



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité 2021-2024 des CTRA

Coordination Frédéric SEARA

Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Octobre 2025

Abréviations

AE : aide à l'édition
APP : aide à la préparation de publication
BAM : biens archéologiques mobiliers
BCM : biens culturels maritimes
BVSG : Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain
CCE : centre de conservation et d'étude
CCS : cahier des charges scientifiques
CPDRA : commission des publications et de la recherche archéologique
CIAP : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
CIRA : commission interrégionale de la recherche archéologique
CNP : centre national de Préhistoire
CNRA : conseil national de la recherche archéologique
CRA : conservateur régional de l'archéologie
CRMH : conservation régionale des monuments historiques
CTRA : commission territoriale de la recherche archéologique
CST : contrôle scientifique et technique
DAC : direction des affaires culturelles
DGP : direction générale des patrimoines
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DRASSM : département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
DVRD : demande volontaire de réalisation de diagnostic
EA : entité archéologique
EPCC : établissement public de coopération culturelle
FPA : fouille programmée annuelle
FPP : fouille programmée pluriannuelle
GDR : groupement de recherche
JNA : journées nationales de l'archéologie
MC : ministère de la culture
NMII : Néolithique moyen II
OPP : opération de préparation de publication
PCR : projet collectif de recherche
PIP : pôle international de la Préhistoire
PSI : projet scientifique d'intervention
PT : prospection thématique
RFO : rapport final d'opération
RMPR : rencontres méridionales de Préhistoire récente
RO : responsable d'opération
SDA : sous-direction de l'archéologie
SRA : service régional de l'archéologie
SRI : service régional de l'inventaire
TCA : terre cuite architecturale
UDAP : unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UMR : unité mixte de recherche
UMS : unité mixte de service
VSG : Villeneuve-Saint-Germain
ZPPA : zone de présomption de prescription archéologique

Table des Matières

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE CENTRE-NORD	10
PRESENTATION DE LA CTRA CENTRE-NORD	11
PRESENTATION DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE LA DRAC CENTRE VAL-DE-LOIRE - 2021-2024	19
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS DE L'ANNEE 2024.....	37
PRESENTATION DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE	43
BILAN 2021-2024 DE LA CTRA CENTRE-NORD	53
PALEOLITHIQUE ET MESOLITHIQUE	53
NEOLITHIQUE	72
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER AGE DU FER.....	76
FIN DU PREMIER AGE DU FER ET SECOND AGE DU FER.....	83
L'ANTIQUITE.....	87
MOYEN ÂGE – MODERNE – CONTEMPORAIN	94
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EST	103
PRESENTATION DE LA CTRA EST.....	104
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : BILAN ET PERSPECTIVES....	113
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN GRAND EST : BILAN ET PERSPECTIVES	123
BILAN 2021-2024 DE LA CTRA EST	131
PALEOLITHIQUE ET MESOLITHIQUE	131
NEOLITHIQUE	136
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER AGE DU FER.....	137
SECOND AGE DU FER.....	144
ANTIQUITE (MILIEU URBAIN).....	148
ANTIQUITE (ESPACE RURAL)	151
ANTIQUITE TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE	156
EPOQUES MEDIEVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (HABITAT URBAIN, EDIFICES RELIGIEUX).....	160
EPOQUE MEDIEVALE (HABITAT RURAL ET CHATEAUX)	163
ARCHEO-ANTHROPOLOGIE	166
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUEST	175
PRESENTATION DE LA CTRA OUEST	176
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN BRETAGNE : BILAN ET PERSPECTIVES	184
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN NORMANDIE: BILAN ET PERSPECTIVES.....	192
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE : BILAN ET PERSPECTIVES.....	208
BILAN 2021-2024 DE LA CTRA OUEST.....	219

PALEOLITHIQUE ET MESOLITHIQUE	219
NEOLITHIQUE	224
ÂGE DU BRONZE.....	228
ÂGE DU FER.....	242
ANTIQUITE	245
MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE	256
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUTRE-MER	265
PRESENTATION DE LA CTRA OUTRE-MER	266
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES EN GUADELOUPE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS	270
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES EN GUYANE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS...	277
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES EN MARTINIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES.....	280
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DANS L'OCEAN INDIEN : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS	287
BILAN 2021-2024 DE LA CTRA OUTRE-MER.....	293
PÉRIODE PRÉCOLONIALE.....	293
PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	294
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-EST	309
PRESENTATION DE LA CTRA SUD-EST	310
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS.....	314
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN CORSE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS	325
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS	335
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SOUS-MARINE AU LARGE DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET DE LA CORSE	339
BILAN 2021-2024 DE LA CTRA SUD-EST	342
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE	345
NÉOLITHIQUE	348
ÂGES DES MÉTAUX.....	351
ANTIQUITÉ	353
MOYEN ÂGE.....	358
ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE	361
ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE	364
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-OUEST	367
PRESENTATION DE LA CTRA SUD-OUEST.....	368
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS.....	379
RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN OCCITANIE : BILAN CHIFFRE ET RESULTATS SIGNIFICATIFS 2021-2024.....	386

BILAN 2021-2024 DE LA CTRA SUD-OUEST	392
<i>PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN</i>	392
<i>PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE</i>	396
<i>NÉOLITHIQUE</i>	402
<i>ÂGE DU BRONZE</i>	404
<i>PREMIER ET SECOND ÂGES DU FER</i>	408
<i>ANTIQUITÉ</i>	411
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE (PREMIER MOYEN ÂGE), MODERNE ET CONTEMPORAINE</i>	422
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE, (MOYEN ÂGE, CHÂTEAUX ET ÉDIFICES RELIGIEUX, MONUMENTAL, BÂTI) MODERNE ET CONTEMPORAINE</i>	428
<i>ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE</i>	431
 <i>LE DEPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES DANS LES COMMISSIONS TERRITORIALES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE</i>	435

Introduction



Les 5 CTRA métropolitaines

La production du rapport de la mandature des CTRA 2021-2024 répond à l'article R545-17 du Code du patrimoine, imposant que chaque commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) établisse « à l'issue de son mandat, un rapport sur l'activité de la recherche archéologique dans son ressort ». Cette idée d'un rapport quadriennal remonte à 1994 date de la mise en place des CIRA. Elle répond alors à la nécessité d'alimenter la réflexion du CNRA par la recherche mise en œuvre dans les territoires. En l'absence de tout cadre réglementaire, les premiers bilans se sont avérés hétérogènes. Ce constat a conduit l'Inspection générale du patrimoine et de l'architecture à proposer en 2006, un vade-mecum à l'usage des experts des CIRA en vue de leur rédaction. La production d'un rapport de fin de mandat, jusqu'alors volontaire, deviendra réglementaire avec le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 sur le CNRA et les CIRA. Ce même décret précise dès lors que la programmation dont est chargé le CNRA devrait résulter de « l'harmonisation nationale des programmations interrégionales ». Cette formulation, parfois oubliée, reste identique aujourd'hui dans le Code du patrimoine.

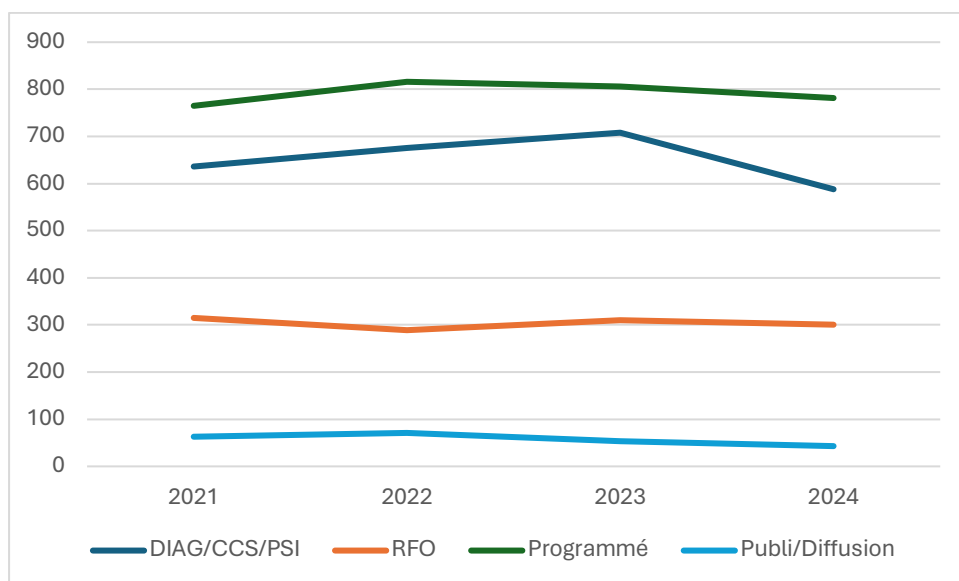
Dans l'esprit de ce vade-mecum, mais sous une forme qui n'a cessé d'évoluer, ce rapport quadriennal est donc le cinquième coordonné par les inspecteurs du collège archéologie de la Diri. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des experts et des conservateurs régionaux, cette synthèse de l'activité des commissions et les analyses prospectives qui en résultent, constituent une somme destinée, tant à aider les services en Drac dans le pilotage de leur activité, qu'à rendre compte auprès de la communauté archéologique de l'avancement de la recherche, de l'évolution des problématiques et des stratégies. Si la forme de ces rapports doit certainement encore évoluer, la poursuite de ces objectifs partagés par l'ensemble des chercheurs doit être maintenue pour ne pas se réduire à rapport administratif.

Interrégions	2021	2022	2023	2024	2021-2024
Centre-Nord	311	330	329	285	1255
Est	321	369	346	353	1389
Ouest	283	290	314	276	1163
Outre-Mer	75	50	60	64	249
Sud-Est	420	414	405	409	1648
Sud-Ouest	451	527	560	482	2020
Total annuel	1861	1980	2014	1869	7724

Nombre de dossiers examinés par les différentes CTRA entre 2021 et 2024

Durant la mandature 2021-2024, 7 724 dossiers d'archéologie ont fait l'objet d'un examen en commission, soit près de 1 900 par an. Ces chiffres révèlent le caractère considérable du travail d'expertise, dont il convient de souligner le rôle essentiel au bon fonctionnement de la discipline : dans l'exercice du CST, les SRA s'appuient sur l'expertise scientifique des commissions territoriales de la recherche archéologique pour réaliser l'évaluation scientifique des opérations. Du fait de leur rigueur et de leur grande tenue scientifique, les avis émis sont reconnus, admis et attendus, tant par la communauté archéologique que par les aménageurs.

Dans ce document, les experts se sont attachés à mettre en exergue, pour chaque spécialité, les forces et faiblesses des interrégions et à décliner les axes qu'ils pensent important de conforter ou d'initier. Ils soulignent par ailleurs la qualité de la grande majorité des rapports finaux d'opération soumis à leur expertise, tout en attirant l'attention sur un risque de dérive vers des documents au volume démesuré. Dans certaines régions, il est observé que les RFO constituent une part anormalement faible du nombre des dossiers examinés, certainement faute d'un ordre du jour des séances trop important. Un travail doit impérativement être conduit pour remédier à cette situation qui déstabilise gravement l'équilibre examen à priori / examen à posteriori. À contrario des RFO, les experts dressent le constat d'une baisse qualitative des rapports de diagnostic. Cette situation appelle une attention collective particulière car elle témoigne d'une insuffisance des travaux de terrain et d'exploitation des données et peut-être des moyens qui leur sont consacrés. L'archéologie programmée bien qu'inégale selon les régions, reste d'un très bon niveau. Toutefois, un rééquilibrage s'imposerait parfois au niveau régional afin d'investir certains axes, périodes et thématiques en déshérence. En termes de comparaison chiffrée, l'activité sur la mandature 2021-2024 conforte le constat d'une frange septentrionale de l'hexagone où le volume du préventif est très supérieur à celui du programmé. La frange méridionale et les OM, affichent clairement une tendance inverse, avec par endroit une activité programmée très soutenue qui dépasse en nombre de dossiers celle du préventif (CTRA Sud-Ouest et Sud-Est). Enfin, le faible nombre de dossiers de publication, rapporté à celui des dossiers examinés, pose clairement la question d'un recul de la valorisation des résultats archéologiques et de leur insuffisante diffusion.

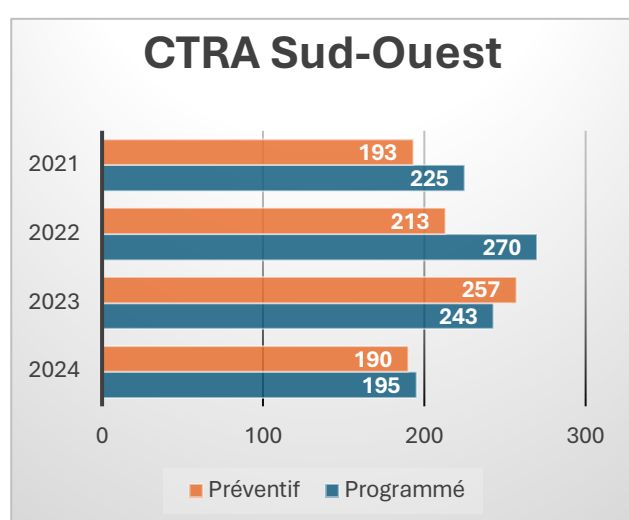
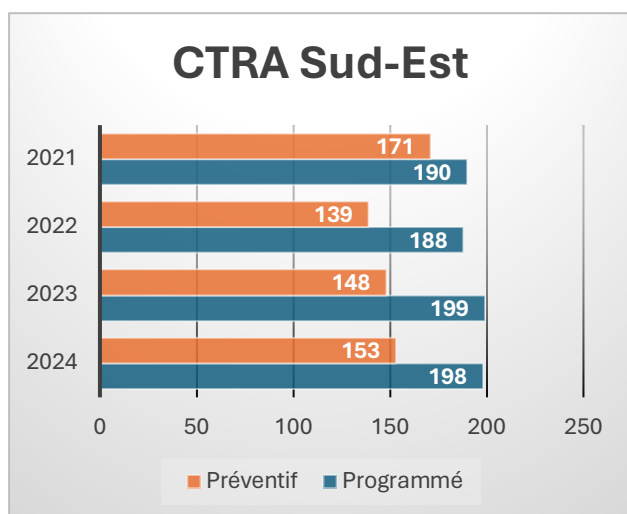
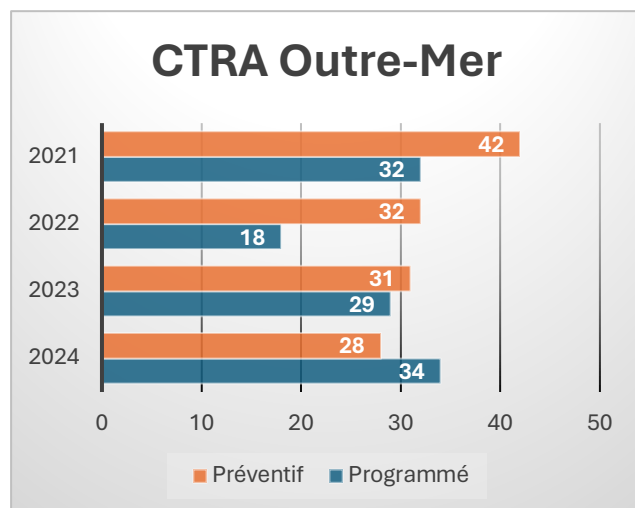
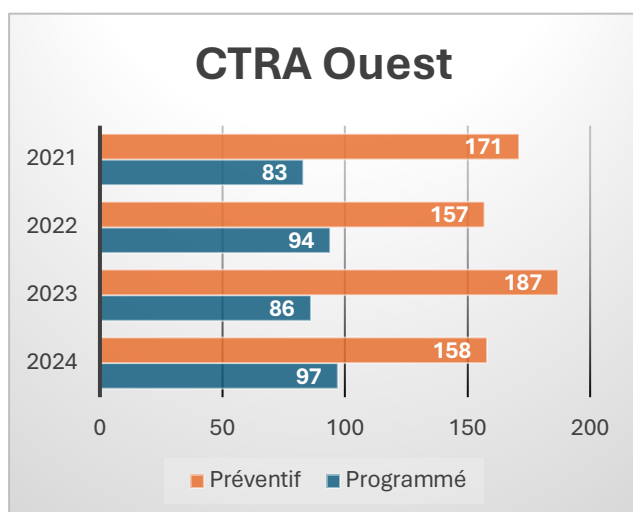
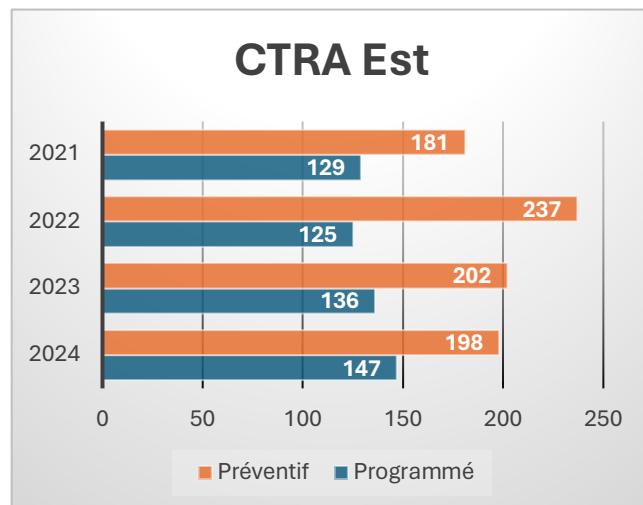
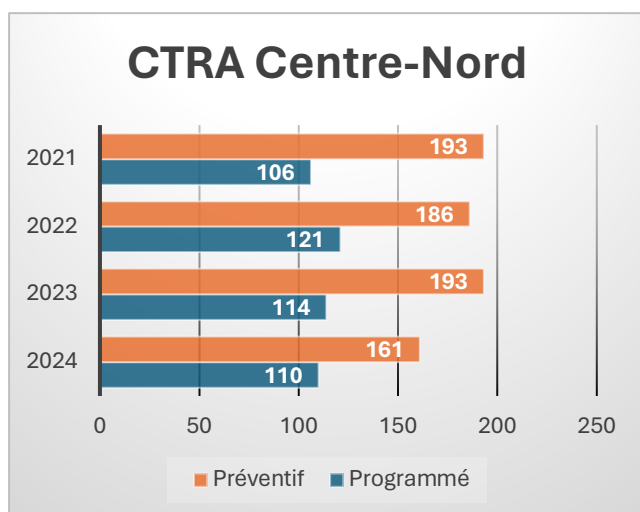


Évolution du nombre de dossiers par grande catégorie entre 2021 et 2024

Il convient désormais de s'interroger sur le devenir de ce travail et sur les modalités d'exploitation de ses conclusions. En effet, la somme des constats et des considérations qu'il rassemble n'a guère d'équivalent puisqu'elle est établie à partir de l'évaluation scientifique de l'ensemble des rapports d'opération examinés durant quatre ans. Elle est à même d'enrichir de très nombreuses réflexions sur les modalités d'intervention, la pratique et la restitution de l'analyse archéologique, la définition et l'enrichissement des problématiques scientifiques ou la question de la diffusion des résultats. Le Directeur général des patrimoines et de l'architecture avait souhaité que le précédent rapport quadriennal constitue le socle de séminaires rassemblant en 2022 les agents des SRA et les experts des commissions. Le constat avait été unanime pour en saluer le bien-fondé et l'utilité. Fort de cette expérience, après échanges entre l'inspection, le CNRA et la SDA une nouvelle formule pourrait être proposée au Directeur général des patrimoines et de l'architecture.

Il nous revient enfin de remercier très sincèrement l'ensemble des acteurs qui ont œuvré au bon fonctionnement des CTRA (2021-2024) et sans lesquels une telle contribution magistrale par son volume et son contenu n'aurait pu voir le jour.

Jean Olivier GUILHOT
Murielle LEROY
Stéphane REVILLION
Frédéric SEARA
Inspecteurs des patrimoines



Distribution par CTRA des dossiers préventifs et programmés

Commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord

Présentation de la CTRA Centre-Nord

Par Frédéric SÉARA
Inspecteur des patrimoines

La CTRA Centre-Nord regroupe les régions Centre-Val de Loire (CvdL), Hauts-de-France (HdF) et Île-de-France (IdF). Son siège est à Orléans et la présidence et le secrétariat scientifique sont assurés par le SRA Centre-Val de Loire.

Ces trois régions couvrent une bande de territoire, d'axe sud-sud-ouest/nord-nord-est, s'étendant du centre de la France à la frontière septentrionale du pays. Cette entité ne présente aucune réelle unité géographique ou historique et recouvre une grande diversité culturelle. D'une superficie de près de 83 000 km² soit 15,25 % de la surface métropolitaine, 30,2 % de la population métropolitaine y résident (20,61 millions d'habitants – chiffres INSEE 2023) et son PIB représente 41,5 % du PIB métropolitain (1 146 443 millions d'euros – chiffres DCGL 2023).

1. Fonctionnement de la commission

Nommée par arrêté du 24 février 2021 pour quatre ans, la commission se compose de dix membres, deux d'entre eux ayant été remplacés en cours de mandat :

- Raphaël Angevin (SRA Auvergne-Rhône-Alpes), au titre du ministère de la culture, pour la Préhistoire ancienne ;
- Christophe Gilabert (SRA Auvergne-Rhône-Alpes), au titre de spécialiste, pour le Néolithique ;
- Thibault Lachenal (UMR 5140, Université Paul Valéry à Montpellier), au titre du CNRS, pour la Protohistoire ancienne ;
- Jenny Kaurin (SRA Bourgogne-Franche-Comté), au titre du ministère de la culture, pour la Protohistoire récente ;
- Nadine Dieudonné-Glad (Université de Poitiers, Faculté des sciences humaines et art) au titre de l'enseignement supérieur, Gaëtan Le Cloirec (Inrap, Grand-Ouest) et Michiel Gazenbeek (Inrap Grand Est), au titre de spécialistes, pour l'Antiquité ;
- Isabelle Caillot (Éveha), au titre d'un opérateur agréé, remplacé en février 2022 par Isabelle Pignot (Éveha, Clermont-Ferrand), puis en juin 2024 par Jean-Baptiste Vincent (Archéodunum) ;
- Claude Héron (Bureau du patrimoine archéologique du département de Seine-Saint-Denis) au titre d'une collectivité territoriale remplacé en mars 2023 par Florian Bonvalot (Éveha, Dijon/Bourgogne-Franche-Comté) au titre d'un opérateur agréé, puis de spécialiste ;
- Pierre Papin (Service archéologique d'Indre-et-Loire), au titre de spécialiste puis d'une collectivité territoriale, pour les périodes médiévales et modernes.

La commission 2021-2024 a connu un important renouvellement de ses membres, certains ayant décidé d'interrompre leur mandat dès la première année ou à mi-mandat. La composition actuelle implique une réduction du nombre des membres opérant professionnellement sur le territoire de l'interrégion, de quatre à un seul.

Par ailleurs, les membres ont été ponctuellement assistés par 13 experts extérieurs :

- 3 pour le Paléolithique, Geneviève Pinçon, Matthieu Langlais et Emilie Goval ;

- 1 pour la protohistoire, Geertrui Blancquaert, experte de la commission précédente ;
- 2 pour l'archéologie subaquatique, Yves Billaud et Annie Dumont du Drassm ;
- 1 pour l'archéologie des conflits contemporains, Yves Desfossés ;
- 1 pour la paléométallurgie, Marc Leroy ;
- 1 pour la numismatique, Bruno Foucray ;
- 1 pour les périodes médiévales et modernes, Isabelle Pignot, experte jusqu'en 2022.

Il convient également de signaler le renouvellement de l'inspecteur référent pour la commission. Murielle Leroy, inspectrice référente, a été remplacée en février 2023 par Frédéric Séara.

Secrétariat de la commission

Le secrétariat scientifique de la commission a été assuré par Christine Best-Marmet épaulée par Nathalie Jupillat, secrétaire administrative. Soulignons que ce secrétariat qui pèse sur la région siège est indispensable au bon fonctionnement de la commission, en témoigne notamment l'élaboration des PV dans les délais impartis (d'une séance à l'autre)

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est réunie sur un rythme d'une session toutes les six semaines environ, à l'exception des mois de juillet-août, ce qui représente 8 sessions par an et un nombre total de 99 journées (75 jours pleins).

Notons que la CTRA s'est très peu délocalisée durant ce mandat, hormis en janvier 2024 à Lille au SRA des Hauts-de-France.

2021	2022	2023	2024
1 au 3 février	7 au 9 janvier	6 au 8 février	12 au 14 février (Lille)
15 au 17 mars	14 au 17 mars	6 au 9 mars	18 au 21 mars
12 au 14 avril	11 au 13 avril	24 au 26 avril	22 au 24 avril
17 au 18 mai	16 au 18 mai	30 mai au 1 ^{er} juin	27 au 29 mai
5 au 7 juillet	4 au 6 juillet	3 au 5 juillet	1 au 3 juillet
20 au 22 septembre	19 au 21 septembre	18 au 20 septembre	16 au 18 septembre
25 au 27 octobre	24 au 26 octobre	23 au 25 octobre	21 au 23 octobre
6 au 8 décembre	5 au 8 décembre	11 au 13 décembre	2 au 4 décembre

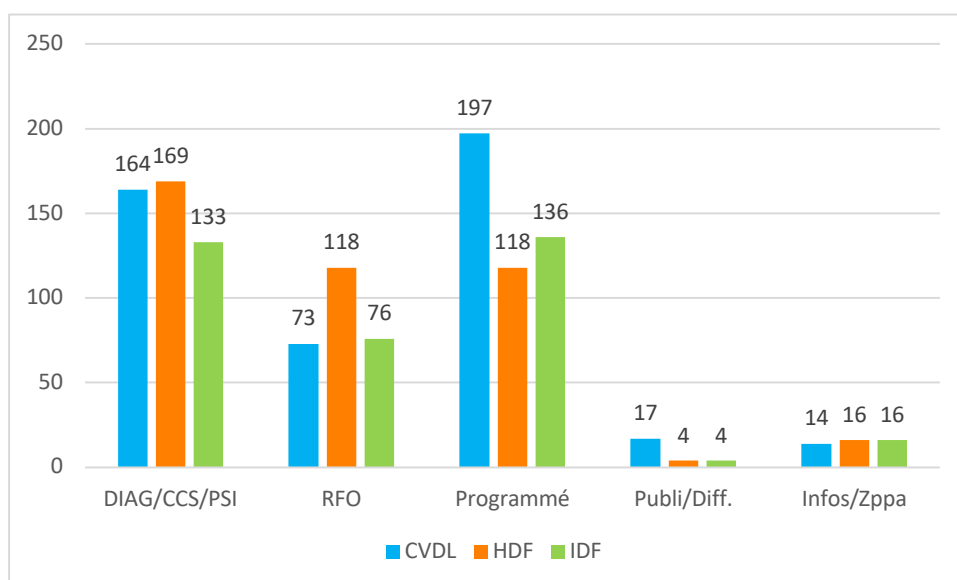
Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

La commission a eu à examiner durant ces quatre années 1 255 dossiers, soit une moyenne de 39 par séance (entre 13 et 93 dossiers). Les séances les plus chargées sont celles consacrées à l'examen des opérations programmées : mars et dans une moindre mesure janvier et avril. Si durant cette mandature, 2022 a été marquée par une très légère augmentation du nombre de dossiers par rapport à 2021 (+ 1,5 %), l'année 2024 affiche une baisse de près de 5 % par rapport à 2022, qui affecte principalement l'examen des rapports de diagnostic et les cahiers de

charges scientifique et technique s'y rapportant. Ce décrochage qui se caractérise par une baisse d'une cinquantaine de dossiers examinés est d'autant plus surprenant que les années 2021 à 2023 traduisent une certaine stabilité entre 311 et 330 dossiers. Ceux-ci se répartissent entre les trois régions de manière inégale : 465 (37 %) pour Centre-Val-de-Loire, région qui se caractérise par son activité dans le domaine du préventif et du programmé, 425 (33,9 %) pour les Hauts-de-France, qui se distingue par une forte activité préventive, et 365 (29 %) pour l'Île-de-France, qui se démarque par une activité programmée très soutenue.

	Diag/CCS/PSI	RFO	Progr	Mobilier	publications	infos CRA	ZPPA	Total
2021	125	68	106	0	5	8	1	311
2022	124	62	121	0	12	6	5	330
2023	119	74	114	0	5	14	3	329
2024	98	63	110	0	3	11	0	285
Total	466	267	451	0	25	37	9	1255

Nombre de dossiers examinés en CTRA annuellement de 2021 à 2024



Dossiers examinés par régions en 2021-2024

Sur l'interrégion, les dossiers d'archéologie préventive représentent 60 % des dossiers examinés (466 diagnostics/CCS/PSI et 267 rapports d'opérations), pour 40 % d'opérations programmées et de diffusion (451 programmées et 25 publications/éditions).

Seuls 9 dossiers de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été examinés, rompant ainsi avec la dynamique constatée lors de la mandature précédente. Abstraction faite du temps et de l'implication nécessaires à l'élaboration de ce type de dossier, il est possible que les correctifs mis en place entre 2017-2020 ont permis de répondre aux principales lacunes des dispositifs régionaux.

Il convient de souligner la sollicitation de plus en plus régulière mais contenue de la commission à des fins d'avis concernant les analyses paléogénomiques.

Durant ces quatre années, 1 519 avis ont été rendus par les membres de la commission et les experts extérieurs (ces derniers pour 6 % des avis), sur 1 209 dossiers examinés hors ZPPA et informations des CRA. Chaque membre a ainsi eu à examiner une moyenne de 5 dossiers par

séance, qui masque de fortes disparités puisqu'assez régulièrement certains ont eu à en rapporter plus de 10.

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
R. Angevin	104	Paléolithique - Mésolithique
C. Gilabert	114	Néolithique
T. Lachenal	111	Âge du Bronze - premier âge du Fer
I. Kerrouanton (début 2021)	7	Âge du Bronze - premier âge du Fer
J. Kaurin	171	Âge du Fer
N. Dieudonné-Glad	95	Antiquité
G. Le Cloirec	124	Antiquité
M. Gazenbeek	146	Antiquité
M. Heijmans (début 2021)	4	Antiquité
E. Louis (début 2021)	10	Antiquité
S. Venault (début 2021)	3	Antiquité
P. Papin	160	Périodes médiévale et moderne
C. Héron (2021-2022)	148	Périodes médiévale et moderne
Isabelle Caillot (2021-2022)	40	Périodes médiévale et moderne
Isabelle Pignot (2022-2023)	102	Périodes médiévale et moderne
Florian Bonvalot (2023-2024)	70	Périodes médiévale et moderne
Jean-Baptiste Vincent (2024)	19	Périodes médiévale et moderne
Experts extérieurs	91	

Nombre de dossiers examinés par rapporteur entre 2021 et 2024

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive

L'archéologie préventive a représenté 733 dossiers sur la période 2021-2024.

	2021			2022			2023			2024		
	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF
Diag/CCS/PSI	45	45	35	39	37	48	46	46	27	34	41	23
RFO	19	28	21	14	29	19	19	38	17	21	23	19
Total	64	73	56	53	66	67	65	84	44	55	64	42

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2017 à 2020

Plus de la moitié (466) concernait des **examens a priori**, principalement des diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS, mais parfois aussi des CCS seuls à l'occasion de prescriptions de fouille directe (15 cas). Si la stabilité domine de 2021 à 2023 (125, 124 et 119), ils ont toutefois connu une baisse notable en 2024 avec 98 dossiers.

Dans près de 84 % des cas, la commission a préconisé la réalisation de fouilles, recommandant

dans quelques cas des mesures de conservation, parfois assortie de la mise en œuvre d'une fouille si ces mesures ne peuvent pas être mises en œuvre. Ce positionnement a concerné 5 % des dossiers.

L'examen des CCS s'est systématisé lors de cette mandature et l'on peut constater que les membres de la commission se sont progressivement emparés de cet examen et qu'ils émettent à présent de nombreuses remarques sur ces CCS, sur les moyens mis en œuvre, les emprises, les méthodologies particulières, etc., enrichissant ainsi ces projets de fouilles.

Parmi les CCS, la CTRA a eu à examiner trois découvertes d'importance exceptionnelle, au sens de l'article R523-48 du code du patrimoine :

- en 2021 en région HDF au Crotoy dans la Somme se rapportant à un ensemble cultuel antique, original en raison de dépôts particuliers et en grand nombre (très jeunes animaux placés dans des vases) ;
- en 2024 en région CVDL à Villedieu-sur-Indre dans l'Indre la découverte de sépultures individuelles du 1^{er} âge du Fer et de 10 fosses renfermant des dépôts animaux, des chevaux et dans une moindre mesure des chiens. Par ailleurs, sur la même opération a été reconnue une sépulture collective de la fin du Néolithique, très bien conservée, aux caractères similaires à la structure fouillée en 2020, à Saint-Doulchard (Cher) ;
- en 2024, en région IDF, à Grizy-sur-Seine, Un ensemble d'enclos du BFIIIb et de La Tène finale, remarquablement conservés.

Des prescriptions complémentaires, à la suite de découvertes imprévues lors de fouilles mais ne constituant pas des découvertes exceptionnelles, ont aussi été présentées à la commission par le conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France, sous la forme d'une information. Quelques situations ont nécessité l'examen de 15 dossiers en inter CTRA, disposition du code du patrimoine sollicitée en accord avec le critère d'urgence de certains dossiers d'archéologie préventive.

Les autres dossiers examinés en archéologie préventive concernent **l'évaluation des rapports d'opérations** (267). Les rapports de fouilles examinés ont quasiment tous été validés scientifiquement, exceptionnellement avec des réserves, même si de nombreux commentaires ont été émis par les rapporteurs. Douze rapports n'ont pas été validés en 4 ans, soit 4,5 %, ce qui témoigne d'une bonne adéquation entre les attentes de la communauté scientifique et le rendu par les équipes de fouilles et les différents opérateurs. Cela permet également de mettre en avant le travail des services amenés à ne pas valider administrativement les rapports lorsqu'ils ne répondent pas à certaines attentes et obligations. Toutefois, l'année 2024 a été marquée par le nombre le plus élevé d'avis défavorables à la réception de rapport et une attention toute particulière devra être portée à ce sujet. Cette tendance, rejoint ainsi, les remarques faites par les experts dans leur bilan chronologique, qui pointent des éléments d'amélioration en particulier et point inquiétant sur certains fondamentaux tels que la présentation des contextes, l'intégration parfois inexistante des études spécialisées dans l'analyse, une documentation graphique inadaptée, etc.). Toutefois, ce constat est très largement contrebalancé par la forte majorité de rapports dont la qualité est soulignée au travers des avis de la commission.

Le nombre des rapports de fouille préventive examinés au cours de la période, oscillant entre 62 et 74 rapports par an, est relativement constant et reflète en fait la capacité d'absorption de la commission dans sa configuration actuelle. En effet, ces chiffres globaux masquent toutefois de grandes variations régionales annuelles, liées au nombre de rapports remis dans les services mais aussi à des phénomènes conjoncturels, dont la difficulté pour les services à en produire

une analyse dans des délais raisonnables, en particulier lorsque les documents ont un caractère très volumineux. Il faut aussi rappeler que l'examen des rapports peut être différé en fonction du nombre de dossiers d'archéologie programmée et de diagnostic proposés à la commission. Le corollaire est un report d'une séance à l'autre, bien souvent faute de temps pour les rapporteurs de les traiter. Le risque est un effet de cumul et un accroissement des délais d'examen en commission pour ce type de dossier. La plus grande attention doit être accordée à ce sujet, afin que le rapport de fouille ne devienne pas davantage une variable d'ajustement.

	2021	2022	2023	2024	Total
Inrap	117	114	102	92	425
Collectivités territoriales					
Pas-de-Calais	3	3	7	12	25
Aisne	2	5	7	2	16
Douais	5	1	7	8	21
Eure-et-Loir	4	5	3	9	21
Amiens Métropole	6	3	4	4	17
Chartres/Chartres Métropole	2	5	4	7	18
Loiret	1	1	1	1	4
Indre-et-Loire	3	3	6	10	22
Val-de-Marne	1	2	0	0	3
Orléans	2	0	4	6	12
Oise	0	3	2	5	10
Val-d'Oise	3	4	2	3	12
Bourges Plus	6	2	3	4	15
Paris	4	1	1	2	8
Valenciennes	0	2	3	0	5
Yvelines/Hauts-de-Seine	2	3	5	1	11
Seclin	1	0	2	1	4
Seine-Saint-Denis	1	0	0	0	1
Beauvais	0	1	1	0	2
Arras	1	1	0	2	4
Béthune	3	1	1	0	5
Saint-Denis	1	0	0	0	1
Nord	0	0	0	0	0
Château-Thierry	0	1	2	0	3
Opérateurs privés					
Éveha	7	10	12	9	38
Archéopole	3	3	4	2	12
Archeodunum	2	1	0	0	3
Paléotime	2	0	0	2	4

Nombre de dossiers d'archéologie préventive par opérateur (2021-2024)

Les **opérateurs** de l'archéologie préventive intervenant en Centre-Nord sont très nombreux. La CTRA a ainsi eu à examiner des dossiers portés par 36 opérateurs différents :

- en moyenne, sur les quatre années, 59 % des dossiers ont émané de l'Inrap (425) ; cette part a connu une baisse continue de 2021 à 2024 ;
- 33 % des dossiers (240), reviennent aux services de collectivité, proportion globalement en hausse sur la mandature. L'interrégion se signale par une forte présence de ces services bien implantés sur l'ensemble du territoire : 12 en Hauts-de-France, 6 en Centre-Val de Loire et 6 en Île-de-France. Si les services du Pas-de-

Calais et de l'Indre-et-Loire sont bien représentés avec respectivement 25 et 22 dossiers, dix services ont présenté entre 10 et 21 dossiers ;

- enfin, les dossiers émanent pour près de 8 % d'un opérateur privé (57). Onze opérateurs privés sont ainsi intervenus sur l'interrégion. L'entreprise Éveha a livré plus de la moitié des dossiers (38), Archéopole 12, Paléotime 4 suivi par Archéodunum avec 3 dossiers.

Archéologie programmée

L'archéologie programmée a représenté 480 dossiers, soit un peu plus de 39 % des dossiers examinés par les experts entre 2021 et 2024, de nombreuses opérations étant bien sûr récurrentes d'une année sur l'autre. Leur nombre a été fluctuant sur la période, avec une augmentation notable en 2022 et une baisse marquée en 2024. Il s'agit pour l'essentiel de fouilles (environ 45 par an sauf en 2021 où leur nombre est descendu à 34), de PCR (en diminution sur la période passant de 42 à 30) et de prospections (globalement stables de 21 à 25). Les caractères marquants sont la diminution du nombre de sondage mais également des PCR et une augmentation significative du nombre de fouilles programmées en CVDL et en IDF. Dans un contexte global de baisse, il convient de signaler l'augmentation du nombre de PCR en Île-de-France. Ces tendances sont inverses à celles constatées lors de la mandature précédente. Sans pour autant indiquer un changement profond dans la structuration de la recherche interrégionale, impliquant l'augmentation des fouilles au profit de projets de type PCR ou des prospections thématiques, cette tendance pourrait simplement répondre à une logique de cycles rythmant la recherche régionale et appelant tantôt la collecte de données tantôt des approches élargies à des fins de publications de synthèse.

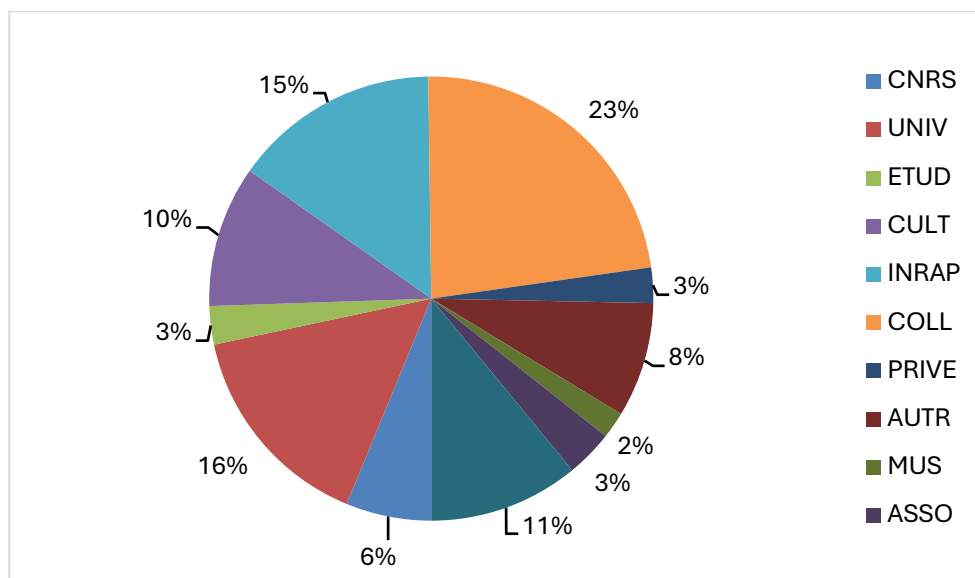
	2021			2022			2023			2024		
	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF	CVdI	HdF	IdF
SD	3	1	12	5	3	1	5	2	0	3	1	4
PI/PT/DM	15	7	2	16	4	1	15	6	4	12	3	5
FP	8	14	12	14	14	18	14	9	19	16	10	19
PCR	19	7	18	19	12	13	20	11	9	12	11	7
APP/AE	4	0	1	7	4	1	4	0	1	2	0	1
Total	49	29	45	61	37	34	58	28	33	45	25	36

Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année (2017-2020)

Les projets de publication examinés en CTRA apparaissent anormalement peu nombreux au regard du nombre d'opérations présentées : 25 projets ont été examinés en 4 ans. Il s'agit principalement d'opérations de préparation de publication. Considérant que l'objectif principal des PCR est la publication de synthèse, la diminution du nombre d'action de recherche de ce type est une préoccupation supplémentaire face à la question de la diffusion des données archéologiques. Les dossiers de demande d'aide à l'édition sont quant à eux vraiment rares et ne concernent que les demandes d'intérêt interrégional ou national soumis au SPDRA. Une politique de soutien à l'édition (revues régionales, monographies dans des suppléments de revues régionales) existe toutefois au niveau régional, mais sans que les dossiers soient soumis à la CTRA.

Les organismes de rattachement des porteurs de projet sont variés et représentent l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale. Les plus nombreux sont les agents rattachés aux services de collectivités avec près de 23 %, suivis par les universitaires avec 15,5 %, et dans des proportions quasi identiques, par les agents de l'Inrap. Les universitaires sont rattachés à des établissements implantés dans l'interrégion (universités de Picardie, Lille, Cergy-Pontoise, Paris 1 et 4, Tours), mais aussi d'autres régions françaises (Bordeaux, Grenoble, Poitiers,

Strasbourg, Toulouse) ou belges (Bruxelles, Louvain, Liège). Les porteurs de projets sont également fréquemment rattachés à l'Inrap ou à des services archéologiques de collectivités. Seize collectivités territoriales de l'interrégion ont eu en leur sein un agent responsable d'une opération archéologique programmée. On note aussi une bonne présence, dans ces opérations, des agents du ministère de la Culture (10,3 %) et notamment des services régionaux de l'interrégion (principalement des Hauts-de-France), ainsi que des agents du CNRS (6 %), mais aussi des archéologues bénévoles avec près de 11 %. La participation active de ces derniers est assez classique dans la structuration de la recherche archéologique programmée.



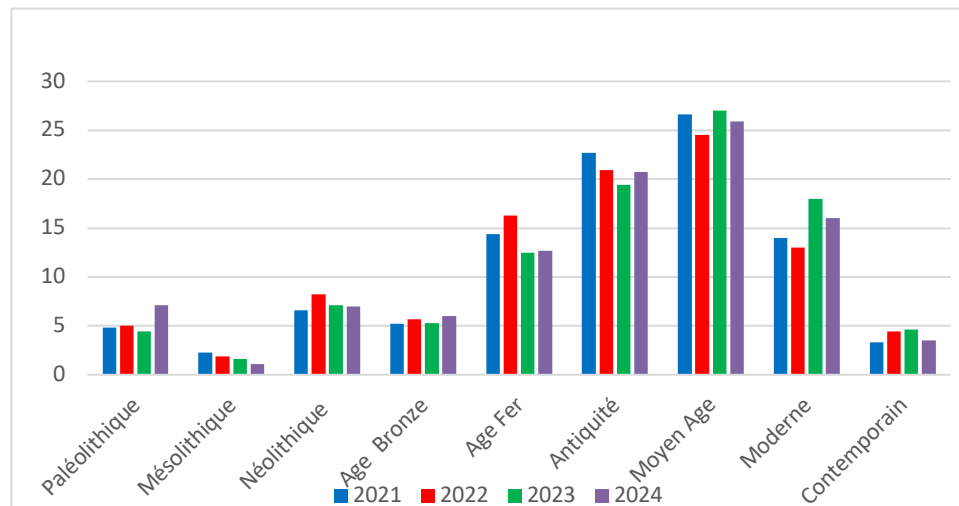
Organismes de rattachement (opérations programmées 2021-2024)

Chronologie et thématiques

Pour les années 2021-2024, les **périodes** les plus anciennes, Paléolithique-Mésolithique-Néolithique, représentent 14,5 % des dossiers examinés, soit respectivement 5,4 % (102 dossiers), 1,8% (35) et 7,5 % (142).

Les âges des métaux en représentent quant à eux 20,4 %, avec un fort déséquilibre entre âge du Bronze (5,8 % - 109 dossiers) et âge du Fer (14,6 % - 275).

21,8 % des dossiers (410) examinés concernent l'Antiquité, tandis que 47,2 % portent sur les périodes médiévales, modernes et contemporaines, soit respectivement 27,1 % (511 dossiers), 15,9 % (299) et 4,2 % (79).



Périodes chronologiques traitées (2021-2024)

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de la DRAC Centre Val-de-Loire - 2021-2024

Par Christian VERJUX

Conservateur régional de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2713	/	2400	/	2858	/	2996	
Diagnostics prescrits	222	1194	232	2131	220	1794	230	2131
Fouilles prescrites	47	/	35	/	50	/	38	/
MCP prescrites	22	/	18	/	25	/	20	/
Diagnostics réalisés	154	507	152	623	136	586	141	796
Fouilles réalisées	18	15,1	37	34,0	32	65,9	21	25,1

Programmé	Nb
Fouilles	7
PCR	17
PT	15
PI	7
OPP	3
SD	3

52

Nb
10
17
14
7
7
2

57

Nb
13
14
11
7
4
3

52

Nb
12
12
9
7
2
3

45

1. Archéologie préventive

Le nombre de dossiers instruits, après une nette baisse en 2022, est en augmentation, atteignant près de 3000 en 2024. Les diagnostics prescrits sont en nombre constant, entre 220 et 230 par année, ce qui représente en moyenne moins de 8 % des dossiers reçus. Les prescriptions postérieures aux diagnostics conduisent à un peu plus d'une quarantaine de fouilles en moyenne pour une vingtaine d'arrêtés de MCP.

L'activité régionale est toujours fortement impactée par l'extension des marges franciliennes, notamment avec les lotissements, les zones d'activités, les ZAC et les exploitations de carrières mais les dossiers relevant des énergies renouvelables, en particulier les projets photo- et agrivoltaïques, ont connu une très nette augmentation ces dernières années. Pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, en 2021, 9 diagnostics ont été prescrits en 2021 sur 160 ha, puis 49 pour 1 000 ha en 2022 et 42 en 2023 pour 1045 ha, et enfin 82 pour 1 400 ha en 2024. Cette expansion touche surtout les 3 départements du sud de la région (Cher, Indre et Indre-et-Loire). Si les prescriptions sur le photovoltaïque concernent des surfaces très importantes, le taux d'engagement des diagnostics est beaucoup plus faible et les délais plus longs que dans les autres types d'aménagement pour de multiples raisons (négociations foncières, PC

modificatifs, recours, difficultés de raccordement...). Ainsi 9 diagnostics ont été réalisés en 2022 sur 161 ha et 11 en 2023 pour 177 ha, mais tout de même 20 en 2024 sur 423 ha, soit seulement 20 % du total des prescriptions. En ce domaine, il a par ailleurs été décidé de ne plus prescrire de diagnostics par anticipation et d'être plus sélectifs dans la programmation de ces opérations, un grand nombre de projets n'aboutissant pas.

Environ 150 diagnostics sont réalisés chaque année, pour une surface de plus de 500 hectares. Les 6 services archéologiques de collectivités de la région (ville d'Orléans, Chartres Métropole, Bourges +, départements d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret) prennent habituellement en charge un tiers de ces opérations, en proportions similaires pour les surfaces, mais en 2024, ils ont réalisé 40 % des diagnostics.

En 2021, année post-Covid, 18 fouilles avaient été autorisées. Une forte hausse est intervenue en 2022, confirmée en 2023, avec respectivement 37 fouilles engagées sur 34 ha, puis 32 mais sur une surface presque doublée (66 ha). On a toutefois constaté une très nette diminution en 2024 et un retour aux standards des années antérieures, avec 21 fouilles mises en œuvre pour 25 ha. Les moyens ont été en très forte hausse en 2022 et 2023, pour des budgets annuels d'environ 18 et 24 millions d'euros et près de 27 000 et 37 000 jours/homme engagés (post-fouille compris), pour seulement 12 M€ et 15 000 j/h en 2024. Deux départements ont surtout été concernés par cette forte activité (Eure-et-Loir et Loiret) et représentent toujours en moyenne plus de la moitié des fouilles dans la région, avec 32 et 28 des 108 fouilles réalisées en 4 ans. Le nombre de fouilles réalisées par l'Inrap est globalement en baisse ces dernières années, compensé toutefois par plusieurs opérations en groupement avec des services de collectivités, et correspond entre un tiers et la moitié du total. La part des collectivités est fluctuante sur les 4 années passant de 6 à 12, 14, puis seulement 5 en 2024, en comptant celles en groupement avec l'Inrap. Pour les opérateurs privés, le nombre de fouilles est sensiblement constant et correspond à un tiers des opérations autorisées, le plus important étant Evéha, qui dispose d'une antenne à Tours, avec 7 opérations en 2022 et 2023 et 6 en 2024.

Une représentation très importante des opérations en Préhistoire a marqué l'année 2023, avec 10 fouilles sur des sites du Paléolithique moyen (2), du Mésolithique (2) et du Néolithique (6), pour 1 seule en 2021 et 4 en 2022 et 2024. Toutefois les périodes les plus concernées sont toujours les âges des Métaux, avec une douzaine d'opérations en moyenne et l'Antiquité (une dizaine), le Moyen âge étant un peu moins présent. Les opérations en milieu urbain (6) et d'archéologie du bâti (5) ont été particulièrement nombreuses en 2022 et sont revenues à des proportions plus habituelles les années suivantes. On soulignera la reprise de fouilles sur des stratifications de type urbain, de plus fréquemment sur des chantiers de grande ampleur, moins courantes dans la décennie précédente, avec notamment la place Cujas à Bourges, la ZAC Saint-Vincent à Blois, les réseaux des parvis de la Cathédrale de Chartres, la ZAC Carmes-Madeleine à Orléans ou encore les Casernes Beaumont à Tours.

2. Archéologie programmée

Les recherches archéologiques programmées ont toujours connu un fort dynamisme dans la région mais les opérations qui s'inscrivaient dans la longue durée arrivent pour la plupart à terme. On constate par ailleurs, malgré les incitations du service régional de l'archéologie, un nombre limité de nouveaux projets et parfois leur difficulté à se développer. Après une augmentation significative en 2022, le nombre d'opérations programmées est globalement en baisse, plus particulièrement pour les projets collectifs de recherche et les prospections thématiques. Plusieurs projets sont arrivés à leur terme (PCR Argentomagus, Déols, Marmoutier...) et quelques autres initiés ces dernières années n'ont pas pris l'ampleur envisagée

ou ont été suspendus (PCR Claustum Chartres, Orléans gaulois, AlThéré...). Les fouilles programmées sont quant à elle en légère progression, mais il s'agit souvent d'opérations d'ampleur limitée et seules quelques-unes ont la capacité de jouer un rôle dans l'accueil et la formation des étudiants aux méthodes et pratiques de terrain. Plusieurs opérations de préparation de publication sont financées chaque année dans le cadre de la politique régionale de soutien à la diffusion des résultats des recherches conduites tant en archéologie programmée que pour les fouilles préventives. Enfin, les prospections inventaire sont encore relativement nombreuses dans la région, avec en particulier une demi-douzaine de prospecteurs aériens bénévoles, ce qui doit constituer une originalité au plan national.

Au sein des acteurs de l'archéologie programmée, on doit souligner le rôle désormais majeur des projets portés par des archéologues des services de collectivités (15) et du Ministère de la Culture – services régionaux de l'archéologie et DRASSM (7) et de l'Inrap (7) – et la nette diminution des enseignants chercheurs des universités (7) et du CNRS (2). 2 opérations sont également dirigées par des archéologues d'Evéha. La part encore significative des associations et des bénévoles est à signaler.

Les périodes allant du Paléolithique au Néolithique (axes 1 à 4) ne comptent en moyenne que 6 opérations. On regrettera de nouveau que la fouille sur la minière de silex néolithique de Lisle (Loir-et-Cher) soit toujours la seule pour l'ensemble de la Préhistoire pouvant accueillir des étudiants. De nouveaux projets ont été engagés au sein de l'axe 5 de la programmation nationale (les âges des métaux) sur les origines gauloises des villes de Chartres-Autricum et d'Orléans-Cenabum, ainsi qu'un projet collectif de recherches sur l'oppidum d'Amboise. L'opération sur le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val à Chartres est désormais en phase étude et préparation de publications (axe 6 - Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine). Il en est de même pour les recherches menées sur l'abbaye de Noirlac à Bruère-Allichamps, un PCR ayant été mis en place pour préparer une synthèse de 10 ans d'opérations préventives (axe 8 - Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité), ainsi que pour les travaux autour de Blois, plus particulièrement sur les ouvrages de franchissement de la Loire depuis la Protohistoire, s'inscrivant dans l'étude du phénomène urbain (axe 9), tout comme les recherches sur Argentomagus, Déols et Marmoutiers. Dans cette même thématique, le programme sur les peintures murales de Chartres-Autricum poursuit l'étude du vaste corpus de la capitale des Carnutes. La reprise des recherches sur l'agglomération antique et les ateliers de potier de Crouzilles-Mougou s'inscrit dans l'axe 10 (Espace rural, les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne). Dans l'axe 11 (constructions élitaires fortifiées ou non du début du haut Moyen Âge à la période moderne), outre la poursuite de la fouille programmée du château de Mez-le-Maréchal à Dordives, de nouvelles opérations ont débuté sur le nymphée du château du Grand-Pressigny et sur la motte de Tournois. Enfin, les opérations en Loire se poursuivent au sein des axes portant sur les aménagements portuaires et le commerce (axe 13) et l'archéologie des périodes moderne et contemporaine (axe 14), confirmant la fragilité des sites soumis aux aléas climatiques et les dégradations croissantes qui en résultent.

3. Quelques opérations particulièrement significatives

Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen

En 2023, deux fouilles ont été réalisées sur des occupations du Paléolithique moyen sur le plateau nord-est de **Tours** (Indre-et-Loire), en rive droite de la Loire, dans ce vaste secteur de friches industrielles en cours de réaménagement.

Sur le site de l'avenue Gustave-Eiffel, deux séquences sédimentaires de limon des plateaux,

recouvrant des dépôts du Tertiaire, sont séparées par un horizon repère riche en nodules ferromanganiques. En dehors des zones affectées par des terrassements de la période contemporaine, le niveau principal se situe en moyenne entre 1,50 m et 1,70 m de profondeur. La fouille a porté sur une surface accessible d'environ 6 000 m² et a livré près de 440 silex taillés, dont une trentaine de nucléus à éclats et 3 à débitage laminaire. 6 bifaces en silex local, de petites dimensions, ont été découverts à la base du niveau le plus ancien. Dans le niveau supérieur, où a été recueilli l'essentiel du mobilier, se rencontrent à la fois des produits issus d'un débitage Levallois de modalités variées (à éclats, à pointes et laminaire) et d'un débitage laminaire volumétrique. Les datations OSL en cours devrait permettre de recalibrer la chronologie de ces industries entre les techno-complexes régionaux de l'Acheuléen supérieur et du Moustérien du stade isotopique 5.

Sur le site voisin, au 6 rue de Belgique, 442 pièces en silex ont été découvertes sur l'ensemble de l'emprise d'environ 3 300 m², dans un même contexte stratigraphique, essentiellement au sein du niveau ferromanganique, et plus rarement à l'interface entre les limons des plateaux et le substrat. Il s'agit de nappes de mobilier assez diffuses, avec de rares regroupements de quelques artefacts. L'amas de débitage reconnu et fouillé pour partie au cours du diagnostic a livré au total environ 200 pièces, se rapportant à toutes les phases de la chaîne opératoire (mise en forme, entretien et production de supports), de type Levallois, à tendance parfois laminaire. Une seule autre concentration, comprenant une soixantaine de silex taillés, se situait à l'interface avec le substrat du Tertiaire au sud-est de l'emprise.

Des vestiges du Paléolithique moyen sont présents dans l'ensemble de ce secteur du plateau nord-est de Tours, mais avec des densités relativement faibles à moyennes et de rares concentrations. Sur les deux sites fouillés en 2023, le matériel lithique du niveau supérieur est dans un très bon état de fraîcheur. Cela pose la question des modalités d'occupation du territoire au cours du Paléolithique moyen et des reconstitutions palethnographiques pouvant être proposées : postes de débitage ou de façonnage d'outils, halte de chasse, atelier de boucherie...



Tours (Indre-et-Loire), avenue Gustave-Eiffel : biface issu du niveau inférieur à la base de la séquence pléistocène
(© M. Brenet, Inrap)

Axe 2 : Le Paléolithique supérieur

Dans le cadre du Projet collectif de recherches « Du dernier maximum glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges », des études paléoenvironnementales et technologiques ont été engagées sur la séquence de l'**abri Fritsch à Pouigny-Saint-Pierre**, occupé au cours du Paléolithique supérieur entre 25 000 et 15 000 ans avant notre ère. Elles visent à mieux comprendre le rythme des occupations humaines et l'évolution des stratégies de chasse au Renne et au Cheval au cours du Solutréen, du Badegoulien et du Magdalénien.

La fouille préventive réalisée en 2022, sur une surface de près de 2 000 m², sur le site des Haut-de-Montlouis, dans la ZAC éponyme à **Montlouis-sur-Loire** (Indre-et-Loire) a révélé deux locus attribuables à l'extrême fin du Paléolithique supérieur. Le locus 1, exploré sur plus de 70 m², semble s'organiser autour d'un foyer. Il a livré plus de 4 000 silex taillés avec des densités de vestiges variables et des concentrations particulières (poste de taille, aire de rejet...) pouvant attester d'une sectorisation des activités. Parmi la trentaine d'armatures recueillies, les pointes de Malaucie et les rectangles, en proportions équivalentes, permettent de rapporter cette occupation au Laborien ancien. Situé à une vingtaine de mètres au sud-ouest du premier, le locus 2 a été fouillé sur environ 30 m² et a livré un peu moins de 1 000 pièces. Si les caractéristiques du débitage sont proches du précédent, la présence de pointes des Blanchères conduit à l'attribuer à la phase récente du Laborien. Fait exceptionnel, dans ce locus a été découvert un galet oblong, long de 7cm, portant sur une face de nombreux traits gravés dont une double série de traits parallèles. Ces tracés présentent des similitudes avec les productions artistiques de cette période, encore peu connues dans le Bassin parisien.

Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Les travaux conduits depuis 2016 par une large équipe pluridisciplinaire au sein du PCR sur les grottes de **la Roche-Cotard à Langeais** (Indre-et-Loire), désormais classées au titre des Monuments Historiques, portent sur les manifestations pariétales et leur contexte. Il s'agit essentiellement de tracés digitaux, mais aussi de quelques ponctuations d'ocre, appliqués sur les parois. La localisation de ces figurations pariétales au sein de la grotte ne semble pas aléatoire et une organisation d'ensemble des différents panneaux paraît perceptible. La disposition et le rythme des panneaux successifs pourraient être mis en relation avec le cheminement dans la cavité. Ces recherches ont abouti à la publication d'un long article en juin 2023 dans la revue *PlosOne* « *The earliest unambiguous Neanderthal engravings on cave walls: La Roche-Cotard, Loire Valley, France* » présentant les plus anciennes manifestations pariétales connues au monde, datées d'au moins 57 000 ans.





Langeais (Indre-et-Loire), grotte de la Roche Cotard : tracés digitaux des panneaux triangulaire et rectangulaire, datés du Paléolithique moyen (© J.-C. Marquet)

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Dans le Loiret, à **Boisseaux**, une des deux fouilles réalisées en 2022, avant l'implantation d'une plateforme logistique, a porté sur deux secteurs de 500 m² chacun et distants de 200 mètres qui ont livré des petites concentrations de silex taillés comprenant des armatures, des micro-burins et une production lamellaire, attribuables au Premier Mésolithique (vers 8 000 av. J.-C.). Les variations observées entre les deux secteurs, par exemple sur les proportions de silex chauffés et d'outils, pourraient signaler des aires dédiées à des activités différentes.

La fouille effectuée en 2023 au sein de la **ZAC Val ouest à Orléans** (Loiret), en rive gauche de la Loire, a permis d'identifier plusieurs pôles d'occupation des périodes épi-paléolithique et mésolithique, entre 10 000 ans et 7 500 avant J.-C., avec des nappes de silex taillés et des foyers. L'analyse stratigraphique et spatiale a permis de montrer le bon état de conservation du site et la présence de deux phases d'occupation bien distinctes, séparées par un apport d'alluvions stériles. Ces résultats constituent un apport majeur pour la connaissance des toutes premières occupations humaines structurées dans la plaine alluviale de la Loire.

Un nouveau bâtiment de tradition danubienne a été découvert en 2021 au cours de la fouille d'un établissement agropastoral antique dans la ZAC du Bois Gaulpied à **Bléré-Sublaines** (Indre-et-Loire), où plusieurs maisons de cette période avaient été découvertes en 2012-2013. Partiellement détruit par les aménagements gallo-romains, notamment un large fossé, il mesure 21 m de longueur pour 5,5 m de largeur et les fosses latérales ont livré un mobilier attribuable au Villeneuve-Saint-Germain. Cette implantation constitue toujours la plus méridionale pour ce Néolithique ancien d'obédience rubanée.

La fouille programmée sur la minière de silex de **Lisle** (Loir-et-Cher) a révélé une très forte densité de mobilier lithique dans les colluvions de versant relevant des différentes phases de la chaîne opératoire de fabrication de lames de hache (dégrossissage, mise en forme, façonnage et régularisation). Quelques blocs testés ont aussi été recensés, ainsi qu'une vingtaine d'outils sur éclat, 11 ébauches et 10 préformes. Plusieurs fosses apparues sous ces niveaux sont en cours de fouille. La plus grande mesure 2 m de diamètre et est comblée de rejets directs de restes de taille, la fraction fine étant bien représentée. Le fond d'une seconde a été atteint à 1,75 m de profondeur. Elle entame les argiles du substrat contenant des rognons de silex,

confirmant ainsi l'extraction de cette matière première. Son comblement témoigne de l'alternance de phases de rejet en masse de restes de taille et de phases d'abandon, avec des couches très argileuses, pauvres en mobilier, résultant de la dégradation des parois. L'étude technologique du mobilier a mis en évidence une faible représentation des éclats de dégrossissage et de mise en forme, ce qui pourrait indiquer une préparation succincte des blocs ou leur transport. Le façonnage est bien représenté ainsi que les éclats de régularisation, qui sont les plus nombreux, ces dernières étapes semblant prépondérantes, avec également 13 ébauches et une hache taillée.

Deux sépultures néolithiques ont été découvertes en 2021 dans la partie nord de l'emprise de la fouille d'un vaste établissement rural gaulois et antique à **Artenay** (Loiret). La première contenait un individu en position fœtale, couché sur le côté gauche. Un bois de cerf perforé se trouvait au niveau des membres supérieurs et une hache polie, emmanchée dans une gaine en bois de cerf, se situait sous le crâne. La seconde tombe renfermait un individu déposé sur le dos, avec les membres inférieurs légèrement repliés sur le côté droit, sans mobilier d'accompagnement. Leurs datations sont en cours.

Axe 5 : Les âges des métaux

La campagne 2021 de la fouille programmée conduite autour de la « butte de César » à **Amboise** (Indre-et-Loire) a notamment porté sur le tertre éponyme. Des sondages, complétés par des analyses géomorphologiques et anthracologiques et des datations, ont confirmé l'hypothèse d'un tumulus princier érigé au 1^{er} âge du Fer, puis réaménagé aux 4^e et 5^e s. Une palissade constituée de poteaux non jointifs, peut-être destinée à retenir la masse de terre, ceinturait le tertre, probablement recouvert de mottes de gazon.

Une vaste nécropole de la fin de l'âge du Bronze a été fouillée en 2023 sur près de 4 ha en préalable de l'exploitation d'une carrière à **Neuvy-en-Sullias** (Loiret). Elle comportait douze enclos funéraires de 7 à 15 m de diamètre et vingt dépôts de crémation en fosse en dehors des enclos. Les dépôts de vases sont bien conservés, accompagnés parfois d'éléments de parures dont des perles en or. La seconde tranche de fouille en 2024 a porté sur l'habitat contemporain, qui a notamment livré plusieurs grandes fosses contenant des centaines de kilo de céramique, constituant le corpus le plus important de la région pour cette période.



**Neuvy-en-Sullias (Loiret),
sépulture par crémation
de la fin de l'âge du
Bronze
(© A. Delalande - Evéha)**

La fouille préventive d'une emprise de 8 ha au sein de la zone d'activités d'Artenay-Poupry (Loiret), engagée en 2020 s'est achevée au cours de l'été 2021. Elle a permis d'étudier un vaste complexe agricole, occupé du second âge du Fer jusqu'au haut Empire. Il est constitué de deux très vastes établissements respectivement de 7 200 m² et 4 300 m² caractérisés par de puissants fossés (l. : 7 m ; p. : 2,50 m) délimitant des espaces où une première génération de bâtiments (greniers, étables, habitat ...) a été édifée sur de gros poteaux porteurs. À partir du II^e siècle de notre ère, l'apparition d'architectures en pierre, notamment dans la partie méridionale du site, correspond à une nouvelle organisation de l'établissement. La présence d'un mobilier archéologique spécifique (couteaux, forces, fusaïoles, pesons, éléments de tabletterie ...) et de structures caractéristiques (fours ...), pourrait indiquer que le site d'Artenay a été le cadre d'activités agropastorales importantes, assurant la prospérité de son propriétaire vraisemblablement de haut rang. C'est ce que semble indiquer la présence sur le site d'un mobilier archéologique de qualité (éléments de parures, céramiques peintes...) et d'un exceptionnel fragment de statue sculptée dans un bloc calcaire qui figure un personnage portant un bracelet de bras torsadé avec les mains ouvertes sur le torse, et dans le dos, deux cervidés affrontés. La statuaire gauloise est rare en France, celle d'Artenay n'a pas d'équivalent en région Centre-Val de Loire. Ainsi, les nouvelles données réunies sur l'évolution de l'habitat et l'organisation de l'espace rural au second âge du Fer, grâce à cette opération, vont permettre d'intéressants rapprochements avec des sites de cette nature constituant un corpus au sein duquel figurent de vastes établissements comme ceux de Meung-sur-Loire (Loiret) ou de Batilly (Loiret).



Artenay (Loiret). Sculpture du second âge du Fer. Vue de face : personnage portant un bracelet de bras torsadé avec les mains ouvertes sur le torse ; vue de dos : deux cervidés affrontés (© Inrap).

Un vaste site protohistorique a été exploré en 2022 sur plus de 7 ha à **Boisseaux** (Loiret). Les vestiges datés du Hallstatt final à La Tène finale (5^e au 2^e s. av. J.-C.) s'organisent au sein d'un ensemble de fossés parcellaires, qui sans être organisés en enclos distincts, regroupent des ensembles cohérents. Seulement une douzaine de bâtiments, dont un à abside couvrant plus de 40 m², a pu être observée au cours de la fouille, au sein des dizaines de trous de poteau. Plus de 350 silos ont été fouillés, pour certains regroupés dans des secteurs très denses. Les volumes de stockage des céréales sont très variés, de moins de 1 m³ jusqu'à 30 m³ peut-être en relation avec les différentes phases d'occupation. Les activités sont également diversifiées comme l'attestent les mobiliers (textile, parure, armement...). Des dépôts d'animaux complets ont également été découverts ainsi que 11 squelettes humains, dont 9 dans des silos.



Boisseaux (Loiret) : sépultures installées dans deux silos de l'âge du Fer (© A. David, Evéha)

En 2024, à l'occasion de la fouille d'un site médiéval sur la déviation de **Villedieu-sur-Indre** (Indre), ont été découvertes 13 fosses alignées nord-sud sur une cinquantaine de mètres de longueur, renfermant au total 37 chevaux. Les datations indiquent qu'elles se situent entre la fin de la Tène et la conquête romaine. La fouille se situe à proximité du Camp de César, oppidum gaulois de la fin du second âge du Fer, entouré de nécropoles protohistoriques, marquées par des tumulus. Villedieu-sur-Indre est considéré par ailleurs comme un *vicus* antique, sur le tracé de la voie romaine reliant Argentomagus à Leprosum (Levroux). Après avoir été tués, les chevaux ont été déposés avec soin dans de grandes fosses. La plus importante renfermait 10 individus, sur deux niveaux. Les autres contenaient 2 à 3 chevaux, ainsi que 2 chiens. Il s'agit toujours de jeunes mâles adultes, entre 4 et 6 ans, issus d'un élevage, sans doute destinés à sélectionner des montures pour des cavaliers. Ces vestiges exceptionnels renvoient à des pratiques culturelles attestées à la fin de la période gauloise, notamment en Auvergne, près des oppidums de Gergovie et Gondole. Sur ce site, huit cavaliers avaient été enterrés avec leurs chevaux, sur deux rangées.



Villedieu-sur-Indre (Indre) : une des 13 fosses renfermant des chevaux gaulois sacrifiés (© Inrap)

Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

En périphérie sud de la ville antique de **Chartres-Autricum** (Eure-et-Loir), la fouille se poursuit sur le vaste sanctuaire de saint-Martin-au-Val aménagé au bord de l'Eure, sur plus de 10 ha, à la fin du 1^{er} siècle et au début du 2^e siècle de notre ère. Depuis 2011, un programme de recherches est conduit sur le site par le service archéologique de Chartres Métropole, avec un important soutien financier de la Drac CvdL. Il a permis notamment la découverte d'une fontaine monumentale, située en façade est du sanctuaire, comprenant un grand bassin quadrangulaire orné de marbre blanc. Fait exceptionnel, la nappe phréatique a permis la conservation de nombreux éléments en bois, en partie calcinés. Les archéologues ont pu reconstituer un plafond à caissons en bois peints et sculptés. La seule découverte d'un plafond similaire provient du site de la *villa de Telephus* à Herculaneum en Italie.

En 2022, les fouilles ont révélé l'existence de deux autres bassins. La fontaine monumentale était constituée d'un bâtiment avec 3 bassins : le bassin central qui devait servir pour les ablutions des pèlerins et deux bassins d'ornementation de part et d'autre, tous deux entourés de galeries en bois aux plafonds richement décorés.



Chartres (Eure-et-Loir). Sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val. À gauche, À droite, les deux nouveaux bassins découverts en 2022 (© B. Bazin Chartres Métropole et Drac CVL)

À **Chartres**, la fouille réalisée en 2023 **49 rue Faubourg de la Grappe** a permis d'identifier un tronçon du grand fossé à talus qui délimitait l'espace urbain antique dans un secteur où la convergence de deux voies importantes suggère une probable entrée de la ville. La fouille a montré la présence d'une importante zone de carrières d'extraction de calcaire en galeries dont l'activité se poursuivait jusqu'à la fin du Haut Empire. La carrière a servi également comme lieu d'inhumation de nouveaux nés dans des vases funéraires (pratique de l'enchytrisme) au cours du Bas Empire (entre 150 et 250 ap. J-C). Avec plus de 80 vases funéraires identifiés et prélevés, ce site est similaire à la zone d'inhumation installée dans les remblais des carrières du site de la rue de Reverdy plus au nord-ouest, fouillé en 2018.



Chartres (Eure-et-Loir) Faubourg La Grappe. Vases funéraires gallo-romains, contenant des sépultures d'immatures, découverts dans les remblais de la carrière (© J. Viret – Chartres métropole)

Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Les travaux de reprises des données en vue de leur publication se sont poursuivis sur la nécropole de **Tavers** (Loiret) dans le cadre du projet collectif de recherches sur l'Antiquité tardive en région centre (Antarec). Utilisée à partir du IV^e s., elle comportait plus de 500 tombes découvertes au cours du 19^e s. et pendant les fouilles conduites dans les années 1970 et 1980.

Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Un projet collectif de recherches a été engagé pour préparer la publication des opérations archéologiques conduites sur l'abbaye de **Noirlac à Bruère-Alichamps** (Cher) ces dix dernières années. Dans ce cadre, des prospections ont été réalisées dans le Bois de Meillant pour établir le lien entre les vestiges de traitement du minerai de fer découverts au sein de l'abbaye et les indices de son exploitation dans les environs. Plusieurs concentrations de fosses d'extractions et une cinquantaine de ferriers ont été identifiés, se rapportant pour certains à la période médiévale.

La fouille de la **ZAC Beaumont à Tours** (Indre-et-Loire) s'est déroulée d'abord en 2019-2020 pour la première phase sur 4,5 ha, puis en 2022-2023 pour la seconde sur environ 2 ha. L'abbaye de Beaumont-les-Tours (Indre-et-Loire) a été érigée au tout début du XI^e s. à la périphérie sud de la ville de Tours sur une petite butte naturelle dans la plaine inondable au sud de Tours entre Loire et Cher. Cet espace était occupé du IX^e au X^e s par la frange orientale du village de Beaumont et sa nécropole. L'état originel de l'abbaye est fortement altéré par les reconstructions des XV^e-XVI^e s. Elle est définitivement abandonnée, vendue, puis détruite à la fin du XVIII^e s. Son emplacement est occupé dès le début du XX^e s. par une importante caserne militaire qui sera désaffectée en 2013. Il s'agit d'un exemple quasiment unique en Europe de vestiges d'une abbaye pouvant être étudiés dans leur intégralité, non seulement les lieux dédiés

à l'espace monastique (église, cloître), mais aussi les lieux de vie et de travail (logis abbatiaux, cuisines, celliers, lavoir, jardin et dépendances), les aménagements techniques (canalisations, glacières, puits, latrines...). Différents espaces funéraires ont été identifiés entre les IX^e et XVIII^e s. (cimetière villageois, cimetière des sœurs et cimetière des converses), avec plus de 1 300 inhumations fouillées. Outre l'histoire de l'évolution de l'abbaye depuis sa création en 1002 jusqu'à son démantèlement à la révolution, la fouille a permis de recueillir les premières informations sur le village méconnu de Beaumont, avec son église et son cimetière.



Tours (Indre-et-Loire), casernes Beaumont : sépulture accompagnée de nombreux vases à encens dans le chœur de l'église abbatiale (© Philippe Blanchard, Inrap)

Le projet de refonte de la présentation du trésor de la cathédrale de **Chartres** (Eure-et-Loir) dans la **chapelle Saint-Piat** a été accompagné en 2021 par une étude de bâti. Elle a montré que sa construction, entreprise en 1324, était homogène, que les différences entre les travées (largeur, ouvertures) relevaient d'un changement du programme architectural initial et que les deux tourelles encadrant le chevet étaient bien contemporaines de l'ensemble.

Axe 9 : Le phénomène urbain

Le programme de recherche sur les **peintures murales de Chartres-Autricum** s'est poursuivi dans le cadre d'une nouvelle opération triennale sur cet ensemble exceptionnel de plus de 100 sites recensés au sein de la ville antique, l'un des plus importants de la Gaule du Nord. L'étude des abondants restes de la fouille préventive conduite au 19-21 rue des Vieux Capucins a révélé un décor attribuable au début du 2^e s., mis en œuvre sur un mortier de sable et de chaux et un support terreux. L'examen des nombreux graffitis sur les décors peints de l'îlot Casanova-Nicole a mis en évidence une grande variété de thèmes, le principal étant consacré aux gladiateurs. Des analyses ont été engagées sur les boulettes de bleu égyptien en vue d'identifier leurs provenances.

Un programme de publication des fouilles menées depuis 1989 sur le plateau des Mersans, au cœur de la ville antique d'**Argentomagus** a été initié en 2017. L'objectif est de retracer l'histoire de quatre îlots urbains du centre de l'agglomération du 1^{er} s. av. J.-C. au 4^e s. après J.-C. Il s'agira de la première publication archéologique, très attendue, synthétisant les connaissances sur ce secteur de la ville. La première partie de l'ouvrage concernant la présentation des

données archéologiques et le cadre chronologique est achevée. L'année 2023 a été consacrée aux études spécialisées et à la rédaction des chapitres sur l'analyse de la dynamique urbaine et la mise en perspective historique. La fouille pluri-annuelle sur le temple 4 et le bâtiment dénommé "domus de Sergius Quintus Macrinus" dans le centre urbain d'*Argentomagus*, à proximité du musée, est consacrée à l'étude d'un fanum et d'un ensemble bâti dont la fonction n'est pas encore clairement définie (*domus* ou *schola* ?). Ces constructions s'intègrent dans la partie méridionale d'un îlot bâti situé immédiatement à l'ouest du forum. Les résultats des campagnes de fouilles précédentes ont déjà largement contribué à renouveler la connaissance de cet ensemble dont les états d'aménagement successifs ont été distingués et dont la chronologie précise a été établie. Ils ouvrent par ailleurs de nombreuses pistes de recherches tant sur les pratiques religieuses que sur certaines activités mises en évidence sur le site, notamment avec la présence de nombreux déchets métallurgiques issus de forge.

Au nord-ouest du château de **Blois** (Loir-et-Cher), mais juste à l'extérieur de l'enceinte du 13^e s., la fouille de l'**îlot Saint-Vincent** a permis d'étudier une importante stratigraphie urbaine sur plus de 5 m d'épaisseur, à l'emplacement de l'ancienne vallée de l'Arrou. La fouille préventive conduite par une équipe de l'Inrap sur une surface de 4 000 m² s'est étalée sur une année entière d'octobre 2021 à octobre 2022. Quelques rares vestiges attestent une occupation dès le Haut-Empire, précédant l'implantation d'un habitat carolingien au cours des 9^e et 10^e s., comportant des fonds de cabane et des silos, accompagnés de dépotoirs implantés au bord d'une voie, située à l'emplacement de l'actuelle rue du Pont du Gast. Un faubourg s'installe au cours des 12^e-13^e s., de part et d'autre de la voie de circulation, un réseau dense de maisons sur caves se développant ensuite à l'ouest, au cours des périodes médiévale et moderne. Les nombreuses transformations qu'a connues la ville de Blois à l'avènement de Louis XII, ont concerné également la vallée de l'Arrou. Après des travaux de remblaiement, des jardins royaux sont aménagés et, au début du 16^e siècle, un jeu de paume est construit. La fouille a mis en évidence deux états successifs de l'édifice : le premier, bordé d'une seule galerie à l'est, mesure 26 m de longueur par 6 m de largeur, tandis que le second, de 30 m par 9 m, présente 3 galeries. Au 17^e s., l'installation de la confrérie des Jésuites entérine le phénomène de constitution de vastes parcelles à l'est de la rue, caractéristique, qui perdura jusqu'à nos jours.



Blois (Loir-et-Cher), ZAC Saint-Vincent :
vue d'ensemble de la fouille
(© D. Josset, Inrap)

Le projet collectif de recherches intitulé « **Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours** » poursuit l'élaboration de la synthèse des travaux conduits en archéologie urbaine, intégrés dans leur environnement. Les années 2023 et 2024 ont été plus particulièrement consacrées à la préparation du manuscrit concernant les ouvrages de franchissement de la Loire depuis la fin de l'époque gauloise, en lien avec le développement de la ville à l'Antiquité puis au Moyen Âge.

Les fouilles sur le site de l'ancien hôpital d'**Orléans** (Loiret) conduites de 2022 à 2024 précèdent l'aménagement de la **ZAC Carmes Madeleine**. Elles ont permis de documenter l'organisation de l'espace depuis la période gallo-romaine. Dans un premier temps, il est structuré par un chemin longeant un mur parcellaire dont le tracé a été suivi sur plus de 100 m. Entre le II^e et le III^e siècle, une nécropole s'installe le long de cet axe, du côté ouest. Au Moyen Âge, la zone fouillée était en dehors de la ville, en partie occupée par le couvent « les Vieux Carmes », fondé au XIII^e s. Une partie de son cimetière a été mise au jour, avec des inhumations datées du XIV^e s. La poursuite de l'intervention dans les îlots 1 à 5 a permis de confirmer la présence du grand mur parcellaire gallo-romain et de découvrir les premiers éléments maçonnés du couvent des Vieux Carmes. Des caves appartenant des maisons médiévales et modernes le long de la rue des Croix de Bois ont également été découvertes.



Orléans (Loiret), ancien hôpital Madeleine. : sépulture de la fin de l'Antiquité (© C. Millereux - Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

L'aménagement de la **place Cujas** à **Bourges** (Cher) a fait l'objet d'un premier diagnostic en 2022 concernant la mise en place d'un réservoir d'eau, suivi d'une opération de fouille réalisée entre janvier et août 2024. Elle a permis de mettre au jour un ensemble bâti d'époque moderne ayant livré deux caves ainsi que plusieurs structures de type citerne, latrines ou puisards, ainsi que des niveaux médiévaux regroupant plusieurs bâtiments, des niveaux de voirie avec des traces d'ornières, que le mobilier recueilli permet de dater autour des XII^e et XIV^e s. Des niveaux de « terres noires » apparaissent sous cette voirie, au sein desquelles sont conservées des séquences d'occupation et/ou circulation datée du haut Moyen Âge. À différents endroits de la fouille, là où la stratigraphie n'a pas été impactée par des constructions des périodes moderne

et contemporaine, des niveaux plus anciens ont été conservés, datés par le mobilier céramique, de la période antique (bâtiment, foyer, fosses, niveaux de circulation) et laténienne (probable bâtiment sur poteau). Cette opération a donc permis d'observer sur une profondeur de 4,50 m toute la stratigraphie de la place, depuis le second âge du Fer jusqu'à la période moderne.

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévale et moderne

La fouille conduite dans la ZAC de la Clairière à **Boigny-sur-Bionne** (Loiret) a porté sur près de 3 ha, en deux phases successives, en 2019 puis 2021. L'occupation débute au Hallstatt C-D avec plusieurs fosses renfermant un riche mobilier céramique témoignant de la présence d'un habitat de type ouvert. Un établissement agro-pastoral délimité par un enclos et comprenant notamment un grand bâtiment à parois déportées, se développe ensuite à La Tène finale. Ses traces sont en partie oblitérées par l'implantation d'une vaste *villa* au I^{er} s. ap. J.-C. La *pars urbana*, partiellement dans l'emprise, a connu plusieurs réaménagements successifs jusqu'au milieu du II^e s. Un grand bâtiment de plus de 500 m², probablement doté d'un étage, occupait le nord de la *pars rustica*, ainsi que d'autres constructions et une grande fumière. Plusieurs fours renvoient à une activité de chaufournier. Une dernière occupation des lieux est attestée du 7^e au 10^e s. Le diagnostic réalisé sur la 3^e tranche de la ZAC a livré, 150 m au nord-ouest, un grand four à chaux daté de l'Antiquité tardive et qui renfermait encore une vingtaine de blocs architecturaux et lapidaires pouvant provenir du démantèlement de la grande *villa*.

Le site de Mougou, à **Crouzilles** (Indre-et-Loire) correspond à une agglomération secondaire antique de la cité des Turons, caractérisée notamment par une activité artisanale majeure de production de poterie. Connu depuis le XIX^e s., il a fait l'objet de nombreuses opérations de sondages, de fouilles et surtout de prospections dont une synthèse a été établie dans le cadre d'un projet collectif de recherches conduit de 2014 à 2018. Une nouvelle fouille pluriannuelle engagée en 2023 entre les deux voies antiques orientées est-ouest desservant les ateliers de potiers a révélé des occupations principalement du haut-Empire, comprenant un mur de clôture, plusieurs bâtiments et trois fours inédits. Le plus grand mesure plus de 2,50 m de diamètre.



Crouzilles (Indre-et-Loire)
Mougou. Vue de la sole du
laboratoire d'un four de
potier gallo-romain
(© P. Salé - Inrap)

À **Sceaux-du-Gâtinais** (Loiret), le projet de construction du musée sur le site a nécessité la réalisation d'une fouille préventive en 2023, par le groupement Service archéologique du département du Loiret / Inrap. En amont de son lancement une prospection géophysique au

géo-radar a été effectuée et ciblée sur la zone nord de la vallée du Préau, objet des futurs aménagements. La prospection, d'un remarquable degré de précision, a révélé un excellent état de conservation des vestiges de l'ensemble monumental temple-théâtre et aux abords immédiats. La fouille, sur près de 6 000 m², a été l'occasion de documenter un îlot urbain inédit, particulièrement bien conservé, au nord de l'ensemble monumental, ainsi qu'une trame viaire dans laquelle s'insère cet îlot. Les premiers éléments de chronologie relative montrent une structuration initiale de l'espace durant la première moitié du Haut-Empire, matérialisée par un long fossé oriental nord-sud. Elle s'accompagne de grands terrassements liés à l'extraction de matériaux sableux et calcaire pour la construction, mais la mise en place des parcelles à destination d'habitations n'interviendrait qu'à partir du II^e siècle. Six caves de bâtiments ont été identifiées dont trois directement sur rue au sein de l'îlot dont le cœur est laissé libre de constructions, tout au moins maçonnées. L'une de ces caves présente un dispositif inédit de deux doubles niches superposées. L'îlot bâti évolue au cours du II^e et III^e s., marqués par des phases d'incendies. La fouille a également permis de confirmer le tracé de la rue nord-sud qui longe la vallée sur un linéaire de 550 m (dont l'actuel chemin de la Ruelle en reprend partiellement le tracé) et la mise en évidence de vestiges de constructions et d'aménagements relevant tantôt de l'espace public avec la voirie, tantôt de l'espace supposé privé de part et d'autre de cet axe qui dessert un autre îlot urbain au nord, qui a révélé une partie d'un balnéaire avec hypocauste appartenant à une habitation. Ces résultats ont ainsi profondément renouvelé l'état des connaissances sur le secteur septentrional de la ville antique d'*Aquae Segetae*.



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) : cave gallo-romaine présentant des niches superposées (© J. Spiesser Service archéologie préventive du Loiret)

Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940 et resté dans le domaine privé depuis sa construction, le château médiéval de **Mez-le-Maréchal à Dordives** (Loiret) qui a

jusqu'ici échappé à toute étude archéologique et architecturale approfondie, est l'objet d'une importante fouille programmée. L'état de conservation remarquable de la plus grande partie des élévations, fournit l'opportunité d'examiner dans le détail un monument dont le plan, les modes et les techniques de constructions, pourraient avoir inspiré d'autres édifices militaires prestigieux, caractéristiques de l'architecture philippienne. Implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, l'ensemble est dominé par une tour-maîtresse construite par Robert III Clément dans la seconde moitié du XII^e s. Conservée sur plus de 16 m de haut avec des aménagements résidentiels étagés et surmontée par un niveau daté du XIII^e s., elle prend place au centre d'une enceinte de 60 m de côté. Attribuée au début du XIII^e s. à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe Auguste, cette dernière vraisemblablement contemporaine de celle du château du Louvre, est dotée de quatre tours d'angle dont deux conservent leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages. Au sommet de la jonction de la tour nord-ouest et des courtines ouest et nord, deux paliers distribuant quatre volées de marches incluses dans l'épaisseur des murs, assurent indépendamment l'accès à la salle militaire du niveau 2 et au niveau 3 sommital de la tour, tout en conservant la continuité du chemin de ronde périphérique. Contrairement aux parements extérieurs du monument, composés de calcaire lacustre, l'élévation intérieure de la courtine ouest est constituée de calcaire de Souppes, de silex et de poudingue, dont l'étagement témoigne de la progression et des difficultés d'approvisionnement du chantier. L'importante étude archéologique du bâti de ce site d'exception est accompagnée d'une solide étude des sources qui concernent les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez, ainsi que les archives privées du château, jusqu'ici inexploitées.

Deux fouilles ont été réalisées dans le cadre de la restauration de châteaux classés Monuments historiques dans le département du Loir-et-Cher. À **Vendôme**, des opérations complémentaires ont porté sur le front oriental des remparts et la tour de Poitiers, les fronts est, nord et sud, ainsi que sur le châtelet et les tours 8 et 9. L'étude archéologique du bâti engagée sur la tour maîtresse et la chemise du château de **Montrichard** s'est poursuivie en 2023. Un des pans de la chemise a subi des modifications importantes lors de l'aménagement d'un logis à deux niveaux à la fin du Moyen Âge, avec notamment l'installation sur son parement sud de deux grandes cheminées, richement décorées.



Montrichard (Loir-et-Cher) Château. Détail du décor d'une cheminée du logis de la fin du Moyen Âge (© J.-B. Vincent - Archeodunum)

La poursuite des travaux de restauration des courtines de la forteresse de **Loches** (Indre-et-Loire) a concerné le front sud doté de trois petites tourelles pleines, renforcées ultérieurement par trois tours en amande. Le diagnostic réalisé en 2021 a mis en évidence 6 phases principales d'aménagement. La plus ancienne correspond à l'enceinte initiale à tourelles semi-circulaires, dont la datation pourrait remonter à la seconde moitié du 12^e s., en concordance avec certains textes. Cette enceinte est marquée par de nombreux trous de boulet, probables stigmates des sièges de 1194 ou de 1204, qui avaient ouvert une large brèche de 10 m de largeur, rapidement réparée. Les étapes ultérieures renvoient à la construction des tours en amande, puis d'un nouveau parapet et enfin d'une porte à pont-levis au 16^e s.



Marseilles-Lès-Aubigny (Cher). Vue des deux épaves dans le lit de la Loire (© A. Dumont - DRASSM)

Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce

Les recherches conduites dans le **lit de la Loire**, tant sous la direction d'A. Dumont que de V. Serna, ont attiré l'attention sur la dégradation croissante des vestiges, liée aux périodes de basses eaux prolongées, résultant du changement climatique. Les observations faites en 2022 étaient particulièrement alarmantes, notamment pour l'épave médiévale de Veuzain-sur-Loire (Loir-et-Cher), les pêcheries de Saint-Père-sur-Loire (Loiret) pouvant remonter au 13^e s., ou encore l'épave d'un chaland naufragé en 1795 à Langeais (Indre-et-Loire). Des sondages ont été réalisés en 2023 et 2024 en Loire sur les épaves de **Marseilles-Lès-Aubigny** (Cher). Située à proximité l'une de l'autre, la première est datée de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne et la seconde serait moderne ou contemporaine.

Recherche archéologique en Île-de-France : bilan chiffré et résultats significatifs de l'année 2024

Par Stéphane DESCHAMPS
Conservateur régional de l'archéologie

	Île-de-France	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2376	
Diagnostics prescrits	166	412,24
Fouilles prescrites	22	16,02
Diagnostics réalisés	105	
Fouilles réalisées	26	
Programmé	Nb	
Fouilles	20	
PCR	9	
PT	6	
PI	8	
SD	3	
OPP	4	
Relevés art rupestre	1	

1. Archéologie préventive

L'année 2024 montre une légère augmentation du nombre de dossiers soumis au préfet de la région au titre de l'archéologie préventive (+ 7,02 %). Ces dossiers ont nécessité la prescription de 166 diagnostics archéologiques, ce qui constitue un taux de prescription (6,98 %) assez proche du taux de prescription de l'année précédente (7,02 %), et de la moyenne sur ces dix dernières années (7,07 %). En revanche, les surfaces ayant fait l'objet d'une prescription accusent de nouveau une baisse par rapport à l'année 2023 (- 14,56 %). Sur une période de six années (2019-2024), la surface moyenne des diagnostics prescrits a ainsi baissé de 26,62 %. Ainsi que nous l'avions évoqué en 2023, cette diminution tendancielle se confirme en 2024, avec une moyenne de 66,64 % des prescriptions portant sur des surfaces inférieures à 1 ha (72 % en 2023) et 54,4 % concernant des emprises inférieures à 5000 m² (60,1 % en 2023). Cette tendance est sans aucun doute à mettre en relation avec la loi du 22 août 2021 dite « Climat et résilience » et son objectif progressif de zéro artificialisation nette (ZAN). Les dossiers affectant de larges emprises sont de moins en moins nombreux au profit d'un recentrage de l'aménagement vers les cœurs de ville ou leurs périphéries, ainsi que vers les anciennes friches industrielles. Nous ne reviendrons pas dans le détail sur les points déjà évoqués en 2023, mais ce changement typologique de l'aménagement du territoire n'est pas sans conséquences sur la consommation des journées – hommes affectés aux opérations de diagnostic. Les projets de moindre surface sont davantage consommateurs de moyens et sujets à différentes difficultés

techniques et opérationnelles (accessibilité, pollutions...). Sur un plan scientifique, ce recentrage progressif de l'aménagement vers les centres urbains et leurs périphéries devrait progressivement enrichir notre connaissance pour des périodes plus récentes (Antiquité, périodes médiévale et moderne), au détriment des périodes plus anciennes plus facilement accessibles sur de vastes emprises. En corollaire, cette évolution typologique de l'aménagement du territoire interroge notre politique de ZPPA qui va nous conduire à une révision de ces zonages pour chaque département, hormis la ville de Paris. Les zones de saisine, imparfaitement déployées, vont devoir être réinvesties pour faire face à cet enjeu de densification.

Vingt-deux fouilles préventives ont été prescrites totalisant une surface de près de 16 ha et 26 ont été réalisées en 2023. Nous avons déjà relevé en 2023 une diminution du nombre de fouilles prescrites par rapport à 2022 (- 15,5%), ainsi qu'une diminution des surfaces prescrites (- 19,3 %). Cette tendance se confirme en 2024, avec une diminution de 14 % du nombre de fouilles prescrites et de 14,56 % en considérant les surfaces.

25 marchés de fouilles préventives ont été conclus en 2024, pour un montant total de 17,92 M€. 76 % de ces marchés ont été attribués à l'Inrap (contre 68 % en 2023), 16 % à des opérateurs privés (24 % en 2023) et 8 % à des services archéologiques de collectivités, comme en 2023. Les surfaces cumulées des fouilles préventives ayant fait l'objet d'un examen préalable des offres en 2024 se situent à hauteur de 31,2 ha en 2024, ce qui montre une légère augmentation par rapport à 2023 (26 ha)



Saint-Denis (93), place Jean-Jaurès : mise au jour du bassin de l'aqueduc carolingien

Parmi les opérations significatives, on notera en 2024 la poursuite des opérations préventives liées à la restauration de Notre-Dame de Paris et le réaménagement de ses abords. Dans la cathédrale elle-même, l'Inrap a poursuivi la fouille initiée en 2023, liée à l'installation de réseaux dans les collatéraux extérieurs. Outre le radier déjà observé à la croisée, cette opération a permis de reconnaître près d'une centaine de sépultures datées entre le 13^e s. et le 14^e s. (cercueils de bois, cuves maçonnées en plâtre), ainsi qu'un ossuaire dans sa partie occidentale. La fouille ponctuelle à l'emplacement de futures trappes techniques au pied de certains piliers

a permis de documenter les fondations de la cathédrale, avec la découverte de nombreux massifs maçonnés – dont certains pourraient également relever d'un état antérieur de l'édifice.

Aux abords immédiats de la cathédrale, plusieurs zones ont fait l'objet soit de diagnostics (projet global de réaménagement du parvis), soit de fouilles (mise en œuvre de réseaux et d'installations techniques). Ces opérations ont notamment permis de mettre au jour des niveaux de voirie du premier Moyen Âge (période carolingienne) du cloître Notre-Dame, ainsi que des vestiges maçonnés appartenant aux anciennes églises de Saint-Étienne et Saint-Jean le Rond (baptistaire mentionné depuis le 6^e siècle). Parallèlement à ces opérations de terrain, les travaux de stabilisation des fragments sculptés polychromes du jubé, découverts lors de la fouille de la croisée du transept en 2022, ont été engagés. Menés sous la responsabilité d'un groupement de conservateurs-restaurateurs, ces interventions doivent être achevées dans le courant du 1^{er} semestre 2025. La numérisation des fragments, par le laboratoire MAP du CNRS, est effectuée simultanément, ce qui permettra par la suite non seulement un archivage numérique de cette documentation, mais également des projets d'anastylose.



Saint-Denis (93), place Jean-Jaurès : pouille d'une cave médiévale transformée en latrine

En 2024, la fouille préventive de la place Jean-Jaurès à Saint-Denis (93) s'est poursuivie avec la mise au jour d'occupations continues depuis le premier Moyen Âge jusqu'à la période Moderne et l'aménagement de la place du Champs de foire. On notera tout particulièrement la mise au jour de l'aqueduc carolingien, dont une partie du tracé avait déjà été reconnu, associé à un bassin, ainsi que de nombreuses caves et latrines médiévales ayant livré un abondant mobilier céramique.

Une mention particulière est également à apporter aux fouilles préventives effectuées dans le château de Versailles, et plus particulièrement celle menée dans le parterre du Midi ayant permis de reconnaître les fosses de plantation constituant la dentelle des jardins aménagés par Le Vau en 1663.



Versailles (78), fouille préventive au parterre du Midi et mise au jour de la dentelle des jardins de Louis XIV

2. L'archéologie programmée

L'activité dans le domaine de la recherche programmée se maintient à un niveau important, avec 51 opérations autorisées en 2024.

Le Paléolithique occupe toujours une place déterminante dans la recherche régionale, avec 20 % des fouilles programmées consacrées à cette période. Comme noté en 2023, le Néolithique, longtemps absent de notre programmation, réapparaît, en particulier avec la reprise des fouilles du site de Jablines (Seine-et-Marne). En revanche, les âges des Métaux demeurent singulièrement absents, hormis dans le cadre des projets collectifs de recherche ou des prospections (prospections et PCR sur les gravures de l'âge du Bronze dans le massif de Fontainebleau) et aucune opération ne concerne l'âge du Fer depuis l'interruption des recherches sur le sanctuaire d'Ablis (Yvelines). L'Antiquité demeure bien représentée avec trois fouilles programmées à Chateaubateau (Seine-et-Marne), Genainville (Val-d'Oise) et Jouars-Pontchartrain (Yvelines, opération qui concerne également la période médiévale) et trois projets de recherches menées dans le cadre de PCR et destinés à préparer des publications. On relèvera plus particulièrement deux projets pour lesquels le SRA a engagé un important soutien dans le cadre de la préparation de publications de synthèse pour les sites de l'agglomération antique Chateaubateau (Seine-et-Marne) avec deux volumes prévus dans la revue Gallia et l'agglomération de Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

Comme en 2023, la période médiévale est bien représentée dans la programmation avec 7 fouilles programmées dont deux portent sur des établissements monastiques en Seine-et-Marne (abbaye de Champbenoît à Provins et abbaye de Preuilly à Egligny) et deux sur des

nécropoles du premier Moyen Âge (nécropole des Mastraits à Noisy-le-Grand et nécropole de l'aéroport du Bourget). Quatre projets collectifs de recherches portent également sur cette période (château d'Orville, occupations de Tremblay-en-France, ateliers de potiers de Dourdan et le jubé de Notre-Dame de Paris).

Les périodes moderne et contemporaine conservent une place non négligeable, avec trois fouilles programmées dont les travaux en cours depuis plusieurs années sur le château des Gondi à Noisy-le-Roi (Yvelines) ou bien les recherches menées à Nanterre.

Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, la Drac a accompagné 11 projets en lien direct avec l'archéologie avec, comme les années précédentes, une forte dominante pour la Préhistoire en accompagnement des recherches sur les sites des Tarterêts (Corbeil-Essonnes), de Pincevent et d'Etiolles.

3. Quelques éléments significatifs de l'année 2024

Parmi les projets étroitement liés au développement de la recherche programmée, nous pouvons retenir le projet culturel de territoire intitulé « *Dans les pas des derniers chasseurs-cueilleurs dans le sud de l'Île-de-France* ». En raison d'une forte concentration de sites préhistoriques dans le sud de la région, singulièrement en Seine-et-Marne et en Essonne, ce projet vise à mettre en synergie un réseau de sites remarquables et exceptionnels autour de trois objectifs : consolider les programmes et infrastructures de recherche portant sur ces sites (certains programmes, comme à Pincevent en Seine-et-Marne, ont débuté il y a 60 ans), assurer une protection de ces sites et gisements (par exemple pour les plus de 1 500 abris ornés paléolithiques et mésolithiques du massif de Fontainebleau) et organiser une mise en valeur et médiation culturelle en lien avec les spécialistes qui étudient ces sites (Universités, CNRS) et les musées participant à ce réseau (musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours, musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye).

Inscrit au contrat de plan État-Région, ce projet bénéficie également du concours des collectivités locales concernées. Outre la poursuite des recherches sur le terrain, financées par la Drac, l'année 2024 a été consacrée à la préparation des projets nécessitant la mise en œuvre d'infrastructures liées à la protection des fouilles. L'année 2025 verra ainsi la mise en place d'une couverture pour la poursuite des fouilles sur le site d'Etiolles, puis la préparation d'une couverture pour permettre la fouille des niveaux Châtelperroniens exceptionnels du site des Bossats à Ormesson. L'étude de maîtrise d'œuvre sera également engagée pour la rénovation des bâtiments d'étude et d'accueil des chercheurs à Pincevent et l'aménagement de nouveaux bâtiments en remplacement de ceux, vétustes, à Etiolles.

Sur le site de Chateaubateau (Seine-et-Marne), ancienne agglomération romaine située sous ce village d'un peu moins de 400 habitants, la Drac assure depuis plusieurs années le financement des importantes campagnes de fouilles qui se déroulent sur cette ancienne ville romaine. La communauté de communes de la Brie Nangisienne a souhaité engager des actions de mise en valeur de ce site, et en particulier la restauration d'un sanctuaire des eaux et de l'ancien théâtre antique. La préparation de cette mise en valeur a conduit le Service régional de l'archéologie à accompagner la reprise d'un programme de fouille et d'étude sur le sanctuaire des eaux afin de mieux documenter ce monument dans le cadre de sa mise en valeur, travaux qui ont été menés en 2023 et 2024. La Drac a également financé un important travail d'inventaire de l'ensemble des collections archéologiques rassemblées au gré de plus de 40 années de fouilles et conservées dans des locaux mis à disposition par la commune. Ce travail d'inventaire (chantier des collections) était nécessaire et permettra d'accompagner la communauté de communes de la Brie Nangisienne dans sa réflexion sur la valorisation de son patrimoine culturel. Fin 2024, le

chantier des collections et le chantier documentaire ont été menés à leur terme.

D'autres réflexions et projets sont également en cours, par exemple dans les Yvelines à Jouars-Pontchartrain, avec le projet de création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans l'ancienne ferme d'Ithe. Les fouilles de cette ancienne agglomération romaine et de la ferme cistercienne d'Ithe sont financées par la Drac depuis de nombreuses années. Une association réunissant une dizaine de communes porte ainsi le projet de constitution d'un centre d'interprétation qui permettrait de présenter et de valoriser le patrimoine local et celui de cette ancienne ville antique, tout en développant les actions d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires. Comme à Châteaubateau, la Drac a assuré le financement d'un important chantier des collections qui a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France

Par Jean-Luc COLLART

Conservateur régional de l'archéologie

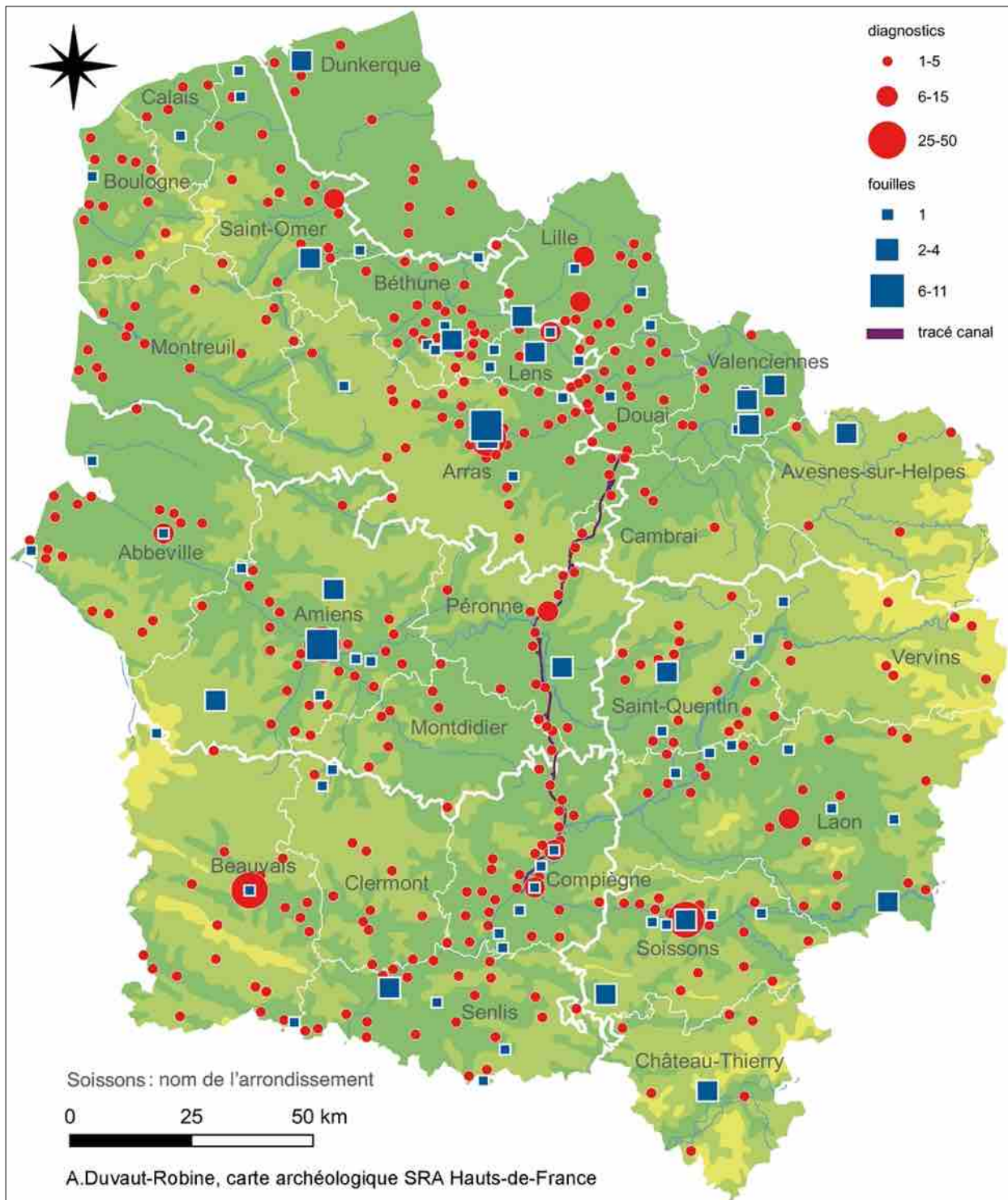
Dossiers instruits											
Année	Aisne		Oise		Somme		Nord		Pas-de-C.		Région
2021	444	4,6%	596	6,2%	863	9,0%	4266	44,5%	3407	35,6%	9576
2022	386	4,4%	513	5,8%	757	8,6%	3912	44,5%	3232	36,7%	8800
2023	415	6,0%	490	7,0%	722	10,4%	3082	44,2%	2261	32,4%	6970
2024	397	4,6%	482	5,6%	667	7,7%	4777	55,3%	2316	26,8%	8 639
Total	1 642	4,8%	2 081	6,1%	3 009	8,9%	16 037	47,2%	11 216	33,0%	33 985
Diagnostics prescrits « actifs »											
2021	32	9,7%	74	22,4%	53	16,1%	74	22,4%	97	29,4%	330
2022	51	12,3%	59	14,3%	76	18,4%	113	27,3%	115	27,8%	414
2023	34	10,1%	80	23,9%	46	13,7%	78	23,3%	97	29,0%	335
2024	41	14,4%	56	19,7%	27	9,5%	57	20,1%	103	36,3%	284
Total	158	11,6%	269	19,7%	202	14,8%	322	23,6%	412	30,2%	1363
% des dossiers faisant l'objet d'une prescription de diagnostic											
2021	7,2%		12,4%		6,1%		1,7%		2,8%		3,4%
2022	13,2%		11,5%		10,0%		2,9%		3,6%		4,7%
2023	8,2%		16,3%		6,4%		2,5%		4,3%		4,8%
2024	10,3%		11,6%		4,0%		1,2%		4,4%		3,3%
Total	9,6%		12,9%		6,7%		2,0%		3,7%		4,0%

Hauts-de-France : nombre de dossiers instruits par département, nombre de diagnostics « actifs » (somme des diagnostics prescrits desquels sont décomptés les diagnostics abrogés-annulés) et taux de prescription de 2021 à 2024. La moyenne sur 4 ans de 4 % est très basse

Le présent bilan qui couvre les années 2021 à 2024 ne reprendra pas ce qui a été développé dans les bilans annuels de 2021, 2022 et 2023. Des choix éditoriaux nationaux ont fixé pour objectif aux bilans quadriennaux de présenter la recherche archéologique préventive et programmée et la politique de publication. Il est certain que le champ de quatre années permet d'avoir une vue plus large des tendances de fond.

1. L'archéologie préventive

Au niveau des **dossiers instruits et des prescriptions de diagnostic**, est observée une stabilité relative pour les quatre dernières années. Le grand nombre de dossiers reçus à Lille est lié à un zonage intégral de l'ensemble des communes, tandis que pour Amiens, les ZPPA ne couvrent pas la totalité des communes et présentent des critères de saisie plus restrictifs. Mais cette différence très importante au niveau du nombre de dossiers instruits entre les deux parties de la région, n'a finalement qu'une influence modeste sur le nombre de prescriptions de diagnostics (si l'on se réfère à leur nombre). Néanmoins, en raison du grand nombre de dossiers reçus dans le secteur de Lille, le taux de prescription est très bas par rapport à la moyenne nationale.



Hauts-de-France : carte des opérations préventives de 2020 à 2024

La **répartition des opérations préventives** dépend en premier lieu de l'intensité de l'aménagement, qui est fortement liée à la densité de population. Les Hauts-de-France sont très contrastés de ce point de vue, avec des zones fortement peuplées (Lille, Bassin minier, sud-est de l'Oise) et des zones rurales parsemées de centres urbains. D'autre part, l'information archéologique disponible dans la carte archéologique est variable selon les secteurs. Lorsqu'elle est dense, comme dans la vallée de l'Aisne et le Douaisis, elle génère davantage d'opérations.

Diagnostics réalisés						
Année	Aisne	Oise	Somme	Nord	Pas-de-C.	Total
2021	47	42	27	50	70	236
2022	39	54	39	79	85	296
2023	37	38	52	63	52	242
2024	28	35	36	37	60	196
Total	151	169	154	229	267	970
Surfaces des diagnostics réalisés (en hectares)						
2021	99	204	66	266	147	782
2022	110	189	96	343	445	1183
2023	72	155	412	248	61	948
2024	51	250	325	321	199	1146
Total	332	798	899	1 178	852	4 059

Hauts-de-France : nombre de diagnostics réalisés par département et surfaces cumulées de ces diagnostics par région de 2021 à 2024

L'année 2024 est caractérisée par une petite baisse du nombre des **diagnostics réalisés**, mais cette baisse ne se retrouve pas au niveau des surfaces, qui varient de 800 à 1 000 ha par an sur les quatre dernières années. Sur la décennie écoulée, la tendance a été à la baisse globale de la surface en raison d'un changement de l'aménagement : les espaces ruraux sont moins sollicités et les villes ont été fortement réinvesties. Pour le milieu rural, les carrières constituaient autrefois un axe important de l'activité préventive en Picardie, mais ce n'est plus le cas depuis une quinzaine d'années. Toutefois, les travaux d'aménagement du Grand Paris et des jeux olympiques de 2024 ont intensifié l'exploitation des carrières de l'Aisne et de l'Oise. Les zones d'activité économiques (ZAC et autres) et lotissements constituent désormais les deux catégories d'aménagement qui concentrent l'activité archéologique rurale. Mais elles sont affectées par une baisse. Il faut savoir que des centaines d'hectares de ZAC, suivis sur le plan archéologique, attendent toujours un aménageur. Néanmoins, quelques-unes font encore l'objet d'investigations, car la perspective du zéro artificialisation nette (ZAN) a dynamisé certains aménageurs publics. Les lotissements ont été affectés ces récentes années par la conjoncture économique et l'augmentation des taux d'intérêt, mais ils restent nombreux dans le Nord. La région a été très impactée par les éoliennes : elle en compte le plus grand nombre sur le plan national. La vague des méthaniseurs forte en 2021-2022 s'est nettement ralentie, mais les projets de parcs photovoltaïques et agrivoltaïques se multiplient. Un suivi archéologique intégral est impossible et les interventions archéologiques sont nécessairement sélectives. En parallèle, l'activité d'archéologie préventive s'est déplacée vers les villes en raison de la politique de densification urbaine mise en œuvre par les pouvoirs publics. Ainsi, les très nombreuses friches liées au passé industriel des Hauts-de-France, sont progressivement reconverties en espaces urbains (le plus souvent d'habitat). Plusieurs programmes publics ont stimulé la rénovation des espaces urbains et de l'habitat dégradé (*Action cœur de ville, petites villes de demain*). Les réseaux de chaleur se multiplient ainsi que les points d'apport volontaires (PAV).

Cet accroissement significatif des diagnostics urbains explique en partie les difficultés de mise en œuvre qui sont observées ces dernières années. Les diagnostics en milieu stratifié mobilisent des moyens beaucoup plus importants (rapportés à la surface, cf. dans les bilans annuels de l'Inrap, la progression importante du nombre de j/h mis en œuvre par hectare, en quelques années) et les financements ne sont pas à la hauteur de la dépense. Les services de collectivités, nombreux dans les Hauts-de-France, prennent une part importante des diagnostics (de l'ordre de 30 % en nombre). Elles nous alertent sur cette difficulté, qui affecte aussi l'Inrap. Autre facteur à

prendre en compte : l'accroissement global du volume de l'activité d'aménagement attesté par la progression du produit de la *taxe d'archéologie préventive* (TAP) passée de 170 millions en 2021 à 191 millions en 2023, soit + 12 %. Cette augmentation est aussi liée à l'indexation de la TAP sur des indicateurs du bâtiment et des travaux publics révélatrice des augmentations qui affectent ce secteur (la facturation du m² est passé de 0,58€ en 2021 à 0,68€ en 2024, soit une progression de 17 %). Or, la dotation attribuée par le ministère des finances aux opérateurs d'archéologie n'a pas été actualisée en proportion. Les moyens d'intervention sont en diminution. On doit faire plus avec moins, ce qui n'est pas simple.

Ces récentes années ont été très impactées par les surfaces diagnostiquées sur les grands projets d'aménagement. Les quatre gigafactories annoncées ne concernent que des surfaces limitées. L'extension du grand port maritime de Dunkerque (GPMD) qui représentera à terme une surface d'environ 1000 ha, est gérée progressivement par tranches successives. Mais le Canal Seine - Nord Europe (CSNE) qui impacte 3000 ha, dont une partie a été traitée lors d'une première phase (1200 ha) pèse très lourdement sur l'activité régionale, car il faut diagnostiquer environ 1600 ha supplémentaires. Les diagnostics ont commencé modestement à partir de 2020 (5 ha ; 2021 : 53 ha), se sont intensifiés à partir de 2022 (282 ha) pour culminer en 2023 (522 ha) et 2024 (482 ha). Certes, les moyens de l'opérateur national ont été majorés pour prendre en compte ce projet, mais cette charge a réduit les capacités de diagnostic pour le reste de la région de presque 50 % en 2023 et 2024, avec pour conséquence la constitution d'un stock de diagnostics en attente qui a commencé à devenir significatif en 2023-2024. En 2024, la sélectivité des prescriptions de diagnostic a été accrue (accompagnée de quelques abrogations), afin de réduire la pression. Néanmoins, la situation a été tendue à partir du second semestre 2024 et la réduction des moyens d'intervention de l'Inrap en 2025 n'a pas permis de rattraper le retard, mais a accru la difficulté.

Fouilles préventives prescrites						
Année	Aisne	Oise	Somme	Nord	Pas-de-C.	HdF
2021	8	7	9	11	13	48
2022	9	10	7	8	6	40
2023	14	5	3	5	8	35
2024	5	4	10	13	13	45
Total	36	26	29	37	40	168
Fouilles préventives réalisées						
2021	7	2	4	10	15	38
2022	4	7	9	8	5	33
2023	8	7	4	7	8	34
2024	6	2	6	10	5	29
Total	25	18	23	35	33	134

Hauts-de-France : fouilles préventives prescrites et réalisées de 2021 à 2024

Le tableau ci-dessus permet de comparer **les fouilles prescrites et les fouilles réalisées** de 2021 à 2024 dans les Hauts-de-France. Le nombre des prescriptions s'élève à une quarantaine par an : cela correspond à une baisse par rapport aux années antérieures où la moyenne était plutôt d'une cinquantaine. Cela reflète une évolution parallèle : les moyens mobilisés pour les fouilles (et donc les coûts) sont plus importants et cela influe sur l'acceptabilité financière des aménageurs et les capacités opérationnelles des opérateurs. L'augmentation des coûts est directement liée aux hausses des salaires, des matériels et des équipements et aussi à une

augmentation des prescriptions concernant notamment les moyens pour les études. Les chiffres mettent donc en lumière que toutes les fouilles prescrites ne sont pas mises en œuvre. Il y a même une différence significative, puisque la moyenne des quatre dernières années s'élève à 19 fouilles réalisées par an, soit en gros, la moitié de ce qui est prescrit.

Plusieurs prescriptions ne sont pas mises en œuvre en raison de solutions techniques qui permettent d'éviter la fouille. Elles prennent la forme de **modifications de la consistance du projet**. Gardons à l'esprit que certaines MCP correspondent à une réduction de l'impact des travaux et par suite, de l'ampleur de la fouille, mais que cette dernière reste tout de même nécessaire.

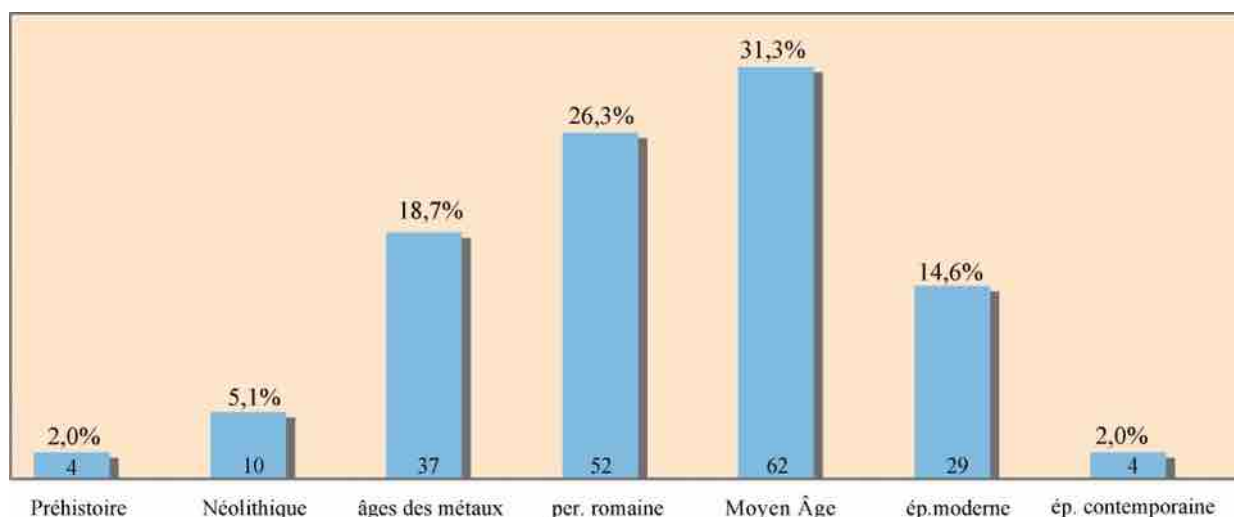
Modifications de la consistance du projet (conservation)						
Année	Aisne	Oise	Somme	Nord	Pas-de-C.	Total
2021	10	3	6	1	8	28
2022	3	3	3	5	2	16
2023	2	1	2	5	3	13
2024	7	1	5	3	3	19
Total	22	8	16	14	16	76

Hauts-de-France : modifications de la consistance du projet de 2021 à 2024

Le tableau des **coûts cumulés des fouilles** révèle que la baisse du nombre d'opération ne se traduit pas par une baisse des moyens financiers (et humains) mobilisés. De 2021 à 2023, une certaine stabilité est observée (coût cumulé de 12-13 millions). L'envolée de 2024 correspond à la forte intensification des fouilles sur le CSNE (Pas-de-Calais) et sur le grand port de Dunkerque (Nord). Les fouilles du CSNE portent sur des sites majeurs qui mobilisent des moyens à la hauteur des enjeux scientifiques. Leur coût résulte aussi de conditions techniques très contraignantes, à la fois imposées par la SCSNE qui a mis en place des procédures très complexes et par le respect extrêmement pointilleux des réglementations environnementales. Ces contraintes spécifiques entraînent un surcoût estimé par les opérateurs à environ 30 %.

Coût des fouilles préventives (en million d'€)						
Année	Aisne	Oise	Somme	Nord	Pas-de-C.	HdF
2021	1,6	2,9	2,5	3,1	2,7	12,8
2022	1,4	1,6	2,3	3,9	3,1	12,3
2023	1,4	2,3	3,4	4,8	1,2	13,1
2024	3,8	0,9	1,9	8,2	14,1	28,9
Total	8,2	7,7	10,1	20	21,1	67,1

Hauts-de-France : coûts cumulés des fouilles de 2021 à 2024



Hauts-de-France : périodes d'habilitation ou agrément dans les fouilles autorisées de 2020 à 2024

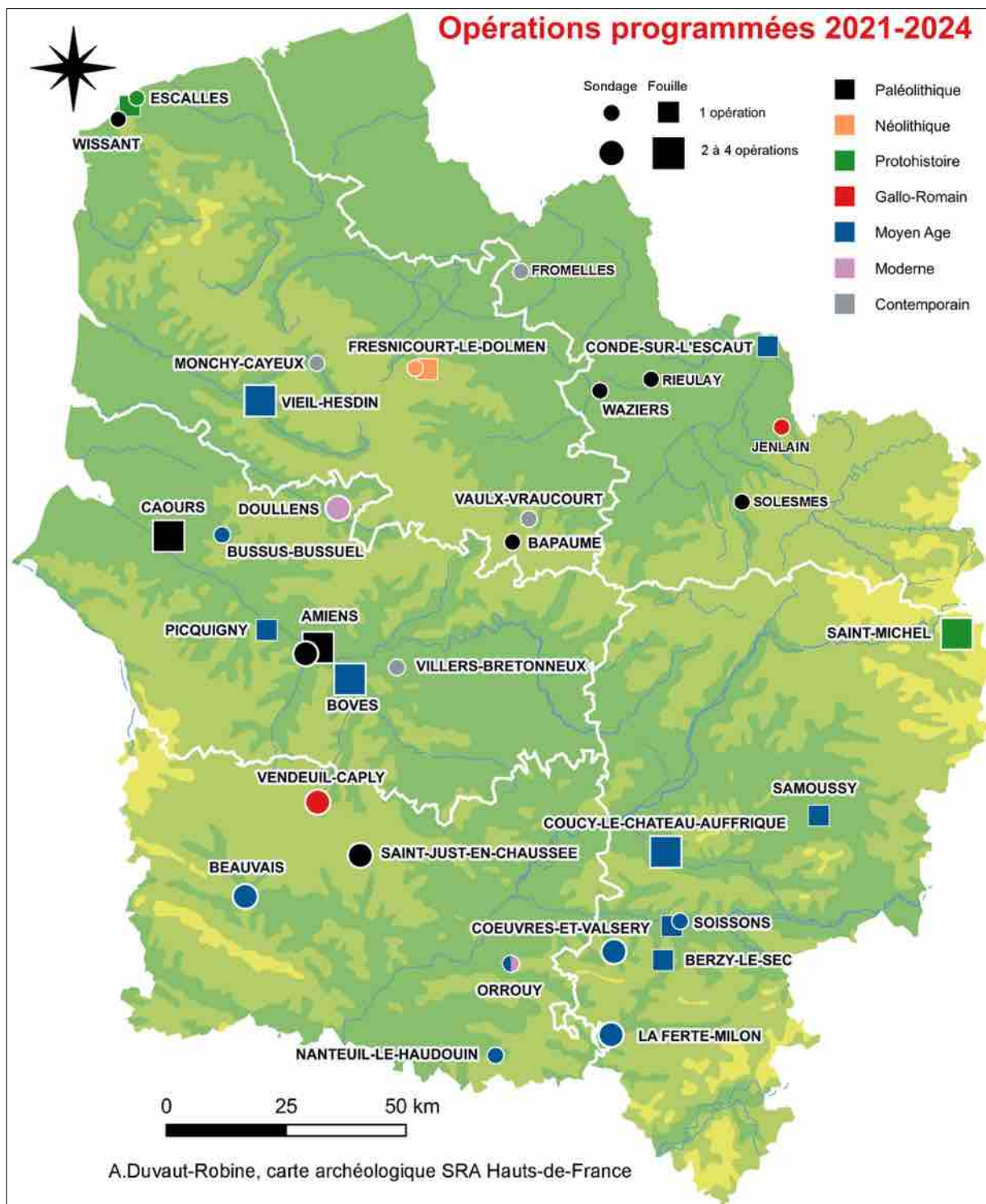
La répartition chronologique des **périodes d'habilitation ou agrément dans les fouilles autorisées** est construite sur les périodes indiquées dans les arrêtés. Elles correspondent aux périodes principales qui ont motivé la fouille et ne sont donc pas exclusives au niveau des vestiges mis au jour. La comparaison avec les années antérieures laisse apparaître une assez grande similitude : rareté de la Préhistoire ancienne et récente, qui contraste avec la bonne représentation des âges des Métaux (principalement le Second âge du Fer) et de l'Époque moderne. L'époque romaine et le Moyen Âge sont toujours les périodes les mieux représentées.

2. L'archéologie programmée

La recherche constitue le premier poste dans le budget géré par le SRA (action 175-9) : environ 50 %, dont 30 % pour les opérations programmées. Cependant, les moyens octroyés aux opérations de terrain sont sans commune mesure avec ceux des fouilles préventives. De plus, l'archéologie programmée est de moins en moins soutenue par les collectivités territoriales, notamment les conseils départementaux qui accordaient autrefois des aides substantielles.

Opérations	2021	2022	2023	2024
Sondages (SD)	6	11	10	8
Fouilles programmées (FP)	10	8	7	5
Projets collectifs de recherche (PCR)	7	9	10	9
Aides aux publications (APP, AE)	2	5	1	3
Prospections tous types)	35	35	21	18
Total	60	68	49	43

Hauts-de-France : les opérations programmées de 2021 à 2024



Hauts-de-France : répartition des sondages et fouilles programmées de 2021 à 2024

Le tableau des opérations programmées 2021-2024 permet d'avoir une vision globale des quatre années prises en compte. Dans le précédent bilan, nous avons déjà signalé la diminution des **opérations de terrain** (fouilles et sondages). La tendance se poursuit et s'est accentuée en 2024. Pour expliquer cette évolution, il semble qu'il est de plus en plus difficile de rendre des rapports au niveau de qualité attendu. La norme est désormais définie par l'archéologie préventive et les rapports d'archéologie programmée doivent être du même niveau sur le plan graphique notamment et présenter des études de spécialiste développées et exhaustives. C'est très difficile avec les budgets impartis : les collectivités territoriales qui autrefois apportaient un soutien

financier significatif, se sont retirées en raison d'un contexte budgétaire de plus en plus dégradé. Et ni les collectivités, ni l'Inrap n'encouragent leurs agents à s'engager dans des opérations de terrain. Cela n'empêche pas certains de continuer à en faire, mais leur mérite est grand, car il s'agit en grande partie de bénévolat.

En revanche, les **projets collectifs de recherche (PCR)** sont toujours dynamiques, car ils répondent au besoin de synthèses souhaitées au plan national. Plusieurs projets déjà anciens peinent à trouver un nouveau souffle et se sont plus ou moins achevés, mais, ils ont été remplacés par de nouvelles opérations très prometteuses. Ces PCR sont soutenus et accompagnés par le SRA, mais aussi par les opérateurs du pôle public qui favorisent l'engagement de leurs agents.

Les **aides à la publication** fluctuent d'une année à l'autre, mais permettent d'éditer des publications de qualité. Nos chiffres ne tiennent pas compte des publications soutenues par le niveau ministériel (instruites par le CPDRA/SPDRA).

Axe	2021	2022	2023	2024	4 ans
Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen	3	6	5	3	17
Axe 2 : Le Paléolithique supérieur	2	2	2	1	7
Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations	0	2	2	3	7
Axe 5 : Les âges des métaux	2	4	5	4	15
Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité	1	1	1	2	5
Axe 9 : Le phénomène urbain	6	5	3	3	17
Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles	2	3	4	3	12
Axe 11 : Constructions élitaires médiévales, fortifiées ou non	8	8	7	6	29
Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine	1	1	2	1	5
Total	25	32	31	26	114

Hauts-de-France : répartition des opérations programmées par axe de 2021 à 2024

La **répartition par programmes** révèle les thématiques régionales privilégiées (Préhistoire ancienne, archéologie des villes et castellologie) et les lacunes, puisque les axes 3, 6, 7 et 12 sont totalement absents. La Préhistoire ancienne (axes 1 et 2 de la programmation nationale) reste un point fort de la recherche programmée régionale, avec un rôle déterminant pour cette discipline. Aux côtés des deux opérations de terrain de longue haleine (Caours et Amiens-Renancourt qui s'est achevé en 2023), le PCR "PaléHauts" collecte les données issues des différentes opérations programmées et préventives, pour les partager entre chercheurs visant à une exploitation scientifique des sites les plus pertinents, avec des retours sur le terrain sous forme de sondages.

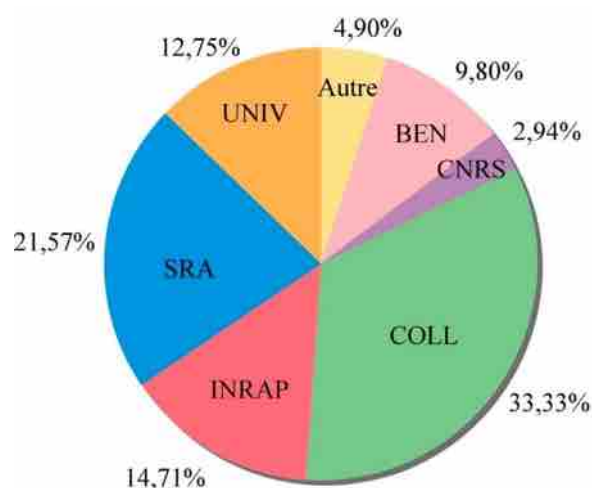
Pour les périodes historiques, la pléthorique documentation issue de l'archéologie préventive et la difficulté à mener à bien les rapports de fouille programmée, en raison de l'abondance du mobilier recueilli, ont détourné les archéologues régionaux de l'idée de mener des opérations de terrain programmées, à l'exception de l'étude des châteaux médiévaux (axe 10), qui constitue un autre point fort de la recherche régionale, avec deux opérations sur le long terme : Boves et Coucy-le-Château. La fouille du château de Berzy-le-Sec s'est achevée en 2021, mais Picquigny a en quelque sorte pris le relai. Le Vieil-Hesdin, petite ville intégralement dérasée sur ordre de Charles-Quint offre un remarquable terrain d'étude (axe 9).

L'activité programmée s'est tournée vers les projets collectifs de recherche (PCR) qui permettent de faire des bilans des recherches sur une période ou une thématique. Le PCR sur les meules du Néolithique à nos jours confirme son intérêt année après année. L'habitat de la Protohistoire ancienne (axe 5) nourrit le PCR Habata, dont la qualité est soulignée à chaque examen. Le riche

dépôt de haches de l'âge du Bronze d'Escalles a généré un PCR pour son étude et l'analyse du contexte de la découverte. Les villes et agglomérations antiques (axe 9) constituent une autre thématique à l'honneur : le PCR consacré à Famars s'est achevé, mais Vendeuil-Caply et Soissons sont étudiés. Le PCR consacré aux places fortes de Hauts-de-France (axes 9 et 11) très fédérateur, s'est aussi achevé en 2022. Cet axe d'étude a été poursuivi dans le cadre du PCR consacré à la citadelle de Doullens. Le palais épiscopal de Beauvais a fait l'objet de très nombreuses investigations qui attendent une synthèse, dans le cadre d'un PCR (axe 11). L'espace forestier qui fait l'objet de programmes de prospection, bénéficie du PCR ARPEGE sur l'occupation de la forêt de Compiègne (axe 10). En 2023 a débuté le PCR TERRAPOTS consacré à la céramique médiévale du Nord de la France et de la Belgique (axe 10).

Signalons une autre spécificité de la région très impactée par les conflits récents : les opérations sur l'archéologie des contextes militaires, une sous-thématique de l'axe 14, avec des opérations sur le premier conflit mondial et des recherches d'épave d'avion américains du second conflit mondial.

Au niveau du rattachement institutionnel des intervenants, la faible implication du CNRS dans la région est un fait bien connu. Celle des Universités s'est renforcée. La majorité des responsables d'opérations programmées sont issus des acteurs de l'archéologie préventive (Collectivités, SRA et Inrap qui regroupent 66,6% des responsables), ce qui est une originalité de la région.



	2021	2022	2023	2024	Total	%
Autre	1	1	2	1	5	4,9%
BEN	4	3	2	1	10	9,7%
CNRS	0	1	2	0	3	2,9%
COLL	6	9	9	10	34	33,0%
INRAP	4	5	4	2	15	14,6%
Privé	0	0	0	0	0	0,0%
SRA	5	7	5	5	22	21,4%
UNIV	3	3	4	4	14	13,6%
Total	23	29	28	23	103	100%

Hauts-de-France : rattachement des responsables d'opération programmées

3. Les publications

Dans le bilan 2017-2020 la présentation a été fort détaillée et la situation n'a pas évolué sensiblement, ce qui dispense de rentrer dans les détails. Rappelons néanmoins, que les Hauts-de-France disposent de deux revues régionales d'archéologie. La *Revue du Nord* est une publication périodique éditée par les Universités des Hauts-de-France (Lille à l'origine) depuis 1910, principalement consacrée à l'histoire qui occupe quatre numéros par an (trimestriels). Depuis 1990, elle édite un cinquième numéro annuel consacré à l'archéologie, avec un sous-titre générique explicite : *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*. Outre cette publication annuelle, elle édite aussi des numéros *Hors-série Archéologie*. Le conservateur régional de l'archéologie est membre du comité de rédaction de la revue et membre du comité de lecture des numéros consacrés à l'archéologie. Un changement de direction s'est accompagné par un net élargissement du comité de lecture. La Préhistoire ancienne et le Néolithique sont exclus. Le numéro annuel bénéficie d'une subvention versée par la SDA de 10 000 €. Les numéros spéciaux

sont subventionnés soit par la SDA (après examen par le CPDRA), soit par la Drac dans le cadre des *opérations d'édition* (OE).

La Revue archéologique de Picardie est dédiée à l'archéologie de la Picardie. Les premiers numéros périodiques sont parus en 1982. Initialement, la périodicité des quatre numéros annuels a donné lieu à l'édition de deux numéros de faible pagination et d'un numéro double plus épais. En 1984, ils ont été remplacés par deux numéros annuels (1-2 et 3-4). Des numéros spéciaux ont été édités à partir de 1982. Le conservateur régional de l'archéologie est membre de droit du comité de lecture (il y a des comités de lecture particuliers pour certains numéros spéciaux). Cette publication embrasse la totalité du champ chronologique. Le directeur de la revue, qui fait aussi la mise en page et le trésorier, qui assure le suivi des commandes et notamment les envois postaux, sont deux bénévoles. Les numéros périodiques bénéficient d'une subvention de la Drac, d'environ 8 000 €. Les numéros spéciaux sont subventionnés soit par la SDA (après examen par le CPDRA), soit par la Drac, à hauteur de 8 000 à 10 000 € par an.

Les deux revues rencontrent des difficultés pour boucler les sommaires des numéros périodiques. Les articles de qualité et d'une certaine portée sont rares. En revanche, les propositions de numéros hors série ou spéciaux abondent et il est même difficile de suivre. Ces deux revues sont largement diffusées sur le plan national et international.

Plusieurs publications archéologiques ont été éditées par les presses universitaires du Septentrion, émanation des universités locales. De temps à autre, les revues des sociétés savantes régionales accueillent aussi des articles consacrés à l'archéologie.

Bilan 2021-2024 de la CTRA Centre-Nord

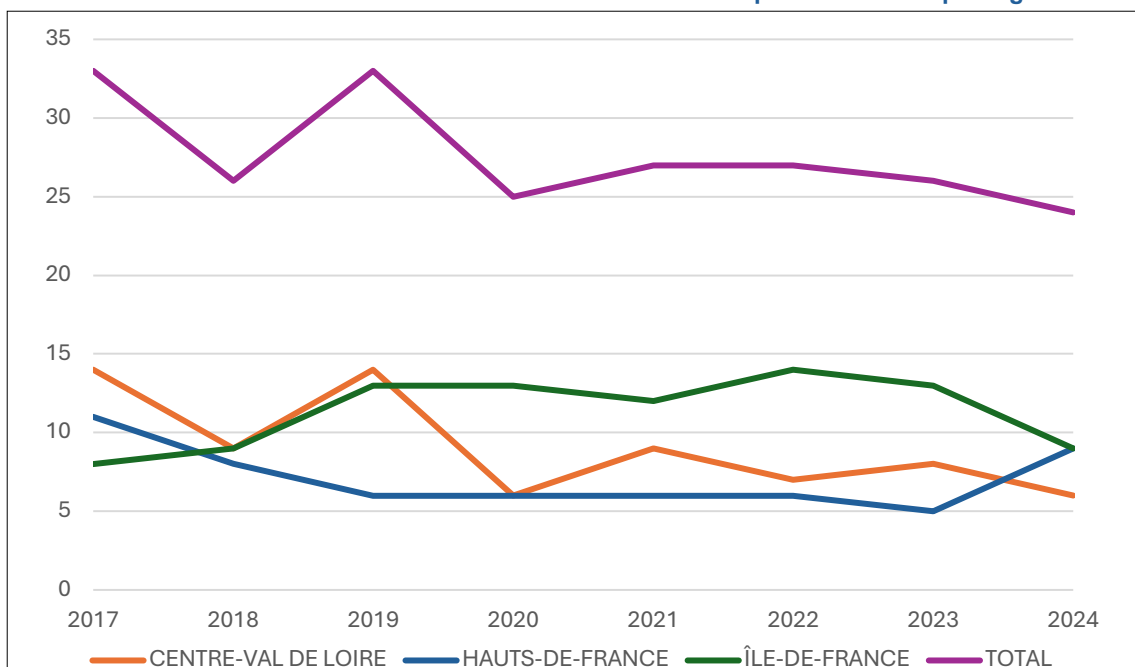
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Raphaël ANGEVIN
Membre de la CTRA

1. Les données opérationnelles

	2021	2022	2023	2024	TOTAL
CENTRE-VAL DE LOIRE	9	7	8	6	30
HAUTS-DE-FRANCE	6	6	5	9	26
ÎLE-DE-FRANCE	12	14	13	9	48
TOTAL	27	27	26	24	104

Nombre de dossiers examinés au titre de la Préhistoire ancienne par exercices et par régions



Evolution du nombre de dossiers examinés au titre de la Préhistoire ancienne au cours des mandats 2017-2020 et 2021-2024

Cent quatre dossiers ont été rapportées entre 2021 et 2024, ce qui correspond à une moyenne de 26 par an, effectif en légère diminution par rapport à la mandature précédente. Réparties inégalement entre les trois régions, 48 opérations ayant été examinées en Île-de-France, 30 en Centre-Val de Loire et 26 en Hauts-de-France. Pour autant, le déséquilibre n'est pas flagrant et l'interrégion Centre-Nord présente un fort dynamisme global de la recherche en Préhistoire. Dans la durée, on constate toutefois une inflexion des courbes régionales qui s'inscrivent toutes par ailleurs dans une tendance générale à la baisse. Seule la reprise d'activités sur le Canal Seine-Nord-Europe (CSNE, ph. 2) depuis 2023 justifie la revue à la hausse des expertises relatives à la région Hauts-de-France, plusieurs diagnostics de très grande ampleur ayant permis de mettre en lumière des gisements d'intérêt national, notamment pour le Début Glaciaire et le Pléniglaciaire weichsélien (Hermies, Pas-de-Calais). Après plusieurs années marquées par un

regain d'activités, la situation en Île-de-France est revenue à un étiage attendu, sous l'effet d'opérations emblématiques au long cours. En région Centre-Val de Loire, au contraire, la diminution du nombre de dossiers évalués (presque divisé par trois en dix ans) doit légitimement nous inquiéter, compte tenu du potentiel – qui n'est plus à démontrer – de cette région et de l'investissement des équipes en présence.

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
CENTRE-VAL DE LOIRE	2		2	12	1		10	3	30
HAUTS-DE-FRANCE	8	1	1	4		1	9	2	26
ÎLE-DE-FRANCE	17	1		8	4		13	5	48
TOTAL	27	2	3	24	5	1	32	10	104

Typologie des dossiers examinés en 2021-2024, par régions

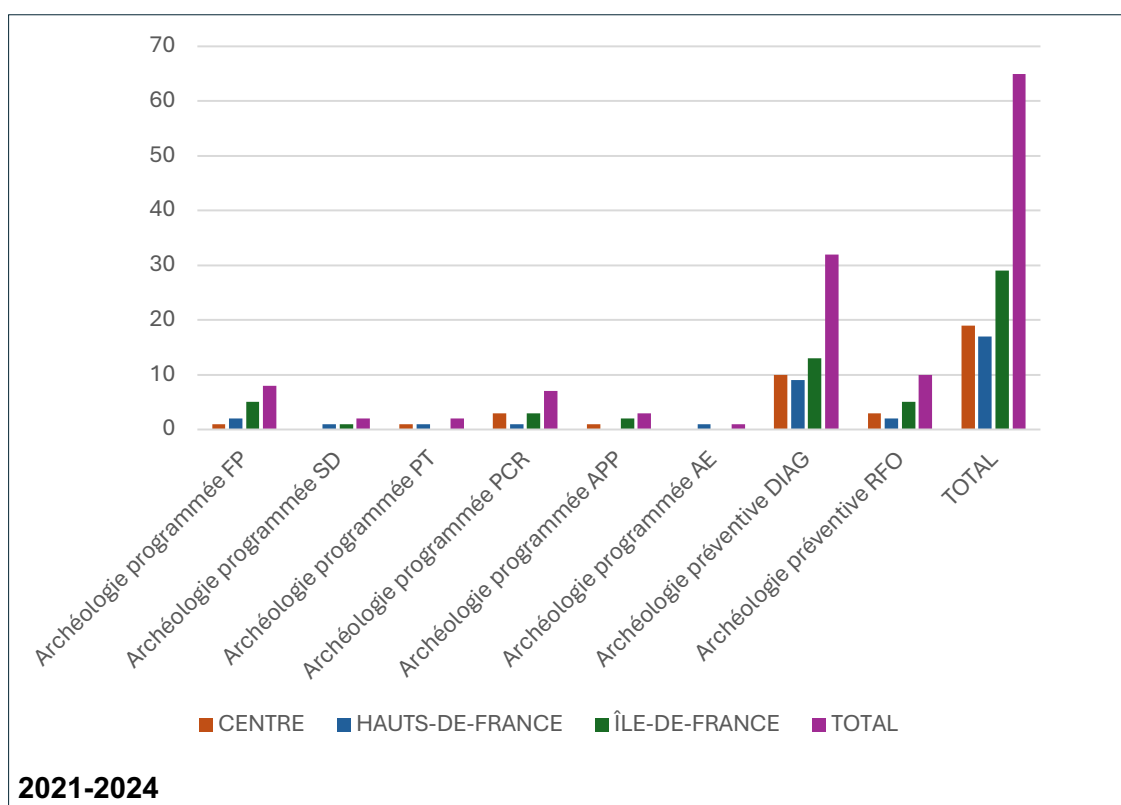
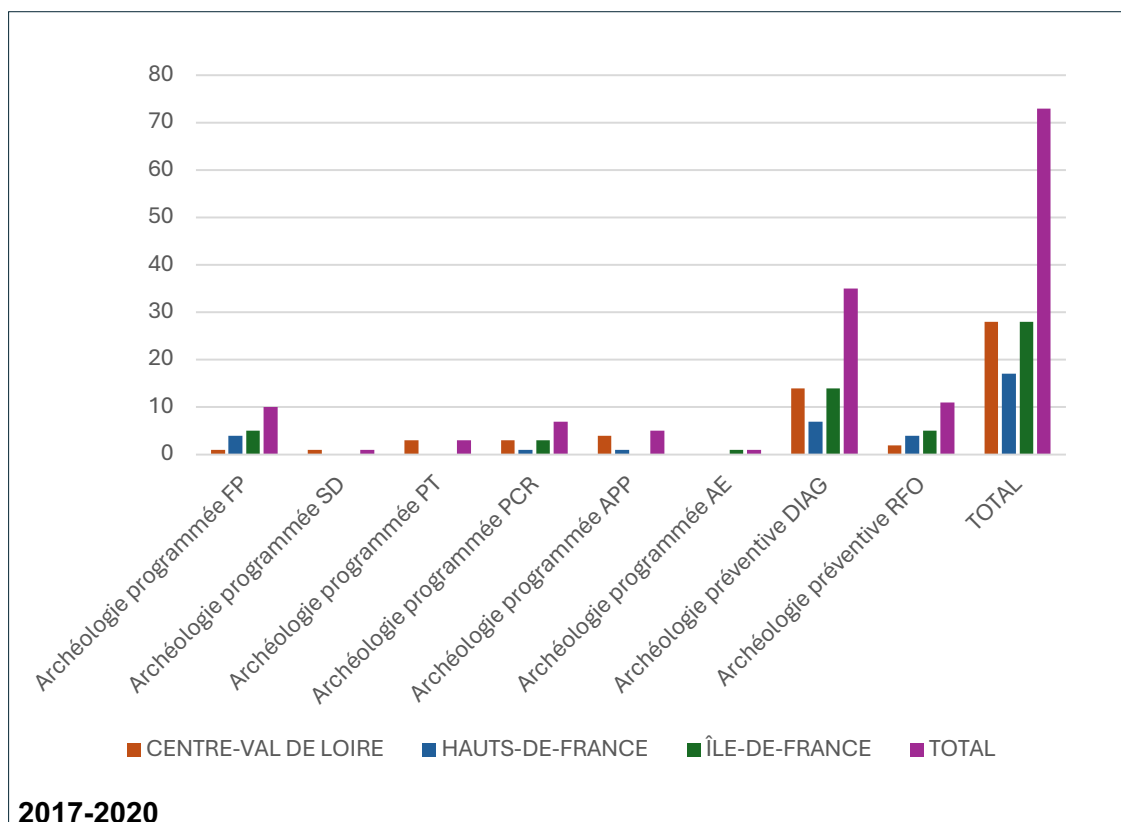
En tenant compte du maintien de certaines opérations programmées, qui relèvent d'une programmation pluriannuelle (triennale ou au-delà), les 104 dossiers examinés peuvent être réparties entre **65 opérations** : 19 pour la région Centre-Val de Loire, 31 pour l'Île-de-France et 17 pour les Hauts-de-France. Elles relèvent pour l'essentiel du domaine préventif qui concentre, avec 32 diagnostics et 10 fouilles, près des deux tiers de l'activité interrégionale (64,61 %). Il s'agit d'une spécificité de la recherche paléolithique et mésolithique dans les trois régions concernées, où l'aménagement du territoire et la prise en compte précoce des enjeux de conservation par l'étude des sites préhistoriques ont permis le déploiement d'une archéologie préventive extrêmement dynamique. Des outils méthodologiques efficaces y ont été élaborés depuis une trentaine d'années à la faveur de grands travaux structurants (autoroutes, LGV SEA, Canal Seine-nord-Europe, ZAC de très grandes emprises, carrières, etc.) dont l'évaluation préalable a été adaptée aux contextes morpho-sédimentaires en présence (complexes limono-lössiques, terrasses alluviales, etc.).

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
CENTRE VAL DE LOIRE	1		1	3	1		10	3	19
HAUTS-DE-France	2	1	1	1		1	9	2	17
ÎLE-DE-France	5	1		3	2		13	5	31
TOTAL	8	2	2	7	3	1	32	10	65

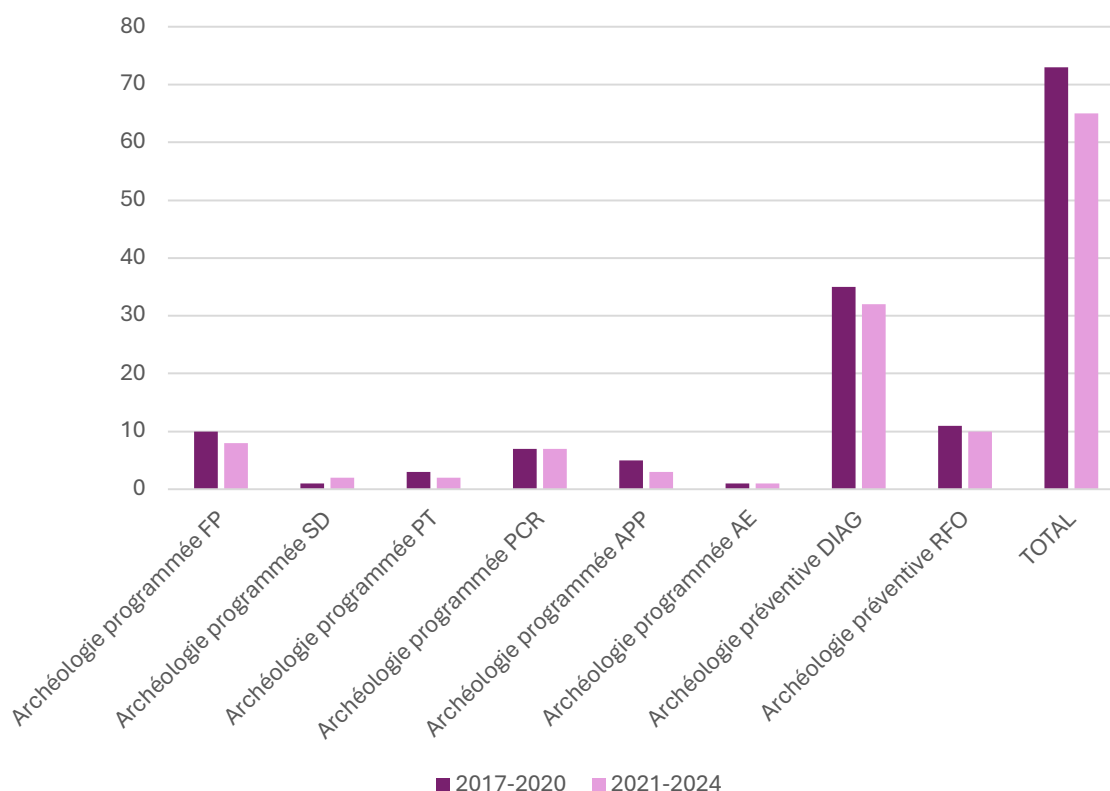
Typologie des opérations relatives à la Préhistoire ancienne (2021-2024), par régions

Dans le cadre de l'archéologie programmée, les renouvellements d'opérations sur un même site ou une même thématique n'ont pas été pris en compte

Dans ces conditions, il est légitime de s'interroger sur la réduction progressive du champ opérationnel en Préhistoire, dans une interrégion où la dynamique était jusque-là ascendante depuis le milieu des années 2000. Cet état de fait est d'autant plus prégnant que Centre-Nord bénéficie depuis longtemps de la stabilité de certaines opérations programmées dont la pérennité tient à l'histoire de la recherche



Contrastes géographiques parmi les opérations relatives à la Préhistoire ancienne par types d'opérations, au cours des mandats 2017-2020 (haut) et 2021-2024 (bas)



Erosion progressive des opérations relatives à la Préhistoire ancienne en Centre-Nord entre 2017 et 2024

(Fouilles paléolithiques des gisements magdaléniens d'Etiolles et Pincevent, PCR sur le Tardiglaciaire). Cette particularité justifie, pour une part, la représentativité des opérations de terrain dans le spectre opérationnel couvert par l'archéologie programmée. Dans une moindre mesure, elle explique également le poids significatif des projets interdisciplinaires, notamment en Centre-Val de Loire et en Île-de-France, où une pratique collective de la recherche s'est généralisée dans le sillage du PCR *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien* relancé en 2009 puis 2016¹. On soulignera enfin la diminution inquiétante des demandes d'aide à la préparation de publication et d'aide à l'édition, à l'issue de fouilles préventives ou programmées, et ce alors même que ces dispositifs visent à mettre à disposition de la communauté scientifique, dans des délais assez courts, les résultats des opérations les plus significatives. Il s'agit là d'un enjeu majeur, dans une discipline ayant parfois pris l'habitude de retarder la remise des monographies finales et où certaines données fondamentales demeurent encore inaccessibles, du fait d'une documentation laissée en déshérence.

2. Stratégies d'intervention et moyens mis en œuvre

Avant de dresser un bilan qualitatif des opérations, il convient en premier lieu de s'interroger sur les stratégies et les moyens d'intervention mis en œuvre à l'échelle de la région. En première instance, on soulignera tout d'abord l'investissement des équipes dans les différents champs opérationnels, qu'ils soient préventifs ou programmés. Sur ce point, on notera également que la dichotomie géographique relevée anciennement entre les différentes régions formant le ressort territorial de la CTRA tend à s'estomper, en faveur de l'Île-de-France où les enjeux de détection sont de mieux en mieux pris en compte dans la conduite des diagnostics, même si un important

¹ Ce PCR est l'héritier d'un programme fondé en 1981 par A. Leroi-Gourhan (« *Ethnologie des habitats magdaléniens* »), puis élargi ensuite chronologiquement par M. Julien (« *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien* »).

effort reste encore à consentir pour caractériser au plus près les gisements (cadre chronostratigraphique, taphonomie, etc.).

Dans de nombreux cas, la réduction des délais d'intervention, combinée à une inadéquation des compétences et des méthodes mobilisées aux contextes évalués, a bien souvent conduit à un défaut de caractérisation des indices d'occupation et, pour y répondre, à la tentation de recourir à des prescriptions de MCP pour assurer la conservation physique de vestiges mal datés et/ou mal cernés, par principe plus que par intérêt patrimonial. En regard, on signalera la qualité de certains diagnostics réalisés notamment dans le cadre de l'aménagement du Canal Seine-Nord-Europe (CSNE, phase 2) qui ont permis de mettre en lumière des gisements d'intérêt national, notamment pour le Début Glaciaire et le Pléniglaciaire weichsélien. Dans ce cas précis, ces opérations ont largement bénéficié des acquis d'opérations antérieures, justifiant la réalisation d'interventions calibrées, dans des contextes solidement maîtrisés par des équipes pérennes. Cette situation favorable a permis, dans un contexte particulièrement contraint, de pallier pour partie les difficultés liées à la disponibilité des équipes et des RO, dans des délais très courts. Pour d'autres, il apparaît désormais impératif de renforcer les programmes de prospection visant à identifier et caractériser de nouveaux sites ; urgence de consolider les diagnostics relatifs au Paléolithique et au Mésolithique, tant sur le terrain (mise en œuvre de méthodologies appropriées : tests de tamisage, géoréférencement systématique du mobilier et analyse de la géométrie des nappes de vestiges, etc.) qu'en phase d'étude (analyse granulométrique de l'industrie par la réalisation de colonnes-tests de tamisage, examen approfondi des états de surface des mobiliers, etc.).

Face à ces exigences, nous avons pu constater à plusieurs reprises un véritable déficit dans la diagnose techno-culturelle des industries lithiques, conduisant parfois à interpréter comme néolithiques des vestiges paléolithiques. On peut ainsi évaluer tout l'intérêt des réunions périodiques de CTRA qui facilitent les débats et l'expertise croisée des dossiers. Si les spécialistes ne peuvent par définition être spécialistes de tout (à fortiori devant des séries réduites issues de diagnostics), un tel défaut de caractérisation doit nous alerter sur la transmission des savoir et des compétences – et, au-delà, sur la formation initiale des jeunes préhistoriens dans le cadre universitaire.

Un autre point – pour partie lié au précédent – mérite également d'être évoqué. Dans l'objectif de réduire les incertitudes soulevées par des diagnostics mal exécutés, nous avons pu constater entre 2021 et 2024 une tendance dangereuse des services régionaux de l'archéologie à prendre en charge ces inconnues par l'intégration d'une évaluation complémentaire à des prescriptions de fouilles préventives plus vastes. Une telle démarche, certes louable dans ses intentions, ne constitue cependant qu'un pis-aller et se révèle *in fine* peu opérante : dans de nombreux cas, l'évaluation projetée reprend les attendus d'un diagnostic « classique » et renvoie l'étude des vestiges détectés à une hypothétique tranche conditionnelle, souvent peu ou mal ajustée. Il s'agit évidemment d'une position intermédiaire, qui réduit les risques de découvertes considérées à tort comme « exceptionnelles » et inattendues. Pour autant, cette « demi-mesure » ne peut être considérée comme totalement satisfaisante. Cela est d'autant plus dommageable qu'à l'inverse, des prescriptions de fouille à priori « sans vestiges » (mais dans des contextes à fort potentiel : CLICHY-LA-GARENNE) ont fourni durant ce mandat des données de grande qualité. Dans une interrégion marquée de longue date par un investissement notable dans la construction méthodologique de la discipline, un tel constat doit évidemment nous alerter sur la mise en œuvre de méthodes appropriées à la détection des indices paléo- et mésolithiques, dans le cadre conventionnel des diagnostics. Bien plus, le caractère hétérogène des approches envisagées, d'une région à l'autre, appelle un nécessaire retour sur expérience, en vue d'une meilleure harmonisation des pratiques.

On terminera ce tour d'horizon sur une note non pas négative, mais préoccupante, en regrettant une nouvelle fois l'absence de véritable programme de prospection-inventaire ou thématique portant, en tout ou partie, sur les périodes paléolithique ou mésolithique. Ce type d'opération, exigeant en temps et en investissement personnel, apparaît indispensable pour identifier et caractériser de nouveaux potentiels pouvant faire l'objet, à moyen terme, d'études plus poussées. De fait, l'absence de ce type d'opération prenant place dans les « angles morts » d'une recherche préventive dynamique, induit certains biais dans la représentativité des sites sur laquelle il convient de revenir.

3. Représentativité et lacunes

Sur 19 dossiers examinés, 20 s'inscrivent dans l'Axe 1 (*Paléolithique ancien et moyen*) de la programmation nationale de la recherche archéologique révisée en 2016 ; 16 viennent abonder l'Axe 2 (*Le Paléolithique supérieur*) et 12 l'Axe 4 (*Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations*) au titre du Mésolithique. Sous cet aspect, la présence d'opérations emblématiques pour le Paléolithique final ne doit donc pas masquer un relatif équilibre dans le rapport entre les différents axes chronologiques, même si certaines variations peuvent être relevées à l'échelle de champs plus restreints. Plusieurs programmes de recherche élargissent en outre sur différents axes : c'est le cas de la fouille de certains gisements stratifiés (*i. e.* « Les Bossats », Ormesson, Seine-et-Marne) qui peuvent intéresser des séquences chrono-culturelles larges (du Technocomplexe moustérien du nord-ouest au Badegoulien), couvrant une part significative du Paléolithique moyen et récent (SIM 5 à 2). Dans une autre mesure, certaines opérations recouvrent des questionnements chronologiques et thématiques complémentaires : en témoignent plusieurs PCR relatifs aux manifestations graphiques du Paléolithique moyen (« la Roche Cotard », Langeais, Indre-et-Loire) et du Mésolithique (art gravé de la forêt de Fontainebleau) et au contexte archéologique dans lequel elles prennent place.

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
AXE 1	1	1	1				12	4	19
AXES 1 et 2	1			1	1		1		4
AXES 1 et 3				1					1
AXE 2	5				2	1	7	1	16
AXES 2 et 4				1			1		2
AXES 3 et 4				1					1
AXE 4	1	1					6	4	12
AXES 1-4			1	3			5	1	10
TOTAL	8	2	2	7	3	1	32	10	65

Répartition des opérations relatives à la Préhistoire ancienne (2021-2024), par régions, en fonction des axes de la programmation nationale de la recherche (2016)

Enfin, plusieurs projets collectifs à visée exploratoire, diachronique ou plus strictement thématique, recouvrent tout ou partie des axes 1, 2 et 4 : il en va ainsi des PCR « *Réseaux des lithothèques* » mis en œuvre en Centre-Val de Loire et en Île-de-France, dont le volet archéologique intègre l'étude de séries, depuis le Paléolithique ancien jusqu'au Néolithique. Sous un prisme géographique, les Hauts-de-France semblent accuser un léger retard qui tient tout à la fois à un léger décalage opérationnel, mais aussi à la plus faible amplitude chrono-culturelle des dossiers examinés, ces derniers s'étalant plus régulièrement, dans les deux autres régions, sur deux voire trois séquences complémentaires. Pour autant, les disparités majeures qui peuvent être relevées dans la représentativité des dossiers sont majoritairement chronologiques. Le classement des opérations rapportées entre 2021 et 2024 par champs disciplinaires et grands

ensembles chrono-culturels, révèle – et c’est une donnée intéressante – que le Paléolithique moyen récent reste la séquence la mieux représentée, avec 19 dossiers (16 opérations), dont la moitié en Hauts-de-France, ce qui traduit un net rééquilibrage par rapport à la mandature précédente. À la suite d’une phase de baisse conjoncturelle, les dossiers relatifs au Paléolithique final sont également bien représentés (19), portés en cela par la dynamique de la recherche programmée dans le Bassin parisien. Ces données, pondérées par opérations, éclairent ainsi la récurrence de certaines demandes (19 dossiers pour 12 opérations). La faible représentativité des enjeux mésolithiques (14 dossiers, 12 opérations) vient pour sa part sanctionner un renversement inattendu, en regard de la dynamique mise en lumière au cours de la mandature précédente. Suivent assez logiquement, au regard du contexte historiographique interrégional, le Paléolithique récent ancien (12 dossiers, 5 opérations, en incluant la fouille d’Ormesson qui intéresse tout à la fois cette séquence et le Paléolithique récent ancien). L’exploration de gisements antérieurs au Magdalénien « classique » dans les trois régions couvertes par la CTRA Centre-Nord avait introduit un profond changement de paradigme dans la perception des modalités et des rythmes de l’occupation humaine du nord de la France au cours du Pléniglaciaire supérieur. Or, ces données traduisent une légère baisse – qui sera accentuée à partir de 2025 par l’interruption des fouilles d’Amiens et des Tarterêts III – et qui doit soulever de vives inquiétudes quant à la poursuite de cette dynamique et au nécessaire renouvellement des problématiques qui s’y rapportent. De même, les interventions relatives à la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique récent, pourtant au cœur des problématiques il y a encore une dizaine d’années (et toujours d’actualité dans certaines interrégion, comme celles du Sud-Ouest ou du Sud-Est), apparaissent désormais réduites à la portion congrue (1). Nous reviendrons plus abondamment sur ce point par la suite.

	AXE 1 - PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN ANCIEN	AXE 1 - PALEOLITHIQUE MOYEN RECENT	AXES 1 & 3 - PALEOLITHIQUE MOYEN/	AXES 1 & 2 - PALEOLITHIQUE MOYEN RECENT/	AXE 2 - PALEOLITHIQUE RECENT ANCIEN	AXE 2 - PALEOLITHIQUE RECENT FINAL	AXES 2 & 4 - PALEOLITHIQUE RECENT/	AXE 4 - MESOLITHISATION(S)	AXES 3 & 4 - MESOLITHISATION(S)/	AXES 1-4 - ECONOMIE DES MATIERES PREMIERES	AXES 1-4 - DIACHRONIE	TOTAL
CENTRE-VAL DE LOIRE	2	5	4	1		6	3	3		4	2	30
HAUTS-DE-FRANCE	2	9		4	5	1		4			1	26
ÎLE-DE-FRANCE		5		5	6	12	1	7	4	3	5	48
TOTAL	4	19	4	10	11	19	4	14	4	7	8	104

Classement des dossiers examinés en 2021-2024 par régions, axes de la programmation nationale (2016), champs chrono-culturels et/ou thématiques

Compte tenu des réalités géologiques et physiques rencontrées, un très faible nombre d’opération intéresse des contextes de grottes ou d’abris. De fait, seul le domaine karstique du sud-ouest du Bassin parisien est concerné (La Roche-Cotard). Les gisements de plein air dominent très nettement le corpus, que ces derniers soient conservés en contexte alluvial ou limono-lössique. Cette tendance est accentuée par le cadre d’intervention, le plus souvent préventif, les domaines karstiques n’étant presque jamais concernés par ces opérations. Dans ces conditions, on notera le faible intérêt suscité par la détection et la caractérisation de ce type de configuration, à la faveur de prospections-inventaire ou thématiques. Ces dernières sont

d'ailleurs extrêmement rares, ce qui induit un renouvellement limité des sites explorés. Pourtant, l'essentiel de l'activité relative à la Préhistoire ancienne dans l'interrégion repose tout à la fois sur l'étude au long cours de gisements aux conditions de conservation exceptionnelles et sur une dynamique préventive forte à l'échelle des territoires qui la composent.

4. Chronologie, problématiques culturelles et enjeux paléohistoriques

Par-delà ces considérations générales, ce bilan offre l'opportunité de dresser un panorama des principales problématiques chrono-culturelles investies par la recherche interrégionale.

	AXE 1 - PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN ANCIEN	AXE 1 - PALEOLITHIQUE MOYEN RECENT	AXES 1 & 3 - PALEOLITHIQUE MOYEN/	AXES 1 & 2 - PALEOLITHIQUE MOYEN RECENT/	AXE 2 - PALEOLITHIQUE RECENT ANCIEN	AXE 2 - PALEOLITHIQUE RECENT FINAL	AXES 2 & 4 - PALEOLITHIQUE RECENT/	AXE 4 - MESOLITHISATION(S)	AXES 3 & 4 - MESOLITHISATION(S)/	AXES 1-4 - ECONOMIE DES MATIERES PREMIERES	AXES 1-4 - DIACHRONIE	TOTAL
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	5	1	1		5	1	2		1	2	19
HAUTS-DE-FRANCE	2	6		1	2	1		4			1	17
ÎLE-DE-FRANCE		5		2	2	6	1	6	1	1	5	29
TOTAL	3	16	1	4	4	12	2	12	1	2	8	65

Classement des opérations relatives à la Préhistoire ancienne (2021-2024) par régions, axes de la programmation nationale (2016), champs chrono-culturels et/ou thématiques. (Les données présentées dans ce tableau ont été pondérées en tenant compte du renouvellement d'opérations sur un même site ou une même thématique dans le cadre de l'archéologie programmée).

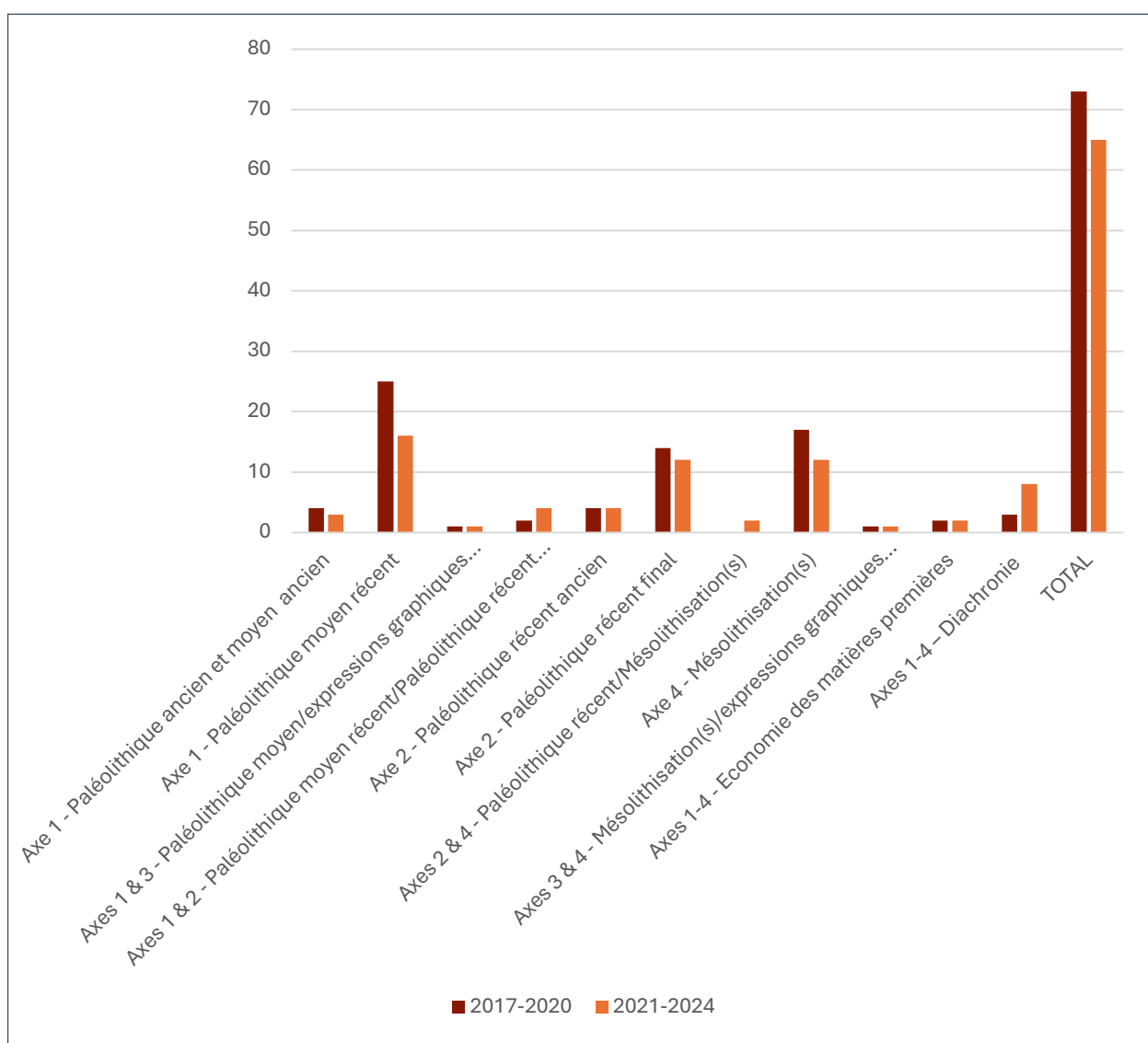
Le Paléolithique ancien et le Paléolithique moyen ancien

A la suite de plusieurs programmes de recherche engagés durant la décennie 2010 par les équipes du Muséum national d'Histoire naturelle (UMR 7194) sur le site historique de MOULIN QUIGNON (Abbeville, Somme, dir. M.-H. Moncel) d'une part et les systèmes de terrasses de la Loire et de ses affluents d'autre part (Loir, Cher, Creuse : dir. J. Despriée) – ce dernier permettant de poser la charpente d'un cadre chronostratigraphique alluvial de référence pour le sud du Bassin parisien –, nous pouvons constater avec satisfaction le renouvellement des problématiques et des terrains d'investigations autour du Paléolithique ancien, avec pas moins de trois opérations dont deux prennent place en contexte programmé. Le premier d'entre eux concerne le site paléontologique de Saint-Prest (Eure-et-Loir) qui a fait l'objet de plusieurs demandes durant ce mandat. Ces dernières s'inscrivent dans un programme de prospection thématique visant à mieux caractériser le potentiel de ce gisement, découvert de longue date, et dont la dimension anthropique reste encore largement discutée. Pour mémoire, on rappellera que ce gisement paléontologique, identifié dès le milieu du XIX^e s. à la faveur de travaux d'extractions de carrière sur la moyenne terrasse de l'Eure, a livré des vestiges formant un exceptionnel assemblage caractéristique de l'Epi-Villafranchien, aujourd'hui daté entre 1 Ma et 800 ka BP.

Depuis 2017, un programme de recherche porté par l'UMR 7194 et le Muséum national d'histoire naturelle a été engagé, sous la direction de A. Vialet, a permis de procéder à une analyse taphonomique et archéozoologique de ces séries patrimoniales et de compléter les observations paléontologiques réalisées dans les années 1990 (C. Guérin). Le corpus, largement dispersé

entre institutions muséales et collections privées, présente quelques rares stigmates caractéristiques d'une intervention humaine (découpe, fracture), à concurrence des traces de consommation par les carnivores. L'ensemble de ces traces, de même que les altérations physiques dues au transport fluvial des pièces, sont vraisemblablement antérieurs au dépôt des alluvions de l'Eure qui les contenaient.

L'industrie lithique associée demeure quant à elle très ambiguë : si l'on fait exception des témoins acheuléens provenant de la partie supérieure du remplissage de ce qui se présente, en l'état, comme une vaste dépression karstique ayant piégé des dépôts alluviaux de l'Eure, il apparaît que les industries dites éolithiques de Saint-Prest ont été presque exclusivement réinterprétées comme des géofacts. Devant la situation d'incertitude provoquée par le réexamen des collections anciennes, les travaux se sont logiquement redéployés sur le terrain et prennent place désormais dans le cadre d'une opération de prospection thématique visant à évaluer le potentiel de conservation des niveaux pléistocènes et leur accessibilité, notamment depuis les fronts de carrière encore accessibles.



Champs chrono-culturels et thématiques couverts par les opérations relatives à la Préhistoire ancienne en Centre-Nord entre 2017 et 2024

Une autre opération de prospection thématique, placée sous la responsabilité de M. Pagli (SRA Hauts-de-France, UMR 7041), s'est également intéressée au contexte de découverte de vestiges

du Paléolithique ancien mis au jour au début du XX^e s. Le gisement du « Typhonium » (Wissant, Pas-de-Calais) a été identifié très tôt, à la faveur de travaux de terrassements pour la construction d'une villa sur le cordon littoral. Les ouvriers mirent ainsi au jour plusieurs pièces bifaciales de grandes dimensions, relevant de toute évidence du technocomplexe acheuléen. Si les dépôts quaternaires de la baie de Wissant font partie des premières formations pléistocènes étudiées par les géologues dans le Nord de la France, grâce aux coupes visibles dans les falaises littorales et sur les fronts de carrière qui jalonnent la baie de Wissant, le contexte chrono-stratigraphique de ces vestiges demeuraient toutefois très incertain. Consciente de cette problématique, M. Pagli a mis en œuvre une importante opération d'évaluation, articulant judicieusement prospections géophysiques et sondages profonds. Cette dernière a permis de préciser la séquence de la « butte » du « Typhonium » et d'obtenir des mesures d'âges par luminescence (OSL, ESR) pour les formations compatibles avec celle contenant l'industrie acheuléenne. À l'issue de ce travail d'enquête, une attribution du gisement aux SIM 11-9 est proposée.

On soulignera que la dynamique de renouvellement dont témoigne cette opération est puissamment initiée et relayée, dans les Hauts-de-France depuis 2019 par un important PCR (Palé'Hauts : dir. E. Goval, SRA HDF) qui fédère les énergies et les initiatives en vue d'une exploitation raisonnée de l'abondante documentation constituée dans cette région depuis le milieu du XIX^e s. Les actions menées visent notamment à réévaluer les séquences sédimentaires anciennement décrites et à affiner l'étude technologique des séries patrimoniales, afin d'éclaircir les comportements techniques des groupes du Pléistocène moyen et supérieur évoluant au sein de cet espace.

De ce point de vue, la parfaite maîtrise des contextes et des problématiques régionales a permis de mettre en évidence, en contexte préventif, un nouveau locus relevant du complexe de gisements de l'Acheuléen ancien de « Moulin Quignon ». Le diagnostic réalisé sous la direction de J.-L. Lochet (Inrap) rue du Soleil Levant à Abbeville (Somme) a ainsi permis de mettre en lumière des formations fluviales anciennes pouvant être rattachées, d'un point de vue chrono-stratigraphique, à la nappe dite de Renancourt (Formation VII du système d'Amiens), datée du stade isotopique 16 dont elles représentent l'extension aval. Ces dépôts contenaient, dans leur partie supérieure, des artefacts lithiques. Cette industrie pourrait avoir le même âge que celle de Moulin Quignon (c. 670 ka BP) et figurerait donc parmi les plus anciennes attestations de la présence d'*Homo Heidelbergensis* en Europe septentrionale. Les limons à oncolithes contenant des restes de faune fossile (rhinocéros d'Hundsheim) qui surmontent ces graviers ont quant à eux été corrélés à la « marne blanche » de la « Carrière Carpentier », dont l'âge se situe aux alentours de 600 ka BP et qui contient des témoins paléontologiques en très grand nombre. Cette opération de diagnostic a été suivie d'une fouille préventive en 2025.

En dépit de ce « virage » salutaire – qui apparaissait d'autant plus indispensable à la lecture du bilan quadriennal 2017-2020 –, nous pouvons remarquer que ces recherches sont centrées sur les phases anciennes du Paléolithique et qu'aucune opération ne concerne spécifiquement les débuts du Paléolithique moyen, c'est-à-dire entre 250 et 120 ka BP. Seule la fouille préventive de Tigery-Est (Essonnes, dir. F. Blaser) a permis de mettre en lumière une nappe de vestiges de la fin du Saalien (SIM 6) en position dérivée à la base du comblement d'une doline relevant pour l'essentiel du Pléistocène supérieur. Cette lacune n'est pas spécifique à l'interrégion et peut être largement constatée sur le plan national. La définition des paléo cultures qui se rapportent à cette séquence a de ce point de vue été identifiée en 2023 comme un sous-axe prioritaire de la programmation de la recherche.

Le Paléolithique moyen récent

Le Paléolithique moyen offre un bilan largement contrasté du nord au sud de l'inter région, attendu qu'il est essentiellement documenté, pour sa phase récente (SIM 5-3), par l'archéologie préventive, à l'origine de la découverte de nombreux sites en régions Hauts-de-France, Île-de-France mais aussi de manière significative en région Centre-Val de Loire où une politique volontariste d'évaluation a permis de mettre en lumière des secteurs à fort potentiel (plaine de la Beauce, plateau de Tours-Nord). La définition, dans les séquences limono-lœssiques du Bassin parisien, d'un cadre chronostratigraphique à haute résolution constitue l'une des clefs de cette dynamique, qui accompagné le déploiement d'approches prospectives particulièrement fructueuses. Nous en voulons pour preuve le nombre significatif de diagnostics (16) ayant permis de mettre en évidence des vestiges d'occupation du Paléolithique moyen récent au cours du dernier mandat, ce qui éclaire tout à la fois le déploiement de stratégies de prescription adaptées aux contextes géomorphologiques traversés. Parmi ces opérations, celles conduites sur le Canal Seine-Nord-Europe, notamment dans le secteur d'Hermies (Pas-de-Calais) ont permis de mettre en lumière des gisements d'intérêt national, notamment pour le Début Glaciaire et le Pléniglaciaire weichsélien. Pour autant, l'érosion des équipes préhistoriennes locales, du fait du renouvellement générationnel au sein des SRA et chez les opérateurs, suscite beaucoup d'inquiétude à court et moyen terme, en vue notamment de la réalisation des fouilles « hors normes » (en termes de densité de vestiges et de moyens alloués) prescrites dans ce cadre : un épuisement des ressources humaines, notamment parmi les RO et les RS, pourrait bien mettre un coup d'arrêt à cette dynamique, en l'absence de renforcement des collectifs locaux par des chercheurs extra-régionaux. Nous y reviendrons.

En parallèle, quatre RFO ont été examinés par la CTRA du Centre-Nord entre 2021 et 2024 : un seul concerne la région des Hauts-de-France (Lislet, SIM 4-3), SIM 4), un la région Centre-Val de Loire (Mainvilliers, SIM 4-3) et deux l'Île-de-France (Tigery-Est 1 et 2, SIM 5d-3 ; Clichy-la-Garenne, SIM 3-2). Les opérations programmées portant sur des sites paléolithiques moyen récent demeurent pour leur part assez rares (2) et localisées majoritairement dans la moitié nord de l'interrégion. Il s'agit des fouilles de Caours (Somme, MIS 5e, dir. J.-L. Lochet) qui a débuté en 2005, et des « Bossats » à Ormesson (Seine-et-Marne, MIS 5d-a et 3, dir. P. Bodu). Enfin, le PCR consacré à l'étude interdisciplinaire du site de « La Roche-Cotard » (Langeais, Indre-et-Loire, MIS 5-3, dir. J.-C. Marquet) s'est poursuivi entre 2021 et 2024 : pour mémoire, on rappellera que ce gisement, désormais classé au titre des Monuments historiques, a livré des vestiges moustériens polyphasés, mais aussi des témoignages graphiques dont une partie pourrait être contemporaine des groupes néandertaliens qui ont fréquenté cette section du Val de Loire. Durant cette mandature, on soulignera l'effort consenti par cette équipe à la résolution chronologique des occupations (hommes et carnivores) identifiées au pied de cet escarpement. Les travaux menés, pour partie publiés en 2023 dans la revue *PlosOne*, ont permis de réunir un faisceau d'indices convaincants permettant de contraindre chronologiquement les événements ayant conduit à la fermeture de la Grotte d'Achon et de postuler la réalisation des tracés relevés sur ses parois par les néandertaliens présents dans le val de Loire avant 59 ka BP. Le solide argumentaire développé dans cet article a notamment permis de construire un premier consensus autour de leur origine paléolithique et, en ce sens, cette publication marque une étape cruciale dans la reconnaissance d'expressions graphiques pariétales originales attribuées à Néandertal.

D'un point de vue chrono-stratigraphique, ce bilan met en évidence un léger rééquilibrage de la balance documentaire. Si les sites rapportés au Début glaciaire Weichsélien demeurent bien représentés, du fait de leur bonne conservation dans les pédocomplexes qui se mettent en place

entre 110 ka BP et 75 ka BP en Europe du Nord-Ouest, d'autres séquences sont désormais représentées par plusieurs gisements. C'est le cas notamment de l'Interglaciaire éémien, à travers une fouille programmée au long cours (Caours, les travaux se poursuivant en parallèle sur celui de Waziers), mais aussi du Pléniglaciaire inférieur et moyen dont plusieurs occurrences ont pu être relevées et étudiées en contextes préventif. Ils traduisent, de part et d'autre du MIS 5d-a où dominant, dans l'ensemble des espaces de l'interrégion, le *Technocomplexe du Nord-Ouest*, une diversité technique importante dont la valeur chrono-culturelle peut désormais être discutée. Si les productions du MIS 5e témoignent d'une relative souplesse opératoire, caractérisée par l'association des débitages Discoïde et Levallois pour l'obtention de supports de morphotypes différents (éclats débordants, larges ou pointes pseudo-Levallois), des systèmes plus normalisés peuvent être mis en lumière au cours du Paléolithique moyen final, conduisant à la caractérisation de faciès particuliers (MTA, Charentien à influence micoquienne, faciès à grands éclats Levallois du Nord et à grands racloirs du Poitou, Moustérien discoïde à denticulés, etc.) dont l'extension géographique et l'amplitude chronologique peuvent être corrélés aux changements environnementaux qui s'expriment au cours du Pléniglaciaire weichsélien.

À cet égard, un important travail de synthèse reste encore à accomplir : nul doute qu'il sera poursuivi et enrichi dans le cadre de PCR ambitieux, comme Palé'Hauts dans les Hauts-de-France ou PaléoSeine, initié en 2025 en Île-de-France (dir. R. Rocca, univ. Paris 1).

La transition du Paléolithique moyen vers le Paléolithique récent

Cette problématique, cruciale pour la connaissance des conditions paléohistoriques de l'émergence des comportements modernes chez les groupes néandertaliens et Sapiens, formait un axe à part entière de la programmation de la recherche établie en 1994 : Pr. 4). La mise en exergue de cette question a conduit à un foisonnement de réflexions et d'opérations à la fin des années 1990 et au cours de la décennie 2000, notamment en Centre-Val de Loire. Durant le mandat quadriennal 2021-2024, force est de constater que cet axe de recherche a été quelque peu délaissé, au profit d'une redéfinition du cadre chrono-culturel de la fin du Paléolithique moyen et des débuts du Paléolithique récent. Seules l'opération de fouille du gisement polyphasé d'ORMESSON (Seine-et-Marne) intègre cette problématique parmi ses axes d'étude, à travers l'exploration extensive, depuis 2023, de l'importante occupation de plein air châtelperronienne identifiée en 2012 dans la parcelle des Bossats. Cette dernière concentre, en l'état des connaissances, les témoignages le plus septentrionaux de ce technocomplexe.

On soulignera que les conditions de conservation assez exceptionnelles de cet ensemble – en comparaison d'autres gisements datés de la fin du SIM 3 – ouvrent des perspectives particulièrement stimulantes, concernant tout à la fois l'attribution biologique de la paléoculture châtelperronienne (encore discutée) et la palethnologie de ces groupes humains. En collaboration étroite avec le laboratoire de paléoanthropologie du Collège de France, un important programme de caractérisation des éventuels restes humains associés (méthode ZoomS) a d'ailleurs été mis en place sur le site.

Le Paléolithique récent ancien

La connaissance des expressions du Paléolithique récent ancien a sans doute été la principale bénéficiaire des recherches conduites depuis vingt ans dans l'interrégion, tant les données relatives aux MIS 3 récent-MIS 2 collectées depuis 2007 sont venues modifier en profondeur les termes chrono-stratigraphiques de cette séquence. Rappelons qu'à l'issue du mandat 2003-2006, cette période n'était représentée que par trois opérations, dont deux fouilles de terrain (L'homme 2007). Parallèlement à ces travaux, un projet collectif de recherche intitulé « *Le Paléolithique supérieur ancien au centre et au sud du Bassin parisien* », dirigé par P. Bodu, avait permis

d'établir un premier bilan des connaissances, en fédérant par ailleurs les principaux acteurs de la recherche. Cette opération, qui a fonctionné pendant sept années et s'est conclue par la publication des actes du colloque de Sens organisé sous la direction de P. Bodu *et al.* en 2009, a permis de revisiter l'ensemble de la documentation disponible pour cette séquence, depuis les industries *aurignacoïdes* jusqu'au Badegoulien, et de définir des axes et terrains de recherches prioritaires à emprunter ultérieurement dans l'interrégion.

De fait, le bilan que nous avons dressé en 2021 rendait pleinement justice à cette ambition, et permettait de mettre en relief les acquis majeurs de la dernière décennie autour des problématiques qui se rapportent au Paléolithique récent ancien. Il laissait en outre penser que la recherche sur le Paléolithique récent ancien s'installerait durablement dans le paysage scientifique de l'interrégion, venant ainsi combler un déficit structurel, identifié de longue date. Quatre ans plus tard, la situation apparaît beaucoup moins favorable puisque de nombreux programmes se sont achevés au cours de cette mandature, et sont encore en attente de publication. C'est le cas notamment des deux programmes de préparation de publication évalués entre 2017 et 2021 et qui sont toujours en attente (abri des Roches à Abilly, Indre-et-Loire : Aurignacien ancien et récent, Solutrén ; site de plein air de « l'Hermitage » à Auneau, Eure-et-Loir, Gravettien final). Au cours de cette mandature, deux APP relatives au Paléolithique récent ancien ont été examinées : elles concernent des gisements dont la fouille s'est achevée récemment et dont la publication est attendue (gisement aurignacien des Bouloises à Parassy, Cher ; locus solutréen des Bossats à Ormesson). En parallèle, une demande d'aide à l'édition relative à la publication de la thèse de C. Paris sur le Gravettien de la plaine loessique (*Mémoires de la SPF*) a été soumise pour avis à la CTRA, permettant la mise à disposition rapide des données inédites produites dans cette région depuis une quarantaine d'années, notamment en contexte préventif.

Sur le terrain, cette érosion s'exprime en outre à travers un recentrage des activités sur trois gisements majeurs : celui d'Ormesson bien sûr dont la présente mandature a vu l'achèvement de la fouille des locus gravettien et solutréen, celui d'Amiens-Renancourt 1 (Somme, dir. C. Paris) dont la fouille programmée poursuivie depuis 2013 éclaire l'organisation d'une occupation du Gravettien récent-final pour une large part tournée vers la confection de statuettes féminines (21 au total, complètes ou fragmentaires) et d'éléments de parure en craie ; celui des Tarterêts III (Corbeil-Essonnes, Essonne, dir. C. Ollivier-Alibert), enfin, découvert en 2012 en contexte préventif. La reprise des recherches sur ce terrain en 2019, a conduit à mettre en lumière – dans un contexte taphonomique malheureusement complexe – la présence de vestiges antérieurs (Gravettien) et contemporains du Dernier Maximum Glaciaire, dont un ensemble significatif pourrait relever du Magdalénien moyen jusque-là non documenté en Île-de-France. Cette découverte vient abonder la réflexion ouverte depuis peu sur l'occupation humaine du centre du Bassin parisien antérieurement au Tardiglaciaire, dans le cadre du PCR désormais intitulé « *Du Dernier Maximum Glaciaire à l'Optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges* » dont les problématiques s'étirent par ailleurs jusqu'au Mésolithique.

En contexte préventif, la situation apparaît enfin beaucoup plus contrastée que celle que nous avons pu décrire entre 2017 et 2020. On relèvera toutefois la découverte d'un site contemporain du dernier Maximum Glaciaire weichsélien (Poissy, Yvelines : technocomplexe à pièces d'Orville caractéristique de la transition Badegoulien/Magdalénien ; c. 21,5 cal BP) dont la solide évaluation, par les équipes du Service interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine (dir. M. Leroyer), a fait l'objet d'une enquête soignée et d'une restitution de grande qualité... preuve, s'il en était besoin, qu'une mise en adéquation des enjeux scientifiques et des moyens opérationnels est possible dès cette étape, avec pour corollaire une meilleure capacité à repérer et circonscrire ces gisements.

Le Paléolithique final

Les recherches sur le Paléolithique final sont particulièrement bien représentées en Centre-Nord, et ce depuis les années 1960-1970. La présence des gisements magdaléniens « historiques » de Pincevent (Seine-et-Marne) et d'Etiolles (Essonne) ainsi que du projet collectif de recherche « *Du Tardiglaciaire au Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges* » permet de bénéficier depuis plus de 40 ans d'un écosystème de recherche extrêmement dynamique. De fait, au cours du mandat 2021-2024, ces travaux se sont poursuivis, en étendant – nous l'avons vu – les questionnements au-delà du seul Tardiglaciaire.

Les analyses paléothnologiques à haute résolution menées sur les occupations magdaléniennes du Bassin parisien permettent désormais d'approcher – et parfois d'atteindre – les faits paléolithiques dans leurs dimensions techniques, économiques et sociales. Sur le site de Pincevent (dir. O. Bignon-Lau), ces travaux ont pour l'essentiel été menés dans un cadre post-fouille visant à l'étude exhaustive puis la publication des vestiges du niveau IV-0, le plus récent de la séquence magdalénienne. Certains comportements originaux, contrastant nettement avec ceux mis en évidence dans les niveaux plus anciens (IV-20, Habitation n°1, etc.), éclairent des changements sensibles dans l'organisation socioéconomique de ces groupes qui ouvrent sur de plus vastes inférences paléohistoriques. Sur le site d'Etiolles (dir. B. Valentin puis L. Mevel et E. Caron-Laviolette), on soulignera avec satisfaction que les recherches conduites sur le terrain intègrent de manière de plus en plus systématique les paramètres géomorphologiques et taphonomiques, permettant la restitution de chaque campement ou unité d'habitation dans le contexte plus général de ce segment de la vallée de la Seine. De ce point de vue, le programme d'aide à la publication de la thèse d'E. Caron-Laviolette relative aux unités D71 met clairement en lumière l'enrichissement de ces problématiques, à travers l'étude d'une succession d'occupations très rapprochées dans le temps... mais dont les conditions d'installation, l'organisation spatiale et la destination fonctionnelle semblent varier en profondeur. Sur le temps long, l'évaluation de plus en plus précise de la séquence locale ouvre des perspectives inédites quant à la reconnaissance d'occupations antérieures au Tardiglaciaire dans ce secteur, ce qui apparaît particulièrement prometteur.

Si ces opérations constituent une vitrine de choix pour la recherche conduite en Centre-Nord autour du Paléolithique final, elles constituent toutefois un prisme déformant à travers lequel nous avons tendance à observer l'activité interrégionale. On notera ainsi qu'une seule opération de sondage/fouille programmée a été exécutée en parallèle, sur le site épipaléolithique du Bas des Flénats à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher : Belloisien, dir. A. Chevalier), ce qui vient en définitive renforcer un contingent extrêmement faible. Dans ce contexte, l'essentiel des données produites entre 2021 et 2024 l'ont été à la faveur d'interventions préventives, presque exclusivement lors de diagnostics (6). Ces derniers, moins nombreux qu'au cours des mandatures précédentes, ont fourni des données tout à la fois relatives au Magdalénien, à l'Azilien et au Belloisien/Laborien, avec une balance nettement excédentaire en faveur de ce dernier, ce qui signe une nouvelle fois une tendance lourde (et un effet de mode ?) des études relatives au Paléolithique final dans l'interrégion Centre-Nord.

Un seul RFO a toutefois été examiné au cours de ce mandat, ce qui vient entériner le déséquilibre majeur mis en lumière plus haut, au bénéfice du Paléolithique moyen récent et, dans une moindre mesure, du Mésolithique qui domine nettement la recherche préventive actuelle. Il concerne le gisement azilien récent du 65 rue Gutenberg à Amiens (Somme, dir. C. Paris)

Mésolithisation(s)

La période mésolithique apparaît désormais comme l'un des « parents forts » de l'archéologie préhistorique en Centre-Nord. Cette dynamique est presque exclusivement le fait de l'archéologie préventive et, au sein de cette dernière, des diagnostics (6 opérations). Les RFO examinés sont au nombre de quatre, témoignant des acquis majeurs de certaines fouilles d'ampleur réalisées ces dernières années. Accompagnant cette dynamique, un PCR aux enjeux scientifiques et patrimoniaux extrêmement forts (ArBap - *Art rupestre dans les chaos gréseux du Bassin parisien*, dir. B. Valentin) et une fouille programmée qui lui est directement adossée (grotte à la Peinture, Larchant, Seine-et-Marne, dir. C. Guéret) viennent mettre en lumière un phénomène jusqu'ici sous-estimé, à savoir la récurrence des expressions graphiques sur les parois des abris et chaos gréseux conservés sous couvert forestier, notamment dans le massif de Fontainebleau. À ce jour, ce sont plus de 2 160 abris, le plus souvent gravés, beaucoup plus rarement peints, qui ont pu être identifiés entre Bourgogne et Île-de-France, soulevant d'importants questionnements quant à la chronologie de ces manifestations.

Sous cet aspect, la fouille de la « Grotte à la Peinture » apporte des données inédites sur l'association entre industries mésolithiques « à gravoirs » et parois ornées. Au-delà, les travaux menés dans le cadre du PCR ArBap permettent d'aborder la géographie culturelle et symbolique de ce territoire postglaciaire, au sein duquel les sites gravés occupent une place essentielle. D'un point de vue paléohistorique, ils visent enfin à replacer ce phénomène artistique singulier dans le contexte socioéconomique particulier du VIII^e millénaire av. n. è., au regard des débats actuels sur l'accroissement démographique et la stabilité résidentielle des groupes humains durant le Mésolithique moyen.

D'un point de vue chrono-culturel, on notera que la documentation constituée au cours de ce mandat cristallise assez largement autour de cette séquence, ce qui renvoie à un constat formulé de longue date et pourrait témoigner de modes d'occupations spécifiques au cours de cette période, en lien avec une réduction générale de la mobilité. C'est le cas des sites de Blois-Rue des Ponts Chartrains (Loir-et-Cher, Beuronien à segments, dir. F. Kildéa), Flacourt (Yvelines, Beuronien à triangles, dir. A. Blanchard) et L'Isle-Adam (Val d'Oise, Beuronien I. s., dir. R. Blaser). Ce dernier gisement a également livré des attestations du Mésolithique récent à trapèzes.

Signalons enfin que la fouille du gisement de Persan- « Le Chemin herbu » (Val d'Oise, dir. A. Taylor) a livré les témoignages d'une industrie du Premier Mésolithique, correspondant selon toute vraisemblance à une phase ancienne d'affinité nord-européenne (Maglemosien) rarement représentée en Île-de-France. Dans le mouvement général du basculement Pléistocène/Holocène, elle constitue donc un jalon essentiel pour saisir dans la longue durée les dynamiques culturelles à l'œuvre dans cette région ; dynamiques auxquelles le PCR « *Du Dernier Maximum Glaciaire à l'Optimum climatique dans le Bassin parisien* » consacre d'importants développements.

Economie des matières premières

Dans la dynamique du PCR « Réseau des lithothèques » mis en place il y a près de 15 ans en Auvergne et Rhône-Alpes, deux projets collectifs de recherche ont pris corps durant la précédente mandature autour de la thématique des matières premières siliceuses en Centre-Val de Loire (« Réseau des lithothèques en région Centre-Val de Loire ») et en Île-de-France (« *Matières premières du Bassin parisien : les silex cénozoïques d'Île-de-France* »). Parties prenantes d'un projet national (GDR silex), ces programmes fondent sur un profond renouvellement méthodologique à travers une approche non plu strictement lithologique, mais pleinement gîtologique, en intégrant l'ensemble des paramètres liés à la « chaîne évolutive du silex ». Dans

cette perspective, ils contribuent à une harmonisation indispensable des pratiques et des méthodes, en créant des structures coopératives de recherche à l'échelle régionale. Sous cet aspect, on ne peut que constater la plus-value des travaux conduits dans les deux régions où ces PCR se déploient (Centre-Val de Loire et Île-de-France) ... tout en déplorant que cette synergie n'intéresse encore qu'à la marge, les Hauts-de-France. En regard des ressources présentes sur ce territoire, il est en effet regrettable que les études pétrographiques demeurent lacunaires – voire totalement absentes – dans une région où l'on considère encore trop souvent que les outils de discrimination des ressources lithiques sont inadaptés aux réalités géologiques régionales.

S'ils relèvent d'opérations au long cours, ces projets collectifs ont pour but de récolter la majeure partie des lithothèques existantes, d'actualiser les référentiels, de dresser un inventaire précis des formations à silex et de cartographier les différents types de gîtes (primaires et secondaires). *In fine*, cette démarche devrait conduire à la publication d'atlas départementaux qui constitueront autant d'outils précieux en vue d'une analyse pétrographique fine des séries archéologiques. Les bénéfices d'une telle approche sont d'ores et déjà perceptibles dans le déploiement de diagnostics systématiques des ressources siliceuses en contexte programmé, mais aussi depuis quelques années, en contexte préventif, grâce à des recrutements judicieux et une formation continue des équipes en place. L'approche cumulative qui en résulte permet de revisiter en profondeur les « litho-espaces » (appelés à tort « territoires d'approvisionnement ») associés aux principaux gisements paléolithiques de l'interrégion. Des réseaux de contact (directs et indirects) peuvent désormais être établis entre les différentes régions de Centre-Nord, mais aussi au-delà, avec le Massif central et un vaste Bassin aquitain.

Autres problématiques diachroniques

Deux dossiers examinés renvoient à des problématiques plus spécifiquement diachroniques, qui s'inscrivent dans les axes 1 à 4 de la programmation nationale. Le premier correspond à un projet collectif de recherche sur l'occupation du sol dans la vallée de la Mauldre (Yvelines), depuis la Préhistoire ancienne jusqu'à la Période moderne (dir. O. Blin). Le second renvoie plus classiquement à une opération de prospection thématique centrée sur la Préhistoire ancienne, dans un secteur des Hauts-de-France ayant livré de nombreux indices de sites par le passé (vallée du Crinchon, Pas-de-Calais : dir. J. Looten). Cette opération, articulant révision des séries anciennes et nouvelles prospections de surface, a permis de mettre en évidence plusieurs gisements nouveaux, d'en circonscrire d'autres (pour l'essentiel du Paléolithique moyen), et de préciser le potentiel gîtologique du secteur.

Cette approche à large spectre, résolument inscrite dans une perspective de longue durée, permet de déployer des opérations d'inventaire du patrimoine archéologique particulièrement bienvenues et que nous appelons de nos vœux depuis le précédent bilan quadriennal. Même si ces opérations demeurent (hélas) sans lendemain pour le moment, elles constituent cependant une réponse efficace à l'érosion des recherches sur le terrain, telle qu'elle s'exprime à l'échelle décennale. Combinées aux diagnostics préventifs, elles éclairent des potentiels insoupçonnés qui invitent les équipes à déporter le regard des gisements « classiques » et des secteurs déjà (sur)investis.

5. Quelques pistes de réflexion en guise de conclusion

Axes de recherche

Dans la longue durée, le bilan de la CTRA du Centre-Nord met en lumière des tendances nettes qui ne semblent pas devoir être remise en cause. Elles concernent certaines séquences chronologiques ou thématiques qui se présentent, à l'échelle pluri-décennale, comme les

principales bénéficiaires des acquis de la recherche, tant préventive que programmée : c'est le cas du Paléolithique moyen récent, du Paléolithique final et du Mésolithique qui s'imposent, durant cette mandature encore, comme les principaux moteurs de l'activité en Préhistoire ancienne, à travers plusieurs « opérations-phares ». Ce constat, satisfaisant, suppose en retour de porter un regard attentif aux projets prenant place dans les « délaissés » de ces champs d'investigation : nous pensons ici aux archéoséquences du Paléolithique moyen ancien (SIM 8-6) et du Paléolithique récent ancien, avec un point d'attention particulier pour le Dernier Maximum glaciaire (SIM 2) au sujet duquel les travaux récents, dans les interrégions voisines, ont permis des progrès notables (sériation chrono-culturelle des gisements).

C'est au prix d'une telle redéfinition des cadres chrono-stratigraphiques régionaux – dont les bases sont déjà largement jetées – que pourront être abordés de nouveaux questionnements d'ordre paléogéographique, dans une interrégion particulière où se croisent différentes problématiques liées aux dynamiques de peuplement pléistocène en Europe de l'Ouest. La charpente de l'édifice « travaille » déjà et quelques travaux récents (thèse de C. Paris sur le Gravettien) viennent utilement (re)poser le problème des interactions sociétés-milieus durant la Préhistoire. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, dans un espace situé à la charnière de différentes écoles, aux pratiques contrastées. Nous en voulons pour preuve les discussions toujours vives entre spécialistes du Paléolithique final autour de la convergence – et de la distinction – entre les faciès azilien/à *Federmesser* et Belloisien/Laborien, même si les nomenclatures tendent peu à peu à s'harmoniser. En la matière, le renouvellement méthodologique des études pétrographiques, dans le sillage des PCR « *Réseaux des lithothèques* », ouvre de toute évidence des perspectives prometteuses, à travers une approche, non plus par grands « blocs » traditionnels, à l'historiographie propre, mais par « réseaux de lieux », de subsistance et de mobilité. Cette profonde refonte paradigmatique conduira à coup sûr, dans les années à venir, à une redéfinition des paléocultures régionales, sous la pression de corpus de sites de plus en plus étoffés, aux contextes maîtrisés. Tout, dans les lignes de force de ce bilan quadriennal, le laisse en tout cas penser.

Forme éditoriale, contenu et qualité des rapports

Sur le fond comme sur la forme, les rapports d'opérations sont de grande qualité et répondent, sans exception ou presque, aux attendus d'une présentation complète, documentée et argumentée des résultats des différentes interventions. À cet égard, on notera avec satisfaction que le nombre de dossiers ajournés ou non-reçus demeure extrêmement faible, tant en archéologie préventive que programmée. Dans le cadre d'opérations au long cours relevant de ce domaine d'intervention, se pose toutefois le problème de la distinction entre rapport intermédiaire et rapport final d'opération pluriannuelle. Sur ce point, on rappellera que le rapport final doit livrer l'ensemble des données primaires collectées durant les différentes campagnes et fournir une synthèse actualisée des connaissances sur le site. Or, dans de nombreux cas, cette dernière est réduite à la portion congrue et les résultats des analyses présentés au rythme (différencié) du rendu des contributions des spécialistes, sans effort de récolement des données. D'importants progrès peuvent donc être accomplis, afin de faire évoluer des rapports d'activités, parfois très riches, vers de véritables rapports finaux d'opération pluriannuelles. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la suite qui pourrait à terme questionner les équipes de recherche sur le rythme même des opérations conduites et le niveau de leur engagement, à chaque étape. La mise en sommeil de tout ou partie des activités de terrain lors d'une dernière année de triennale (ou de quadriennale) pourrait notamment se révéler salutaire en vue de la remise d'un RFO de plein exercice.

Pour ce qui concerne les RFO de fouilles préventives, on notera que ces derniers témoignent le plus souvent d'une présentation soignée et d'une iconographie de grande qualité, visant à

restituer efficacement les nombreux résultats obtenus sur le terrain comme en post-fouille et à appuyer avec pertinence les démonstrations archéologiques. On déplorera cependant, dans un certain nombre de cas, l'absence d'études fondamentales, comme les analyses de matières premières (systématiquement absentes dans certaines régions, par habitude plus que par choix délibéré) ou celles de la distribution spatiale des vestiges, souvent sous couvert d'arguments taphonomiques mal maîtrisés. Si l'analyse des processus post-dépositionnels à l'œuvre apparaît indispensable, elle conduit bien souvent à des prises de position binaires, certains sites à l'intégrité stratigraphique contrôlée et l'organisation spatiale « latente » étant jugés, en dernière instance, impropres à toute analyse palethnographique ou chrono-culturelle. Or, l'élaboration du rapport final doit permettre de rendre compte de la totalité du potentiel informatif des données recueillies, et non des seules limites de leur exploitation. En la matière, il apparaît donc nécessaire de sortir d'un modèle antagoniste qui oppose des sites « en place » faisant toujours figure d'exception à des gisements « totalement » perturbés – ce qui, présenté comme tel, ne veut rien dire – pour favoriser la mise en place de protocoles d'analyse adaptés visant à déterminer, au cas par cas, des gradients de conservation et, ce faisant, des potentiels documentaires.

La situation apparaît plus contrastée pour ce qui concerne les diagnostics, les délais contraints et le faible investissement accordé à la caractérisation des sites – notamment d'un point de vue taphonomique – rendant particulièrement délicates la compréhension des résultats et, par extension, l'appréciation de l'intérêt des vestiges. Dans ces conditions, il y a donc urgence à consolider les opérations relatives au Paléolithique et au Mésolithique, tant sur le terrain qu'en phase d'étude, suivant un protocole validé et accepté par tous. Ce n'est qu'au prix de ce réajustement méthodologique et d'une complète dotation des opérations (en j/h, moyens mécaniques et compétences *had hoc*) que les évaluations conduites pourront répondre pleinement aux attendus des prescriptions et gagner en qualité.

Publications scientifiques

Dans l'interrégion, la situation des publications apparaît, dans le domaine de la Préhistoire ancienne, relativement favorable, en comparaison d'autres périodes ou domaines d'intervention. Cet état de fait tient plus à une « culture » de la discipline qu'à un régime d'exception qui serait accordé, d'une structure à l'autre, aux préhistoriens – comme cela est trop souvent encore évoqué à tort. En ce domaine, les chercheurs ont depuis longtemps considéré qu'il était indispensable de diffuser largement leurs résultats et force est de constater, à l'échelle de la mandature, que de nombreuses notes d'actualité ou articles monographiques ont été publiés dans des revues nationales (*BSPF*, *Paléo*, *Gallia Préhistoire*) ou (inter)régionales (*RACF*, *RAIF*, *Revues archéologiques de Picardie et du Nord*, etc.), faisant état des progrès, sur le terrain ou en laboratoire, des différentes opérations.

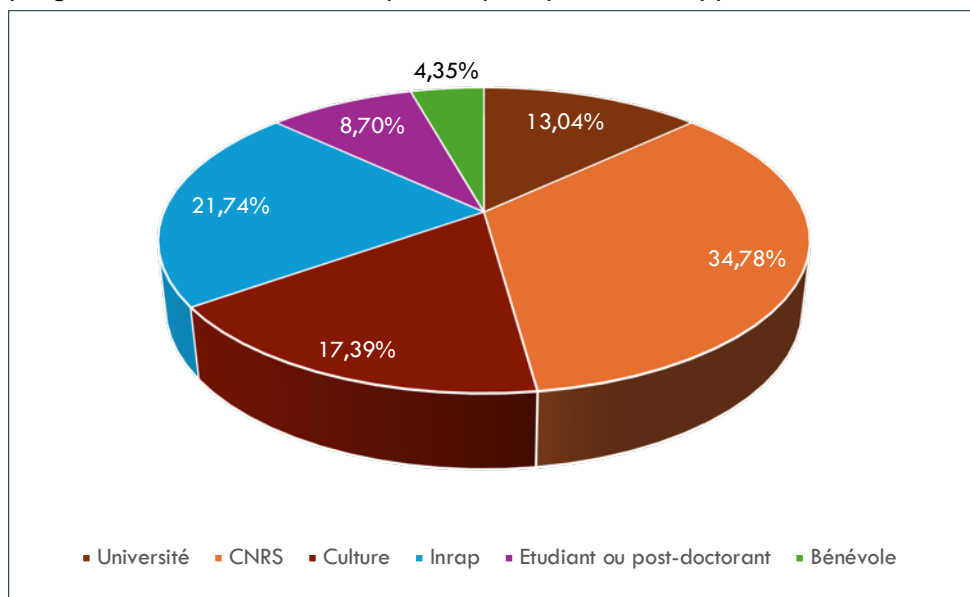
On notera également que plusieurs découvertes d'intérêt majeur ont fait l'objet d'une large diffusion, grâce à des articles en langue anglaise dans des revues internationales : sans chercher à être exhaustif, nous mentionnerons ici les publications consacrées aux manifestations graphiques de la « Roche-Cotard » (*PlosOne*, 2023) ou la découverte d'un nouveau fragment de statuette gravettienne sur le site d'Amiens-Renancourt 1 (*Journal of Archaeological Science*, 2025). Pour autant, ces travaux ne doivent pas être « l'arbre qui cache la forêt ». En ce sens, il apparaît indispensable de mettre en place une véritable stratégie de planification éditoriale – passant, si cela est nécessaire ou pertinent, par des appels à projets régionaux facilitant l'achèvement, dans des délais raisonnables, de plusieurs monographies d'ampleur attendues par la communauté scientifique. Ce constat concerne tout à la fois des gisements étudiés en contextes préventif et programmé, ce qui témoigne de la difficulté structurelle, pour les archéologues des différentes institutions, à disposer des moyens et du temps nécessaires à la

concrétisation de projets nécessairement au long court. Il conviendra sur ce point d'ouvrir la réflexion à l'ensemble des acteurs (dans le cadre du CNRA ?), de manière à dégager des solutions pérennes pour l'avenir permettant de rendre disponibles au plus tôt les acquis les plus significatifs de la recherche, à travers différents modes de financement *ad hoc* (mutualisé ou non, etc.).

Points de vigilance et recommandations

Parvenus à cette étape, il nous revient de conclure en saluant en premier lieu la qualité de la recherche conduite dans l'interrégion et l'investissement des équipes, tant sur le terrain que dans le cadre de programmes de grande envergure. Ce bilan synthétique consacré à l'activité paléolithique et mésolithique en Centre-Nord – simplement perçue à travers les dossiers examinés en CTRA, rappelons-le, ce qui ne va pas sans poser quelques restrictions – appelle toutefois quelques remarques (constructives) et, de manière plus attendue, quelques préconisations pour la suite.

Sur le plan méthodologique, les études d'archéologie préventive comme programmée intègrent pleinement, nous l'avons vu, des approches pluridisciplinaires (géomorphologie, études paléoenvironnementales et paléobiologiques, etc.) et de nouveaux outils de prospection et de relevé non invasifs (Lidar, géophysique, des techniques de relevé « instantané » comme la photo- ou la lasergrammétrie), ce qui est évidemment bienvenu. Si ces méthodes sont parfaitement identifiées dans les protocoles d'intervention, leur mobilisation reste toutefois trop souvent standardisée, sans véritable hiérarchisation ni adaptation aux problématiques d'étude. Sur ce point, il convient donc d'être attentif à ce que la haute technicité des opérations ne vienne pas masquer une approche trop mécanique des sites ou des thématiques. Au-delà, certaines fragilités persistent au fil des années, signant des constantes malheureuses : articulation parfois insuffisante avec les données contextuelles, particulièrement en archéologie préventive ; manque de problématisation dans certains projets émergents, notamment dans le cadre de la recherche programmée ; une rédaction parfois précipitée des rapports de fouille.



Organismes de rattachement des responsables d'opérations programmées relatives à la Préhistoire ancienne en Centre-Nord (2021-2024)

Cet état de fait ne peut être mis au compte d'un investissement moindre des équipes mais doit être abordé sous un angle plus systémique. Dans le domaine de l'archéologie programmée, une des principales difficultés réside dans les délais très contraints de rédaction des rapports, qui viennent s'ajouter à l'engagement de plus en plus fort des chercheurs dans la quête de moyens

financiers, devant la baisse parfois drastique des subventions publiques (Etats et collectivités). Au-delà – et ce constat vaut tant pour l'archéologie préventive que programmée –, un point de vigilance doit être accordé à l'érosion des compétences et des moyens humains, dans un contexte marqué par une rapide transition générationnelle. Le non-remplacement des effectifs tant chez les opérateurs d'archéologie préventive que dans les institutions relevant de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche apparaît très inquiétant, dans une interrégion où l'investissement de ces différentes composantes apparaît extrêmement fort dans la recherche fondamentale. La projection des effectifs de spécialistes préhistoriens à dix ans fait craindre une chute brutale des opérations en ce domaine, dont l'érosion actuelle ne pourrait être que le signal faible avant-coureur. Cet état de fait est d'autant plus critique qu'à la lecture des rapports évalués et en observant les collaborations scientifiques qui se développent dans l'interrégion, on constate un enrichissement mutuel et interinstitutionnel fort entre les différents intervenants. Des interactions puissantes peuvent ainsi être relevées, à travers plusieurs PCR structurants, entre le ministère de la Culture, les universités, le CNRS, l'Inrap et les différents opérateurs d'archéologie préventive, notamment de collectivités territoriales, ce qui est un fait particulièrement positif.

Or, au-delà des contingences liées à l'aménagement du territoire et des prescriptions d'archéologie préventive qui en résulte, l'image renvoyée par le bilan opérationnel 2021-2024 reflète de toute évidence un écrêtement des « forces vives » et de leur disponibilité, tant la pression est grande désormais sur le plan de charge des archéologues. Ce recul est d'autant plus dommageable que, dans la décennie 2010, les rééquilibrages opérés, notamment au sein des SRA, avait laissé entrevoir une situation de la recherche plus équilibrée. D'importants efforts restaient toutefois à consentir, notamment auprès des opérateurs habilités et agréés, afin de constituer des équipes stables, en capacité de mettre en œuvre à grande échelle des opérations impliquant le recours à des moyens hors-normes et selon des méthodologies adaptées aux contextes pédo-sédimentaires traversés. Dix ans plus tard, la situation de la profession semble appeler une réaction extrêmement forte, au risque d'appauvrir durablement une recherche en Préhistoire jusqu'ici reconnue internationalement pour sa qualité.

NÉOLITHIQUE

Par Christophe GILABERT
Membre de la CTRA

1. Bilan de l'activité d'expertise

Cent quarante-deux dossiers ont concerné la période néolithique pour 135 avis rendus lors des CTRA tenues entre 2021 et 2024. Toutes ces opérations s'intègrent dans l'axe 4 de la programmation nationale « Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations ».

Compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie, plusieurs opérations de fouille dont les programmes sont en cours soit sous une forme pluriannuelle ou annuelle répétée n'ont pas fait l'objet d'opération de terrain en 2021 au profit de campagne d'étude et de stabilisation des données. Ce montage s'est le plus souvent effectué avec un report du rendu des rapports. Le contexte pandémique avec ses difficultés induites de mobilisation des équipes scientifiques tant sur le terrain qu'en post fouille a eu de ce fait certains effets négatifs tandis que d'autres se sont révélés positifs. Si le risque d'altérer le dynamisme des équipes était réel, la révision des objectifs s'est parfois révélée bénéfique en permettant d'apurer un passif parfois conséquent quant au traitement de certaines données.

Le nombre de PCR reste logiquement stable par rapport au quadriennal précédent avec en moyenne 4 opérations pluriannuelles. L'examen de quelques opérations de sondage est à signaler, justifié par le fait qu'elles préfiguraient des demandes d'opérations de fouilles programmées. Elles témoignent, avec d'autres opérations en cours comme des PCR, d'une légère reprise de l'activité de recherche sur le Néolithique dans l'interrégion, notamment en Centre-Val de Loire et en Île-de-France. Cela constitue un fait notable à souligner et à encourager.

Ces projets sont portés essentiellement par des archéologues d'opérateurs d'archéologie préventive qu'ils soient publics ou privés et des archéologues des SRA. Deux programmes de recherche, en Île-de-France, dont l'un centré sur le mésolithique et qui n'embrasse que partiellement le Néolithique sont portés par des chercheurs du CNRS et universitaires. Ces institutions participent en outre largement à d'autres programmes en cours au travers de chercheurs et du soutien d'UMR.

Les thématiques et les chronologies abordées par ces opérations programmées sont diverses comme l'habitat à Jablines (IDF), l'activité d'extraction et de production spécialisée de haches à l'Isle (CDVL), le mégalithisme funéraire (IDF) ou encore l'habitat de la fin du Néolithique (CDVL).

Il est heureux de constater que le regain de dynamisme observé à la fin du précédent quadriennal, s'est poursuivie entre 2021 et 2024 avec l'apparition de plusieurs nouveaux projets, initiés sous la forme de sondages. La recherche programmée sur le Néolithique, caractérisée par des opérations de grande qualité, s'appuie sur un faible nombre de projet. Afin de faire évoluer ce constat, une attention particulière est à porter quant au rôle incitatif des SRA, indispensable pour faire émerger de nouveaux programmes.

Seules 3 demandes d'aide à la publication ont été examinées, ce qui exprime assez bien le faible dynamisme accompagnant l'activité de publications monographiques. On évoquera la demande d'aide à l'édition pour la publication du site Néolithique moyen du Mont-Hubert à Escalles (Pas-de-Calais) dans un supplément de la SPF. Cet ouvrage de référence a ainsi pu être publié en 2024. Il traite certains des enjeux majeurs de la recherche, tant sur le plan de la définition des entités culturelles de la période qu'en ce qui concerne la ou plutôt les fonctions des enceintes et leur signification dans le contexte socio-culturel contemporain. Tout ceci dans un secteur très peu documenté, stratégique pour la dernière colonisation néolithique de l'Europe, avec à l'appui une richesse tout à fait exceptionnelle et des aspects inédits concernant les données matérielles. On peut également citer le projet de publication de l'occupation du site de la Queue de l'Hirondelle à Droue-sur-Douette (Eure-et-Loir) qui constitue un exemple à suivre en raison de l'excellente exploitation des données de la fouille et d'une publication menée dans un temps court et maîtrisé.

2. Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

La répartition des fouilles par grandes périodes chronoculturelles et par « typologie » de site, révèle que les occupations à caractère domestique *lato sensu* et notamment les habitats de la première moitié du Néolithique (Néolithique ancien, moyen 1 et 2) sont très majoritaires. Ce constat qui vaut également pour les découvertes faites lors de diagnostic est toutefois plus étroitement lié à l'Île-de-France et au Centre Val de Loire. Les Hauts de France est la région qui livre le plus de découverte de la fin du Néolithique au sein de l'Interrégion. À noter cependant, une hausse des découvertes de cette dernière partie de la période en Île-de-France. Les fouilles préventives et les diagnostics ayant livré des vestiges du Néolithique récent ou final restent peu nombreux à l'échelle de l'interrégion. Le Campaniforme et le début du Bronze ancien sont toujours aussi peu représentés.

La distribution des dossiers par thématiques abordées (habitat funéraire, site d'activités spécialisées...) montre toujours un déséquilibre très marqué toutes périodes confondues en faveur de l'habitat, le funéraire étant peu représenté, le plus souvent sous la forme de sépultures isolées présentes au cœur de l'habitat. Cependant on notera néanmoins que la dernière année de la mandature, a été marquée par des découvertes et des études de vestiges funéraires plus fréquentes relevant pour certaines des données remarquables à l'instar du très bon rapport de la fouille menée à Saint-Doulchard dans le département du Cher d'une sépulture collective du Néolithique récent associant une quarantaine de défunts, ou encore la mise au jour d'une tombe probablement comparable, à Villedieu dans le département de l'Indre également en Centre Val de Loire. Enfin on signalera la mise au jour d'une probable sépulture Campaniforme dans les Hauts de France à Pécquencourt et d'une possible nécropole du Néolithique moyen à Loches en Centre Val de Loire.

Plusieurs dossiers couvrent toutefois tout ou partie de la période (parfois avec un ou des hiatus). Il s'agit notamment des PCR qui s'attachent à l'examen des données sur un territoire donné et sur le temps long. Ainsi le PCR Val d'Oise témoigne, après son année probatoire, d'une dynamique prometteuse, en dépit d'une certaine difficulté à dépasser l'agrégation de contributions au caractère hétérogène. Cela tient aussi à l'identification de sites occupés sur de longues périodes, souvent entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen, à l'exemple de l'enceinte et des vestiges du site de la Butte de Chandres à Nogent le Roi en Centre Val de Loire, occupée sans interruption entre le Néolithique Moyen 1 et le Néolithique Récent. De tels sites à forte diachronie ont valeur d'exception.

Pour le Néolithique moyen, et à l'exception notable de l'enceinte la Butte de Chandres à Nogent le Roi en centre Val de Loire, déjà citée, et dans une moindre mesure celle de Pontavert dans l'Aisne, les sites se caractérisent plutôt par des vestiges peu structurés, isolés et des niveaux archéologiques plus ou moins riches en mobilier. En dépit de ces caractères, les résultats obtenus du point de vue de la caractérisation chrono-culturelle et de la variabilité de la fonction des sites soulignent l'intérêt de se consacrer à leur analyse et étude. A ces fins, la fouille extensive est à privilégier afin d'appréhender de la meilleure façon un habitat parfois discret notamment pour le début du Néolithique moyen comme à La Busa par exemple.

Les découvertes concernant la fin du Néolithique restent les moins nombreuses, et à l'exception par exemple du site de Flacourt, de l'enceinte de Fresnicourt ou des sépultures collectives déjà mentionnées en Centre Val de Loire, consistent le plus souvent en quelques structures ou de petites concentrations de mobilier isolés.

Enfin, comme ce fut le cas les années précédentes, parmi les problématiques au caractère diachronique, celle relative à l'acquisition et la circulation des matières premières, sous toutes ses formes, reste prégnante pour la recherche au sein de l'interrégion. En effet, elle constitue le cœur de plusieurs PCR dynamiques comme les deux PCR sur les matières premières en région CentreVal de Loire et en Île-de-France ou encore le PCR Val d'Oise qui prend très largement en compte cette problématique. Il convient de signaler l'opération de reprise des recherches sur le site de Jablines et ses liens avec la minière proche prise en compte dans le cadre du PCR silex cenéozoïques de l'Île-de-France.

3. Réflexions méthodologiques et opérationnelles

A l'issue de ce rapide bilan plusieurs propositions méthodologiques et stratégiques peuvent être avancées. Poursuivre la stratégie de prescription de fouille, notamment pour les zones de plateaux, des sites qui à l'issue du diagnostic apparaissent peu structurés. Comme déjà exprimé dans le dernier quadriennal, cette stratégie vise à répondre à la récurrence de certains caractères

plus fréquemment observés dans le Bassin parisien et en Centre Val de Loire. On le voit pour l'ensemble du Néolithique et notamment sa première moitié, les formes de l'habitat et les modalités d'occupation du territoire sont multiples et il est essentiel de disposer d'un panel de sites bien étudiés afin de préciser les caractères de variabilité et de complémentarité de l'espace occupé.

Deux points appellent une attention particulière. Il convient de privilégier des emprises de fouille extensive et non segmentée afin d'être en mesure d'appréhender les formes réelles de l'occupation notamment du Néolithique moyen² et du Néolithique récent/final. En effet, la structuration des habitats reste mal connue dans certains secteurs géographiques.

Il est indispensable de mieux questionner les approches géomorphologiques et paléo-environnementales sur la base des problématiques archéologiques et taphonomiques des occupations. Souvent ces deux aspects sont trop déconnectés et la présentation des contextes topographiques, géoarchéologiques est beaucoup trop générale et/ou éloignée du contexte précis du site étudié. Cela est encore plus crucial lors des opérations de diagnostics. Certaines « déconvenues » en termes de prescriptions de fouilles rappellent la nécessité de ne pas sous-estimer l'intérêt de ces approches et la valeur ajoutée qu'elles peuvent apporter dès lors qu'elles sont efficacement intégrées aux réflexions archéologiques. Le dimensionnement de ce type d'approche est un véritable sujet. Si le recours de plus en plus fréquent à la micromorphologie constitue une réelle avancée là encore les analyses exécutées doivent être en adéquation avec les questions tirées des vestiges notamment en termes taphonomiques. Une échelle d'observation inadaptée aboutie ainsi à des résultats inopérants pour l'analyse du site et des vestiges.

Se pose également la question de la caractérisation en diagnostic des sites « à niveau ou nappes de mobilier » en raison des difficultés constatées à ce sujet lors de diagnostics conduits en Île-de-France et dans les Hauts de France. En effet, plusieurs opérations n'ont pas permis, du fait de la limitation des moyens consacrés à cette question ou d'une méthodologie inadaptée et trop minimaliste, une caractérisation suffisante de couches archéologique au mobilier parfois abondant. Une telle situation nécessite des moyens et des méthodes particulières souvent croisées entre traitement manuel (test), approche stratigraphique et spatiale précise et contextualisation taphonomique des vestiges en intégrant l'analyse morphosédimentaire et géomorphologique. Plusieurs opérations ont révélé que les responsables d'opération n'ont pas pu et/ou pas su mettre en œuvre ce socle méthodologique minimal, conduisant à une caractérisation insuffisante de la nature des sites.

A contrario, dans quelques cas, l'application de ces préalables a permis de recueillir les données indispensables à la mise en œuvre d'opération de fouille à fort potentiel heuristique. Il est donc nécessaire de mobiliser les compétences scientifiques adaptées à l'analyse de ce type de contexte et de mettre en œuvre les moyens en adéquation à la réalisation de ces diagnostics « complexes ». Un effort est donc à porter sur le montage des opérations de diagnostics sous peine de conduire à des prescriptions de fouille parfois inadaptées.

La problématique soulevée par la détection des architectures en terre, leur caractérisation en diagnostic et les choix scientifiques et modalités de prescription de fouille qui en découle, comme ce fut le cas Mardié en Centre Val de Loire, reste très prégnante.

Nous rappellerons également l'intérêt de favoriser la prise en compte d'approches thématiques et ou diachroniques sur des territoires ciblés dans un contexte marqué par l'achèvement de plusieurs opérations ou programmes.

4. Forme éditoriale et qualité des rapports et des études

Les constats posés dans le quadriennal précédent restent pour la plupart d'actualité. Les rapports de diagnostics ou de fouilles préventives sont de qualité très inégale, bien qu'ils rendent compte majoritairement, d'un travail sur le terrain et d'analyse des données plutôt satisfaisants. Un des points de faiblesse fréquemment observé réside dans la contextualisation et la mise en perspective des données.

Si les rapports de diagnostics sont globalement satisfaisants, près de la moitié a néanmoins fait l'objet de remarques portant sur la phase terrain ou la description des vestiges ainsi que sur l'analyse des données. Une minorité a été reçue avec réserves ne remplissant pas certains objectifs avec pour effet de compliquer la décision post diagnostic très complexe.

Pour les fouilles qu'elles soient préventives ou programmées elles sont satisfaisantes avec quelque unes d'un très bon niveau. Toutes ces opérations ont d'ailleurs fait l'objet d'un avis favorable, sauf une opération qui a été reçue avec réserve en raison de l'incomplétude des études présentées, ou d'un encouragement à la publication de leurs résultats sous la forme d'articles ou de monographies.

On signalera enfin la relative récurrence, pour les rapports de fouille, des difficultés à intégrer les résultats des études, souvent rejetés en annexes et parfois mal utilisés. Cela entraîne des synthèses minimales au profit d'une description uniquement factuelle notamment pour les études géoarchéologiques (micromorphologie, pédologie...). En lien avec cette observation, attention également, une nouvelle fois, au rejet de nombreuses études en annexe des rapports qui préfigure souvent une difficulté à insérer à leur juste mesure ces analyses et études dans le cœur du discours et des arguments à l'interprétation des vestiges que portent le rapport d'opération.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Thibault LACHENAL
Membre de la CTRA

1. Bilan de l'activité d'expertise

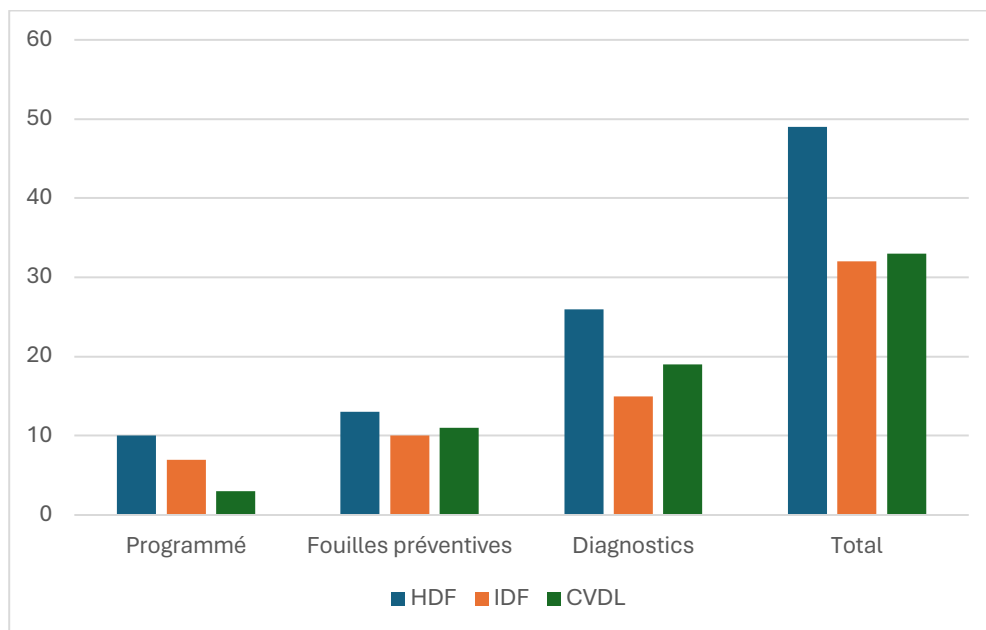
Entre 2021 et 2024, 114 dossiers ont été examinés pour la Protohistoire ancienne (âge du Bronze et premier âge du Fer), lesquels se répartissent inégalement entre les différentes régions concernées, avec 32 avis concernant l'Île-de-France, 49 pour les Hauts-de-France et 33 en Centre-Val de Loire. Il s'agit dans la majorité des cas de travaux d'archéologie préventive, avec 60 diagnostics et 34 fouilles. Ces derniers ont été menés en majorité par l'Inrap (46 diagnostics et 17 fouilles), puis par des collectivités territoriales (22 diagnostics et 5 fouilles) et par l'opérateur privé Evéha (8 fouilles). Cela correspond à près de 475 ha diagnostiqués pour environ 59 ha fouillés.

Concernant la répartition des types de dossiers entre les régions, il faut noter que la plus grande partie de l'activité préventive (39 dossiers), comme programmée (10 dossiers) s'est tenue dans les Hauts-de-France.

L'archéologie programmée est concernée par 20 dossiers correspondant à 8 opérations, dont 4 PCR, 2 prospections thématiques et 2 fouilles programmées. L'une d'entre elles concerne des opérations ponctuelles sur des structures funéraires du Bronze ancien à Escalles en appui d'un PCR. La seconde (Larchant, grotte à la Peinture, Seine-et-Marne), intéressait prioritairement le

Mésolithique. Il est donc regrettable qu'aucune fouille d'ampleur concernant la protohistoire ancienne et reposant sur une programmation pluriannuelle ne soit entreprise dans l'interrégion, en dépit de la présence de plusieurs pôles universitaires.

Il convient d'ajouter à ces dossiers ceux qui ont été examinés par d'autres experts dans le cadre de programmes diachroniques ou de fouilles documentant d'autres périodes, soit pour l'âge du Bronze : 3 PCR, 2 fouilles programmées, 1 sondage subaquatique, 4 diagnostics, et 1 fouille préventive.



Répartition des dossiers portant sur l'âge du Bronze et le premier âge du Fer entre 2021 et 2024

2. Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

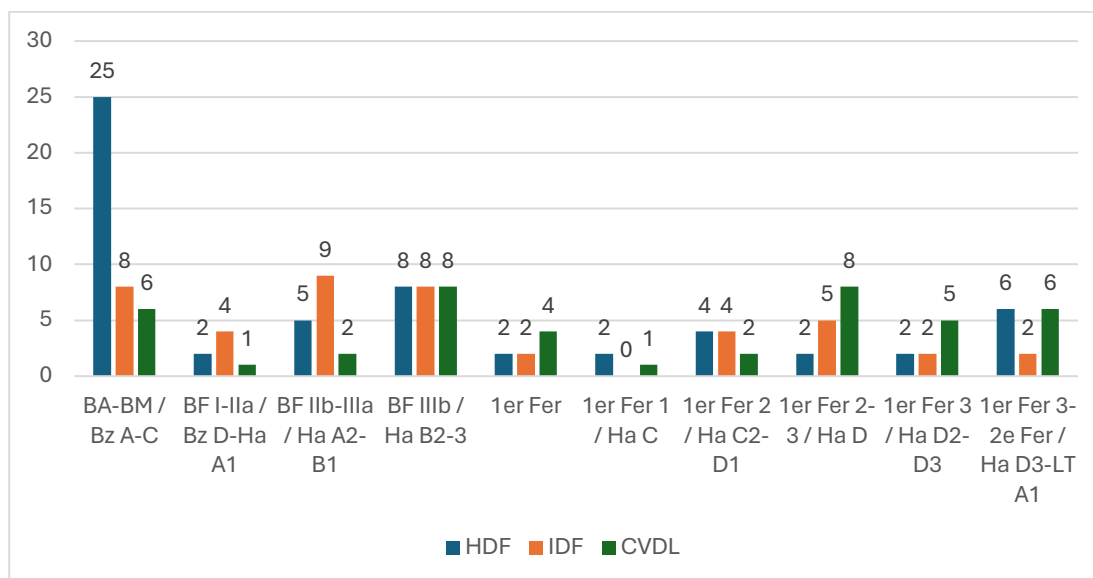
Chronologie

La répartition des sites par période chronologique fait la part belle à l'âge du Bronze, avec 94 opérations ou programmes s'y rapportant, contre 55 pour le premier âge du Fer.

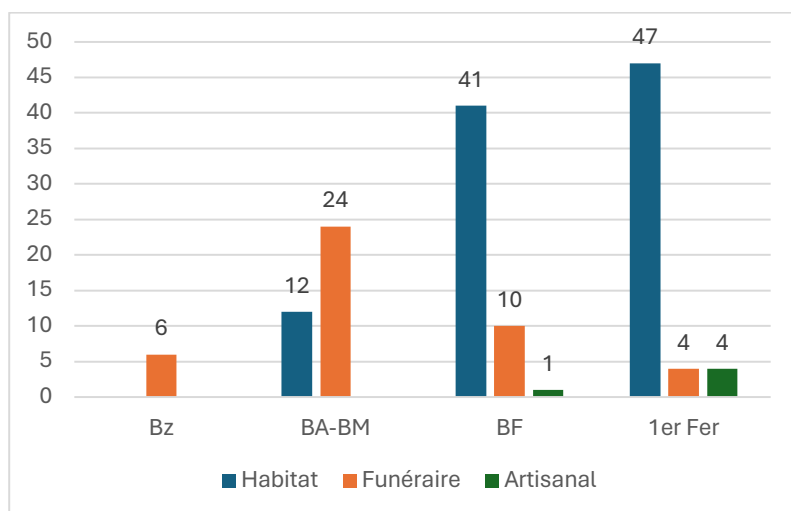
Des incertitudes chronologiques persistent pour plus des deux tiers de la durée de l'âge du Bronze. Ainsi, dans la majorité des cas, la datation des sites du Bronze ancien ou moyen ne peut être précisée entre ces deux phases, en raison de mobilier insuffisamment caractéristique (voire mal caractérisé), ou de datations radiocarbone couvrant des plages de temps trop longues. Cette grande période est tout de même représentée par 39 occupations (pour 36 sites), majoritairement funéraires et principalement localisées dans les Hauts-de-France. Les occupations pouvant être datées, d'après le mobilier céramique, essentiellement du Bronze final I-IIa (Bz D-Ha A1) sont relativement rares avec 7 occurrences seulement. Pour l'étape moyenne du Bronze final, ou Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1), les données sont plus importantes avec 16 occupations identifiées. C'est le cas également pour le Bronze final IIIb (Ha B2-3) qui concerne 24 dossiers. Pour le premier âge du Fer, les occupations pouvant être rattachées au début du Ha C sont toujours difficiles à identifier, avec 3 dossiers seulement. Pour la période allant du Ha C2 au La Tène ancienne, 48 occupations ont été identifiées. La pérennité des formes céramiques encourage souvent les spécialistes à privilégier des datations couvrant deux phases, notamment pour la fin du Hallstatt D3 et le début du La Tène. Il faut par ailleurs évoquer la tendance des auteurs à mélanger, souvent dans un même rapport, des systèmes chronologiques différents. Pour l'âge du Bronze, l'adoption de la périodisation proposée pour la France par J.-J. Hatt (Bronze

ancien, Bronze final IIb, IIIa, etc.) est largement majoritaire. Pour le premier âge du Fer, auquel est d'ailleurs fréquemment préféré le terme de Hallstatt, c'est le système allemand de P. Reinecke qui a la faveur des auteurs (Hallstatt C, D1, etc.). Cette situation, qui découle de deux traditions disciplinaires différentes, est maintenant bien ancrée dans le langage courant des archéologues. Elle manque toutefois de logique quand elle s'applique à l'étude de mêmes sites et porte le risque de conduire au constat erroné de continuité entre des occupations de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Un effort d'uniformisation du langage, en faveur de l'un ou de l'autre des systèmes chronologiques employés, ne serait pas inutile.

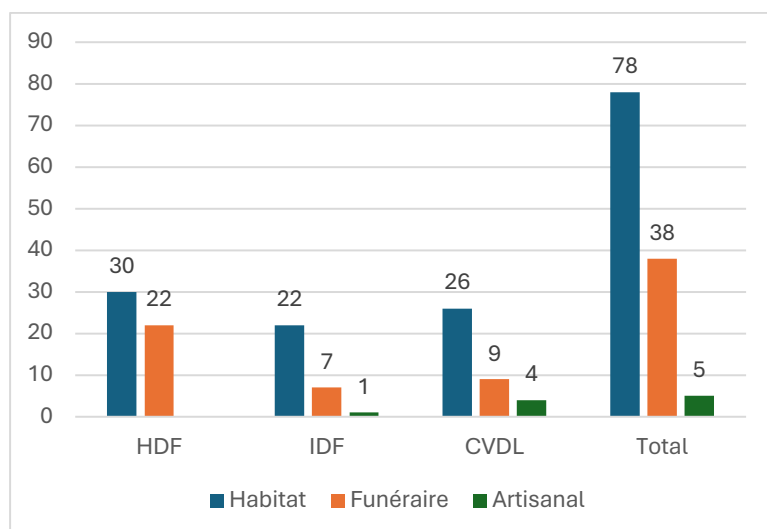
La majorité des occupations mises en évidence par la fouille ou intéressant un programme spécifique sont de nature domestique, avec 100 dossiers concernant l'habitat, contre 44 ayant pour objet le monde des morts. Cette répartition n'est pas équivalente entre les régions, puisque les découvertes concernant le funéraire sont surtout présentes dans la partie nord du territoire, dans les Hauts-de-France notamment. Il s'agit par ailleurs surtout de sites de l'âge du Bronze, avec 40 occurrences, contre quatre seulement datant du premier âge du Fer. À l'inverse, les opérations documentant des activités artisanales métallurgiques concernent surtout le début de l'âge du Fer, en Centre-Val de Loire et en Île-de-France.



Représentation des séquences chronologiques



Représentation des contextes d'occupation



Représentation des thématiques abordées

Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires

Le mode de traitement des cadavres qui s'illustre le plus communément parmi les dossiers examinés est celui de la crémation. Les ossements peuvent être placés dans des urnes droites ou retournées ou dans des fosses contenant des restes du bûcher. Ces « fosses à résidus de combustion », qui contiennent généralement peu d'os, sont caractéristiques de la partie occidentale du territoire. Les deux pratiques peuvent être associées sur un même site, comme à Lambres-lez-Douai (Nord) Zac l'Ermitage 2 tranche 1. Une mention particulière doit être faite de deux petites nécropoles à crémations fouillées au Plessis-Pâté Zac de Val-Vert - Croix Blanche. La méthodologie d'analyse mise en œuvre, très complète et parfois novatrice pour la région, a fourni ainsi des données inédites sur le fonctionnement de deux ensembles funéraires voisins dont l'utilisation est centrée sur le Bronze moyen. La mise en évidence de contenants en matériau périssable par tomodensitométrie est notable. Cette pratique funéraire se maintient par la suite, entre le 14^e et le 9^e s. av. J.-C. à Bitry (Nièvre) Le Bord du Ru et jusqu'à l'extrême fin du Bronze final à Artannes-sur-Indre (Indre-et-Loire) Le Clos Bruneau. À Cesson (Seine-et-Marne) la Plaine du moulin à Vent, 199 sépultures datées principalement du Bronze moyen étaient exceptionnellement associés à 14 péristalithes pouvant signaler ces dépôts de crémations. Sur ce même site était également présent un enclos circulaire fossoyé. Ce type de structure, découvert isolé ou concentré comme à Naveil Déviation de Vendôme où 8 monuments étaient présents, matérialise la majorité des sites funéraires identifiés en fouille ou en diagnostic. Pour les périodes les plus anciennes, ils peuvent accueillir des inhumations en leur centre, comme au Bronze ancien à Bitry La Petite Ecluse, Le Poirier Rouge (Oise) et au Bronze moyen à Amiens Zac Intercampus (Somme). Sur ces mêmes sites, des fosses à résidus de combustion ont été découvertes à proximité des enclos. À Amiens, des sépultures à crémation en urne étaient également présentes au centre de la structure. L'étude de grande qualité menée sur ce site éclaire le fonctionnement et la variabilité des pratiques funéraires au Bronze moyen, à un moment où inhumation et crémation se côtoient encore, avant que la seconde ne prenne le dessus sur la première. D'autres crémations sont associées à des enclos circulaires comme à Douai les Raquets ou Lambres-lez-Douai (Nord). À Neuvy-en-Sullias (Loiret) Les Terres de l'Aulne, les enclos sont à proximité de sépultures à crémation de la culture du Rhin-Suisse-France oriental, mais ne les encerclent pas. La fouille réalisée à Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) Les granges illustre pour sa part la pérennité de cette forme d'aménagement au premier âge du Fer. Ce site est exceptionnel au regard de sa longue durée d'utilisation et de la variabilité des types de

structures présentes. Il réunit en effet des sépultures à crémation en vase ossuaire et en fosse-bûchers qui sont datées entre le Bronze final et le début du second âge du Fer. Celles-ci se trouvent à proximité de structures fossoyées circulaires ou allongées de type *langgräben*. La fonction de ces derniers est, comme les enclos circulaires par ailleurs, souvent sujette à discussion, car la présence de restes humains n'est pas systématiquement avérée. Dans un cas néanmoins, à Nesle (Somme) voie Longpin, l'un des *langgräben* enserrait deux sépultures à crémation.

Les enclos circulaires et rectangulaires font depuis plusieurs années maintenant l'objet d'une méthodologie de fouille particulière dans les Hauts-de-France (Douai, Lambres-les-Douai, Nesle) et plus récemment en Île-de-France à Osny Zac Multi-Sites de la Demi-Lieue, qui a porté ses fruits tout en faisant l'objet d'ajustements et d'expérimentations. Il s'agit d'observer, à l'aide de tranchées longitudinales, la trace d'aménagements inscrite dans l'évolution pédologique des loess sous-jacents. Cette méthode permet de restituer la présence de tertres sur ces monuments et parfois de levées de terres périphériques.

Le funéraire est également traité dans le cadre de la prospection thématique « Autour d'un dépôt de l'âge du Bronze à Escalles » (E. Leroy-Langelin, *dir.*) qui a notamment permis de repérer et de fouiller plusieurs tumuli à proximité d'un exceptionnel dépôt de haches du Bronze ancien.

Cette thématique est aussi au cœur du PCR Bronz'Pal (R. Peake, *dir.*), qui propose une approche novatrice visant à étudier la mobilité et la palé alimentation des populations de l'âge du Bronze par la réalisation d'analyses isotopiques et radiogéniques sur des sépultures de la vallée de la Haute Seine.

Les occupations domestiques

Comme remarqué par nos prédécesseurs lors des précédents bilans, les habitats de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer se caractérisent par des occupations peu denses, à maille lâche, mais pouvant être étendues en surface. Il en découle bien souvent une difficulté à détecter ces sites, puis à les caractériser et à en étudier l'organisation interne, du fait d'un phasage délicat. L'interrégion semble néanmoins attentive à leur prescription sur des surfaces pertinentes.

Les sites les plus anciens sont toujours difficiles à caractériser et se signalent le plus souvent par des structures isolées ou des épandages de mobilier. Une mention particulière doit être faite d'ensembles de foyers à pierres chauffantes du Bronze ancien découverts dans les Hauts-de-France à Epinoy et Tilloy-les-Mofflaines (Pas-de-Calais). Les occupations du Bronze moyen au premier âge du Fer adoptent le plus souvent des structurations similaires. Elles sont matérialisées par des fosses de stockage alimentaire (silos, caves-silos) et la nature domestique des établissements est souvent déduite de la nature des rejets identifiés dans les dépotoirs. Des fosses polylobées signalent l'extraction de terre à bâtir tandis que des structures de calages de poteaux montrent la présence de bâtiments. Si les plans sont trop souvent illisibles, quelques greniers surélevés peuvent être identifiés. Des habitats à plan circulaire de l'étape moyenne du Bronze final doivent aussi être signalées à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais) et Bitry, Le Bord du Ru (Oise). Ce dernier montre l'extension orientale de ce type d'architecture caractéristique de l'espace atlantique (îles britanniques, nord-ouest de la France, Belgique).

Quelques sites se distinguent par l'ampleur des travaux réalisés. Ainsi, à Egligny Les Sécherons, un habitat polynucléaire de l'étape moyenne du Bronze final pourrait s'étendre sur plus de 4 ha. À Réau et Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), parc d'activité de l'A5, l'analyse des vestiges et des mobiliers a permis de mettre en évidence plusieurs unités domestiques s'échelonnant du Bronze final IIa (Ha A1) jusqu'au premier âge du Fer (Ha D1-D2), évoquant de petits habitats

occupés pendant quelques générations seulement en rotation sur un finage. La mise en évidence de l'utilisation de murs en bauge pour la construction de bâtiments sur ce site vient documenter une technique de construction probablement sous-estimée pour la Protohistoire du nord de la France. Des indices de constructions en terre massives ont d'ailleurs aussi été découverts à Sandillon (Loiret) les Fraudes au Bronze final IIIb.

Dans quelques cas, des habitats sont voisins de structures funéraires contemporaines. Pour le Bronze moyen il est possible de mentionner Douais, Les Raquets, et Amiens Zac Intercampus. C'est également le cas au Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1) à Neuvy-en-Sullias (Loiret), les Terres de l'Aulne. Cette configuration témoigne d'une communauté bien ancrée dans son territoire.

Par ailleurs, si la majorité des habitats sont ouverts, quelques découvertes pourraient indiquer la présence de sites plus structurés, avec un système de délimitation de l'espace. L'exemple d'Orléans (Loiret), rue Charles Sadron, où une enceinte fossoyée est datée du Bronze final IIIb (Ha B2-3) peut être mentionné. À Lieusaint (Seine-et-Marne), Zac de la Pyramide, un habitat du premier âge du Fer est associé à une probable palissade. De même, à Aulnay-sous-Bois, rue Utrillo/Rue Alessandro Botticelli/Boulevard Marc Chagall, un petit habitat des 9^e ou 8^e s. av. J.-C., semble limité au sud par une palissade sur poteaux. À Chartres plateau Nord-Est (Eure-et-Loire), une occupation de la fin du premier âge du Fer ou du début du second semble pareillement limitée au sud par un fossé. Enfin, à Beaurieux Les Grèves (Aisne), un diagnostic a intéressé un enclos palissadé à porche déjà partiellement fouillé par C. Haselgrove dans les années 1980 et attribué au Hallstatt D.

Si la majorité des fouilles ont eu lieu en contexte de plaine alluviale, une fenêtre ouverte dans le château de Blois à la faveur d'un diagnostic a révélé la présence d'une occupation de hauteur du Bronze final IIIb. Elle correspond possiblement à une habitation à paroi en terre massive. Les sites de hauteurs, potentiellement siège d'un habitat groupé et défendu, sont quasiment invisibles par le prisme de l'archéologie préventive alors qu'il jouissait d'un statut particulier dans l'organisation des territoires de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

Signalons également que la thématique de l'habitat de la Protohistoire ancienne bénéficie toujours d'un dynamisme important dans les Hauts-de-France, grâce à la pérennité du PCR HABATA qui lui est dédiée (E. Leroy-Langelin, dir.).

Artisanat

La question de l'artisanat spécialisé a été au cœur des prospections thématiques concernant les ateliers de réduction du minerai de fer protohistoriques de la région d'Allogny (N. Dieudonné-Glad, dir.). Ce programme a ainsi permis d'identifier à Saint-Eloy de Gy (Cher) des scories pouvant correspondre à un site de production sidérurgique ayant alimenté Bourges/*Avaricum* au premier âge du Fer. Ce programme fait écho à la fouille menée 12 rue Béthune Charost qui a intéressé un quartier artisanal du site princier, matérialisé par des fosses-ateliers liées au travail du Fer, mais aussi à l'artisanat de la céramique et du lignite.

Pratiques symboliques

Les domaines symboliques et spirituels enfin, par le biais de l'art rupestre, sont au cœur du PCR consacré aux gravures protohistoriques de la forêt de Fontainebleau (D. Simonin, dir.). Attribuées au Bronze final IIIb, elles permettent pour la première fois d'approcher les systèmes de croyances des sociétés de la fin de l'âge du Bronze, dans lesquelles la mythologie celtique pourrait trouver ses racines. Ce programme a donné lieu à une exposition au musée de Nemours en 2023 accompagnée d'un catalogue très complet constituant une publication précise de cet ensemble exceptionnel. Notons qu'une fouille programmée est menée à proximité à Larchant, grotte à la

Peinture. Si elle a livré des occupations protohistoriques, celles-ci ne sont toutefois pas contemporaines des ensembles gravés.

3. Forme éditoriale, valorisation scientifique et qualité des rapports

Les dossiers examinés sont de qualité inégale dans leur présentation, mais restent majoritairement de bonne tenue et rendent compte, dans le cas du préventif, d'opérations bien menées sur le terrain comme en phase d'étude. Les données sont le plus souvent bien remises en contexte, il faut juste regretter parfois l'utilisation de termes impropres témoignant d'une mauvaise maîtrise de la littérature scientifique. Les études spécialisées, généralement de bonne à très bonne qualité, sont en revanche inégalement intégrées dans l'analyse du site, alors que cet aspect est primordial.

Les PCR se distinguent par une importante activité de valorisation scientifique, avec de nombreux articles déjà parus, des participations à des colloques ou encore des expositions. Il faut mentionner à ce titre celle dédiée au programme HABATA présentée à la Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais en 2022 ou l'exposition « *Pierres secrètes. Mythologie préceltique en Forêt de Fontainebleau* » qui s'est tenue au Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France de Nemours en 2023. Le PCR portant sur les dépôts de haches d'Escalles et son environnement devrait aboutir sur une monographie déjà bien engagée.

La plupart des RFO examinés méritent d'être publiés dans le cadre de synthèses territoriales ou d'articles monographiques à destination de revues régionales ou interrégionales. Plusieurs fouilles de structures funéraires se détachent du lot pour leur intérêt scientifique et leurs apports méthodologiques : Amiens Zac Intercampus, Osny Zac Multi-Sites de La Demi-Lieue, le Plessis-Pâté Zac de Val-Vert - Croix Blanche et Cesson La Plaine du moulin à Vent. Certains sites d'habitats mériteraient également d'être publiés pour le soin avec lequel leur analyse spatiale a été menée : Tergnier le Bois des Moines, Grisy-sur-Seine le Chavantois, le Coudray Montceaux les Haies Blanches 2 et Réau et Moissy-Cramayel parc d'activités de l'A5. Il faut signaler dans un cas (monuments circulaires de Lambres-lez-Douai) la publication conjointe des résultats de deux opérations avant même l'examen des rapports.

4. Difficultés rencontrées et recommandations

Certains manquements signalés lors des bilans précédents (espacement des tranchées ou problèmes d'illustrations par exemple) ont encore pu être observés lors de la période 2021-2024. Mais leur caractère ponctuel est le signe d'une amélioration de certaines pratiques sur le terrain comme en phase de rédaction.

Comme dit par le passé, il apparaît également que des améliorations doivent être faites dans l'utilisation des datations par le radiocarbone. La stratégie de sélection des échantillons est rarement explicitée, ou si c'est le cas elle n'est pas suivie dans les faits. Une réflexion devrait être menée afin d'éviter de produire des dates qui ne sont pas interprétables par la suite. À la suite de choix non guidés, on remarque en effet trop souvent la prise en compte des résultats sans leur nécessaire examen critique (effet vieux bois, charbons intrusifs, etc.). Cela peut conduire dans les cas extrêmes à la création de phases inexistantes à partir de dates aberrantes. Il semble ainsi nécessaire de dater plus régulièrement des structures sans mobilier afin de vérifier la synchronie des aménagements, mais aussi des contextes livrant du matériel caractéristique afin de compléter les référentiels chronotypologiques régionaux. Les pics de probabilités doivent être considérés avec prudence pour les attributions chronoculturelles, *a fortiori* pour le premier âge du Fer qui est marqué par une forte irrégularité de la courbe de calibration dendrochronologique, dite « plateau du Hallstatt ». Il faut également encourager l'usage du ^{14}C dès la phase de

diagnostic, notamment dans le cadre de la détection des occupations diffuses de la Protohistoire ancienne. Dans le cadre de publications de sites pour lesquels un défaut de datations a été souligné, des demandes auprès du programme Artemis devront être encouragées. En contrepartie, on se félicitera de la politique d'inventaire et d'enrichissement des datations par le radiocarbone des habitats de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans les Hauts-de-France, réalisée dans le cadre du PCR HABATA.

La reconnaissance de l'architecture en terre massive, signalée sur certains sites du Bronze final comme vu plus haut, est trop peu investie régionalement. Au vu du nombre de fosses d'extraction identifiées pour les sites de la Protohistoire ancienne et des difficultés parfois rencontrées pour caractériser les bâtiments d'habitation, cette question mériterait que des moyens soient mis en œuvre afin qu'elle soit traitée de manière exemplaire. Cela nécessite la mise en place de protocoles spécifiques et clairement explicités sur le terrain, de même qu'un recours à la micromorphologie dès la phase de diagnostic.

Il faut signaler que trois opérations ont vu le départ d'agent ayant entraîné un changement de responsable ou du moins la rédaction du RFO par une tierce personne. Si le passage de témoin a été parfaitement réalisé dans deux cas et n'a pas eu d'impact sur la qualité du rapport rendu, cela a été moins aisé pour le troisième. Ce type de situation, déjà observé quelques années en arrière, doit donc toujours appeler à notre vigilance.

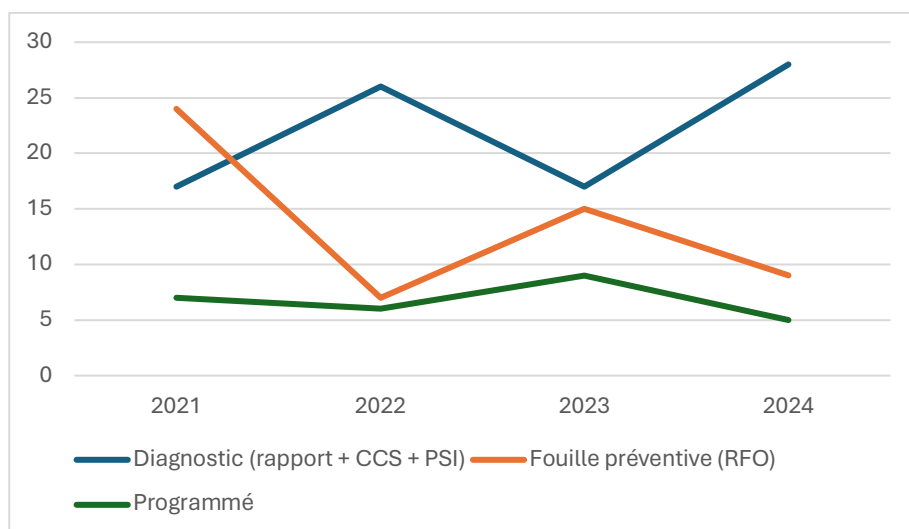
Parmi les lacunes aisément identifiables à l'échelle de l'interrégion, le manque de fouilles programmées sur des sites de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer doit à nouveau être souligné. Il serait souhaitable que ces périodes soient plus investies par la recherche de terrain, notamment pour des types d'occupations peu intéressés par l'archéologie préventive, comme les habitats de hauteurs.

FIN DU PREMIER ÂGE DU FER ET SECOND ÂGE DU FER

Par Jenny KAURIN
Membre de la CTRA

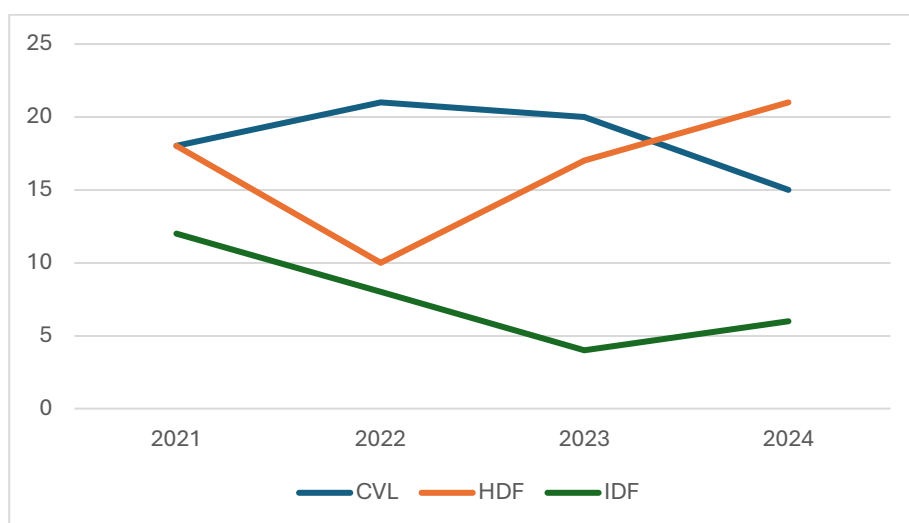
Cent soixante-dix dossiers ont été examinés par l'expert en charge de la Protohistoire récente, correspondant à la fin du et au second âge du Fer. Ces dossiers se répartissent en 88 diagnostics et/ou cahiers des charges scientifiques, 55 rapports finaux d'opérations de fouille préventive et 27 dossiers d'archéologie programmée.

Selon la tendance amorcée depuis 2019, le nombre de dossiers de diagnostic et/ou de fouille préventive directe transmis accuse une baisse significative (jusqu'à moins de 20 dossiers en 2021 et 2023). L'année 2024 marque un rebond dans le nombre de dossiers transmis sans qu'il soit possible pour l'instant de vérifier s'il s'agit d'une évolution pérenne ou du résultat d'autres facteurs conjoncturels. Les rapports finaux d'opérations de fouille préventive témoignent également d'une forte tendance à la baisse (moins de 15 dossiers par an depuis 2022). Le nombre de dossiers d'archéologie programmée reste quant à lui très bas.

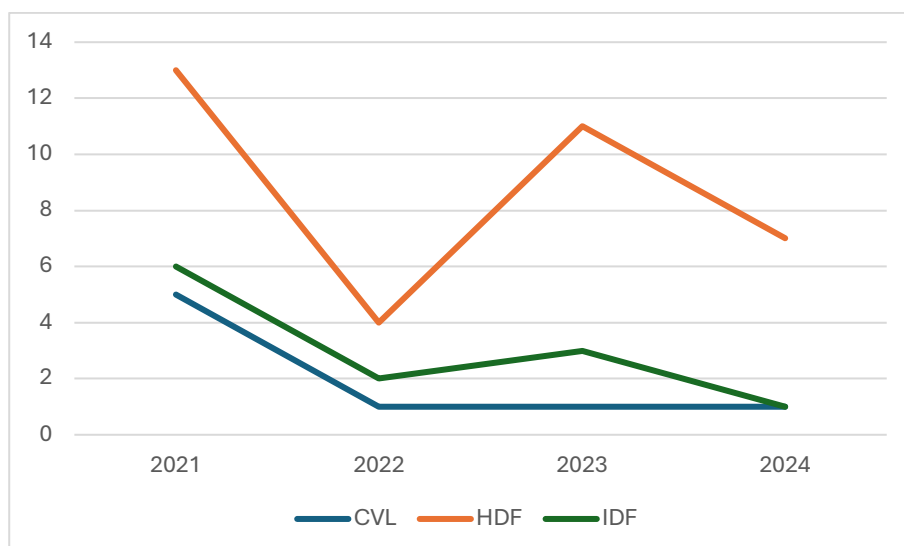


Répartition des rapports examinés

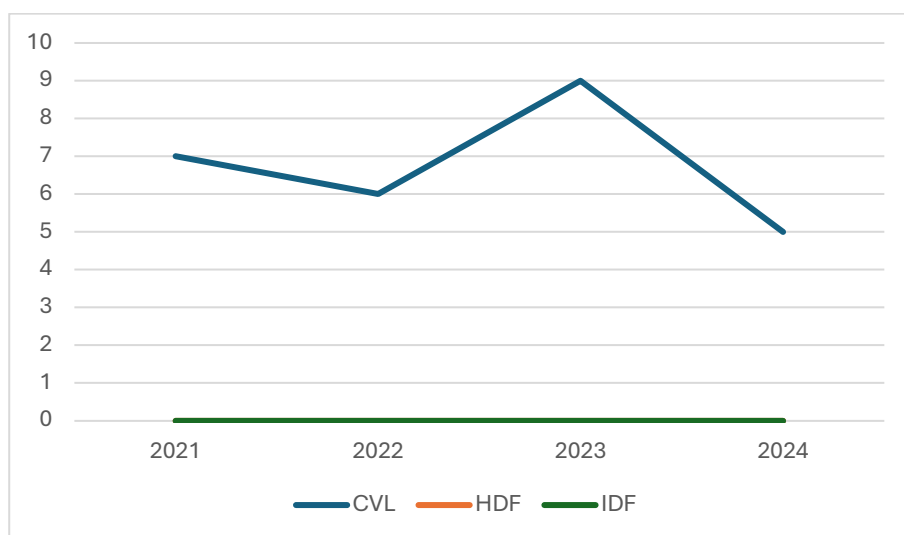
De 2021 à 2024, les dossiers d'archéologie préventive examinés ont concerné des opérations majoritairement localisées en région Centre-Val de Loire et dans les Hauts-de-France. On note un accroissement important du nombre de dossiers de diagnostics et/ou fouille préventive directe provenant de Centre-Val de Loire, jusqu'à rejoindre voire dépasser les Hauts-de-France, région traditionnellement riche en dossiers concernant l'âge du Fer. Cette augmentation ne se traduit pas encore dans le nombre de rapports finaux d'opération de fouille préventive examinés, qui ont majoritairement concernés les Hauts-de-France entre 2021 et 2024. Cette augmentation sera perceptible dans la mandature suivante si les opérations prescrites sont réalisées. L'archéologie programmée reste particulièrement en souffrance, les rares dossiers concernant uniquement le Centre-Val de Loire. Ce constat apparaît fortement préjudiciable au vu de la qualité de la documentation disponible dans les Hauts-de-France et en Ile-de-France et des problématiques qui pourraient être mises en œuvre. De plus, cela suggère que les recommandations de la commission en termes de publication ne suscitent pas la mise en œuvre de projets faisant l'objet d'une demande auprès des services régionaux de l'archéologie.



Répartition régionale des dossiers de diagnostic



Répartition régionale des RFO



Répartition régionale des dossiers de programmé

À l'image de ce qui a été constaté lors de la mandature précédente, le classement par grand thème (habitat, funéraire, lieu de culte) montre un déséquilibre très marqué en faveur de l'habitat du second âge du Fer.

	Habitat	Funéraire	Lieu de culte	Autre	Totaux
Transition 1 ^{er} -2 ^e âge du Fer	10	2	0	0	12
2 ^e âge du Fer	45	11	0	5	61
Totaux	55	13	0	0	73

Répartition par thème des indices de sites archéologiques relatifs à l'âge du Fer documentés par les différentes opérations d'archéologie préventives (Diagnostics/FP directe et RFO)

Parmi les habitats, les établissements ruraux des III^e – I^{er} s. av. J.-C. (La Tène C2-D) inscrits dans des systèmes d'enclos et/ou des parcellaires matérialisés par des fossés sont majoritaires. Au vu du nombre de sites documentés et dans l'attente de travaux de synthèses, plusieurs enjeux peuvent être identifiés. Il s'agit d'abord de systématiser la fouille exhaustive des enclos *a minima* dans les secteurs où d'autres types de structures sont attestés (bâtiments, silos, etc.) pour recueillir le maximum de rejets permettant de caractériser le faciès de consommation et de

production des établissements. L'analyse chrono-stratigraphique de la répartition de ces rejets doit par ailleurs soutenir les discussions relatives à l'attribution chronologique des bâtiments associés, souvent dépourvus de matériel datant, et celles abordant l'évolution des établissements. Dans les territoires les mieux documentés, il s'agit ensuite de privilégier les recherches sur les sites bénéficiant d'un bon état de conservation en ne se limitant pas aux seules zones définies par les enclos mais en élargissant les décapages à leurs abords.

En revanche, les habitats ouverts, à l'organisation beaucoup plus lâche caractéristique des V^e – III^e s. av. J.-C. (de la fin du Hallstatt D au début de La Tène C), sont toujours aussi difficiles à appréhender. Si leur détection semble aujourd'hui s'améliorer, sans doute du fait de l'affinement des référentiels typo-chronologiques et de la multiplication des mesures radiocarbone dès le diagnostic, la définition des emprises soumises à prescription de fouille reste problématique. La compréhension de l'organisation de ces habitats nécessite de grands décapages pour dépasser une appréhension limitée aux concentrations de structures considérées comme les plus significatives (par exemple : les zones d'ensilage) mais qui n'offrent qu'une vision tronquée de ces occupations. Or, la recherche du compromis entre l'aménagement et la préservation du patrimoine archéologique invite à se limiter aux concentrations de structures, sauf à prendre le risque de prescrire le décapage de vastes surfaces potentiellement pauvres en vestiges.

Si, à l'instar de ce qui est observé à l'échelle nationale, la genèse du phénomène urbain est une problématique difficile à aborder, il faut souligner que l'interrégion offre plusieurs cas d'étude particulièrement intéressants, que l'on considère les expérimentation de la transition entre le premier et le second âge du Fer (on pense ici tout particulièrement à Bourges en Centre-Val de Loire), le développement des grandes agglomérations ouvertes au cours du second âge du Fer (telles Bobigny en Ile-de-France, Ymonville, Levroux ou Blois en Centre-Val de Loire) ou les *oppida* de la fin de la période. Plusieurs de ces sites ont donné lieu à des opérations significatives entre 2021 et 2024, tant en archéologie préventive (par exemple le diagnostic mené à Bobigny sur le site « Handilab », qui a révélé une exceptionnelle stratification de type urbaine entre le IV^e s. av. J.-C. et LT D1) que programmée (PCR *Ambacia* sur l'oppidum d'Amboise visant à la publication des données recueillies au cours des multiples opérations menées sur le site, PCR *Origines gauloises de Chartres* en région Centre-Val de Loire).

Les lieux de culte et, dans une moindre mesure les ensembles funéraires, restent les parents pauvres de la recherche sur le second âge du Fer. Par ailleurs, on regrette que la totalité des projets de recherche programmée engagés sur des problématiques relatives à cette période portent à nouveau sur la région Centre-Val de Loire, alors même que l'Île-de-France et les Hauts-de-France offrent une matière de qualité qui gagnerait à être intégrée dans des projets de recherche.

Concernant les dossiers d'archéologie préventive, la majeure partie des dossiers rendent compte d'opérations généralement bien menées tant sur le terrain qu'en phase étude, se caractérisant par des rapports de bonne qualité formelle. Néanmoins, plusieurs pistes d'amélioration peuvent être suggérées. Considérant les diagnostics, il s'agit d'abord de veiller à la réalisation de tests de fouille sur un échantillonnage représentatif des structures identifiées, permettant de disposer d'éléments de caractérisation (état de conservation, chronologie, nature) pour la bonne évaluation du gisement. Il convient ensuite que des moyens suffisants soient mobilisés pour permettre l'évaluation du potentiel paléoenvironnemental du site, ainsi que la réalisation des études de mobilier et de mesures radiocarbone.

Considérant les fouilles, les études de mobiliers ne doivent pas se limiter à une compilation rejetée dans une section dédiée du rapport. Leurs apports demandent à être pleinement intégrés

à la présentation des résultats et faire l'objet d'illustrations adaptées (planches synoptiques, tableaux de synthèse, cartes de répartition, etc.). Cela suppose que des moyens adaptés aient été prévus en amont pour mettre en état pour étude les différentes catégories de mobiliers (incluant les prélèvements et le mobilier en fer) et permettre l'organisation de temps d'échanges entre les différents spécialistes et le responsable de l'opération. Un autre enjeu repose sur le nécessaire équilibre à trouver entre surinterprétation des données et analyse limitée aux seules structures datées précisément. De fait, une analyse spatiale intégrant d'autres critères (métriques des trous de poteaux, modules de bâtiment, etc.) peut permettre de formuler des hypothèses limitant le nombre de structures restant sans quoi totalement inexploitées.

Quelle que soit la nature des opérations, on attirera l'attention sur la nécessité de produire une documentation graphique adaptée, proposant des plans à échelle lisible (plans généraux dont au moins un plan matérialisant l'intégralité des structures mises au jour avec leur numéro ; plans de secteurs, vignettes de localisation dans les cas d'opérations portant sur de grandes surface) réalisés à l'aide d'une charte graphique claire. Il convient également d'être vigilant sur l'usage de la photographie, qui ne peut se substituer aux dessins conventionnels présentant les mobiliers sous différentes vues, avec les sections attendues et, si nécessaire, les restitutions utiles à leur compréhension.

ANTIQUITÉ

Par Nadine DIEUDONNE-GLAD, Michiel GAZENBEEK, Gaétan LE CLOIREC
Membres de la CTRA

129 dossiers ont été examinés au cours du mandat pour ce qui concerne les vestiges antiques urbains et 219 pour l'espace rural.

Alors que le nombre d'opérations était initialement équivalent dans les trois régions pour l'urbain, avec une moyenne avoisinant la douzaine, les Hauts-de-France et l'Ile-de-France ont connu une baisse comparable et régulière pour ne plus présenter que 4 et 6 rapports en 2024. Au même moment, le Centre-Val de Loire a toujours maintenu un nombre de dossiers à 13 ou 14 grâce à une activité programmée plus dynamique.

Chartres est la ville qui a connu la plus forte activité grâce à des interventions préventives régulières et à un service archéologique municipal particulièrement actif en programmé. À Amiens, où existe également un service de collectivité, les opérations ont aussi été plus fréquentes qu'ailleurs, mais exclusivement préventives cette fois. C'est pareillement le cas à Soissons, Bourges ou Paris dans une moindre mesure. En revanche, certaines agglomérations antiques ne réapparaissent chaque année qu'à l'occasion de projets de recherches programmées comme Saint Marcel, Châteaubleau ou Genainville.

La plupart des opérations sont conduites par les services de collectivités territoriales ou par l'Inrap. On note cependant que les interventions de l'institut demeurent globalement constantes sur quatre ans alors que la part des collectivités s'amenuise à partir de 2023. Ce sont les opérations préventives qui sont particulièrement touchées par cette tendance puisque leur nombre chute chaque année alors que les opérations programmées se maintiennent. Il faut enfin constater que la part des sociétés privées reste marginale pour ce qui est de l'archéologie urbaine antique, tout comme l'investissement des universités dans des programmes de recherches locaux.

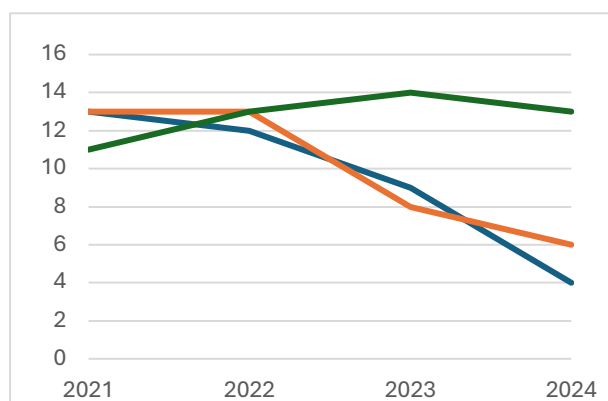
Pour l'espace rural, on note un fléchissement général, plus ou moins précoce du nombre de dossiers examinés, pour le préventif et le programmé, dans toutes les régions, dès 2022 pour le Centre-Val de Loire et seulement en 2024 pour les Hauts de France. Pour l'espace rural, la région des Hauts de France se révèle la plus dynamique en termes d'opérations en général, mais aussi d'opérations programmées. On note, par ailleurs pour le préventif une forte croissance de la part des RFO depuis 2022 et une décroissance symétrique des diagnostics. Cela traduit la production de rapports de fouilles préventives anciennes, voire très anciennes, ce qui est plutôt positif, mais aussi, très probablement, la diminution progressive des opérations de diagnostic prescrites (ou réalisées), ce qui est bien moins positif pour l'avenir. En ce qui concerne les opérateurs, si l'Inrap était largement majoritaire en 2021 (70 % des opérations), la période a vu la part des collectivités territoriales augmenter en 2022 pour rester stable ensuite et celle du privé doubler en 2024, si bien que les trois catégories d'opérateurs sont représentées à part quasiment égale dans les interventions la dernière année de la mandature de la CTRA (entre 25 % et 35 % chacun). Ce phénomène est peut-être spécifique à l'espace rural, les entreprises privées semblant moins intervenir dans le cadre urbain. Dans l'espace rural, le taux de l'archéologie programmée est stable avec 10 %.

1. Archéologie antique urbaine

Principaux résultats pour le préventif

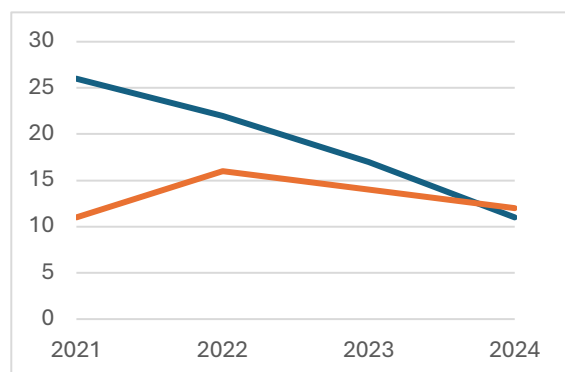
Sur 76 dossiers examinés, 48 concernent des diagnostics, 24 sont des RFO et 4 correspondent à des CCS. Si certains projets, souvent localisés en périphérie urbaine, peuvent concerner des surfaces conséquentes (à Amiens par exemple), la plupart des opérations réalisées en plein cœur des grandes villes sont assez restreintes. Elles touchent cependant des stratigraphies denses et complexes qui peuvent faire plusieurs mètres d'épaisseur et impliquent des contextes d'intervention extrêmement contraints. Plusieurs exemples parisiens ont ainsi nécessité des diagnostics sous forme de profonds puits d'exploration dans le cadre d'aménagements très limités à l'intérieur de cours enclavées dans des îlots ou des pièces en sous-sol. Des travaux de réseaux ont également été suivis dans des conditions relativement compliquées pour les archéologues à Soissons, Famars, Arpajon ou Orléans. Malgré les difficultés et des observations souvent modestes de prime abord, les résultats de ces interventions sont très positifs pour la connaissance des agglomérations. Ils révèlent des éléments de référence pour la compréhension de l'organisation urbaine (chaussées, fossés, etc.) et donnent des indications utiles sur l'occupation des différents quartiers traversés.

La plupart des chantiers ont dévoilé des occupations domestiques, artisanales et funéraires, mais quelques-uns ont aussi permis d'étudier des vestiges plus imposants à caractère résidentiel (luxueuses *domus* à Bourges ou à Soissons) ou public (théâtre et entrepôts à Amiens).



Nombre de dossiers d'archéologie urbaine antique par région

Les nombreuses opérations réalisées dans les chefs-lieux de cités permettent d'affiner les connaissances en complétant des données déjà abondantes, mais pas toujours très fiables. Elles apportent souvent des informations inédites sur les quartiers périphériques occupés par des ateliers de potiers, des carrières ou des nécropoles (à Chartres ou Paris par exemple). Pour bien d'autres villes plus modestes, l'archéologie préventive offre un éclairage novateur sur un passé antique encore incertain ou très peu exploré. Plusieurs agglomérations secondaires ont ainsi connu leur première fouille préventive telle Corbeil-Essonnes ou Montmacq. On note par ailleurs une multiplication des dossiers se rapportant aux bourgades de passage sur un cours d'eau, notamment en Centre-Val de Loire.



Nombre de dossiers d'archéologie urbaine antique préventifs et programmés

Principaux résultats pour le programmé

Les 53 rapports d'opérations programmées examinés en quatre ans se rapportent en fait à 22 projets véritablement distincts, soit 10 PCR, 7 fouilles, 3 publications, 1 sondage et 1 prospection thématique. Huit de ces opérations se sont poursuivies pendant tout le mandat, les autres ayant été engagées en cours, plus ponctuelles ou simplement abandonnées. Toutes les régions sont représentées au sein de ce panel, ainsi que la plupart des institutions. Il faut cependant noter que beaucoup de dossiers sont portés par des agents de collectivités territoriales, qui génèrent ainsi une grande partie de leur activité. À l'inverse, les archéologues de l'Inrap ont plus de difficultés à concilier leur activité préventive avec leur désir de participer à la recherche programmée. On regrettera par ailleurs une implication très modeste des universitaires dans la recherche locale.

Les sites de Chartres, de Saint-Marcel, de Châteaubateau, de Genainville et de Vendeuil-Caply apparaissent comme les piliers de cette programmation urbaine antique pour la CTRA Centre-Nord 2021-2024. Les quatre premières agglomérations donnent même lieu à deux programmes chacune. Qu'ils fassent l'objet de PCR ou de fouilles programmées, la très grande majorité des sites étudiés correspond à des édifices culturels ou, plus largement, à des agglomérations fortement imprégnées par le domaine religieux. Ce constat est lié à l'intérêt des chercheurs qui déposent les demandes comme aux opportunités liées au bon état de conservation de certains sites et aux projets de mises en valeur dont certains bénéficient. La fouille de Genainville, celle de Saint-Marcel ou celle de Saint-Martin-au-Val illustrent parfaitement ce point avec des vestiges particulièrement significatifs. La dernière opération se distingue avec la mise au jour d'un édifice abritant trois fontaines monumentales sous les restes d'une charpente et d'un plafond sculpté tout à fait exceptionnels. D'autres sujets sont plus spécialisés, comme les enduits peints de Chartres ou la céramique de Châteaubateau, mais le lien direct de ces études avec des sanctuaires en cours de fouille implique encore des approches liées au monde des croyances. L'engagement d'un nouveau PCR sur le site du Sceaux-du-Gâtinais ne va pas permettre de diversifier les thématiques, même si l'intérêt de ce site est indéniable. En revanche, la fouille d'un

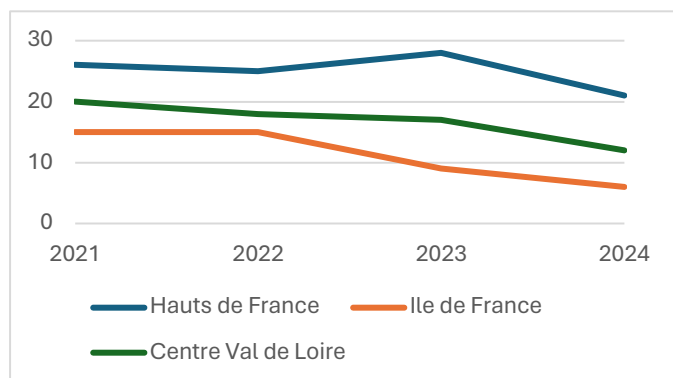
atelier de potiers à Crouzilles apparaît comme une originalité qui mérite d'être soutenue. Dans tous les cas, les archéologues savent se détacher des monuments qu'ils fouillent pour réfléchir à leur intégration dans l'espace urbain. Ils rejoignent ainsi les problématiques de beaucoup de PCR qui s'attachent finalement à faire le point sur l'état des connaissances d'une agglomération antique (Blois, Châteaubleau, Famars, Genainville, Saint-Marcel, Orléans, Vendeuil-Caply). Il faut souhaiter que tous ces travaux débouchent sur de belles monographies à l'instar de celles concernant Blois, Saint-Marcel et Châteaubleau.

2. Archéologie antique rurale

Principaux résultats pour le préventif

Les opérations préventives se déroulent sur des surfaces qui peuvent atteindre plusieurs dizaines d'hectares de diagnostic et plusieurs hectares de fouille. Les principaux résultats concernent l'habitat (axe 10), et ont permis de documenter la *pars rustica* des *villae*, l'organisation des occupations rurales intercalaires, souvent à enclos fossoyés, des bâtiments de nature indéterminée construits en matériaux périssables, ainsi que du parcellaire. Elles apportent également une vision renouvelée de l'espace funéraire rural avec la découverte d'ensembles de sépultures, ou de sépultures isolées. Ces sépultures à inhumation et à crémation peuvent parfois être mises en relation avec un habitat voisin (axe 10 ?). Des lacunes importantes persistent dans l'étude des activités agricoles, qui ne peuvent être comblées par l'étude de l'*instrumentum*, souvent très rare. Il faudrait se donner les moyens d'explorer des activités aux vestiges fugaces, car organiques, en systématisant des prélèvements de sédiment dans les structures, en particulier les structures en creux et en finançant des études post-fouille approfondies incluant des analyses de chimie organique. Notons aussi que la carpologie est quasiment absente des rapports et reste un domaine à développer dans ces régions.

Les activités artisanales en contexte rural, essentiellement l'artisanat du fer, (axe 10 ou axe 12 de la programmation ?), qui laissent des vestiges plus immédiatement identifiables que les autres activités, occupe une place de plus en plus grande dans les découvertes. Le recueil des vestiges s'y rapportant, comme leur étude post-fouille demandent à être davantage normalisés, à l'instar de ce qui est maintenant pratiqué pour la céramique ou la faune, afin de constituer, petit à petit, un référentiel de comparaison. D'autres activités « émergentes » sont mises en évidence et mieux documentées : comme une activité saunière, carrière de meules, fours à chaux.



Nombre de dossiers d'archéologie rurale antique par région

Les fouilles préventives sur de grandes surfaces permettent de documenter des établissements ruraux dont l'origine remonte à La Tène et d'appréhender l'occupation du sol sur la longue durée. L'étude des réseaux parcellaires contribue à cette vision diachronique. Quelques sites ont livré des ensembles rares, comme celui de Cercottes (Loiret) où la fouille a porté sur des sépultures de chiens et des dépôts de vases dans des fossés parcellaires, alimentant très utilement les

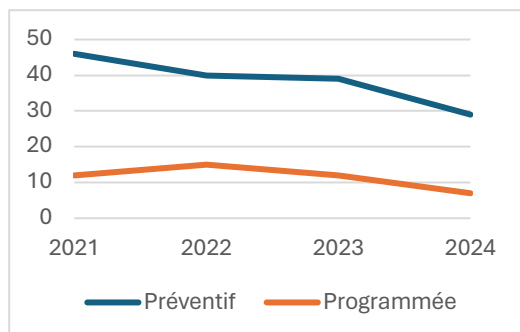
dossiers de recherche sur les inhumations d'animaux, les marques de bornage ou encore les dépôts rituels.

Principaux résultats pour le programmé

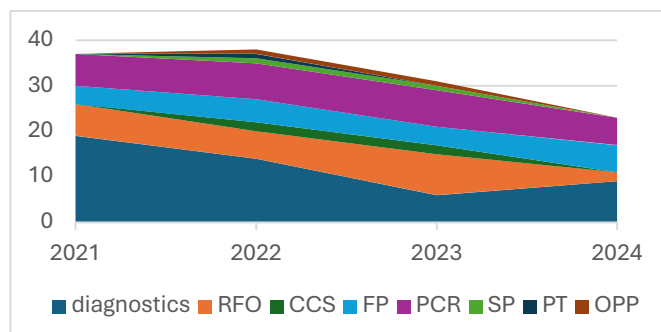
Les PCR sont toujours les plus nombreux mais en nette diminution depuis 2022. Les fouilles programmées et les prospections restent rares mais leur nombre est plutôt stable, malgré une hausse ponctuelle des prospections en 2023. Les travaux peuvent concerner les fermes et *villa* d'un espace géographique particulier via des prospections pédestres en terrain cultivé. Mais de nouvelles études tendent à approcher un territoire sous tous ses aspects. On voit, en particulier, se multiplier les projets en contexte forestier grâce à l'utilisation, de plus en plus fréquente, du Lidar qui permet d'aborder des terroirs très mal connus abritant des sites archéologiques souvent bien conservés. L'approche de ces terrains ne peut être que diachronique et a beaucoup de mal à être affiliée à un axe de la programmation, y compris l'axe 10. On peut regretter que l'exploitation des documents Lidar, cartographique et sur le terrain, reste encore assez inégale d'un programme à l'autre. Une certaine « normalisation » serait peut-être souhaitable afin de permettre des synthèses à moyen terme. Par ailleurs, cette approche risque assez vite d'atteindre ses limites si elle n'est pas davantage problématisée.

Les fouilles programmées concernent des établissements ruraux fossoyés, quelques *villae*, mais aussi une carrière avec habitat associé, une carrière de meules, des ateliers de potiers et quelques ensembles funéraires à incinérations.

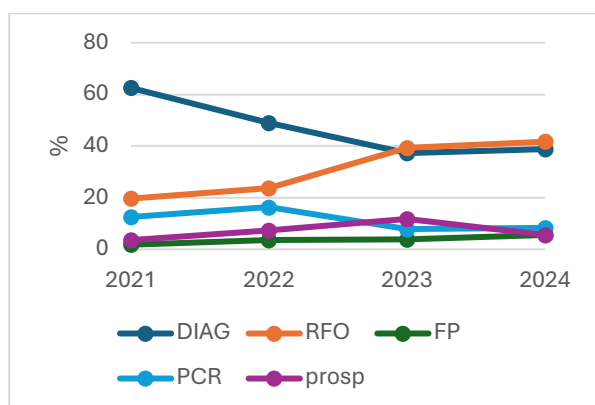
Toutes ces opérations sont en général pluriannuelles. Les universitaires y sont relativement plus investis que dans l'archéologie urbaine. Il faut cependant noter la quasi-absence de nouveaux programmes qui seraient susceptibles de renouveler les problématiques et les approches.



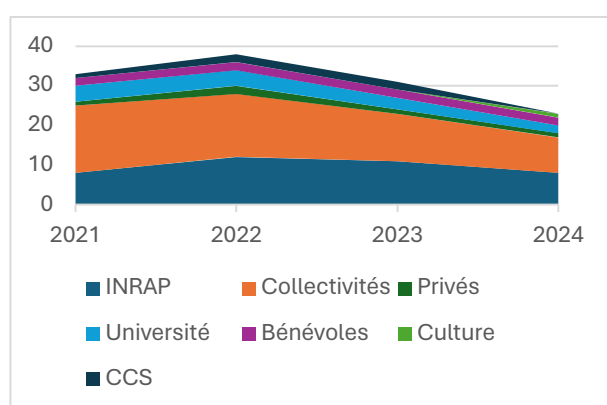
Nombre de dossiers d'archéologie rurale antique, préventifs et programmés



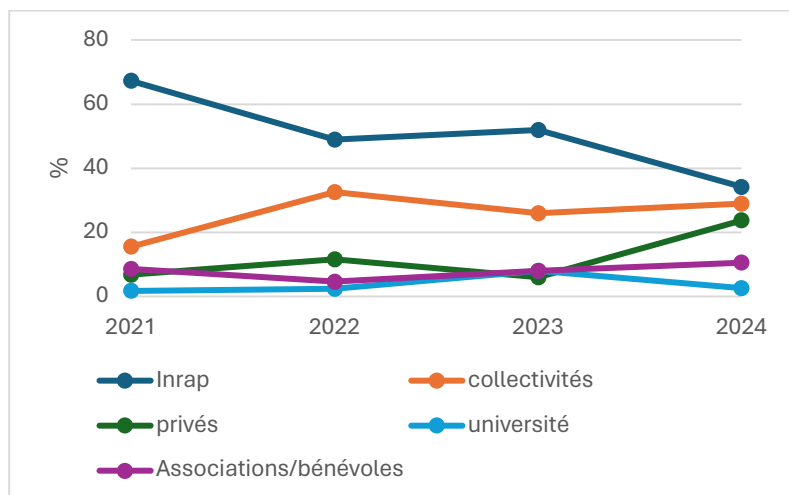
Part des dossiers d'archéologie urbaine antique en fonction des types d'opérations



Part des dossiers d'archéologie urbaine antiques en fonction des types d'opérations



Parts des opérations d'archéologie antique en fonction des opérateurs



Part des opérations d'archéologie rurale antique en fonction des opérateurs

3. Le contenu des rapports

La documentation administrative

La mise à disposition des pièces administratives obéit à une normalisation claire et précise pour les rapports d'opérations préventives. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les comptes rendus de fouilles programmées pour lesquels les manques sont nombreux, les documents dispersés ou les plans mal conçus. Ceci peut se comprendre pour des acteurs universitaires ou associatifs n'ayant malheureusement pas de consignes franches de la part des services de l'État en la matière ; c'est plus troublant quand les responsables viennent de l'Inrap ou de sociétés privées qui ont l'habitude de fournir ces pièces.

La documentation graphique

La part des documents élaborés sous SIG a considérablement augmenté ces dernières années sans une maîtrise irréprochable des outils de présentation par les utilisateurs. Il en résulte une baisse de la qualité des illustrations sur le fond comme sur la forme. On constate par exemple la disparition de numéros d'US quand l'échelle de sortie est trop petite, la mauvaise lisibilité d'informations, tronquées par le logiciel, ou l'emploi de couleurs inappropriées. Si quelques rares rapports démontrent que l'intégration directe de documents conçus sous SIG est possible, la plupart pâtissent d'une documentation graphique trop schématique qui est parsemée d'anomalies (pas de traits de coupes, superposition de structures sans cohérence chronologique apparente, pas de différenciation typologique des formes, etc.). La prise en compte de simples relevés topographiques pour élaborer des plans de détail ou la seule présentation d'une orthophotographie à la place d'un relevé de structure accentuent le problème car l'information n'est pas aussi fiable et l'analyse des vestiges apparaît bien succincte.

Au-delà de l'absence de certains documents-clefs (plans de projets, cadastre napoléonien, etc.) ou de l'oubli d'éléments de référence sur certaines illustrations (flèches nord, légendes, échelles, NGF, etc.), on constate trop souvent le manque de plans d'interprétation (même schématiques) pour résumer les résultats et mettre en évidence les différents points d'intérêts de l'intervention.

Contextualisation géographique, archéologique et historique

Le contexte des interventions est généralement bien documenté, même si des différences existent entre la précision des données d'un rapport à l'autre. Une carte de répartition des découvertes est fournie dans la très grande majorité des rapports, mais l'emprise de l'opération

n'y est pas toujours indiquée. Cette absence de localisation se constate aussi sur beaucoup de plans anciens (originaux ou restitués), dont celui des villes antiques concernées. Le problème peut être accentué par le manque de repères actuels (mairie, église, etc.) utiles au lecteur pour s'y retrouver. De plus, ces représentations ne sont pas toujours harmonisées, ce qui brouille la compréhension du propos et réduit l'unité de l'ensemble.

La présentation des vestiges et leur interprétation

La qualité des dossiers examinés est plutôt bonne, mais il faut considérer des disparités entre les moyens accordés à certaines post-fouilles par rapport à d'autres. De fait, les rapports les plus volumineux ne sont pas nécessairement représentatifs des sites les plus remarquables et un document concis peut fournir plus de données pertinentes que plusieurs volumes d'études diverses. En outre, et bien que les anomalies de présentation et d'analyse des vestiges soient relativement rares, on note une tendance à alourdir les textes par des descriptions beaucoup trop développées. Dans la plupart des cas, les illustrations présentent les mêmes informations et il serait souvent judicieux d'utiliser d'abord le texte pour apporter des données contextuelles en étant plus synthétique. Une mauvaise organisation du plan accentue parfois le problème avec une hiérarchisation des idées qui n'apparaît pas clairement.

La qualité des analyses stratigraphiques est généralement au rendez-vous avec toute la prudence nécessaire à l'exercice. Les argumentations sont bien menées et les erreurs d'interprétation sont peu nombreuses. De fait, peu d'exemples de surinterprétation sont à signaler et il faut plutôt souligner une bonne objectivité scientifique dans la majorité des cas. Toutefois, les analyses et synthèses se basent souvent sur une bibliographie restreinte, sans véritable approche critique de celle-ci, les mêmes références se recopiant d'un rapport au suivant.

Les relations entre le texte, les figures et les études annexes sont généralement bien établies, mais on note une faiblesse des rapports de fouille programmées en la matière car les légendes des illustrations ne sont pas toujours présentes et il manque trop souvent les renvois dans le texte.

La place des études spécialisées

Les rapports contiennent de plus en plus d'études spécifiques très utiles à l'analyse des emprises fouillées. Ceci est clairement lié à la multiplication des recrutements de spécialistes par les différents organismes professionnels ces dernières années. Cependant, la pertinence des travaux engagés n'est pas toujours évidente au regard des moyens de l'opération et/ou de leurs apports scientifiques. Certains sujets sont traités trop systématiquement alors que les problématiques de la fouille ne l'imposent pas. De plus les résultats des études spécialisées sont assez régulièrement surinterprétés dans la synthèse du site, dénotant de la part du rédacteur l'absence d'approche critique des données et de connaissance de base de la validité statistique des chiffres, la présence de quelques ossements ou quelques scories ne faisant pas une activité d'élevage ou un artisanat du fer intensifs.

On retiendra aussi des études céramiques parfois mal prises en compte dans l'analyse stratigraphique avec une trop grande importance donnée à des lots peu représentatifs ou mal calés dans la chronologie relative. Certains dossiers, heureusement marginaux, traduisent une influence exagérée du céramologue sur le phasage du site. Par ailleurs, si les études spécialisées sont de mieux en mieux intégrées au discours général, on note que les datations peuvent être fragilisées par une mauvaise prise en compte du mobilier contenu dans les structures. Le fait que celui-ci ne fournisse qu'une datation *post-quem* est parfois mal géré, surtout dans l'espace rural, quand le NR est trop réduit et que les données sont donc très fragiles.

Les études d'*instrumentum* sont malheureusement de plus en plus souvent illustrées par de

simples photographies sans même représentation de la section des objets. La photographie ne peut remplacer le dessin, en plan et en coupe, *a fortiori* pour les objets en fer concrétionnés.

Aspect éditorial

Il est regrettable de constater encore l'insertion de formats A3 alors que la documentation pourrait facilement être dispersée sur des formats A4. La consultation des documents imprimés est très désagréable et leur fragilité s'en trouve accrue. Ce constat est souvent le résultat de mauvaises habitudes de mise en page, d'illustrations mal calibrées ou de la présence de cartouches superflus. À noter aussi que la taille des photos dans les rapports est souvent trop réduite pour être utile.

MOYEN ÂGE – MODERNE – CONTEMPORAIN

Par Florian BONVALOT, Isabelle CAILLOT, Claude HERON, Pierre PAPIN, Isabelle PIGNOT, Jean-Baptiste VINCENT
Membres de la CTRA

La mandature a été marquée par la démission de trois rapporteurs médiévistes/modernistes. Isabelle Caillot (Éveha), remplacée en février 2022 par Isabelle Pignot (Éveha), elle-même remplacée en juin 2024 par Jean-Baptiste Vincent (Archéodunum) ; et Claude Héron (BPA93) remplacé en mars 2023 par Florian Bonvalot (Éveha, puis InSitu Archéologie). Ces démissions à répétition au cours de cette mandature sont dues à des évolutions professionnelles ou personnelles, incompatibles avec la charge d'expertise, très chronophage.

1. Données quantitatives

En effet, le présent bilan s'appuie sur un corpus de **582 dossiers** examinés lors de 32 séances, entre mars 2021 et janvier 2025². Si l'on considère la totalité des dossiers examinés par la CTRA (1209), les rapporteurs médiévistes/modernistes rapportent (tout ou partie) plus de 48 % des dossiers. De plus, si le nombre moyen brut de dossiers par session et par rapporteur s'établit à environ 6, ce chiffre cache en réalité des grandes variations, avec quelques réunions où certains rapporteurs ont eu plus du double de dossiers à examiner, notamment en février, mars ou avril (période des dossiers d'opération de programmée).

Au cours de ce dernier quadriennal, on a pu noter une augmentation significative du nombre de dossiers traités entre 2021 et 2023 (120 en 2021 ; 148 en 2022 et 178 en 2023), tandis que 2024 a connu une baisse substantielle (122), revenant pour ainsi dire au niveau de 2021. Cette baisse, que l'on doit sans doute expliquer par des effets conjoncturels, apparaît sensible dans les trois régions couvertes par la CTRA Centre-Nord. Elle touche essentiellement l'archéologie préventive, ce qui est particulièrement notable en Île-de-France (baisse de 45 à 22 dossiers soit plus de 50 %), mais pas seulement. Entre 2023 et 2024 la région Centre – Val de Loire a connu une diminution du nombre d'opérations programmées de 33 à 2 et la région Hauts-de-France de 17 à 11. On notera, avec une certaine inquiétude d'ailleurs, que cette baisse de l'activité programmée concerne essentiellement les Projets Collectifs de Recherches, passant de 33 en 2023 à seulement 7 en 2024.

² Compte tenu du fait que les CTRA ont été renouvelées en mars 2025 puisque la précédente mandature avait débuté, non en janvier, mais en mars 2021, les dossiers présentés lors de la séance de février 2025 ont été intégrés aux décomptes.

Sur les 582 dossiers examinés **342 relèvent de l'archéologie préventive** :

- 204 rapports de diagnostics, la plupart du temps assortis d'un examen de cahier des charges scientifique ;
- 115 rapports finaux d'opération de fouille préventive ;
- 23 examens de projets de cahier des charges scientifique seuls (CCS)

Sur les 582 dossiers examinés **240 relèvent de l'archéologie programmée** :

- 98 rapports de fouilles programmées ;
- 62 rapports de PCR ;
- 60 rapports de prospections thématiques ou inventaire ;
- 14 rapports de sondages ;
- 6 opérations de préparation de publication ou d'aide à l'édition.

219 dossiers ont concerné Centre – de Val de Loire, 199 l'Île-de-France, 164 les Hauts-de-France. La répartition affiche un léger déséquilibre interrégional, en défaveur des Hauts-de-France. Il est en outre nettement plus marqué à l'échelle départementale, dans un rapport qui peut être de 1 à 10 (exemple : 5 pour le Val-de-Marne contre 50 pour le Loiret ou même 51 pour le Nord). Ces disparités départementales sont récurrentes, pour une large part issue de dynamiques d'aménagement différentes, et, de ce fait, de prescriptions d'archéologie préventive en nombre très variables. Pour autant, certaines disparités apparaissent moins explicables, notamment pour Paris et sa petite couronne, très faiblement représentée ou encore Le Val-de-Marne, avec seulement 5 dossiers en 4 ans.

Le rapport entre archéologie préventive et archéologie programmée est très variable selon les régions. La région Centre – Val de Loire est la seule qui présente sur 4 ans une majorité d'opérations programmées, avec 54 % (118 dossiers). Les Hauts-de-France et l'Île-de-France tombent respectivement à 40 % et 34 % d'opérations programmées. On notera néanmoins une tendance à la réduction en Île-de-France, où la baisse notable des opérations préventives en 2024 a mécaniquement ramené le rapport préventif/programmé à un strict équilibre. En revanche, en Haut-de-France, ce rapport a eu tendance à s'accroître : 33 % d'opérations programmées en 2024, ce qui peut s'expliquer par la présence actuellement dans cette région de grands projets d'aménagements tels que le Canal Seine Nord Europe, ou le Grand Port maritime de Dunkerque.

En ce qui concerne l'activité programmée, de manière globale, on observe logiquement une majorité d'opérations de fouilles annuelles ou pluriannuelles et sondages (47 %), suivis des PCR (26 %), et enfin des prospections, inventaires ou thématiques (24 %). On relève toujours une part très peu importante des opérations de préparation de publication ou aide à l'édition (1 %), chiffre qui est même tombé à 0 en 2024. Ceci doit nous alerter, alors même que nombre d'avis émis par la commission préconisent des publications.

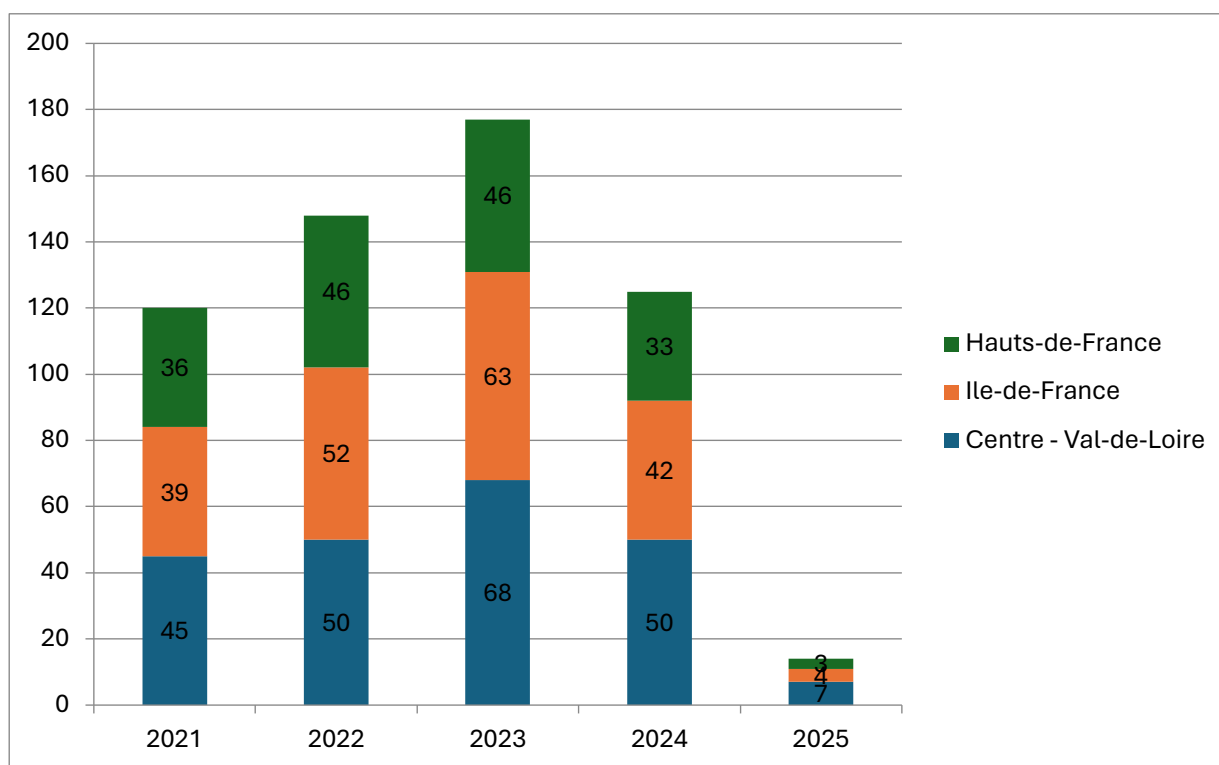
En **terme chronologique**, ces dossiers documentent les époques médiévale, moderne et contemporaine de la façon suivante (sachant qu'un même dossier peut recouvrir plusieurs périodes) : Moyen Âge : 468 dossiers ; Époque Moderne : 251 dossiers ; Époque Contemporaine : 78 dossiers.

Réparti en fonction des axes de la programmation nationale (version avant 2024), le corpus se distribue comme suit, sachant qu'une même opération peut relever de plusieurs axes :

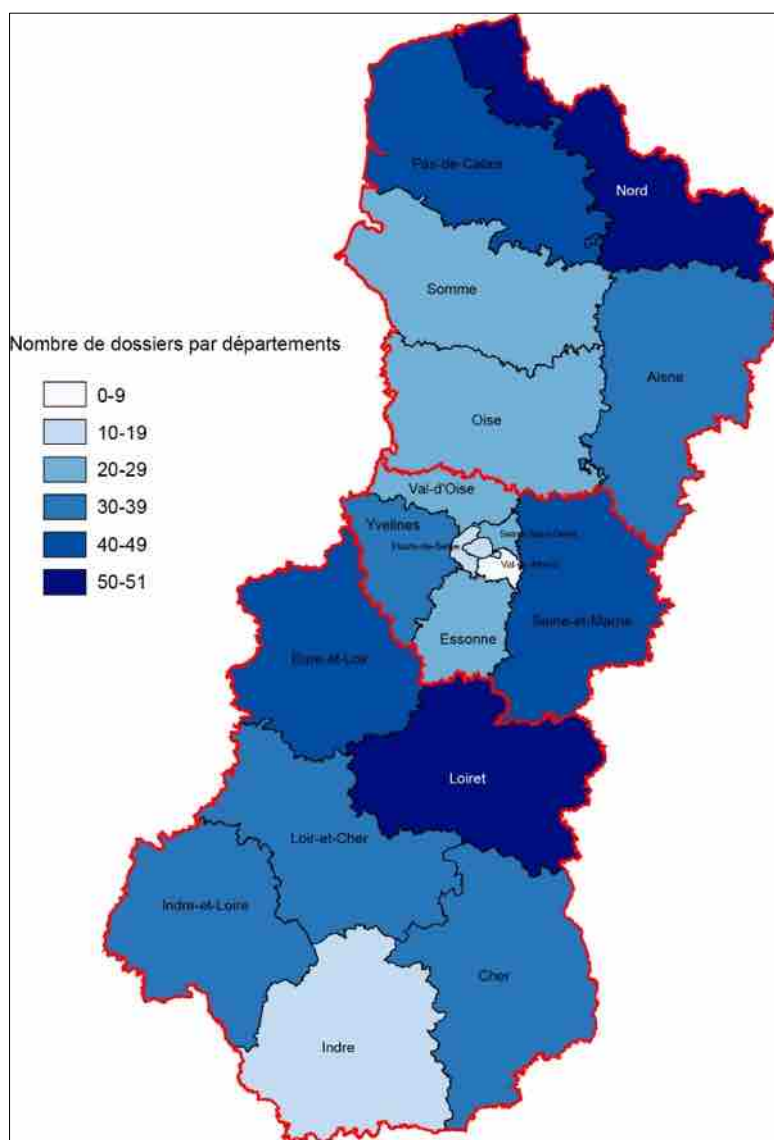
- axe 7 Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions : 80 ;
- axe 8 Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité : 74 ;

- axe 9 Le phénomène urbain : 141 ;
- axe 10 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne : 191 ;
- axe 11 Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne : 99 ;
- axe 12 Mines et matériaux associés : 20 ;
- axe 13 Aménagements portuaires et commerce : 36 ;
- axe 14 L'archéologie des périodes moderne et contemporaine : 74.

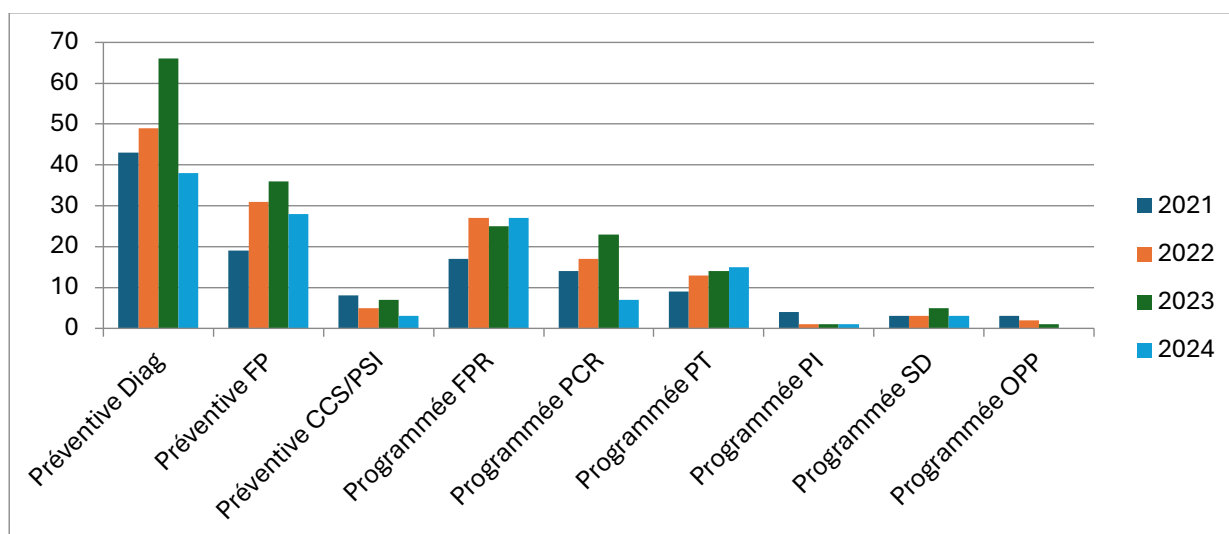
La part respective des dossiers pour chaque axe a connu au cours des quatre dernières années une évolution sensible, sans être spectaculaire. Tout juste pouvons-nous constater, au cours de cette mandature, un renforcement de l'axe 10 (relatif à l'espace rural), déjà pourtant très prégnant, et qui atteint presque un tiers des opérations en 2023 et 2024 (32 et 31 %). Cette augmentation se fait apparemment au détriment des axes 7 et 8 (phénomène funéraire et édifice de culte chrétien, allant souvent de pair), au-dessus des 10 % en 2021 et 2022, et passé respectivement à 8 et 6 % en 2024. On constate également un léger regain pour l'axe 11 (résidences élitaires), qui atteint 18 % en 2024.



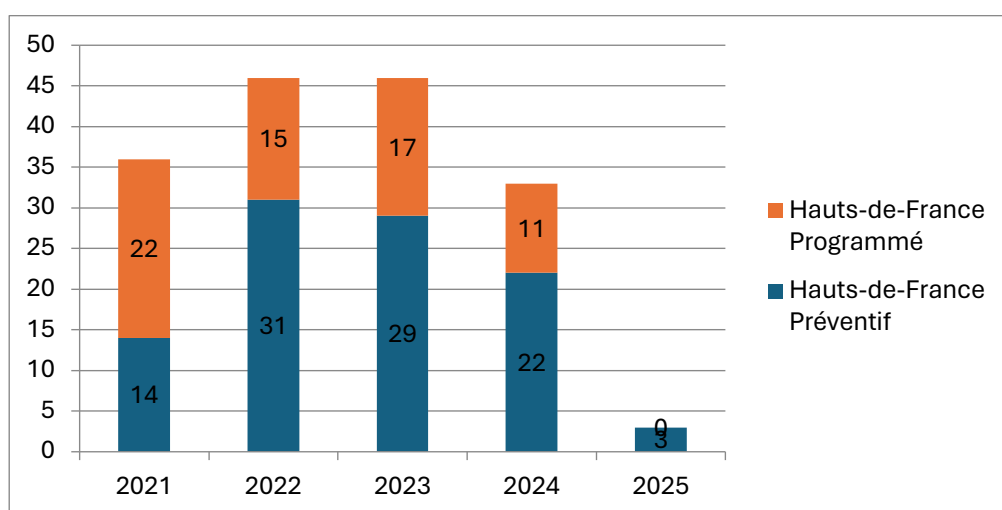
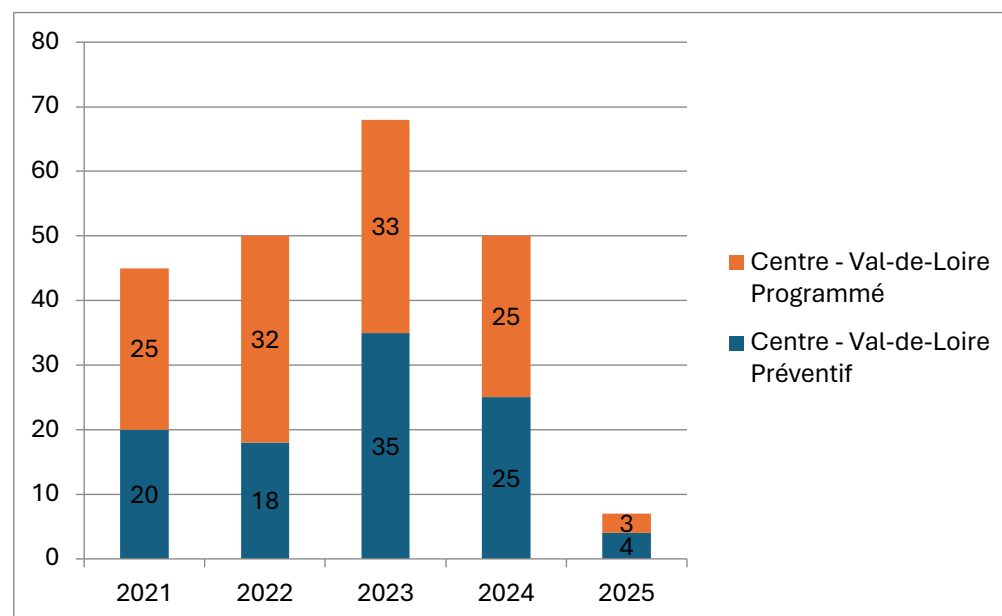
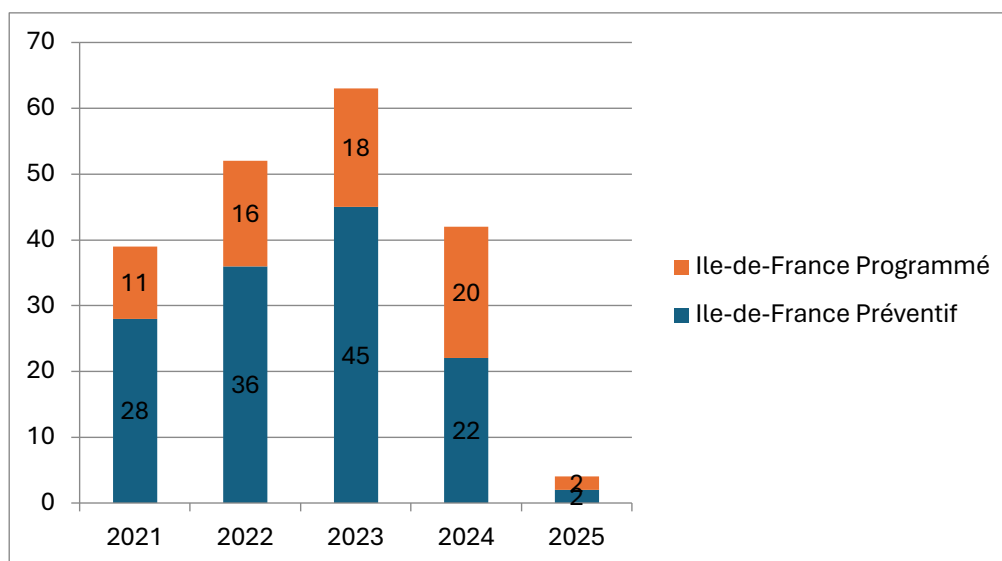
Nombre de dossiers par an et par région



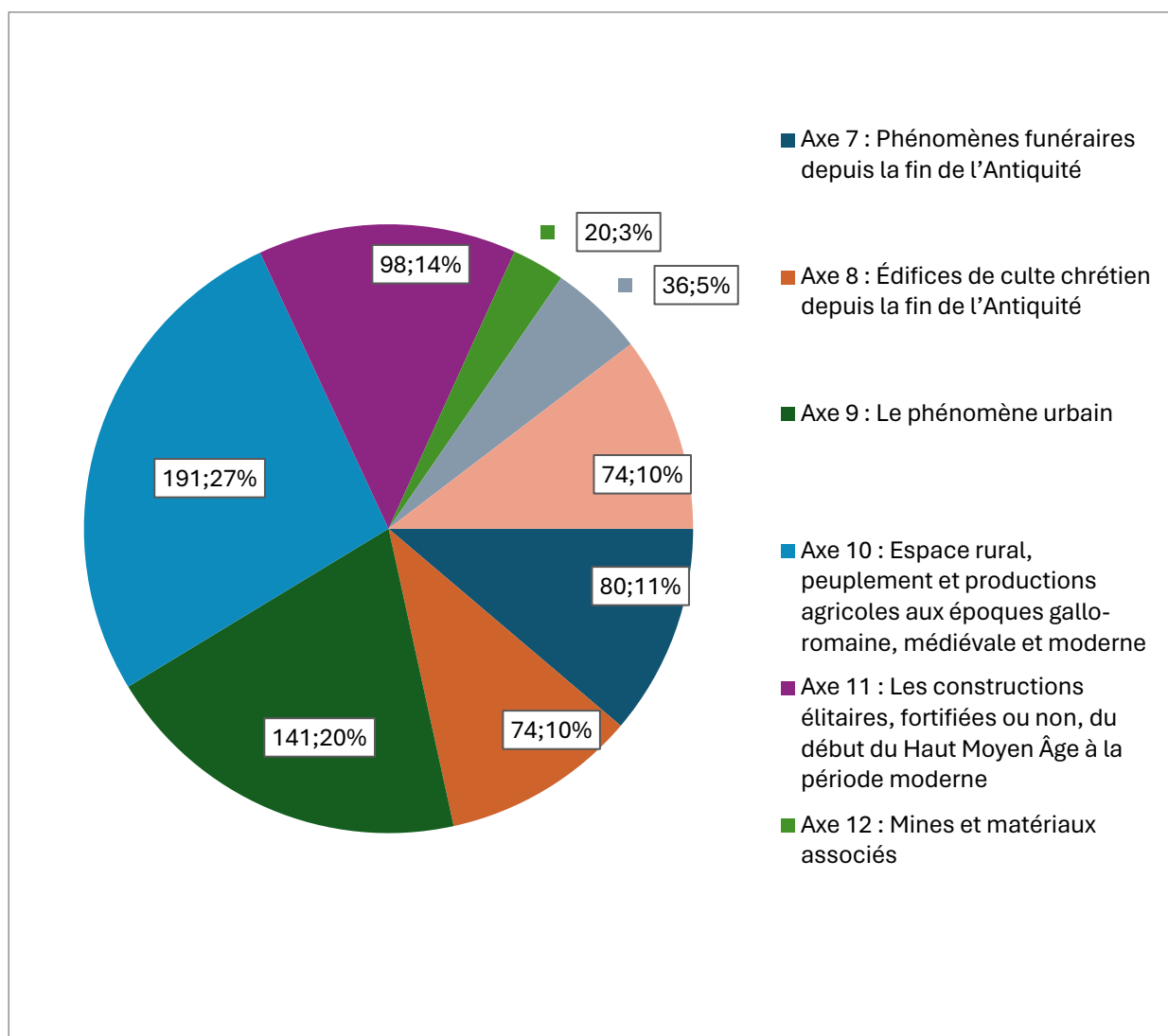
Nombre de dossiers par départements



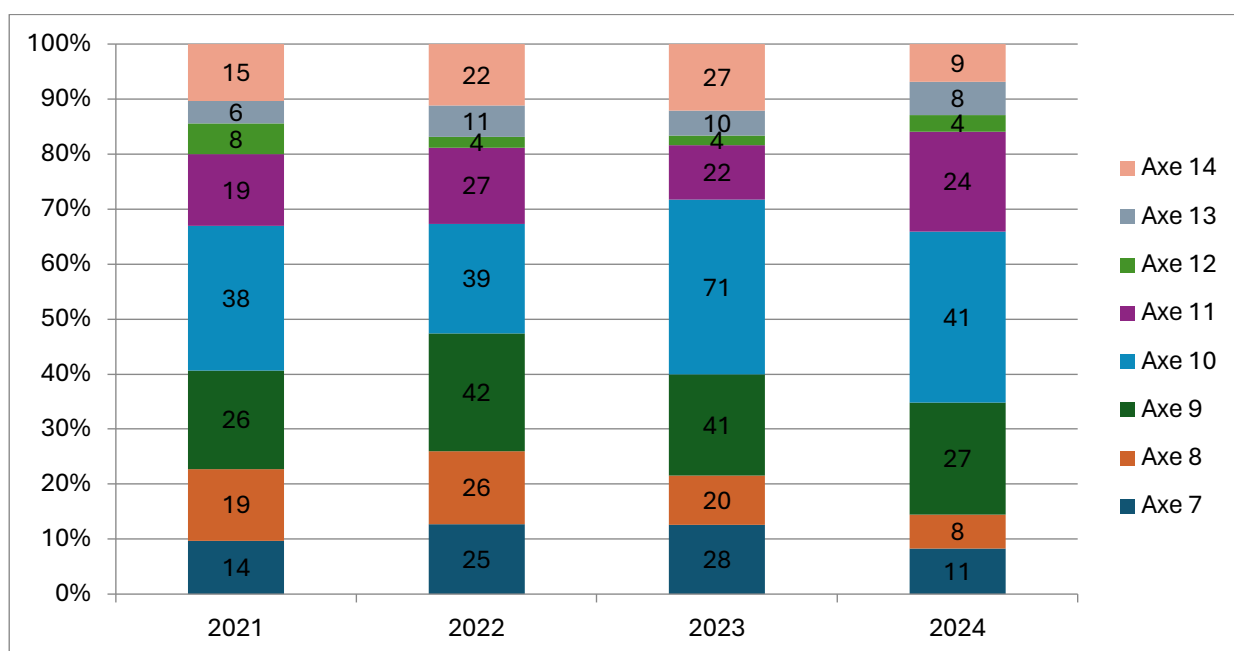
Représentation des types d'opérations examinées par années



Rapport entre préventif et programmées au sein de chaque région



Représentation des axes de recherches au sein de l'Interrégion



Évolution du nombre de dossiers par axes au cours de la quadriennale

2. Principaux résultats, problématiques et pistes de réflexion

Avec 191 occurrences, les recherches renvoyant à l'axe 10 de la programmation nationale relatif à l'espace rural sont en nombre les plus importantes. Ceci s'explique essentiellement par des raisons opérationnelles (une grande partie des diagnostics est réalisée dans des zones rurales ou ex-rurales). La majorité des opérations concerne toujours le premier Moyen Âge, au détriment du second Moyen Âge et de l'époque moderne. La question des rythmes et modalités de l'occupation de l'espace rural durant le Moyen Âge reste centrale. La multiplication ces dernières années des interventions dans les centres bourgs villageois est un fait notable. Pour autant, ces opérations restent encore majoritairement « focalisées » sur les « pôles » remarquables : églises, cimetière, mottes, manoirs ou châteaux... mettant de côté le sujet de l'évolution de l'habitat. En outre, largement dominant en matière d'archéologie préventive, l'axe 10 demeure clairement le parent pauvre de l'archéologie programmée.

Plusieurs pistes de réflexions ou de travail peuvent être évoquées pour cet axe 10. Concernant les habitats du premier Moyen Âge jusqu'au 11^e-12^e siècle, les opérations préventives permettent de mettre au jour des ensembles remarquables, parfois complets et s'étalant sur plusieurs hectares mais plusieurs écueils apparaissent récurrents. Le premier est celui du phasage de ces sites, bien souvent très fragiles (du fait généralement d'un mobilier peu abondant), avec une fâcheuse tendance d'ailleurs au sur-phasage. Il faudrait à l'avenir recourir beaucoup plus fréquemment et abondamment aux datations radiocarbone, notamment pour la datation d'ensembles architecturaux (charbons pour les bâtiments sur poteaux). À propos de ces derniers, on constate, mais ce n'est pas nouveau, la faiblesse des réflexions à propos des restitutions de bâtiments, et nombres d'entre elle sont hasardeuses, voire fantaisistes. On constate malheureusement de plus en plus fréquemment une restitution des contextes insuffisante qui tient à la faiblesse des études documentaires. Nombre d'opérations (faute sans doute de temps ou de moyens) font l'impasse sur ce point. On soulignera l'importance de ces approches dans certains contextes (notamment en cœur de village) raison pour laquelle les cahiers des charges et les projets scientifiques d'intervention devraient prendre en compte plus systématiquement cette approche. La faiblesse des synthèses microrégionales ou régionales est un autre point saillant. Rares sont les projets visant cet objectif et nous pouvons citer à titre d'exemple le PCR de Tremblay-en-France destiné à mutualiser les nombreuses données tirées des opérations préventives de ce secteur. Cet objectif de synthèse doit être probablement davantage encouragé pour être mieux nourri.

Le phénomène urbain, concerné par 141 opérations est également très majoritairement abordé en contexte préventif. Ces opérations, souvent dotées de moyens importants, offrent globalement des rapports de bonne qualité, expliquant peut-être que les lacunes sont moins saisissantes que pour l'axe précédent. On saluera également, en programmée, quelques exemples remarquables d'approches synthétiques à l'échelle de la ville avec des résultats à la hauteur des attendus : le PCR consacré à la ville de Blois et au territoire ligérien (Centre – Val de Loire) ; le PCR Sivacor consacré aux caves et espaces souterrains d'Orléans (Centre – Val de Loire) ; le PCR « R&Cap : Référentiel et cartographie de l'archéologie parisienne » (abouti et opérant en 2024). On saluera également le début 2025, d'une démarche similaire à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Cela étant, des approches similaires seront probablement à envisager sur les « petites villes » afin d'alimenter efficacement et sans distorsion l'axe 9 (à l'exception notable de Lavardin, Loir-et-Cher).

Avec 99 opérations, la recherche relative aux constructions élitaires, relevant de l'axe 11, est le troisième thème le mieux représenté dans l'interrégion pour les périodes médiévales et modernes. Le corpus des dossiers examinés qui, pour une majorité de cas, relève d'une activité

programmée, est d'une grande richesse et renvoie à de nombreux aspects de ce thème. Les grands châteaux royaux ou princiers bénéficient d'opérations de grande qualité : la basse-cour du château de Boves (Somme) ; celle du château de Coucy (Aisne) ; Chinon (Indre-et-Loire) en sont quelques exemples emblématiques. Les châteaux de moindre envergure sont également de mieux en mieux représentés : le riche programme sur le château de Mez-le-Marechal (Loiret) ; le PCR sur la tour de Vesvres (Cher) ; les prospections thématiques autour des sites élitaires de Châteaufort (Yvelines) ou de la motte de Tournois (Loiret). On mentionnera également, par sa singularité, le programme de recherche autour du palais épiscopal de Beauvais (Oise), type de sites élitaires très peu abordé. Les châteaux modernes sont également représentés, particulièrement par l'archéologie préventive : Versailles ou Dampierre (Yvelines) en sont des exemples significatifs, avec en point nodal, l'archéologie des jardins.

Soixante-quatorze opérations renvoient à l'axe 8 de la programmation nationale et concernent donc les lieux de culte. Pour cet axe, la recherche programmée occupe une place très significative en constituant environ la moitié du corpus des dossiers étudiés. Ils sont notamment tirés par des opérations d'envergures sur des grands ensembles monastiques : Marmoutier (Indre-et-Loire) ; Noirlac (Cher) ; Déols (Indre) ou encore Preuilly (Egigny, Seine-et-Marne). On mentionnera également le PCR consacré à la cathédrale d'Orléans. Ces opérations font le plus souvent l'objet d'approches minutieuses et de qualité.

Quatre-vingts opérations viennent alimenter l'axe 7 de la programmation nationale consacré aux phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité. Si le corpus apparaît au premier abord quantitativement significatif, ce constat demande toutefois à être nuancé. L'essentiel des dossiers relevant de l'axe 7 peuvent être associés également à l'axe 8 relatif aux lieux de culte et à l'axe 10 relatif à l'espace rural. Les aspects funéraires y apparaissent clairement en second plan. La recherche programmée spécifiquement dédiée au fait funéraire est peu développée et se limite de facto à deux opérations : les fouilles de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et de Bonneuil-en-France (Val-d'Oise) consacrés à des ensembles funéraires du Premier Moyen Âge. Parmi les exemples d'opérations singulières on peut mentionner : le rendu d'un RFO sur la fouille de sépultures de catastrophes liées aux pestes à Beauvais (Oise) au 17^e siècle ; la fouille d'un cimetière juif à Châteauroux (Indre)... Pour finir, on signalera toutefois, dans le cadre des diagnostics du Canal Seine Nord Europe, la découverte de 3 nécropoles mérovingiennes complètes, dont les fouilles apparaissent particulièrement prometteuses.

L'axe 14, consacré aux époques moderne et contemporaine, est documenté par 74 dossiers. De fait, ce corpus est artificiellement augmenté du fait de nombreuses opérations diachroniques balayant une chronologie allant de l'Antiquité ou du Moyen Âge à nos jours. Par ailleurs, un bon nombre d'opérations peuvent être qualifiées « d'anecdotiques » tout du moins n'ayant pas de problématiques bien définies, à l'instar des interventions dédiées à la recherche de restes humains dans les sites de crashes d'avions de la Seconde Guerre mondiale (une quinzaine d'opérations durant la mandature). Cela pose clairement la question de leur examen en CTRA. En contexte préventif, on mentionnera néanmoins les belles fouilles menées à Dunkerque (Nord), autour de l'ancien Arsenal et d'une portion de la fortification bastionnée. En programmée, l'archéologie des conflits contemporains en Île-de-France et en Centre – Val de Loire, se distingue également par plusieurs opérations (PCR ; PT).

L'axe 13, consacré aux ports et au commerce, n'est documenté que par 36 dossiers, pour des raisons opérationnelles, les zones fluviales étant peu impactées par l'archéologie préventive. Par ailleurs, l'essentiel est lié à la démultiplication des opérations subaquatiques (sondages, fouilles programmées), directement en lien avec les deux grandes opérations de prospections thématiques consacrées à la Loire moyenne. Enfin, les fouilles annuelles de l'épave du 13^e siècle

de Fontaine-le-Port, dans la Seine, se distinguent par la qualité des vestiges. Ces opérations se signalent globalement par leur grande qualité.

L'axe 12 de la programmation nationale consacré aux mines et aux matériaux associés n'est documenté que par 20 dossiers. Deux PCR sont à mentionner : celui relatif aux ateliers de potiers de Dourdan (Île-de-France) ; et surtout le nouveau PCR très prometteur TerAPOT, consacrés aux productions céramiques des Hauts-de-France et Belgique. Ce sont les deux seules opérations d'archéologie programmée, plaçant des mobiliers archéologiques au cœur de la recherche.

3. Forme éditoriale et qualité des rapports/Difficultés rencontrées

Si dans l'ensemble, la bonne qualité des rapports est soulignée, on doit néanmoins signaler et alerter les moyens parfois notoirement insuffisants pour les diagnostics, conduisant de fait à une hétérogénéité dans la qualité du rendu final. Quelques écueils sont récurrents.

- Des plans et des coupes souvent trop schématiques, sortis brut du SIG.
- Des photos trop petites pour être exploitables, tendance de plus en plus prégnante avec la livraison désormais systématique de format numérique trop compressé.
- Le caractère inégal (allant du très bon au très mauvais) des présentations ou contextualisations historiques et archéologiques, pour les diagnostics comme parfois pour les fouilles.
- Il n'est pas rare que les exposés se caractérisent par des protocoles de fouille insuffisamment explicités, ne permettant pas de savoir exactement ce qui a été effectivement fouillé, et selon quelle méthodologie.
- Une chronologie assénée, non démontrée dans l'exposé principal, obligeant le lecteur à des navettes entre exposé principal et études des mobiliers datant.
- On doit souligner, encore, le caractère très inégal de la coordination ou de l'intégration des études spécialisées.
- On constate que certains rapports ne correspondent pas aux attendus réglementaires qui ne devraient même pas en l'état faire l'objet d'une évaluation par la CTRA : il conviendrait donc que le contrôle de conformité exercé par les SRA soit plus strict.
- Enfin, de nombreux rapports ne font pas l'objet d'une relecture sérieuse, aussi bien sur le fond que sur la forme.

Commission territoriale de la recherche archéologique Est

Présentation de la CTRA Est

Par Murielle LEROY
Inspectrice des patrimoines

La CTRA Est regroupe les régions Bourgogne-Franche-Comté (sites de Besançon et Dijon) et Grand Est (sites de Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg). Son siège est à Dijon et la présidence et le secrétariat sont assurés par le SRA de Bourgogne-Franche-Comté.

Ces deux régions et leurs 18 départements occupent une superficie de près de 105 225 km², soit 16,6 % de la surface métropolitaine, mais seulement 12,4 % de la population métropolitaine y résident (8 536 711 millions d'habitants – chiffres INSEE 2022). Espace continental et frontalier (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse), l'interrégion regroupe une mosaïque de territoires dessinés par des formations géologiques variées et un dense réseau hydrographique. Les massifs primaires des Vosges et du Morvan et le massif secondaire du Jura offrent les reliefs les plus marqués. Le cœur de l'interrégion se situe à la jonction des bassins versants de quatre cours d'eau majeurs : Rhin, Meuse, Seine, Saône-Rhône

1. Le fonctionnement de la commission

Composition

Composée de dix membres, la commission a été nommée par arrêté du 19 mars 2021 pour quatre ans, mais elle a connu la démission de trois de ses membres en cours de mandat. Ce sont ainsi treize experts qui ont œuvré durant ces quatre années :

- Nejma Goutas (UMR 7041, Nanterre), remplacée à partir de mars 2023 par Colas Guéret (UMR 8068, Nanterre), au titre du CNRS, pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Samuel Van Willigen (In Situ Archéologie Suisse), au titre de spécialiste, pour le Néolithique ;
- Rebecca Peake (Inrap Centre-Île-de-France), au titre de l'Inrap, pour la Protohistoire ancienne ;
- Jean-Marie Laruez (service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire), au titre d'une collectivité territoriale, pour la Protohistoire récente ;
- Loïc Buffat (Mosaïques Archéologie), remplacé à partir de janvier 2024 par Charlotte Carrato (Mosaïques Archéologie), au titre d'un opérateur agréé, pour l'Antiquité ;
- Sylvie Crogiez-Pétrequin (université de Tours), au titre de l'enseignement supérieur, pour l'Antiquité ;
- Damien Martinez (université Lyon 2 Lumière, puis SRA d'Auvergne-Rhône-Alpes), au titre de spécialiste, pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge ;
- Stéphane Augry (Inrap Grand Ouest), au titre de spécialiste, pour le Moyen Âge et l'époque moderne ;
- Jacky Koch (Archéologie Alsace), remplacé à partir de janvier 2024 par Émilie Tomas (Arkémine), au titre de spécialiste, pour le Moyen Âge ;
- Stéfan Tzortzis (SRA de Provence-Alpes-Côte d'Azur), au titre du ministère de la Culture, pour l'archéo-anthropologie.

Une certaine continuité avec la commission précédente est à souligner, puisque six membres sur les dix nommés en 2021 exerçaient déjà ces fonctions en 2020. À une exception près, ils exercent tous en dehors du territoire de l'interrégion.



La commission à la Drac de Dijon lors de sa session de janvier 2025

Les membres ont été ponctuellement assistés par 18 experts extérieurs pour :

- le Paléolithique (Jean-Marc Gouédo, Nejma Goutas à partir de mars 2023, Colas Guéret avant mars 2023) ;
- la Protohistoire (Vincent Riquier) ;
- l'artisanat médiéval (Élise Boucharlat) ;
- les conflits contemporains (Vincent Carpentier, Yves Desfossés, Michaël Landolt, Frédéric Lemaire, Gilles Prilaux) ;
- l'archéologie subaquatique (Annie Dumont) ;
- la numismatique (Bruno Foucray) ;
- la géo-archéologie (Jean-Pierre Garcia) ;
- les grottes ornées et l'art rupestre (Geneviève Pinçon, Georges Sauvet) ;
- la métallurgie (Alexandre Disser, Florian Tereygéol) ;
- l'anthropologie (Éric Crubézy).

Secrétariat de la commission

Le secrétariat scientifique de la commission a été assuré jusqu'en septembre 2021 par Béatrice Bonnamour, conservatrice régionale adjointe sur le site de Dijon, puis par Hervé Laurent,

conservateur régional adjoint sur le site de Besançon, de novembre 2021 à juin 2023 et enfin depuis septembre 2023 par Agnès Lascaux, conservatrice du patrimoine à Besançon. Ils ont été assistés de Pascale Tisserand et, ponctuellement en 2021, de Josepha Priéto, assistantes administratives sur le site de Dijon. Soulignons que ce secrétariat qui pèse sur la région siège est indispensable au bon fonctionnement de la commission, en témoigne notamment l'élaboration des conséquents procès-verbaux d'une séance à l'autre.

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est réunie sur un rythme d'une session toutes les six semaines environ, à l'exception des mois de juillet-août, ce qui représente sept sessions par an et un nombre total de 93 journées. Une courte séance supplémentaire s'est également déroulée en mars 2021 afin de procéder à l'élection des représentants de la CTRA au CNRA. Le mandat des experts s'est quant à lui achevé à la session des 4 au 6 mars 2025. Par commodité, les données chiffrées présentées ici ont été calculées uniquement sur les années 2021 à 2024.

La CTRA qui se réunit dans les locaux de la Drac à Dijon s'est délocalisée à trois reprises : en Grand Est, à Langres et Colmar, et à Besançon sur l'autre site de la Drac de Bourgogne-Franche-Comté. En début de mandature, de février 2021 à février 2022, du fait des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, les séances se sont déroulées en visioconférence, à l'exception d'un répit entre juin et novembre 2021, durant lequel les commissions se sont tenues en format mixte : à Dijon pour les experts qui le pouvaient et en visioconférence pour les autres. Ces séances par visioconférence ont parfois connu des incidents techniques qui n'ont pas favorisé les échanges, tout comme la durée de certaines commissions (jusqu'à quatre jours) peu propice au maintien de l'attention des participants. Soulignons toutefois, qu'après la pandémie, les commissions se sont maintenues dans un mode mixte, avec l'essentiel des participants en présentiel, les autres du fait d'emploi du temps contraint assistant à certaines journées en visioconférence.

2021 (24 jours)	2022 (22 jours)	2023 (24 jours)	2024 (23 jours)
22 au 25 février (visioconférence)	8 au 10 février (visioconférence)	7 au 9 février	30 janvier au 1 ^{er} février
22 mars (visioconférence)	22 au 24 mars	20 au 23 mars	18 au 22 mars
12 au 15 avril (visioconférence)			
17 au 19 mai (visioconférence)	3 au 6 mai	9 au 12 mai	14 au 17 mai
28 au 30 juin (mixte)	27 au 29 juin	26 au 29 juin	25 au 27 juin
20 au 22 septembre (mixte)	19 au 21 septembre (Langres)	18 au 21 septembre (Colmar)	17 au 19 septembre (Besançon)
8 au 10 novembre	8 au 10 novembre	7 au 9 novembre	5 au 7 novembre
13 au 15 décembre (visioconférence)	12 au 14 décembre	5 au 7 décembre	10 au 11 décembre

Date et lieu des séances de la CTRA Est durant le mandat 2021-2024 (sauf mention contraire, les séances se sont tenues dans les locaux de la DRAC à Dijon)

Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

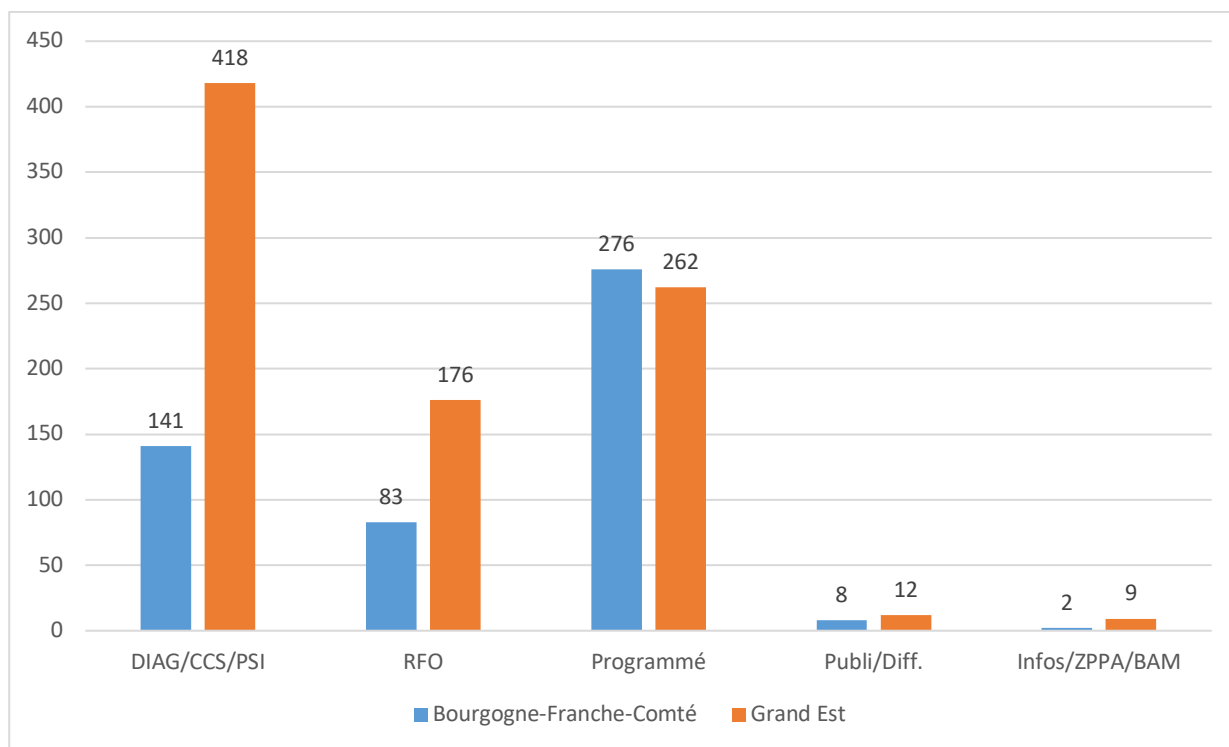
La commission a eu à examiner 1 389 dossiers durant ces quatre années, soit une moyenne de 49 par séance (entre 24 et 95 dossiers). Les séances les plus chargées sont celles consacrées à l'examen des opérations programmées (de mars à mai). Le nombre de dossiers examinés de

2021 à 2024 a été globalement stable, soit une moyenne annuelle de 347. Cette moyenne est en augmentation de 10 % par rapport à celle de la mandature précédente (313).

Les dossiers se répartissent entre les deux régions de manière inégale : un gros tiers (510 dossiers) pour la Bourgogne-Franche-Comté et deux tiers (877 dossiers) pour Grand Est. Ce déséquilibre porte toutefois uniquement sur les dossiers préventifs, beaucoup plus nombreux en Grand Est (594 contre 224), le nombre de dossiers d'archéologie programmée étant comparable entre les deux régions (276 en Bourgogne-Franche-Comté et 262 en Grand Est). La Bourgogne-Franche-Comté se caractérise ainsi par son activité dans le domaine du programmé (55 % des dossiers de la région) et le Grand Est pour son dynamisme en archéologie préventive (69 % des dossiers).

	Diag/CCS/ PSI	RFO	Program- mé	Mobilier	Publi/ Colloques	Infos CRA	ZPPA	Total
2021	126	55	129	0	8	3	0	321
2022	141	96	125	0	6	0	1	369
2023	151	51	136	3	2	1	2	346
2024	141	57	147	1	4	2	1	353
Total	559	259	537	4	20	6	4	1 389

Nombre de dossiers examinés en CTRA annuellement de 2021 à 2024



Dossiers examinés par régions en 2021-2024

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie/Thématique
V. Lhomme (février 2021)*	1	Paléolithique, Mésolithique
N. Goutas (jusqu'en février 2023)	54	Paléolithique, Mésolithique
C. Guéret (à partir de mars 2023)	39	Paléolithique, Mésolithique
S. Van Willigen	133	Néolithique
R. Peake	218	Âge du Bronze, premier âge du fer
J.-M. Laruaz	165	Second âge du Fer
S. Blin (février 2021)*	4	Antiquité (urbain, monumental)
S. Crogiez-Pétrequin	148	Antiquité (urbain, monumental)
L. Buffat (jusqu'en décembre 2023)	167	Antiquité (rural)
C. Caratto (à partir de janvier 2024)	56	Antiquité (rural)
A. Nissen (février 2021)*	5	Antiquité tardive et haut Moyen Âge
D. Martinez	168	Antiquité tardive et haut Moyen Âge
B. Lefebvre (février 2021)*	12	Moyen Âge et Moderne (habitat, urbain, édifices religieux)
S. Augry	275	Moyen Âge, ép. Moderne (urbain)
J. Koch (jusqu'en décembre 2023)	101	Moyen Âge
E. Thomas (à partir de janvier 2024)	54	Moyen Âge (rural, castellologie)
S. Tzortzis	195	Archéo-anthropologie
Experts extérieurs	62	

* expert de la mandature 2017-2020

Nombre de dossiers examinés par rapporteur entre 2021 et 2024

Sur l'ensemble de l'interrégion, les dossiers d'archéologie préventive représentent 59 % des dossiers examinés (559 diagnostics/CCS/PSI et 259 rapports d'opérations), pour 41 % d'opérations programmées et de diffusion (537 programmées et 20 publications/éditions). Le ratio préventif-programmé se rééquilibre donc légèrement par rapport à la mandature précédente où il était de 62-38 %.

Durant ces quatre années, 1 856 avis ont été rendus par les membres de la commission et les experts extérieurs sur 1 375 dossiers examinés hors ZPPA et informations des conservateurs régionaux, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2017-2020.

Le nombre d'avis rendus par les experts extérieurs a nettement diminué et représente sur cette mandature 3,3 % du nombre total (62 avis). Chaque membre a ainsi eu à examiner une moyenne de plus de 6 dossiers par séance, chiffre qui masque de fortes disparités puisqu'assez régulièrement certains ont eu à en rapporter plus de 10, voire exceptionnellement jusqu'à 15 dossiers par séance, ce qui est considérable.

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive*

L'archéologie préventive a représenté 818 dossiers sur la période 2021-2024.

	2021		2022		2023		2024	
	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est
Diag/CCS/PSI	25	101	40	101	39	112	37	104
RFO	15	40	38	58	13	38	17	40
Total	40	141	78	159	52	150	54	144

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2021 à 2024

La grande majorité (559) concernait des **examens a priori**, principalement des diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS, mais parfois aussi des CCS seuls. Un seul PSI a été examiné, en inter-CTRA, sur la mandature, pour un projet dont le CCS avait été vu précédemment par la commission. Si le nombre de dossiers *a priori* a augmenté entre 2021 et 2022, il est depuis globalement stable (entre 141 et 151 dossiers par an).

Parmi les CCS, la CTRA a eu à examiner trois découvertes d'importance exceptionnelle, au sens de l'article R.523-48 du code du patrimoine :

- en 2021, un bassin monumental antique à Vandières (Meurthe-et-Moselle) ;
- en 2022, une aire artisanale (probable tannerie associée à des rejets de tablettes en bois) à Sens (Yonne) ;
- en 2023, une sépulture collective du Néolithique et des aménagements mégalithiques à Buchères (Aube).

La proportion de dossiers examinés en inter-CTRA a nettement augmenté au cours de cette mandature, passant de 17-18 % en 2021-2022 à 29-32 % en 2023-2024. Si les intervalles entre les séances, et notamment la coupure estivale ou celle entre décembre et février, expliquent en partie le recours à cette procédure d'urgence, ils ne suffisent pas à comprendre l'augmentation des deux dernières années. Ce type d'examen ne favorisant pas le débat en commission, il conviendra de réduire cette proportion en 2025. Pour cela, une séance supplémentaire a d'ores et déjà été ajoutée au calendrier.

Les autres dossiers examinés en archéologie préventive concernent **l'évaluation des rapports d'opérations** (259). Le déséquilibre entre les dossiers examinés *a priori* et l'évaluation des rapports d'opérations souligné pour la mandature 2017-2021 s'est encore accentué, passant de 35 % de RFO examinés contre 65 % de diagnostics/CCS à 32 % contre 68 %. Et cela, malgré une année 2022 durant laquelle 96 RFO ont été évalués, contre 51 à 57 les autres années. Ce déséquilibre est plus marqué en Grand Est. Cette situation est en partie dû à un manque de temps pour les experts pour pouvoir traiter tous les rapports inscrits à l'ordre du jour. Moins prioritaires que les dossiers d'archéologie programmée et ceux de diagnostic, leur examen est souvent décalé d'une séance à l'autre. Ainsi, en novembre 2021, seize dossiers ont été reportés. Il s'agit là clairement d'un point de vigilance et il conviendra de mettre en place des mesures durant la prochaine mandature pour résorber le retard. Celles-ci pourront s'appuyer sur les orientations proposées par la sous-direction de l'archéologie dans sa note du 26 novembre 2024.

Onze **opérateurs** de l'archéologie préventive sont intervenus entre 2023 et 2024 dans l'interrégion Est :

- en moyenne, 67 % des dossiers ont émané de l'Inrap (217) ;
- les services archéologiques de collectivités ont représenté 24 % des dossiers (79). Ces services sont principalement présents en Grand Est où ils couvrent la collectivité d'Alsace (qui représente à elle seule 16 % des dossiers traités en CTRA) et le département des Ardennes, ainsi que les métropoles de Metz et Reims. En Bourgogne-Franche-Comté on ne compte que le service de Besançon ;
- enfin, les dossiers émanent pour 9 % d'entre eux d'un opérateur privé (29) : Éveha, Antea-Archéologie dont le siège est en Alsace, le Centre d'études médiévales basé en Côte-d'Or, Archeodunum et Hadès.

Archéologie programmée

L'archéologie programmée a représenté 557 dossiers, de nombreuses opérations étant bien sûr récurrentes d'une année sur l'autre. Si le nombre de dossiers examinés annuellement oscille entre 124 et 138 dossiers depuis 2018, l'année 2024 a été marquée par l'examen de 151 d'entre eux. Il est difficile toutefois d'y voir vraiment une hausse, le mode de calcul des dossiers ayant été un peu modifié (distinction systématique des fouilles et sondages examinés en même temps que le PCR ou la prospection thématique qui les chapeaute).

Il s'agit principalement de fouilles (en augmentation sur la période, passant de 42 à 55), de PCR (entre 33 et 37) et de prospections (entre 21 et 28). L'augmentation du nombre de fouilles a été particulièrement marquée en Grand Est (de 18 en 2021 à 30 en 2024). Soulignons aussi que de nombreux PCR englobent des sondages, des fouilles ou des prospections comme celui de Bibracte, celui sur le patrimoine immergé en Bourgogne-Franche-Comté ou celui sur la Haute vallée du Doubs.

Par ailleurs, six dossiers de demandes d'analyses, hors autres projets (fouilles, ...), ont été examinés en 2023 et 2024. Cinq concernaient des études invasives sur des vestiges anthropobiologiques datés du Paléolithique au haut Moyen Âge, qui ont été évalués selon les recommandations du groupe de travail Paohce. Le dernier portait sur des analyses hyperspectrales de panneaux peints du Paléolithique supérieur de la Grande grotte à Arcy-sur-Cure.

Les projets de publication examinés en CTRA sont très peu nombreux par rapport au nombre d'opérations (19 en quatre ans). S'y est ajouté l'examen d'un colloque en 2024. Il est clair que ce chiffre ne reflète pas la totalité des projets de publication engagés et qu'il conviendrait que la commission puisse appréhender les politiques de publication régionales par un autre moyen.

	2021		2022		2023		2024	
	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est	BFC	Grand Est
SD	13	13	7	11	13	6	19	12
PI/PT/DM	12	14	14	7	19	9	13	13
FP	24	18	26	23	26	25	25	30
PCR	16	19	15	22	18	17	13	20
Analyses	0	0	0	0	2	1	1	2
APP-AE-COLL	3	5	3	3	0	2	2	2
Total	68	69	65	66	78	60	73	79

Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année (2021-2024)

Les organismes de rattachement des porteurs de projet représentent l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale. Pour les années 2023 et 2024 :

- les plus nombreux sont les agents de l'Inrap (19 %) ;
- les universitaires (17 %) sont majoritairement rattachés à des universités de l'interrégion (Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Strasbourg), mais viennent également d'autres régions françaises (Bordeaux Montaigne, Institut catholique de Paris, Paris 1, Paris 8, Lille, Lyon 2, Pau, Picardie) ou de pays étrangers (Chieti-Pescara en Italie, Tübingen en Allemagne, Vienne en Autriche). Soulignons également que 7 % des dossiers sont portés par des étudiants (principalement des doctorants, mais aussi des étudiants en Master) ;

- les collectivités territoriales (12 %) : 7 collectivités territoriales de l'interrégion ont eu en leur sein un agent responsable d'une opération archéologique programmée (Archéologie Alsace, Communauté de communes d'Alsace Bossue, Ardennes, Vosges, Grand Reims et Metz Métropole en Grand Est, ainsi que Autun en Bourgogne-Franche-Comté). Soulignons que deux de ces collectivités ne sont pas habilitées pour le préventif (Vosges, Alsace Bossue) ;
- le CNRS (10 %) ,
- la Culture (8 %), avec des agents des deux services régionaux de l'interrégion et du Drassm ;
- les entreprises privées (7 %) : Antea Archéologie, Archéoverde, Éveha, Hadès et In Situ ;
- les professionnels d'autres institutions (9 %) : musées, associations, etc. ;
- enfin, les archéologues bénévoles représentent 11 % des titulaires d'opérations.

Les autres dossiers

Seuls quatre dossiers de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été examinés, portant sur 6 communes du Grand Est (départements des Ardennes, de la Marne, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). Ce chiffre est dans la continuité des deux dernières années de la mandature précédente (2019 et 2020) durant lesquelles seules quatre communes avaient fait l'objet d'un examen de zonage, tandis qu'en 2017 et 2018, 263 communes avaient été examinées. Cette pause dans les ZPPA témoigne pour partie d'une bonne couverture de ces zonages dans les deux régions, mais des révisions de zonages sont à prévoir dans les prochaines années.

Enfin, les examens relatifs aux biens archéologiques mobiliers sont toujours exceptionnels, malgré la mise en place pleinement opérationnelle depuis mi 2021 des dispositifs issus de la loi LCAP en matière de conservation sélective notamment. À ce titre, en 2023, deux propositions de déclassement de biens archéologiques (mobilier provenant de fouilles préventives en Alsace) ont reçu un avis favorable de la commission et une information a été donnée sur l'élimination d'un bien archéologique mobilier pour raison de sécurité (bouteille contenant un produit chimique non identifié).

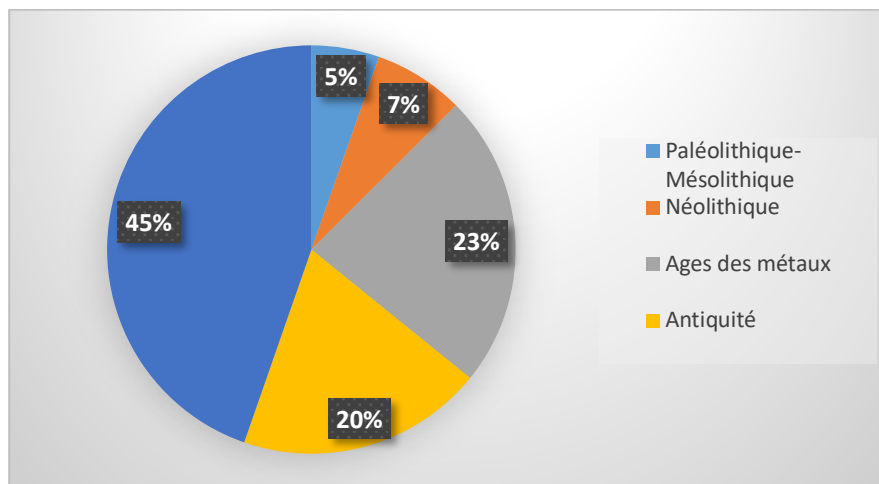
Chronologie

La répartition chronologique des dossiers examinés en 2023-2024 par les experts témoigne de déséquilibres importants entre les différentes périodes :

- Paléolithique : 37 dossiers (3,1 %) ;
- Mésolithique : 27 dossiers (2,3 %) ;
- Néolithique : 85 dossiers (7,1 %) ;
- âge du Bronze : 106 dossiers (8,9 %) ;
- âge du Fer : 171 dossiers (14,4 %) ;
- Antiquité : 232 dossiers (19,5 %) ;
- Moyen Âge : 288 dossiers (24,2 %) ;
- époque moderne : 191 dossiers (16,1 %) ;
- époque contemporaine : 52 dossiers (4,4 %).

Ainsi, les époques les plus anciennes (du Paléolithique au Néolithique) représentent seulement 12,5 % des dossiers examinés, alors que les périodes médiévales à contemporaines comptent pour près de la moitié des examens (44,7 %).

Dans leur globalité, ces chiffres sont assez comparables à ceux de 2021 et 2022, calculés sur la base des instructions par les experts, même si ce mode de calcul a tendance à privilégier les périodes les plus anciennes. Par rapport à la mandature 2017-2021, on observe une croissance du nombre d'occurrence concernant les périodes médiévales à contemporaine et un léger tassement des dossiers concernant les âges des Métaux et l'Antiquité.



Répartition chronologique des dossiers traités par la CTRA entre 2021 et 2024

Avertissement : la version de la programmation nationale de la recherche archéologique utilisée dans les bilans qui suivent est celle de 2016

Recherche archéologique en Bourgogne-Franche-Comté : bilan et perspectives

Par Marc TALON
Conservateur régional de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3058	3430,17	3107	/	3 068	/	3342	/
Diagnostics prescrits	194	571,92	202	531,29	182	954,65	159	792,12
Fouilles prescrites	29	29,08	35	24,84	45	31,58	50	68,81
Diagnostics réalisés	149	341,42	171	327,35	150	421,1	132	317,81
Fouilles réalisées	20	8,23	31	9,41	25	6,15	24	111,88
<i>Programmé</i>	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	18		22		23		18	
PCR	16		18		18		19	
PT	51		32		22		21	
PI	13		11		12		16	
SD	37		7		24		29	
Relev. art rupestre	1		0		0		0	

1. Bilan chiffré et résultats significatifs en 2024

En 2024, 3 442 dossiers d'urbanisme ont été traités, soit 374 de plus qu'en 2023. En regard, le nombre de diagnostics prescrits a diminué et le nombre de diagnostics abrogés a augmenté. Cela donne un nombre net de 159 diagnostics prescrits en 2024. La poursuite de la politique de modération des prescriptions, couplée au travail de « nettoyage » du stock des prescriptions devenues inutiles, génère mécaniquement un indice de prescription assez faible, soit 4,62 %. 51 prescriptions de fouille ont été émises en 2024, en légère augmentation par comparaison avec 2023 (45 prescriptions), mais l'indicateur (1,48 %) rapporté au nombre de dossiers d'urbanisme traités reste stable par rapport à celui de l'année 2023.

Dans un contexte de tensions provoquées par les délais d'intervention de l'Inrap pour les diagnostics et en raison des questionnements des élus et aménageurs sur les prescriptions, a été mise en place, à la demande du préfet de région, une session de sensibilisation à l'archéologie préventive pour les préfets des huit départements, intervention effectuée en septembre par la Drac et le CRA. Ce dispositif a été complété par la tenue, toutes les deux semaines, d'une réunion sur les dossiers sensibles réunissant la direction, le CRA et les deux CRA adjoints, afin d'assurer la réactivité sur les opérations pouvant poser des problèmes de mise en œuvre.

En ce qui concerne la dématérialisation, a été mise en place l'application « Démarches simplifiées » pour les demandes de fouilles programmées, avec prise en main par les agents des dossiers d'APP, AE et colloques. Un grand nombre de demandes d'autorisation d'urbanisme sont

désormais reçues via Patronum, mais la réponse par voie électronique n'est possible que pour les projets qui ne font pas l'objet d'une prescription. Lorsqu'il y a prescription, le SRA est contraint de traiter le dossier dans ARP, à charge pour lui de l'enregistrer manuellement. Le déploiement de l'ensemble de la chaîne Patronum est une nouvelle fois reporté.

En ce qui concerne le nombre de fouilles préventives engagées en 2024, il y en a 24, soit autant qu'en 2023, mais pour un montant total un peu plus important : 11,18 M€ TTC au lieu de 10,47 M€ en 2023. Les 24 fouilles réalisées en 2024 sont réparties entre quatre opérateurs (CEM, Éveha, Inrap et Scap de Besançon).

Parmi ces fouilles, on mentionnera plus particulièrement les opérations significatives suivantes. Pour la Préhistoire (axe 2 de la programmation nationale de 2016), l'opération réalisée par C. Choquenot (Inrap) à l'emplacement d'un pôle logistique à Villeneuve-la-Guyard (89) a permis la fouille, sur un versant de plateau, de vestiges dans un excellent état de conservation, comprenant près de 4 000 artefacts attribués au premier Mésolithique.

Pour les âges des Métaux (axe 5), un habitat du début du Bronze final a été mis au jour sur la Zac de l'Ethole à Arbois (25) sur les rives de la Cuisance, sous la direction d'A. Marillier (Inrap). Une découverte importante de La Tène a été réalisée sous la direction de H. Laganier (Inrap) dans le cadre de l'aménagement de l'école J. Baker rue Turgot à Dijon (21) où a été notamment mis au jour un alignement de treize sépultures gauloises atypiques de défunts enterrés assis.

Nos connaissances sur le phénomène urbain (axe 9) ont bénéficié des résultats obtenus sous la direction de B. Saint-Jean Vitus (Inrap) à l'occasion d'importants travaux d'aménagement réalisés à Dijon sur l'axe de la rue Monge et de la place Bossuet avec la découverte de la nécropole du haut Moyen Âge, implantée au chevet de l'église Saint-Jean, et d'un quartier artisanal, composé de bâtiments associés à des ensembles remarquables de foyers, potentiellement contemporain de la nécropole et appartenant au bourg de Saint-Bénigne.

À Auxerre (89) une fouille dirigée par L. Gaëtan (Inrap) place du Maréchal Leclerc éclaire de façon remarquable notre connaissance de la ville, avec le dégagement d'une section bien conservée de l'enceinte fortifiée du Bas-Empire qui recoupe une aire funéraire du Haut-Empire constituée d'une nécropole de très jeunes enfants et de mort-nés, datée des I^{er}-III^e siècles. La très forte densité en sépultures, leur très grand nombre, leur superposition et leur état remarquable de conservation en font un site de référence pour notre compréhension des gestes funéraires réservés à cette population singulière.

Pour la période antique, l'oppidum de Tonnerre (89) a bénéficié pour la première fois d'une fouille importante permettant la mise au jour d'un grand bâtiment bien conservé, recoupé par les vestiges d'un quartier artisanal médiéval, opération réalisée à l'emplacement de la construction d'une maison individuelle sous la direction de S. Morel (Inrap).

L'histoire de différents édifices religieux a pu être renseignée de façon importante du fait de prescriptions mises en œuvre à l'intérieur du temple protestant de Montbéliard (25) sous la direction de A. Vuillemin (Inrap), sur l'ermitage franciscain de la Cordelle à Vézelay (89) par O. Wadel (Inrap) et sur l'église Saint-Philibert à Dijon (21) par C. Couderc (Inrap).

En ce qui concerne les opérations programmées 2024, notons que cette année aura vu la publication de deux ouvrages attendus sur des sites exceptionnels : la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure (89) grotte ornée qui abrite des peintures et des gravures datées de 28 000 ans, sous la direction de D. Baffier (MC) et *La principauté celtique du Mont Lassois à Vix* (21) qui présente les résultats des fouilles 2011-2017 menées dans le cadre du PCR *Vix et son environnement* dirigé par B. Chaume (CNRS).

Il convient, par ailleurs, de saluer le travail considérable accompli pendant plusieurs années par le service commun d'archéologie préventive de Besançon (25) pour réaliser l'atlas historique de la ville, publié sous la direction de M.-L. Bassi et T. Chenal.

Enfin, deux événements notables ont été organisés en 2024 : la manifestation *Vogue la Pirogue* qui s'est tenue pendant quatre jours lors des JEA au lac Saint-Point, coorganisée par la Drac et le club de canoé-kayak de Pontarlier, offrant l'opportunité grâce à une régate de pirogues préhistoriques et un village de l'archéologie, de présenter au public les périodes néolithique et protohistorique ; les 40 ans de Bibracte, avec une manifestation réunissant fin septembre la communauté des chercheurs ayant participé ou participant actuellement à ce projet européen au sein de l'EPCC Bibracte. À cette occasion un numéro hors-série d'*Archéologia* a été publié.

2. Bilan de l'activité et de la programmation scientifique régionale 2021-2024

Paléolithique, Mésolithique, axes 1 et 2

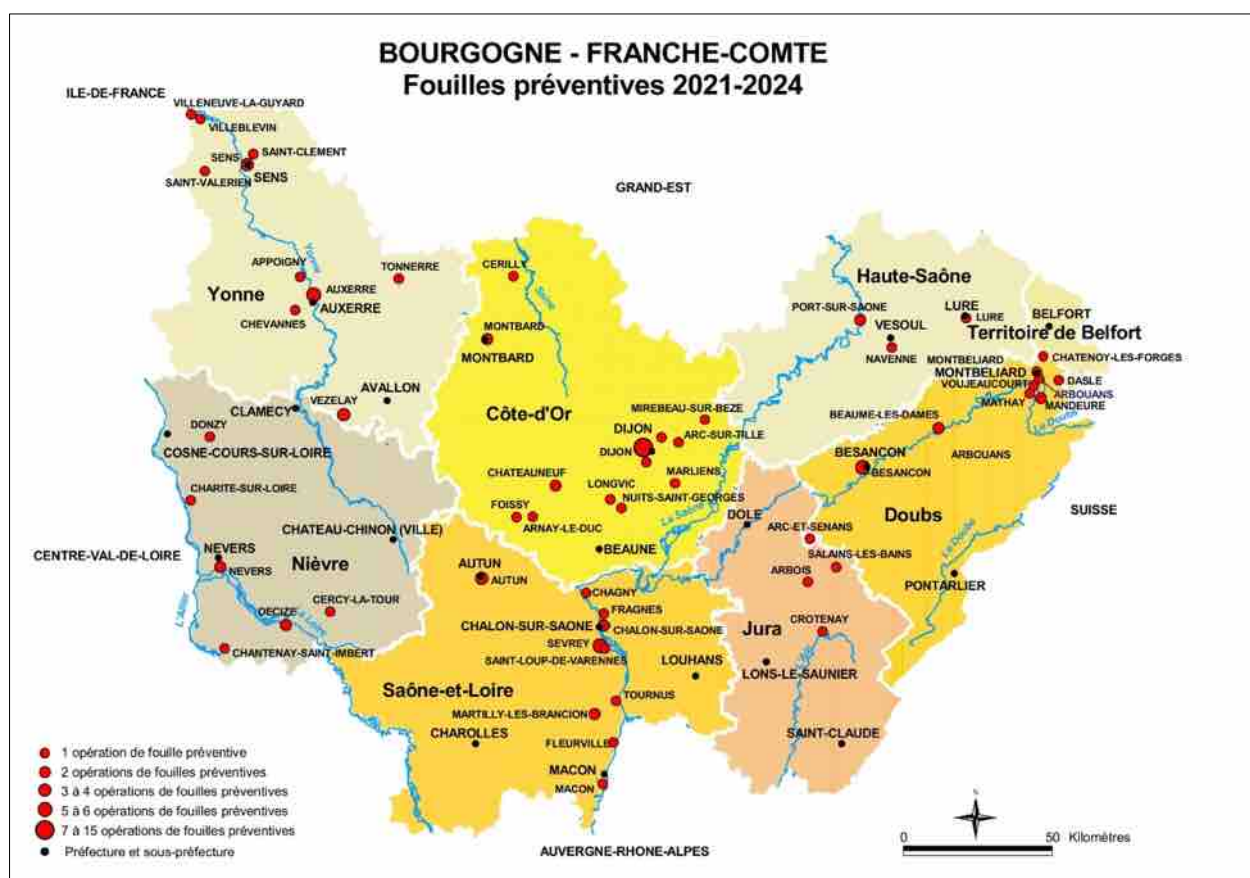
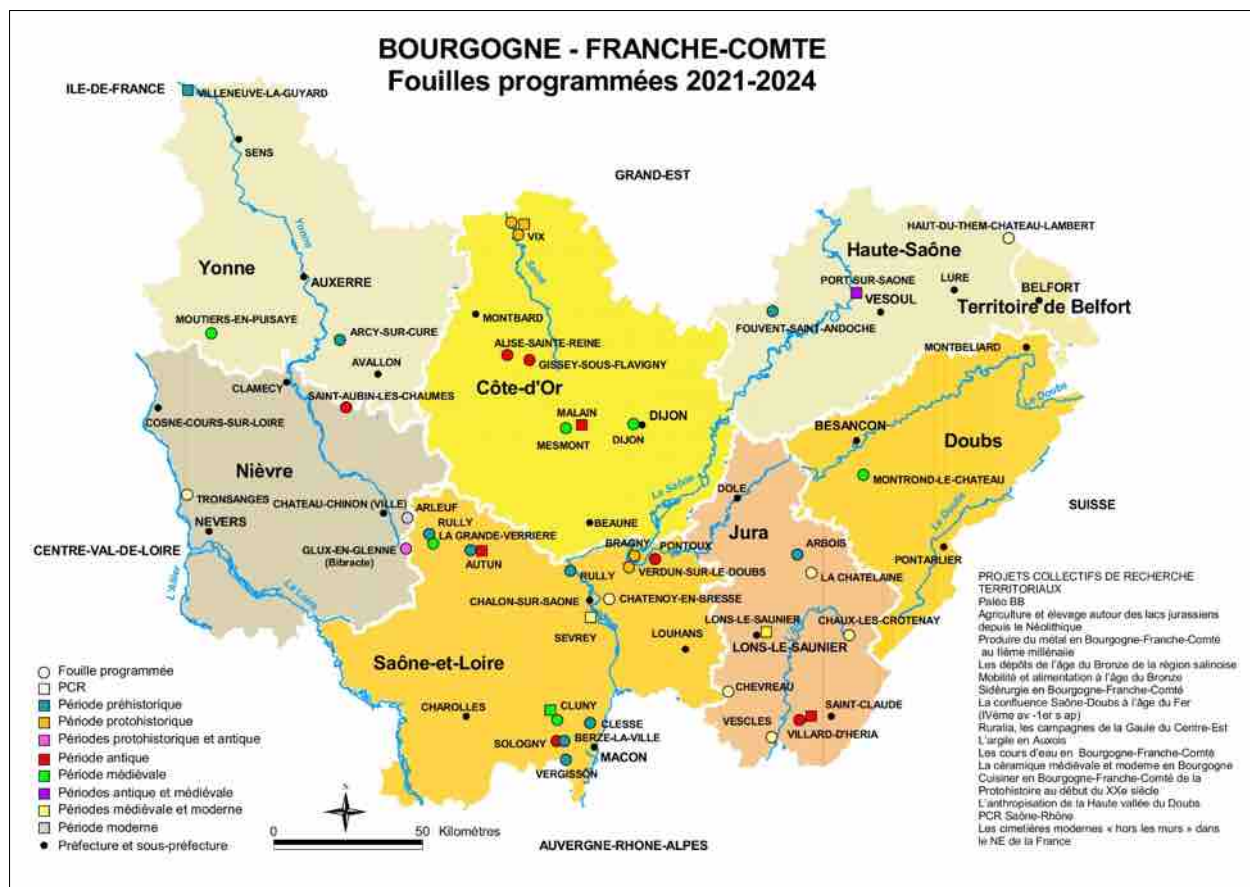
Pour la Préhistoire, le service a pu, en 2021-2024, accompagner le renouvellement des équipes et développer de nouvelles approches sur ce territoire riche en vestiges insuffisamment exploités.

À la suite du départ en retraite des deux préhistoriens du SRA, leur succession a pu être assurée par deux nouveaux collègues, respectivement sur les sites de Dijon et Besançon, permettant de couvrir le Paléolithique ancien et moyen ainsi que le Paléolithique supérieur et le Mésolithique. Cela consolide les capacités du service à prescrire pour ces périodes, sachant que, de son côté, l'Inrap a pu recruter deux préhistoriens et un géomorphologue, formés à la détection de ce type de sites.

Concernant les fouilles programmées, dans l'Yonne, le secteur des grottes de la vallée de la Cure, étudié depuis 1946 par les équipes d'A. Leroy-Gourhan a connu un changement de génération avec la fin des opérations de terrain sur la grotte du Bison à Arcy-sur-Cure (M. Hardy, CNRS) dont les études sont en cours et la publication en 2024 de l'ouvrage *La Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure* (D. Baffier, MC). Un programme de prospection et d'études sur l'environnement de ces grottes, conduit par N. Goutas (CNRS) a pris le relais. Dans ce même département, un sondage faisant suite à un programme de prospection a permis en 2024 à P. Bodu (CNRS) d'identifier un site du Paléolithique supérieur bien conservé qui fera l'objet d'une opération pluriannuelle. Par ailleurs, le SRA a été contacté en 2025 par E. Nicoud (CNRS) pour un projet de reprise des fouilles sur le site de Soucy 4, situé dans l'Yonne et daté du Pléistocène moyen, période actuellement non concernée par des fouilles dans la région.

Autre secteur étudié, celui du sud-ouest de la Saône-et-Loire qui fait l'objet depuis plusieurs années d'un programme de recherche dirigé par H. Floss (université de Tübingen) et qui a abouti en 2023 à la publication des résultats de ce PCR sur le *Paléolithique en Bourgogne méridionale*. Il est à noter la poursuite et la fin des opérations conduites sur les grottes de Rully par la même équipe et l'engagement d'une nouvelle opération en 2023 sur un potentiel site d'atelier de bifaces à Clessé sous la direction de D. Boysen (université de Tübingen).

Après le décès de J. Combiér en 2020, une vaste opération de traitement de ses archives a été menée en collaboration entre les archives départementales de Saône-et-Loire et les SRA de Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que le musée de Solutré. Ce dispositif permet ainsi maintenant d'accéder à des données conservées dans les deux régions, sachant que les travaux de J. Combiér font régulièrement l'objet de reprise, par exemple par S. Soriano (CNRS) sur le site de Vergisson IV (Saône-et-Loire).



La mise en place en 2024 du nouveau PCR *Paléo BB* consacré au cadre chronostratigraphique des occupations paléolithiques du seuil de Bourgogne et du Bassin bressan sous la direction de

C. Recq (Inrap) devrait générer dans les années à venir de nouvelles opérations en programmé et faciliter l'accompagnement des opérations en préventif.

Enfin, il convient de signaler l'achèvement de la fouille programmée de A. Lamotte (université de Lille) sur la grotte Cuvier 2 à Fouvent-le-Bas (Haute-Saône) concernant des vestiges archéologiques et paléontologiques liés à des occupations humaines du Moustérien et du Gravettien.

Pour le Mésolithique, une seule opération est en cours. Il s'agit de la poursuite, dans le Jura, de la fouille d'un important site de plein air à Arbois (F. Séara, MC) occupé du Paléolithique final au second Mésolithique.

En préventif, les opérations sont peu nombreuses, mais il convient de mentionner la remise de l'important rapport de la fouille magdalénienne de Solutré par J.-B. Lajoux (Inrap) et la fouille de sites mésolithiques à Pontarlier (Doubs) par J.-B. Lajoux (Inrap) et Sevrey (Jura) par P. Rostolan (Inrap). Cependant, l'événement qui a marqué le plus notre région est la fouille, en 2023, d'un remarquable gisement de plein air du Solutréen ancien à Fragnes-la-Loyère (Saône-et-Loire) par J.-B. Lajoux (Inrap) à l'emplacement d'un échangeur autoroutier.

Néolithique, axe 4

Le Néolithique reste peu documenté par les opérations de fouille, tant en préventif qu'en programmé, malgré la position géographique de la région, située entre les divers grands domaines culturels d'Europe occidentale. Pour le préventif, bien que des découvertes régulières de vestiges dans la vallée de l'Yonne soient constatées dans le cadre de l'exploitation de carrières de granulats, les exploitants préfèrent reporter la réalisation de fouilles ou y renoncer en raison de leur coût. Cependant il est à noter la mise au jour régulière, sur des sites multi-périodes, de fosses de chasse dont certaines peuvent être attribuées au Néolithique.

Face à ce constat, le souhait d'un rééquilibrage a amené le service à soutenir plusieurs opérations en programmé. C'est le cas avec la mise en place par H. Richard, C. Petit et V. Bichet (CNRS et universités de Besançon et Paris I) en 2022, d'une prospection thématique, puis d'un PCR portant sur *l'Étude diachronique des indices d'activités agraires autour des lacs jurassiens*, dans la continuité des recherches conduites autrefois par P. Pétrequin et son équipe sur les rivages des lacs de Chalain et de Clairvaux (Jura). Le dixième anniversaire, en 2021, de l'inscription à l'Unesco du bien sériel des « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » a été l'occasion d'une exposition consacrée au *Néolithique des lacs de Chalain et Clairvaux* au musée de Lons-le-Saunier, coïncidant avec la publication par P. et A.-M. Pétrequin de l'ouvrage *La Préhistoire du Jura et l'Europe néolithique en 100 mots-clés*.

Deuxième projet financé par la Drac dans le cadre du PCR sur la Genetoye à Autun (Saône-et-Loire) dirigé par Y. Labaune (Sava), la fouille de l'enceinte du Néolithique moyen des Grands Champs réalisée par F. Ducreux (Inrap).

Dans le domaine de la reprise de l'étude des résultats d'anciennes fouilles préventives, voire « de sauvetage », il convient de mentionner le soutien à la publication, sous la direction de M. Prestreau (MC), des travaux réalisés dans la vallée de l'Yonne, dans le cadre d'une prospection thématique sur les enceintes néolithiques, et de ceux menés au sein du PCR sur Villeneuve-la-Guyarde vaste chantier diachronique concernant également des occupations funéraires de l'âge du Bronze et de La Tène.

Avec le double objectif de mieux comprendre le contexte environnemental des différentes opérations conduites en fond de vallée, tant en programmé qu'en préventif, et d'inciter les différents intervenants à y contribuer, nous soutenons, avec le SRA Auvergne-Rhône-Alpes, l'ambitieux projet d'étude du couloir Saône-Rhône depuis le Néolithique jusqu'à aujourd'hui,

intitulé *Trajectoire(s) de l'hydrosystème Saône-Rhône au Paléolithocène*. Ce PCR est dirigé par J.-F. Berger (CNRS) et concerne six fenêtres d'étude dans notre région.

Âges des Métaux, axe 5

On constate souvent que les sites des âges des Métaux sont mis au jour lors de diagnostics de grande ampleur et qu'en Bourgogne-Franche-Comté il s'agit majoritairement d'habitats par rapport aux sites funéraires, avec régulièrement une continuité d'occupation entre le Bronze final et le premier âge du Fer. En effet, souvent dépourvus de mobilier, ce n'est qu'à l'occasion de grands décapages ou dans des contextes particuliers de préservation (comme sur les fouilles conduites depuis plusieurs années par F. Ducreux (Inrap) sur les paléochenaux de la carrière de pierre de Bresse en Saône-et-Loire) que l'on découvre des ensembles importants, riches et bien conservés. Cette particularité a conduit la Drac à soutenir l'exposition consacrée à ce site à l'écomusée de la Bresse bourguignonne et intitulée *Les Méandres du passé : quand la Bresse raconte l'âge du Bronze*. Organisée dans le cadre de « l'année Bronze 2025 », elle a reçu le label « exposition d'intérêt national ».

La réalisation, en 2023, d'un important diagnostic (A. Burgevin, Inrap) en fond de vallée, à Chemilly (Yonne), à l'emplacement d'un ancien camp militaire, sur une superficie de 158 ha, a permis la mise au jour, notamment, d'une très grande nécropole et d'habitats datant de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Leur fouille dans le cadre d'une future carrière de granulats devrait s'étaler sur plusieurs années.

Confirmant la nécessité de diagnostics adaptés et de taille suffisante pour identifier les sites des périodes néolithique et protohistorique, le contournement routier d'Auxerre (Yonne) a ainsi permis de documenter lors de la fouille des quatre secteurs retenus, des établissements ruraux de La Tène, période sous-documentée en préventif alors qu'on se trouve dans une région recelant des sites majeurs de cette période. Cependant la découverte de vestiges gaulois à l'occasion de fouilles urbaines, en contexte contraint, est un élément nouveau qu'il convient de relever, attestant de l'occupation dès La Tène de villes qui se sont ensuite développées durant l'Antiquité. C'est le cas à Sens (Yonne), avenue de Senigallia (S. Alix, Inrap) et à Dijon (Côte-d'Or), hôtel d'Esterno avec la découverte de tombes dont celle d'un guerrier gaulois (F. Tourneau, Éveha) et rue Turgot (H. Laganier, Inrap) avec la mise au jour de treize inhumés atypiques, assis et espacés sur un axe rectiligne de 25 m.

Les fouilles programmées menées à Bibracte dans le cadre du programme de recherche placé sous la direction de V. Guichard (EPCC Bibracte) avec de nombreuses équipes françaises et étrangères, rééquilibrent notre vision de l'évolution du fait urbain entre la fin de la période gauloise et la période antique. Les recherches concernent également le système défensif du site, les différents types d'artisanat et l'économie de production mise en œuvre pour satisfaire aux besoins de cette ville et de son environnement. 2024 a été l'occasion de fêter les 40 ans de ce programme archéologique international qui a mobilisé les chercheurs de quatorze pays européens. Cet événement soutenu par la Drac a été mémorisé par une exposition photos et par un hors-série de la revue *Archéologia*.

Pour les âges des Métaux, la Drac a continué à subventionner plusieurs programmes liés à la métallurgie, avec les PCR régionaux dédiés à la *Production du métal au III^e millénaire* (M. Gabillot, CNRS), aux *Dépôts de l'âge du Bronze dans la région salinoise* (39 ; E. Gauthier, université de Besançon) et à la *Sidérurgie avant le haut-fourneau, organisation et circulation des productions* (M. Berranger, CNRS). Plus récemment, dans la continuité de ce qui avait été entrepris en Île-de-France, nous nous sommes engagés à financer dans la région, le programme intitulé *Mobilité et alimentation à l'âge du Bronze*, porté par R. Peake (Inrap).

L'un des sites emblématiques pour la fin du premier âge du Fer, Vix, fait l'objet depuis 2001 d'un PCR dirigé d'abord par C. Mordant (université de Dijon) puis B. Chaume (CNRS). Pendant la mandature 2021-2024, nous avons pu bénéficier des publications, en 2021, des actes du colloque de 2016 sur *Vix et le phénomène princier* puis, en 2024, de l'ouvrage *La principauté celtique du mont Lassois à Vix*, consacré aux résultats des fouilles menées de 2011 à 2017. Les objectifs actuels portent sur la suite de la publication des travaux réalisés principalement par l'équipe autrichienne sur les aménagements du bord de Seine et sur le transfert des collections au musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix, après réalisation des inventaires.

Autre PCR qui succède à des fouilles programmées et en reprend les résultats, notamment dans le but d'étudier et publier des travaux menés depuis les années 1970, le programme sur *La confluence Saône-Doubs* qui porte sur la dynamique de peuplement du VI^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle apr. J.-C. Dirigé par M. Thivet (université de Besançon) en collaboration avec E. Dubreucq (Éveha), il vise à partir de la reprise des fouilles de Bragny-sur-Saône et Verdun-sur-le-Doubs à démontrer le rôle majeur de la confluence dans la structuration du peuplement de l'âge du Fer en témoignant de l'émergence précoce de proto-agglomérations dans ce secteur.

Fait urbain, Antiquité, axe 9

L'archéologie du fait urbain est en général favorisée par la présence, dans la ville concernée, d'un service archéologique habilité qui peut intervenir rapidement en cas de découverte fortuite ou en assurant un suivi de travaux non soumis à autorisation d'urbanisme ni à déclaration préalable. Malheureusement, en Bourgogne-Franche-Comté, on ne dispose que de deux services habilités, Besançon et Autun, qui sont constitués de petites équipes. La ville de Dijon, après un appel à candidature, a retenu l'Inrap pour intervenir dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Une évolution dans le type d'intervention est notée ces dernières années favorisant la découverte de nouveaux sites et l'exploration de niveaux archéologiques peu ou pas concernés par des investigations archéologiques jusqu'ici. Il s'agit d'opérations effectuées le plus souvent à l'occasion de travaux de réaménagement des espaces et transports publics, ou de la rénovation des réseaux enterrés.

Il est à noter également plusieurs opérations importantes liées :

- à l'agrandissement et à la rénovation du musée Rolin à Autun (Saône-et-Loire), avec les interventions du service archéologique de la ville (Y. Labaune), d'Archeodunum (J. Crochat) et de l'Inrap (V. Viscusi) ;
- la reconversion de l'hôpital Saint-Jacques à Besançon (Doubs) sous la direction d'A. Saggese du service commun d'archéologie préventive de Besançon ;
- et dans le cadre d'un projet immobilier d'une vaste opération *extra muros*, dans la banlieue antique de Sens (Yonne), avenue Senigallia par S. Alix (Inrap).

Toutes ces opérations ont permis de documenter divers quartiers de ces villes, avec des découvertes remarquables comme celles réalisées au centre d'Auxerre par L. Gaëtan (Inrap) avec la fouille d'un cimetière de nouveaux nés, des I^{er}-III^e siècles, recoupé par une section de l'enceinte du *castrum* au IV^e siècle.

Du fait de la taille et de la nature de certains types de travaux d'aménagement, empêchant tout diagnostic, on constate depuis peu l'augmentation des prescriptions de fouille directe sur les installations de points d'apport volontaires enterrés, réseaux de chaleur, rénovations de réseaux, végétalisations des places, rues et cours d'établissements scolaires. Un des cas emblématiques est celui de la place Bossuet et de la rue Monge à Dijon, avec la désimperméabilisation et création

de bassins de rétention des eaux sur de grandes surfaces. La fouille conduite par B. Saint-Jean Vitus (Inrap) en 2024 a permis la mise au jour d'une nécropole du haut Moyen Âge et d'ateliers de l'an mil, à l'intérieur du bourg de Saint-Bénigne.

Pour les fouilles programmées, si l'on met à part Bibracte, on constate une moindre activité pour la thématique urbaine, y compris à Alésia où les interventions sont actuellement limitées à une opération par an sur le forum, dans le cadre d'un chantier école de l'université de Pau et de l'UMR Artheis sous la direction de M. Ribolet. Les PCR comme celui consacré à Lons-le-Saunier (Jura) sous la direction de V. Viscusi (Inrap) ou au quartier de la Genetoye à Autun (Saône-et-Loire) sous la direction de Y. Labaune (Sava) sont en cours de publication.

Milieu rural, Antiquité, axe 10

Concernant l'occupation du sol dans les campagnes, plusieurs opérations réalisées en préventif font sensiblement progresser les connaissances sur les formes de l'habitat et sur le statut des occupants. On peut notamment signaler la fouille de sites qui présentent manifestement un caractère aristocratique à Fleurville (Saône-et-Loire) par L. Gaëtan (Inrap) et à Port-sur-Saône (Haute-Saône) par C. Gaston (Inrap). Dans les deux cas plusieurs interventions se sont succédé et, pour Fleurville, un PCR a été mis en place permettant de traiter les données issues de travaux anciens, mais aussi de réaliser un programme de prospection géophysique sur l'emprise importante de ce domaine.

Plusieurs agglomérations secondaires font l'objet d'interventions dans le cadre de travaux d'aménagement, c'est le cas à Entrains-sur-Nohain (S. Venault, Inrap) et Chatenay-Saint-Imbert (H. Delhoofs, Éveha) dans la Nièvre qui a livré également un sanctuaire. D'autres, situées dans des territoires épargnés par les travaux, font l'objet de recherches programmées dans le cadre de PCR, notamment à Villards-d'Héria (Jura) sous la direction de R. Grebot (bénévole, UMR Artheis) et Mâlain (Côte-d'Or) par M.-A. Widehen (Inrap), avec dans les deux cas un intérêt centré autour d'un sanctuaire.

L'étude des sanctuaires antiques (axe 6) constitue une des particularités de la programmation de la région. Une partie d'entre eux font l'objet de publications en cours comme celui d'Apollon Moritasgus à Alésia (Côte-d'Or) fouillé par O. de Cazanove (université de Paris I) et le temple de Janus appartenant au complexe monumental de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire) par P. Barral (université de Besançon) et M. Joly (université de Toulouse). D'autres sont en cours de fouille, comme ceux de Couan à Saint-Aubin-les-Chaumes (Nièvre) par P. Nouvel (université de Dijon), puis R. Perruche (UMR Chrono-environnement) et plus récemment de Mancey (Saône-et-Loire) par G. Compagnon (bénévole, UMR Arar) avec la particularité pour ce dernier d'avoir été mis au jour dans des tertres de pierre identifiés sous un couvert forestier dense.

Afin d'accompagner l'étude de la céramique, abondante pour cette période tant sur les différents types de sites que sur les quelques ateliers de potiers identifiés dans la région, un ambitieux PCR intitulé *Cuisiner en Bourgogne-Franche-Comté de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge : cuisines, ustensiles métalliques et céramiques, espaces* a été lancé sous la direction de B. Fort (Inrap). Il couvre le temps long et son ambition est de faire travailler de concert les spécialistes de *l'instrumentum*, les céramologues et les responsables d'opération afin de prendre en compte l'ensemble des données permettant de caractériser les espaces dédiés à la cuisine et les activités culinaires.

Enfin, plusieurs programmes de prospection-inventaire permettent d'alimenter la carte archéologique, principalement pour la période antique que ce soit en prospection pédestre avec notamment l'apport du Lidar dans le secteur de Besançon, les Vosges Saônoises (D. Daval,

Aresac) et le Tournugeois (J. Duriaud, Grat) ou en prospection aérienne sur l'ensemble de la région (P. Nouvel, université de Dijon).

L'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge restent peu documentés, tant en préventif qu'en programmé, le PCR dirigé par A. Saggese (Scab) en Haute-Saône, *Le Portois du IV^e au XII^e siècle. Évolution des pouvoirs et dynamique de l'occupation humaine*, n'ayant pas été reconduit en 2022. Cependant, celui dirigé par A. Guicheteau (Inrap) sur la Montagne Saint-Laurent à Mesmont (Côte-d'Or) livre des résultats importants tant sur la partie haute du site, occupée par un édifice cultuel à abside que sur le plateau intermédiaire, avec des vestiges d'habitat très bien conservés.

Parallèlement, la tradition bourguignonne d'étude des édifices chrétiens (axe 8) demeure particulièrement dynamique. Les recherches menées sur les prieurés de Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire) par S. Balcon-Berry (université de Paris IV), en cours de publication, et de Moutiers-en-Puisaye (Yonne) par O. Puel (université de Dijon), en cours de fouille, illustrent le recours désormais systématique aux études de bâti, couplées à des fouilles sédimentaires, dans ce type de contexte. Ces approches contribuent de manière significative à la documentation des espaces religieux du haut Moyen Âge, s'inscrivant dans le cadre plus large de la christianisation des campagnes et des formes précoces du monachisme. Un nouveau programme intitulé *Monastères en Europe occidentale (V^e-XI^e s.). Contexte de fondation et topographie des établissements jurassiens* a été proposé par S. Bully (CNRS) en 2025.

Fait urbain, périodes médiévale et moderne, axe 9

Une partie des constats dressés pour le fait urbain antique concerne naturellement les périodes médiévale et moderne. L'essentiel de la production est issu des opérations préventives et, lorsque des interventions sont pratiquées dans un cadre programmé, elles se font à l'occasion de la reprise de fouilles et études anciennes comme à Lons-le-Saunier (Jura) sous la direction de V. Viscusi (Inrap) ou intègrent un projet plus vaste comme celui mené pendant plusieurs années à Besançon pour réaliser l'atlas historique de la ville sous la direction de M.-L. Bassi et T. Chenal (SCAPB).

Dans le prolongement des découvertes importantes réalisées ces dernières années à Dijon, il conviendra de trouver le bon dispositif pour inciter les différents opérateurs (Inrap, Éveha, Archéodunum et CEM) à réaliser une synthèse sur la ville car la Drac ne pourra financer seule un tel projet. Pour ce faire il convient d'attendre la remise des rapports des dernières opérations pour partie en cours, qui permettront ainsi de documenter toutes les périodes depuis l'époque gauloise.

Parmi les opérations, il est à noter des interventions concernant l'archéologie du bâti, avec l'importante étude toujours en cours sur la maison des Trois Visages, datée du XV^e siècle en plein centre de Dijon, par E. Bouticourt (Archéodunum), et celle conduite sur la contemporaine située à une centaine de mètres, 59 rue des Godrans, par M.-A. Schittly (Éveha).

Mais le fait urbain ne concerne pas que les grandes villes : un certain nombre d'interventions ont été réalisées dans des bourgs médiévaux, parfois à l'occasion de projets de restauration de monuments historiques ou à proximité. On peut citer le suivi des travaux effectués sur le parvis de la basilique de Vézelay (Yonne) par L. Delauney (CEM), l'étude de la Tour de la Motte Forte à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) par S. Büttner (CEM) ou le diagnostic de la place de l'abbaye à Baumeles-Dames (Doubs) par V. Viscusi (Inrap).

Les interventions sur différents lieux de culte (axe 8) sont récurrentes, concernant par exemple l'ermitage franciscain de La Cordelle à Vézelay (Yonne) par O. Wadel, la fouille réalisée à l'intérieur du temple protestant Saint-Martin à Montbéliard (Doubs) par A. Vuillemin (Inrap), ou encore le diagnostic prescrit sur le pourtour de l'ancienne synagogue de Fosse-magne (90), où se trouvait la maison du rabbin, dans le cadre d'un projet de restauration.

La Drac soutient aussi depuis plusieurs années les différentes opérations qui se déroulent dans le cloître de l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire) sous la direction de A. Baud et A. Flamin (université de Lyon 2) et depuis peu sur le prieuré de Moutiers-en-Puisaye (Yonne) par O. Puel (université de Dijon), opérations qui sont des chantiers écoles pour les deux universités citées.

Milieu rural, périodes médiévale et moderne (axe 10), castellologie (axe 11)

Les interventions sur ces thématiques sont peu nombreuses en préventif ou plutôt traitées dans le cadre d'opérations diachroniques. Cependant, la programmation permet de rééquilibrer nos connaissances grâce à plusieurs projets qui leur sont consacrés, financés par la Drac.

C'est ainsi le cas avec deux opérations qui se déroulent depuis plusieurs années : celle consacrée au bourg castral de La Châtelaine (Jura) par C. Méloche (Inrap, puis bénévole) et celle de la Maladrerie à Fontaine-sur-Ouche (Côte-d'Or) par G. Pertuisot (Inrap).

Concernant l'habitat élitair (axe 11) et plus particulièrement les châteaux, si quelques opérations en préventif existent, notamment sur celui de Châteuneuf (Côte-d'Or) propriété du Conseil régional, sous la direction de S. Guyot (Éveha) et celui de Montbard (Côte-d'Or) qui appartient à la commune, par les équipes d'Archeodunum, l'essentiel des opérations, certes modestes, sont réalisées dans le cadre de chantiers avec des associations locales encadrées par des professionnels et soutenus (ou pas) par la Drac. C'est le cas de plusieurs châteaux dans le Jura dont celui de Chaux-des-Crotenay étudié par S. Guyot (Éveha) et celui de Brancion (Saône-et-Loire) par B. Saint-Jean Vitus (Inrap). Ce dernier édifice est également étudié sur plusieurs années, mais les opérations sont financées, selon les chantiers, en préventif ou en programmé. On retrouve cet usage pour différents types d'opérations. C'est ainsi que la Drac finance régulièrement, par exemple, des prospections géophysiques aux alentours de sites fouillés dans le cadre préventif.

Vu les acquis obtenus sur plusieurs de ces sites fortifiés de hauteur, que ce soit en Bourgogne-Franche-Comté ou dans le Grand Est et dans les régions limitrophes, il conviendrait d'encourager la création d'un PCR interrégional, afin de dépasser le cadre du site et de l'intégrer au sein du réseau auquel il appartient, pour caractériser le plus finement possible les spécificités des édifices et leur logique spatiale.

Un autre domaine dans lequel la région Bourgogne-Franche-Comté est bien dotée, du fait du dynamisme et des compétences d'A. Dumont du Drassm : l'étude du patrimoine fluvial (axe 13) avec le PCR sur *Les cours d'eau en Bourgogne-Franche-Comté*. C'est un sujet prégnant du fait des conséquences du dérèglement climatique et des difficultés d'intervention des plongeurs. Le budget consacré par la Drac est significatif, mais pas suffisant. D'autres financements devraient être mobilisés pour qu'on soit à la hauteur des enjeux. Ce programme est complété par celui, plus modeste mais fondamental pour l'histoire du Morvan, porté par N. Jacob-Rousseau (université de Lyon 2) géomorphologue et qui concerne l'archéologie du flottage des bois dans le Morvan.

Enfin sur un tout autre sujet, celui de l'archéologie contemporaine, nous avons très peu d'interventions, notamment pour le *militaria*, si ce n'est le diagnostic réalisé par A. Burgevin (Inrap) sur l'ancien camp militaire de Chemilly (Yonne) qui a servi entre 1917 et 2003 de dépôt de munitions. Cette opération a livré de nombreux vestiges archéologiques de périodes anciennes, mais également les traces des diverses utilisations du camp. Relevant de cet axe, une opération de fouille a été réalisée par Q. Guérin (Inrap) à Varois-et-Chaignot (Côte-d'Or) sur une casemate liée aux aménagements militaires de la fin du XIX^e siècle du fort de Varois. Il est à signaler que la Drac soutient le programme de prospection thématique et de sondages d'un doctorant (J. Lauzanne, université de Dijon) qui prépare sa thèse sur les maquis du Morvan.

Recherche archéologique en Grand Est : bilan et perspectives

Par Nicolas PAYRAUD

Conservateur régional de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	4 632	/	4 428	/	4 276	/	4 175	/
Diagnostics prescrits	637	1 318,5	561	1 684	493	1 928	451	2 036
Fouilles prescrites	129	150,7	118	128	122	144	104	167
Diagnostics réalisés	468	/	484	/	376	/	344	/
Fouilles réalisées	92	/	68	/	84	/	83	/
Programmé	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	16		21		24		16	
PCR	16		15		15		18	
PT	7		7		11		14	
PI	6		6		6		3	
SD	7		2		10		11	
Relev. art rupestre	0		0		0		0	

Au cours des années 2021-2024, le SRA Grand Est a connu de nombreux changements en interne, notamment aux postes de conservateur régional de l'archéologie et de conservateur régional adjoint, qui ont tous connus deux titulaires différents. Au total, ce sont seize postes, sur les trente-sept du service, qui étaient soit vacants, soit occupés par un autre agent entre la première et la dernière session de la mandature. Sur le plan scientifique, l'intégration au SRA d'agents connaissant souvent déjà bien le territoire régional a toutefois permis d'atténuer l'impact de ces changements incessants.

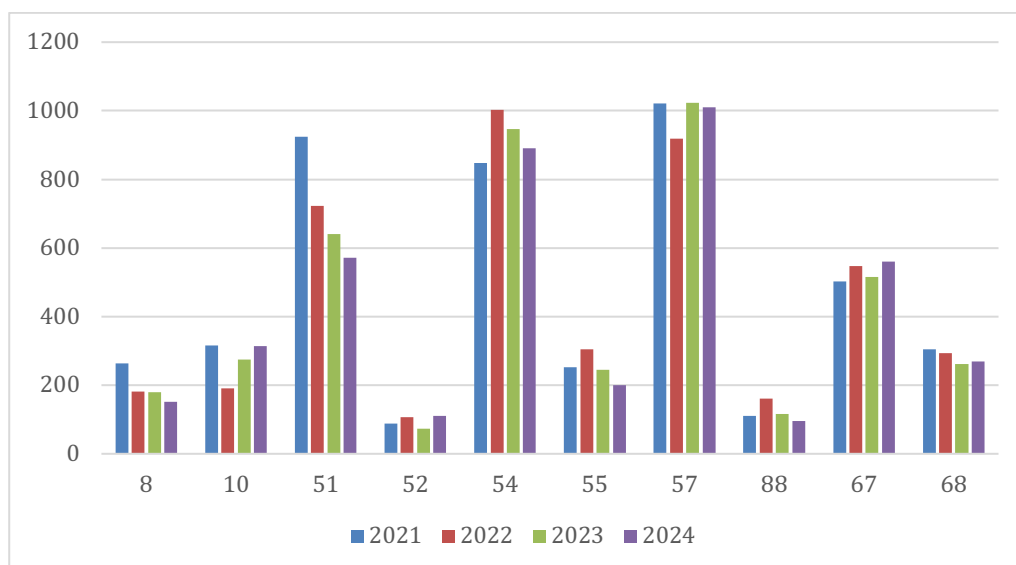
1. Des évolutions contrastées de l'aménagement du territoire

Le portrait global de la région dressé dans le bilan 2017-2020 reste globalement toujours d'actualité, avec un dynamisme de l'aménagement qui ne se dément pas autour des plus grandes agglomérations : Strasbourg, Metz, Reims et, de manière assez marquante ces dernières années, Nancy.

Entre 2021 et 2024, on constate toutefois une baisse significative (- 10 %) du nombre de dossiers instruits par le service régional de l'archéologie, portée en particulier par une chute spectaculaire des saisines dans la Marne (- 38 %), où le pic d'activité de 2021 était probablement surtout le produit des circonstances (plan de relance, redémarrage de l'activité après les confinements de 2020, etc.). Un phénomène comparable est observé dans les Ardennes, où le volume de dossiers traités reste cependant plus modeste.

Le graphique et le tableau ci-dessous permettent d'observer l'évolution des saisines au cours de ces quatre années. Rappelons que le nombre de dossiers reçus par le SRA dépend non seulement de l'aménagement du territoire, mais aussi des zones de présomption de prescriptions archéologiques existantes. Or, les départements lorrains sont zonés pratiquement en intégralité,

alors que la stratégie mise en œuvre dans les deux autres anciennes régions reposait sur la mise en place de ZPPA au cas par cas.



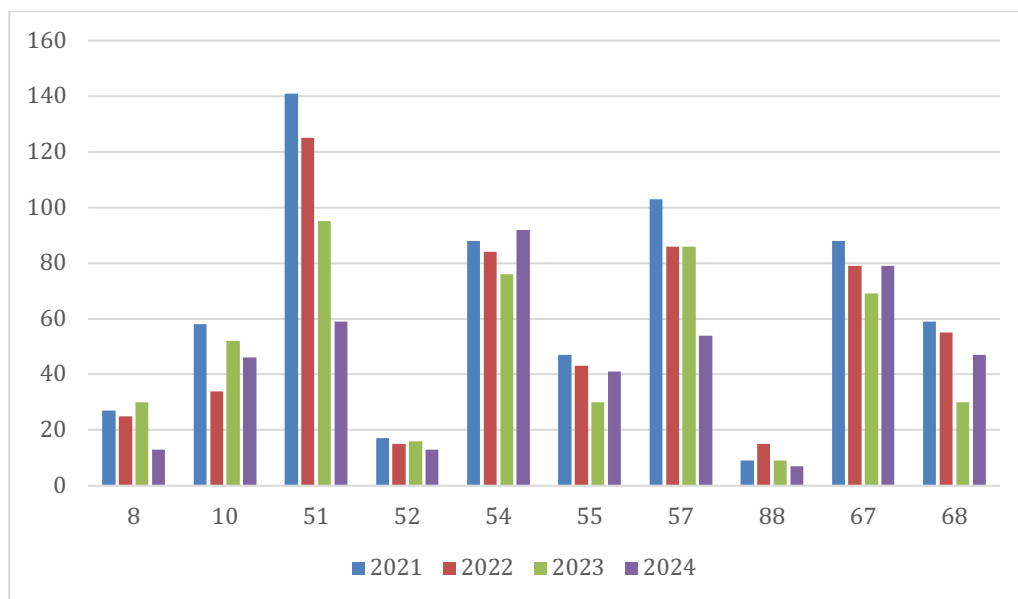
	Nombre de dossiers instruits par le SRA										
Département	8	10	51	52	54	55	57	88	67	68	Total
2021	263	315	925	89	847	253	1 022	111	502	305	4 632
2022	181	191	723	106	1 003	304	919	161	547	293	4 428
2023	180	275	641	74	947	244	1 023	116	515	261	4 276
2024	152	314	571	111	890	201	1 010	96	561	269	4 175

Évolution du nombre de dossiers instruits par le SRA entre 2021 et 2024

2. Les diagnostics

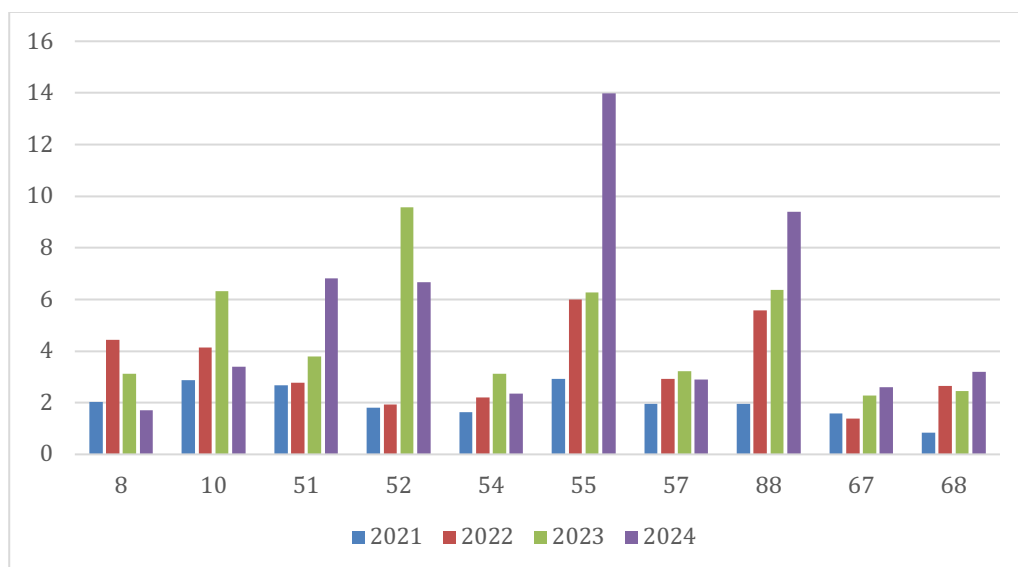
Pendant ces quatre années, la baisse du nombre de dossiers traités par le SRA a été accompagnée d'une diminution plus importante encore du nombre de prescriptions de diagnostics (- 29 %), qui avait auparavant augmenté de manière continue entre 2018 (519 prescriptions) et 2021 (637). En conséquence, le taux de prescription est passé de 13,8 % en 2021 à 10,8 % en 2024. On remarque une nette évolution de la géographie des prescriptions : en 2024, la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin étaient concernés par 38 % des prescriptions, contre 25 % pour la Marne et la Moselle, soit pratiquement l'inverse de la situation de 2021.

C'est la manifestation chiffrée d'une tendance observée dans l'analyse des dossiers reçus dans ces départements : ils concernent de plus en plus souvent les zones urbaines et les centres (ou la périphérie immédiate) des bourgs, avec moins de projets en milieu rural. Les surfaces moyennes des prescriptions, indiquées dans le graphique suivant, en témoignent d'ailleurs : elles restent très élevées dans les départements les plus ruraux (Haute-Marne, Meuse, Vosges et une partie de la Marne), qui voient encore des projets couvrant de grandes superficies (photovoltaïque, notamment), alors qu'elles sont au-dessous de 4 ha par diagnostic ailleurs.



Département	Nombre de diagnostics prescrits										Total
	8	10	51	52	54	55	57	88	67	68	
2021	27	58	141	17	88	47	103	9	88	59	637
2022	25	34	125	15	84	43	86	15	79	55	561
2023	30	52	95	16	76	30	86	9	69	30	493
2024	13	46	59	13	92	41	54	7	79	47	451

Évolution du nombre de prescriptions de diagnostics entre 2021 et 2024



Évolution des surfaces moyennes des diagnostics (en hectares) prescrits entre 2021 et 2024

Département	Nombre d'arrêtés de désignation de responsable d'opération										Total
	8	10	51	52	54	55	57	88	67	68	
2021	15	50	96	11	62	16	80	7	87	44	468
2022	42	41	89	10	46	37	63	14	84	58	484
2023	14	38	91	16	47	7	45	7	79	32	376
2024	11	46	68	7	44	19	43	7	57	42	344

Évolution du nombre d'arrêtés de désignation entre 2021 et 2024

	Nombre de rapports de diagnostics reçus			
	Site de Châlons-en-Champagne	Site de Metz	Site de Strasbourg	Total
2021	175	174	144	493
2022	110	151	131	392
2023	143	80 ³	109	332
2024	149	114	95	358

Évolution du nombre de rapports de diagnostics reçus par le SRA entre 2021 et 2024

La baisse des prescriptions se traduit, logiquement, par une baisse du nombre de diagnostics réalisés, que l'on prenne comme indicateur les arrêtés de désignation de responsable scientifique (- 26 %) ou les rapports reçus (- 27 %).

On remarquera que le taux de réalisation des diagnostics reste sensiblement le même à l'échelle de la région, puisque le nombre de diagnostics engagés correspond environ à 75 % du volume total des prescriptions. Ce décalage est en partie dû à la capacité des opérateurs, mais aussi, et de manière de plus en plus frappante, à la complexité croissante des dossiers, en particulier dans les zones urbaines et péri-urbaines. Ce taux de réalisation a ainsi chuté en Meurthe-et-Moselle (passant de 70 % à 48 %) et dans le Bas-Rhin (de 99 % à 72 %), alors qu'il est stable ou en hausse dans les autres départements.

3. Les fouilles préventives

Le nombre de prescriptions de fouilles préventives (473) est resté globalement stable entre 2021 et 2023, avant de chuter en 2024 (- 15 % d'une année sur l'autre). Ces prescriptions font majoritairement suite à un diagnostic et à l'examen d'un rapport en CTRA, mais certaines typologies d'aménagements font désormais, la plupart du temps, l'objet de prescriptions de fouilles directes : les travaux sur monuments historiques, les créations de réseaux de chaleur ou encore les aménagements urbains de type fosses d'arbres ou points d'apport volontaire enterrés. Depuis 2023, le Bas-Rhin, largement concerné par ces différents types de projets, est le département le plus dynamique en la matière.

Le nombre de fouilles autorisées (327) représente seulement 69 % du volume des prescriptions, ce qui donne une idée du nombre de projets reportés, modifiés ou abandonnés après prescription, souvent sans que l'archéologie en soit la cause principale, même si le coût des fouilles préventives a, indubitablement, un effet dissuasif auprès d'une partie des aménageurs. Ce phénomène semble cependant moins marqué en 2024, où le nombre de fouilles autorisées représente 80 % de celui des prescriptions.

	Nombre de fouilles préventives prescrites										
Département	8	10	51	52	54	55	57	88	67	68	Total
2021	8	13	35	3	10	7	18	1	23	11	129
2022	3	10	23	3	18	3	18	7	21	12	118
2023	8	11	18	1	22	4	18	2	26	12	122
2024	1	11	21	1	18	5	13	2	27	5	104

Évolution du nombre de prescriptions de fouilles préventives entre 2021 et 2024

³ En raison d'une vacance de poste temporaire au sein du service, une partie des rapports reçus à Metz en 2023 ont été enregistrés l'année suivante.

Département	Nombre de fouilles autorisées										Total
	8	10	51	52	54	55	57	88	67	68	
2021	2	16	16	1	3	11	16	0	21	6	92
2022	4	12	17	1	5	1	3	0	17	8	68
2023	9	6	15	2	8	1	15	1	20	7	84
2024	2	8	16	1	13	2	8	2	21	10	83

Évolution du nombre de fouilles préventives autorisées par le SRA entre 2021 et 2024

Le nombre de rapports de fouilles reçus par le SRA (248 en quatre ans) est, lui, clairement insuffisant. Le temps des phases d'étude est certes plus long pour les fouilles préventives que pour les diagnostics, étant généralement fixé à deux ans dans les cahiers des charges, mais beaucoup de rapports sont rendus avec un retard très important, malgré un suivi attentif de ces différentes situations par le service. Une partie de ces retards importants est due à une trop grande sollicitation des responsables d'opérations (notamment, mais pas exclusivement, pour les études de bâti ou les fouilles urbaines), une autre, plus marginale, mais qui mérite d'être signalée, à leur départ de l'opérateur (voire à une reconversion professionnelle). S'il est en effet possible, pour le SRA, de désigner de nouveaux responsables scientifiques dans de tels cas, encore faut-il que l'opérateur soit en mesure de proposer quelqu'un capable de reprendre l'étude, ce qui est rarement possible.

	Nombre de rapports reçus			
	Site de Châlons-en-Champagne	Site de Metz	Site de Strasbourg	Total
2021	35	14	38	87
2022	9	10	24	43
2023	25	2 ⁴	18	45
2024	33	20	20	73

Évolution du nombre de rapports de fouilles préventives reçus par le SRA entre 2021 et 2024

3. Les projets collectifs de recherche

La recherche programmée couvre, en Grand Est, l'ensemble des champs chronologiques allant du Paléolithique moyen à la Seconde Guerre mondiale, quoique de manière inégale. Plusieurs projets collectifs de recherche jouent ou ont joué, au cours de ces quatre années, un rôle fédérateur au sein de la communauté scientifique. On peut notamment citer le PCR *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne*, qui s'est achevé en 2022, ainsi que le projet *PaléoEls*, précurseur dans la région en termes de synthèse et d'enrichissement des données concernant le Paléolithique et le Mésolithique, qui trouve depuis peu un écho dans des projets centrés sur les territoires lorrain (*PaléoLor*) et champardennais (*Le Paléolithique en Champagne-Ardenne*). Le projet *Paysages cisterciens*, qui s'achèvera en 2025, est le seul à avoir abordé une thématique à l'échelle de l'ensemble du Grand Est et à offrir, ainsi, une vision d'ensemble actualisée d'une typologie de sites – les monastères cisterciens en l'occurrence. D'autres PCR ont conservé comme aire d'étude les anciennes régions administratives, dont celui consacré à l'habitat du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne.

Une deuxième catégorie de projets collectifs trouve un environnement favorable dans le bassin champenois. Il s'agit de projets visant à aborder un territoire donné de manière diachronique, via la synthèse des données issues de l'archéologie préventive, complétée par des travaux plus approfondis dans certains domaines. Les PCR sur la plaine de Troyes et le secteur de Bezannes ont d'ores et déjà fait l'objet de publications en 2024 et 2025, mettant ainsi à la disposition de

⁴ Même remarque que précédemment concernant les rapports reçus sur le site de Metz.

l'ensemble des acteurs de l'archéologie et des publics intéressés des données sur l'occupation du territoire sur le long terme, largement renouvelées par les opérations d'archéologie préventive. Depuis 2023, une approche similaire a été engagée sur la confluence de la Seine-Aube-Noxe-Arbusson, dans le cadre d'un PCR porté par le SRA et livrant déjà une grande masse de données nouvelles.

On peut regrouper dans une troisième catégorie les PCR ciblant un territoire plus restreint, avec un cadre chronologique clairement défini. Certains ont ainsi été lancés pour approfondir les recherches après une découverte qui n'avait pas pu être traitée de manière satisfaisante dans le cadre de la fouille ; on pense évidemment à la nécropole de Lavau, mais cela concerne, plus récemment, la sépulture hallstattienne de Colmar, rue des Aunes, ou encore la nécropole néolithique dite de Mulhouse Est. Il en va de même pour le PCR sur la résidence mérovingienne de Marlenheim, les nécropoles antiques de Koenigshoffen ou les nécropoles protohistoriques de la forêt de Haguenau. D'autres PCR servent plutôt de cadre à un ensemble de recherches de terrain, en particulier sur les agglomérations antiques (Grand, *Nasium*, Bliesbruck), mais aussi sur l'occupation néolithique des marais de Saint-Gond. Inversement, les opérations sur les sites miniers ou les sites fortifiés de hauteur alsaciens, précédemment présentées comme des PCR, ne le sont plus, faute de véritables synthèses des données produites par les nombreuses opérations.

Enfin, une dernière catégorie de projets est plutôt centrée sur des études de mobilier (*La production de céramique très décorée en Lorraine, Partition stylistique au Néolithique ancien en Alsace*) ou la reprise de données anciennes (*L'agglomération antique d'Ehl-Benfeld, Fonds Arthur Stieber*).

4. Fouilles programmées, prospections et sondages

Les opérations de terrain réalisées dans le cadre réglementaire de l'archéologie programmée sont trop variées pour pouvoir être décrites de manière exhaustive ici. Le tableau ci-dessous en donne cependant une idée, au moins en termes de typologie.

	Nombre d'opérations			
	Prospections inventaire	Prospections thématiques	Sondages	Fouilles
2021	6	7	7	16
2022	6	7	2	21
2023	6	11	10	24
2024	3	14	11	16

Évolution du nombre d'autorisations d'opérations programmées entre 2021 et 2024

La différence entre prospection « inventaire » et « thématique » est souvent très floue, d'autant qu'il est arrivé, au cours de la période considérée, qu'un même responsable dispose de deux autorisations distinctes pour un même secteur. Inversement, des prospections menées dans le cadre de PCR n'ont pas forcément fait l'objet de demandes d'autorisation auprès du SRA, tandis que des opérations pouvaient coupler prospections et sondages.

Dans la pratique, l'activité de terrain reste soutenue, avec une répartition bénévoles/professionnels assez marquée : la plupart des fouilles sont menées par des archéologues professionnels, issus aussi bien des acteurs publics que privés de l'archéologie préventive ou du CNRS, tandis que les bénévoles demeurent très actifs en matière de prospections, en particulier dans les départements lorrains.

Les quatre années considérées ici ont vu la poursuite de recherches portant sur des domaines auparavant peu explorés par l'archéologie programmée dans la région. On peut notamment citer les prospections subaquatiques dans le cours de l'Ill, les prospections systématiques engagées sur

des sites de la Grande Guerre dans la Meuse, ou encore la fouille triennale menée sur la carrière du camp de concentration du Struthof. Il s'agit de domaines que l'archéologie préventive investit aussi, progressivement, mais pour lesquels le bagage scientifique et méthodologique, ainsi que la connaissance du territoire, se forgent encore principalement dans le champ de l'archéologie programmée, qui joue donc, par ce biais, un rôle crucial dans le développement de la recherche régionale. La recherche programmée demeure aussi, par excellence, l'espace dans lequel les mondes universitaire et préventif parviennent à dialoguer, lien qu'il convient bien entendu de maintenir.

On notera également que plusieurs responsables d'opérations des divers opérateurs d'archéologie préventive de la région ont pu avoir leurs premières responsabilités sur des opérations programmées au cours de ces quatre années, ou lors de la mandature précédente, avant d'enchaîner les chantiers dans un cadre préventif.

Il faut aussi rappeler que plusieurs projets de recherche programmée sont dirigés par des agents du SRA (étude des ponts couverts de Strasbourg, fouille de l'abbaye de Chéhéry) et que celui-ci a également mis en place une cellule subaquatique, lui permettant d'assurer le contrôle scientifique et technique des opérations, mais aussi de réaliser des expertises en cas de découvertes fortuites ou de menaces sur des sites connus. Les agents du SRA conservent donc, aussi, un lien étroit avec la recherche de terrain.

5. Diffusion et mise en valeur de la recherche

Au cours de ces quatre années, le SRA Grand Est n'a pas présenté de projet de publication, d'exposition ou de colloque en CTRA, hormis dans les cas où il s'agissait de l'aboutissement immédiat d'un PCR (ex : Bezannes, Marlenheim, Haguenau) et où l'avis de la commission sur le rapport suffisait pour transmettre le dossier au ministère. Cela ne signifie pas pour autant que la Drac est inactive en la matière, bien au contraire.

Le SRA organise tous les ans des journées de l'archéologie, héritières des anciennes journées régionales. Elles se déroulent chaque année⁵ sur une journée à Châlons-en-Champagne et sur deux jours en Alsace (depuis 2023) et dans les départements lorrains (depuis 2024). Dans les deux derniers cas, le lieu de ces journées change chaque année, afin de toucher le public le plus large : Strasbourg (2022), Niederbronn-les-Bains (2023) et Ensisheim d'un côté, Bar-le-Duc (2022) et Plombières-les-Bains (2024) de l'autre. En parallèle, le SRA a aussi été associé à l'organisation des journées archéologiques transfrontalières du Rhin Supérieur qui se sont tenues à Neuenburg am Rhein (Bade-Wurtemberg) en 2022 et Bâle en 2024.

Toujours en termes d'événementiel, la Drac a soutenu l'organisation de plusieurs colloques, notamment :

- Ager-Corpus à Charleville-Mézières (2021) ;
- Ager à Saverne (2022) ;
- Afeq à Strasbourg (2022) ;
- Aprab à Metz (2022) ;
- *Internationaler Bergbau & Montanhistorik Workshop* à Sainte-Marie-aux-Mines (2023) ;
- journées d'actualité de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel à Charleville-Mézières (2023) ;
- festival *Le Printemps de l'archéologie* à Saint-Dizier (2021, 2024) ;
- rencontres des jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg *Le genre et la mort. Approche croisée : archéologie, histoire et anthropologie sociale* à Strasbourg (2024) ;
- Gaaf à Châlons-en-Champagne (2024) ;

⁵ Tous les deux ans pour la Lorraine jusqu'en 2024.

- Anact à Reims (2024) ;
- Safemm à Champaubert (2024).

Par ailleurs, un colloque *Histoire et archéologie de la « bière »* s'est tenu en 2023 à Saverne, avec le soutien financier du ministère et l'accompagnement du SRA dans le montage du projet.

La Drac soutient également la collection des *Mémoires d'archéologie du Grand Est* (Mage), au rythme d'un ou deux volumes par an, ainsi que de nombreuses publications de la Société archéologique champenoise.

Des actions de valorisation à l'échelle locale (exposition, événements ponctuels, numérisation de sites, parcours de mise en valeur, médiation, etc.) sont également financés. Enfin, les années 2021 à 2024 ont vu la préparation de l'exposition *Un passé incontournable*, concernant les résultats des opérations archéologiques menées sur le tracé du contournement ouest de Strasbourg, portée par le SRA et le musée archéologique de la ville de Strasbourg, inaugurée au printemps 2025.

6. Perspectives

Les principaux résultats des recherches menées dans la région étant présentées dans le cadre du présent bilan à l'échelle interrégionale, il semblait plus pertinent de conclure ce bilan par les perspectives pour les années à venir.

Dans le domaine de l'archéologie préventive, la stratégie, déjà engagée ces dernières années, consistant à mieux cibler les prescriptions de diagnostics et à privilégier les prescriptions de fouilles directes dans certains contextes, permet pour l'instant de maintenir un niveau d'activité conséquent, malgré des tensions récurrentes sur les moyens des opérateurs. L'accroissement de la pression foncière dans les zones urbaines et péri-urbaines, ainsi que la multiplication des projets intra-urbains (réseaux de chaleur, réaménagement des centres-bourgs, déminéralisation des cours d'école, etc.) met cependant en évidence le manque criant de responsables scientifiques habitués à ce type de contexte. Les opérateurs régionaux en ont conscience, mais ont des difficultés à recruter de nouveaux spécialistes, notamment en raison du manque de formations à l'échelle régionale (l'université de Strasbourg accueillant l'unique UMR d'archéologie du Grand Est). Si une réflexion doit logiquement être menée sur le profil des responsables attendus sur certains chantiers, notamment les suivis de réseaux, le SRA restera également attentif au fait que l'enchaînement des opérations n'entraîne pas une accumulation de rapports en retard, alors que le passif est loin d'être résorbé en la matière.

En parallèle, les fouilles sur de très grandes surfaces restent malgré tout d'actualité, notamment dans le Haut-Rhin et l'Aube, où plusieurs dossiers examinés lors de la mandature 2021-2024 ont conduit à des prescriptions sur plus de dix hectares, sans oublier des dossiers bien plus anciens, notamment celui du site Cigeo, entre Meuse et Haute-Marne, dont les premières fouilles, prescrites en 2015, sont prévues en 2026. Pour ce type d'opérations, l'expérience des chantiers de la décennie écoulée (ex. : parc logistique de l'Aube, ZAID d'Ensisheim-Réguisheim, contournement ouest de Strasbourg, etc.) devra être mise à profit par toutes les parties pour permettre une gestion optimale du temps et des moyens.

En ce qui concerne la recherche programmée, le nombre, la variété et la qualité des projets présentés au SRA a conduit, pour l'heure, à ne pas mettre en place de démarche d'appel à projets. Ce sont, classiquement, les temps d'échanges avec la communauté scientifique (réunions de pré-programmation, journées de l'archéologie, séminaires et colloques) qui permettent l'émergence de nouveaux projets. Force est toutefois de constater le manque de projets de recherche portant sur certains champs chronologiques (Mésolithique et Néolithique, notamment) ou thématiques (le fait urbain, les cours d'eau). Un appel à projets sur ces différents domaines ou, par exemple, sur l'évolution de l'occupation du massif des Vosges, pourrait, peut-être, permettre de combler ces lacunes.

Bilan 2021-2024 de la CTRA Est

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Colas GUÉRET
Membre de la CTRA

La mandature 2021-2024 de la CTRA Est a vu deux experts se succéder concernant le Paléolithique et le Mésolithique : N. Goutas (CNRS, UMR 8068 TEMPS) a été en charge des années 2021-2022 et nous l'avons remplacée pour les deux dernières années en 2023-2024. Ce bilan repose donc sur une vision partielle, que nous avons tenté d'enrichir en nous appuyant sur les deux bilans annuels très détaillés qui ont été rédigés par notre collègue.

1. *Panorama général*

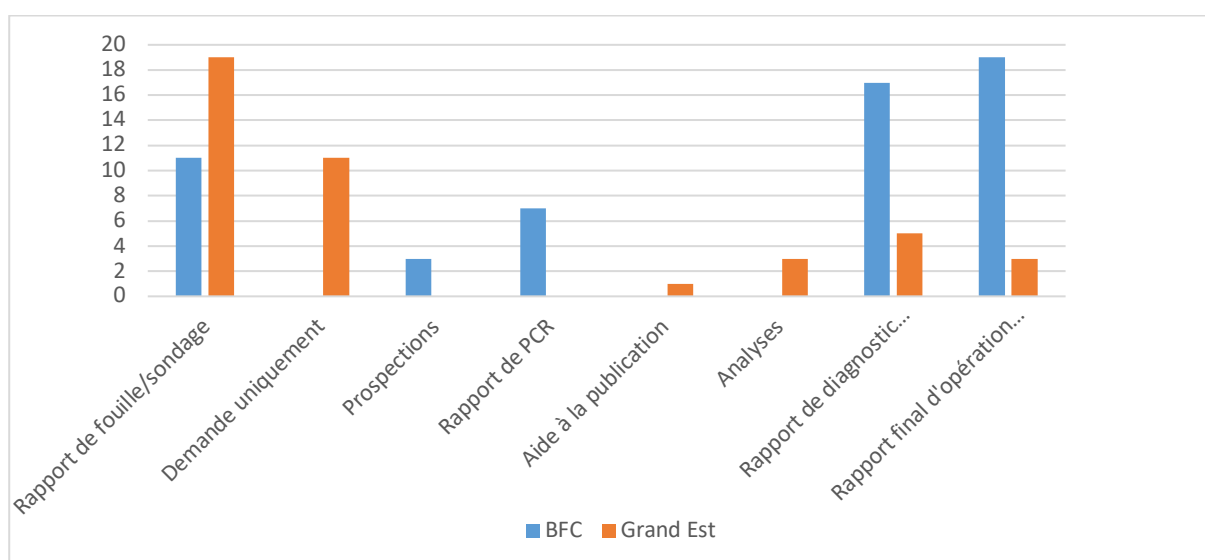
Le potentiel préhistorique des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté est connu depuis les débuts de la discipline archéologique : ce secteur a en effet été concerné par des travaux qui ont participé activement à l'émergence des recherches sur les périodes anciennes en Europe de l'Ouest. Parmi les plus fameux, on citera notamment les loessières alsaciennes autour d'Achenheim, les contextes karstiques de Saône-et-Loire, la région de Solutré ou encore les grottes de la vallée de Cure (Yonne). Dans les années 80 et 90, les opérations de sauvetage et l'archéologie préventive sont venues confirmer la richesse de l'Est de la France par des fouilles extensives documentant des secteurs ou des périodes jusqu'ici peu investies, par exemple le Paléolithique des terrasses anciennes de l'Yonne ou le Mésolithique des fonds de vallées jurassiennes. La continuité des recherches programmées et préventives est toutefois rendue fragile par un nombre de préhistoriens relativement restreint à l'échelle régionale : un départ à la retraite ou une mutation d'une seule personne ressource peut entraîner des conséquences majeures sur l'activité scientifique.

Cette situation s'explique d'abord par l'absence d'UMR spécialisés en Préhistoire ancienne et un manque de formations universitaires dédiées au Paléolithique et au Mésolithique. De fait, ces lacunes historiques limitent le développement de programmes scientifiques sur le temps long et la sensibilisation des acteurs locaux à ces périodes, avec toutes les conséquences que cela peut avoir ensuite sur la détection et la prescription de fouilles préventives. Ainsi, la plupart des archéologues qui portent la recherche régionale sur la Préhistoire ont été formés ailleurs et restent bien souvent rattachés à des équipes extérieures au Grand-Est ou à la Bourgogne-Franche-Comté.

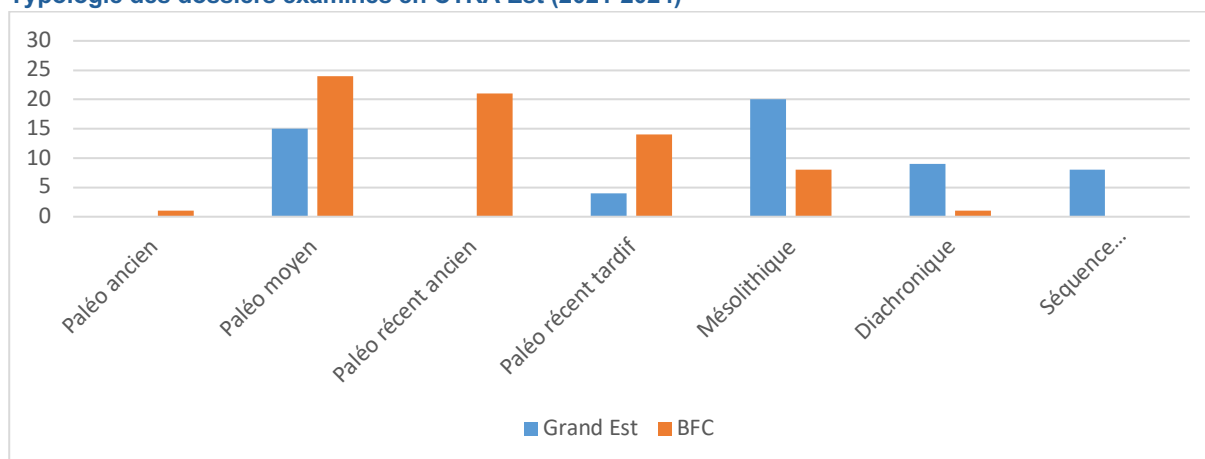
Si l'activité archéologique n'est assurément pas à l'image de l'important potentiel de cette partie de l'hexagone, l'Est de la France connaît toutefois des recherches programmées sur le temps long et la découverte régulière de nouveaux sites dans le cadre de l'archéologie préventive. Au total, 103 dossiers ont été traités entre 2021 et 2024 pour le Paléolithique et le Mésolithique, aboutissant au rendu de 108 avis par N. Goutas (59 avis), par C. Guéret (41 avis) et par plusieurs collègues en tant que rapporteurs extérieurs (G. Pinçon, J.-M. Gouedo, G. Sauvet, V. Lhomme). Ce chiffre est en augmentation si on le compare à la période 2017-2020 (84 dossiers), mais il correspond à 5,5 % du total des dossiers examinés par la CTRA Est, ce qui reste globalement stable par rapport à la mandature précédente.

Contrairement à d'autres régions françaises, on observe dans l'Est un certain équilibre entre les dossiers d'archéologie préventive (n = 44) et les dossiers programmés (n = 59), en sachant que ces derniers concernent régulièrement les mêmes sites, fouillés d'une année à l'autre. Ceci étant dit, derrière ces chiffres se cache une très forte disparité géographique entre les régions. Ainsi, à l'image de l'activité régionale dans son ensemble, l'archéologie préventive est principalement

portée par le Grand Est (80 % des dossiers préventifs) tandis que les opérations programmées apparaissent bien mieux représentées en Bourgogne-Franche-Comté (60 % des dossiers programmés). Sans rentrer ici dans le détail, on soulignera que ces contrastes sont encore plus marqués à l'échelle départementale, en partie liés à des contextes géomorphologiques tout aussi contrastés, mais également à des différences dans les traditions de recherche et les politiques d'aménagement. Concernant les périodes archéologiques représentées, une certaine diversité peut être constatée malgré des disparités importantes entre les régions et les types d'opérations programmées et préventives. Le Paléolithique ancien est très discret à l'inverse du Paléolithique moyen weichsélien qui constitue le champ chronologique le plus fréquent. Les phases anciennes du Paléolithique récent (du Châtelperronien au Solutréen) sont totalement absentes de la région Grand Est contrairement à la Bourgogne-Franche-Comté, principalement grâce à l'archéologie programmée. Les phases tardiglaciaires du Paléolithique récent (Magdalénien, Azilien et post-Azilien) restent relativement discrètes. Enfin, le Mésolithique est plutôt bien représenté, notamment en Grand Est grâce aux découvertes régulières de fosses profondes champenoises.



Typologie des dossiers examinés en CTRA Est (2021-2024)



Répartition chronologique des dossiers examinés en CTRA Est (2021-2024)

2. Archéologie programmée

D'une manière générale, les opérations programmées se concentrent principalement sur les secteurs évoqués précédemment et dont le potentiel est connu depuis plusieurs décennies (Alsace, Saône-et-Loire, vallée de la Cure dans l'Yonne...). Ainsi, durant la période 2021-2024, quelques sites inédits ont bien été explorés pour la première fois, mais la plupart des campagnes

de terrain ont ciblé des gisements déjà fouillés par le passé ou documentés anciennement par de nombreux ramassages. Dans ce cadre, il est assez logique de constater la bonne représentation des sites sous abris ou en grotte, largement investis dans les débuts de l'archéologie préhistorique, au détriment relatif des contextes de plein air, surtout mis en évidence dans le cadre de l'archéologie préventive.

Les 59 dossiers évalués doivent être pondérés car ils représentent un nombre de sites ou de programmes en réalité plus réduit. D'une part, plusieurs demandes de sondages ont fait l'objet d'avis réservés ou défavorables et ne se sont donc pas concrétisées par des campagnes archéologiques. D'autre part, un nombre significatif des dossiers évalués concernait des opérations envisagées sur le temps long dont les rapports ont été examinés chaque année. Outre les PCR (voir plus loin), c'est le cas du programme de prospections en Moselle (diachronique, 4 avis) et des fouilles programmées pluriannuelles de Mutzig (Bas-Rhin, Paléolithique moyen, 4 avis), de Wolschwiller (Haut-Rhin, Magdalénien, 4 avis), d'Arbois (Jura, Paléolithique final et Mésolithique, 4 avis), de Fouvent-le-Bas (Haute-Saône, Paléontologie et Paléolithique moyen/récent, 4 avis) ou de Clessé (Saône-et-Loire, Paléolithique moyen et récent ancien, 4 avis). Des opérations plus courtes, voire ponctuelles, s'ajoutent, la plupart du temps sous forme de sondages limités comme ceux concernant le massif de tuf d'âge éémien de Resson (Aube, Paléolithique moyen, 2 avis) ou l'abri de Remoray (Doubs, Mésolithique, 2 avis). Pour ce type d'opérations, le département de Saône-et-Loire est particulièrement bien représenté, grâce aux recherches concernant le Paléolithique moyen et récent du Mâconnais et de la Côte chalonaise, menées d'une part par l'équipe de l'université de Tübingen et d'autre part par l'UMR Antet (Nanterre).

La diversité des périodes et des types de sites abordés par ces opérations programmées ainsi que l'ampleur très variable des interventions empêchent de livrer une synthèse nuancée de ces différents travaux. Toutefois, on constatera ici la qualité scientifique très variable des fouilles et sondages réalisés, tant du point de vue de la définition des problématiques et des approches de terrain que des rapports rendus. Ainsi, si certaines opérations constituent des exemples de rigueur scientifique et méthodologique, d'autres ont régulièrement fait l'objet d'avis réservés, voire défavorables, tant de la part des deux experts de ce mandat que des agents des SRA chargés de leur suivi. Ces remarques rejoignent celles réalisées par V. Lhomme lors du mandat précédent lorsqu'il soulignait les lacunes géomorphologiques et taphonomiques de certaines interventions de terrain et appelait de ses vœux « *un minimum de normalisation des présentations et de l'organisation du discours* » dans les rapports de fouilles et de sondages. Cette nécessité implique évidemment plus de travail de la part de certaines équipes (réalisation des inventaires, documentation graphique de qualité, travail de synthèse...). Ceci étant dit, il faut être conscient que ces exigences importantes, mais relativement récentes, ne sont pas toujours compatibles avec le rendu rapide des rapports exigé par le rythme annuel des opérations. Cela explique peut-être les demandes plus fréquentes d'années blanches dans les dernières années. Plus globalement et au-delà des régions de l'Est de la France, il y aurait probablement matière à réflexion concernant les évolutions possibles du format des programmes triennaux afin de permettre un traitement plus serein des données récoltées, mais aussi la réalisation de véritables synthèses finales (deux ou trois années de terrain avec une dernière année de post-fouille ?) préparant véritablement l'étape de la publication.

On conclura ce bilan sur l'archéologie programmée par les quatre PCR qui concernent la Préhistoire de l'Est de la France. Par leur format et leurs problématiques, ceux-ci partagent bien des points communs : leur échelle régionale, leurs problématiques diachroniques concernant les paléo-environnements, la géomorphologie et l'enregistrement archéologique paléolithique et leur volonté de réunir des archéologues amateurs et professionnels impliqués dans les milieux

programmés et préventifs. Le plus ancien PCR, *Paleo Els*, concerne l'Alsace et vient de conclure sa troisième triennale. Se sont ajoutés, au cours de la mandature 2021-2024, trois nouveaux programmes concernant respectivement la Lorraine (2022), la Champagne et les Ardennes (2022) et enfin la Bourgogne (2024). Ce format de programme a largement fait ses preuves en Alsace en rassemblant des acteurs locaux parfois isolés dans de multiples institutions et en attirant des expertises extérieures précieuses pour renouveler en profondeur la documentation disponible (carte archéologique) et nourrir les recherches programmées et préventives. Il s'agit donc d'un format d'opération à encourager et à soutenir en priorité. Pour ces raisons, on regrettera évidemment la non-concrétisation logique du PCR sur la région Champagne-Ardenne à la suite du départ des deux principaux porteurs dans d'autres régions. On s'inquiètera par ailleurs des baisses de moyens humains alloués par les opérateurs préventifs à leurs agents, dont le rôle d'animateur est pourtant central dans la pérennité de tous ces programmes.

3. Archéologie préventive

Les quarante-quatre dossiers d'archéologie préventive traités lors de la mandature 2021-2024 se répartissent de manière égale entre les rapports de diagnostics (n = 22) et les rapports finaux d'opération (n = 22), traduisant une activité régulière, mais peu intense. Comme cela l'a déjà été dit, la région Grand Est est la plus concernée avec 36 dossiers contre seulement 8 pour la Bourgogne Franche-Comté. Cette répartition inégale est à l'image du volume global de l'activité préventive entre les deux régions, même si elle apparaît un peu plus marquée pour la Préhistoire ancienne que pour les autres périodes. Cette situation doit toutefois être relativisée : en effet, elle est surtout liée à la découverte fréquente de fosses profondes mésolithiques en Champagne (8 RFO et 5 rapports de diagnostic) et concerne donc assez peu le Paléolithique moyen et récent.

La détection des sites est évidemment un enjeu majeur de la programmation régionale : peu d'archéologues sont spécifiquement formés à cet exercice difficile qui nécessite une très bonne connaissance de la géomorphologie régionale, des contextes d'implantation et de la taphonomie des occupations paléolithiques et mésolithiques, par ailleurs très variables selon les périodes et les secteurs géographiques. Pour ces raisons, la faible proportion des responsables d'opération spécialistes de la Préhistoire lors des diagnostics et le manque généralisé de géomorphologues est bien souvent préjudiciable, amenant à la sous-estimation du potentiel archéologique et à la non-détection de nombreux sites. L'est de la France ne fait certainement pas exception. Lors du précédent bilan quadriennal, V. Lhomme soulignait à juste titre « *la quasi-absence (excepté en Alsace) d'identifications de séquences stratigraphiques antérieures au Tardiglaciaire* » liée au « *manque de géologues associés aux diagnostics archéologiques* ». De ce point de vue, la situation a évolué dans la bonne direction avec le recrutement de plusieurs géomorphologues et préhistoriens dans les dernières années, surtout à l'Inrap, mais aussi dans les SRA, avec un effet immédiat sur la découverte de nouveaux sites et de séquences sédimentaires précieuses, par exemple en Bourgogne, en Lorraine et en Champagne. L'effort doit bien sûr se poursuivre, mais on peut constater que la réalisation de logs stratigraphiques est désormais plus régulière, couplée parfois à des sondages profonds à visée géomorphologique, exceptionnellement associés à des datations OSL. Ceci étant dit, les diagnostics profonds systématiques tels qu'ils peuvent être pratiqués dans d'autres régions ou récemment en Alsace lors du contournement ouest de Strasbourg restent trop rares et ouvrent le débat sur une programmation des diagnostics qui ciblerait mieux les zones à fort potentiel, nécessitant des investigations supplémentaires, plus spécialisées et plus longues à mettre en œuvre sur le terrain. De fait, faute de temps et de spécialistes disponibles, trop de tranchées restent uniquement surfaciques, sans atteindre le substrat géologique, même lorsque l'aménagement est susceptible d'impacter des niveaux plus profonds.

En conséquence, la plupart des sites découverts lors des diagnostics l'ont été à une faible profondeur, que ce soit pour le Pléistocène ou le début de l'Holocène. Les contextes de versant sont quasi-exclusifs, à l'exception du site mésolithique de Barbonville (Meurthe-et-Moselle), implanté en fond de vallée. Cette tendance interroge sur la manière dont les fonds de vallée sont abordés lors des diagnostics, et ce pour toutes les régions. Les versants livrent des indices de toutes les périodes que ce soit pour le Paléolithique ancien et moyen (Soucy, Yonne ; Fameck, Lorraine ; Varois et Chaignot, Côte-d'Or...), le Paléolithique récent ancien (Fragne-La Loyère, Saône-et-Loire), mais également pour le Paléolithique récent tardif (Charmoy, Yonne) et le Mésolithique (Villeneuve-la-Guyard, Yonne ; Pontfaverger, Marne ; Morschwiller-le-Bas, Haut-Rhin...), ce qui est plus original et inédit. Il subsiste souvent des incertitudes à l'issue du diagnostic quant aux conditions qui ont permis la plus ou moins bonne conservation des occupations dans ces contextes géomorphologiques complexes qui voient l'alternance de processus érosifs parfois importants et de dépôts colluviaux plus ou moins localisés et parfois difficiles à lire. Sur ce point, les fouilles qui suivent sont donc souvent déterminantes pour préciser les aspects taphonomiques et paléotopographiques.

En dépit de la présence très irrégulière des préhistoriens dans les services régionaux de l'archéologie, on constate une prescription relativement systématique des sites découverts, sur des surfaces extensives qui ne se limitent généralement pas aux seules tranchées positives. À quelques exceptions près, les cahiers des charges sont souvent assez complets et problématisés, même si le rajout de tranches conditionnelles a été régulièrement demandé afin de faire face aux découvertes inattendues et aux incertitudes qui subsistent à l'issue du diagnostic. On relèvera certaines prescriptions plutôt volontaristes concernant des séquences sédimentaires non anthropisées ou des occupations aux indices discrets, ce qui s'est avéré très pertinent dans plusieurs cas : les résultats des fouilles ont ainsi régulièrement dépassé les attentes comme pour les sites mésolithiques d'Ensisheim (Haut-Rhin), de Villeneuve-la-Guyard (Yonne, rapport en cours) et de Morschwiller-le-Bas (Haut-Rhin) ou encore pour la séquence de grès lités weichséliennes de Son-Pourcelet dont l'exploration a permis la découverte d'occupations moustériennes qui n'avaient pas été détectées lors du diagnostic. Il est à noter qu'un certain nombre de prescriptions ne se sont pas traduites par des fouilles à ce jour (Barbonville, Pontfaverger, Soucy, Charmoy...), probablement en raison des modifications apportées à leur projet par les aménageurs. On peut s'en réjouir pour la préservation du patrimoine archéologique, mais cela limite forcément les dynamiques de recherche dans les régions où la Préhistoire ancienne est mal connue.

Plusieurs rapports finaux d'opération évalués ont concerné des sites remarquables, dont l'importance dépasse largement l'échelle régionale. On citera notamment le gisement daté du Magdalénien moyen de Solutré (Saône-et-Loire) et son riche corpus lithique et osseux, les occupations moustériennes et magdaléniennes d'Appoigny (Yonne), le site à fosses mésolithiques de Recy (Marne) ou encore l'opération d'Ensisheim, Tranche 3 (Haut-Rhin) et ses dizaines de locus mésolithiques. Le Paléolithique ancien/moyen n'a pas livré de sites spectaculaires, mais les explorations de belles séquences sédimentaires se multiplient, ce qui devrait permettre à terme la découverte de gisements plus qualitatifs. Ainsi, les quatre dernières années ont été l'occasion d'examiner plusieurs rapports abordant avec précision des séquences saaliennes et weichséliennes mises au jour sur le tracé du contournement ouest de Strasbourg. Relativement pauvres en vestiges anthropiques, ces fouilles profondes ont par contre été particulièrement précieuses pour mieux cerner l'évolution paléoenvironnementale de la plaine alsacienne au cours du Paléolithique et évaluer un potentiel archéologique surtout connu par des découvertes anciennes.

À quelques exceptions près, la plupart des rapports finaux d'opération constituent des travaux de bonne voire d'excellente qualité qui méritent parfois d'être publiés à l'échelle nationale ou européenne. Ils rendent compte d'une bonne approche de terrain et d'une utilisation intelligente des moyens et des différentes spécialités mobilisées. On constatera des délais de rendus des rapports parfois assez importants, ce qui n'est pas obligatoirement à reprocher aux responsables. Au-delà du contexte pandémique que nous avons connu, l'acquisition et le traitement des données récoltées demande en effet un temps important qui n'est pas toujours compatible avec les attendus administratifs, auquel s'ajoute l'agenda chargé des rares préhistoriens et spécialistes impliqués.

NÉOLITHIQUE

Par Samuel VAN WILLINGEN
Membre de la CTRA

Cent-trente-deux dossiers relatifs à la période néolithique ont été examinés durant l'exercice 2021-2024. Quatre-vingt-douze dossiers sont issus de l'archéologie programmée. Il s'agit de 42 rapports de diagnostic, 49 RFO et d'un CCS. Quarante dossiers sont en rapport avec l'archéologie programmée : douze prospections thématiques, deux demandes de sondage, dix-neuf PCR, une demande de fouilles et six demandes d'aide à l'édition. À l'instar de l'exercice précédent, le nombre de dossiers traités chaque année est relativement constant : 35 en 2021, 33 en 2022, 30 en 2023 et 34 en 2024.

Sur le plan géographique, la grande majorité des dossiers (106) provient de la région Grand Est. Les départements les mieux représentés sont le Bas-Rhin (32 dossiers), la Marne (23) et l'Aube (24). L'activité reste donc soutenue dans ces trois départements touchés par les grands aménagements (zones industrielles, tracés routiers) et les carrières de granulats. À l'inverse, plusieurs départements (Ardennes, Haute-Marne, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Doubs et Territoire de Belfort) n'ont été concernés par aucun dossier relatif au Néolithique au cours des quatre années auxquelles se rapporte ce bilan. Il s'agit de départements de basse et moyenne montagne peu touchés par l'archéologie préventive.

Par chance, l'archéologie programmée prend le relais dans certaines zones. Ainsi la recherche sur le Néolithique en Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse et dans les Vosges profite des projets de prospection thématique menés par S. Schmit et V. Blouet (Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine). Le programme de recherches mené par R. Martineau (CNRS) sur le Marais de Saint-Gond (Marne) et ses abords livre chaque année de nombreuses données sur ce secteur longtemps resté en marge de la recherche sur le Néolithique. La mise en place par H. Richard, C. Petit et V. Bichet (CNRS et université) en 2022 d'une opération de prospection thématique, puis d'un PCR portant sur l'étude diachronique des indices d'activités agraires autour des lacs jurassiens permet (enfin) de prolonger les travaux menés ces dernières décennies par P. Pétrequin et son équipe sur les rives des lacs de Chalain et de Clairvaux.

On regrette à nouveau que la Bourgogne reste en retrait de la recherche sur le Néolithique. Le sud-ouest de la région (Saône-et-Loire et Nièvre) en particulier est une zone qui est fondamentale pour la compréhension de l'articulation entre les grands domaines culturels d'Europe occidentale, mais au sein de laquelle les données fiables et précises sont très rares. Peu touchée par l'archéologie préventive, elle a heureusement profité pendant quelques années d'une fouille programmée menée par F. Ducreux sur l'enceinte néolithique des Grands Champs à Autun dans le cadre d'un PCR qui porte sur des quartiers artisanaux de la ville antique. Bien que modeste, ce projet a rapidement permis de mettre en évidence le potentiel du site et de confirmer le grand

intérêt du secteur. La fin de ce programme étant annoncée pour 2025, il serait hautement souhaitable que de nouveaux projets d'archéologie programmée puissent se mettre en place dans ces deux départements.

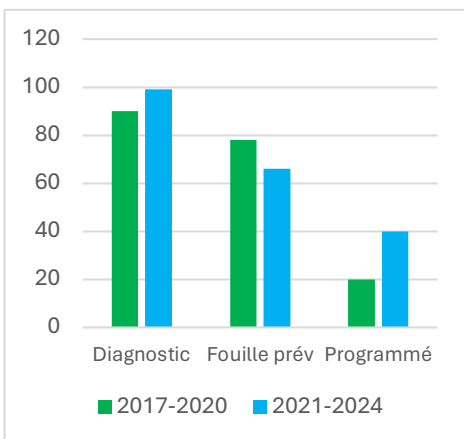
De manière générale, les rapports examinés sont de bonne qualité et leur niveau scientifique est globalement satisfaisant. On notera cependant des déficits, notamment en ce qui concerne les dates radiocarbone et leur traitement. Celles-ci restent rares dans certaines régions, pour lesquelles nous ne disposons d'aucune séquence chronoculturelle fiable. Le choix des échantillons pourrait faire bien souvent l'objet d'une réflexion plus poussée sur la taphonomie et le lien entre échantillon et structure datée, ce qui permettrait d'augmenter leur utilité et de restreindre les coûts. Malgré ces quelques réserves, les recherches préventives et programmées menées entre 2021 et 2024 ont permis des avancées importantes et des découvertes parfois spectaculaires grâce en particulier aux travaux extensifs menés dans le cadre de contournement ouest de Strasbourg, de l'aménagement de la plaine de Troyes et des carrières de granulats dans la zone des confluences Seine-Yonne-Aube. On peut ainsi mentionner le site de Pont-sur-Seine/La Villeneuve-au-Châtelot avec ses structures architecturales exceptionnelles ou encore la découverte et la fouille de plusieurs sépultures collectives dans la région Grand Est.

Ces travaux de terrain ont livré une documentation considérable qu'il s'agit maintenant de traiter, exploiter, rendre accessible, synthétiser et divulguer. Les PCR publiés (*La Plaine de Troyes : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois*) et en cours (*Anthropisation du secteur de confluence Seine-Aube-Noxe-Ardusson, Le Parc Logistique de l'Aube du Paléolithique à nos jours – Histoire d'un terroir représentatif de la plaine de Troyes* pour n'en citer que quelques-uns) offrent en cela des perspectives concrètes et il faut saluer le travail des équipes qui s'attellent à cette mission de longue haleine. Ces projets sont précieux, tout particulièrement à un moment où l'archéologie préventive fait à nouveau l'objet de vives critiques.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

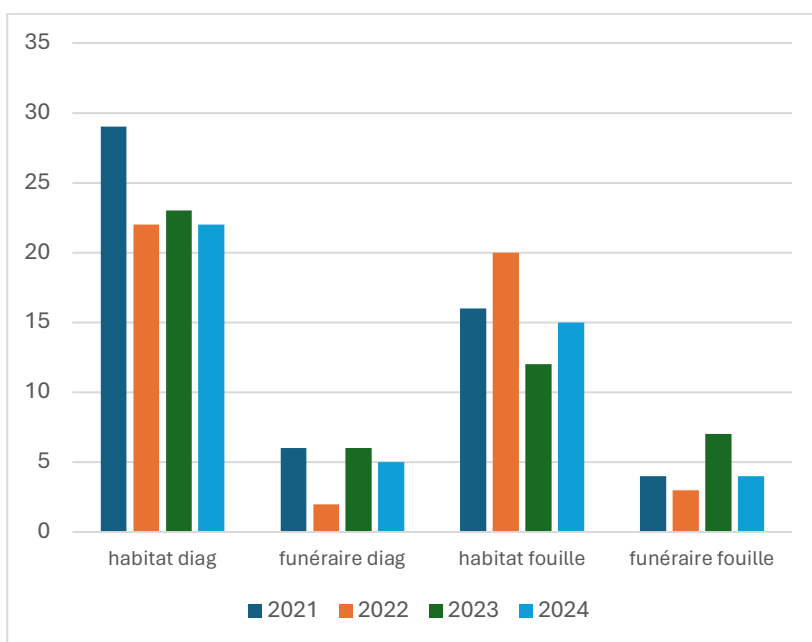
Par Rebecca PEAKE
Membre de la CTRA

Entre 2021 et 2024, 205 dossiers relatifs à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (diagnostics, fouilles et opérations programmées) ont été examinés, correspondant à une légère augmentation (10 %) par rapport au mandat 2017-2020 pendant lequel 195 dossiers ont fait l'objet d'un examen. Cette augmentation est due au nombre de dossiers d'archéologie programmée qui a plus que



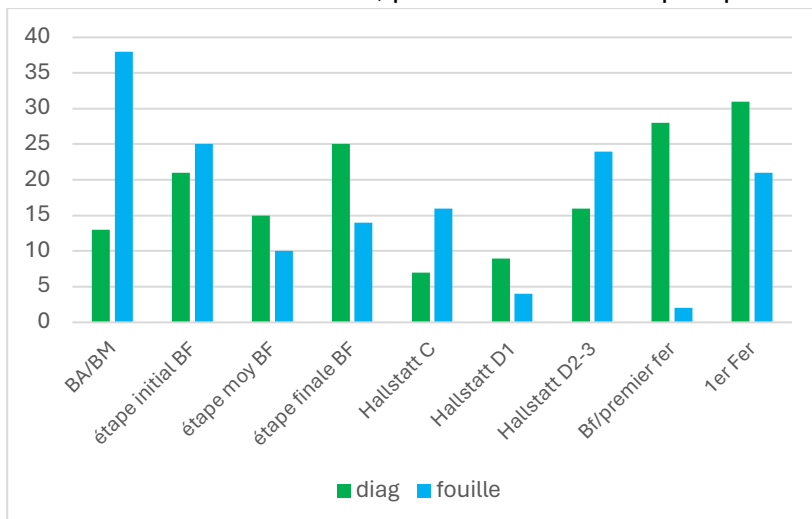
doublé en 2024 par rapport au mandat précédent. Le nombre de diagnostics est resté plus ou moins stable, cependant, on note une baisse du nombre de fouilles passant de 78 en 2017-2020 à 66 en 2021-2024. Parmi les dossiers de 2021-2024, 99 concernaient des diagnostics d'archéologie préventive et 66 des fouilles préventives. Les opérations programmées – incluant les fouilles programmées, les opérations de prospection, les projets collectifs de recherche et les projets de publication – s'élèvent à une moyenne de 10 par an. Sur la mandature, on observe une hausse du nombre de dossiers traités, passant de 53 en 2021 et 2022 à 56 en 2023 et 2024.

1. Archéologie préventive



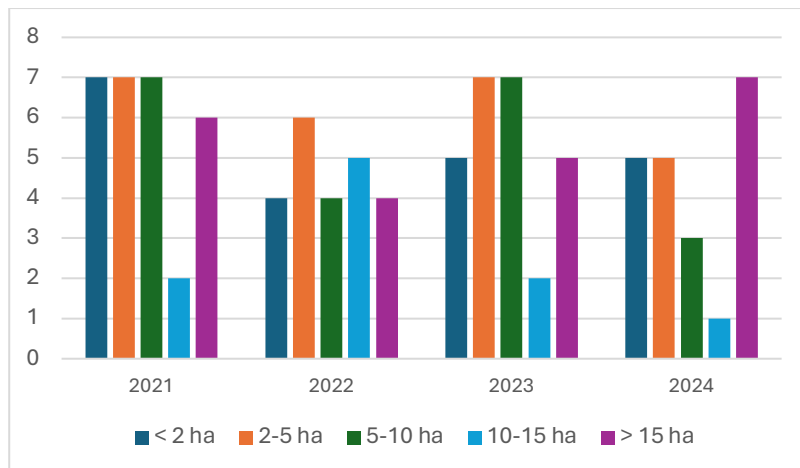
En ce qui concerne la typologie des sites identifiés lors des diagnostics puis fouillés, les contextes domestiques dominent très nettement, avec plus de deux fois plus d'habitats que de sites funéraires. Il ne s'agit pas d'un biais lié aux stratégies de recherche, mais bien d'une réalité archéologique : les sites d'habitat semblent en effet bien plus nombreux que les nécropoles.

Au total, 319 occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer ont été analysées, réparties entre 165 sites diagnostiqués et 154 sites fouillés. La répartition chronologique de ces sites reflète les tendances déjà observées lors du précédent mandat (2017-2020), avec une nette prépondérance d'occupations datées du Bronze final, toutes phases confondues (1350-800 av. J.-C.), représentant 110 sites. Le premier âge du Fer (800-450 av. J.-C.) est quant à lui représenté par 76 sites. On note également une représentation significative des périodes du Bronze ancien et du Bronze moyen, avec 51 sites recensés (diagnostics et fouilles confondus). Par ailleurs, un nombre important de sites identifiés lors des diagnostics ont reçu une datation large, de type « Bronze final/premier âge du Fer » ou « premier âge du Fer », représentant un total de 59 occurrences. Cette imprécision s'explique par la modestie et le mauvais état de conservation des ensembles céramiques, qui ne permettent pas d'affiner la chronologie. Ce manque tend cependant à être compensé lors des opérations de fouille, où le mobilier archéologique, plus abondant et mieux conservé, permet une datation plus précise et plus fiable.



Les vestiges de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer apparaissent presque systématiquement dans des contextes d'occupations diachroniques, où plusieurs phases de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer se succèdent sur un même site. Enfin, les sites funéraires comme domestiques datés du Bronze ancien sont particulièrement bien représentés dans la région Grand Est, en particulier en Alsace.

1. Les diagnostics

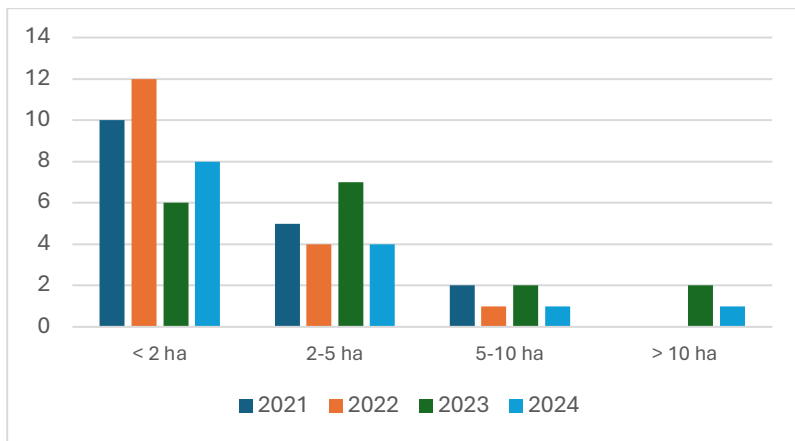


Surfaces des diagnostics (2021-2024)

Un total de 99 dossiers de diagnostic a été examiné sur la mandature 2021-2024 (90 en 2017-2020). Les tendances d'une année à une autre montrent une légère diminution du nombre de dossiers, qui passe de 29 dossiers en 2021 à 21 dossiers en 2024. Parmi les diagnostics examinés sur les quatre ans, 22 opérations concernent des emprises de plus de 15 ha. Parmi elles, le diagnostic réalisé en 2023 à Chemilly (Yonne), sur un ancien camp militaire, se distingue par son ampleur exceptionnelle, couvrant une superficie de 158 ha. À l'instar des opérations extensives menées à Ensisheim et à Régisheim (Alsace), cette intervention a permis la mise au jour d'un ensemble funéraire monumental multi-période de grande envergure, s'étendant sur plusieurs dizaines d'hectares. Il faudrait également mentionner le diagnostic mené sur 16 ha à Villemanoche (Yonne) en 2021, qui a permis de mettre au jour un site multiphasé avec nécropoles et habitats datant de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. À l'inverse, parmi les diagnostics menés sur les surfaces contraintes voire très contraintes, il faut noter celui de Coolus (Marne) conduit en 2021 sur une surface de 1 500 m², qui a permis d'identifier des occupations du Bronze final et de la fin du premier âge du Fer particulièrement denses.

2. Les fouilles

Au total, 66 rapports de fouille ont été examinés durant le mandat 2021-2024 (78 rapports en 2017-2020). Les sites d'habitat y sont largement majoritaires, avec 63 occurrences, contre 18 nécropoles. Les habitats datés de la fin de l'âge du Bronze constituent la part dominante de ce corpus. La majorité des opérations de fouille a été menée sur des emprises de moins de deux hectares (36 fouilles), ou comprises entre deux et cinq hectares (20 fouilles). Les interventions sur de grandes superficies restent minoritaires, avec seulement neuf opérations dépassant les cinq hectares.

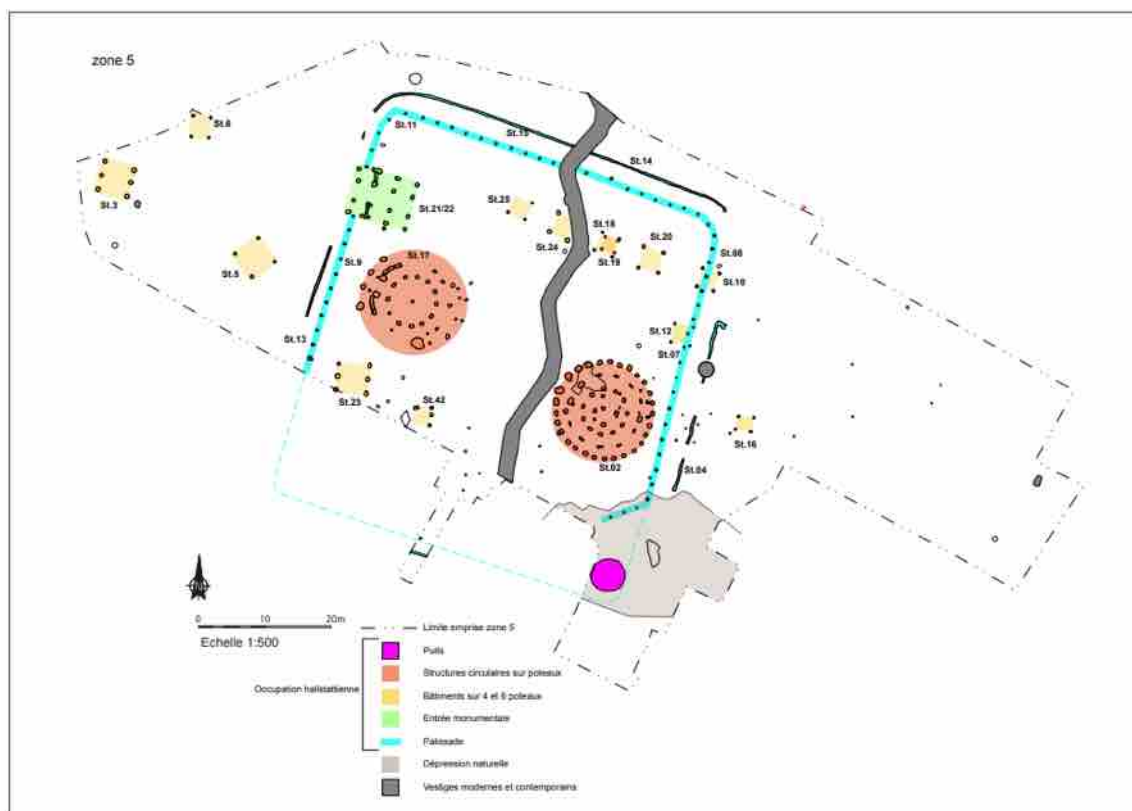


Surfaces des fouilles (2021-2024)

Ce mandat de CTRA a permis l'examen de dossiers portant sur des sites exceptionnels, dont les interventions de terrain et les études post-fouille ont été conduites de manière exemplaire. Il n'est pas possible, dans le cadre de ce compte rendu, de présenter l'ensemble des opérations remarquables, mais il convient d'en souligner quelques-unes parmi les plus significatives.

Bezannes « La Bergerie », Marne (resp. S. Bundgen, Grand Reims)

La fouille a mis au jour un habitat du premier âge du Fer structuré et ostentatoire, délimité par un système fossoyé et palissadé formant un enclos quadrangulaire d'environ 4 000 m². Une entrée monumentale au nord-ouest est marquée par un bâtiment rectangulaire de quinze trous de poteau. Un axe de circulation ouest-est traverse l'enclos, séparant quatre petits bâtiments au nord (plans quadrangulaires à quatre poteaux) et deux grandes constructions circulaires au sud. Les plans de ces deux bâtiments remarquables, d'une superficie d'environ 180 m² chacun, sont dessinés par plusieurs couronnes de trous de poteau. Le puits situé au sud-est a livré un mobilier daté du Hallstatt C-D1, avec des couches profondes contenant des éléments du Hallstatt B2-3, témoignant d'une occupation pérenne.

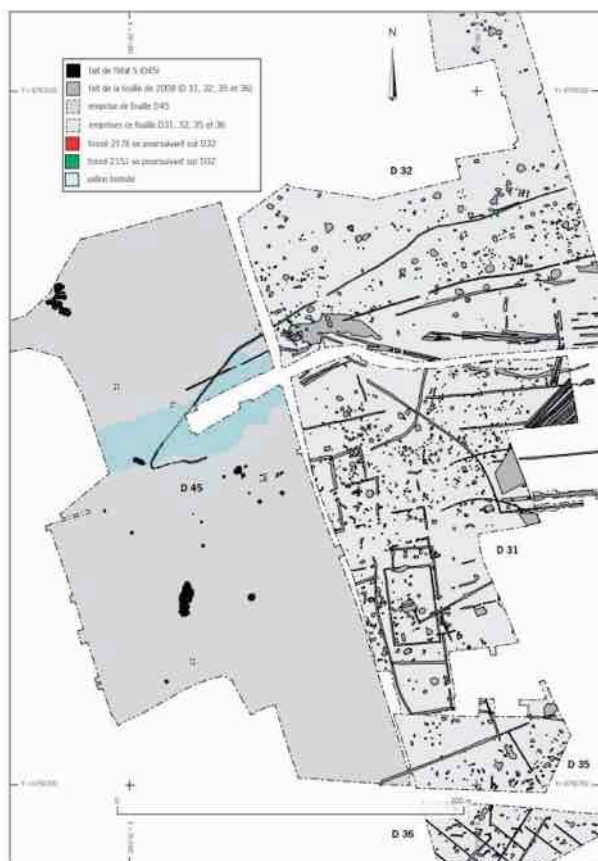


Tomblaine, Zac Bois la Dame, Meurthe-et-Moselle (resp. A. Collet, Archeodunum)



Cette fouille a livré un dépôt de six torques en alliage cuivreux empilés les uns sur les autres en ordre décroissant de taille, placés sans doute dans une fosse, dont les limites n'étaient pas perceptibles lors de la fouille, à une trentaine de centimètres de profondeur. Il s'agit de torques-lingots datés du Bronze ancien (BzA2) dont les comparaisons sont retrouvées dans les sépultures ou dans des dépôts. Il s'agit d'une trouvaille rare, car seules une dizaine d'exemplaires sont connus en France.

Buchères, Parc logistique de l'Aube, Aube (resp. V. Riquier, Inrap)



Le parc logistique de l'Aube est un vaste projet financé par le Conseil général de l'Aube sur 260 ha de terrains « agricoles » localisés au carrefour des autoroutes A5 et A26 à Buchères, Saint-Léger-près-Troyes et Moussey. Les fouilles ont porté sur plus de 43 ha. Elles ont révélé une occupation multiphasée datée de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, constituée de plus d'une vingtaine de pôles d'occupation se présentant sous la forme de groupes de fosses et de zones de concentrations mobilières, notamment avec un abondant mobilier céramique. Ces unités correspondent à de véritables aires d'habitat comprenant des fosses de stockage et d'extraction, dont le mobilier permet une attribution chronologique précise. La découverte exceptionnelle d'un dépôt de dix-huit objets et fragments d'objets en bronze, comprenant notamment des fragments de lames d'épée, de bouterole, de bracelets et d'outils, daté de la fin de la période, constitue un apport remarquable dans un contexte d'archéologie préventive.

Le contournement ouest de Strasbourg

Au cours de la mandature 2021-2024, dix-huit rapports de fouilles réalisés dans le cadre des travaux du contournement ouest de Strasbourg, ayant livré des occupations attribuées à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, ont été examinés. Ce corpus documentaire conséquent témoigne de l'importante contribution de cette opération à l'avancée des recherches sur ces périodes en Alsace, tout en soulignant le professionnalisme des équipes d'archéologues qui ont conduit ces interventions à leur terme. Les données recueillies concernent principalement des

vestiges domestiques, dont la chronologie s'échelonne du Bronze ancien au Bronze final. Plusieurs sites se distinguent par leur richesse ou leur caractère inédit. La fouille de Berstett a mis en évidence des installations domestiques attribuables au Bronze moyen. À Ittenheim, un habitat du Bronze ancien-moyen a livré un assemblage céramique d'une qualité remarquable. Par ailleurs, deux fouilles menées sur la commune d'Eckwersheim ont permis d'identifier des occupations multiphasées s'étendant du Bronze moyen à la fin du premier âge du Fer. Le contexte funéraire est aussi représenté entre-autres par la découverte d'un ensemble d'inhumations daté du Bronze ancien à Duttlenheim et de deux nécropoles fouillées à Kolbsheim : l'une est datée de la fin de l'âge du Bronze, l'autre du premier âge du Fer, illustrant ainsi la continuité de l'occupation funéraire sur le long terme dans ce secteur de la plaine d'Alsace.

3. Archéologie programmée

Le nombre de dossiers concernant l'archéologie programmée a vu une nette progression pendant la mandature 2021-2024 passant de six à quatorze dossiers examinés par an. Cette mandature a vu la poursuite et le renouvellement de projets de recherche historiques bourguignons et franche-comtois : le PCR sur Vix et son environnement dirigé par B. Chaume, le PCR sur les dépôts salinois dirigé par E. Gauthier et le PCR Saône-Doubs dirigé par M. Thivet et E. Dubreucq. Ces trois projets ont le point commun de combiner des synthèses scientifiques et documentaires, des analyses poussées et l'inventaire des données anciennes aux recherches sur le terrain (prospection et opérations de fouilles). La mandature a aussi vu l'autorisation de nouveaux projets de recherche : le PCR Seine-Aube-Noxe-Ardusson dirigé par A. Letour, le PCR Bronz'Pal dirigé par R. Peake et le PCR Colmar rue des Aunes dirigé par S. Goepfert.

4. Les projets historiques

En ce qui concerne le PCR sur Vix et son environnement, la publication des résultats des fouilles conduites entre 2011 et 2017, vivement attendue depuis plusieurs années, a enfin vu le jour début 2025. Puis, les travaux de terrain réalisés par une équipe de l'université de Vienne sur le secteur du rempart 11 ont repris en 2023 et 2024 en vue de terminer la fouille de ce secteur en 2025.

Le PCR mené par E. Gauthier sur l'analyse spatiale des dépôts métalliques retrouvés autour du Camp du Château dans le Jura a fait l'objet d'un renouvellement en 2021. L'objectif principal de ce projet, particulièrement novateur, est de mieux comprendre le phénomène des dépôts métalliques dans ce contexte spécifique de sites fortifiés de hauteur, propres à la région salinoise. L'étude s'est particulièrement intéressée aux critères de choix des lieux de dépôt, à leur statut symbolique ou fonctionnel, ainsi qu'au rôle de cette pratique dans la construction du territoire à l'âge du Bronze. Elle renouvelle notre perception du phénomène des dépôts métalliques à l'âge du Bronze et notamment la relation entre ces dépôts et les sites de hauteur. Ce projet d'une grande qualité scientifique et de portée internationale se poursuit en 2025.

Le PCR Saône-Doubs a été renouvelé pour trois ans en 2023. Il concerne l'étude du secteur de la confluence de la Saône et du Doubs entre le VI^e et le I^{er} siècle pour aborder la question de la proto-urbanisation et les modalités de développement des agglomérations ouvertes à spécialisation artisanale et commerciale au cours de l'âge du Fer en associant de la recherche documentaire et de nouvelles interventions sur le terrain. Il privilégie une approche transversale de l'occupation de ce secteur particulièrement dynamique pendant l'âge du Fer par la mise en place de quatre grandes axes thématiques : Archéologie des paysages – la relation homme/rivière (dir. C. Sanchez ; J. Brenot) ; Architecture et urbanisme, topographie urbaine (dir. E. Hamon ; A. Tomasinelli) ; Activité de productions et pratiques artisanales (dir. E. Dubreucq *et al.*) ; Importations, échange à longue distance, provenance des matériaux (dir. F. Olmer ; V. Cicolani).

5. Les nouveaux projets

Un nouveau projet, le PCR Seine-Aube-Noxe-Ardusson, a été autorisé en 2022 (année probatoire, puis triennal 2023-2025). Il vise à exploiter les nombreuses données archéologiques et environnementales de l'Aubois afin de comprendre la relation entre l'histoire du peuplement et l'environnement naturel en suivant la dynamique des installations humaines sur une période longue, de la fin du Tardiglaciaire à nos jours.

Le PCR Bronz'Pal (2023-2025) se consacre à l'étude des pratiques alimentaires à l'âge du Bronze en Bourgogne-Franche-Comté. Cette initiative repose sur des analyses isotopiques de restes humains, fauniques et botaniques, afin de mieux cerner les aliments consommés et de comprendre les modes de vie des populations de cette époque : évolution des régimes alimentaires, production agricole et ses impacts environnementaux, pratiques de consommation et mobilité des individus.

Le PCR Colmar rue des Aunes (2024) concerne la poursuite des études et analyses d'une sépulture exceptionnellement bien conservée découverte dans le cadre d'un diagnostic mené à Colmar. Il s'agit d'une inhumation datée du Hallstatt D1, dont la fosse sépulcrale est habillée d'une structure interne en bois partiellement conservée. Le bois a livré une date dendrochronologique de 629 +/- 10 ans av. J.-C. Le mobilier funéraire est uniquement consisté de parures portées par l'individu, à savoir un bracelet tonnelet en roche noire sur chaque poignet et un collier exceptionnellement bien conservé de 56 perles en ambre, en verre et en alliage cuivreux. Le projet vise à engager diverses analyses paléoenvironnementales, parasitologiques, archéoentomologiques et chimiques sur les sédiments, des analyses isotopiques et ADN sur le squelette et des analyses de provenance des matériaux sur les parures.

Un programme de fouilles pluriannuelles est en cours dans la région. Dirigé par S. Gentner, il concerne le site de hauteur de Haegen-Brotschberg (Alsace), un des quatre établissements de hauteur fortifiés connus dans la moitié nord du massif vosgien. Les prospections et les sondages effectués depuis la découverte du site dans les années 50 et plus récemment entre 2014 et 2021, ont mis en évidence une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze, qui a livré un mobilier abondant. La présente opération de fouille programmée, qui profite d'un projet de reboisement du site par l'ONF, vise à caractériser l'occupation du site et préciser sa chronologie.

Enfin, il convient de signaler la mise en œuvre d'un nouveau programme de prospection, en cours, dirigé par A. Marillier. Ce projet porte sur la nécropole tumulaire de Briod-Conliège (Jura), un site emblématique du premier âge du Fer, inscrit au titre des monuments historiques. Cette initiative combine des prospections de terrain avec une réévaluation approfondie de la documentation ancienne, permettant ainsi de renouveler la lecture archéologique de ce complexe funéraire d'importance.

6. Bilan 2021-2024

Le nombre élevé de dossiers examinés durant la mandature 2021-2024 témoigne du dynamisme remarquable de la recherche sur l'âge du Bronze et le premier âge du Fer dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. Cette vitalité se manifeste aussi bien dans le cadre de l'archéologie programmée – avec une hausse significative du nombre de dossiers traités par rapport à la mandature précédente – que dans celui de l'archéologie préventive. La région a connu un nouvel élan dans le domaine de la recherche archéologique programmée, marqué par la reconduction de plusieurs projets collectifs de recherche dits « historiques » et l'autorisation de nouveaux programmes.

Les nombreux diagnostics archéologiques réalisés illustrent la qualité de la prise en compte des occupations de ces périodes par les équipes de terrain, ainsi que par les services régionaux

prescripteurs. En ce qui concerne les fouilles préventives, parmi les opérations majeures achevées au cours de ce mandat, on peut citer le contournement ouest de Strasbourg, qui a largement enrichi les connaissances sur ces périodes, ainsi que le site de Buchères, Parc logistique de l'Aube, pour lequel plusieurs rapports de fouille ont déjà été remis. Par ailleurs, les fouilles menées, associent quasi-systématiquement aujourd'hui, les approches plus classiques du mobilier archéologique et les analyses paléoenvironnementales, permettant ainsi une compréhension plus globale des contextes d'occupation. Le haut niveau scientifique et le professionnalisme des archéologues engagés dans ces opérations doivent être soulignés. La majorité des rapports évalués se distinguent par leur qualité, tant sur le fond que sur la forme. Il serait hautement souhaitable que l'ensemble des résultats obtenus (du préventif et du programmé) soit valorisé par des publications, dont la rigueur scientifique et l'intérêt sont à souligner. Ces documents rendent compte d'interventions bien conduites sur le terrain et d'une restitution des données généralement pertinente. Ils mériteraient d'être publiés dans les plus brefs délais.

SECOND ÂGE DU FER

Par Jean-Marie LARUAZ
Membre de la CTRA

Au cours de la mandature 2021-2024, 163 dossiers relatifs à l'âge du Fer ont été examinés. Leur nombre a été très stable d'année en année (autour de 40). On note en revanche une légère diminution par rapport au précédent exercice (174 dossiers). Ils concernent majoritairement des occupations du second âge du Fer, mais quelques sites du premier âge du Fer ont également été examinés, et/ou des sites diachroniques.

Malgré quelques variations annuelles, on observe une permanence flagrante des secteurs les plus dynamiques. Les départements les plus actifs sont la Marne (35 dossiers) et le Bas-Rhin (21 dossiers), comme c'était déjà le cas entre 2017 et 2020. L'ancienne région Champagne a généré plus d'un tiers des dossiers, tandis que l'Alsace et la Bourgogne ne représentent que 20 % des occurrences. Au fur et à mesure des années, on remarque tout de même des efforts notables pour diversifier les secteurs investigués : le nombre de départements ayant fait l'objet d'au moins une opération au cours de l'année augmente en effet régulièrement depuis plusieurs années. Cela témoigne d'une politique de prescription volontaire. Il est souhaitable de poursuivre cet effort. La répartition des dossiers – dominée par les opérations préventives – dépend en effet naturellement en grande partie de l'aménagement du territoire. Les vallées de la Seine, de la Marne, du Rhin, et dans une moindre mesure de la Saône, sont donc le cadre de la majorité des opérations. Les territoires aux reliefs plus prononcés (Jura, Vosges, Haute-Saône, Moselle, Haute-Marne) sont abordés de manière beaucoup plus occasionnelle. Cette dichotomie constitue un biais important pour étudier l'occupation du sol, mais également les formes de l'habitat. En effet, on constate un effet de source dans les études consacrées à cette question, qui affecte notamment la comparaison entre « sites de hauteur » et « sites de plaine ». La question cruciale du statut de ces sites apparaît plus compliquée à aborder dans les zones moins actives. Il faut donc saluer et encourager les programmes visant à documenter ces zones moins connues, tels que le PCR *Haute Vallée du Doubs* (coord. V. Chevassu).

D'autres tendances de fond sont observées en lien avec les évolutions de l'aménagement du territoire. On constate d'une part que des opérations de plus en plus nombreuses se déroulent dans des milieux contraints (surfaces déjà aménagées, parcelles exiguës...), ce qui s'explique en grande partie par les efforts pour diminuer l'artificialisation des sols. Cela implique des

opérations de plus en plus complexes pour les équipes (technicité, pollution), mais cela génère également des opportunités de documenter les centres urbains anciens, les bourgs, et surtout leurs périphéries respectives (en particulier au sujet de leur éventuelle origine gauloise). La multiplication des réseaux de chaleur offre également l'occasion de préciser ou de compléter les données sur l'extension des occupations protohistoriques environnantes (exemple sur la commune de La Veuve, Marne, resp. A.-L. Edme, Inrap). D'autres part, plusieurs projets réalisés ces dernières années sont en lien avec la création de parcs éoliens. Bien que ces opérations soient complexes à monter à et réaliser (petites ouvertures, nombreux transferts de pelles), elles concernent souvent des secteurs rarement appréhendés par l'archéologie, et contribuent ainsi à compléter nos connaissances. Parmi les résultats importants pour les âges des Métaux, on peut mentionner les opérations menées sur le parc éolien du Monts des Quatre Faux (resp. A. Ferrier, CD02) et sur celui de Ménil-Annelles (resp. E. Morin, Éveha).

Avec 92 opérations recensées, c'est l'Inrap qui a traité le plus grand nombre d'opérations relatives au deuxième âge du Fer ces quatre dernières années dans l'Est de la France. Les collectivités et les entreprises privées en ont traité un quart du total (20 dossiers chacune). On peut remarquer que plusieurs opérations ont été menées en cotraitance, dans différents secteurs de la région. Ces opérations se traduisent souvent par une grande qualité d'exécution, grâce à la mutualisation des compétences des différentes équipes. Sur le plan formel, on observe que la qualité de la documentation a sensiblement augmenté depuis huit ans. De nombreux rapports offrent un confort de lecture tout à fait satisfaisant (vignettes de localisation, plans à différentes échelles, nombreuses photographies...). On remarque toutefois que certains rapports de diagnostics restent inadaptés aux exigences de l'exercice (présentation des vestiges par tranchées, absence de contextualisation). Par ailleurs, et d'une manière assez générale, les équipes ne semblent pas encore s'être bien familiarisées avec l'utilisation des systèmes d'information géographique. On regrette ainsi encore trop souvent l'absence de carte de répartition du mobilier dans les rapports. L'interprétation fonctionnelle et l'étude de l'organisation des sites se trouvent ainsi amoindrie.

L'activité préventive représente près de 70 % des dossiers qui ont été examinés au cours des quatre dernières années. Les diagnostics, à eux-seuls (65 dossiers), constituent la source de connaissance la plus importante. Etant donné le faible nombre des opérations de ce type qui donne lieu à une fouille effective dans les années suivantes, on rappellera l'importance de cette phase de la recherche, et sa contribution majeure à la connaissance de l'occupation du sol, en particulier pour la Protohistoire. En effet, le caractère lâche des occupations rend parfois difficile la perception de l'extension des sites (et corolairement l'émission de prescription). Il apparaît donc toujours aussi important de consacrer un temps adéquat aux observations de terrain, de confier leur direction à des équipes expérimentées et de concevoir les rapports comme de véritables documents scientifiques. Plusieurs rapports analysés ces dernières années s'éloignaient trop de ces objectifs : pas de recherche documentaire en amont ; nombre de jours/hommes trop restreint ; présentation des vestiges non problématisées.

Le nombre de RFO examinés durant cette période s'élève à 43. Ils concernent majoritairement des occupations rurales, plus rarement (une douzaine), des occupations funéraires. Une minorité d'entre eux fait suite à des diagnostics réalisés dans les huit dernières années, dont ceux qui sont liés aux opérations menées dans le cadre de l'aménagement du contournement ouest de Strasbourg. Dans leur majorité, les rapports examinés se rapportent donc à des diagnostics menés avant 2017. Dans le même temps, très peu de demandes d'aide à la préparation de publication ont été examinées. Cela donne globalement la mesure du temps qui s'écoule entre l'identification d'un site archéologique et la transmission des informations à la communauté scientifique. Parmi les publications attendues, on peut mentionner la parution du premier tome

des découvertes liées au complexe funéraire de la Zac du Moutot à Lavau (resp. B. Dubuis, Inrap) en tant que supplément à la revue *Gallia* (fouille 2014-2015).

S'agissant des opérations programmées, on constate la pérennité de plusieurs grands projets très structurants. En premier lieu, le programme quadriennal des recherches consacrées à l'oppidum de Bibracte (coord. V. Guichard), qui selon les années donne lieu à cinq ou six opérations de terrains. Des chantiers importants ont été amorcés durant ce laps de temps (sur la terrasse PC14 [coord. P. Barral] et dans le secteur des Grandes Portes [coord. S. Krausz]). Le PCR *Confluence de la Saône et du Doubs* englobe quant à lui deux fouilles, l'une à Bragny-sur-Saône (coord. E. Dubreucq, Éveha) et la seconde à Verdun-sur-le-Doubs (coord. M. Thivet, Université de Besançon). Dans le même temps, des travaux se sont également poursuivis sur des sites majeurs, tels que Vix (coord. du PCR B. Chaume) l'agglomération antique de Naix-aux-Forges/*Nasium* (coord. B. Bonaventure, Archeodunum), ou sur le « camp d'Attila » à La Chappe (coord. H. Bocquillon, Inrap). À Vix, on peut relever des apports significatifs à la compréhension de la structuration globale du site princier hallstattien, grâce à la combinaison de prospections géophysiques extensives, à la fouille des aménagements monumentaux situés au pied du Mont Lassois (coord. O. Urban, Université de Vienne) et aux sondages de contrôle menés dans la plaine (coord. S. Krausz, Paris 1).

En parallèle de ces fouilles, des opérations de sondages ont été menées sur des sites de hauteur. Il s'agit le plus souvent d'opérations ponctuelles. La plupart a eu lieu dans les Vosges. Cela est lié au dynamisme des recherches sur cette problématique portée par l'UMR 7044 Archimède. On peut mentionner le programme de recherche du Frankenbourg à Neubois (resp. C. Feliu), celui du Brotschberg à Haegen (resp. S. Gentner) ou encore du Britzgyberg à Illfurth (resp. A.-M. Adam). En outre, on peut noter que des opérations de prospection sont menées de manière de plus en plus régulière : d'une part en lien avec l'exploration d'un site, ce qui donne lieu à la mise en œuvre de projets extensifs d'acquisition de données géophysiques, à Champigny-les-Langres, Bragny-sur-Saône et Verdun-sur-le-Doubs (coord. M. Thivet, Université de Besançon et C. Sanchez, Éveha), ou encore autour de l'agglomération de Mars-la-Tour (coord. S. Ritz, Inrap) ; d'autre part, ces projets de prospection peuvent avoir une portée systématique. Cette approche repose notamment sur l'exploitation des données lidar, désormais facilement accessibles. On peut ainsi mentionner les travaux de S. Goepfert (Antea), sur le secteur du Sundgau, qui permettent de documenter des monuments en élévation, mal caractérisés, perdus, voire inédits. Ces démarches ont démontré leur caractère extrêmement profitable, pour apprécier l'organisation des sites ou de territoires à une vaste échelle. Elles sont donc très complémentaires avec les opérations de fouille en aire ouverte. Pour conclure sur les opérations programmées, on remarque donc une nette prévalence des problématiques liées à l'urbanisation et à la caractérisation des sites de hauteur. On remarque en outre que peu de nouveaux projets ont émergé depuis huit ans. Il serait certainement utile d'encourager de nouveaux travaux, notamment dans les secteurs peu impactés par l'archéologie préventive. Des campagnes de vérification de sites mal connus, identifiés seulement par photographie aérienne ou lidar pourraient être d'un grand bénéfice.

Au cours des quatre dernières années, les compétences des équipes régionales ont été mises à profit en particulier pour l'étude de sites ruraux, et dans une moindre mesure sur des sites funéraires et agglomérés. D'un point de vue technique, aucune défaillance majeure ne transparait à la lecture des rapports. Comme cela a été évoqué précédemment, on peut toutefois encourager à consacrer un temps supérieur à la préparation et à la réalisation des diagnostics, ce qui favorise la détection et la compréhension des sites lâches. En contexte de fouille, on rappellera la nécessité d'avoir une approche adaptée à l'étude des structures profondes (anticipation des besoins ; matériels, voire équipes spécialisées ; prélèvements ad hoc). Trop de fouilles

s'achèvent encore en constatant que les conditions n'étaient pas réunies pour fouiller correctement le ou les puits mis au jour au cours de l'opération.

Au cours des quatre dernières années, plusieurs RFO relatifs à des zones largement investiguées ont été remis. On peut citer en particulier les recherches menées sur le Parc logistique de l'Aube (fouilles P. Néaud, C. Paresys, F. Spiès), situé en périphérie de Troyes ; ainsi que dans le secteur de La Villeneuve-au-Châtelot (fouille S. Poirier, Inrap). L'un et l'autre de ces secteurs donnent lieu aujourd'hui à des programmes collectifs d'ampleur. Il s'agit respectivement des PCR *Parc Logistique de l'Aube (PLA) du Paléolithique à nos jours - Histoire d'un terroir représentatif de la plaine de Troyes* (coord. V. Riquier, Inrap) et PCR *Anthropisation du secteur de confluence Seine-Aube-Noxe-Ardusson (Champagne-Ardenne) : données archéologiques et environnementales* (coord. A. Letor, C. Petit et J. Vanmoerkerke). Ces travaux offrent de belles perspectives pour la Protohistoire en général, et pour l'âge du Fer.

Concernant l'occupation du sol dans les campagnes, plusieurs dossiers examinés font sensiblement progresser les connaissances sur les formes de l'habitat et sur le statut des occupants. On peut notamment signaler la fouille de sites qui présentent manifestement un caractère aristocratique à Pouan-les-Vallées dans l'Aube (resp. F. Spiès, Inrap) et à Fleurville en Saône-et-Loire (resp. L. Gaëtan, Inrap). On note aussi la découverte (en contexte de diagnostic) de plusieurs sites occupés de manière diachronique, qui permettent de suivre le développement des occupations depuis La Tène jusqu'à l'Antiquité : à Allain en Meurthe-et-Moselle (resp. K. Boulanger, Inrap) ou Cernay-les-Reims dans la Marne (N. Garmond, Grand Reims), par exemple. Il s'agit d'opportunités rares de documenter le rythme et la nature de transformations qui affectent les établissements ruraux sur ce temps long. Concernant les périodes antérieures à La Tène finale, on peut souligner la fouille de plusieurs occupations ouvertes, mais également la multiplication des occurrences palissadés (Le Châtelet-sur-Retourne, resp. S. Bündgen, Grand Reims).

Plusieurs découvertes récentes sont susceptibles d'alimenter la question importante de la spécialisation artisanale des établissements ruraux. En Alsace, notamment, la relation entre activité potière et sites enclos est posée avec les opérations de Meiztratzheim (resp. C. Veber, Inrap) et de Sierentz (F. Schneikert, Archéologie Alsace). À Villeneuve-la-Guyard, ce sont des indices diversifiés, en lien avec des activités métallurgiques qui ont été mis au jour dans l'environnement d'un enclos diagnostiqué récemment (resp. J. Lecornué, Inrap). Plus globalement, la région bénéficie d'un travail de fond sur la question du travail du fer, grâce aux travaux du PCR *La sidérurgie en Bourgogne-Franche-Comté avant le haut-fourneau* (coord. M. Berranger, CNRS). Ces dernières années, ce projet est à l'origine d'apports méthodologiques majeurs sur les questions de l'approvisionnement en matière première, de la quantification des déchets et de la traçabilité des productions.

En contexte rural toujours, les quatre dernières années ont à nouveau été rythmées par la mise au jour régulière de dépôts mortuaires dans des silos. Les pratiques liées à ce type de découverte commencent aujourd'hui à être mieux documentées. De nouvelles synthèses seraient vivement souhaitables, notamment pour confirmer ou infirmer la présence de différences régionales. Plusieurs sites identifiés récemment se distinguent par le nombre d'occurrences, la typologie des dépôts ou même par la qualité de l'enregistrement mis en place par les équipes. On peut mentionner entre autres les travaux réalisés sur les sites de Courtois-sur-Yonne (resp. L. Christin, Éveha) et de Rosières-près-Troyes (resp. C. Tristan, Inrap).

Enfin, concernant les aspects funéraires, des découvertes notables ont été réalisées sur différents plans. On peut évoquer la surprenante tombe d'un guerrier gaulois mise au jour au centre de la cour de l'hôtel Bouchu d'Esterno, à Dijon, qui pose la question de la structuration

ancienne de ce secteur. Des monuments fouillés à l'occasion de projets d'aménagement de parcs éoliens (cf. *supra*) viennent documenter des secteurs connus principalement jusque-là par des campagnes de prospections aériennes. On peut en particulier évoquer les fouilles de Ménil-Annelles (resp. E. Morin, Éveha) qui ont permis de mettre au jour un riche mobilier d'accompagnement. On a signalé précédemment la publication du complexe monumental de Lavau, on peut également souligner que le projet éditorial prévoit la poursuite du travail entamé avec un prochain volume consacré à la tombe princière elle-même. D'autres ensembles funéraires plus modestes nécessiteraient également d'être publiés rapidement, tels que celui de Dingsheim (A. Habasque-Suddour, Archéologie Alsace) ou celui de Magny-sur-Tille (resp. G. Videau, Inrap). Sur le plan méthodologique, on peut enfin souligner la qualité des travaux réalisés lors de la fouille d'un monument funéraire enclos à Val-de-Vesle (resp. D. Bouquin, Grand Reims).

ANTIQUITÉ URBAINE

Par Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN
Membre de la CTRA

L'« Antiquité urbain » est une catégorie qui concerne essentiellement les villes modernes ou antiques, et dans une moindre mesure les agglomérations secondaires (Ehl-Benfeld par exemple). On entend aussi dans ce terme les faubourgs des villes antiques ou actuelles, comme Koenigshoffen/Strasbourg, même si certains dossiers, notamment d'agglomérations secondaires ont échappé à cette catégorie. J'ai également examiné des PCR qui ne concernaient pas le phénomène urbain, ainsi que quelques dossiers de reprise de la documentation ancienne. On notera qu'aucun dossier d'aide à l'édition ou à la préparation de publication n'est entré pendant ce mandat dans cette catégorie.

Année	Total dossiers	Préventif diag. et/ou CCS	Préventif RFO	PT	FP, sondages	PCR	Divers
2021	38	17	6	1	8	6	
2022	33	18	3	1	3	7	1 (déc. except.)
2023	37	19	3	2	5	8	
2024	39	14	6	2	8	9	
<i>Total</i>	<i>147</i>	<i>67</i>	<i>18</i>	<i>6</i>	<i>24</i>	<i>30</i>	<i>1</i>

C'est la région Grand-Est qui constitue la majorité des avis que j'ai rendus, toutes catégories confondues, et quelles que soient les années. Dans les deux régions – Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est – on constate que la Bourgogne est moins bien présente que la Franche-Comté pour l'ensemble de l'activité archéologique sur le fait urbain ; il en est de même pour la Champagne-Ardenne par rapport à l'Alsace. C'est sans doute Reims qui remporte la première place pour le préventif, puisque la ville a compté au cours du mandat plus de dix dossiers (dont ceux pour la réhabilitation de la friche Sernam), suivie probablement de la métropole de Strasbourg.

1. Archéologie préventive

Pendant ce mandat, les diagnostics et fouilles préventives, directes ou non, sont rarement dus à des constructions nouvelles d'immeuble. Les opérations sont effectuées le plus souvent à l'occasion de travaux de réaménagement des espaces et transports publics, ou de la rénovation des réseaux enterrés, comme à Reims, Metz, Châlons-en-Champagne, ou des végétalisations,

notamment à partir de 2022 ; ou encore de l'agrandissement et la rénovation du musée Rolin à Autun ; enfin de la reconversion de l'hôpital Saint-Jacques à Besançon.

Entre 2017 et 2020 il y a eu de vastes surfaces au cœur de plusieurs grands centres urbains antiques qui ont permis un renouvellement remarquable des connaissances pour la compréhension de la topographie, les modalités d'organisation de la trame urbaine et le rythme des occupations. Le mandat qui vient de se terminer en a examiné les RFO et n'a pas vu d'opérations d'envergure comme dans le mandat précédent.

Les prescriptions de fouille directe ont singulièrement augmenté en raison de la nature des projets d'aménagement urbain : installation de PAV enterrés, réseau de chaleur, rénovation de réseaux, végétalisation des places, rues et cours d'établissements scolaires. Les surfaces cumulées peuvent ainsi être très importantes et pourtant les fenêtres d'observation assez réduites, ce qui limite la diffusion efficace des résultats dans des publications d'ampleur. Ainsi les réaménagements urbains et la végétalisation sont les thématiques les plus importantes des dossiers pour le fait urbain antique en 2023 et 2024. Ces opérations de requalification urbaine se font dans des terrains souvent exigus, si ce n'est difficiles (réseaux encore existants et en fonction ; circulation automobile ; bâtiments non démolis, etc.) et sont des opérations complexes à mener sur le terrain pour toutes les équipes (SRA comme opérateurs). Elles permettent toutefois d'aborder des lieux jamais ou anciennement investigués, ce qui les légitime à plein scientifiquement.

2. Archéologie programmée

Pour les fouilles programmées, si l'on met à part l'EPCC Bibracte, on constate une moindre activité pour la thématique urbaine, y compris à Alésia. Les demandeurs semblent se tourner plus désormais vers des autorisations de sondages, plutôt que sur la fouille programmée ; on peut noter aussi que les opérations de fouilles programmées sont en majorité pluriannuelles.

Ce sont les PCR qui sont les plus nombreux et qui peuvent comporter des prospections de diverses natures, des sondages ou des fouilles, des analyses, ainsi que le récolement et l'étude de la documentation.

Les PCR portent sur des sujets variés : l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes de Léon Helmer à Ehl-Benfeld, une *Survey* sur le temps long à Bliesbruck, une approche globale de l'agglomération à Grand, Lons-le-Saunier ou Naix-aux-Forges. Quant au PCR sur le sanctuaire de la Genetoye à Autun, on attend les travaux de publication. La reprise des données anciennes conjuguée à de nouvelles investigations, de plus en plus souvent non invasives, permet et permettra de formuler de nouvelles hypothèses ou interprétations, qui pourraient aussi dépasser et infirmer les modèles établis, ce qui ne peut qu'être bénéfique aux connaissances scientifiques. Peut-être pourrait-on songer à élargir le périmètre de recrutement des membres de ces PCR en allant plus loin que la région proche : si la connaissance du contexte local est importante, l'expérience acquise ailleurs que localement et les compétences peuvent fournir des comparaisons fécondes et apporter des informations générales et globales qu'on aurait tort de mettre de côté pour la période romaine impériale, qui ne connaissait pas les frontières régionales.

Parmi les PCR portant sur des agglomérations, on note celui sur Grand, qui dure depuis de longues années et qui a subi un ralentissement depuis 2023 ; il est néanmoins assorti de fouilles et de sondages. Il en est de même pour le PCR sur Autun, La Genetoye dont les publications diverses pour la période antique peinent à voir le jour. Tous ces PCR étaient en 2024 dans leur ultime ou antépénultième année, ou dans leur année de prolongation, et les publications ne sont guère, voire pas, au rendez-vous. La plupart ont demandé et obtenu des prolongations ou des renouvellements, dont certains pour préparer les publications. Cette situation de prolongation ne

laisse pas d'être inquiétante pour certains d'entre eux, si les résultats attendus, notamment en termes de publication, n'arrivent pas.

Les PCR permettent aussi d'agréger des équipes et des compétences plus nombreuses, interinstitutionnelles, de même que des sources de financement variées (que ce soit en budget initial ou consolidé).

Enfin deux PCR ont une approche renouvelée d'un territoire : le PCR de Bliesbruck, sur le mode d'une *Survey* et celui de Villards-d'Héria, qui prend en compte tout particulièrement la géologie. L'intégration de jeunes chercheurs – mastérants, doctorants ou jeunes docteurs – dans ces PCR semble être devenue une pratique courante, qu'il faut continuer d'encourager, tant pour la formation que pour le fonctionnement même de ces projets collectifs.

Conclusion sur le programmé

L'archéologie programmée est le parent pauvre pour ce qui est du phénomène urbain antique, si on excepte les PCR. Les fouilles programmées sont en nombre très limité et de petite ampleur, alors qu'on a dans l'interrégion des sites urbains antiques majeurs, et connus ou étudiés anciennement. Pour ces sites, il semble que les équipes se tournent désormais vers la constitution de PCR à l'intérieur desquels elles proposent des sondages ou des fouilles limitées. C'est une approche intéressante qu'il faudrait sans doute amplifier pour pouvoir renouveler les connaissances sur ces sites. On note que l'architecture monumentale a été quelque peu délaissée au profit des recherches sur l'habitat et les circulations et échanges. Cette situation illustre la configuration habituelle pour la catégorie « Antiquité urbaine », et la difficulté à réaliser des fouilles programmées dans des secteurs urbanisés. Seuls les sites d'Alésia, Mâlain et Bibracte – donc non urbanisés – ont présenté des dossiers de fouilles programmées ou de sondages. Quant à Horbourg-Wihr, la fouille programmée n'a pas été autorisée en 2021 après une opération pluriannuelle menée en 2017-2019.

Des opérations programmées peu nombreuses donc, exceptés les PCR. Est-ce le signe de la difficulté à trouver du temps, des personnes et/ou des financements ?

3. Conclusion générale

Thématiques

Les nouvelles connaissances pour l'urbain antique avaient porté fréquemment sur la question des enceintes urbaines et les franges ou marges urbaines. Cela est dû évidemment à la localisation des opérations de fouille préventive. Mais la thématique des enceintes et du périurbain poursuit sa lancée, tant en préventif qu'en programmé, thématique qui permet une approche sur le temps long d'un espace, avant ou après la période romaine. La trame urbaine est aussi une question qui revient souvent, à juste titre, tant en préventif qu'en programmé ; elle est assortie à celle des enceintes qui est majeure. Horbourg, Reims et d'autres villes ont été dotées de plusieurs enceintes successives : protohistorique, Haut-Empire, Antiquité tardive, période médiévale. On notera que pour le quartier de Koenigshoffen à Strasbourg, sont présents à la fois des vestiges funéraires importants, mais aussi un quartier urbain issu des *canabae* du camp légionnaire, avec habitat, voies et structures artisanales. Ces nouvelles connaissances, outre leur intérêt scientifique, contribuent à la carte archéologique et doivent permettre une gestion plus précise par les services de l'État.

La gestion antique des cours d'eau a retenu aussi l'attention assez souvent, à Reims notamment et en Alsace, entraînant le recours systématique à des études paléo-environnementales.

Enfin les phases de transition entre Protohistoire/Haut-Empire et Antiquité/haut Moyen Âge sont devenues une question prégnante.

Rapports et publications

Est à noter un déficit sensible de publications et de demandes d'aide à l'édition ou de préparation à la publication, ce même pour des PCR en voie d'achèvement ou qui auraient dû être terminés.

La qualité des rapports de diagnostics et de fouille, après un net progrès, se stabilise, avec un peu plus de bons rapports qui exploitent au maximum et avec intelligence les vestiges et objets mis au jour, quel que soit leur nombre et leur qualité ; et ce même si on remarque encore trop de rapports dont la réalisation formelle pourrait être améliorée, avec un peu plus d'attention et surtout de relecture. Il manque parfois encore des diagrammes stratigraphiques, ou bien l'attention requise pour les études des mobiliers qui doivent servir dans le rapport n'est pas assez présente.

En ce qui concerne la thématique urbaine, le lien entre les opérations de préventif, les PCR et les publications, pourrait être opérant grâce à des atlas de villes ou d'agglomérations, comme cela a été fait pour d'autres régions. Ce serait un support de publication adapté à ces multiples opérations préventives ou programmées.

ANTIQUITÉ RURALE

Par Loïc BUFFAT et Charlotte CARRATO
Membres de la CTRA

Lors de la période 2021-2024, 214 avis ont été rendus par les deux experts en charge de la période antique en espace rural. Le siège d'expert a été occupé par L. Buffat (2021 à 2023) puis par C. Carrato (2024). Les dossiers traités se répartissent de façon inégale entre les cinq territoires administratifs qui constituent l'interrégion, comme le montrent les chiffres suivants :

- Bourgogne : 57 dossiers ;
- Franche-Comté : 21 dossiers ;
- Champagne-Ardenne : 77 dossiers ;
- Lorraine : 49 dossiers ;
- Alsace : 57 dossiers.

L'archéologie préventive représente les trois quarts des avis rendus. De façon très majoritaire, les diagnostics et cahiers des charges de fouille préventive se taillent la part du lion.

Les dossiers examinés permettent d'aborder des types de sites très variés : habitats, voies, camps militaires, ensembles funéraires, aménagements hydrauliques, vestiges artisanaux, ensembles funéraires.

Préventif		Programmée					
Diagnostic CCS	Fouilles	Fouilles	PCR	Sondage	Prospection	Étude collections	Prospection géophysique
98	52	24	19	7	11	1	1

Répartition des avis émis entre 2021 et 2024 par catégories d'opérations

1. Les formes de l'habitat

Les agglomérations secondaires font fréquemment l'objet d'études dans l'interrégion. Certaines se trouvent sous des villages actuels et à ce titre sont soumises à une pression urbanistique qui justifie un suivi dans le cadre de l'archéologie préventive. C'est le cas à Brumath, Boult-sur-Suippe ou encore à Bourgheim, où les opérations sont régulières. D'autres agglomérations, situées dans des territoires épargnés par les travaux, font l'objet de recherches programmées, notamment à Possesse et à Villards-d'Héria.

Certains sites sont interprétés, non sans certaines précautions, comme des hameaux. À Saron, trois ensembles de bâtiments en bois apparaissent, séparés les uns des autres d'une centaine de mètres, et se rattacheraient à cette forme d'habitat. À Bernolsheim, treize parcelles abritant respectivement une ferme et un probable grenier sont disposées sur cinq bandes de tailles identiques, qui semblent attester d'un unique projet d'aménagement. Parfois cette interprétation est proposée pour des ensembles compacts comme Ensisheim.

La recherche sur les villae est très dynamique dans l'interrégion, que ce soit dans un cadre programmé ou préventif. Pour ce qui concerne l'archéologie préventive, sept RFO portant sur des villae ont été examinés : Warcq, Bétheny, Argancy, Lupstein, Bernolsheim, Port-sur-Saône (deux rapports). Le quadriennal 2020-2024 a par ailleurs été marqué par la publication monographique de la villa de Grigy dans un supplément à *Gallia*. Ce site, localisé dans la périphérie de Metz, présente l'intérêt d'avoir été intégralement dégagé. S'étendant à son apogée sur un peu plus d'un hectare, il est occupé entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du V^e siècle ap. J.-C. Il était apparemment impliqué dans différents artisanats : cuir, textile, objets en bois. Le territoire qu'il exploitait devait être assez petit, de l'ordre d'une cinquantaine d'hectares si l'on se fie à la densité des établissements antiques reconnus dans le secteur.

Plusieurs villae sont étudiées dans le cadre de l'archéologie programmée. Sur celle des Crassées à Saint-Dizier, une immense *pars urbana*, dotée de grands thermes, fait l'objet de recherches depuis 2011. Sur ce site à occupation longue, l'enjeu est de retracer l'évolution du site entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Sur la villa de Dehlingen, où des fouilles sont menées depuis plus de 20 ans, les recherches se concentrent sur un bâtiment de production. Un basculement semble s'être produit dans la fonction de celui-ci. Alors qu'à l'origine, il était voué à des activités agro-pastorales, à partir de la fin du III^e siècle, il est transformé en forge.

Parallèlement, un chantier de fouilles s'est ouvert sur une nouvelle villa située à Voellerdingen. Là encore, c'est la question des productions domaniales qui retient l'attention des chercheurs, puisque sont privilégiés les dégagements sur les bâtiments agricoles.

À côté des villae, l'archéologie régionale appréhende très souvent des établissements plus modestes que les archéologues ont pris coutume d'appeler « fermes », en raison de leur petite taille et de leur rusticité. Entre 2020 et 2024, nous avons analysé 17 rapports de fouille préventive portant sur ce type de site. Il peut s'agir de simples bâtiments en dur comme à Hussigny-Godbrange, Mondelange ou Appoigny. Parfois les constructions sont un peu plus élaborées comme sur l'établissement à galerie de façade de Poligny, dont on a supposé qu'il pouvait être une dépendance de la grande villa de Tourmont. Les fouilles menées à Bézannes, dans les faubourgs de Reims, ont révélé un bel établissement qu'on hésite à identifier comme ferme ou villa. On rencontre la même difficulté à Cernay-les-Reims où les dimensions imposantes de l'établissement font hésiter au moment de pencher pour l'une ou l'autre des interprétations. Certains de ces sites peuvent avoir un plan relativement éclaté comme à Buchères ou à Billy-le-Grand. Dans beaucoup de cas, les établissements sont totalement en bois, et difficilement perceptibles : Fegersheim, Isles-sur-Suippes, Billy-le-Grand, La Chapelle-Saint-Luc, Champigny, Bouranton.

2. Les productions artisanales et agricoles

Les fouilles et l'étude des instruments de production permettent de déceler certaines des activités économiques qui animaient les campagnes antiques. Ainsi à Cernay-les-Reims, les fouilles ont documenté un espace dévolu au travail du plomb. Des traces d'une production monétaire sont rencontrées de temps à autre. C'est le cas dans une ferme d'Isles-sur-Suippes, où des restes d'une fabrication de monnaies fourrées datées du III^e siècle ont été identifiées. La fabrication de

monnaies est également supposée dans la *pars rustica* de la *villa* de Dehlingen, où des indices apparaissent dans des niveaux du III^e siècle. Les fouilles amènent parfois à la découverte d'artisanats originaux. Il en va ainsi à Chatelet-sur-Sormonne, où un atelier fabriquant des pierres à aiguiser a été identifié. Deux types de roches étaient utilisés pour confectionner ces artefacts : grès/siltites bleus et grès quartzitiques verts.

Agriculture et élevage sont documentés le plus souvent par des études carpologiques, anthracologiques et archéozoologiques. Les fouilles livrent parfois des constructions dont la morphologie laisse supposer des activités de stockage des récoltes ou d'élevage. Ainsi des vestiges de greniers sont identifiés sur certaines fouilles. Le grand grenier repéré et fouillé dans la cour de la *villa* de Port-sur-Saône en est un exemple assez marquant, même si son interprétation pose certaines difficultés : est-il uniquement lié à la production de la *villa* ou peut-il avoir une vocation dans la circulation du grain sur l'axe Rhône-Saône-Moselle.

La production céramique apparaît de manière discrète dans ce panorama. À Gueugnon dans la Saône-et-Loire, un diagnostic a porté sur une partie d'un grand site de production de céramiques sigillées et de céramiques fines, actif du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité. Sur le site d'Appoigny dans l'Yonne, trois ateliers de potiers ont été reconnus à l'occasion de fouilles préventives. Datés du Haut-Empire, ils correspondent à de petits ensembles, composés chacun de fours et de fosses-dépotoirs. À proximité des ateliers de potiers se trouve une tuilerie, comportant deux fours et de grandes fosses d'extraction. Un grand bâtiment en bois est installé en bordure de l'atelier et est reconnu comme une halle de séchage.

Le domaine de la céramologie bénéficie également du lancement en 2023 d'un ambitieux projet collectif de recherche intitulé *Cuisiner en Bourgogne-Franche-Comté de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge : cuisines, ustensiles métalliques et céramiques, espaces*, dont l'ambition est de faire travailler de concert les spécialistes de *l'instrumentum*, les céramologues et les responsables d'opérations afin de prendre en compte l'ensemble des données permettant de caractériser les espaces dédiés à la cuisine et les activités culinaires.

3. Les massifs forestiers

L'interrégion est particulièrement dynamique dans l'étude des espaces forestiers. Plusieurs programmes sont consacrés à cette question. Pour les Vosges, un programme dénommé *Silva Vosagus* a été lancé au cours du quadriennal. Il consiste en des prospections pédestres assorties d'une analyse fine des couvertures lidar de l'IGN. De même, un travail de longue haleine se déploie dans le secteur d'Escles. Il consiste principalement à rechercher les traces de plusieurs grandes voies terrestres antiques, notamment une voie reliant le bassin de la Saône à celui de la Moselle.

Le traitement du bois laisse quant à lui quelques témoignages sur les habitats. Des éléments liés au sciage apparaissent parfois de façon indirecte. Ainsi sur deux sites, des éléments de réglages de lames de scie (dits « tourne à gauche ») ont été identifiés, en l'occurrence à Cernay-les-Reims et à Buchères.

La production de charbon de bois est parfois mise en évidence. Ainsi à Chagny, un diagnostic a permis d'identifier des charbonnières en fosse. Ce sont des structures de forme identique qui présentent en plan une forme rectangulaire et des dimensions de l'ordre de 2 m sur 1. Des datations ¹⁴C y ont été réalisées et proposent un intervalle de datation entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du II^e siècle ap. J.-C.

4. Les camps militaires

Alors que nous avons déploré lors du précédent rapport quadriennal de la CTRA, l'absence de fouilles sur des camps, la période 2020-2024 a vu l'examen de plusieurs rapports de fouilles se rapportant à ce type de sites. Ainsi deux camps d'entraînement de l'armée romaine ont été fouillés à Lampertheim. Il s'agit de camps assez petits aux angles arrondis. L'un d'eux est daté du Haut-Empire (I^{er}-II^e siècles), l'autre est moins bien calé en termes de chronologie (entre le II^e et le IV^e siècle).

À Algosheim, la présence d'un camp est plus hypothétique. Celui-ci est marqué uniquement par les restes d'un rempart, lui-même matérialisé par deux tranchées parallèles espacées de 5,7 à 6 m et creusées dans le gravier. Ces éléments devaient constituer la base du coffrage d'un rempart à remplissage de terre selon un schéma fréquemment attesté notamment sur le camp de Valkenburg aux Pays-Bas. La datation de cet ensemble est calée entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du II^e siècle ap. J.-C.

5. Les infrastructures hydrauliques

Les infrastructures hydrauliques de grandes ampleurs apparaissent ponctuellement au sein de l'interrégion et bénéficient des opérations d'archéologie préventive. C'est le cas des qânat dont quatre cas ont été mis en évidence en Alsace et en Lorraine durant ce quadriennal, venant renouveler les connaissances sur ce dispositif récemment mis en évidence en Gaule et en Allemagne pour la période romaine.

À Bures en Meurthe-et-Moselle et à Hambarch/Willerward en Moselle deux diagnostics ont livré des puits appartenant probablement à ce type d'aménagement, tandis que des opérations préventives bas-rhinoises offrent deux études de cas particulièrement éclairantes.

Le premier qânat a été mis au jour à Kolbsheim et rassemble 21 puits espacés de 2,5 à 5 m et reliés par une galerie souterraine réalisée en pierres sèches, captant une nappe phréatique à 3 m de profondeur. Le second dossier concerne le site de Bernolsheim sur lequel la totalité du dispositif a pu être appréhendée. Dans la partie nord, 16 puits de 1,70 à 7,00 m de profondeur reliés par une galerie bâtie sont répartis sur 80 m de longueur dans la zone de captage d'une nappe aquifère. La partie sud correspond au conduit d'écoulement qui consiste en un fossé d'environ 500 m de longueur qui se poursuit en direction des espaces résidentiels.

À Bernolsheim, la découverte d'un grand fossé restitué sur 2 200 m linéaire, supposé avoir alimenté en eau la ville de Brumath, est à relever tant l'interprétation de ce type de structures, par ailleurs assez fréquentes, se heurte bien souvent à l'exiguïté de l'emprise de fouille.

6. Le domaine funéraire

Les apports scientifiques permettant d'éclairer le phénomène funéraire sont exclusivement, ou presque, liés à l'activité préventive. Les découvertes en Champagne sont particulièrement prolifiques en la matière à travers les sites de Champigny et Saint-Just-Sauvage dans la Marne et de La Villeneuve-au-Châtelot, Saint-Lyé et Buchères dans l'Aube, ce ceux derniers cas étant remarquables.

À Saint-Lyé, les fouilles conduites rue du Calvaire ont exploré une aire funéraire à inhumations rassemblant une cinquantaine de structures aménagées, à parts égales, dans et aux abords immédiats d'un enclos laténien. L'aménagement du parc logistique de l'Aube à Buchères a conduit à la mise au jour d'une nécropole à crémation implantée en bordure de voie et dont l'occupation courre de La Tène D2 au III^e-IV^e siècle ap. J.-C. Au total, neuf sépultures et deux monuments maçonnés prennent place au sein de cinq enclos circonscrits par des fossés ou des murets.

Parmi les contextes fouillés ailleurs dans l'interrégion, celui de Bernolsheim éclaire notablement l'évolution des pratiques funéraires de l'époque tardo-républicaine et de la fin du III^e siècle. Bénéficiant d'une large fenêtre d'exploration de plus de 21 ha, le site compte dans un premier temps trois ensembles funéraires, respectivement composés de 4 à 9 enclos à crémations qui s'implantent aux abords d'une voie. L'analyse des assemblages mobiliers permet de distinguer un secteur réservé à l'aristocratie et un autre à une population plus modeste. Les vestiges documentent ensuite, à partir du II^e siècle, le déclin des ensembles funéraires à enclos au profit d'une nécropole à incinérations comptant une centaine de structures.

Au sein de ce panorama, le site du Sauvageon à Saint-Quirin en Moselle fait figure d'exception. Fouillé depuis 2020 dans le cadre d'une opération programmée, cet ensemble funéraire daté entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle ap. J.-C. se situe en contexte forestier aujourd'hui isolé des zones d'aménagements. Il se compose d'un monument circulaire, de sépultures à crémations et de dépôts d'offrandes (dont un bas-relief à l'effigie de la déesse Épona), et son étude alimente le corpus bien spécifique des ensembles funéraires du Piémont vosgien.

7. Le domaine culturel

L'archéologie des sanctuaires et des rites pour la période romaine est principalement alimentée par les recherches programmées. En Saône-et-Loire, deux programmes de recherche portent sur des sanctuaires de hauteur à Mancey et à Sologny. Sur ces sites, aujourd'hui sous couvert forestier dense, les édifices sont matérialisés par des monticules de pierre et de terre dont certains cachent des temples de plan carré de type *fanum*.

Un autre dossier, parvenu à maturité durant ces dernières années, est le programme sur le sanctuaire de Couan à Saint-Aubin-des-Chaumes dans la Nièvre. L'objectif des travaux est de comprendre l'organisation du sanctuaire et des pratiques cultuelles ainsi que leur évolution de la période gauloise à la fin de l'Antiquité. Ces dernières années ont vu l'exploration du tiers nord du complexe, la redécouverte de la fosse au trésor de *Cobannus*, l'étude d'une grande partie des mobiliers et enfin le lancement d'une enquête destinée à reconstituer la collection d'objets du trésor. Les résultats de ces recherches sont prolifiques, et la poursuite des fouilles est envisagée, avec une passation de la direction, mais selon les mêmes modalités d'étude.

Notons enfin que l'archéologie préventive livre parfois, au hasard des prescriptions, des exemples qui alimentent les réflexions sur le paysage religieux, comme c'est le cas des fouilles rue de la Sauderie à Chantenay-Saint-Imbert dans la Nièvre. Identifiée en limite nord-est de l'emprise, une portion de sanctuaire de 3 000 m² enclose par une enceinte a été mise au jour. Elle rassemble un édicule semi-excavé qui a livré un dépôt de 55 monnaies, et d'autres constructions légères associées à des éléments de parures. Les résultats des prospections géophysiques prévues dans la parcelle attenante et validées par la commission pourraient venir compléter le plan du complexe cultuel.

On soulignera pour conclure que la qualité des rapports de fouilles programmées et de fouilles préventives est quasiment identique, ce qui traduit une mixité des équipes. À ce titre, il faut noter la part importante d'opérations programmées ou de PCR portée par des professionnels de l'archéologie préventive, le plus souvent en collaboration avec des chercheurs émanant d'autres institutions, témoignant de la complémentarité des deux types d'interventions. Inversement, dans quelques cas, des recherches programmées sont engagées dans la continuité de fouilles préventives, par le biais de fouilles programmées ou de prospections géophysiques. On ne peut qu'encourager cette tendance encore timide, qui permettrait de pallier les limites fixées par les emprises contraintes des aménagements.

ANTIQUITÉ TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE

Par Damien MARTINEZ
Membre de la CTRA

Le présent bilan s'appuie sur l'analyse de 175 dossiers examinés entre février 2021 et décembre 2024, dont 50 relèvent de l'archéologie programmée et 125 de l'archéologie préventive. Ce corpus permet de dresser un panorama des dynamiques scientifiques à l'œuvre dans le champ de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le quart nord-est de la France, en croisant les apports des interventions de terrain, les évolutions méthodologiques et les grandes orientations thématiques.

1. Quelques chiffres

L'évolution du nombre de dossiers examinés sur la période 2021-2024 apparaît globalement stable d'une année sur l'autre, avec toutefois une légère tendance à la hausse. Cette augmentation concerne principalement l'archéologie préventive, dont le nombre de dossiers est passé de 29 en 2021 à 35 en 2023 et 2024, en lien notamment avec un accroissement du nombre de rapports de fouille analysés (7 en 2021 contre 14 en 2023 et 11 en 2024). En revanche, le nombre de dossiers relevant de l'archéologie programmée est resté relativement constant, oscillant entre 10 et 15 par an.

Par ailleurs, on observe une augmentation significative du nombre de dossiers traités au cours de la mandature 2021-2024. Alors que 104 dossiers avaient été examinés sur la période 1997-2020 [cf. Guilhot J.-O. (dir.), *Rapport d'activité des CTRA 1997-2000*, p. 105], ce chiffre s'élève désormais, comme on l'a vu, à 175. Parmi ceux-ci, 26 concernent des occupations du second Moyen Âge ou de l'époque moderne, ramenant à 154 le nombre de dossiers consacrés à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. Ce total représente néanmoins une progression de 48 % du nombre de dossiers portant sur cette période par rapport à la mandature précédente.

Cette augmentation s'explique principalement par l'essor de la recherche programmée consacrée à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge dans l'interrégion Est, en phase avec la dynamique nationale observée sur ces périodes. Elle résulte également d'une progression notable – et plus générale – du nombre de dossiers issus de l'archéologie préventive.

2021			2022			2023			2024		
Préventif		Programmée	Préventif		Programmée	Préventif		Programmée	Préventif		Programmée
Diagnostics	Fouilles		Diagnostics	Fouilles		Diagnostics	Fouilles		Diagnostics	Fouilles	
22	7		21	5		21	14		24	11	
29		15	26		13	35		10	35		12
44			39			45			48		

Évolution du nombre de dossiers traités entre 2021 et décembre 2024

2. Territoires, topographie religieuse et funéraire, sites fortifiés : dynamique et diversité de la recherche programmée

Les quatre années couvertes par ce bilan reflètent un cycle de recherche à la fois actif et en mutation. Les années 2021 et 2022 ont été marquées par une activité programmée soutenue, structurée autour de projets collectifs de recherche solidement établis. Parmi les plus significatifs, on peut citer : *Marlenheim. Dans l'environnement d'une résidence royale* (dir. M. Châtelet), *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne* (dir. H. Barran-Emam), ou encore *Le Portoais du IV^e au XII^e siècle. Évolution des pouvoirs et dynamique de l'occupation humaine* (dir. A. Saggese), dont les publications sont aujourd'hui vivement attendues.

La recherche sur les installations perchées et fortifiées, largement valorisée par l'archéologie antique et médiévale à l'échelle nationale, connaît une dynamique particulièrement soutenue. Les sites de la Montagne de Saint-Laurent à Mesmont (Côte-d'Or, dir. A. Guicheteau), de la Vigne aux Pères à Port-sur-Saône (Haute-Saône ; dir. A. Saggese puis A. Grzesznik) et du Purpurkopf à Rosheim (Bas-Rhin ; dir. F. Minot) s'imposent aujourd'hui comme des références majeures dans l'étude des territoires de hauteur et de leur articulation avec les formes précoces du pouvoir médiéval. À ces projets d'envergure se sont ajoutées des opérations plus modestes – prospections thématiques avec ou sans sondages – telles que celles conduites sur le site de Saint-Martin à Faucogney-et-la-Mer (Haute-Saône ; dir. A. Saggese et A. Grzesznik), au Montori à Masevaux-Niederbruck (Haut-Rhin ; dir. M. Quadry), ou encore l'inventaire conséquent réalisé pour le Châtillonnais (dir. G. Baudry). Chacune de ces recherches apporte un éclairage précieux sur la longue, et souvent improprement qualifiée, « transition » entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Par leur approche résolument pluridisciplinaire, elles contribuent à renouveler les questionnements sur la reconfiguration du paysage politique après la fin de l'Empire romain et son évolution progressive vers les structures féodales. Ces travaux font écho aux réflexions engagées depuis plus d'une décennie dans d'autres régions, notamment dans le Massif central, le Midi ou encore le Jura.

Parallèlement, la tradition bourguignonne d'étude des édifices chrétiens demeure particulièrement dynamique. Les recherches menées sur les prieurés de Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire, dir. S. Balcon-Berry) et de Moutiers-en-Puisaye (Yonne, dir. O. Puel) illustrent le recours désormais systématique aux études de bâti, couplées à des fouilles sédimentaires, dans ce type de contexte. Ces approches contribuent de manière significative à la documentation des espaces religieux du haut Moyen Âge, s'inscrivant dans le cadre plus large de la christianisation des campagnes et des formes précoces du monachisme. Cette dynamique, à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, a été récemment illustrée par la publication, début 2025, d'un hors-série du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* (BUCEMA) intitulé *Églises, monachisme, agglomérations et territoires en Bourgogne-Franche-Comté entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge* (<https://doi.org/10.4000/13jxi>).

On retiendra enfin, parmi les dossiers les plus marquants de la mandature 2021-2024, l'achèvement en 2023 de la dernière campagne de terrain sur le site des Crassées à Saint-Dizier (Haute-Marne ; dir. S. Desbrosses-Dégobertière et R. Durost). Ce site constitue un cas d'école pour l'étude des processus de transformation d'une *villa* romaine en complexe paroissial. Sa publication prochaine s'annonce comme l'un des jalons majeurs de la diffusion de la recherche régionale à court terme. À cela s'ajoute la remarquable publication, en 2024, du PCR *Archéologie de l'habitat rural du premier Moyen Âge en Champagne-Ardenne (fin V^e-XII^e siècles)*, véritable bilan régional de trente ans d'archéologie préventive, sous la direction de M.-C. Truc et A. Rémy.

3. L'archéologie préventive : entre continuité et renouvellement des données sur la topographie funéraire et l'habitat rural au haut Moyen Âge

L'archéologie préventive, particulièrement dynamique sur la période considérée, représente un peu plus de 70 % des opérations traitées. Les 125 dossiers d'archéologie préventive examinés lors de la mandature 2021-2024 concernent 37 rapports de fouille et 88 rapports de diagnostic accompagnés d'un cahier des charges scientifique pour la réalisation d'une fouille. Cette activité se concentre très majoritairement sur les contextes ruraux – habitat et aire funéraire – au détriment des contextes urbains qui sont assez peu investis pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

La topographie funéraire

L'Alsace se distingue particulièrement par la densité exceptionnelle de ses sites mérovingiens, témoignant de la vigueur de l'occupation du sol dans la plaine rhénane dès le VI^e siècle. Le traitement récurrent des contextes funéraires dans cette région – à Lampertheim, ZCN (dir. E. Rault, Archéologie Alsace), Eschau, Les Fusilliers Marins (Bas-Rhin ; dir. G. Alberti, Archéologie Alsace), Erstein, Untergasse (Bas-Rhin ; dir. F. Abert, Archéologie Alsace), Merxheim, Obere Reden (Haut-Rhin ; deux fouilles dir. H. Barran-Emam et A. Mauduit, Antea-archéologie), pour ne citer que quelques exemples – repose sur une solide expertise développée par les trois principaux opérateurs actifs depuis plus de vingt ans (Inrap, Archéologie Alsace, Antea-archéologie). Ces études confirment la densité remarquable du maillage des nécropoles dans la vallée du Rhin durant l'époque mérovingienne. La très grande qualité scientifique et formelle des travaux réalisés, notamment par ces opérateurs, témoigne d'une expérience approfondie acquise sur ce type de contexte funéraire. Cette expertise a par ailleurs été mobilisée hors d'Alsace, notamment pour la remarquable étude de la nécropole mérovingienne de Bavans, dans la vallée du Doubs (dir. A. Mauduit, Antea-archéologie).

L'habitat rural

L'habitat rural constitue de loin la catégorie la plus fréquemment rencontrée. Le nombre de sites est globalement équivalent à l'échelle des anciennes régions composant l'actuelle région Grand Est. Cette thématique est un peu moins représentée en Bourgogne-Franche-Comté. Environ la moitié des dossiers porte sur l'habitat d'époque mérovingienne, concentré une nouvelle fois en Alsace. Plusieurs fouilles marquantes s'en distinguent, comme celle de Truschtersheim, COS 5-8 (Haut-Rhin ; dir. M. Châtelet, Inrap), remarquable par son approche pluridisciplinaire, qui a permis de restituer les formes de l'habitat ainsi que les modalités de gestion du paysage et du terroir environnant. On peut également citer à ce titre les sites d'Algolsheim (Haut-Rhin ; dir. M. Châtelet, Inrap) et d'Erstein, route de Kraft (Bas-Rhin ; dir. A. Corrochano, Éveha).

À l'inverse, les anciennes régions Lorraine et Champagne-Ardenne livrent une documentation témoignant d'une montée en puissance des structures d'habitat au cours de la période carolingienne, révélant des logiques de continuité et de mutation distinctes de celles observées de l'autre côté des Vosges. Il serait pertinent, à l'avenir, de confronter ces dynamiques à celles relevées en Alsace. Si ces constats doivent d'abord être interprétés à la lumière de l'activité d'archéologie préventive, ils semblent néanmoins refléter une réalité historique : une densité d'occupation remarquable au cours de la période mérovingienne dans la plaine rhénane – zone située au cœur de la sphère culturelle « franque » – tandis que, en régions mosellane et ardennaise, l'implantation des structures villageoises paraît plus progressive et moins éclatée, peut-être en lien avec une continuité d'occupation plus systématique des petites villes antiques.

Ces évolutions carolingiennes sont particulièrement illustrées par les résultats de fouilles telles que celles de Beine-Nauroy, La Noue Cochard (Marne ; dir. C. Pesenti, Éveha), d'Argancy, rue des Prés (Moselle ; dir. M. Mondy, Inrap), de La Chapelle-Saint-Luc, rue Jules Ferry (Aube ; dir. A. Rémy, Inrap), de Buchères, Les Bordes (P. Neaud, Inrap) ou encore de Woippy, Zac des Chiloux (Moselle ; dir. F. Bonvalot, Éveha) et de Bezannes, Village (Marne ; dir. D. Gucker, Inrap), où la fouille de vastes ensembles permet en outre de revisiter la morphologie traditionnelle du « village » médiéval.

Les fouilles de sites d'habitat rural sont nettement moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté, bien que certaines interventions aient apporté des données nouvelles sur cette thématique, notamment à Grozon (Jura ; dir. D. Billoin, Inrap), Arbouans (Doubs ; dir. D. Billoin,

Inrap), Collonges-lès-Premières (Côte-d'Or ; dir. G. Rollier, Inrap) et Mathay (Doubs ; dir. C. Card, Inrap).

L'Antiquité tardive, une période encore peu documentée

En revanche, la période charnière de la fin du IV^e et du V^e siècle reste peu documentée, les vestiges demeurant rares et souvent fragmentaires, tant en contexte rural qu'urbain. Dans ce contexte, l'apport de l'archéologie programmée – notamment à travers les récentes fouilles de sites de hauteur – apparaît comme une réponse pertinente aux angles morts de l'archéologie préventive.

Quelques opérations en contexte urbain viennent toutefois nuancer ce panorama. À Autun, les diagnostics réalisés dans le cadre du projet de réaménagement du musée Rolin (dir. Y. Labaune, Service archéologique de la Ville d'Autun) ont permis de préciser le tracé de l'enceinte tardo-antique et d'élaborer de nouvelles hypothèses sur le dispositif fortifié de cette période. La fouille menée à Strasbourg, place Saint-Thomas (dir. H. Cicutta, Inrap) a également apporté des données inédites sur l'émergence d'un faubourg.

En contexte rural, le dossier d'archéologie préventive le plus significatif pour l'Antiquité tardive examiné durant cette mandature demeure incontestablement celui de la vaste fouille du lieu-dit Les Bries, à Appoigny (Côte-d'Or ; dir. J. Grasso, Archeodunum). Les nombreux vestiges des IV^e et V^e siècles découverts témoignent de l'existence probable d'un établissement élitaires à cette époque.

4. Méthodes, apports croisés et points de vigilance

Sur le plan méthodologique, les études d'archéologie préventive comme programmée se distinguent désormais par des approches pluridisciplinaires intégrant pleinement les données paléoenvironnementales – carpologie, géoarchéologie, palynologie – ainsi que par la généralisation des outils de prospection non invasive, tels que le lidar, la géophysique, et des techniques de relevés comme la lasergrammétrie. Si ces méthodes sont bien intégrées aux protocoles d'intervention, leur utilisation reste parfois standardisée, sans véritable hiérarchisation adaptée aux problématiques spécifiques de chaque site.

De manière générale, la qualité des rapports soumis est satisfaisante, voire très satisfaisante, et le nombre de dossiers ajournés ou refusés par la commission demeure extrêmement faible, tant en archéologie programmée qu'en archéologie préventive. Néanmoins, certaines fragilités persistent de manière constante au fil des quatre années : une articulation parfois insuffisante avec les sources textuelles, particulièrement en archéologie préventive ; un manque de problématisation dans certains projets émergents, notamment en programmée ; ainsi qu'une rédaction parfois précipitée des rapports de fouille.

5. En guise de conclusion

Par l'intensité de l'activité archéologique, la qualité croissante des approches pluridisciplinaires, la diversité des contextes explorés – habitat, nécropoles, sites de hauteur, occupations rurales et urbaines – ainsi que par le dialogue fécond entre archéologie préventive et archéologie programmée, les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté occupent aujourd'hui une place de premier plan dans le paysage national de la recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. L'Alsace, en particulier, se distingue par la richesse et la continuité des données issues des contextes funéraires et d'habitat mérovingiens, tandis que la Lorraine et la Champagne-Ardenne révèlent des dynamiques spécifiques de mutation carolingienne, parfois plus progressives mais non moins structurantes. La Bourgogne-Franche-Comté, bien que moins dotée en opérations de grande ampleur, contribue elle aussi à combler des lacunes

documentaires grâce à des opérations ciblées et des résultats significatifs. En cela, ces territoires constituent de véritables laboratoires régionaux pour l'étude des transitions post-romaine et pré-féodale, et font figure de moteurs dans le renouvellement des problématiques et des cadres d'interprétation sur ces périodes longtemps perçues ignorées.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (habitat urbain, édifices religieux)

Par Stéphane AUGRY
Membre de la CTRA

Après quatre années en tant qu'expert pour la période médiévale au sein de la commission Est, et l'examen de 275 dossiers, il est possible de proposer quelques éléments de synthèse. D'un point de vue quantitatif, cette mandature s'inscrit dans la continuité de la précédente, avec une prédominance marquée des dossiers liés à l'archéologie préventive, notamment par le prisme des diagnostics et des projets de cahiers des charges scientifique.

L'évaluation des répartitions géographiques et thématiques reste complexe, la charge de travail ayant été répartie entre trois experts, couvrant une période allant de la fin de l'Antiquité à l'époque contemporaine (sans compter les interventions ponctuelles mais récurrentes des experts extérieurs). Toutefois, les dossiers qui m'ont été confiés présentent une provenance relativement stable, avec une prédominance alsacienne et une sous-représentation notable des dossiers franc-comtois.

Ce bilan portera essentiellement sur l'archéologie urbaine, les autres thématiques étant trop ponctuelles pour permettre des généralisations significatives. Les chronologies abordées couvrent généralement toute la période médiévale jusqu'à l'époque moderne, et plus rarement la période contemporaine.

Les avis défavorables ou réservés sont rares ; globalement, les dossiers sont de bonne qualité, tant sur le plan formel que scientifique. Il a semblé plus pertinent, à l'heure du bilan, de dépasser les considérations quantitatives pour mettre en lumière certains points susceptibles d'alimenter la réflexion, éventuellement d'orienter les pratiques en archéologie médiévale.

1. Méthodologie, restitutions des données, quelques remarques

La qualité formelle des rapports examinés appelle peu de remarques particulières, il arrive que certains clichés présentés s'avèrent d'un format peu lisible. Certains responsables font le choix pertinent de présenter des figures dans un livret A3.

On constate désormais que les levés photogrammétriques, en particulier lors des opérations d'archéologie du bâti, sont maîtrisés et correctement présentés et exploités, parfois de manière magistrale. Parmi de nombreux exemples on peut se référer à la fouille de la rue des Godrans à Dijon, ou encore au diagnostic réalisé sur la collégiale Saint-Martin à Colmar...

En revanche, certaines figures ne respectent pas encore les normes attendues pour les relevés archéologiques. L'usage d'annotations sur les clichés ne saurait se substituer à des relevés mis au net, cotés et correctement intégrés aux rapports.

Bilan après bilan, force est de constater que des faiblesses récurrentes pénalisent la bonne restitution des données archéologiques. On pense en particulier aux diagrammes stratigraphiques présentés comme éléments de preuve et intégrés à la démonstration archéologique qui sont trop souvent absents des rapports ou considérés comme annexes. Les présentations des datations radiométriques ne sont pas encore totalement maîtrisées (sans

même parler des statistiques bayésiennes) et on regrette que les datations OSL ne soient pas utilisées telles qu'elles devraient l'être malgré les mentions récurrentes dans les cahiers des charges scientifique et leur intérêt reconnu par la programmation nationale.

La prise en compte des sondages géotechniques et leurs études détaillées par un géomorphologue ne sont pas systématiques et c'est regrettable. De la même manière, les niveaux humides ne sont pas exploités au maximum de leurs possibilités notamment lors des diagnostics. On comprend qu'il s'agit essentiellement de contraintes budgétaires, mais les opportunités sont rares et on se retrouve à passer à côté d'un fort potentiel d'études notamment environnementales.

Il nous semble que des vraies avancées ont été réalisées du côté du croisement des sources avec des bilans documentaires adéquats et pertinents, en particulier lors des phases de diagnostics. L'exploitation des données archivistiques à travers des retranscriptions des sources reste cependant trop rare.

Une remarque importante concerne la direction des opérations de fouilles. Les cahiers des charges prévoient souvent des adjoints pour couvrir l'ensemble du spectre chronologique, mais dans les faits, le responsable d'opération reprend généralement la main, notamment en phase de post-fouille. Les directions réellement partagées restent exceptionnelles. Ce qui semble indiquer que le travail de contrôle scientifique et technique ne pose pas de difficultés lors des phases de terrain mais reste compliqué dès que le post-fouille débute.

2. Fouilles programmées : quel budget ?

L'analyse des dossiers révèle une corrélation évidente entre moyens financiers et qualité scientifique. Lorsqu'un budget conséquent est alloué, les résultats sont à la hauteur. En revanche, certaines opérations souffrent clairement d'un manque de financement, en particulier pour le traitement du mobilier. Cela aboutit à des lots mal inventoriés, voire non étudiés, en particulier sur certains sites castraux, ce qui compromet la continuité des recherches. Le montage des dossiers initiaux est peut-être mal calibré et trop ambitieux.

Concernant la géophysique notamment sur les sites religieux, les apports sont parfois significatifs mais la présentation des données demande à être normalisée. Il arrive encore que certains plans ne soient pas géoréférencés et que les données ne soient pas correctement présentées. Ce qui remet en question la pertinence d'interventions dont le coût n'est pas négligeable.

Il convient de saluer le travail acharné de l'équipe réunie autour du Drasm qui d'année en année produit une documentation scientifique de qualité et arrive également à publier. On pourra s'interroger sur le cadre administratif et sur la nécessité de financer la fouille d'un patrimoine fluvial de plus en plus menacé notamment par les conséquences du dérèglement climatique palpable d'année en année à la lecture des conditions d'interventions des plongeurs. La forme administrative de la recherche programmée atteint ici une limite et même si l'équipe cherche constamment de nouveaux financements, il serait bon d'engager la réflexion sur la sauvegarde du patrimoine submergé en contexte fluvial et de trouver des budgets pérennes et à la hauteur.

Plusieurs programmes de recherche programmée arrivent à maturité avec des publications attendues qui vont renouveler fortement les connaissances notamment sur les thématiques religieuses. On pense aux travaux des équipes réunies autour des sites cisterciens ou encore aux différentes études menées à Cluny.

3. Opérations préventives en contexte urbain : quels apports ?

Les opérations archéologiques localisées au cœur des chefs-lieux de cité ou des grandes agglomérations des deux régions restent nombreuses. Strasbourg, Dijon, Metz par exemple

sortent du lot en nombre d'opérations et en surfaces explorées. Il faut mettre en exergue également l'importante phase de diagnostic menée autour du musée d'Autun ou encore les fouilles dans les centres anciens d'Épinal et Sélestat. Ce qui prouve que des interventions avec des surfaces significatives en aires ouvertes sont encore réalisées, mais on note la multiplication de nouvelles typologies d'aménagements, comme les points d'apport volontaire enterrés ou les réseaux de chaleur. Ils créent l'opportunité de renouveler fortement la documentation archéologique de plusieurs villes. Parmi de nombreux exemples il est possible de citer : Metz, Nancy, Besançon, Saint-Dizier, Châlons-en-Champagne ou encore Nevers. Dans ces cas-là, l'approche en fouille directe qui n'est pas forcément des plus aisée s'avère néanmoins et sans aucun doute la bonne option.

Lors des diagnostics en lien avec la requalification des centres-bourgs, villages et agglomérations du réseau secondaire, les responsables d'opération oublient souvent une mise en perspective qui permettrait de mieux définir les problématiques scientifiques. Il y a clairement un manque de formation (ou d'intérêt) sur la question de la genèse et de l'évolution du village médiéval et moderne.

Pour les fortifications bastionnées de la période moderne très souvent abordées, les contraintes techniques parfois très lourdes ne sont pas suffisamment prises en compte. Plus largement, l'archéologie des ceintures fortifiées est récurrente, mais il y a des difficultés à dégager des problématiques propres. Si les sources archivistiques sont correctement exploitées en général, les responsables s'emparent rarement des traités et ouvrages théoriques rédigés par les différents architectes ou militaires. En d'autres termes si les questions d'acquisition des données de terrain ne posent guère de problème, le volet synthèse et les mises en perspectives ne sont pas encore arrivés à un degré de maturité suffisant. Comme les villes, les fortifications castrales connaissent également des modifications importantes à la période moderne mais elles restent peu étudiées en détail. Plusieurs découvertes de camps militaires temporaires sont également à mentionner, ce qui est remarquable compte tenu des difficultés de caractérisation et de détection inhérentes.

On compte de rares occurrences de thématiques originales pour les périodes modernes et contemporaines, en lien avec la première industrialisation. La découverte d'un four de briquetier à Nambenheim et un diagnostic sur d'anciennes tanneries à Nancy sont signalés par exemple. Cependant, l'archéologie contemporaine (hors conflits mondiaux et métallurgie rapportés par ailleurs) reste très rarement étudiée en détail dans la masse des dossiers examinés.

En majorité, les équipes d'archéologues en place sur les territoires des régions de l'Est témoignent la plupart du temps d'une maîtrise méthodologique avérée, mais aussi d'une bonne connaissance des problématiques propres aux espaces urbains (longue durée, paléoenvironnement, croisement des sources, importance quantitative du mobilier et des études spécialisées, parfois études bâti conjointes). Les interventions ont livré des rapports de diagnostics et de fouilles souvent de bons niveaux. De manière récurrente, le volet géomorphologie et l'appel aux sciences de la terre en contexte urbain demeurent largement sous-exploités. On insistera également sur les recommandations de la programmation nationale concernant la période de transition alto-médiévale, force est de constater que les études sérieuses restent beaucoup trop rares.

4. Valorisation, Publications et perspectives

Bien que de nombreuses fouilles urbaines préventives soient de grande qualité et reçoivent des avis favorables encourageant la publication, le nombre de demandes d'aide à la publication reste

faible et interpelle. En 2023, par exemple, aucune demande d'aide à la publication ou à l'édition n'a été examinée.

La nécessité de travailler sur des atlas de ville ou d'agglomération apparaît de plus en plus cruciale, étant donné la quantité et la qualité des données accumulées lors des fouilles préventives urbaines. Cela a déjà été évoqué lors du précédent bilan quadriennal. Des villes comme Strasbourg, Dijon et Nancy présentent un fort potentiel pour de telles synthèses, grâce aux récentes interventions qui ont profondément renouvelé les connaissances de leurs topographies historiques. Le travail de synthèse réalisé à Besançon peut être cité en exemple.

Pour conclure ce panorama, il convient de mettre en exergue certains efforts réalisés en termes de formation initiale avec des chantiers écoles de qualité remplissant pleinement leurs rôles (Cluny, Ponts Couverts à Strasbourg...). Quelques rares exemples démontrent qu'il est possible de former des étudiants à la responsabilité d'opération en passant par les fouilles programmées mais il faut reconnaître que l'investissement coté service régional de l'archéologie est important. Sur le site castral d'Ottrott en Alsace l'accompagnement du responsable étudiant-bénévole a permis de livrer plusieurs rapports de bonne qualité.

Pour résumer, la recherche pour la période médiévale s'avère dynamique grâce à plusieurs responsables et équipes expérimentés. Les questions budgétaires sont bien évidemment indissociables des différentes marges de manœuvre et de progression scientifique.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

(habitat rural et châteaux)

Par Émilie TOMAS
Membre de la CTRA

Depuis janvier 2024, je remplace J. Koch en qualité d'experte médiéviste spécialisée dans l'occupation rurale et en castellologie. N'ayant pu disposer des bilans 2022 et 2023, j'expose ici un état de l'activité préventive et programmée menée en 2024. Les quelques comparaisons chiffrées entre 2024 et 2023 sont de fait extrêmement limitées et ne peuvent refléter une évolution marquante et significative des opérations engagées.

Pour le quadriennal écoulé, les données relatives à 2021 témoignaient pour leur part des stigmates de la crise sanitaire ; une comparaison chiffrée de l'activité entre 2021 et 2024 ne serait alors pas fondée. En revanche, J. Koch soulignait en 2021 l'engagement de différents travaux entrepris depuis plusieurs années comme ceux dirigés par S. Guyot au château de Chaux-des-Crotenay et dont nous ne pouvons qu'apprécier la poursuite des investigations jusqu'en 2024. C'est également l'étude de la commanderie d'Avalleur (Bar-sur-Aube) qui a été maintenue jusqu'en 2023 ; l'équipe s'oriente désormais vers la publication des résultats. Enfin, en 2021, J. Koch notait la réalisation du programme de recherche dirigé par G. Pertuisot sur un site de maladrerie à Fleurey-sur-Ouche. Les investigations se heurtaient à la pauvreté des sources et à des données de terrain indigentes. Malgré ces contraintes, l'équipe maintient son engagement et poursuit l'étude de cet établissement.

Concernant le bilan de l'année 2024, il repose sur cinquante dossiers dont vingt relèvent de l'archéologie programmée et trente d'opérations préventives. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à 2023 puisque J. Koch avait examiné huit dossiers d'archéologie programmée et vingt pour le volet préventif.

1. Archéologie préventive

En 2024, l'activité préventive se décline en quinze rapports de diagnostics assortis d'une prescription de fouille préventive, neuf prescriptions de fouilles directes et six examens de rapports finaux d'opération.

Dans l'ensemble, les projets des cahiers des charges scientifiques font état de problématiques précisément énoncées, d'une méthodologie détaillée tant pour la fouille sédimentaire que pour les opérations consistant en une étude du bâti et/ou en un suivi de travaux. Le calibrage des opérations (moyens humains et durée) est généralement en cohérence avec les objectifs scientifiques. Le recours à une ou des tranches conditionnelles permet de provisionner des moyens nécessaires pour traiter d'éventuels vestiges complexes, une densité de mobiliers inattendue, ou encore la présence de sépultures.

Les trente dossiers d'archéologie préventive couvrent une large période comprise entre le X^e et le XVIII^e siècle. Parmi eux, huit portent sur la thématique castrale, les autres se répartissent entre édifices de culte, structures artisanales et dans une moindre mesure sur des sites urbains. L'examen de ces derniers répond à la nécessité de répartir la charge de travail entre les experts médiévistes.

Le thème de la castellologie porte aussi bien sur des monuments ruraux que sur des ensembles fortifiés urbains. Ces édifices font l'objet de programmes d'aménagements patrimoniaux et/ou de restauration qui motivent la réalisation d'opérations préventives. Ces dernières sont bien souvent scindées dans le temps et impliquent que les archéologues interviennent en co-activité avec les entreprises de maçonnerie. Dans l'ensemble, les équipes d'archéologues font preuve d'une grande flexibilité d'intervention. La méthodologie mise en œuvre est de qualité tout comme les résultats acquis. Nonobstant, les données de terrain restreintes aux fenêtres étroites des travaux ne peuvent faire l'économie des études documentaires qui sont nécessaires pour confronter et étayer les hypothèses. Si l'absence d'analyses documentaires dans les rapports de diagnostics révèle les contraintes de délais et de moyens du cadre de l'intervention, elles sont systématiquement rappelées dans les cahiers des charges scientifiques comme étape indispensable à la compréhension du site.

En 2024, six RFO contre sept en 2023 ont été examinés. Ils couvrent des sujets et contextes variables : château, ensemble religieux, habitat et fait urbain. Trois d'entre eux ont porté sur des fouilles sédimentaires engagées sur des surfaces peu développées comprises entre 298 et 6 255 m². Les autres concernent des études du bâti accompagnées parfois de suivis de travaux ou de sondages ponctuels.

Pour la majorité des dossiers, les RFO sont des documents de qualité formelle et scientifique. Le profil du responsable d'opération, en adéquation avec les problématiques du projet, permet d'engager des avancées scientifiques notables. Toutefois, quelques écueils sont à souligner comme l'absence encore fréquente de diagramme stratigraphique pourtant indispensable à la compréhension chronologique du site. *A contrario*, les orthophotographies se multiplient et se substituent regrettablement aux relevés pierre-à-pierre.

Concernant les résultats représentatifs, on remarque ceux acquis lors de la fouille dirigée par G. Pertuisot (Inrap) sur le site de la Maison de santé, rue de l'Aule, à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or). Cette opération a porté sur un quartier villageois dont la métamorphose a été appréhendée sur une large fourchette chronologique comprise entre le X^e et le XIX^e siècle. Alors que le thème de l'habitat est délaissé par les équipes de recherche en programmée, l'archéologie préventive offre l'opportunité de saisir une partie d'un habitat et d'en identifier l'évolution morpho-chronologique. Cet axe de recherche concerne également des contextes ruraux comme en témoigne la fouille

menée par A. Guiblais-Starck (Inrap) à Thennelières (Aube). Cette opération a livré des données permettant d'enrichir notre connaissance de l'organisation spatiale de ce type d'occupation et ce sur la longue durée (X^e-XVII^e siècles).

2. Archéologie programmée

Les deux régions comptent un nombre similaire de dossiers relatifs à l'archéologie programmée : dix pour chacune. L'activité programmée marque une évolution dynamique par rapport à 2023 qui ne comptait que huit dossiers. En 2024, dix-huit rapports d'opération examinés rendent compte d'interventions menées entre 2022 et 2023. Dans l'ensemble, les rapports rendus sont de qualité et la publication des résultats à l'échelle régionale, voire nationale, est majoritairement soutenue. Les études de mobilier sont en revanche de qualité contrastée et pâtissent souvent de délais trop courts ou de moyens insuffisants pour être prises en compte, pourtant la culture matérielle est un marqueur du mode de vie permettant de caractériser et de hiérarchiser les sites.

Treize dossiers portent sur des sites fortifiés de hauteur (neuf en Bourgogne-Franche-Comté et six en Grand Est). Les axes de recherches s'orientent principalement vers la genèse des ensembles castraux, la définition de l'étendue spatiale et des spécificités architecturales des édifices comme au château du Petit Koenigsbourg où J. Koch (Archéologie Alsace) entreprend un programme pluriannuel. Dans l'ensemble, les opérations de longue haleine sont rares. On doit ainsi remarquer le travail engagé par C. Méloche (Inrap) sur le site de La Châtelaine qui clôt aujourd'hui son programme initié en 2011. Un tel engagement était nécessaire pour affronter les difficultés d'interprétation rencontrées en raison de l'hétérogénéité du mobilier. Les résultats acquis permettent ainsi de comprendre l'évolution de ce bourg castral occupé du XIII^e au XV^e siècle.

L'archéologie castrale possède une réserve de vestiges renseignant les techniques constructives, la vie quotidienne, les différentes phases d'occupation du site, etc. Cependant, comme cela est souligné pour les interventions préventives, ces opérations ne peuvent passer outre les données écrites. Aussi, il conviendrait de renforcer les équipes de recherche par des historiens afin que les études documentaires ne soient pas délaissées, mais au contraire qu'elles appuient le discours archéologique.

Pour finir, en 2024, douze dossiers de demande ont été expertisés ; ils se déclinent en fouille, sondage ou prospection thématique. À l'exception de deux nouveaux projets, ces dossiers s'inscrivent dans la continuité d'opérations engagées. Ce constat révèle le maintien des programmes de recherche qui sont menés par des responsables d'opération majoritairement issus de structures d'archéologie préventive. Cela témoigne de l'implication des acteurs de l'archéologie préventive dans le domaine de la recherche programmée et en filigrane des moyens qui sont déployés pour que ces opérations soient menées à bien. Soulignons ainsi l'activité de S. Guyot (Éveha) qui conduit activement des recherches sur les châteaux de Champ-des-Mottes, Oliferne et Montrond (Franche-Comté). Les données acquises sur ces ensembles castraux intègrent la recherche de doctorat d'A. Giordano, historienne de formation, qui est la seule étudiante à diriger une prospection thématique en lien avec sa thèse intitulée *L'entretien des châteaux domaniaux du comté de Bourgogne aux XIV^e-XV^e siècles*.

La dynamique de recherche sur les sites fortifiés, essentiellement de hauteur, doit désormais dépasser le cadre du site afin de l'intégrer au sein du réseau micro-régional auquel il appartient. Cette approche permettra de caractériser le plus finement possible les spécificités des édifices et leur logique spatiale.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Par Stéfan TZORTZIS

Membre de la CTRA

1. Thème, cadre et volume de l'expertise

Cette mandature correspond à la seconde complète pour le membre de la commission nommé au titre de l'expertise en archéo-anthropologie, lequel l'était également au titre de représentant du ministère de la Culture. S'agissant d'une expertise thématique sans domaine chrono-culturel arrêté, le champ embrassé au cours de cette mandature est demeuré évidemment vaste. D'une part, sa dimension diachronique a perduré, avec des dossiers examinés se répartissant dans toutes les époques, souvent plusieurs périodes pour une même opération lorsqu'il s'est agi d'archéologie préventive, depuis la Préhistoire récente jusqu'à l'époque contemporaine (XX^e siècle inclus). D'autre part, il a concerné ce qui se rapporte au fait funéraire *stricto sensu*, mais de façon plus générale ce qui a trait aux morts et aux traitements dont ces derniers ont fait l'objet, comme autant de possibilités d'appréhender les vivants (individus, populations), leur(s) condition(s), mais également la perception et les représentations de la mort ainsi que les phénomènes sociaux et culturels qui s'y attachent. Il reste en effet utile de rappeler d'emblée que si un contexte funéraire n'implique pas toujours l'association à des restes humains, la présence de ces derniers dans des contextes archéologiques, y compris lorsqu'il s'agit de structures avérées, ne relève pas forcément du domaine de la sépulture mais éventuellement d'autres pratiques ou de circonstances particulières autour de la mort. Quels que soient ces contextes, leur étude s'inscrit dans une démarche/discipline qui se veut autant que possible intégrée et dialectique : l'archéothanatologie, qui replace les restes humains, leur agencement, leurs interactions avec leur milieu d'enfouissement ainsi que les autres éléments enfouis, et bien évidemment aussi leur conservation ainsi que les différents paramètres biologiques qui les caractérisent, au centre de son analyse.

Durant ces quatre années, il nous a été donné de rédiger un nombre relativement important de rapports/avis, 200 au total (auxquels on peut ajouter 10 sur des opérations préventives et 2 sur des opérations d'archéologie programmée pour les sessions de janvier et mars 2025 clôturant le mandat), sur des dossiers comportant un volet archéo-anthropologique et, pour un certain nombre, entièrement consacrés à des problématiques funéraires ou mortuaires. Ce chiffre constitue une augmentation significative par rapport à celui de la mandature précédente (147). Il illustre et conforte le choix d'intégrer dès cette mandature-ci une expertise permanente dans ce domaine au sein de la commission, choix adopté désormais par quatre des six CTRA. De façon générale, nous soulignons que les avis en question ont de nouveau relevé bien davantage de l'archéologie préventive (176 parmi lesquels 106 pour des examens *a priori* et 70 pour des RFO) que de l'archéologie programmée (24 concernant des opérations annuelles ou pluriannuelles : 6 fouilles programmées, 8 projets collectifs de recherches et 1 aide à la préparation de publication). Nous noterons également qu'un déséquilibre quantitatif assez net et plus ou moins accentué selon les années a continué de privilégier la région Grand Est pour ce qui est de l'archéologie préventive (152 dossiers, 24 pour la région Bourgogne-Franche-Comté) du fait du périmètre et du dimensionnement administratif des territoires en question (trois anciennes régions et donc trois sites de SRA dans un cas et deux dans l'autre). Pour l'archéologie programmée, abstraction faite du nombre total beaucoup plus réduit de dossiers, la différence fut aussi assez nette (17 dossiers en Grand Est et 7 dossiers en Bourgogne-Franche-Comté). Il est également intéressant de noter qu'en terme de volume d'activité annuel, les choses sont restées relativement stables (respectivement 51 dossiers en 2021, 50 en 2022, 48 en 2023 et 51 en 2024). Rapporté au nombre total des sessions tenues durant les quatre années, cela représente une moyenne

légèrement au-dessus de 7 dossiers par session. Pour autant, constat a été fait, session après session, qu'un certain nombre de dossiers d'archéologie préventive comportant un volet funéraire et archéo-anthropologique ne nous ont pas été soumis par les services.

Enfin, les dossiers que nous avons examinés l'ont été aussi, généralement par un et souvent plusieurs autres experts en fonction des périodes chronologiques et/ou de la nature des vestiges considérés. En fin de compte, seuls 18 dossiers (14 en archéologie préventive et 4 en archéologie programmée) n'ont fait l'objet que de notre seul rapport. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à la précédente mandature (14).

2. Un champ chrono-culturel assez vaste

Du point de vue chrono-culturel, on peut ainsi distinguer parmi les dossiers les sites au sein desquels les faits funéraires (ou seulement mortuaires) se rapportent à une seule période de ceux qui en concernent deux, trois et parfois plus. Suivant les cas de figure, cela renvoie à des comportements ou des traditions funéraires bien différents. Beaucoup des ensembles funéraires étudiés s'inscrivent ainsi dans la longue durée sans nécessairement qu'une évolution dans les usages coïncide avec les grandes ruptures chronologiques conventionnelles. Ceci est vrai en particulier pour les cimetières (au sens historique du terme) dont le fonctionnement peut couvrir le Moyen Âge (*lato sensu*), l'Époque moderne et même la période contemporaine (du moins ses débuts). Comme lors de la précédente mandature, leur sujétion archéologique s'est régulièrement affirmée dans le cadre de l'aménagement des abords d'églises et d'anciens établissements hospitaliers en contexte urbain ou de noyaux villageois ou de travaux à l'intérieur de ce type d'édifices (par exemples : place de l'Âtre à Epinal, Vosges ; église Saint-Eusèbe à Saint-Huruge, Saône-et-Loire ; rue Saint-Antide à Ruffey-le-Château, Doubs, parvis de l'église Saint-André et secteur du square Chevrier à Reims, Marne ; 8 rue de la mairie à Jâlons, Marne, 57-59 rue Chambièrre à Metz, Moselle). Dans un cadre proche s'inscrivent les usages funéraires qui se développent dans un environnement conventuel et dont la problématique s'impose de fait aux projets de recherche portant sur ces établissements (par exemple : fouille programmée du prieuré Saint-Martin à Mesvres, Saône-et-Loire ; fouille programmée du secteur du cloître de l'abbaye de Cluny Saône-et-Loire ; fouille programmée de l'abbaye de Châtel-Chéhéry, Ardennes). Plus exceptionnel apparaît en revanche le cas des Crassées à Saint-Dizier (Haute-Marne), site investi dans le cadre d'une fouille programmée pluriannuelle suivie par la commission au cours des deux mandatures passées, qui apparaît comme un ensemble constitué à partir d'une structure funéraire tardo-antique à partir de laquelle se développe un important pôle d'inhumations jusqu'au Moyen Âge central.

La continuation des usages funéraires sur un même espace ou du moins dans un environnement proche, autrement dit la motivation de tels usages par la présence en ce lieu d'usages antérieurs de même nature, est constatée pour des périodes plus anciennes. On pense évidemment ici aux transitions comme la période Antiquité tardive/haut Moyen Âge (par exemple : gare basse de Strasbourg, Bas-Rhin) ou la période second âge du Fer/début de l'époque romaine (par exemple : rue d'Uckange à Fameck, Moselle). Une certaine continuation funéraire peut parfois être également avancée pour la Protohistoire (par exemple : Le Grand Pré à Magny-sur-Tille, Côte-d'Or ; Le Bas de la Glacière à Marigny-le-Châtel, Aube). À l'inverse, une part importante des fouilles préventives dont nous avons examiné les cahiers des charges scientifique et/ou les rapports finaux d'opération a porté sur des emprises où des occupations funéraires sont bien attestées pour plusieurs périodes distinctes mais manifestement sans continuité qui puisse être démontrée (pas de correspondance topographique, ni d'éventuels remplois de structures antérieures, ruptures chronologiques nettes, par exemple : parc logistique de l'Aube à Buchères, Aube ; Langenberg, COS site 5.6 à Berstett, Bas-Rhin ; Pfettisheim, COS site 5.8 à Truchtersheim,

Haut-Rhin ; Ampfad et Neustrasse, COS site 1.3 à Duttlenheim, Haut-Rhin ; Le camp et les Canadas à Chemilly-sur-Yonne et Gurgy, Yonne). Il est évident que cela tient beaucoup à l'importance surfacique des emprises prescrites et par conséquent au contexte d'aménagement dans lequel s'inscrivent les prescriptions (voir en particulier ici les recherches de terrain précédant l'extension de carrières en Champagne ou bien celles conduites dans le cadre du contournement ouest de Strasbourg).

Les différentes périodes rencontrées au cours de ces quatre années se sont avérées mieux proportionnées les unes par rapport à la précédente mandature. On ne note aucune franche lacune en dehors du Paléolithique (on signale ici tout de même un dossier de demande de datation par résonance de spin électronique concernant une dent d'hominidé issue d'un aven sur la commune de Vergranne, dans le Doubs, mais examiné lors de la session de mars 2025).

Hors les sépultures constituant la dernière phase d'utilisation de cimetières paroissiaux en fonction parfois depuis le Moyen Âge, la période contemporaine est abordée notamment à travers la problématique spécifique des ensembles funéraires en usage généralement sur des intervalles chronologiques limités et dont l'installation en périphérie des centres anciens est souvent consécutive aux premiers textes normatifs d'époque récente en matière funéraire (déclaration royale de 1776 et décret impérial du 4 prairial an XII). Il s'agit là de la thématique centrale du PCR pluriannuel *Cimetières de transition*, dossier examiné par la commission au cours des deux mandatures passées. Ce phénomène des cimetières dont la durée de fonctionnement couvre la seconde partie de l'Époque moderne et le début de la période contemporaine a également été abordé en contexte préventif (école Émile Gallé, avenue Docteur Heydenreiche à Nancy, Meurthe-et-Moselle) et a ponctuellement ouvert sur un débat animé au sein de la commission au sujet du traitement des grands ensembles funéraires (opportunité de prescrire, questions liées à un éventuel échantillonnage : à propos du projet de fouille préventive de l'ancien cimetière sur le site de l'hôpital Corvisart à Charleville-Mézières, Ardennes). Nous noterons par ailleurs pour cette mandature et par contraste avec la précédente l'absence de dossiers comprenant un volet archéo-anthropologique et se rapportant aux deux conflits mondiaux du XX^e siècle.

Nous ne revenons pas sur l'Époque moderne et le Moyen Âge, largement abordés dans les lignes qui précèdent pour l'environnement qui les concerne principalement, celui des édifices religieux, hospitaliers et conventuels, avec toutefois de rares cas de sites éloignés des lieux de culte connus (La Prieuse à Bezannes, Marne). On soulignera en revanche les quelques cas de contextes d'inhumation plus rarement observés en archéologie et générant des dépôts mortuaires plus ou moins atypiques (structures isolées, hors des lieux sépulcraux habituels, utilisant des réceptacles détournés de leur usage premier, dépôts ou sépultures multiples). Cela concerne, pour l'Époque moderne, des inhumations liées à de probables lieux de justice ou « fourches patibulaires » (RD1083, route de Strasbourg à Ichtratzheim, Bas-Rhin ; Rohan à Benfeld et Sand, Bas-Rhin) et par ailleurs, pour le haut Moyen Âge, un cas tout à fait singulier de dépôt multiple dans un puits, potentiellement lié à un massacre de population ou à une crise de mortalité intervenue au sein d'un groupe particulièrement maltraité (17 rue des Romains à Entrains-sur-Nohain, Nièvre).

Dans la suite des lignes qui précèdent immédiatement, on notera la place importante qu'a continué d'occuper le haut Moyen Âge. Cette période a concerné souvent l'étude extensive de nécropoles ou de parties de nécropoles rurales parfois repérées de longue date, pouvant être de grande ampleur tant en surface qu'en nombre de structures funéraires et dont l'étude génère une abondante documentation, notamment sur les architectures et les mobiliers funéraires et potentiellement aussi pour la caractérisation des populations archéologiques (par exemples : 18 rue des Fleurs à Bavans, Doubs ; Obere Reben, rue de Raerdisheim à Merxheim, Haut-Rhin ; parc d'activités, rue des fusiliers-marins à Eschau, Bas-Rhin). Mais elle est également

représentée par des séries de sépultures plus isolées mises en évidence à proximité, voire dans l'emprise, de zones d'habitat ou le long d'axes de communication, un phénomène dont les témoins se multiplient à l'échelle nationale avec le développement des fouilles préventives (par exemple, Untergasse, route de Krafft à Erstein, Bas-Rhin). Comme précédemment évoqué, le haut Moyen Âge peut constituer par ailleurs la phase initiale de cimetières urbains (par exemple : place Saint-Thomas à Strasbourg, Bas-Rhin) ou d'usages funéraires qui se développent en contexte monastique (cas déjà cité de l'abbaye de Cluny). On notera aussi pour cette période l'arrivée à terme du PCR *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne, V^e-X^e siècles*, qui se prolonge toutefois à ce jour de façon plus informelle avec la constitution d'un groupe de recherche.

La part des dossiers touchant tout ou partie à l'Antiquité au sens large s'est nettement accrue par rapport à la précédente mandature, peut-être du fait que la transmission des dossiers d'opérations d'archéologie préventive comportant l'étude de structures liées à la pratique de la crémation est devenue au fil du temps plus systématique (fait déjà noté dans la seconde partie du précédent mandat). Les opérations en question ont concerné des secteurs dans l'emprise de nécropoles urbaines déjà attestées, fonctionnant dans certains cas également durant l'Antiquité tardive (par exemple : rue André Malraux à Metz, Moselle), mais aussi de nouvelles découvertes, en contexte urbain comme rural (par exemple : Les Communes, Les Grands Hauts de Frêne à La Villeneuve-au-Châtelot, Aube ; Traversant le sentier de Liverdun à Saizerais, Meurthe-et-Moselle ; Hochweg à Brumath, Bas-Rhin) révélant parfois des recrutements funéraires très particuliers (espace d'inhumation réservé aux sujets périnataux : place du Maréchal Leclerc à Auxerre, Yonne). Il convient de souligner pour cette période la mise en œuvre d'un PCR dédié à *l'architecture funéraire et l'organisation spatiale de la nécropole de Koenigshoffen à Strasbourg* (Bas-Rhin), qui s'il concerne principalement l'étude des tombes monumentales et leur mise en contexte topographique, notamment dans le cadre des premières installations militaires de Strasbourg/*Argentorate*, comporte comme il se doit un volet d'étude archéo-anthropologique.

L'âge du Fer a été également assez bien représenté, que ce soit pour la période laténienne ou pour le Hallstatt, un nombre conséquent d'opérations ayant concerné les deux phases. Les approches territoriales sont ici à souligner. Les dossiers témoignent ainsi notamment du travail de documentation des occupations funéraires et domestiques mené depuis plusieurs années sur des secteurs comme la plaine de Troyes dans l'Aube (par exemple : Voie d'Ossey à Pars-les-Romilly), ou permettent ailleurs de renforcer la connaissance de la topographie funéraire à l'échelle d'une aire géographique donnée, dans le cadre d'une mise en réseau d'opérations. Pour La Tène, on soulignera entre-autre les découvertes qui renforcent la documentation se rapportant au phénomène des inhumations en silos accompagnées parfois de réintervention d'origine anthropique (en particulier des manipulations/prélèvements de pièces anatomiques), dont l'interprétation reste discutée (pratique funéraire, autre type de traitement mortuaire en lien ou non avec un autre type de pratique rituelle ? Berdy à Pouan-les-Vallées, Aube ; rue du Calvaire à Saint-Lyé, Aube ; Sohette et Val des Bois à Isle-sur-Suippe, Marne ; route de Nailly à Courtois-sur-Yonne, Yonne).

L'âge du Bronze et le Néolithique représentent une part qui reste tout à fait conséquente dans ce bilan. Les structures et/ou ensembles funéraires (crémations et inhumations) datés de l'âge du Bronze ont été rencontrés en majorité sur des emprises présentant des occupations funéraires d'autres périodes, qu'il y ait, comme nous l'avons précédemment évoqué, continuité supposée de fonctionnement d'un même site (par exemple : Limersheimerweg à Schaeffersheim, Bas-Rhin), ou pas (par exemple : Knoblochsberg, COS site 2.1 à Kolbsheim, Bas-Rhin). Mais la présence de sépultures appartenant seulement à l'âge du Bronze, dans le voisinage ou non de

vestiges d'habitat, a été également attestée (par exemple : route de la Grange l'Évêque à Saint-Lyé, Aube).

À l'instar des âges des métaux, le Néolithique se caractérise aussi en bonne partie par sa manifestation sur des sites à occupations funéraires et/ou domestiques multiples, avec des dépôts mortuaires que les analyses radiométriques et, dans plusieurs cas, le mobilier archéologique assignent souvent sur un même site à plusieurs faciès chrono-culturels. Dans ce même contexte, les avancées notables effectuées dans le domaine de l'approche des sépultures collectives, en particulier dans la région champenoise, lors de la précédente mandature (voir en particulier l'étude de l'hypogée « en terrain meuble » de Saint-Memmie, Marne reconnu comme découverte exceptionnelle), se sont renforcées à l'occasion de nouvelles études menées lors d'opérations préventives (Berdy à Pouan-les-Vallées, Aube ; La Grifaine, secteur 3 à Chouilly, Marne ; Les Lames, carrière Colombet, phase 3 à Saint-Florentin, Yonne). Pour le Néolithique, on notera en outre la poursuite du PCR consacré à la nécropole dite de Mulhouse-Est (Steinlache, à Illzach, Haut-Rhin) et la recherche doctorale (entreprise par Fanny Chenal, Inrap) sur les dépôts mortuaires en fosses circulaires en Alsace entre 4500 et 3500 av. J.-C., qui permet de valoriser un corpus de 230 structures découvertes pour la plupart lors d'opérations préventives.

Pour ce qui est d'avant le Néolithique, le bilan est encore plus modeste que pour la précédente mandature puisqu'il se résume à une structure (fosse attribuée au Mésolithique mais dont la chronologie peut être discutée et ayant livrée dans son comblement une pièce osseuse isolée, en l'occurrence un fragment de fémur de sujet immature : fouille préventive, parc logistique de l'Aube à Buchères, Aube).

3. Éléments qualitatifs

De façon générale, les mêmes constats en la matière que ceux du bilan de la précédente mandature peuvent être ici formulés. Ainsi, dans leur grande majorité, les restitutions livrées dans les différents rapports d'opération examinés ont montré que la plupart des intervenants sont bien au fait des principes de l'archéothanatologie et en maîtrisent bien l'application. Concernant les fouilles, les études produites à l'occasion des opérations préventives comme programmées, qu'elles concernent des inhumations ou des structures témoignant de la pratique de la crémation, sont des travaux bien documentés et de bonne facture. Que ce soit du point de vue du démontage et de l'enregistrement des structures, de l'étude taphonomique et de l'étude biologique des restes humains, les méthodologies mises en œuvre et le plus souvent décrites en préambule sont globalement les plus actuelles et consensuelles. Autre point positif concernant les fouilles, la documentation des sites intègre presque systématiquement des catalogues normalisés des sépultures ou dépôts mortuaires, démonstration d'une bonne pratique solidement assise. Il s'agit la plupart du temps de documents bien conçus, correctement renseignés et servis par des appareils graphiques de facture satisfaisante. Lors de cette mandature, on a pu cependant relever parfois une tendance à la routine ou à des automatismes qui s'est ressentie, notamment, dans le fait de présenter des méthodes d'étude biologique qui ne sont pas mises en œuvre en fin de compte car le matériau et/ou le contexte ne s'y prête pas. Mais il est difficile de dire ici s'il s'agit d'une véritable évolution par rapport à la précédente mandature ou d'un phénomène auquel le rapporteur aura été plus sensible.

Par ailleurs, les diagnostics archéologiques ayant révélé des occupations funéraires se sont avérés dans leur majorité bien menés, du moins, et à de rares exceptions près, suffisamment poussés pour permettre aux SRA de définir, sinon les meilleures, du moins les mieux adaptées suites à donner en matière de sauvegarde par l'étude ou de préservation. Il convient de souligner ici, dans les cas assez fréquents d'ensembles sépulcraux stratifiés, par-delà la détection de sépultures, le souci d'explorer et de distinguer de la façon la plus approfondie, à cette étape des

investigations, les horizons funéraires présents sur un terrain, informations fondamentales pour dégager des éléments de calibrage d'une fouille préventive ultérieure ou le cas échéant d'une adaptation du projet d'aménagement.

Concernant les prescriptions archéologiques, nous avons noté ce qui nous apparaît être une évolution qualitative générale et bienvenue dans les cahiers des charges scientifiques des fouilles préventives. Même si les attendus scientifiques et les principes méthodologiques formulés par les SRA ont pu être encore assez variables en termes de précision, une nette tendance à un meilleur équilibre entre le « trop » et le « trop peu » d'indications, en fonction des contextes funéraires ou mortuaires à étudier, s'est affirmée progressivement. Cela était, certes, déjà vrai lors de la précédente mandature pour ce qui concerne les questions de topographie et d'organisation spatiale des ensembles funéraires, de phasage chronologique et de documentation des gestes et pratiques mortuaires. Constat est fait que cela concerne désormais aussi des domaines à l'origine moins évidents pour les collègues des services dont la spécialité n'est pas l'archéo-anthropologie, à savoir ceux des études biologiques, des recrutements funéraires, plus généralement de la caractérisation des populations archéologiques. Au fil des sessions, nous avons observé que les projets de fouille préventive étaient de plus en plus assortis d'une définition de problématiques anthropologiques précises et en phase avec les contextes à étudier, en lieu et place d'objectifs pouvant apparaître parfois trop ambitieux ou du moins trop théoriques car formulés selon des « standards » de façon un peu trop décalée du concret des sites à investir.

Cela montre que l'évaluation du potentiel heuristique de ces divers contextes funéraires ou mortuaires rencontrés, en fonction de leur nature, état de conservation et en tenant compte des conditions d'accessibilité à ces derniers (emprise surfacique et en profondeur) fait manifestement l'objet d'une réflexion plus élaborée avant prescription.

4. La prise en compte de domaines d'analyse innovants en anthropologie biologique

Enfin, nous terminons ce bilan sur un aspect déjà largement esquissé à l'occasion de celui de la précédente mandature et pour lequel des étapes sans doute décisives ont été franchies au cours des quatre années écoulées. Il s'agit du développement des divers types d'analyses de nature invasive, autrement dit impliquant des prélèvements sur les restes humains et leur destruction, fût-elle minime.

Il n'est sans doute pas inutile de redire ici que dans ce domaine, nous connaissons depuis plusieurs années de grandes avancées issues de progrès technologiques réguliers dans le domaine de la biologie moléculaire (depuis en particulier le premier séquençage d'un génome humain au début des années 2000), de nouvelles perspectives de valorisation des collections ostéo-archéologiques, mais aussi de nouveaux questionnements épistémologiques et déontologiques pour les archéologues et les responsables de la conservation du patrimoine archéologique. Cette nécessité de prélèvement destructif fut longtemps essentiellement liée au domaine de la chronologie absolue et le fait des datations radiométriques, pour lesquelles les progrès méthodologiques et techniques (spectrométrie de masse par accélérateur) ont notamment permis l'importante réduction de taille des échantillons « sacrifiés ». Désormais les problématiques de recherche pour lesquelles existent des opportunités d'analyses invasives sont relativement nombreuses : identification d'espèce, évolution, migrations de population, paramètres élémentaires d'identité biologique (sexe et âge au décès), relations de parenté, alimentation, pathologies notamment infectieuses, crises de mortalité, etc. Sans entrer dans le détail du panel des différents domaines d'analyses, nous mentionnons ceux qui génèrent aujourd'hui, globalement, le plus de demandes d'accès aux collections de restes humains issus de contextes archéologiques, à savoir d'une part les recherches ayant comme matériau l'ADN

résiduel (paléogénomique lorsqu'il s'agit de l'ADN endogène et paléomicrobiologie moléculaire lorsqu'il s'agit de celui des agents pathogènes ayant contaminé l'être humain) et d'autre part les recherches portant sur les isotopes de différents éléments contenus dans le collagène de l'os (notamment carbone, azote, strontium, soufre). Ainsi, plus que lors de la précédente mandature la commission a eu l'occasion d'exprimer des avis sur des dossiers de demande comprenant de tels projets d'analyses, ces derniers pouvant parfois même constituer la principale motivation de ces dossiers ou une part très significative des actions prévues. Il s'est agi notamment des suites directes de certaines fouilles préventives (Zac du Four à Chaux, à Decize, Nièvre ; Aeroparc, à Entzheim et Geispolsheim, Bas-Rhin ; Gingsheimer Feld à Gouguenheim, Bas-Rhin ; Sandgrube à Ordratzheim, Bas-Rhin), mais également de travaux conduits dans le cadre de projets collectifs de recherche (*Nécropole dite de Mulhouse est*, Steinlache à Illzach, Haut-Rhin pour le Néolithique ; *Bronze'Pal* pour l'âge du Bronze en Bourgogne-Franche-Comté ; *La Sépulture hallstattienne de la rue des Aunes à Colmar*, Haut-Rhin, pour le premier âge du Fer ; *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne*, pour le haut Moyen Âge ; *Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique de la commune de Bezannes*, Marne, pour l'intervalle allant du premier âge du Fer à l'Époque moderne) ou de fouille programmée/prospection thématique (chapelle Saint-Aubin au sein du prieuré Saint-Nazaire à Autun, Saône-et-Loire, pour le Moyen Âge).

La question de l'opportunité de la mise en œuvre de telles analyses et par conséquent aussi celle de l'autorisation des prélèvements s'est posée au cas par cas, en fonction des contextes dans lesquels les demandes ont été formulées. Ce fut en fin de compte la même interrogation que celle soulevée par le bien-fondé de réaliser ou non une fouille archéologique, par nature « consommatrice » de son terrain d'étude, lorsque rien ne menace la conservation des vestiges *in situ*. Les critères d'évaluation demeurent pour une bonne partie les mêmes :

- l'état de la ressource ;
- la pertinence des hypothèses de travail, qui implique la bonne maîtrise des problématiques et du socle des connaissances historiques relatives à une époque, une conjoncture, un territoire et bien sûr **une connaissance suffisamment fine des contextes archéologiques attachés aux restes humains dont l'accès est sollicité** ;
- des objectifs scientifiques qui doivent être clairement explicités ;
- la validité méthodologique et technologique de ce qui est projeté, dans un contexte d'évolution continue des protocoles techniques et qui peut être encore, dans certains cas, expérimental ;
- la manière dont sont prévues l'exploitation, la communication, la valorisation, la conservation et la traçabilité des données et résultats obtenus, dans un contexte fréquemment encore marqué par une certaine segmentation des chaînes opératoires menant à ces résultats entre acteurs différents et parfois physiquement éloignés.

En bref, il importait en effet, comme pour toute intervention conduisant à la réduction d'une ressource unique et non renouvelable, que ce matériel biologique soit consacré à bon escient aux avancées de la recherche. Or, il faut bien reconnaître qu'apprécier ces différents aspects n'est pas forcément évident au vu de la spécificité des domaines scientifiques et techniques en question.

Toutefois, nous avons précédemment évoqué le franchissement d'étapes décisives au cours des quatre années écoulées et qui devraient procurer désormais aux SRA et aux CTRA un meilleur cadre d'exercice de leurs prérogatives lorsqu'ils sont confrontés à de telles demandes : une

doctrine et des pratiques communes avec l'objectif d'un traitement raisonné et égal des demandes sur le territoire national. Au sein de ces étapes, nous en retiendrons deux.

L'une porte sur le droit à l'échelle réglementaire. Il s'agit de l'édiction de l'arrêté de la ministre de la Culture du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation. Cet arrêté instaure, entre-autre, le fait que les restes humains issus d'un contexte archéologique disposent d'une terminologie, en l'occurrence celle de « vestiges anthropobiologiques » et d'une définition. Le choix des termes vestiges anthropobiologiques, qui est issu d'une réflexion de la communauté scientifique consultée par l'administration, traduit la volonté de singulariser ceux-ci vis-à-vis des restes humains en général et donc d'explicitier leur vocation scientifique et patrimoniale. Leur définition comprend leurs circonstances de découverte (opération archéologique autorisée ou prescrite, découverte fortuite déclarée à un SRA ou au Drassm), leurs contextes de gisement (isolés, en connexions, issus de structures funéraires, de couches sédimentaires, de remblai) et leur nature (ossements, tissus éventuellement momifiés, phanères résiduels, calcifications, ainsi que les prélèvements effectués sur l'os). Il est intéressant de noter que la définition intègre aussi des « vestiges para-ostéologiques » (éléments prélevés obligatoirement en même temps que les ossements) ainsi que les prélèvements sédimentaires réalisés autour des ossements. Par sa formulation, ce texte réglementaire exprime aussi le fait que les vestiges anthropobiologiques sont distincts des « biens archéologiques mobiliers », pour lesquels une définition est également donnée, mais qu'avec ces derniers ainsi qu'avec les « vestiges archéologiques immobiliers », ils constituent bien des éléments du patrimoine archéologique, tel que le législateur a défini ce dernier avec l'article L.510-1 du Code du patrimoine. Même s'il ne relève pas de la loi, cet arrêté ministériel clarifie bien des points entrant en ligne de compte pour la gestion et l'exploitation scientifique de tels vestiges. Ainsi, les dispositions relatives au régime de propriété du patrimoine archéologique issues du Code civil et du Code du patrimoine et les règles relatives à la conservation, à la sélection et à l'étude de ce patrimoine ne leur sont pas applicables. Il est de même convenu que les vestiges anthropobiologiques sont placés sous la garde de l'État, ou d'une collectivité territoriale, sous le contrôle scientifique et technique de l'État, sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'une intégration dans les collections publiques des musées nationaux ou territoriaux. Dans ce cadre, ils sont accessibles à l'étude et, le cas échéant, à des analyses destructrices du moment que ces dernières sont scientifiquement justifiées.

L'autre étape, intervenue également en 2022, porte sur les « bonnes pratiques » concernant la conservation et l'exploitation de ces vestiges en comprenant bien entendu les prélèvements à fin d'analyses destructives susceptibles d'être effectués sur eux. Il s'agit de la remise à l'administration du rapport que celle-ci avait commandé à un *groupe de travail sur la mise en place de protocoles de prélèvements et d'analyses sur l'os humain ainsi que sur la conservation des échantillons* (Paohce), constitué à l'initiative de la sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture après que le sujet eut été inscrit dans le programme des travaux du CNRA. Ce groupe de travail, composé de 26 membres venus d'horizons institutionnels variés incluant les diverses composantes de la communauté de spécialistes (archéo-anthropologues, paléogénéticiens, isotopistes, administrateurs de la recherche et gestionnaires de vestiges) a œuvré durant deux années. Le rapport, présenté au CNRA lors de sa session de février 2022 et dont les réflexions ont constitué la matière d'un séminaire tenu à la faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille en juin de la même année, dresse un tableau assez complet de la question. Il interroge la notion même de vestige anthropobiologique, avec notamment la dimension éthique que comporte une telle interrogation et livre un certain nombre de préconisations. On retiendra notamment à ce sujet des modalités permettant de mutualiser les prélèvements pour les diverses analyses. Le rapport expose aussi les caractéristiques de ces dernières et leur bien-fondé au

regard des contextes étudiés, leurs contraintes en matière de mise en œuvre, les précautions préalables, le portage et l'évaluation scientifique du projet de recherche les motivant et enfin la restitution des résultats. Ces préconisations ont tout récemment (2025) abouti à l'élaboration et la mise en ligne sur le site du ministère de la Culture d'un recueil de fiches dédiées qui fournissent aux professionnels, en particulier aux SRA dans le cadre de leur mission de contrôle scientifique et technique, les éléments et instructions à même d'optimiser le suivi de l'usage des vestiges anthropobiologiques pour différents types d'analyses.

Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest

Présentation de la CTRA Ouest

Par Murielle LEROY
Inspectrice des patrimoines

La CTRA Ouest regroupe les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Son siège est à Rennes et la présidence et le secrétariat sont assurés par le SRA Bretagne. Ce territoire, constitué d'un grand massif péninsulaire et ancien de faible altitude (le Massif armoricain) et de terrains sédimentaires formant les lisières occidentales du Bassin parisien, se caractérise par une importante façade littorale. Il occupe une superficie de 89 197 km², soit 16,8 % de la surface métropolitaine, pour une population de 10,89 millions d'habitants (15,8 % de la population métropolitaine – chiffres INSEE 2022).

1. Le fonctionnement de la commission

Composition

Composée de huit membres, la commission a été nommée par arrêté initial du 9 mars 2021 pour quatre ans, mais elle a connu plusieurs démissions qui ont abouti au final à un renouvellement de la moitié de ses membres. Ce sont ainsi treize experts qui ont œuvré durant ces quatre années :

- Émilie Goval (SRA Hauts-de-France), remplacée le 1^{er} avril 2023 par Marina Pagli (SRA Hauts-de-France) au titre du ministère de la Culture, pour le Paléolithique ;
- Caroline Hamon (UMR 8215, Nanterre), remplacée le 1^{er} octobre 2023 par Vincent Ard (UMR 5608, Toulouse) au titre du CNRS, pour le Néolithique ;
- Hélène Froquet-Uzel (Inrap Tours), au titre de l'Inrap, pour l'âge du Bronze ;
- Stéphane Marion (SRA Grand Est), au titre de spécialiste, pour l'âge du Fer ;
- Gaël Brkojewitsch (Pôle d'archéologie préventive de Metz Métropole), au titre d'une collectivité territoriale, pour l'Antiquité ;
- Benjamin Clément (Université de Besançon), remplacé le 1^{er} février 2022 par Bruno Bazin (Service archéologique de Chartres Métropole), remplacé le 1^{er} octobre 2023 par Vanessa Elizagoyen (Inrap Bègles) au titre de spécialiste, pour l'Antiquité ;
- Sylvie Faravel (Université Bordeaux Montaigne), au titre de l'enseignement supérieur, pour les périodes médiévales et modernes ;
- Jean-Luc Piat (Éveha, Limoges), remplacé le 1^{er} janvier 2023 par Cyrille Ben Kaddour (Éveha, Saint-Avertin), au titre d'un opérateur agréé, pour les périodes médiévales et modernes.

Durant cette mandature, les membres de la commission ont été ponctuellement assistés dans plusieurs spécialités par 32 experts extérieurs :

- pour le Néolithique (Pierre Allard, Vincent Ard avant octobre 2023, François Giligny, Caroline Hamon après octobre 2023, Jean Noël Guyodo, Olivier Lemercier) ;
- l'archéologie moderne et contemporaine (Séverine Hurard) ;
- l'art pariétal (Geneviève Pinçon) ;
- l'archéologie des conflits contemporains (Yves Desfossés, Jean-Pierre Legendre) ;
- l'anthropologie et la génétique (Bruno Bizot, Germaine Depierre, Yves Gleize, Isabelle Le Goff, Stéphane Mazières) ;

- l'archéologie sous-marine et subaquatique (Michel Daeffler, Annie Dumont, Éric Rieth) ;
- l'archéologie littorale (Marie-Yvane Daire) ;
- l'archéologie spatiale et des paysages (Nadine Dieudonnée-Glad, Cristina Gandini) ;
- le paléoenvironnement (Cyril Castanet) ;
- la paléométallurgie (Marc Leroy, Florian Teyrégeol) ;
- la céramique antique (Amaury Gilles) ;
- la numismatique (Jérôme Jambu) ;
- les prospections géophysiques (Guillaume Hulin).

D'anciens membres ont aussi traité des dossiers dont ils avaient assuré le suivi (B. Bazin, É. Goval, J.-L. Piat). Par ailleurs Sita Andr  et J r mie Viret ont suppl  , durant l'ann e 2023, les membres permanents, respectivement pour l'arch ologie du b ti et l' poque romaine.



La commission   Douarnenez, devant les cuves   garum gallo-romaines, lors de sa session de juin 2024

Secr tariat de la commission

Le secr tariat de la commission est assur  par Marie-Fran oise Guillemois, adjointe administrative, qui assiste aux s ances. Soulignons que ce secr tariat qui p se sur la r gion si ge est indispensable au bon fonctionnement de la commission, en t moigne notamment l' laboration des proc s-verbaux d'une s ance   l'autre, alors m me que ces derni res sont tr s rappro  es.

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est réunie sur un rythme mensuel, hors mois de juillet-août, soit 10 séances par an, à l'exception de la dernière année qui a été réduite d'une séance, afin de s'ajuster au nombre de dossiers traités. Cela a représenté entre 20 et 22 jours par an, soit un total de 83 journées. Le mandat des experts s'est quant à lui achevé à la session des 25 et 26 février 2025. Par commodité, les données chiffrées présentées dans ce bilan ont été calculées uniquement pour les années 2021 à 2024.

2021 (20 jours)	2022 (22 jours)	2023 (21 jours)	2024 (20 jours)
19 au 20 janvier (visioconférence)	11 au 12 janvier (visioconférence)	17 au 18 janvier	10 au 11 janvier
23 au 24 février (visioconférence)	8 au 9 février (visioconférence)	14 au 15 février	6 au 7 février
23 au 24 mars (visioconférence)	15 au 17 mars	14 au 16 mars	19 au 21 mars
27 au 28 avril (visioconférence)	20 au 21 avril	12 au 13 avril	9 au 10 avril
19 au 20 mai (visioconférence)	17 au 18 mai	23 au 24 mai	14 au 15 mai
29 au 30 juin (visioconférence)	28 au 30 juin (séminaire le 29 juin à Beaulieu)	27 au 28 juin	25 au 27 juin (Quimper)
7 au 8 septembre	13 au 14 septembre (Le Mans)	12 au 13 septembre (Guérande)	10 au 11 septembre
5 au 6 octobre (Vains)	18 au 19 octobre	10 au 11 octobre	15 au 16 octobre
16 au 17 novembre	7 au 9 novembre (Vannes)	14 au 15 novembre	
14 au 15 décembre (visioconférence)	13 au 14 décembre	5 au 6 décembre	3 au 4 décembre

Date et lieu des séances de la CTRA Ouest durant le mandat 2021-2024 (sauf mention contraire, les séances se sont tenues dans les locaux de la Drac à Rennes).

La CTRA qui se réunit dans les locaux de la Drac de Bretagne à Rennes s'est délocalisée à cinq reprises. Elle s'est ainsi tenue en Bretagne à Vannes et à Quimper, en Normandie à Vains, dans la baie du Mont Saint-Michel, et enfin en Pays de la Loire à Guérande et Le Mans. En début de mandature, du fait des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, les séances se sont déroulées en visioconférence l'année 2021 et le début de l'année 2022, à l'exception d'un court répit entre septembre et novembre 2021. Les conditions techniques, parfois de piètre qualité, n'ont pas toujours favorisé les échanges.

L'année 2022 a également été consacrée à la restitution par les experts du bilan quadriennal de la mandature 2017-2020. Cette restitution a pris la forme d'une réunion de synthèse ouverte à la communauté scientifique qui s'est tenue à Rennes le 29 juin. Elle a été précédée d'ateliers chronologiques et thématique rassemblant experts de la commission et agents des SRA, qui se sont déroulés en visioconférence de mai à juin.

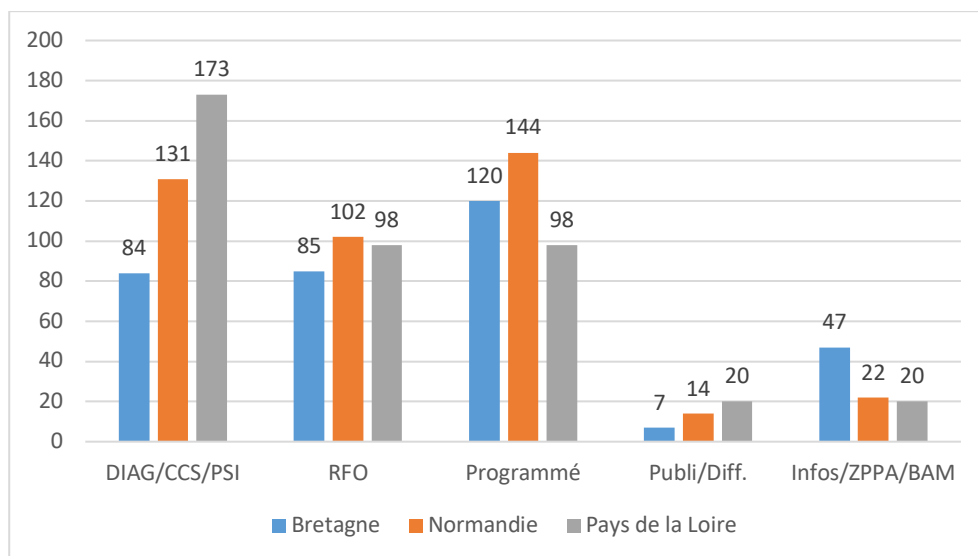
Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

La commission a eu à examiner durant ces quatre années 1163 dossiers, soit une moyenne de 30 par séance. Les séances les moins chargées ont été celles de fin d'année (octobre à décembre). Le nombre de dossiers examinés de 2021 à 2024 a été globalement stable, soit une moyenne annuelle de 290, même si on observe une petite diminution en 2024 (276). Cette moyenne est proche de celle de la mandature précédente (298), si l'on excepte l'année 2020. Les dossiers se répartissent entre les trois régions de manière inégale : 413 (35,5 %) pour la Normandie, 409 (35 %) pour les Pays de la Loire et 343 (29,5 %) pour la Bretagne. On note toutefois un rééquilibrage entre les régions Normandie et Pays de la Loire par rapport à la mandature précédente.

	Diag/CCS/PSI	RFO	Progr	Mobilier	Publications	Infos CRA/Dra ssm	ZPPA	Total
2021	88	83	83	0	9	11	9	283
2022	104	53	94	0	12	15	12	290
2023	104	83	86	1	13	15	12	314
2024	92	66	97*	1	7	2	11	276
Total	388	285	360	2	41	43	44	1163

* 1 PCR commun aux trois régions

Nombre de dossiers examinés annuellement en CTRA Ouest de 2021 à 2024



Dossiers examinés par régions entre 2021 et 2024

Sur l'interrégion, les dossiers d'archéologie préventive représentent 63 % des dossiers examinés (388 diagnostics/CCS/PSI et 285 rapports d'opérations), pour 37 % d'opérations programmées et de diffusion (360 programmées et 41 publications/colloques). Si le nombre de dossiers examinés en programmé est resté stable sur ces quatre années, celui des dossiers préventifs a augmenté, creusant encore un peu plus l'écart entre programmé et préventif (ratio 60-40 % sur la mandature 2017-2020).

L'interrégion se distingue par le grand nombre d'informations présentées par les services, même s'il s'est drastiquement réduit à deux en 2024. Dans ce cadre, quelques points d'information sur les recherches sous-marines ont été mis à l'ordre du jour par les représentants du Drassm, qui ont occasionnellement assisté aux réunions de la CTRA.

Durant ces quatre années, 1 452 avis ont été rendus par les membres de la commission et les experts extérieurs sur 1 074 dossiers examinés hors ZPPA et informations des conservateurs régionaux, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2017-2020. Le nombre d'avis rendus par les experts extérieurs est à présent de 8,7 % (127 avis).

Chaque membre a ainsi eu à examiner une moyenne de 5 dossiers par séance, qui masque de fortes disparités puisqu'assez régulièrement certains ont eu à en rapporter plus de 10 par séance, ce qui représente une lourde charge.

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
É. Goval (jusqu'en mars 2023)	22	Paléolithique - Mésolithique
M. Pagli (à partir d'avril 2023)	16	Paléolithique - Mésolithique
C. Hamon (jusqu'en septembre 2023)	80	Néolithique
V. Ard (à partir d'octobre 2023)	48	Néolithique
H. Froquet-Uzel	142	Âge du Bronze
S. Marion	255	Âge du Fer
B. Clément (jusqu'en janvier 2022)	31	Antiquité (urbain)
B. Bazin (de février 2022 à septembre 2023)	38	Antiquité (rural, sanctuaires)
V. Elyzagoyen (à partir d'octobre 2023)	32	Antiquité
G. Brkojewitsch	214	Antiquité
S. Faravel	227	Périodes médiévale et moderne
J.-L. Piat (jusqu'à décembre 2022)	120	Périodes médiévale et moderne
C. Ben Kaddour (à partir de janvier 2023)	100	Moyen Âge
Experts extérieurs	127	Toutes périodes

Nombre de dossiers examinés par rapporteur entre 2021 et 2024

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive

	2021			2022			2023			2024		
	Bret.	Nor.	PdL	Bret.	Nor.	PdL	Bret.	Nor.	PdL	Bret.	Nor.	PdL
Diag/CCS/PSI	23	31	34	26	39	39	15	35	54	20	26	46
RFO	23	29	31	18	21	14	23	28	32	21	24	21
Total	46	60	65	44	60	53	38	63	86	41	50	67

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2021 à 2024.

L'archéologie préventive a représenté 673 dossiers sur la période 2021-2024. La majorité (388) concerne des examens *a priori* : des diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS (330), mais aussi des CCS seuls (fouilles directes, prescriptions complémentaires – 57). Un seul PSI a été examiné sur la mandature, pour un projet dont le CCS avait été vu précédemment par la commission, et il a reçu un avis défavorable. On peut ajouter 24 informations des conservateurs régionaux sur des prescriptions de fouille n'ayant pu être évaluées par un expert du fait des délais de prescription. Ce dispositif a été remplacé par les examens en inter-CTRA à partir de 2024 (3 dossiers). Le nombre d'examens *a priori* a oscillé entre 88-92 (2021 et 2024) et 104 dossiers

(2022 et 2023) par an, mais la moyenne annuelle (97) est proche de celle de la mandature 2017-2020 (94).

En 2021, deux sites ont nécessité la venue d'un ou deux experts de la commission, à la suite de découvertes inattendues lors de fouilles préventives : en mai à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) sur un quartier de l'agglomération gauloise et antique et à Glomel (Côtes-d'Armor) sur un habitat rural du haut Moyen Âge. Ces visites ont permis une réorientation des fouilles et des prescriptions complémentaires. Par ailleurs, en 2023 et 2024, la commission a été régulièrement informée de l'avancement des fouilles préventives menées sur le château des ducs de Bretagne à Vannes qui soulevaient notamment des questions de conservation de l'édifice.

Les autres dossiers examinés concernent l'évaluation des rapports d'opérations : 274 rapports de fouilles et 11 rapports de diagnostics ne débouchant pas sur une prescription de fouille mais dont l'intérêt a bien souvent justifié une recommandation de publication. Le déséquilibre entre les dossiers examinés *a priori* et l'évaluation des rapports d'opérations souligné pour la mandature 2017-2021 s'est un peu réduit durant les années 2021-2024. Il est en partie lié à la charge de travail des experts qui ne permet pas de traiter tous les RFO à l'ordre du jour, les dossiers de prescription et les dossiers programmés étant privilégiés. L'augmentation du nombre de RFO examinés a été en partie atteinte grâce au recours à des experts extérieurs pour les dossiers examinés *a priori*, ce qui a dégagé du temps pour les membres permanents de la commission. Seize **opérateurs** de l'archéologie préventive sont intervenus entre 2021 et 2024 dans l'interrégion Ouest :

- en moyenne, 70 % des dossiers ont émané de l'Inrap (435) ;
- les services archéologiques de collectivités ont représenté 20 % des dossiers (125), proportion globalement en hausse sur le mandat. Ces services, principalement départementaux, sont plus nombreux en Pays de la Loire (6) qu'en Normandie (2) ou en Bretagne (2). Les deux services normands sont toutefois très présents dans les dossiers examinés (42 pour le Calvados et 20 pour l'Eure) ;
- enfin, les dossiers émanent pour 10 % d'entre eux d'un opérateur privé (59), cette proportion étant très variable d'une année sur l'autre. Cinq d'entre eux sont intervenus sur l'interrégion durant ces quatre années, les entreprises Éveha (37) et Archeodunum (15) fournissant l'essentiel des dossiers.

Archéologie programmée

Une centaine d'opérations programmées ont été examinées annuellement, soit 401 dossiers, de nombreuses opérations étant bien sûr récurrentes d'une année sur l'autre. Cela représente une augmentation par rapport aux années 2019-2020.

Il s'agit principalement de fouilles (entre 34 et 40 par an), de PCR (en augmentation sur la période passant de 18 à 26) et de prospections (24 à 26 par an, sauf en 2023 où leur nombre était seulement de 19). Si le nombre de PCR a augmenté en Bretagne et en Pays de la Loire, il est resté stable en Normandie.

	2021			2022			2023			2024		
	Bret.	Nor.	PdL.	Bret.	Nor.	PdL.	Bret.	Nor.	PdL.	Bret.	Nor.	PdL.
SD	1	2	0	0	7	0	1	3	0	1	2	1
PI/PT/DM	9	5	10	14	5	7	5	4	10	10	5	11
FP	13	19	5	15	12	7	12	21	7	15	16	7
PCR	4	10	4	6	11	8	6	9	7	8	9	9
Analyses	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	2	3
APP-AE	1	7	1	5	4	3	1	2	10	0	1	6
Total	28	44	20	40	40	26	25	39	35	34	35	37

Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2021 à 2024

Sur quatre ans, 41 projets de publication (aides à la préparation de publication et à l'édition) ont été examinés, dont la moitié dans les Pays de la Loire. Une partie de ces demandes sont destinées à être soutenues financièrement par l'administration centrale (SPDRA).

Les organismes de rattachement des porteurs de projet représentent l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale, de manière assez homogène :

- les collectivités territoriales (16 %) : 11 collectivités territoriales de l'interrégion et 2 des Hauts-de-France ont eu en leur sein un agent responsable d'une opération archéologique programmée ;
- l'Inrap (13 %) ;
- les universitaires (13 %) sont majoritairement rattachés à des universités de l'interrégion (Brest, Caen, Nantes, Rouen), mais viennent également d'autres régions françaises (Bordeaux Montaigne, MNHN et EPHE). Soulignons également qu'environ 10 % des dossiers sont portés par des étudiants ;
- le CNRS (11,5 %)
- la Culture (11,5 %), avec des agents des trois services régionaux de l'interrégion et du Drassm ;
- les entreprises privées (8 %) : Archeodunum, CEM, Éveha et Hadès ;
- les professionnels d'autres institutions (9 %) ;
- les archéologues bénévoles (8 %), dont le nombre a fortement décru en 2024.

Les autres dossiers

Quarante-quatre dossiers de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été examinés, portant sur 416 communes. La Bretagne, avec 364 communes zonées entre 2021 et 2024, a presque achevé la couverture de la région ; certaines communes, comme celle de Carnac, ont aussi fait l'objet de révisions. La Normandie (35 communes) et les Pays de la Loire (17 communes) ont complété leur réseau de zonages.

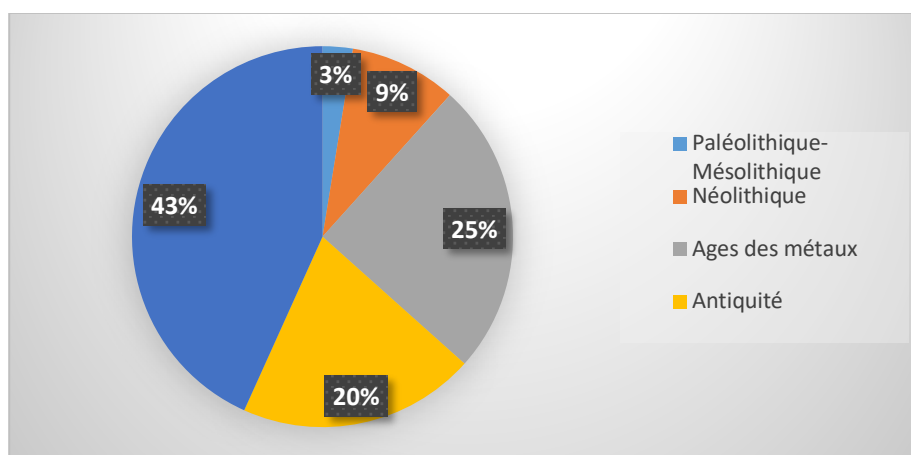
Enfin, les examens relatifs aux biens archéologiques mobiliers sont toujours exceptionnels, malgré la mise en place pleinement opérationnelle depuis mi 2021 des dispositifs issus de la loi LCAP en matière de conservation sélective notamment. À ce titre, deux dossiers ont concerné des opérations de sélection dans les Pays de la Loire.

Chronologie

Même si les chiffres peuvent légèrement varier d'une année sur l'autre, la répartition chronologique⁶ des dossiers examinés durant cette mandature par les experts reste stable dans ses grandes masses et témoigne de déséquilibres importants entre les différentes périodes :

- Paléolithique : 35 dossiers (1,8 %) ;
- Mésolithique : 14 dossiers (0,7 %) ;
- Néolithique : 174 dossiers (9,1 %) ;
- âge du Bronze : 183 dossiers (9,6 %) ;
- âge du Fer : 294 dossiers (15,4 %) ;
- Antiquité : 385 dossiers (20,1 %) ;
- Moyen Âge : 474 dossiers (24,8 %) ;
- Epoque moderne : 220 dossiers (11,5 %) ;
- Epoque contemporaine : 133 dossiers (7,0 %).

Ainsi, les époques les plus anciennes (du Paléolithique au Néolithique) représentent seulement 11,6 % des dossiers examinés, alors que les périodes médiévales à contemporaines comptent pour près de la moitié des examens (43,3 %).



Répartition chronologique des dossiers traités par la CTRA entre 2021 et 2024

Avertissement : la version de la programmation nationale de la recherche archéologique utilisée dans les bilans qui suivent est celle de 2016.

⁶ L'ensemble des périodes concernées par les dossiers examinés ont été prises en compte pour ce calcul et pas uniquement celles ayant donné lieu à un examen par l'expert de la période.

Recherche archéologique en Bretagne : bilan et perspectives

Par Élena PAILLET

Conservatrice régionale de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2210	/	1984	/	1824	/	2249	/
Diagnostics prescrits	142	452	115	281	142	502	128	334
Fouilles prescrites	30	58	29	66	17	30	27	49,6
Diagnostics réalisés	142	232	81	270	106	273	96	272
Fouilles réalisées	26	42	26	57	16	31,4	17	52,6
Programmé	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	9		12		10		10	
PCR	5		5		6		6	
PT	8		10		8		13	
PI	13		12		10		9	
SD	3		1		3		11	
Relev. art rupestre	0		4		0		0	

Ce bilan est une synthèse de l'activité administrative et scientifique conduite en Bretagne entre 2021 et 2024, réalisée à partir des rapports d'activités annuels produits dans le cadre des bilans de CTRA. Elle propose une lecture transversale des bilans annuels, en croisant des données chiffrées, quelques résultats scientifiques majeurs, les initiatives de valorisation et de médiation et les enjeux relatifs à la conservation des données scientifiques de l'archéologie. Le service ayant connu des évolutions en termes de responsabilité et de fonctionnement, les données disponibles ne sont pas consolidées de la même manière. Néanmoins, cette synthèse permet de faire apparaître les dynamiques de fond, les tendances et stratégies mises en œuvre, de même que certaines propositions innovantes.

1. Données chiffrées de l'archéologie préventive.

Sur la période 2021–2024, l'archéologie préventive bretonne a connu une activité soutenue, marquée par une augmentation significative du nombre de saisines, une évolution des modalités de prescription et une présence croissante des interventions en milieu urbain.

Le nombre de saisines enregistrées par le SRA est passé de 1 597 en 2021 à 2 249 en 2024, soit une augmentation de près de 40 %. Cette hausse s'explique par un double phénomène : d'une part, l'intensification des projets d'aménagement dans certains territoires (notamment dans certains secteurs du Morbihan et des Côtes-d'Armor) et d'autre part, une évolution des saisines, avec la mise en place des zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sur la totalité du territoire breton.

Les prescriptions de diagnostics ont néanmoins suivi une courbe relativement stable :

- 2021 : 142 diagnostics prescrits, pour une surface totale de 452 ha ;

- 2022 : 113 diagnostics prescrits, pour une surface totale de 265 ha ;
- 2023 : 142 diagnostics prescrits, pour une surface totale de 502 ha ;
- 2024 : 128 diagnostics prescrits, pour une surface totale de 334 ha.

La baisse de l'activité en 2022 correspond à la pandémie Covid-19, qui a été répercutée sur le terrain avec un léger délai.

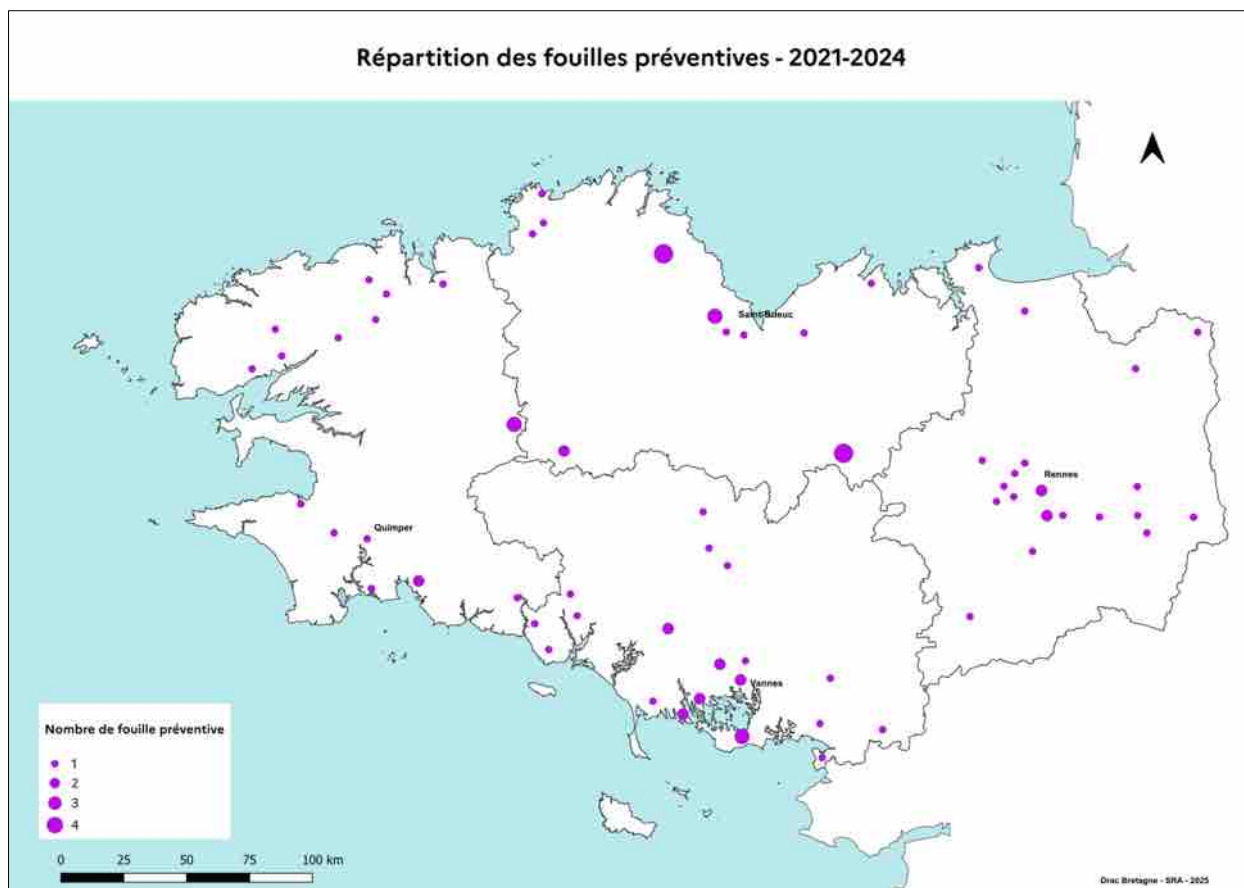
La surface moyenne prescrite par diagnostic est en diminution continue (3,5 ha en 2023 ; 2,6 ha en 2024). La médiane de surface, quant à elle, s'établit autour de 6 000 à 7 900 m² selon les années. Ces données traduisent une présence marquée en centre-bourg, avec de petites surfaces diagnostiquées, notamment sur des projets de rénovation de bâtiments ou de requalification des espaces publics.

Les prescriptions de fouilles préventives et le nombre de fouilles réalisées sont en baisse depuis 2023 bien que les surfaces concernées restent assez homogènes :

- 2021 : 30 prescriptions de fouilles, 26 réalisées (42 ha) ;
- 2022 : 40 prescriptions, 26 fouilles réalisées (57 ha) ;
- 2023 : 17 prescriptions, 16 fouilles réalisées (31 ha) ;
- 2024 : 27 prescriptions, 17 fouilles réalisées (52,6 ha).

Les surfaces fouillées ont montré une certaine augmentation en 2024, mais cela correspond à plusieurs opérations de forte envergure sur des carrières ou des Zac.

Le taux régional de prescription de diagnostics en 2024 (4,76 %) reste largement inférieur à la moyenne nationale (6,34 %), tout comme celui des fouilles (1,20 % contre 1,47 %).

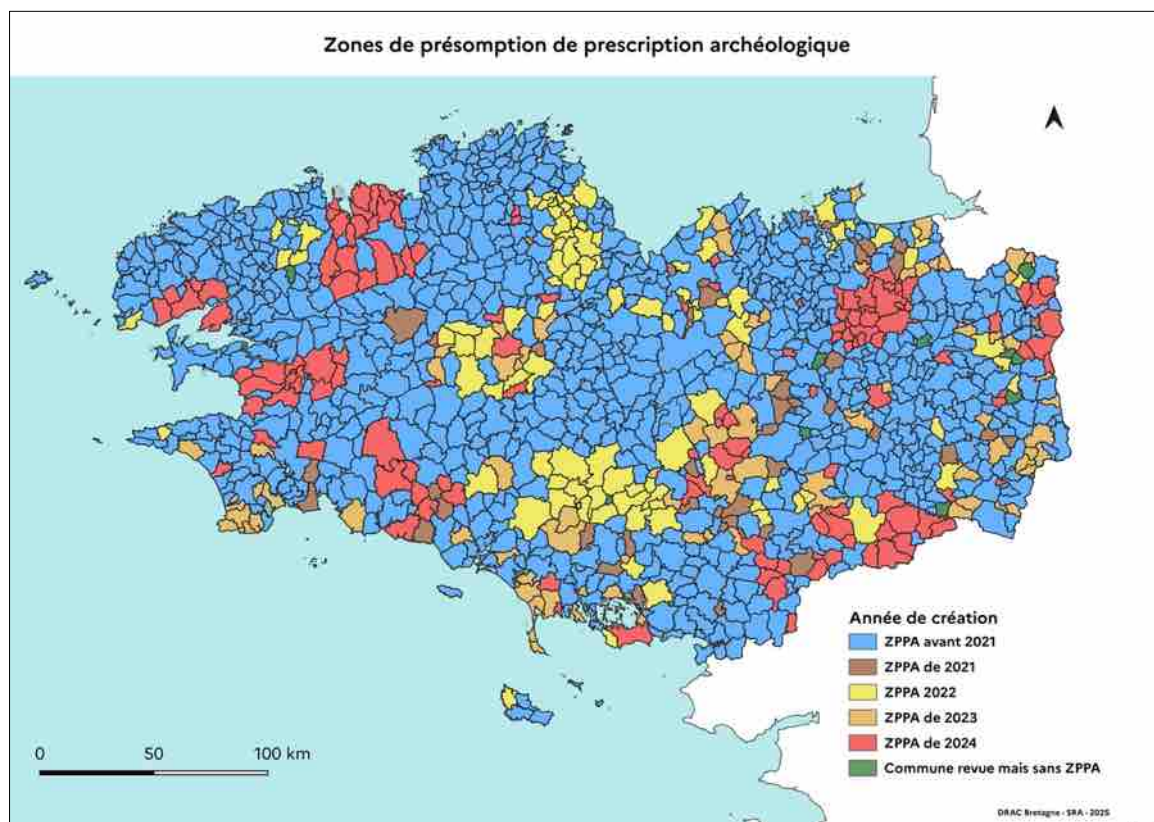


2. Données chiffrées issues de l'archéologie programmée

L'archéologie programmée a conservé une activité dynamique pendant les quatre années considérées, malgré les périodes de confinement. On peut signaler l'importance des prospections et l'ouverture constante à l'archéologie participative. Le nombre d'opérations programmées s'établit comme suit : 2021, 38 opérations ; 2022, 44 opérations ; 2023, 37 opérations ; 2024, 49 opérations.

Les interventions couvrent toutes les périodes chronologiques, de la Préhistoire ancienne aux périodes les plus récentes, et témoignent d'une grande diversité méthodologique et administrative (fouilles, sondages, prospections, PCR...). Plusieurs projets, comme les PCR sur les capitales de cités antiques (Corseul, Carhaix, Vannes), ont joué un rôle structurant dans la recherche régionale et ont permis de guider les prescriptions préventives. L'accompagnement des bénévoles est en forte progression, avec des journées d'échanges organisées dès 2022 et reconduites annuellement.

3. Zones de présomption de prescription archéologique



Année	Nbre total de sites	Nbre de créations	Nbre de mises à jour
2021	23 889	485	5 923
2022	24 171	282	4 597
2023	24 516	345	2 371
2024	25 034	518	1 119

Année	Nbre de ZPPA	Nbre de communes concernées	Surface (km ²)
2021	62	61	93,39
2022	96	95	339,4
2023	89	88	213,14
2024	112	112	238,52

Les ZPPA ont été mises en place en Bretagne à partir de 2021. Depuis, l'ensemble des 1 202 communes de Bretagne ont été revues entièrement. Quatorze d'entre elles, seulement, ne présentent pas de ZPPA, principalement parce qu'aucun site archéologique n'y a été identifié. Ces deux dernières années, 75 % des études menées sur les ZPPA consistent en des révisions.

4. Résultats scientifiques et découvertes majeures

Préhistoire ancienne et récente

Les recherches sur le Paléolithique ont été particulièrement dynamiques pendant cette période même si elles restent à un niveau très faible à l'échelle régionale. Le Rocher de l'Impératrice à Plougastel-Daoulas (dir. N. Naudinot) a livré de nouvelles données sur l'occupation azilienne, dans la continuité des campagnes entamées dès 2013. À Plouhinec, la grotte de Menez Dregan a fait l'objet d'analyses approfondies (dir. A.-L. Ravon), avec deux publications notables en 2021. La fouille sur le terrain s'est terminée mais le projet de publication monographique est toujours en cours (plusieurs campagnes d'APP) et devrait être prêt en 2026.

Concernant le Néolithique, le cairn de Goassec'h à Carhaix-Plouguer (dir. F. Cousseau) a révélé une architecture monumentale complexe, avec plusieurs chambres funéraires. D'autres opérations majeures sont également à signaler, comme à Bellevue (Carnac) ou Baden, où un dépôt d'armatures en silex a été mis au jour. Il faut également signaler les importants travaux de S. Cassen dans le cadre du PCR sur le corpus des signes gravés des mégalithes régionaux, qui a notamment nourri les réflexions du projet scientifique de la candidature des *Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan* au titre du Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

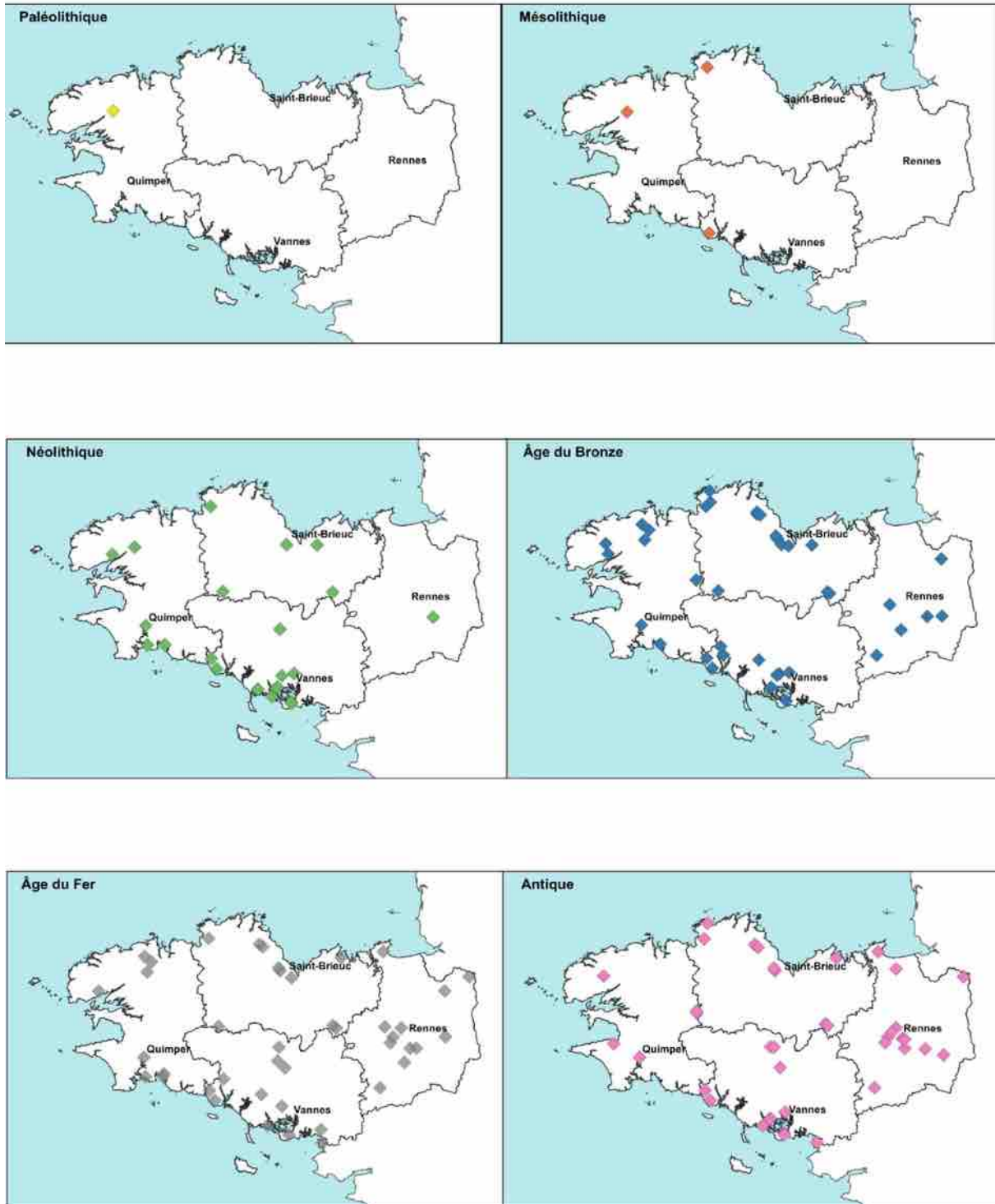
Protohistoire

Les opérations et études sur l'âge du Bronze ont connu une forte accélération sur la période considérée. On peut notamment signaler les travaux menés à Guidel sur le tumulus de Cruguel, qui a livré un coffre funéraire inédit et des fosses à céramique décorée. À Saint-Avé, une dizaine de maisons du Bronze final ont été dégagées dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive. À Plouay, la fouille de Manétanet par D. Tanguy a révélé un monument funéraire circulaire de près de 7 m de diamètre. Enfin, plusieurs dépôts métalliques exceptionnels ont été découverts à Prat, Arradon, Saint-Glen ou Muzillac, comprenant bracelets, haches à talon et objets déposés en contexte d'enclos, d'habitats ou de sépultures.

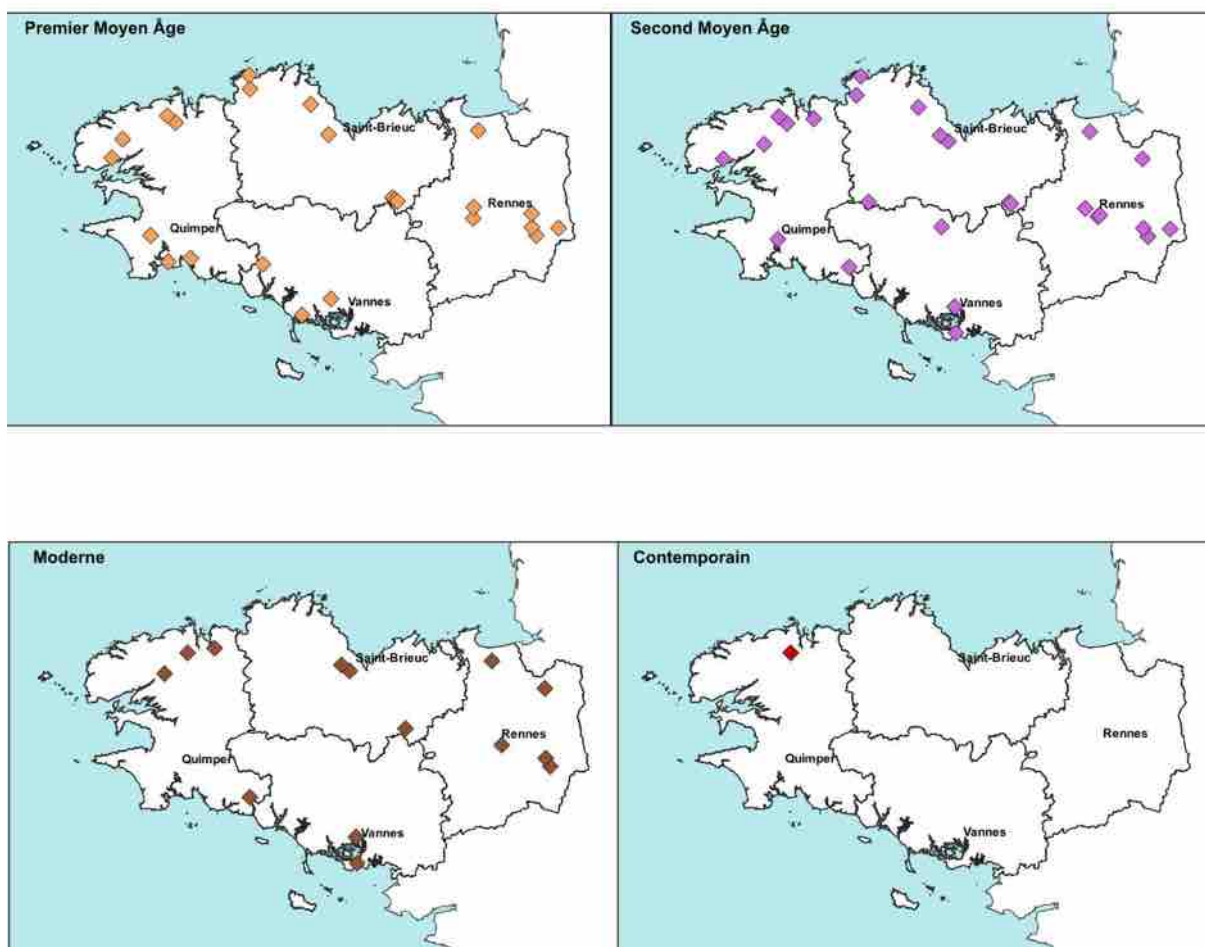
Plusieurs ensembles majeurs du premier ou second âge du Fer ont également été identifiés comme à Pleumeleuc, où un enclos funéraire et un habitat gaulois ont été dégagés avec du mobilier funéraire (vases de crémation, structure de chauffe) ou à Noyal-Pontivy, où deux souterrains à salles multiples associés à une ferme du second âge du Fer ont été identifiés. Enfin, des fermes gauloises ont aussi été documentées à Concarneau, Trégueux, Trémuson et Merdrignac, mettant en évidence des logiques économiques et agricoles structurées dès la fin de

l'âge du Fer.

fouilles préventives autorisées en Bretagne 2021-2024



fouilles préventives autorisées en Bretagne 2021-2024



Antiquité

Les *villae* gallo-romaines font l'objet de nombreuses opérations. On peut signaler les travaux d'importance à Langrolay-sur-Rance, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Frégant-Keradenne et Le Pérennou. À Rennes, le secteur de l'Hôtel-Dieu a révélé un vaste sanctuaire, accompagné de *domus* richement décorées. À Châteaugiron, la voie antique Rennes-Angers a été étudiée sur une vaste surface, dans une zone dense d'occupations du Néolithique au Haut-Empire.

À Corseul, Carhaix, Saint-Brandan et Vannes, des prospections et des projets collectifs de recherche ont permis de combiner des données anciennes, des prospections géophysiques et des sondages ou fouilles pour mieux comprendre l'organisation des capitales de cité.

Périodes, médiévale et moderne

Les fortifications et habitats seigneuriaux ont fait l'objet d'études soutenues et particulièrement renforcées sur la période alto-médiévale. À Dinan, dans le cadre d'une convention tripartite (ville, Inrap et Drac) portant sur les remparts dans le cadre de leur rénovation, des fouilles ciblées et des relevés précis ont servi directement le projet de restauration, en lien constant avec l'équipe d'architectes en charge de la maîtrise d'œuvre.

Les opérations pluriannuelles de fouilles sur les châteaux de Roc'h Morvan et Suscinio ont continué, dans le cadre d'un soutien croisé de la Drac et des conseils départementaux du

Finistère et du Morbihan. La redécouverte du château de l'Hermine à Vannes est une opération marquante : une façade du XIV^e siècle et un pont-levis ont été fouillés sous l'actuel musée des Beaux-Arts, dans des niveaux humides ayant conservé bois, cuir et métaux. Les vestiges seront préservés dans le cadre du projet d'extension et les données seront valorisées dans plusieurs lieux culturels de la ville.

Enfin, plusieurs opérations ont concerné des quartiers urbains, comme à Quimperlé ou à Rennes, ou des manoirs comme à Trémuson.

Époque contemporaine

Pour cette période, on peut signaler le sondage sur un four à boulets de l'époque révolutionnaire à Roscanvel, et la fouille de la zone du crash d'un avion de la Seconde Guerre mondiale à Sainte-Sève.

5. Conservation, gestion des collections et des archives

La conservation physique des mobiliers archéologiques reste un défi majeur. Aucun centre de conservation et d'étude (CCE) n'existe encore en Bretagne et les actuels dépôts sont arrivés à saturation. Cela compromet fortement la conservation satisfaisante des vestiges issus des nouvelles opérations ou du récolement de collections anciennes, conservées notamment dans des collections privées. Plusieurs études ont été menées pour consolider le projet de CCE régional, dont la réalisation reste conditionnée à un engagement financier de l'État.

En parallèle, plusieurs initiatives de gestion et valorisation ont vu le jour. Le projet *Versementgétorix* correspond à un serveur permettant la centralisation des archives numériques. Entièrement conçu en interne, avec le soutien du Snum, il reste pour l'instant en suspens en l'absence d'une décision nationale de soutien et de prolongement de la mission.

Des tests d'exposition virtuelle ont été menés ; le site *prehistoires-finisteriennes.fr* a été conçu et mis en ligne en interne. Il correspond à une présentation des collections majeures du musée de Penmarc'h.

Enfin, plusieurs campagnes de récolement et de chantier des collections ont été menées dans plusieurs dépôts.

6. Valorisation, médiation et archéologie participative

La valorisation scientifique est l'un des axes d'engagement majeurs du service.

On peut ainsi signaler le soutien financier et scientifique à plusieurs publications majeures, parues, en cours ou en projet actif :

- Gavrinis – Autour du gouffre (2024, dir. S. Cassen) ;
- Menez Dregan (2026 ?, dir. A.-L. Ravon) ;
- Mane Vechen (2026 ?, dir. A. Provost) ;
- Langrolay, Inguiniel et Noyal-Châtillon-sur-Seiche (*villae* et habitat gaulois).

7. Éducation artistique et culturelle (EAC)

Une étude commandée à C. Tardieu à partir de 2022 a permis de structurer un réseau régional de médiateurs, archéologues et enseignants. Des actions pédagogiques contextualisées ont été développées avec l'Éducation nationale et l'INSEAC a servi de lieu d'échange et de formation.

8. Archéologie participative

Le rôle des bénévoles a été reconnu et renforcé. Des journées régionales de l'archéologie,

accessibles à toutes et tous, ont été mises en place en 2022, ainsi que des journées dédiées à l'archéologie participative, développant chaque année une thématique spécifique (comme les méthodes de prospections ou l'utilisation des outils numériques).

9. Perspectives et enjeux

La période 2021-2024 montre un développement constant de l'archéologie régionale, fondé sur une meilleure intégration aux politiques d'aménagement du territoire. Il est le résultat d'une implication forte du service dans la mise en place des ZPPA et dans les échanges constants avec les services instructeurs, les élus et les aménageurs.

Le SRA s'est également donné pour objectif une structuration progressive des pratiques d'archéologie participative, de médiation et de conservation afin de soutenir et développer une mise en réseau pluri-institutionnelle et dynamiser des propositions innovantes.

Enfin, une réponse proactive aux enjeux liés à l'évolution climatique, portant notamment sur l'érosion littorale et l'évolution du trait de côte a été inventée. Il s'agit de la mise en place, dès 2024, d'une expérimentation autour des prospections d'urgence, en Finistère et en Morbihan. Cette démarche est envisagée en complément des prospections et bilans documentaires réalisés dans le cadre du programme Alert 2, porté par l'Umr Creaah, et de plusieurs opérations archéologiques programmées avec des développements méthodologiques.

Recherche archéologique en Normandie : bilan et perspectives

Par Nicola COULTHARD, Cyrille BILLARD et Fabrice HENRION

Conservatrice régionale et conservateurs régionaux adjoints de l'archéologie

1. Introduction et politique générale

La Normandie est une région de 30 100 km² bordée au nord par la Manche, dont la façade littorale s'étend sur 640 km. Elle se compose de cinq départements, la Manche, l'Orne, le Calvados, la Seine-Maritime et l'Eure. Cette aire politique, qui a existé pendant une partie significative du Moyen Âge, a été recréée par la réforme territoriale de 2016. Elle regroupe des réalités géographiques aussi différentes que le Massif armoricain, le Bassin parisien et la vallée de la Seine. Elle regroupe également des réalités socio-économiques contrastées ; la vitalité économique de la plaine de Caen et de la vallée de la Seine se démarque d'une stagnation dans l'Orne. Quant au département de la Manche, bien qu'essentiellement rural, il maintient un rythme d'aménagement stable, notamment en raison de l'attractivité de son littoral. La corrélation de la dynamique de l'activité économique avec l'activité archéologique est directe, engendrant une répartition très inégale des opérations d'archéologie préventive sur le territoire (cf. *infra*).

	2021		2022		2023		2024	
Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	1282	/	1283	/	1231	/	1261	/
Diagnostics prescrits	249	593,8	224	483	200	672	169	346
Fouilles prescrites	52	39,15	53	52	54	57,5	39	81
Diagnostics réalisés	187	381,1	197	406	189	482	121	316
Fouilles réalisées	33	29,47	34	21	34	45,5	33	35
Programmé	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	11		11		10		11	
PCR	8		8		10		7	
PT	10		13		4		5	
PI	5		2		2		2	
SD	17		15		8		6	
Etudes de bâti	7		4		6			
Relev. art rupestre	0		0		0		0	

La préfecture de la région Normandie est Rouen, mais le siège de la Drac bi-site, dont celui du SRA, est installé à Caen. Depuis 2017 la première politique de la Drac a été de consolider la fusion des deux anciennes régions en harmonisant les objectifs ainsi que les pratiques. Depuis 2021 sa poursuite, encore nécessaire, est plus fonctionnelle que stratégique. La deuxième politique, accompagner avec bienveillance des initiatives des collectivités territoriales, s'étend aux usagers au sens large, dont des associations. Depuis 2024 la transition écologique est devenue un fil rouge pour toutes les actions Drac, amenant un nouveau regard sur la chaîne opératoire archéologique. Les objectifs spécifiques au SRA, managériaux et scientifiques, sont aussi corrélés aux politiques plus élargies de celles de la Drac.

L'équipe du SRA composée de 21 agents est répartie équitablement entre les deux sites. Après un quadriennal en mode « stop and go » entre 2017 et 2020 (longues périodes sans conservateur régional ou conservateur régional adjoint ; complications liées à la pandémie Covid-19), les quatre années suivantes ont bénéficié d'une stabilité à la direction du service. Ceci a permis d'établir, puis de consolider un projet de service constituant un cadre à moyen terme pour l'évolution des compétences et postes, en fonction de l'évolution de la politique nationale et des missions qui en découlent (projet Drac). Comme c'est le cas dans d'autres SRA, l'enjeu managérial principal a été de gérer le renouvellement de l'équipe, sachant que plus de 50 % des agents (11 sur 21) partent à la retraite entre 2022 et 2026. Quatre nouveaux agents ont été intégrés entre 2021 et 2024, quatre le seront courant 2025, et trois sont prévus en 2026. Les recrutements effectués apportent une dynamique nouvelle dans l'instruction des dossiers archéologiques et la gestion des DSA. Un nouveau poste de chargée de l'accompagnement et du contrôle de l'action amateur (2024), donnant entière satisfaction, mérite une mention particulière car novateur. Un second enjeu managérial a été la préparation du déménagement de l'équipe de Rouen vers de nouveaux locaux dans la Cité administrative (installation janvier 2025). L'équipe a travaillé de façon concertée et fructueuse pendant plus de deux ans afin de négocier les espaces de travail et d'anticiper les besoins logistiques. De cette façon, le service à l'utilisateur n'a aucunement pâti et les agents, devenus acteurs, se sont appropriés ce changement, au lieu de le subir. En l'espèce, le SRA a été moteur pour l'ensemble des services patrimoniaux.

2. Acteurs régionaux principaux

Il existe trois services archéologiques de collectivités territoriales en Normandie, les services départementaux du Calvados et de l'Eure et le service municipal de la ville d'Eu (Seine-Maritime). Dans le cadre d'une volonté non dissimulée de démanteler le service, ce dernier a subi l'arrêt de l'activité en archéologie préventive en 2019, la collectivité ne souhaitant pas demander l'habilitation. En revanche, l'équipe municipale en place depuis 2020 a cherché à consolider le service en recrutant un archéologue contractuel qui gère et développe des actions de médiation autour du site antique de *Briga*. Depuis 2023, par voie de convention, cet archéologue municipal travaille étroitement et de façon très satisfaisante avec la Drac, dans le cadre de sa politique d'anticipation du recul de trait de côte, intervenant sur des sites littoraux de la Seine-Maritime.

Le Département du Calvados maintient une importante activité en archéologie préventive assurant entre 38 et 42 diagnostics par an sur son territoire, alors que la Mission archéologique de l'Eure, poursuivant sa politique de réduction d'activité de terrain à la faveur de reprises d'études post-fouilles et de rédaction de rapports, en a réalisé un nombre décroissant, de 16 à 9, pendant cette même période. Ceci s'explique d'une part par les engagements du service immobilisant une partie importante de l'équipe en fouille préventive à Vernon et Évreux, et d'autre part par une réorganisation du service qui a conclu à la nécessité de privilégier le rendu de nombreux rapports de fouilles en retard. Ce choix fort de la collectivité porte ses fruits car, en effet un nombre important de RFO a pu être rendu, ce qui devrait permettre à la Mission archéologique de l'Eure d'augmenter petit à petit son taux de diagnostics à nouveau. Leur nouveau projet de service, avec un responsable scientifique nommé comme adjoint à la cheffe de service, devrait également permettre un suivi plus pointu de l'activité en archéologie préventive. Les deux services départementaux réalisent un excellent travail de formation de jeunes archéologues inexpérimentés, les encadrant et les accompagnant de façon sérieuse et bienveillante.

Les trois services de collectivités territoriales réalisent un travail remarquable de sensibilisation et de formation à l'archéologie auprès de différents publics. Pour cette raison, en 2023 le service de la ville d'Eu a été invité à présenter les actions pédagogiques mises en place essentiellement

sur le site antique de *Briga* (Eu), lors des Jar tenues à Alençon (Orne).

Il faut aussi souligner l'aide financière apportée par les trois anciens départements bas-normands à la recherche programmée. Malheureusement, dans le contexte budgétaire très incertain, la pérennité de ces subventions n'est pas assurée. En 2024, le Calvados a baissé son enveloppe dédiée et l'Orne n'a pas pu respecter ses engagements du tout.

L'Inrap exerce son activité à partir de deux centres, Le Grand-Quevilly en Seine-Maritime et Bourguébus dans le Calvados. Au premier trimestre 2024, J.-B. Rible a succédé à C. Le Potier au poste de directeur interrégional Grand-Ouest, initiant des rapports plus fluides Inrap-SRA, incitant davantage de mutualisation entre les deux centres (agents de Bourguébus venant en renfort lors de tensions sur les effectifs en Seine-Maritime notamment) et rééquilibrant les moyens (jours/homme), jusqu'alors inégalement répartis entre ces centres, à la faveur de la Normandie occidentale. Depuis 2021, il faut signaler une évolution très positive dans la prise en compte des obligations en matière de gestion des DSA par l'opérateur national qui, notamment au centre de Bourguébus, avait auparavant montré une réticence marquée. Ceci était imputable certes en partie à une résistance passive au changement, mais surtout au manque de compétences dans les équipes permettant de répondre aux exigences de l'État. Le nouveau directeur interrégional de l'Inrap apporte son soutien aux recrutements nécessaires à l'exercice de ces missions. Par ailleurs, plusieurs réunions de concertation SRA-Inrap sur des thématiques spécifiques ont eu lieu, dont un retour d'expériences en matière de suivis de travaux urbains, en 2024.

L'activité en archéologie préventive reste largement dominée par l'Inrap et les services départementaux, mais plusieurs opérateurs privés interviennent en Normandie, Éveha, Archeodunum, le CEM et Hadès, essentiellement. Ces opérations restent malgré tout assez anecdotiques, le nombre d'opérations restant dans une fourchette de 2 à 5 par an, avec une disparité entre les deux anciennes régions (bien moins en Normandie occidentale). Les appels d'offres gagnés par les opérateurs privés concernent essentiellement des domaines spécifiques, comme l'archéologie du bâti corrélée aux projets de restaurations de monuments historiques, même si tous les opérateurs ont cherché, par le biais de recrutements, à se doter de compétences répondant à l'évolution des prescriptions.

Les trois universités normandes sont de dynamisme archéologique inégal ; le SRA travaille étroitement avec Caen-Normandie (UMR 6273 Craham) et continue à développer de nouvelles collaborations avec Rouen (UM 3831 GRHis), et plus récemment avec le laboratoire pluri-sites (Caen, Le Havre, Rouen) Idees (UMR 6266). Un rapprochement très souhaitable entre ces trois laboratoires s'opère depuis 2021 et a donné lieu à l'organisation commune du colloque du GMPCA à Rouen en avril 2025. Les chercheurs du laboratoire Idees collaborent de plus en plus fréquemment avec les acteurs archéologiques régionaux, notamment dans le domaine de la géomorphologie. Les universités normandes n'assurent aucune formation de terrain formelle, ce que nous déplorons. Il faut aussi mentionner l'investissement d'ArScan (UMR 7041) de l'université de Nanterre, du Creaah (UMR 6566) de Rennes, d'Archimède (UMR 7044) de Strasbourg et l'ENS de Paris, sur des projets spécifiques.

La tradition amateur reste vivace au sein de plusieurs associations (Archéo 125, Archéo 27, AAA, Centre de recherches archéologiques et historiques de Normandie, Groupe de recherches archéologiques du Cotentin, Groupe archéologique du Val de Seine) qui portent des projets de recherche et de valorisation de qualité. Constituant des passerelles entre les collectivités, le public et les organismes archéologiques officiels, ces associations, très demandeuses, ont désormais une référente identifiée au SRA. L'ingénieure, intégrée à l'automne 2024, assure un accompagnement des amateurs, afin de créer un réseau mieux structuré où chacun peut vivre sa passion pour l'archéologie dans le cadre de la loi.

3. Orientations scientifiques

Les deux grands axes prioritaires activement poursuivis, à travers un financement dédié et une politique d'incitation, sont les dossiers environnementaux et l'archéologie de la période contemporaine. Des projets d'envergure visant une meilleure connaissance des monuments médiévaux et leur valorisation, constituent un troisième thème fort, très soutenu politiquement. Ces trois axes sont nourris par l'archéologie préventive et programmée. Le Néolithique, la Protohistoire et l'Antiquité continuent à être des périodes pourvoyeuses de résultats majeurs et dynamisées par la poursuite de PCR.

4. Les dossiers environnementaux

Face à l'accélération du recul du trait de côte, la Normandie voit disparaître de nombreux sites archéologiques. En 2021, le SRA a lancé une étude qui permet de mesurer l'impact à venir de l'érosion littorale sur le patrimoine archéologique, et d'identifier les zones à enjeux sur lesquelles il était nécessaire d'engager des opérations d'évaluation avant destruction. Le Drassm s'est raccroché à cette étude dans un second temps. Il s'agit bien d'une nouvelle posture « préventive » face à ce défi : plutôt que de constater les destructions *a posteriori*, les anticiper et les accompagner de manière raisonnée en promouvant des interventions ciblées.



Sondages sur le site fortifié de Bracquemont en Seine-Maritime (Cliché C. Chappet, SRA)

En 2022-23, le projet a consisté en la réalisation d'une première sélection des sites les plus menacés et à monter les volets administratifs et scientifiques des premiers projets d'opération archéologique. En 2024, deux premières opérations d'évaluation ont été réalisées en partenariat

(conventions de collaboration) avec deux services de collectivités, le service municipal de la ville d'Eu, qui a conduit d'intéressants sondages sur le site de hauteur à Bracquemont, Seine-Maritime, et celui du Calvados, qui a mené une campagne de prospection géophysique sur la villa maritime de Saint-Aubin-sur-Mer. Les sondages se poursuivront en 2025 à Braquemont, et une seconde villa très connue, celle de Sainte-Marguerite-sur-Mer, en Seine-Maritime, fera l'objet d'une exploration géophysique.

En parallèle, plusieurs interventions archéologiques d'envergures différentes ont eu lieu sur des sites menacés de destruction imminente sur le littoral de la Manche : la poursuite de la fouille du site exceptionnel du Rozel (Paléolithique Moyen, environ - 80 000 ans) ; une deuxième campagne de fouille d'une production de sel néolithique à Réthoville (Vicq-sur-Mer) en 2023, suivie par des analyses en 2024 ; des sondages d'évaluation d'une nécropole mérovingienne à Gouberville en 2023 ; la fouille d'un squelette à Gatteville-le-Phare ; un sondage d'évaluation sur l'île de Saint-Marcouf ; un suivi de terrain des sites de Dragey-Saint-Jean-le-Thomas, Chausey, Vicq-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Merville-Franceville.

Les interventions du SRA concernent aussi bien le domaine public maritime que la terre ferme, parfois une seule intervention de terrain nécessitant deux autorisations (Drac et Drassm). Ce fut le cas pour l'évaluation de l'extension du cimetière mérovingien de Gouberville, en voie de disparition sous l'effet d'une érosion violente.

La dynamique insufflée par le SRA sur les thématiques liées au littoral et à la mer au sens large trouve un écho dans un renouveau de projets programmés dont les diverses interventions menées par H. Gandois sur l'île de Chausey, le PCR *Les relations entre la Normandie occidentale et les îles anglo-normandes au second âge du Fer : dynamiques culturelles, sociales, économiques et interactions au sein d'un couloir maritime de l'occident celtique* et la fouille du cimetière de Lion-sur-mer (Calvados). Depuis l'étoffement de l'équipe universitaire à Caen en 2024 (intégration d'une nouvelle maîtresse de conférences et réintégration d'une maîtresse de conférences auparavant en détachement), l'UMR Craham exprime le désir d'investir un site du littoral pour en faire un chantier école.

La Normandie a été pionnière dans la mise en œuvre du réseau archéologique de l'ONF. Une politique soutenue d'aide à l'acquisition de couvertures lidar des domaines forestiers a permis d'engager des programmes d'inventaire ambitieux. Une agente (C. Germain-Vallée) est aujourd'hui spécialement dédiée à cette mission.

La stratégie de rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau engendre de multiples travaux vis-à-vis desquels le SRA est relativement désarmé, la plupart des dossiers échappant aujourd'hui à toute saisine obligatoire. Dans ce contexte de simplification, le SRA a néanmoins œuvré activement au dialogue avec les autres administrations en charge de ce dossier (Dreal, DDTM) et les acteurs de ces interventions.

5. La période contemporaine

De 2015 à 2024, le SRA a été pilote d'un PCR ambitieux visant à identifier et à cartographier des vestiges immobiliers liés à la Seconde Guerre mondiale. Ce projet, conçu et lancé avec la CRMH et des partenaires institutionnels (Inrap, université de Caen-MRSH) avant la réforme territoriale, a porté très essentiellement sur l'ancienne région de Basse-Normandie, même si les données de secteurs importants, notamment celui de Dieppe (Seine-Maritime) ont pu être intégrées. S'appuyant sur un inventaire complet pour la Manche, le Calvados et l'Orne, certains vestiges font désormais l'objet d'une protection réglementaire au titre des monuments historiques. Le projet d'inventaire s'est achevé en 2024 et la base de données est depuis 2025 consultable en ligne par les chercheurs et le grand public : <https://mrsh.unicaen.fr/vestigeshnormandie/accueil.html>.

Ce long travail a permis de mieux connaître la diversité des installations, modifiant l'image d'Épinal de bunkers et d'asperges de Rommel du mur de l'Atlantique. Plusieurs sous-thèmes inattendus ont émergé, notamment les fresques et arboglyphes laissés par les soldats, les installations V1-V2 ou les grands dépôts logistiques.

En parallèle, les opérateurs archéologiques se sont formés à la fouille de vestiges de la Seconde Guerre mondiale, les typologies émergentes de structures telles que les trous d'homme et une connaissance plus fine du matériel permettant l'inventaire relativement rapide *in situ*, et la fouille subséquente par échantillonnage. Les prescriptions de fouille du SRA sont également devenues plus sélectives et plus précises. Plusieurs fouilles programmées expérimentant les méthodes de l'archéologie dite des « champs de bataille » (*Battlefield archaeology*) ont été soutenues et se poursuivent.

L'archéologie s'intéresse également à l'impact du conflit sur la vie quotidienne des civils. Si aucune fouille spécifique n'a eu lieu pendant la période 2021-2024, les traces matérielles sont prises en compte lors de fouilles préventives diachroniques, et une première prescription de fouille portant sur un abri civil a été édictée en 2025.

Les aspects plus généraux de la vie quotidienne et industrielle de la période contemporaine n'ont pas été abordés par des fouilles préventives comme cela a été le cas pendant la période quadriennale précédente, et l'intéressant PCR portant sur les « heurts » rouennais a été suspendu en raison des obligations professionnelles de la responsable. Néanmoins, le SRA a pris en charge, fin 2024, une collection très importante de céramiques des XVII^e-XIX^e siècles, issue de diverses fouilles du XX^e siècle, menées sur des sites de production et de consommation de Rouen, et (mal) conservée pendant plus de quarante ans au musée de la céramique. Le SRA met en place un chantier de récolement en 2025.

6. Les monuments médiévaux

L'élan de valorisation des monuments médiévaux depuis la création de la région Normandie a généré de nombreux projets, que le SRA accompagne et soutient. Des projets d'envergure portant sur les châteaux de Gaillon (Eure), Caen (Calvados) et Domfront (Orne) ont chacun donné lieu à des phases de diagnostic importants. Projets complexes nécessitant différentes autorisations (Dreal, CRMH...), à ce jour seul le château de Caen a abouti à une opération de fouille préventive complète en aire ouverte et en suivi de travaux. D'une durée de plus d'un an (2024), l'opération a permis de renouveler notre perception de l'histoire du château de façon importante. En fonction des choix faits par les porteurs des projets et par la CRMH, des fouilles préventives pourront avoir lieu sur les deux autres châteaux. En archéologie programmée, le SRA a orienté une association vers un projet d'études non intrusives portant sur le château de Bellencombre (Seine-Maritime).

Les abbayes normandes ne sont pas laissées de côté : une fouille programmée pluriannuelle d'envergure précède la valorisation de l'église Saint-Pierre à l'abbaye de Jumièges en Seine-Maritime (financement Conseil départemental) et quelques sondages dans le cloître de l'abbaye de Saint-Wandrille ont été réalisés par le SRA à la suite des opérations d'archéologie préventive de 2017-2019. Dans le Calvados, une série d'interventions ponctuelles dans le cadre de projets de mise en valeur de l'abbaye de Longues-sur-Mer a suscité la création d'un PCR avec participation du SRA, qui démarre en 2025. Dernière abbaye objet d'étude, mais non pas la moindre, la fouille, essentiellement concomitante des travaux de restauration de la Merveille du Mont-Saint-Michel, a duré environ deux ans (2021-2023). L'exploitation post-fouille des données de l'archéologie du bâti est en cours. Ces travaux ont été valorisés lors du colloque *1023-2023. Le Mont Saint-Michel en Normandie et en Europe* organisé par la Drac au Mont en 2023.

Sujet de recherche bien différent alimentant la thématique, l'étude de la « Maison sublime » ou

« Monument juif » de Rouen, conduite par une doctorante en 2023 et 2024, s'appuie sur une solide recherche historique et historiographique, et croise les méthodologies. Le projet vise à la réévaluation objective d'une documentation riche mais éparse, portant sur un bâtiment médiéval supposé « juif », ayant fait l'objet d'interprétations controversées, et d'une nouvelle étude des vestiges bâtis. Le SRA incitera la poursuite de l'étude après une année « blanche » en 2025, permettant la soutenance du doctorat sur les quartiers juifs de plusieurs villes françaises.

7. La recherche programmée

Le SRA a encouragé la mutualisation de compétences et une hausse du niveau scientifique de certains projets. Des dossiers estimés fragiles, souvent en raison d'un investissement insuffisant au niveau de l'analyse des données recueillies, ont été amenés à intégrer des pauses dans leurs programmes de terrain, afin de se mettre à jour avec les études de post-fouille et/ou les inventaires réglementaires, et de faire un bilan provisoire. Ce fut le cas pour la fouille du château de Maulévrier-Sainte-Gertrude (Seine-Maritime) ou ce temps additionnel a été utilisé à bon escient, et le cimetière de Lion-sur-Mer (Calvados) où le résultat a été moins probant, et qui mènera fort probablement à une restructuration importante ou un arrêt du projet.

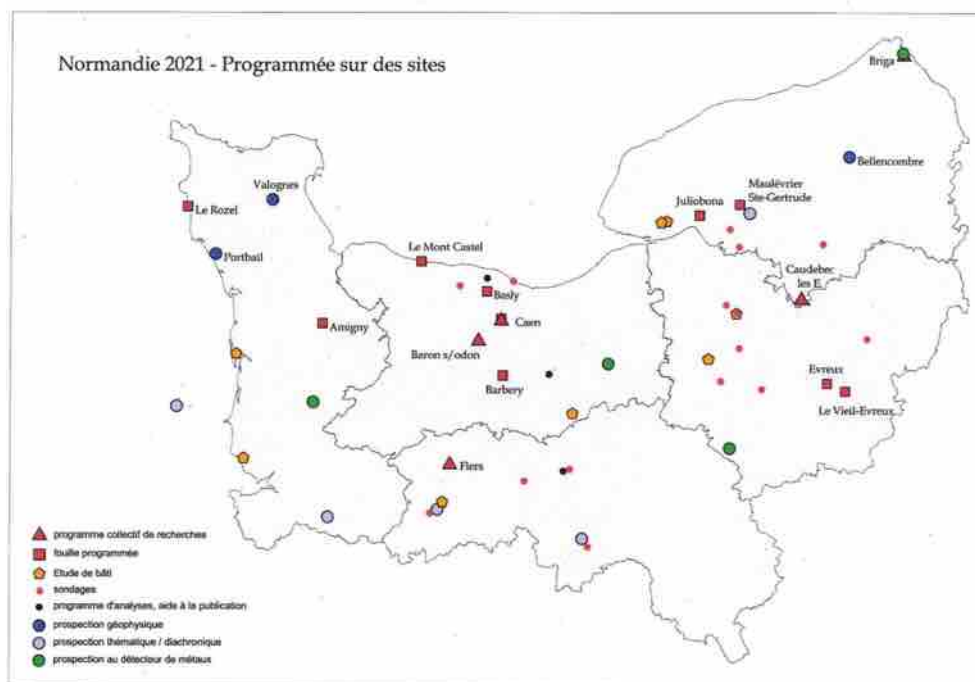
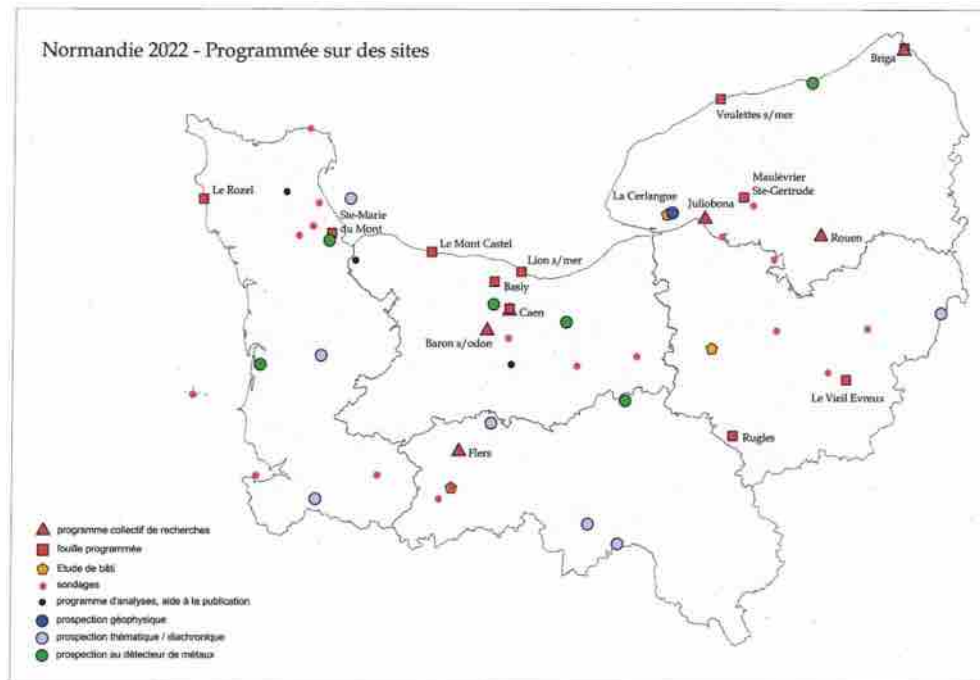
Le principe selon lequel il est plus judicieux de réduire les attendus annuels plutôt que d'engager des projets trop ambitieux alors même que les équipes ne sont pas à même de rendre des rapports conformes, a été compris. D'autres porteurs de projets habitués à rendre des rapports d'excellente qualité, après discussion avec le SRA, ont également choisi d'intégrer des années « blanches » dans leurs programmes, estimant que tous les critères n'étaient pas ou plus réunis pour avancer comme escompté : indisponibilité de chercheurs, budgets réduits, retards d'études attendues, etc. Les interruptions temporaires du PCR *Vuydanges et salubritas*, portant sur les anciens dépotoirs (heurts) de Rouen, et de la fouille programmée des tuileries médiévales et modernes de Barbéry (Calvados), correspondent à cette catégorie.

D'une part, la demande de mutualiser davantage des énergies, et d'autre part le report, voire l'annulation de projets ne présentant pas toutes les garanties de réussite, a conduit à une baisse globale du nombre de projets instruits entre 2020 et 2024 de presque un quart, bien que le nombre de fouilles programmées (dont des études post-fouille) et de PCR autorisés est resté stable : 10 en 2023, 11 les trois autres années. Ces choix, réfléchis, ont permis de maintenir un financement adéquat à un nombre d'opérations de qualité en bon ordre de marche.

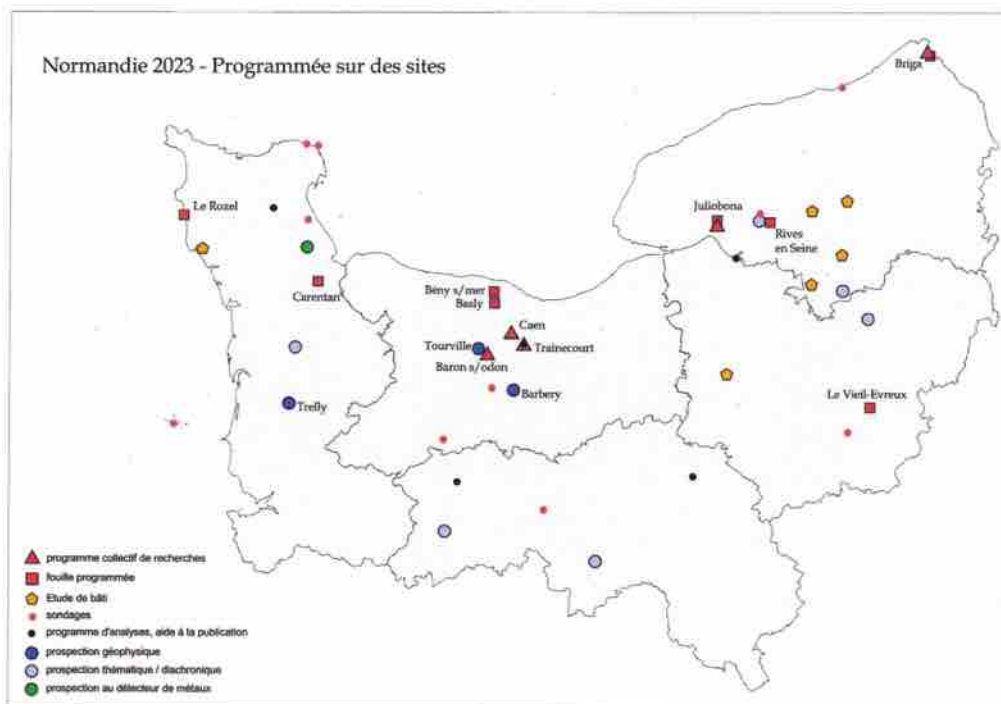
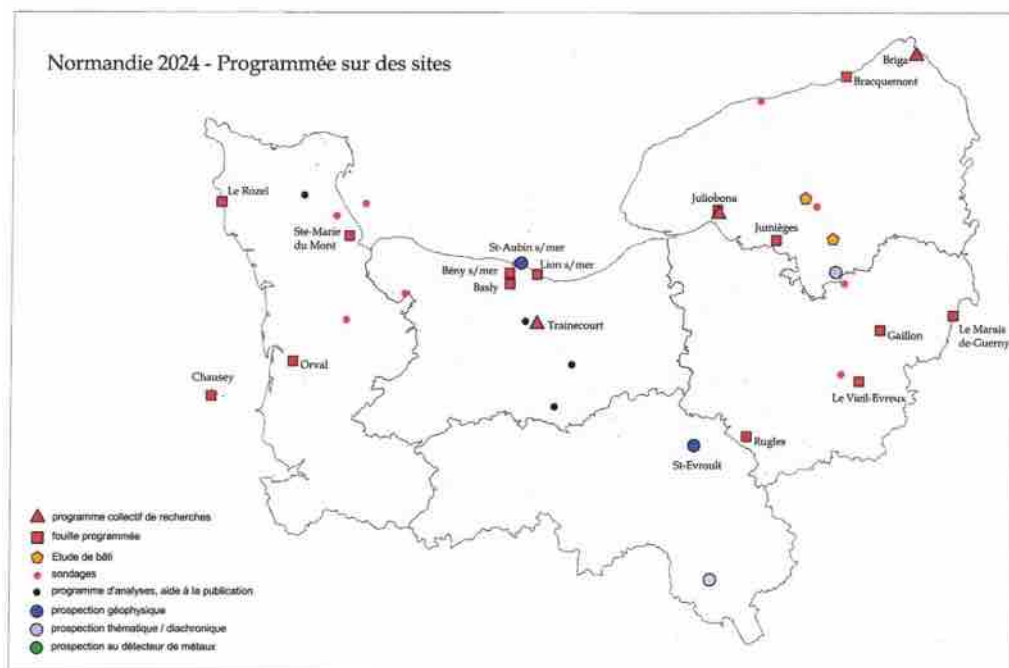
Si le SRA a cherché à densifier scientifiquement les projets programmés, il reste attaché à des initiatives amateurs et continue à soutenir des prospections-inventaires. Intégrés à la carte archéologique, l'intérêt des signalements de sites n'est souvent reconnu que bien plus tard, lorsque d'autres projets convergent vers les secteurs explorés. C'est bien le cas dans les forêts de l'Orne. Un projet programmé du SRA portant sur les tourbières de la forêt d'Écouves, a pu bénéficier de prospections menées depuis plus de dix ans par un amateur. Couplés aujourd'hui avec des relevés lidar, ces prospections sont ainsi valorisées, et le bénévole a été intégré dans l'équipe projet.

Dans l'ensemble, cette période quadriennale correspond à une charnière avec d'un côté l'accompagnement vers la fin de nombreux projets pluriannuels, et de l'autre côté le lancement de nouveaux projets structurants avec des équipes pluridisciplinaires et rajeunies. La plupart des projets de longue haleine, notamment des projets portant sur des agglomérations antiques telles que Le Viel Evreux, *Briga* (Eu) et Valognes, mais aussi le site diachronique de Basly, a démarré avant la mise en place de protocoles normés quant à la gestion de la documentation scientifique. La réalisation d'inventaires adéquats, devenus réglementaires, nécessite souvent un financement et un temps supplémentaire non initialement prévus, avant la publication finale et le dépôt des

DSA à l'État. L'acceptabilité de ces normes par les équipes est variable, et exige de la diplomatie et un accompagnement de la part du SRA.



Opérations programmées 2021 et 2022



Opérations programmées 2023 et 2024

L'émergence de projets collectifs répondant aux politiques régionales, fédérant des compétences et capitalisant des dynamiques insufflées par de nouveaux acteurs et laboratoires, pose des jalons pour la prochaine quadriennale :

- PCR *Les relations entre la Normandie occidentale et les îles Anglo-Normandes au second âge du Fer*. Ce projet franco-britannique qui porte essentiellement sur des sites côtiers de la Manche pour la partie française, s'inscrit dans la thématique de prise en compte des enjeux littoraux ;
- PCR *L'ancienne industrie du fer comme outil de compréhension de l'évolution des fonds de vallées dans le bassin de la Varenne au cours des derniers millénaires*. Ce projet

d'ambition diachronique s'appuie très essentiellement sur la connaissance de l'activité métallurgique industrielle documentée (études historiques et vestiges conservés) du milieu du XVI^e au milieu du XIX^e siècle. Il s'inscrit dans la politique Périodes moderne et contemporaine ;

- PCR *Juliobona, Capitale des Calètes (Cap. Cal)* (reprise de direction et changement d'orientation). Ce projet, revu de façon réaliste, recentre les recherches sur la ville capitale et structure les thématiques de façon claire ;
- PCR *Néolithisation d'un territoire : la vallée du Laizon, Calvados*. Ce nouveau projet qui démarre officiellement en 2025 mais dont le montage a été fait en collaboration avec le SRA pendant les deux années précédentes, répond à un appel à propositions de nouveaux projets portant sur la Préhistoire récente.

Enfin, il faut souligner en gras une tendance consternante déjà mise en exergue dans le bilan 2017-2020 : il ne reste presque plus de fouilles programmées pouvant accueillir et former des étudiants et des bénévoles.

8. L'archéologie préventive

Cent trente-quatre fouilles préventives ont été réalisées pendant la période quadriennale, 10 % de moins que pendant le cycle précédant, mais il faut se souvenir que la période 2017-2020 avait été, elle, une période de forte activité, les 146 fouilles représentant une augmentation de 26 % par rapport à la quadriennale 2013-2016. Il faut aussi souligner la stabilité de l'activité de fouilles récente avec 33 ou 34 fouilles par an.

Une inquiétude pointe cependant à l'examen des chiffres des diagnostics. En 2024, le nombre (121) a chuté de 36 % par rapport à 2023. La réalisation de plusieurs diagnostics extensifs en Seine-Maritime, liés au développement du centre nucléaire de Penly, ne doit pas masquer la lame de fonds reflétant la frilosité des aménageurs, soucieux du contexte socio-économique instable.

Période charnière dans l'évolution de la forme des projets, la variabilité des typologies a nécessité une gymnastique pour les instructeurs du SRA et pour les opérateurs : la création de lotissements en périphérie de bourgs s'est poursuivie en parallèle à des projets d'embellissement et de densification urbaine (Vernon, Évreux, Avranches) ; des projets extensifs (éoliens, centre nucléaire) ont été instruits en parallèle à la création de piscines anticipant le réchauffement climatique (Manche, Calvados) ; des projets liés aux enjeux environnementaux (vallée de la Saône, Seine-Maritime ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, Manche) ont été instruits en parallèle à des projets dits prioritaires de réindustrialisation (Port-Jérôme, Seine-Maritime ; Pont-Audemer, Eure), tous particulièrement chronophages. Conco-mitamment, les opérations au titre des travaux sur monuments historiques, très chronophages également, exigent une grande souplesse de la part des opérateurs afin d'intervenir tout en « dentelle ». Force est de constater que les opérateurs doivent faire preuve d'une adaptabilité constante, tout en essayant de maintenir une programmation acceptable.

Parmi les sites fouillés les plus marquants, on relève les suivants.

Préhistoire ancienne

À la suite de plusieurs années sans découvertes mésolithiques significatives, le site de Toussaint en Seine-Maritime a tenu les promesses de son diagnostic, en livrant plusieurs milliers de pièces lithiques correspondant à des stations de débitage. À Sannerville (Calvados), plusieurs dizaines de fosses à profil de téton sont interprétées comme des fosses de piégeage.

Néolithique (axe 4)

Un remarquable gisement datant du Néolithique final a livré les traces les plus anciennes d'une production de sel connues dans la région. Révélée par l'érosion marine à Vicq-sur-Mer (Manche), la partie visible et accessible du site a nécessité deux campagnes d'intervention sur le domaine public maritime, dans des conditions très contraintes. À Formigny-la-Bataille (Calvados), la fouille d'une vaste occupation datant du Néolithique ancien a également révélé une occupation du Bronze ancien.



Fouille sur le domaine public maritime. Le site néolithique de Réthoville (Vicq-sur-Mer, Manche) (© H. Gandois)

Âge du Bronze (axe 5)

Une rare enceinte circulaire datant de l'âge du Bronze (final ?), matérialisée par un triple cercle de fossés et poteaux, a été fouillée à Saint-Sylvain dans le Calvados. Bien qu'assez arasé et ne livrant que peu de mobilier, ce site a pu être exploré sur sa quasi-intégralité.



Enclos circulaire datant de l'âge du Bronze, Saint-Sylvain (Calvados) (Cliché SDAC)

Âge du Fer (axe 5)

Une fouille extensive de presque 6 ha à Douvres-la-Délivrande (Calvados) a permis de suivre l'évolution d'occupations rurales pendant l'âge du Fer et le début de la période antique. En Plaine de Caen, cette période est toujours pourvoyeuse de la majorité des opérations de fouille, comme à Escoville ou à Ifs. La fouille documente également les formes de l'habitat dans des secteurs très peu documentés : le premier âge du Fer dans le Pays d'Auge avec la fouille de Pont-Lévêque ou le second âge du Fer autour de la commune des Pieux, dans la Hague.

Antiquité (axes 9 et 10)

Deux fouilles spectaculaires et riches d'enseignements ont eu lieu à Lillebonne (Seine-Maritime). Premières fouilles préventives dans la capitale de cité *Juliobona*, deux quartiers de la ville antique ont pu être étudiés, livrant bâtiments maçonnés lotis et aménagement de berges. Les niveaux gorgés d'eau ont permis la conservation de mobilier organique. Par deux fois, des choix de renoncements à aménager ont permis de conserver des vestiges de sanctuaires, le premier urbain, le second rural.



Quartier de la ville antique de Lillebonne/Juliobona bordant une rivière (opération Maison médicale) (© Inrap)

À Vieux (Calvados), un projet de réhabilitation de dépendances d'un manoir a donné lieu à un diagnostic complexe confirmant la présence d'un sanctuaire déjà reconnu par géoradar. Les vestiges étant extensifs et subaffleurants, aucune adaptation du projet n'a été possible. Dans l'Eure, une fouille à Courcelles-sur-Seine a révélé une partie d'un vaste sanctuaire antique (3 ha), livrant des dépôts de monnaies et de faune. Afin de rester dans l'économie du projet et de conserver le gisement, le cœur du sanctuaire a été préservé d'aménagement. Le département de l'Eure a aussi livré, lors de la pénultième tranche de fouille dans une carrière à Daubeuf-près-Vatteville, une vaste occupation antique s'apparentant *a priori* à une *villa*, mais dotée d'aménagements et mobiliers particuliers laissant envisager une fonction votive.

Les petites agglomérations, telles que Vieux ou Jort, continuent à donner lieu à des opérations systématiques. Une mention particulière doit être attachée à la fouille de Frénouville, qui a mis en évidence un parcellaire et des structures agraires exceptionnelles liées à une forme d'exploitation sur sol surélevé, peut-être pour l'horticulture ou l'arboriculture fruitière.

Moyen Âge et Époque moderne (axes 8, 9, 10 et 11)

Une nécropole parfaitement inscrite dans un enclos quadrangulaire et datant du haut Moyen Âge a été fouillée à Petit-Caux dans le cadre de l'accompagnement archéologique étroit de l'extension de l'EPR 2 de Penly (Seine-Maritime). La complétude de l'ensemble et l'opération rondement menée laissent présager une analyse fine en post-fouille. D'autres opérations liées aux travaux d'urbanisme, à Avranches (Manche) et à Vernon (Eure) notamment, ont permis d'enrichir nos connaissances sur les populations inhumées de la fin du Moyen Âge.

À Caen, l'importante fouille préventive, réalisée par l'Inrap dans le cadre du projet de valorisation du château, a renouvelé la lecture historique du site par la découverte d'une entrée fortifiée du Palais ducal, antérieure aux fossés du donjon du XIII^e siècle, visibles aujourd'hui.

En zone rurale, les opérations menées dans la plaine de Caen à Anisy, Hérouville-Saint-Clair, Thue-et-Mue et Vaucelles renouvellent les rares données disponibles.

Période contemporaine (axe 14)

La fouille de l'ancien cimetière de l'hôpital psychiatrique de Navarre à Évreux a été une expérience novatrice pour tous les acteurs. Datant de la fin du XIX^e et du XX^e siècle, son étude permet d'explorer d'une part l'état sanitaire d'une population particulière, et d'autre part, à travers les gestes funéraires, l'expression d'égard envers les patients, et la relation soignant-soigné. Expérimentale, l'étude complète est très attendue. Au Tronquay (Calvados), la fouille d'ateliers de productions de grès de la fin du XIX^e siècle permet de compléter le catalogue de ces productions.

Les données scientifiques de l'archéologie

Pendant la période 2021-2024, la gestion des DSA a été l'une des priorités de la Drac. De 2017 à 2020, la mise en place d'un schéma régional de CCE a été l'objectif principal, visant très essentiellement la gestion des biens archéologiques mobiliers. En revanche, la conservation et la gestion pérenne des archives de fouille avaient été inégalement traitées sur les deux sites. Une ingénieure de la carte archéologique de Caen s'en était saisie de sa propre et heureuse initiative, mais aucune démarche comparable n'avait été engagée sur le site de Rouen. Le projet de service a permis d'identifier les besoins et d'adapter le plan de recrutement pour mieux répondre à nos missions. Lors du départ d'un technicien dédié à la gestion des BAM à Caen en 2022, le poste a été revalorisé et transformé en poste de Ched spécialisé ; une documentaliste de formation, également expérimentée en gestion des BAM, a pu être recrutée. Cet agent porte désormais un projet global de gestion et de conservation des DSA, s'intéressant aussi bien à la documentation mobilière, papier et numérique. En attendant le recrutement d'un agent avec des compétences semblables pour le site de Rouen, prévu en 2026, la Ched en poste à Caen s'évertue à poser des jalons clairs pour l'avenir et gérer les urgences, assistée du technicien suivant encore la gestion des BAM pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Au début de cette période quadriennale, le SRA conservait les BAM en plusieurs lieux aux statuts différents : un CCE modeste dans l'Orne géré en partenariat avec les Archives départementales, un grand dépôt (qualité CCE) à Canteleu en Seine-Maritime, propriété État, et deux dépôts en Normandie occidentale mis à disposition gracieusement par des collectivités territoriales. Informé de longue date de la nécessité de quitter ces lieux (Saint-André-de-Bohon, 50 et Bayeux, 14), la recherche d'une solution pérenne, avec la création d'un CCE tête de réseaux, est devenue urgente. Des BAM étaient également stockés dans les locaux de la Drac et à l'université de Caen (collections anthropologiques). Deux axes ont donc été poursuivis en parallèle, les chantiers de collections nécessaires pour préparer le déménagement des BAM et la création d'un CCE régional permettant de regrouper ces BAM et les archives afférentes.

Grace à un financement dédié, un chantier des collections pluriannuel a eu lieu entre 2021 et 2023. La réalisation du chantier a été difficile, l'équipe lauréate du marché, dont la compétence réelle questionne aujourd'hui, a nécessité un encadrement très proche par le SRA afin de répondre aux exigences du cahier des charges. Néanmoins, notamment grâce à l'arrivée de la Ched en 2022 qui a pu suivre de plus près le travail sur le terrain, les BAM ont pu être préparés pour le déménagement qui a eu lieu en 2024.

Le SRA dispose d'un bâtiment des domaines, dit bâtiment Vanier, en parfaite adéquation avec les besoins d'un CCE régional (localisation, accès, espaces nécessaires, potentiel d'accroissement) depuis 2015, et un partenariat avec la Région Normandie datant de 2020 prévoit l'installation dans une partie du bâtiment d'un EPCC patrimonial *La Fabrique des Patrimoines* (fonctionnement Région et Drac) et du laboratoire photographique de l'Inventaire. Des partenariats ont aussi été élaborés avec l'université de Caen, le Drassm et le musée de Normandie. En l'absence d'un financement permettant la transformation totale du bâtiment Vannier en CCE, des travaux *a minima* permettant d'accueillir les BAM devant être déménagés ont été engagés en 2024 et entièrement gérés en interne : nettoyage, peintures, sécurité (portes d'entrée, incendie, alarmes), installation rayonnages, et la réalisation des déménagements phasés. Près de 9 000 caisses ont été déménagées. Le SRA dispose donc au moins d'un grand dépôt sommairement aménagé, permettant d'assurer ses missions de conservation et de régie des DSA.

Une démarche pour récupérer des archives de fouille anciennes a été engagée auprès de chercheurs retraités, ou habitant hors région, ayant conservé la documentation. Travail de longue haleine nécessitant à la fois diplomatie et fermeté, les archives de fouille du théâtre de Lillebonne (Seine-Maritime) ont récemment été récupérées ainsi que celles de Mondeville (Calvados). Le récolement de cette riche documentation est prévu, pour Mondeville, en collaboration avec le Craham.

9. La valorisation

La valorisation est un vaste domaine, comprenant les vestiges mobiliers (liens musées), des vestiges immobiliers (liens CRMH, collectivités territoriales), la diffusion scientifique (liens chercheurs ; colloques, publications) et la médiation (liens opérateurs, communication, associations ; actions lors d'évènements régionaux et nationaux, visites et/ou animation de sites, EAC et autres dispositifs ministériels, production de films, BD, etc.). Pour cette raison, une conservatrice qui en aura la responsabilité, sera intégrée au SRA en juin 2025.

Publications

La question des publications reste entière en Normandie, où peu de monographies de sites aboutissent. Les chercheurs préfèrent, pour des raisons souvent légitimes (dispersion des chercheurs sur la longue durée, hétérogénéité des données, difficultés à récupérer l'ensemble des études), mais aussi par épuisement intellectuel, morceler l'analyse en plusieurs publications/articles ciblés. Le site de Basly (Calvados) est un bel exemple, où après de nombreuses années d'incitation de la Drac pour travailler dans l'optique d'une monographie, le SRA et la CTRA ont fini par se réconcilier avec l'idée d'une série de publications par période chronologique. Par ailleurs, bien que beaucoup d'opérations d'archéologie préventive fassent l'objet d'articles dans le cadre des actes de colloques (Afeaf, Sfecag, Aprab, InterNéo...) ou des journées archéologiques régionales, la mise en ligne de RFO validés en tant que publications avec numéros ISBN, par l'Inrap, pose question, les recommandations de la CTRA *avant* publication n'étant pas forcément prises en compte.

Le débat sur les mérites entre supports papier et numérique se poursuit, avec davantage de solutions mixtes proposées par les revues. À ce titre, le SRA Normandie travaille – lentement – avec AdIFI à la conception d'une maquette permettant une mise en ligne « au fil de l'eau » des

résumés d'opérations du Bilan scientifique régional, tout en permettant l'édition d'un nombre minoré (à définir) d'exemplaires papier. Enfin le nombre de projets de recherche souhaitant et/ou ayant intérêt à mettre en ligne une version consultable d'un système d'information géographique croît. La recherche d'un site support s'avère parfois difficile, l'ergonomie laisse souvent à désirer, et la question de la mise à jour régulière est rarement réglée avant la mise en ligne.

Les publications marquantes aidées financièrement par l'État ont été les suivantes :

- 2021, CARDON T., *Pour une approche anthropologique des usages monétaires médiévaux - France du Nord, XII^e-XVI^e siècles*, PUC ;
- 2021, MORDANT C., MARCIGNY C., *Bronze 2019, 20 ans de recherches* (actes du colloque de l'APRAB, Bayeux, juin 2019), 688 p. ;
- 2022, LE BAGOUSSE A., PAILLARD D., *La nécropole Michelet. Bilan et perspectives de recherches sur la cité de Lisieux (Calvados) de ses origines au IX^e siècle*, 608 p. ;
- 2022, RIDEL-GRANGER E. (dir.), *Forêt et Territoire, Au cœur et autour de la forêt de Cerisy, des ducs de Normandie à nos jours*, MRSH, université de Caen, 572 p. ;
- 2023, CARPENTIER V., MARCIGNY C. (dir.), *Pont-de-l'Arche et le fort d'Alizay-Igoville (Eure) : les fortifications de la Seine normande, de l'âge viking à la guerre de Cent Ans*, PUC, 375 p. ;
- 2023, GERMAIN-VALLEE C. (dir.), *Le hameau du Néolithique ancien à Verson « les Mesnils »*, MSPF 72, 308 p. ;
- 2023, LEPAUMIER H. (dir.), *Environnement archéologique d'une tombe à char, les sites d'Orval et Briqueville-la-Blouette (Manche) à la fin de l'Âge du Fer*, PUR, 276 p. ;
- 2023, FLAMBARD-HERICHER A.-M., *Le château de Vatteville et son environnement, de la résidence comtale au manoir de chasse royal, XI^e-XVI^e siècle*, Société des Antiquaires de Normandie, 393 p. ;
- 2024, BILLARD C., MARCIGNY C., CARPENTIER V. , JACQUEMOT S., LANDOLT M. , LEGENDRE J.-P. (dir.), *Archéologie des conflits contemporains - Méthodes, apports et enjeux d'une archéologie en construction. Actes des colloques de Verdun à Caen (2018-2019)*.

Colloques et tables rondes

Les Journées archéologiques régionales normandes se déroulent sur deux jours, un vendredi et un samedi, ce qui permet de toucher différents publics, et sont suivies par la publication d'actes. Entre 2017 et 2022 l'évènement a été organisé à Rouen et à Caen en alternance, mais à partir de 2023 le SRA a renoué avec la pratique plus ancienne de tenir ces journées dans les territoires (Archives Départementales de l'Orne à Alençon, Maison des associations de Bernay dans l'Eure). Cette démarche est très appréciée par les élus et les préfets départementaux, et par les associations patrimoniales.

Le SRA a soutenu moins de colloques archéologiques que pendant le quadriennal précédent. On peut citer :

- le 22 octobre 2021, la journée d'étude à Eu sur les *Programmes décoratifs et complexes monumentaux : regards croisés sur quelques villes du nord des Trois Gaules*, organisé par Archimedes, Unistra, ArScAn et la Drac Normandie ;
- 8 au 10 mars 2023, le colloque international *Imagerie scientifique et objet archéologique* a eu lieu à l'université de Caen, organisé par le groupe Corpus en collaboration avec l'université et le CNRS ;
- 31 mai au 4 juin 2023, le colloque « 1023-2023. Le Mont Saint-Michel en Normandie et en Europe » organisé au Mont-Saint-Michel et à Cerisy-la-Salle par la Drac et l'université de Caen ;

- 2 au 6 octobre 2024, *Seigneurs et mautres : dominer en Normandie médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, organisé à Cerisy-la-Salle par l'université de Caen en collaboration avec la Drac.

Projets de mise en valeur et gestion de sites

Le SRA est associé à la candidature de classement Patrimoine mondial de l'Unesco des plages du Débarquement, l'inventaire des vestiges réalisés dans le cadre du PCR dédié fournissant des données géographiques très précises. Il est également régulièrement consulté sur la pertinence et modalités de valorisation de vestiges datant de la Seconde Guerre mondiale.

En 2022 ont fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques avec avis de classement, le site paléolithique du Rozel (Manche) et la coupe stratigraphique de référence internationale de Saint-Pierre-lès-Elbeufs (Seine-Maritime).

Dans une petite anse sur la côte ouest du Cotentin, le gisement paléolithique inédit du Rozel (Manche), recelant des milliers d'empreintes de Néandertal exceptionnellement conservées dans des micro-litages de sable, est devenu un symbole de l'érosion du littoral en Normandie. Fouillé depuis 2012, les moyens particuliers sont désormais déployés pour faciliter l'étude avant sa destruction inéluctable par la mer.

En 2021, afin de protéger le gisement de l'assaut des vagues, il a été nécessaire de remplacer un premier enrochement installé par la communauté de commune des Pieux en 2017. Ces travaux ont été financés sur le BOP 175, titre 1. La fouille elle-même a eu pour conséquence le dégagement des parois rocheuses délimitant l'anse sur son pourtour nord. L'instabilité de la falaise devenant de ce fait un danger pour l'équipe archéologique, l'aire de fouille a été déportée au plus loin de la paroi, et la solution de poser un filet de protection a été actée. Pour ce faire, les démarches pour obtenir la maîtrise foncière du site entamées par l'association NeanderRozel ont été reprises par l'État, et de façon affirmée à partir de 2022 avec le soutien de la préfecture de la Manche. Les sous-directions de l'archéologie et des monuments historiques ont reconnu l'intérêt du site en encourageant vivement l'achat du site, ce qui faciliterait, d'une part l'extension de la protection réglementaire du site au classement, et d'autre part le financement de toute mesure de protection physique. Les parcelles constituant la falaise étant en indivision, après des démarches poussées mais infructueuses pour identifier les ayants droits du SRA, puis par un avocat, le SRA prépare une démarche d'expropriation. Les études environnementales, prérequis, sont en cours (2023-2024). Le cabinet d'avocats accompagne désormais le SRA dans cette démarche d'expropriation.

Catalysé par la nécessité d'évaluer les risques posés par la présence récurrente de racinelles dans la première chambre de la grotte ornée de Gouy (Seine-Maritime), le SRA a décidé en 2023 de faire un bilan de l'état sanitaire du monument, en même temps qu'un bilan scientifique. Travaillant de concert avec la CRMH et l'UDAP en interne, le LRMH et le CNP en externe, plusieurs démarches ont été entamées : récolement des données scientifiques de l'archéologie, récolement de la documentation retraçant l'historiographie de la grotte, relevé 3D, visite virtuelle, bilan sanitaire et nouveau plan de gestion.

Soutenu étroitement par le SRA depuis son émergence en 2017, le projet porté par la communauté de commune Caux-Seine-Agglo vise la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier antique de la ville de Lillebonne/*Juliabona*. La feuille de route initialement actée (aménagement de parkings, parcours de visite, fouilles ambitieuses, nouveau projet muséal, mise en valeur innovante de fouilles anciennes...) a été revisitée, et les ambitions revues sur le long terme. Néanmoins, Caux-Seine-Agglo a conservé un poste d'archéologue, a lancé la fouille programmée d'une *domus*, soutient un important PCR avec comité scientifique, et investit dans le projet de rénovation muséal. En 2023, l'exposition *Qui est-tu Apollon ? de Juliobona à la culture Pop* a été labellisée exposition d'intérêt national par le ministère de la Culture.

Recherche archéologique en Pays de la Loire : bilan et perspectives

Par Isabelle BOLLARD-RAINEAU
Conservatrice régionale de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2347	/	2541	/	2588	/	2772	/
Diagnostics prescrits	276	782	234	710	187	1005	175	761
Fouilles prescrites	39	64	46	52	54	/	49	48
Diagnostics réalisés	200	627	160	455	147	529	144	674
Fouilles réalisées	33	56	27	32	42	/	28	26,4
Programmé	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	4		4		7		6	
PCR	5		7		6		10	
PT	9		4		22		8	
PI	6		7		10		6	
SD	0		1		3		3	
Relev. art rupestre	0		1		0		0	

1. Présentation générale

La région Pays de la Loire comprend cinq départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée), près de 1 240 communes et sept grandes agglomérations (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Le Mans, Laval et La Roche-sur-Yon). Les Pays de la Loire couvrent un territoire de 32 082 km² bordé à l'ouest par l'océan Atlantique dont la façade littorale s'étend sur 450 km, et est traversée d'est en ouest par la Loire. Cette aire administrative est caractérisée par son activité économique et démographique ; avec 3,9 millions d'habitants, ce territoire jeune et dynamique se caractérise par une croissance démographique forte (+ 0,7 % par an), significativement supérieure à la moyenne nationale.

Cette région possède une importante richesse archéologique, illustrée par les 21 654 entités archéologiques recensées à ce jour sur la carte archéologique nationale.

2. Les acteurs de l'archéologie et le fonctionnement du service

Le service régional de l'archéologie

La période 2021-2024 a été marquée par un changement du conservateur régional de l'archéologie en avril 2021. Le service régional de l'archéologie (SRA) compte 16 agents et est constitué de 6 conservateurs, 6 ingénieurs, 1 secrétaire administrative et 3 assistances administratives. Sept agents sont rattachés à une unité mixte de recherche (UMR 6566 CReAAH (LARA-Nantes), UMR 7208 ADES, UMR 7302 CESCUM ; UMR 8164 HALMA). Le personnel scientifique participe activement aux réseaux scientifiques et à des PCR selon leur champs de compétence ; le SRA est engagé dans l'accompagnement des colloques, assure le co-commissariat d'exposition et participe aux événements régionaux et nationaux (séminaires, JRA, JEA).

Dans un contexte de reprise post-Covid, le SRA a dû faire face à la pression accrue liée à l'aménagement du territoire (Plan de relance, France 2030, loi continuité des cours d'eau, photovoltaïque...), à la réorganisation permanente du service liée aux différentes périodes de confinement, aux nouvelles méthodes de travail (télétravail) et aux renouvellements de l'équipe. Ainsi le SRA s'est donné la volonté d'être encore plus présent pour accompagner les partenaires, les aménageurs, les opérateurs et les chercheurs. Il a ainsi mené ses missions fondamentales de pilotage de la recherche scientifique, de maîtrise de sa politique en archéologie préventive et de moteur dans la diffusion des connaissances.

Cette quadriennale est ainsi marquée par le développement des collaborations régulières avec la conservation régionale des monuments historiques (CRMH), la conseillère musée, les unités départementales d'architecture et du patrimoine (UDAP) ainsi que la référente archives. Globalement, le SRA est intégré au contrôle scientifique et technique sur MH, au projet Sites patrimoniaux remarquables, aux bilans sanitaires des MH et participe aux CRPA et aux CRAA.

Une collaboration interrégionale s'est également mise en place avec les SRA de Bretagne et Normandie pour échanger sur des problématiques telles que la préservation du patrimoine archéologique face à l'érosion des côtes ou encore le patrimoine archéologique lié aux conflits récents. Ces moments d'échanges ont pour ambition d'être plus réguliers et élargis à d'autres sujets.

Le SRA participe également à la formation des jeunes archéologues en participant à l'enseignement universitaire et en accueillant plusieurs stagiaires par an.

Au niveau national, le SRA des Pays de la Loire a contribué activement aux réflexions de la DGPA sur la politique scientifique nationale (groupes de travail sur la question du littoral, la politique de prescription, le référentiel inventaire ou encore la conservation de la documentation scientifique).

Enfin, soulignons également l'action menée par le SRA dans la lutte contre le pillage archéologique, en collaboration avec la Diri (réfèrent sécurité) et la SDA, et la mise en place en région de la convention avec la gendarmerie.

Les acteurs de l'archéologie en Pays de la Loire

Les acteurs de l'archéologie ont été présentés en détail dans le bilan quadriennal précédent, en 2020. Pour ce présent bilan quadriennal, nous avons décidé de ne pas y revenir en détail, car il n'a pas évolué de manière significative.

Notons juste que durant ces années, tous les services de collectivité ont présenté un dossier d'habilitation (et/ou des bilans quinquennaux) qui a été validé et des conventions de partenariat avec l'État ont été mises en œuvre.

3. Archéologie préventive : renforcer la connaissance du territoire régional

Contexte

La région des Pays de la Loire a connu une reprise dynamique de son aménagement du territoire après la crise sanitaire du Covid-19. Cette période a été marquée par la mise en œuvre de nouvelles lois et orientations, notamment le Plan de relance, France 2030, ainsi que la loi Climat et Résilience de 2021, qui impose une réduction progressive de l'artificialisation des sols. Cette contrainte a incité les collectivités à repenser leurs projets d'urbanisme en favorisant la densification et la reconversion des friches industrielles. Des politiques d'aménagement prioritaires, telles que les programmes « Action Cœur de ville » (neuf villes lauréates), plan Friches, ou encore « Petites villes de demain » (105 villes de moins de 20 000 habitants de la région) jouent un rôle clé pour la dynamique locale, afin de revitaliser leurs centres-villes,

d'améliorer l'attractivité locale et de renforcer les services aux habitants.

Plusieurs villes de la région ont réalisé des travaux de mise en place de réseaux de chaleur et de rénovation des espaces publics, généralement autour des églises. Lorsque cela était possible, la fouille directe a été privilégiée.

Ces différentes orientations ont toutefois été accompagnées par une augmentation des coûts (matériaux, fluides, etc.) et par une crise du logement. L'archéologie préventive ligérienne post-Covid a ainsi dû s'adapter à ces nouveaux contextes liés à l'aménagement et à la relance d'activité mais aussi aux nouvelles contraintes propres à l'archéologie (moyen de l'Inrap non adaptés à l'activité, augmentation du coût des fouilles, enveloppe du FNAP contrainte avec des taux de subvention faibles, etc.).

Cette quadriennale a donc été marquée par une programmation des diagnostics complexe, avec des reports et des délais d'intervention compris entre 8 et 12 mois. Cette situation, inhérente à un fort aménagement du territoire et à des moyens non adaptés, a créé une période de tension entre les trois acteurs (SRA-opérateurs-aménageurs) et une surcharge de travail des équipes. Il a fallu trouver un équilibre subtil entre aménagement du territoire, exigences réglementaires et préservation du patrimoine archéologique.

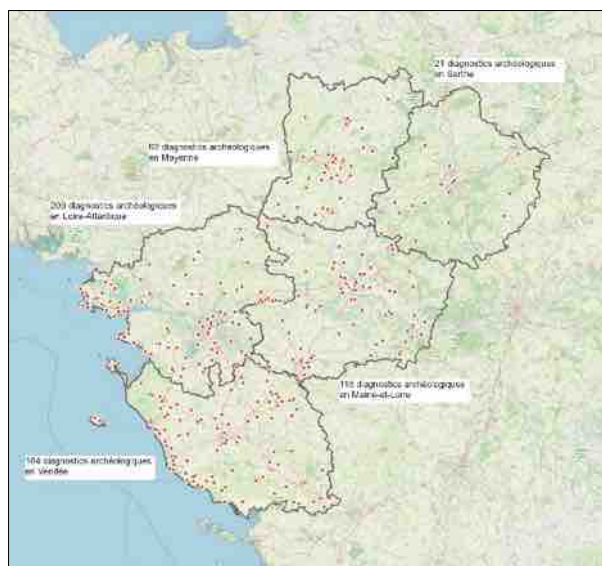
Une action particulièrement volontariste a été menée afin de rétablir une situation conforme aux objectifs réglementaires. Durant les années 2021-2023, la Drac a révisé sa politique de prescription et a travaillé en étroite collaboration avec l'Inrap mais aussi avec les collectivités territoriales qui ont joué un rôle de régulation lorsque les tensions dans l'ensemble des départements sont apparues en raison de délais d'exécution des diagnostics incompatibles avec la programmation des aménagements. Le taux de prescription a ainsi été réduit. Cette intervention régulatrice de la Drac n'a pas empêché l'activité archéologique de se maintenir à un niveau comparable à celui des années précédentes. La politique de mise en œuvre d'arrêtés de ZPPA, développée de manière systématique depuis 2015 dans la région, a été freinée afin de réguler l'augmentation régulière des saisines de demandes d'autorisation d'urbanisme que la région connaît.

Diagnostics

Avec une moyenne de 2 562 dossiers d'urbanisme instruits par an entre 2021 et 2024, soit une augmentation de 43 % par rapport aux années 2017-2020, le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire a connu un niveau d'activité élevé dans le domaine de l'archéologie préventive.

Ces opérations archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional. Elles sont plus nombreuses dans les départements ayant un taux d'aménagement élevé (Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire). Cette quadriennale est ponctuée de prescriptions portant sur des territoires et des villes à haut potentiel archéologique, ainsi que des centres-bourgs susceptibles de documenter les dynamiques d'agglomération de l'habitat depuis l'Antiquité ou le Moyen Âge. Ces prescriptions visent à enrichir les connaissances scientifiques sur les centres-bourgs et centres-villes liées aux politiques d'aménagement prioritaires.

La nouvelle politique de prescription élaborée et mise en œuvre au cours de cette quadriennale s'est traduite par une baisse de la prescription qui est passée de 276 diagnostics en 2021 (année record) à 175 en 2024 (6,31 %) pour une emprise de 761 ha. Toutefois, elle a permis la réalisation de 651 diagnostics entre 2021-2024 contre 597 entre 2017-2020, portant sur l'ensemble des 5 départements (230 dans le 44, 148 dans le 49, 72 dans le 53, 26 dans le 72 et 181 dans le 85).



Carte de répartition des diagnostics et carte de la consommation des sols dans les Pays de la Loire

Année	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
2021	831	441	197	284	594
2022	945	487	143	258	708
2023	1002	355	264	243	724
2024	1072	428	311	234	727

Suivi des dossiers d'urbanisme 2021-2024. Répartition par département

Année	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
2021	110	57	35	17	57
2022	77	68	17	16	56
2023	56	41	26	6	58
2024	67	36	23	11	38

Prescriptions de diagnostics 2021-2024. Répartition par département

Parmi ces diagnostics, 153 ont eu lieu sur de petites surfaces, souvent inférieures à 1 000 m², dans le cœur de la ville antique ou médiévale. Ces opérations ont fortement sollicité les spécialistes de l'archéologie urbaine médiévale et les anthropologues. Une centaine d'opérations, de grandes superficies, ont permis de maintenir une activité en milieu rural mettant ainsi en évidence des occupations du Néolithique jusqu'au Moyen Âge. Plusieurs diagnostics ont également porté sur des édifices religieux ou civils médiévaux ou modernes, classés Monuments Historiques, dans des villes historiques. Les surfaces prescrites traduisent les projets d'aménagement :

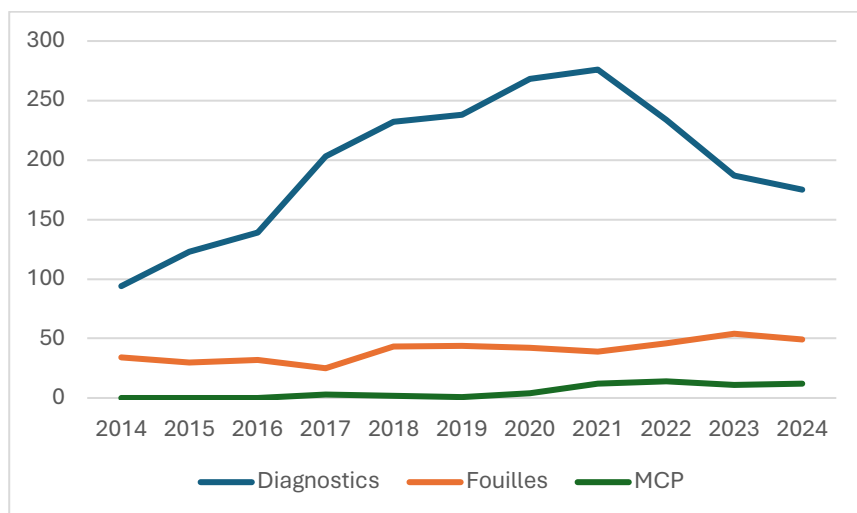
Surface prescrite diagnostic (m ²)	2021	2022	2023	2024
< 1 000	44	51	29	29
1 000-10 000	112	85	69	64
10 000-100 000	92	74	55	55
> 100 000	15	18	27	23

Répartition des diagnostics 2017-2024 en fonction des surfaces

En fin d'année 2024, l'archéologie préventive est confrontée à de nouveaux enjeux, liés à l'augmentation du nombre de projets sur de très grandes surfaces (parcs photovoltaïques et agrivoltaïques), ainsi qu'à la mise en place du Sraddet.

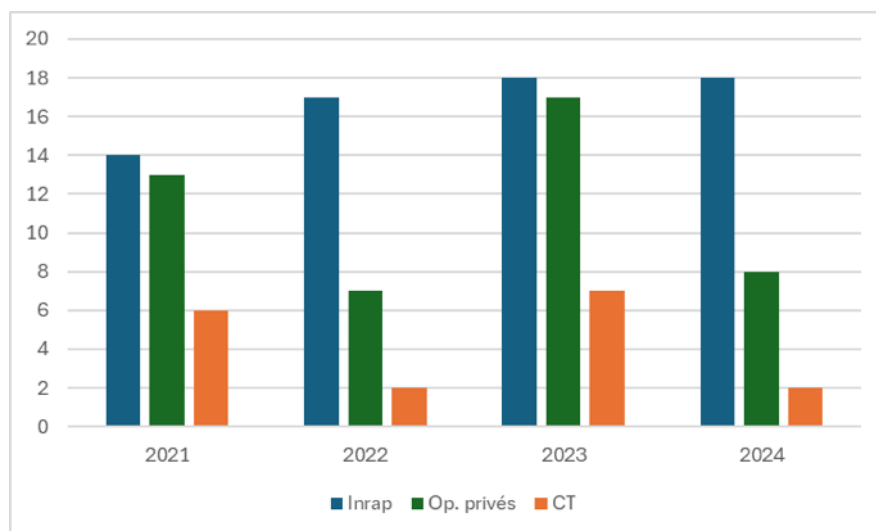
Fouille

Un quart des diagnostics réalisés donne lieu à une prescription de fouille. Les fouilles directes représentent un peu moins d'un tiers des fouilles prescrites. Les prescriptions sont plus nombreuses que lors de la dernière quadriennale, avec une moyenne de 47 opérations. Le nombre de fouilles réalisées est, quant à lui, globalement en augmentation (la moyenne passe de 27 à 33) ; il a oscillé entre 28 et 42 au cours de la période considérée. La période post-Covid a vu le coût moyen des fouilles augmenter de manière significative. Le coût total des fouilles archéologiques réalisées entre 2021 et 2024 s'élève à 50,3 M € contre 24,4 M € (130 fouilles) entre 2017-2020 (106 fouilles). Cette quadriennale a été marquée par une demande croissante de la part des aménageurs de trouver des solutions techniques permettant d'assurer la bonne conservation des vestiges sans recourir à la sauvegarde par l'étude. Ces solutions, totales ou partielles, font l'objet d'un arrêté de modification de la consistance du projet (MCP) ; 12 arrêts de MCP en moyenne par an.

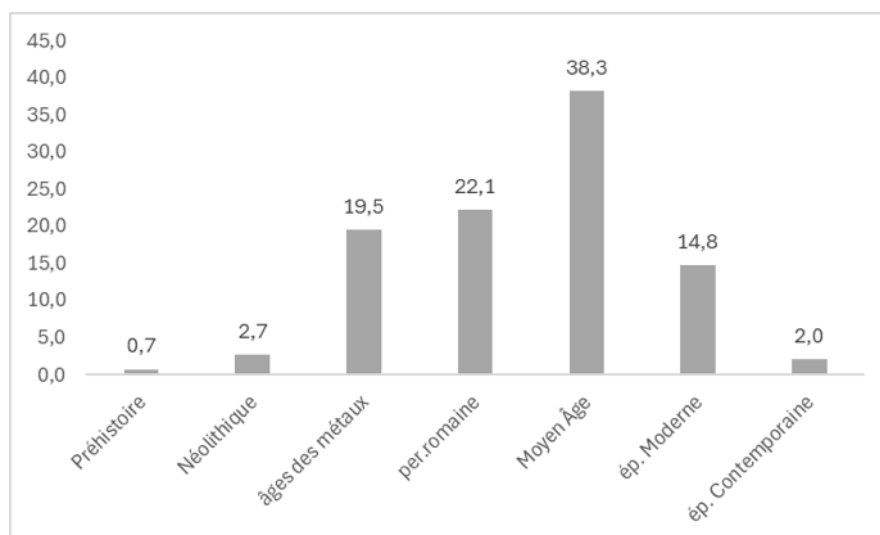


Evolution du nombre de prescriptions de diagnostic, de fouille et d'arrêt de MCP

La prescription de fouille est assez fluctuante d'une année sur l'autre : de 38 fouilles préventives en moyenne (2017-2020), on est passé à 47 entre 2021 et 2024 (taux de prescription égale à 1,83 %) d'une surface totale de 484 ha (soit 4,4 ha en moyenne). Les fouilles archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional : la moitié se concentre dans le département de Loire-Atlantique, entre 15-20 % dans la Vendée et le Maine-et-Loire et 6 % dans la Sarthe et la Mayenne.



Répartition entre opérateurs de la réalisation de fouilles autorisées de 2021-2024



Répartition en % des périodes demandées dans les fouilles autorisées de 2023-2024

La répartition chronologique des fouilles autorisées (période d'habilitation ou d'agrément indiquée dans les arrêtés de prescription de fouille) fait apparaître une disparité forte entre la Préhistoire ancienne et récente et les périodes protohistorique et historique.

4. La recherche programmée : approfondir les problématiques scientifiques

Le SRA des Pays de la Loire dénombre en moyenne une quarantaine de dossiers programmés par an entre 2021 et 2024 répartis sur l'ensemble des départements. Les porteurs de projet sont des chercheurs issus des collectivités, du CNRS, du SRA, des universités régionales ou interrégionales, de l'Inrap et d'opérateurs privés. On observe une augmentation des demandes d'autorisation par rapport à la quadriennale précédente. Toutefois, le nombre de demandes de fouilles programmées diminue au profit des demandes de projets collectifs de recherche. Les opérations programmées représentent près de 50 % du budget géré par le SRA. La Région et les départements de la Mayenne et de la Sarthe participent financièrement au soutien de cette recherche ; les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire soutiennent quant à eux leurs propres opérations. Le SRA a continué à soutenir des prospections-inventaires et thématiques, qu'elles soient de la prospection au sol, la prospection aérienne, la carto/photo-interprétation, la télédétection ou la prospection géophysique. Les résultats viennent nourrir l'inventaire fondamental de la carte archéologique et également la politique de zonage et de prescription d'archéologie préventive.

Programmation scientifique

Le constat sur la répartition des opérations selon les différents axes de la programmation scientifique nationale, établie par le conseil national de la recherche archéologique en 2016, est proche de celui de la quadriennale 2017-2020. Sans reprendre l'analyse chronologique réalisée par les experts de la CTRA, la répartition par programme en Pays de la Loire révèle les thématiques privilégiées, les projets transversaux (PCR *Dynamiques de peuplement à la confluence Loire-Erdre-Sèvre*) et les études interdisciplinaires (paléoenvironnement, géoarchéologie) et les lacunes comme la recherche sur les périodes les plus anciennes (axes 1 et 2).

L'archéologie des milieux humides et des sites littoraux menacés d'érosion est particulièrement active et diversifiée : citons la problématique des ports avec Talmont-Saint-Hilaire (85), Rezé (44) ; les cinq opérations le long de la Loire portant sur la batellerie et les pêcheries, mais aussi les travaux menés en Brière, avec des études de géomorphologie/paléoenvironnement, sans oublier les opérations programmées menées sur l'Île du Pilier (44), l'Île Dumet (44) ou encore l'Île d'Yeu (85). Ces actions sont menées en collaboration avec le Drassm notamment sur l'opération réalisée à Longeville-sur-Mer (85).

Île d'Yeu (Vendée) : vue aérienne du site de la pointe Gilberge au début de l'opération (© J. Baud, Service Patrimoine, île d'Yeu)



L'archéologie du fait urbain : une émulation se crée autour de l'archéologie des villes et notamment de la perception du monde urbain durant l'Antiquité tardive dans les Pays de la Loire (étude des enceintes du Mans [72], d'Angers [49] et de Jublains [53]). La recherche en archéologie antique est dynamique, en grande partie impulsée par les chercheurs membres de l'UMR LARA, mais inégalement répartie sur le territoire. D'autres études portant sur Guérande (44), Rezé (44), Mauves-sur-Loire (44) et Angers (49) et Laval (53), Olonne-sur-Mer (85) pour le préventif sont venues enrichir nos connaissances. Ces projets s'accompagnent de la mise en place d'un système de SIG.



Jublains (Mayenne) : sept hectares centraux cartographiés par une prospection géoradar

L'archéologie des édifices religieux : deux des cinq cathédrales de la région ont fait l'objet de travaux d'envergure. L'archéologie accompagne ces projets de restauration de la chapelle d'axe à la cathédrale du Mans (72), de restauration à la suite de l'incendie de la cathédrale de Nantes (44) et de construction d'un parvis à la cathédrale d'Angers (49). Ces études archéologiques ont révisé nos connaissances sur ces trois édifices. Par ailleurs, plusieurs abbayes ont également bénéficié d'études enrichissantes comme celles de Maillezais (85), Blanche-Couronne (44) et de l'Epau (72).



Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de Nantes (Loire-Atlantique) : fouilles dans le cadre de la restauration à la suite de l'incendie de 2020 (© Inrap)

L'archéologie des lieux de pouvoir médiévaux et modernes : la période médiévale est riche en résultats, notamment sur les axes de recherche suivants : la castellologie et les fortifications militaires si l'on prend en compte également les résultats du préventif qui complètent ceux du programmé ; citons Guérande (44), Blain (44), Clisson (44), Angers (49), Mayenne (53), Talmont-Saint-Hilaire (85).

L'archéologie des conflits récents s'est développée dans la région, que ce soit en archéologie préventive comme programmée, avec la mise en place d'un PCR. Cette nouvelle dynamique devra dans les prochaines années déboucher sur une opération de terrain ou le développement de thématiques spécifiques. Le SRA fait partie du comité scientifique du projet international dirigé par Arc'Antique « Procraft » portant sur l'étude de la conservation des objets issus de la Seconde Guerre mondiale.

Cette quadriennale voit également le développement de :

- l'exploitation des données de lidar aérien dans la région. (Y. Le Jeune, P. Peter, T. Vigneaux) ;
- la multiplication des demandes d'analyses paléogénétiques ;
- l'utilisation du programme Artemis.

Cette programmation ne vise pas seulement à enrichir les connaissances scientifiques. Elle alimente également la valorisation du patrimoine régional et nourrit les politiques culturelles locales (Blain [44], Gennes-Val-de-Loire [49], ...). Les données recueillies sont exploitées dans des publications et expositions à destination du grand public comme des chercheurs. Elle favorise également la formation des étudiants (Jublains [53], Blain [44], Gennes-Val-de-Loire [49], Roullée [72]) dans les chantiers archéologiques.

5. Valorisation des sites et transmission des savoirs

L'action du SRA dans ce domaine est plurielle, elle s'appuie sur le tissu scientifique et muséal. Le SRA intervient, en particulier, lors des Journées européennes de l'archéologie en juin, des Journées européennes du patrimoine en septembre et organise en mars les Journées régionales d'archéologie. Le SRA soutient financièrement et scientifiquement les différentes actions de valorisation et de diffusion des connaissances de l'archéologie en région. Il participe aux Séminaires archéologiques de l'Ouest organisés par l'UMR, fait partie depuis 2019 du comité de la *Revue archéologique de l'Ouest* et collabore à la journée *Il était une fois Les Sables d'Olonne*, organisée annuellement par la ville.

Durant cette quadriennale, les actions de vulgarisation s'ouvrent à la production d'un film sur les recherches menées à Gennes-Val-de-Loire (49) réalisé grâce au co-financement du SRA.

6. Expositions temporaires et musées

Le SRA conseille, accompagne et exerce son contrôle scientifique sur les musées possédant des collections archéologiques en lien avec la conseillère pour les musées. Le projet de renouvellement du parcours muséographique de l'Historial de la Vendée est toujours en cours comme celui du musée départemental de Jublains qui ont connu, tous deux, des reports. Le musée Dobrée, quant à lui, a réouvert ses portes en mai 2024 avec un parcours archéologique.

Le SRA a participé entre 2021 et 2024 par les prêts d'objets ou par des contributions scientifiques à une vingtaine d'expositions temporaires d'archéologie portées par les collectivités (13 dans la région ; 5 hors région ; 1 à l'étranger). C'est le cas notamment pour le musée château de Mayenne (*Être et paraître au Moyen Âge*, en 2021), l'Historial de la Vendée (*Sur les traces des Gaulois et des Romains en Vendée*, 2021), le musée Carré Plantagenêt du Mans (*Au pied du mur, l'enceinte*

romaine du Mans, 2022), le Chronographe de Rezé (*C'est arrivé près de chez vous, 10 ans d'archéologie sur Nantes Métropole*, en 2023) , ou encore le musée des Beaux-Arts d'Angers (*Cultes et sanctuaires à Angers dans l'Antiquité*, en 2024). Le SRA a accompagné également l'exposition *Sous le lycée l'héritage de la Grande Guerre. Un hôpital américain à Savenay* présentée au lycée Saint-François d'Assise en 2024 exposant les résultats de la fouille d'un hôpital militaire de la Première Guerre mondiale. Le SRA a également prêté des objets pour l'exposition itinérante portant sur le culte de Mithra (*Le mystère de Mithra, plongée au cœur d'un culte romain*, 2021, Mariemont, Toulouse et Nuits-Saint-Georges) ou encore sur la musique à Bavay.

Les résultats récents de l'archéologie préventive viennent enrichir les projets de nouvelles muséographies. Le SRA accompagne activement ces projets comme à l'Historial de la Vendée ou encore au musée départemental de Jublains.

7. Colloques et tables rondes

Le soutien aux colloques et à la publication des actes porte essentiellement sur des manifestations nationales pour les années 2021-2024 et sur les séminaires archéologiques de l'Ouest. C'est ainsi que les Pays de la Loire ont accueilli le Congrès archéologiques de France en 2021, le colloque Ager à Nantes en 2024, qui a contribué à diffuser de nombreuses communications sur des problématiques régionales, et la Sfecag à Angers en 2024. Les résultats des PCR sur la céramique antique ont pu être rapidement présentés à la communauté scientifique et publiés.

Le SRA maintient sa politique de diffusion des connaissances, notamment à travers les Journées régionales d'archéologie. La deuxième journée thématique permet de faire un état des lieux de la recherche en région et fournit au SRA des pistes de réflexion sur les axes de recherche à développer. Les thèmes abordés ont été : l'habitat groupé (2021), les sanctuaires et lieux de culte en Pays de la Loire (2022), les milieux humides (2024).

Le SRA a également repris la publication du Bilan scientifique régional sur *AdIFI Archéologie de la France-Informations*.

8. Publications

Une vingtaine de publications ont été soutenues par le SRA entre 2021 et 2024 dont les actes des colloques internationaux de l'Afam à Nantes, de la Sfecag à Angers ou du Rimm à l'Historial. Citons également la publication du PCR *La céramique dans les Pays de la Loire et en Bretagne* et la thèse *Sanctuaires et paysage religieux des cités du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise*. Le SRA a financé plusieurs projets qui devront aboutir dans les prochaines années à des monographies comme celles sur le château d'Angers et le château de Mayenne.

9. Conclusion et perspectives 2025-2028

Les prochaines années seront probablement marquées par des contraintes budgétaires fortes et une archéologie qui doit s'adapter.

À l'horizon 2025-2028, la programmation scientifique du SRA s'orientera autour des axes stratégiques suivants :

- structurer des axes scientifiques régionaux en lien avec la programmation nationale en poursuivant le travail mené sur les sites en danger situés le long du littoral ;
- renforcer la cohérence ou la complémentarité entre archéologie préventive et programmée, notamment sur l'archéologie des conflits ;

- poursuivre la politique de soutien des publications en souffrance ;
- développer l'accès des connaissances par la mise en ligne sur la base Isthara des données archéologiques (mobilier, rapport) ;
- la gestion des archives devra être une des priorités de ce quadriennal ;
- accompagner les jeunes chercheurs à travers le tutorat (première responsabilité d'opérations ou publication des résultats).

L'enjeu du prochain quadriennal sera de conjuguer exigences scientifiques, diversité des approches et contraintes budgétaires dans un contexte de transformation rapide des méthodes archéologiques, de nature d'opération et d'enjeux écologiques.

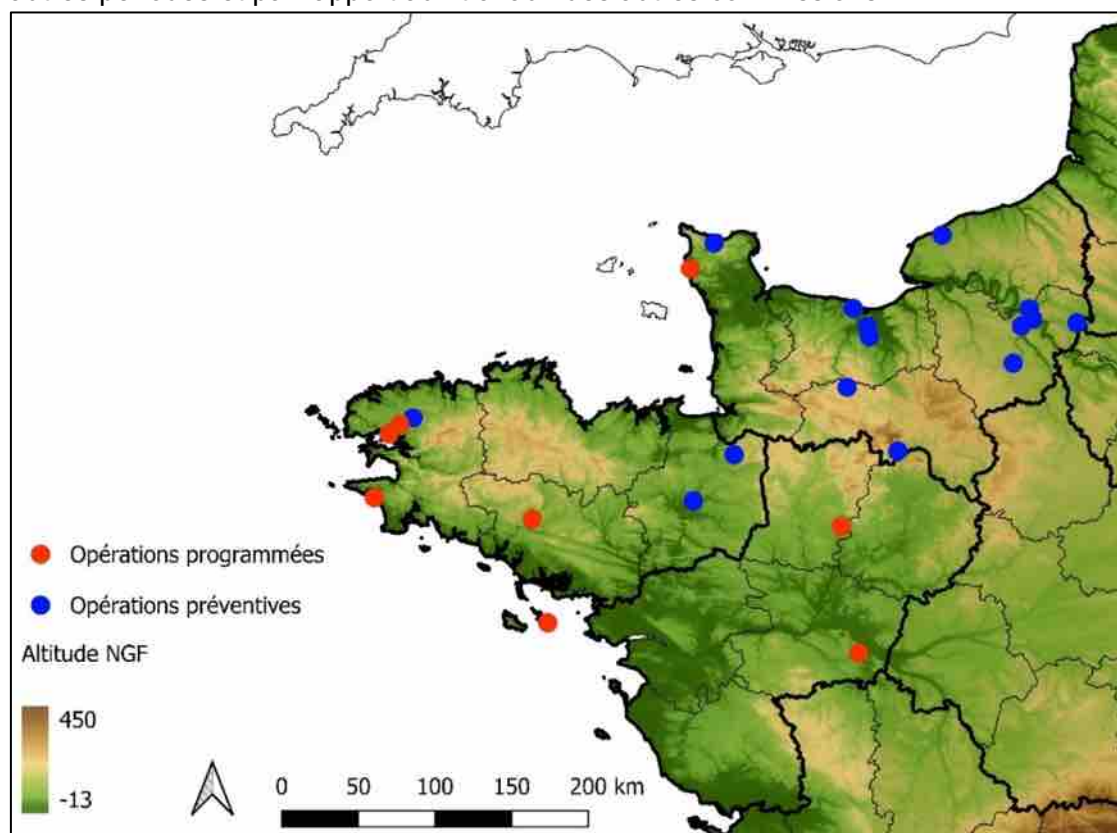
Bilan 2021-2024 de la CTRA Ouest

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Marina PAGLI
Membre de la CTRA

Les trois régions de compétence de la CTRA Ouest s'inscrivent entre le Massif armoricain et, dans la partie orientale, les plaines et les plateaux du Bassin parisien. Les particularités géologiques et sédimentaires de chacune de ces régions s'expriment en une grande diversité des contextes associés aux plus anciennes occupations : les sites paléolithiques sont attestés à la fois au sein des séquences limoneuses de versant et de plateau, dans les plaines alluviales, en relation avec les massifs dunaires du littoral, dans les grottes et abris d'origine karstique, et en association avec les plages fossiles issues des anciennes transgressions marines. La principale caractéristique partagée par l'ensemble de ces territoires est la présence d'une importante façade littorale, qui rend les sites côtiers particulièrement vulnérables face aux processus d'érosion et qui implique le développement de stratégies de gestion et de suivi spécifiques. L'histoire des recherches en Préhistoire est également responsable de configurations différentes des réseaux d'acteurs et des collaborations : il en résulte des états de la recherche spécifiques à chaque région.

Le potentiel de conservation des occupations paléolithiques et mésolithiques est très important dans l'ensemble du territoire, qui accueille plusieurs opérations sur des sites majeurs au niveau national et international. Toutefois, l'activité de la CTRA Ouest met en évidence un décalage entre ce potentiel et le nombre d'opérations évaluées, qui reste globalement faible par rapport aux autres périodes et par rapport aux travaux des autres commissions.



Localisation des opérations évaluées par la CTRA Ouest au cours de la période 2021-2024. Les sites concernés par les PCR *Premiers peuplement de Normandie* (D. Cliquet) et *Retour vers le Chopper* (Y. Chantreau) n'ont pas été figurés (fond de carte MNT SRTM)

Entre 2021 et 2024, la CTRA a examiné 41 dossiers pour les périodes du Paléolithique et du Mésolithique. Le nombre d'opérations évaluées est variable, entre 7 et 14 par an, représentant entre 2,8 % et 4,3 %, selon les années, de l'ensemble des dossiers examinés par la commission (1 163 au total pour 2021-2024). Globalement, on observe une légère baisse des dossiers par rapport au bilan quadriennal précédent (41 dossiers contre 45 pour 2017-2020).

Nombre de dossiers évalués										
	Bilan quadriennal 2017-2020				Bilan quadriennal 2021-2024				Total 2017- 2020	Total 2021- 2024
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
Bretagne	4	2	5	3	4	5	3	6	14	18
Normandie	6	5	6	9	4	8	3	5	26	20
Pays de la Loire	1	2	1	1		1	1	1	5	3
Total	11	9	12	13	8	14	7	12	45	41
Nombre de dossiers examinés par la CTRA	299	306	290	242	283	290	317	276	1137	1163
% des dossiers Paléolithique et Mésolithique	3,7%	2,9%	4,1%	5,4%	2,8%	4,8%	2,2%	4,3%	4%	3,5%

Nombre de dossiers évalués pour la période 2021-2024 pour le Paléolithique et Mésolithique

Type de dossiers évalués										
	Bilan quadriennal 2017-2020				Bilan quadriennal 2021-2024				Total 2017- 2020	Total 2021- 2024
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
Diag/CCS/PSI	3	2	2	6	4	5	1	2	13	12
RFO				1		2		3	1	5
FPP/FPA	5	4	4	3	1	3	2	2	16	8
SD	1								1	
PT			3	2	1	1	2	3	5	7
PCR	2	2	2	1	1	1	1	2	7	5
RE						1				1
Total préventif	3	2	2	7	4	7	1	5	14	17
Total programmé	8	6	9	6	3	6	5	7	29	21
AE/APP		1	1		1	1	1		2	3
Total	11	8	12	13	8	14	7	12	45	41

Types de dossiers évalués pour la période 2021-2024 pour le Paléolithique et Mésolithique

Considérant l'ensemble de la période 2017-2024, il faut souligner une légère augmentation des dossiers préventifs (14 pour 2017-2020 contre 17 pour 2021-2024) et une baisse considérable des dossiers d'archéologie programmée (29 pour 2017-2020 contre 21 pour 2021-2024). Cette diminution peut être en partie expliquée par l'achèvement ou l'arrêt temporaire de certaines opérations historiques pour ces territoires : la fouille de Roc-en-Pail en Pays de la Loire,

suspendue en 2019, et le chantier de Menez Dregan en Bretagne, en cours de publication. Une légère augmentation des opérations préventives avait été mise en évidence à partir de 2020 et reste valable pour 2021 et 2022. Ensuite, pour 2023 et 2024, le nombre d'opérations programmées est à nouveau majoritaire, grâce à la mise en place d'une série de nouvelles demandes d'opération déposées au cours de ces années.

Périodes concernées par les dossiers	2021	2022	2023	2024	Total
Paléolithique inférieur	1	1	0	0	2
Paléolithique moyen	2	1	1	4	8
Paléolithique supérieur/final	2	6	4	3	15
Mésolithique	1	5	1	4	11
Géomorphologie/Paléoenvironnement	2	1	1	1	5
Total dossiers	8	14	7	12	41

Périodes concernées par les dossiers évalués au cours de la période 2021-2024 pour le Paléolithique et le Mésolithique

1. Bilan de l'archéologie préventive

Les 17 opérations préventives évaluées comprennent 12 rapports de diagnostic, accompagnés d'un cahier des charges scientifique, et 5 rapports de fouille préventive. Parmi les occupations mises au jour, le Mésolithique est le mieux représenté (six opérations) : trois sites, tous situés en Normandie, ont livré des ensembles de fosses interprétées comme des structures de piégeage liées aux activités cynégétiques des populations du Mésolithique ancien et récent ; d'autres occupations mésolithiques sont matérialisées par des séries lithiques structurées en plusieurs concentrations et conservées en contexte de rebord de plateau ou de fond de vallée (Toussaint, rue de l'Observatoire [Seine-Maritime] et La Roche-Maurice, Kervaven [Finistère]).

Le Paléolithique supérieur et le Tardiglaciaire ont été documentés par trois sites, parmi lesquels il faut mentionner l'occupation de Louviers, Zac de la Côte de la Justice (Eure) (RFO), identifiée dans un paléo-méandre de l'Eure et attribuée au Dernier Maximum Glaciaire, période qui reste encore mal documentée au nord de la Seine. L'état de conservation exceptionnel du site, qui a livré une abondante industrie lithique avec de nombreux remontages, associée à un corpus de restes fauniques, vestiges rares pour cette période, fait de cette occupation une nouvelle référence pour l'étude du Paléolithique supérieur dans la moitié nord de la France.

Seulement deux opérations de diagnostic ont permis de documenter des occupations du Paléolithique moyen : il s'agit d'une série d'artéfacts lithiques en relation avec un lambeau de plage ancienne rapportable au stade isotopique 7, pour laquelle la CTRA a préconisé la réalisation d'analyses visant à préciser le cadre paléoenvironnemental et chronostratigraphique (Cherbourg-en-Cotentin, ZAE Collignon [Manche]) et une séquence limoneuse conservée au sein d'une doline, comportant plusieurs niveaux d'occupation datés du Paléolithique moyen récent (Vesly, Le Petit Clos [Eure]), et évaluée dans le cadre d'une proposition de fouille préventive préalable à l'ouverture d'une carrière.

Une partie des avis sur les dossiers préventifs (n = 5) n'est pas directement liée aux occupations archéologiques, mais concerne l'étude des contextes géomorphologiques favorables à la conservation d'occupations anciennes ou la réalisation d'analyses à visée paléoenvironnementale et chronologique. Parmi ces dossiers, l'opération de Rennes, 8 Quai Émile Zola (Ille-et-Vilaine) (diagnostic et RFO) montre tout l'intérêt d'une exploration des enregistrements sédimentaires conservés dans les contextes de fond de vallée, permettant une reconstitution fine de l'évolution des paysages et des paléoenvironnements depuis le début de l'Holocène.

Au sein de ce bilan, il faut également mentionner une série d'opérations portant sur des occupations ou des contextes paléolithiques ou mésolithiques, pris en compte lors de l'évaluation des autres périodes et donc pas comptabilisés dans les statistiques présentées ici. Il s'agit d'occupations mésolithiques associées à des occupations plus récentes ($n = 8$), de séquences comportant des paléosols pléistocènes, mais n'ayant pas livré d'industries lithiques ($n = 4$), et de contextes géomorphologiques favorables à la conservation d'occupations anciennes, qui ont amené la CTRA à préconiser des explorations plus approfondies et adaptées au potentiel de conservation des occupations paléolithiques (carottes sédimentaires, transects, sondages profonds, tranches conditionnelles pour la mise au jour d'occupations paléolithiques) ($n = 6$). Ces opérations, si elles ne concernent pas des occupations archéologiques, traduisent néanmoins la richesse des contextes favorables et le potentiel important de ces régions, qu'il convient d'exploiter par une méthodologie de détection spécifique et un personnel adapté. Les remarques de la CTRA sur ces dossiers soulignent que ce potentiel ne semble pas avoir été suffisamment exploité lors des opérations et qu'un effort plus important peut être envisagé, sous l'impulsion des services régionaux de l'archéologie.

2. L'archéologie programmée

La CTRA a évalué 21 dossiers d'archéologie programmée, qui rendent compte d'opérations de grande qualité, sur des sites de référence, dont l'exploitation scientifique a des implications importantes pour la compréhension des peuplements préhistoriques. Ces opérations partagent des caractéristiques communes qui contribuent à leur dynamisme : elles reposent sur un dense réseau d'acteurs régionaux et extra-régionaux, avec la mise en place de collaborations pluri-institutionnelles (laboratoires de recherche, services archéologiques de collectivités, Inrap, SRA, universités, étudiants) et pluridisciplinaires, avec des approches croisées et transversales des occupations archéologiques. L'ensemble des opérations s'appuie également sur la collaboration avec des réseaux associatifs de bénévoles, étoffés et particulièrement investis, avec la mise en place d'opérations de prospection, de suivi de l'érosion côtière dans certains secteurs et de valorisation des résultats. Enfin, l'ensemble de ces opérations est complété par de nombreuses activités de valorisation à destination du grand public, qui sont diversifiées et adaptées aux différents territoires (expositions, journées portes-ouvertes, conférences...).

En Bretagne, deux opérations ont fait l'objet de plusieurs campagnes triennales : le PCR *En remontant le fleuve...Paysages et sociétés du Blavet préhistorique*, coordonné par A. Crowch, se concentre sur le secteur du bassin-versant du Blavet pour étoffer les connaissances sur les sites préhistoriques de l'intérieur du Morbihan, moins connus par rapport aux sites du littoral, grâce à la mise en place d'opérations diversifiées (prospections, travaux sur les matières premières, sur les paléoenvironnements...). La fouille programmée du Rocher de l'Impératrice, à Plougastel-Daoulas (Finistère), dirigée par N. Naudinot permet d'interroger les processus de diffusion de l'Azilien en Europe occidentale et les premiers peuplements pendant le Tardiglaciaire, grâce à un enregistrement archéologique exceptionnel, comprenant industries lithiques, éléments de foyers et riche corpus d'art mobilier.

À partir de 2023 et 2024, une série de nouvelles demandes d'opérations a été déposée, marquant un renouveau des acteurs et une nouvelle impulsion sur les problématiques des occupations anciennes. Le PCR *Retour vers le chopper ! Paléolithique de Bretagne dans son contexte chronostratigraphique*, porté par Y. Chantreau, est prometteur pour redonner un nouveau dynamisme aux recherches sur le Paléolithique dans la région, grâce à une approche pluridisciplinaire et collective des occupations préhistoriques, alors que la prospection thématique *Les gisements de matière première lithique : identification, caractérisation et modalités d'exploitation*, dirigée par E. Yven, se concentre sur les comportements liés à

l'approvisionnement des matières premières des populations mésolithiques. Le Paléolithique supérieur fait quant à lui l'objet de nouveaux travaux dans le cadre d'une prospection thématique dirigée par C. Sarrazin. La fouille programmée réalisée en 2021 à Hoedic, Port-Neuf (Morbihan), par G. Marchand, a également montré le potentiel très important de ce site, dans le cadre d'un programme de recherche mis en place dès 2015. La disparition de ce chercheur en 2023 a fortement marqué la communauté scientifique régionale et nationale.

En Normandie, le dynamisme de l'archéologie programmée repose sur les recherches fédératrices de D. Cliquet qui dirige plusieurs opérations majeures pour le Paléolithique dans la région : la plus marquante est sans doute la fouille du site du Rozel, le Pou (Manche), qui a livré un enregistrement archéologique exceptionnel, comprenant artefacts lithiques, amas de débitages, aires de combustion, restes fauniques et un corpus extraordinaire d'empreintes fossiles laissées par les groupes néandertaliens du Paléolithique moyen récent. En parallèle, la prospection thématique *Premiers peuplements de Normandie* permet de donner un cadre fédérateur à de nombreuses recherches sur le Paléolithique, comprenant des prospections, des études de collections, des analyses paléoenvironnementales, souvent avec des méthodologies novatrices. Ces opérations très dynamiques posent néanmoins la question de la pérennité de ces investigations : la formation de nouvelles générations de chercheurs et de chercheuses semble nécessaire à ce stade, pour assurer une continuité des recherches sur le Paléolithique dans la région. Le développement de nouveaux programmes de recherche pourrait être encouragé pour multiplier les observations dans les secteurs encore mal connus, ou pour exploiter le potentiel des nombreux contextes paléolithiques offerts par la région.

Deux demandes d'aide à la préparation de publication ont été présentées en CTRA. Elles concernent la préparation de la monographie du site paléolithique ancien de Menez-Dregan (Plouhinec, Finistère), par A.-L. Ravon, et celle des grottes ornées Margot et Mayenne-Sciences (Thorigné-en-Charnie, Mayenne), qui réunira les résultats des recherches et les relevés d'art rupestres réalisés par R. Pigeaud. La dernière opération de relevé d'art rupestre dans la grotte Margot est, d'ailleurs, la seule opération programmée qui a été réalisée dans les Pays de la Loire dans le cadre de ce quadriennal. Cette région qui, pourtant, offrirait de nombreux contextes favorables à la conservation d'occupations et d'enregistrements sédimentaires anciens, en particulier dans les vallées fluviales, semble actuellement peu exploitée par les réseaux des chercheurs en Préhistoire, à la fois en contexte préventif et en archéologie programmée. On ne peut que recommander un suivi particulier des opérations dans des secteurs présentant un potentiel pour la Préhistoire et un regard attentif sur les projets qui pourraient permettre la mise au jour d'enregistrements pléistocènes, et qui pourraient être exploités par un regard sensibilisé aux périodes anciennes. Un suivi attentif sera nécessaire pour qu'un réseau plus étoffé d'acteurs puisse redynamiser les connaissances sur ce type d'occupations.

Les rapports évalués sont de qualité, avec une très bonne documentation des industries et des contextes stratigraphiques des occupations. Toutefois, il n'est encore pas rare d'évaluer des opérations préventives qui n'ont pas pu bénéficier d'un accompagnement des observations géomorphologiques par un personnel adapté, surtout lors de la réalisation des diagnostics. Le manque d'observations se traduit parfois par des caractérisations insuffisantes, voire par des découvertes survenues en cours de fouille. On ne peut que recommander une attention accrue vers la présence de personnels formés à la détection des occupations anciennes et à la caractérisation des contextes chronostratigraphiques dans les zones favorables, tout en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire des occupations archéologiques.

Une meilleure prise en compte des périodes anciennes ne peut que reposer sur une politique plus exigeante des services régionaux de l'archéologie vis-à-vis des problématiques de détection,

de caractérisation des sites et d'identification des contextes favorables, ainsi que sur des recrutements plus équilibrés au sein des différents services, en adéquation avec les besoins au niveau régional. À l'heure actuelle, les besoins en termes de personnel formé au Paléolithique et à la géologie du Quaternaire restent importants et les postes actuels ne semblent pas toujours en adéquation avec l'abondance des contextes et des enregistrements pléistocènes mis au jour. L'attention vers ces périodes peut également être favorisée par des solutions de mutualisation des personnels, en particulier pour les services de collectivités territoriales, par la mise en place de formation adaptée à ces problématiques ou de collaboration avec les personnels universitaires. En outre, le renouveau générationnel est en cours, et il est important de garantir la transmission des connaissances sur les périodes les plus anciennes, ainsi que leur dimension pluridisciplinaire, vers les nouvelles générations de chercheurs et chercheuses : c'est un des principaux défis qui attend les différents acteurs de l'archéologie pour les prochaines années.

NÉOLITHIQUE

Par Vincent ARD et Caroline HAMON
Membres de la CTRA

Entre 2021 et 2024, 140 dossiers portant sur le Néolithique ont été examinés⁷. Quatre rapporteurs extérieurs ont également été sollicités. Les dossiers examinés se rapportent majoritairement à l'archéologie préventive (85 dossiers, soit 61 %), avec une part importante d'opérations de diagnostic (46 dossiers), et dans une moindre mesure d'opérations programmées : fouilles, sondages, PCR et prospections thématiques (45 dossiers). Les autres dossiers examinés portent sur des demandes d'analyse, des aides à la publication et à l'organisation de colloques. Comme lors du précédent quadriennal, la Bretagne et la Normandie concentrent la majorité des dossiers avec une activité importante dans le cadre préventif. L'archéologie programmée apparaît dynamique mais encore peu représentée dans les trois régions, avec un déficit plus important en Pays de la Loire. Le volume de dossiers examinés est légèrement plus faible que pour le précédent quadriennal (156 dossiers) et ce à cause d'une légère diminution des rapports d'archéologie préventive soumis à l'expertise (85 contre 99).

Les opérations archéologiques réalisées en interrégion Ouest sur le Néolithique s'inscrivent logiquement dans l'axe 4 de la programmation nationale 2016 du ministère de la Culture. Du fait de disparités géographiques, géologiques et archéologiques importantes entre les trois régions, les thématiques les plus prégnantes ne sont pas homogènes sur le territoire : mégalithisme en Bretagne, enceintes fossoyées en Pays de la Loire et vastes habitats structurés en Normandie.

Les préconisations proposées lors du bilan 2017-2022, en particulier l'intégration plus systématique de géomorphologues aux équipes de terrain pour mieux appréhender les modalités de formation des sites, ont été prises en compte dans de nombreux cas, sans que cela ne soit encore systématisé. Cette approche apparaît pourtant essentielle pour mieux appréhender la question des sols d'occupation associés aux épandages de mobilier, fréquents en Normandie et dans la vallée de la Seine, jusqu'alors difficiles à caractériser. Leur étude demande en effet des méthodologies de fouille et d'enregistrement adaptées, dès la phase du diagnostic.

Parmi les 46 diagnostics documentant le Néolithique, il faut souligner la forte représentation d'occupation du Néolithique ancien en Normandie, mais également en Bretagne (Châteaugiron, Saint-Goudas), ce qui laisse présager d'une meilleure connaissance des processus de néolithisation de la façade atlantique. L'exploration dans le cadre de l'archéologie préventive des

⁷ Les dossiers ont été examinés par C. Hamon jusqu'en septembre 2023 puis par V. Ard.

monuments prémégalithiques de Fleury-sur-Orne s'est poursuivie, tout comme celle des alentours des ensembles mégalithiques connus dans le golfe du Morbihan (Carnac, Locmariaquer, Erdeven, Belz, la Trinité-sur-Mer). Un site mégalithique prometteur a été découvert en Normandie (Bolbec). Plusieurs diagnostics ont révélé des découvertes éparses (mobilier, fosses isolées, trous de poteau, carrières) qui pourraient néanmoins signaler la présence d'habitats néolithiques parfois difficiles à identifier (Andé, Falaise, Saint-Michel-Mont-Mercure, Val-de-Reuil). La mise en œuvre de fouilles extensives sur ces sites, peu structurés et donc moins connus, doit constituer une priorité pour questionner les différentes formes d'occupation néolithique du territoire sur le temps long.

Les 39 rapports d'opérations de fouilles préventives examinés rendent compte de l'étude de structures variées. En Normandie, plusieurs sites multi-phases livrant des groupes de fosses (Bretteville-sur-Odon), mais rarement des plans de bâtiments, ont été fouillés. Leur étude vient compléter la connaissance du maillage de sites et des dynamiques de peuplement dès les premiers temps du Néolithique, dans la plaine de Caen par exemple. Pour la fin du Néolithique, la découverte de bâtiments participe à l'enrichissement d'une documentation encore ténue pour la période (Saint-Vigor-d'Ymonville, Giberville) qui peut être mise en perspective avec les données du Bassin parisien et du nord de la France. Des fosses, interprétées comme des dispositifs de piégeage en lien avec les activités cynégétiques, ont également été mis au jour (Giberville) ; bien que souvent peu structurées et de faible ampleur, ces ensembles illustrent des occupations plus discrètes. Elles peuvent être mise en relation avec d'autres structures du même type qui ont bénéficié récemment d'un recensement à l'échelle nationale. Pour préciser la fonction de ces structures, encore énigmatique, la mise en œuvre d'études spécialisées, multiples et complémentaires (études des écofacts, micromorphologie...) est à privilégier à l'avenir.

En Bretagne, les foyers à pierres chauffées constituent indiscutablement le type de structure le plus représenté, principalement pour la phase moyenne du Néolithique. Leur étude n'a pas bénéficié d'avancée majeure et l'hypothèse de four de cuisson est privilégiée. La publication d'une synthèse à échelle interrégionale doit être soulignée (Charraud, 2024). En plus de leur fonction culinaire, la présence de ces structures à pierres chauffées autour de sites mégalithiques, dans le golfe du Morbihan notamment, interroge sur leur intégration à des pratiques rituelles, funéraires ou non. L'étude des aires périphériques aux monuments mégalithiques apparaît donc essentielle. L'exploration extensive de sites mégalithiques, fait rare en contexte préventif, a par ailleurs offert l'opportunité d'une étude sur le temps long de l'installation et de l'évolution de monuments inédits (Manémeur), y compris au cœur du complexe carnacéen (le Plasker). On signalera également les découvertes de nouveaux bâtiments sur poteaux (Bignan, Zac Actipôle) qui viennent enrichir un corpus de plans en constante évolution ces dernières années, permettant peu à peu de rattraper le « retard » de connaissance sur les habitats néolithiques bretons.

Pour la région Pays de la Loire, alors que le Néolithique ancien reste désespérément introuvable, la fouille d'enceintes fossoyées datées du Néolithique moyen vient combler une lacune documentaire pour les occupations domestiques d'une période jusqu'alors principalement connue par des ensembles funéraires mégalithiques. On citera la succession d'opérations sur de petites parcelles autour de l'enceinte du Néolithique moyen de Sandun, à Guérande, site de référence régional, et celle d'une large portion d'enceinte du Néolithique moyen I (le Pallet). Ces données permettent de questionner l'émergence du monumentalisme du monde des vivants, pendant longtemps cantonné au Néolithique récent/final, qui apparaît finalement contemporain de celui du mégalithisme du monde des morts. Dans le domaine funéraire, la mise au jour de sépultures d'enfants originales dans des coffres couverts par de petits cairns, dans le sud du Maine-et-Loire (Fief Limousin), constitue à ce jour un *unicum* pour la phase récente du Néolithique.

L'activité d'archéologie programmée repose sur des équipes dynamiques dans les trois régions mais se concentre sur certains secteurs (Morbihan, Manche, Vendée). En Bretagne, les opérations concernent principalement les ensembles mégalithiques, dont l'étude a été profondément renouvelée ces dernières années grâce à l'utilisation d'outils performants (géophysique, SIG, photogrammétrie, lidar, etc.) et à l'application des méthodes de l'archéologie du bâti pour offrir une vision dynamique des projets architecturaux à l'œuvre. Le PCR *Corpus de signes gravés* et la publication monographique de Gavrinis constituent des programmes majeurs et exemplaires pour l'exploration des ensembles mégalithiques gravés de la façade atlantique. La poursuite de la fouille du long tumulus de Goasseac'h à Carhaix a permis de mettre au jour sept nouveaux dolmens au sein d'un monument exceptionnel de par ses dimensions, son projet architectural complexe, son excellente conservation des espaces sépulcraux et sa localisation en plein cœur de la Bretagne. La poursuite et l'achèvement de la fouille de la nécropole de Coeby ont permis d'accumuler une masse d'informations nouvelles sur l'évolution d'une nécropole au cœur des Landes de Lanvaux, territoire à forte densité mégalithique moins connu que le golfe du Morbihan. Menacé par l'érosion marine, le monument de la Pointe des Chats sur l'île de Groix fait l'objet d'une exploration extensive depuis 2024 et montre l'importance de mener une veille des sites d'estran. Parallèlement, des approches territoriales ont été initiées et participent à fédérer des équipes pluridisciplinaires. Les PCR sur la vallée du Blavet, engagé en 2020, et la prospection thématique sur la vallée de la Vilaine, engagée en 2022, visent à appréhender l'occupation de territoires encore méconnus et à rechercher les traces d'implantations domestiques néolithiques. De nouveaux projets cherchent quant à eux, par l'emploi de méthodes non-invasives (lidar et géophysique), à parfaire la connaissance des sites emblématiques du secteur de Carnac, finalement méconnus.

En Normandie, les opérations conduites sur deux enceintes viennent clôturer des programmes pluriannuels et s'accompagnent de projets ambitieux de publication. À Moulin-sur-Orne, dans un secteur largement sous documenté du point de vue archéologique, une importante enceinte adossée au cours de l'Orne livre des vestiges s'échelonnant du Néolithique moyen 2 à la période campaniforme, et est associée à deux monuments funéraires. À Basly, la publication monographique de l'important site d'éperon à multiples fossés et palissades de délimitation est en cours de finalisation pour le Néolithique final. Les sites littoraux de la Manche font l'objet de nouvelles recherches tout à fait prometteuses (Chausey, Rhéville). Sur ce dernier site, des traces d'une exploitation du sel datée de la fin du Néolithique constitue une découverte de première importance. La recherche d'évidences de cette activité méritera une attention particulière sur les sites littoraux et les anciennes baies marines, de la Manche à la Vendée, pour connaître l'ampleur et la chronologie d'une exploitation du sel qui reste très discrète dans le registre archéologique.

Dans les Pays de la Loire, de nouveaux projets de fouilles sur le mégalithisme s'inscrivent dans le cadre de programme internationaux (ERC Neosea, projet *Megalithic origin*) et cherchent à préciser la chronologie du phénomène, en particulier son émergence, et les modalités de recrutement des inhumés. En plus des enjeux scientifiques, la fouille menée sur le dolmen de la Planche à Puare, sur l'île d'Yeu, en 2022, monument menacé par l'érosion littorale, présentait un objectif de conservation par l'étude. Depuis 2024, la mise en œuvre d'un PCR interrégional sur les systèmes techniques céramiques néolithiques, s'appuyant sur des séries issues de contextes bien datés en Pays de la Loire et Bretagne, ouvre de nouvelles perspectives de recherche en s'appuyant sur les développements les plus récents de l'archéométrie.

En outre, plusieurs demandes d'analyses (ADN, isotopes, ^{14}C), le plus souvent intégrées à des programmes nationaux ou internationaux (ANR, ERC) ou à des projets de publication, ont été examinées et ont reçu le plus souvent un avis favorable, à condition que les problématiques scientifiques soient pertinentes et que la préservation de la ressource soit garantie. On regrettera

en revanche le peu de projets éditoriaux ayant abouti au cours du quadriennal, mais le soutien important apporté ces dernières années à des projets d'envergure nationale, voire internationale, devrait garantir leur finalisation à court terme (Fleury, Basly, le Goulet, Auzay, par exemple).

	2021	2022	2023	2024	Total
DIAG+CCS	9	11	10	16	46
RFO	11	5	14	9	39
FP	3	3	3	4	13
FPP	4	4		2	10
PCR	2	2		1	5
SD		1	1	2	4
DRASSM					0
PT	2	3		4	9
PCR			3	1	4
Analyses				3	3
PTA		2			2
AE/APP	1		1	2	4
Colloque	1				1
Total général	33	31	32	44	140

Nombre total d'opérations sur le Néolithique par années et par types

	2021	2022	2023	2024	Total
DIAG	3	4	3	8	18
RFO	4		3	4	11
FP	1	3	1	2	7
FPP	2			1	3
PCR	2				2
SD					0
DRASSM					0
PT	1	2		4	7
PCR		2	3		5
Analyses					0
PTA		2			2
AE/APP					0
Colloque					0
Total général	13	13	10	19	55

Nombre d'opérations sur le Néolithique par années et par types pour la région Bretagne

	2021	2022	2023	2024	Total
DIAG	3	1	3	1	8
RFO	3	2	7	1	13
FP	1				1
FPP		2		1	3
PCR				1	1
SD				1	1
DRASSM					0
PT	1	1			2
PCR				1	1
Analyses				1	1
AE/APP	1		1	1	3
Colloque					0
Total général	9	6	11	8	34

Nombre d'opérations sur le Néolithique par années et par types pour la région Pays de la Loire

	2021	2022	2023	2024	Total
DIAG	3	6	4	7	20
RFO	4	3	4	4	15
FP	1		2	2	5
FPP	2	2			4
PCR					0
SD			1	1	2
DRASSM		1			1
PT					0
PCR					0
Analyses				2	2
AE/APP				1	1
Colloque	1				1
Total général	11	12	11	17	51

Nombre d'opérations sur le Néolithique par années et par types pour la région Normandie

ÂGE DU BRONZE

par Hélène FROQUET-UZEL
Membre de la CTRA

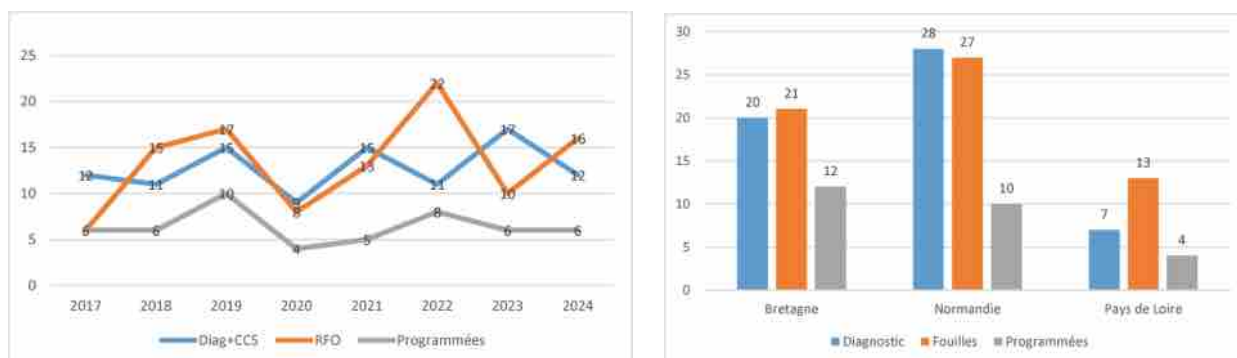
Entre 2021 et 2024, 397 dossiers ont été examinés par les deux experts de la Protohistoire. Par ailleurs, 80 dossiers examinés par d'autres experts signalent la présence de vestiges attribuables à la protohistoire (41 pour l'âge du Bronze ; 39 pour le premier et le second âge du Fer). Il s'agit globalement de structures isolées ou de vestiges erratiques (céramique, lithique...) retrouvés en position résiduelle dans des creusements anthropiques documentant des périodes historiques. Ils témoignent de manière sporadique la présence de potentielles occupations démantelées ou d'une simple fréquentation des emprises explorées en diagnostic et en fouille. Ces vestiges n'ont pas été pris en compte dans l'analyse du bilan 2021-2024.

1. Bilan de l'activité d'expertise

Entre 2021 et 2024, 142 dossiers ont été examinés pour la période de l'âge du Bronze. Ils couvrent la fin du III^e millénaire, phase chronologique d'interprétation délicate qui englobe dans certains cas le Campaniforme. Ils incluent également le début du premier âge du Fer, phase qui sur le plan économique et sociétal, se situe dans le prolongement des modes de vie des populations antérieures.

L'archéologie préventive est représentée par 54 diagnostics, une fouille directe accompagnée d'un cahier des charges et 61 dossiers de fouilles préventives. La recherche programmée (fouilles programmées, prospections thématiques et publications principalement) a donné lieu à l'examen de 25 dossiers, soit un rythme annuel s'élevant autour de 6 dossiers.

Concernant les dossiers examinés, les variations observées globalement par rapport à 2017-2020 restent faibles. La baisse de l'activité enregistrée en 2020 correspond à la crise sanitaire tout comme l'augmentation significative observée en 2022 qui porte essentiellement sur les fouilles achevées, le confinement ayant très vraisemblablement été mis à profit pour avancer les travaux de post-fouille. Une baisse sensible du nombre de dossiers peut être signalée en 2024 par rapport à l'année précédente.

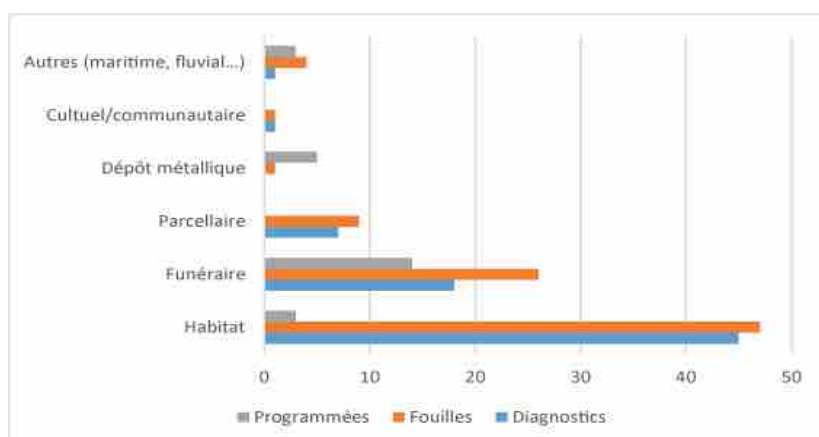


Répartition des dossiers portant sur l'âge du Bronze entre 2021 et 2024

Sur le plan géographique, la majorité des dossiers provient de la Normandie et de la Bretagne. Leur nombre fluctue peu d'une année sur l'autre. Malgré le déséquilibre observé en Pays de la Loire qui est ancien et structurel, il convient de souligner tout particulièrement la mobilisation du SRA durant cette mandature. Pour cette région, le nombre de dossiers a augmenté significativement depuis 2023 mettant en lumière le fort potentiel des occupations attribuées à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer. On mentionnera à ce titre notamment les sites de Givrand, de La Baule-Escoublac en Loire-Atlantique, département où l'activité est particulièrement soutenue, et également la découverte d'un remarquable monument du Bronze ancien à Jard-sur-Mer en Vendée.

Des disparités sont également observées d'un département à l'autre. Certains départements concentrent une multitude d'opérations dans le cadre du préventif. C'est le cas notamment du Calvados, avec près de 40 opérations archéologiques qui témoignent, à travers la très forte densité des sites détectés et explorés, le caractère exceptionnel de ce secteur. Ils signalent d'ailleurs très vraisemblablement la présence d'un site élitaires et d'axes de communication importants autour desquels se polarisent un grand nombre d'occupations satellites. D'autres départements demeurent en revanche très imparfaitement couverts par l'archéologie préventive : l'Orne, l'Ille-et-Vilaine, la Sarthe et le Maine-et-Loire. Ce sont des régions avant tout agricoles en marge des projets d'aménagements qui se concentrent, quant à eux, dans les agglomérations urbaines et sur la façade maritime. Leur situation géographique, à l'interface entre plusieurs faciès culturels atlantiques et continentaux, offre des atouts indéniables qui mériteraient de mobiliser des équipes dans le cadre de la recherche programmée dont la forme reste toutefois à définir.

Les contextes d'occupation identifiés en diagnostic et en fouille apparaissent beaucoup plus diversifiés que dans le reste de la France septentrionale. Cette diversité met surtout en lumière des particularismes régionaux de manière saisissante.



Les principaux contextes d'occupation documentés entre 2021 et 2024

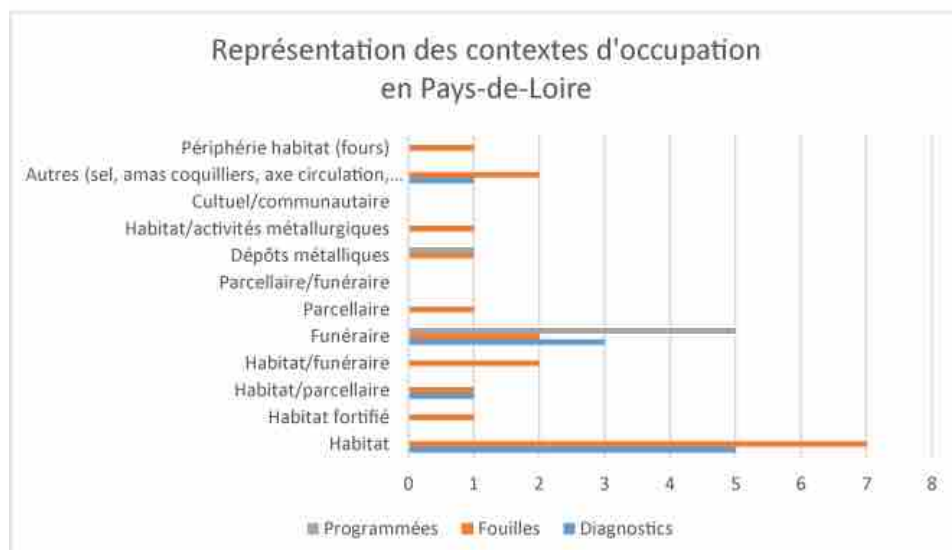
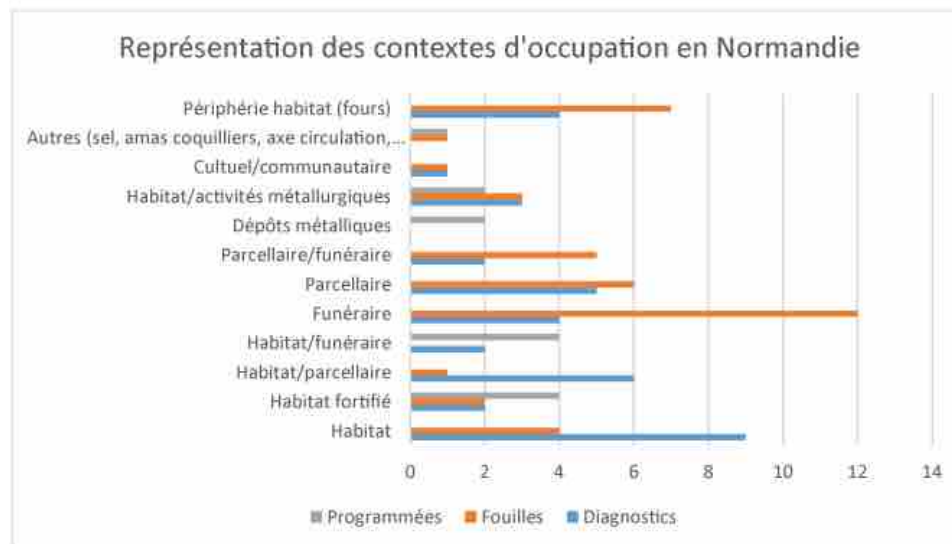
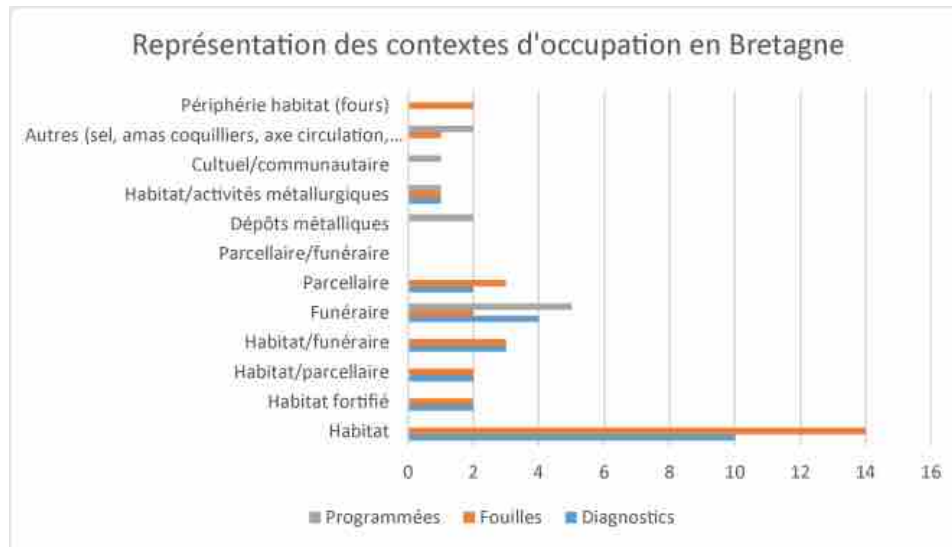
Les populations installées en Normandie et en Bretagne apparaissent très similaires sur le plan culturel comme en témoignent plusieurs thématiques abordées à travers les dossiers examinés (trames parcellaires, forte représentation des occupations du Bronze ancien...).

La région des Pays de la Loire offre une image beaucoup plus contrastée, les affinités culturelles les plus prégnantes avec la Bretagne étant mises en évidence, à ce stade de la recherche archéologique, principalement sur la façade maritime du département de la Loire-Atlantique, grâce notamment aux données issues de la fouille du site de la Zac de La Brosse à Rézé en Loire-Atlantique attribué au Bronze final 3/début du premier âge du Fer. Cette région, plus complexe à étudier, ne peut se comprendre que comme un carrefour culturel au sein duquel les groupes humains entretiennent des liens privilégiés avec les populations installées dans les régions limitrophes, ce qui la rend particulièrement importante et intéressante à explorer. Ainsi à partir des dossiers examinés, la culture matérielle et quelques modalités architecturales rendent compte de la diversité des groupes culturels installés sur ce territoire : au nord-ouest, les composantes architecturales de la fin de l'âge du Bronze apparaissent très similaires à celles observées en Bretagne ; à l'est, le département du Maine-et-Loire offre de nombreux points communs avec la culture matérielle du Centre-Val de Loire ; au sud, la culture matérielle du Bronze ancien renvoie vers les faciès médocains évoqués lors du colloque de 2018 portant sur les sociétés du Bronze ancien atlantique. En revanche, les points communs avec la Normandie demeurent plus délicats à mesurer, même si des relations évidentes tendent aujourd'hui à s'esquisser grâce à la mise au jour d'un parcellaire ancien à Beauvoir-sur-Mer en Vendée.

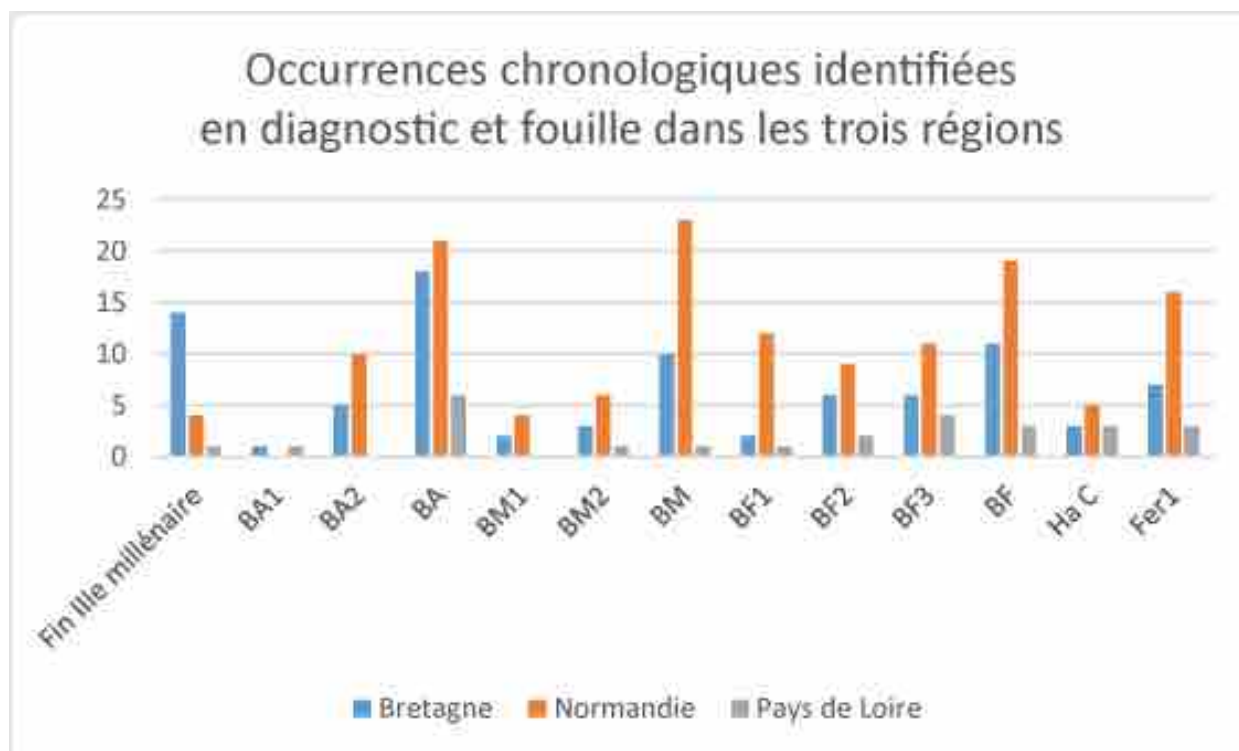
La façade maritime, l'une des composantes essentielles de ces trois régions, constitue l'autre facette clé. Les occupations installées sur le littoral sont représentées par 16 dossiers relevant du préventif. Elles permettent d'aborder, dans le détail, les modes de vie des populations installées à proximité du trait de côte, d'identifier des activités domestiques particulières (activités saunières) et les compléments de ressources issus de la mer (la pêche à pied). L'espace insulaire, documenté par 2 projets de fouille programmée a permis de caractériser plus finement les ressources maritimes exploitées, principalement des amas coquilliers qui couvrent une période chronologique assez large du Néolithique au début du Bronze ancien (site du Conquet, île de Béniguet). La variété de la malacofaune identifiée démontre la part non négligeable de cette ressource dans l'alimentation des populations insulaires ainsi que leur usage dans le cadre d'activités artisanales. Néanmoins les imprécisions chronologiques relevées ne permettent pas toujours de suivre l'évolution de cette collecte spécifique. Le second dossier concerne l'exploration de vestiges mégalithiques dans l'archipel de Chausey. Les sondages réalisés par H. Gandois ont permis la découverte d'une habitation du Bronze final associée à des activités métallurgiques (moules de lingot-barres), site qui met en lumière des modalités architecturales originales témoignant ainsi de la remarquable adaptation des populations à ce type de milieu, mais aussi la complémentarité potentielle des usages.

Sur le plan chronologique, le graphique ci-dessous intègre les données de l'ensemble de l'activité de l'archéologie entre 2021 et 2024. Les données brutes (Bronze ancien, Bronze moyen, Bronze final et premier âge du Fer) émanent soit de données fournies par les diagnostics avec des marges d'incertitudes, soit de trames parcellaires datées par chronologie relative ou de monuments funéraires relevant principalement du Bronze ancien mal calés chronologiquement faute de mobilier discriminant. Il s'agit d'offrir dans le cadre de ce bilan quelques pistes prospectives. Les occurrences identifiées illustrent la spécificité des régions bretonnes et normandes, avec une représentation plus importante des occupations anciennes que dans le reste de la France septentrionale, notamment le Bronze ancien 2 et le Bronze moyen plus globalement. La région des Pays de la Loire s'avère en revanche très comparable aux données

fournies dans les régions du Centre-Val de Loire et du Centre-ouest, ces deux phases chronologiques, au demeurant très discrètes, restant difficiles à détecter lors de la phase de diagnostic.



Quelques particularismes régionaux se dégagent



Représentation des séquences chronologiques

Concernant la séquence du Bronze final, le déséquilibre est plus perceptible. On observe ainsi un déficit de sites pour le début du Bronze final en Bretagne au regard des données fournies par la Normandie, et plus globalement une moindre représentation des occupations du Bronze final que dans le reste de la France septentrionale, période durant laquelle on assiste au contraire à une forte densification des occupations, notamment durant les phases moyenne et finale de cette séquence chronologique. Le début du premier âge du Fer demeure la phase chronologique la plus discrète. Elle signale peut-être une rupture plus précoce des modalités d'occupation ? La question reste ouverte.

Le déficit des sites attribuables au début du second millénaire correspond plus vraisemblablement à un biais de la recherche. En effet, l'ancrage chronologique repose fréquemment sur des mesures au radiocarbone qui couvrent également la fin du III^e millénaire. On peine donc sans doute encore à apprécier cette tranche chronologique à sa juste valeur faute de corpus céramiques étoffés pour affiner les référentiels typo-chronologiques.

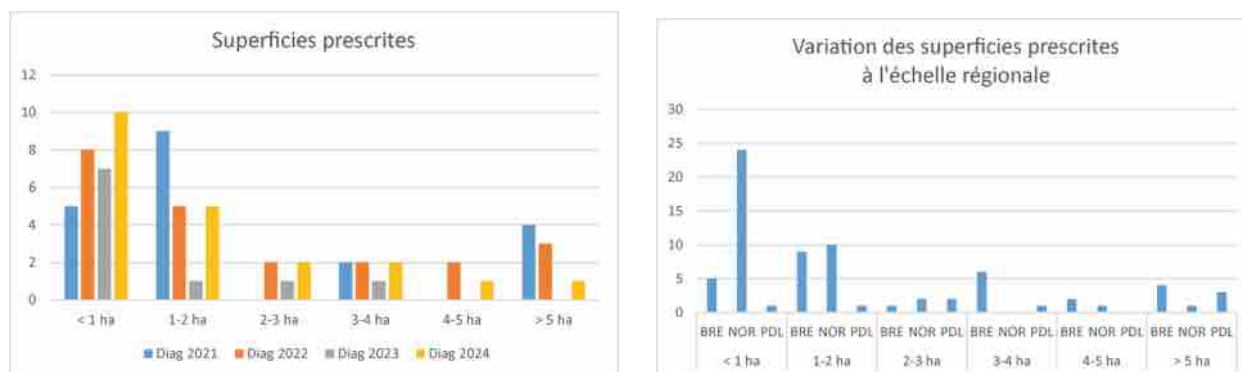
2. Points forts et faiblesses de la recherche en archéologie préventive

Les diagnostics

Entre 2021 et 2024, les dossiers de diagnostics sont restés globalement stables d'une année sur l'autre, leur nombre annuel oscillant entre 12 à 15, et les rapports font état d'une bonne analyse des résultats.

Comme cela a été souligné à plusieurs reprises, le recours systématique aux datations radiocarbone pour pallier la rareté du mobilier céramique et ainsi apporter des précisions sur l'ancrage chronologique des sites soumis à l'expertise s'avère très efficace. Cette approche doit se poursuivre et s'étendre aux artefacts carpologiques et anthracologiques sous la forme de tests qualitatifs dans le cadre des diagnostics, de manière à préciser les potentiels d'étude dans le cadre des prescriptions.

Les quelques remarques apportées sur les cahiers des charges scientifiques concernent le relèvement de la durée globale des fouilles préventives, l'augmentation du nombre de datations radiocarbone et des demandes d'extensions des superficies prescrites. Ces demandes d'extension visent principalement à améliorer la caractérisation des occupations détectées, notamment celles qui sont installées au sein de trames parcellaires qui s'inscrivent dans la durée, ou bien encore, de prendre en compte des vestiges qui apparaissent isolés dans les tranchées limitrophes de la zone prescrite pour évaluer plus finement la structuration des occupations en aire ouverte et à distribution lâche.



Surfaces prescrites lors de l'examen des CCS

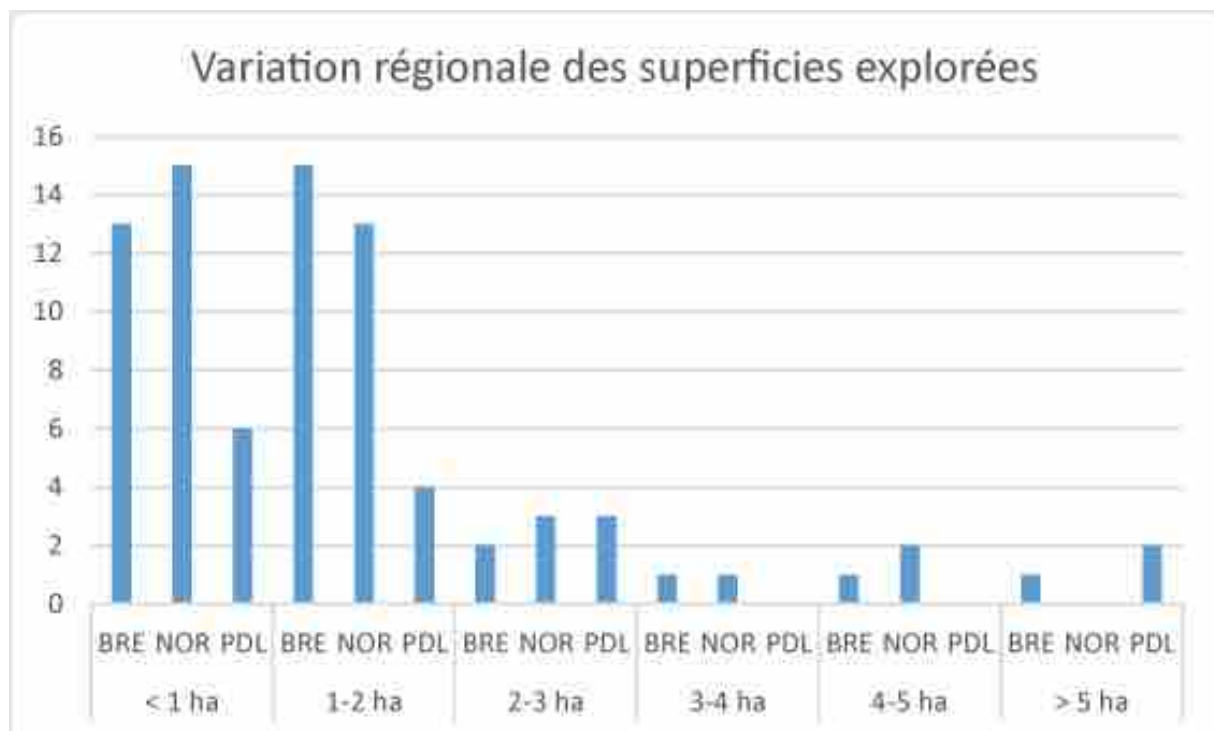
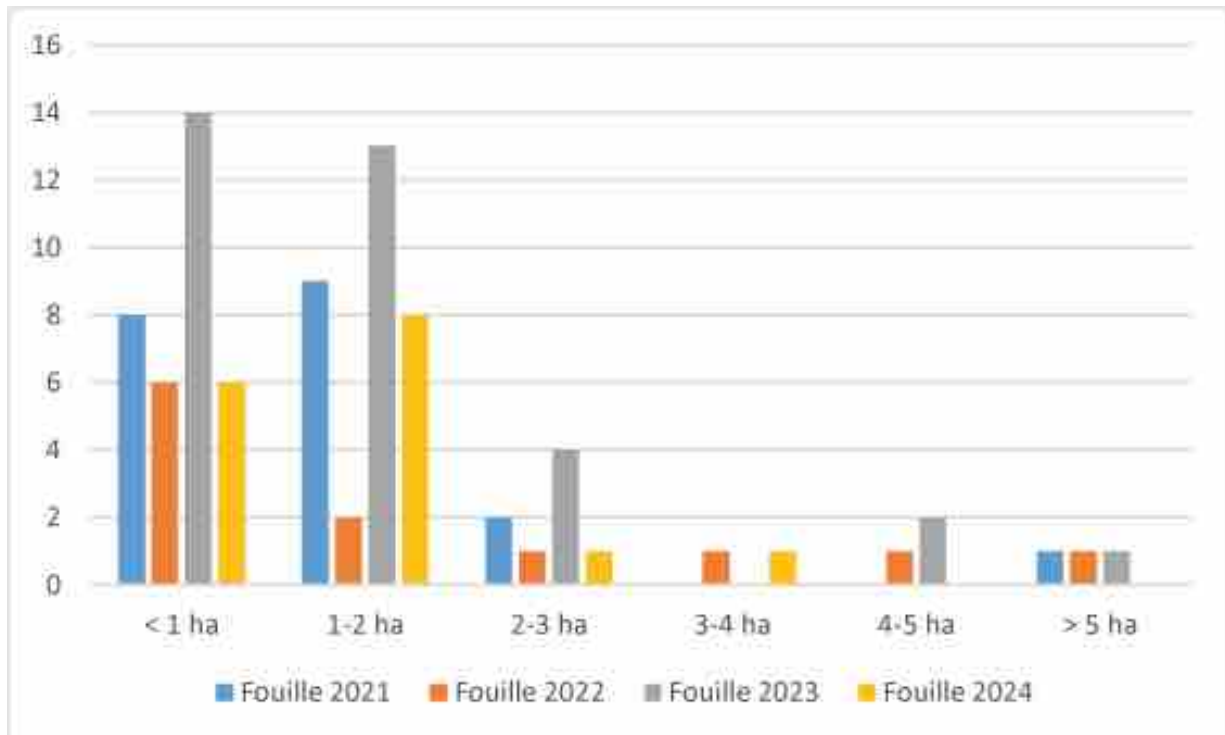
Les emprises prescrites intégrant les vestiges documentant l'âge du Bronze se sont sensiblement accrues. La moyenne annuelle oscille entre 1 et 2,79 ha en fonction du nombre de dossiers et des superficies diagnostiquées initialement. On peut parfois regretter l'ouverture préférentielle de fenêtres inférieure à 1 ha et leur multiplication sur un même secteur diagnostiqué, choix qui ne permet pas toujours d'appréhender à sa juste valeur la structuration des espaces anthropisés pour la période considérée. Les vestiges les plus ténus sont en revanche nettement mieux pris en compte. Ils sont plus systématiquement intégrés au sein d'emprises larges visant à explorer aussi des sites de périodes plus récentes. Cette augmentation significative des surfaces explorées a ainsi démontré que les décapages élargis signalent des situations plus complexes qu'envisagées de prime abord, les successions d'occupations durant la période de l'âge du Bronze étant plus favorablement mises en évidence et les vestiges les plus anciens, bien que ténus parfois, témoignant d'une appropriation ancienne et durable des installations anthropiques sur un territoire donné.

On soulignera également l'amélioration des cahiers des charges scientifiques durant cette mandature pour mieux répondre aux enjeux scientifiques des sites prescrits.

Les fouilles

Entre 2021 et 2024, 61 dossiers ont été examinés. Ils sont globalement de très bonne facture et font état d'une bonne analyse des données. Les équipes constituées possèdent une bonne connaissance des caractéristiques régionales, certains archéologues chevronnés se distinguant par des excellents rendus de rapport. Les études spécialisées, généralement étoffées et de grande qualité, sont mieux intégrées dans le corps du texte, ce qui facilite grandement l'examen des dossiers par les experts et apporte des arguments solides pour étayer les interprétations proposées.

La majorité des fouilles concerne des surfaces de moins de trois hectares. La taille des emprises de fouille s'est notamment élargie en 2022 et 2023.



Superficies explorées en fouille

Les habitats, les formes des bâtiments et la structuration des espaces domestiques

Les dossiers portant sur les contextes d'habitat sont largement prédominants. Entre 2021 et 2024, ils représentent 45 diagnostics, 47 fouilles et 3 opérations programmées pluriannuelles. L'essentiel de la documentation provient très largement de l'archéologie préventive.

Les sites d'habitats identifiés s'établissent généralement en position dominante, sur les versants et les rebords de plateaux. Dans la majorité des cas, ils sont représentés par de simples unités domestiques en aire ouverte et à répartition lâche. Ces unités livrent généralement peu de rejets

domestiques pour documenter finement les modes de vie des populations. Le recours à des mesures au radiocarbone apparaît donc comme une très bonne méthode pour affiner les ancrages chronologiques. L'échantillonnage des structures par prélèvement systématique doit se poursuivre notamment pour fixer plus précisément l'ancrage chronologique des bâtiments. Il s'agit principalement, lorsqu'une succession d'occupations est identifiée, de mesurer les rythmes et les durées d'occupation de ces sites à vocation agro-pastorale.

Le corpus des bâtiments en amande, particulièrement bien représenté en Bretagne, s'est encore étoffé avec la découverte d'un bâtiment atypique à Plouédern/Ploudaniel qui témoigne de la grande variabilité de ces formes architecturales et sans doute de leur évolution sur le temps long. Le site exceptionnel de Keraorec à Concarneau dans le Finistère illustre peut-être déjà les hameaux. Il est caractérisé par deux unités domestiques installées à 150 m de distance. Ces unités sont matérialisées par quatre bâtiments en amande construits sur tranchée de fondation, avec dans leur environnement immédiat l'installation de plusieurs structures domestiques (foyers, puits, structures de stockage...) et artisanales (fosse atelier, tissage ?) qui fournissent quelques informations sur le mode de vie de ces populations installées sur la façade maritime. Ces bâtiments, non détectés en diagnostic, ont pu être identifiés grâce à la surface prescrite qui couvre près de 5,4 ha.

Si plusieurs fouilles documentent les installations domestiques du Bronze ancien 2 et du début du Bronze moyen, la forme des bâtiments d'habitation peine encore à être identifiée malgré les travaux de qualité menés par les équipes. La plupart de ces vestiges sont incomplets, mais les bâtiments quadrangulaires, parfois à pans coupés, paraissent dominer, esquissant un possible modèle architectural fiable. Les efforts doivent donc se poursuivre, s'agissant là d'une clé importante pour comprendre comment les bâtiments évoluent, puisqu'une rupture dans les modalités architecturales semble intervenir au Bronze moyen, les bâtiments adoptant ensuite une forme ovale, puis circulaire.

En Normandie, malgré les nombreuses fouilles menées, la forme des bâtiments demeure encore largement méconnue entre la fin du III^e millénaire et le Bronze moyen. Cet écueil paraît découler du substrat régional qui conduit généralement les équipes à opérer des décapages plus profonds pour obtenir une lecture optimale. Cette méthode tend peut-être à faire disparaître les traces fugaces ou témoignent d'un ancrage moins profond de l'ossature en bois ? Question ouverte qui mériterait un dialogue avec les équipes en place.

Des habitats enclos d'un genre particulier ont été mis au jour en Bretagne durant le Bronze moyen. Ils permettent de compléter le modèle des fermes encloses connues en Normandie. Le cas de Ménéac, L'Epine Fort peut être mentionné. Il s'agit d'un système de délimitation représenté par une palissade subcirculaire de près de 41 m de diamètre (superficie enclose de 1 330 m²) associée à deux interruptions qui s'apparentent à des espaces de circulation. L'aire enclose ne livre aucune structure permettant de préciser le statut et la fonction du site. Seuls deux bâtiments ovales qui se succèdent dans le temps ont été dégagés. Si les habitats enclos durant le Bronze moyen rendent compte d'une certaine instabilité (politique et économique ?), la variété des modalités d'aménagement signifierait plutôt l'usage préférentiel des ressources locales disponibles.

Plusieurs habitats groupés remarquables ont été fouillés dans la région. À Saint-Avé dans le Morbihan, le site de Kerozer prescrit en 2022 sur 4,5 ha a livré les vestiges de six maisons circulaires du Bronze final et un atelier de bronzier (rapport en cours). Dans les Pays de la Loire, la fouille remarquable du site du Bronze final 3 de la Zac de la Brosse à Rézé en Loire-Atlantique a permis de dégager plusieurs bâtiments sur tranchée de fondation qui trouvent des points de comparaison indéniables avec le bâtiment breton du début du premier âge du Fer de La touche

ès Pritiaux à Saint-Glen, exploré dans le cadre d'une programmée.

Parmi les habitats fortifiés en éperon barré, on signalera le site de la Rue des Essart à Yainville en Seine-Maritime exploré dans le cadre de l'archéologie préventive. Bien que limitée, l'emprise a permis de dégager une portion du rempart matérialisée par un puissant fossé et une palissade. Ce site élitaire installé dans la boucle d'un méandre de la Seine demeure largement méconnu et mériterait la mise en place d'un projet de recherche. Le site de Mareuil-sur-Lay-Dissais en Vendée, autre site en éperon barré remarquable connu dans les Pays de la Loire mériterait également une reprise d'étude approfondie. On mentionnera enfin le site de Basly, La Campagne dans le Calvados qui fait l'objet d'un projet de recherche depuis de nombreuses années.

Les trames parcellaires : apparition précoce sur la façade atlantique

En Normandie, les habitats et les espaces funéraires s'inscrivent très fréquemment au sein de trames parcellaires anciennes qui s'implantent parfois très précocement, soit dès le début du Bronze ancien (fin du III^e millénaire). Plusieurs sites fouillés entre 2021 et 2024 permettent d'enrichir la documentation régionale qui mériterait dans les prochaines années la mise en place d'une copieuse synthèse. À titre indicatif, on mentionnera les sites de Cairon et de Formilly-la-Bataille qui illustrent des trames parcellaires orthogonales ; ceux de Giberville, Saint-Martin-des-Entrées et Mondeville qui se signalent par des linéaments discontinus. Ces trames perdurent au Bronze moyen avant de s'effacer au début du Bronze final.

Ces trames parcellaires sont également identifiées en Bretagne. Elles paraissent toutefois se concentrer sur la façade nord, ces aménagements ayant été identifiés majoritairement dans les départements des Côtes-d'Armor (sites des Terrasses de la Mer à Perros-Guirec et Ploulec'h) et du Finistère (sites de Kerlinou à Brest et Guipavas). Dans ce secteur géographique, ces aménagements fossoyés prennent une dimension particulière durant le Bronze moyen, même si on peine encore à déterminer leur réelle fonction (rituelle ou agricole ?), faute de vestiges détectés au sein des espaces délimités. Ces parcellaires adoptent la forme d'enclos rectangulaires et se distinguent des parcellaires normands par la présence de dépôts de plusieurs séries de vases de stockage. Ce riche corpus céramique a permis d'enrichir de manière remarquable la typochronologie régionale, les sites de Kerfelgar Bihan et de Saint-Eloi à Ploudaniel dans le Finistère étant les exemples les plus récents.

À l'inverse, en Normandie, durant le Bronze moyen, si des manifestations particulières existent, elles s'avèrent très discrètes. Dans un cas seulement, il est possible de supposer la potentielle présence d'un « dépôt » (?), notamment sur le site de la Route de la Plaine à Oudalle en Seine-Maritime où une hache à talon de type normand (Bronze moyen 2) a été exhumée dans l'extrémité d'un fossé.

Enfin, on mentionnera avec grand intérêt les premières traces parcellaires attribuables au Bronze ancien identifiées en Vendée dans les Pays de la Loire. Mises au jour sur le site du Pontreau 2 à Beauvoir-sur-Mer, elles témoignent des mêmes modalités d'aménagement qu'en Normandie et Bretagne sous la forme de linéaments. Les fossés ont par ailleurs livré des restes céramiques qui renvoient vers la culture matérielle du Centre-ouest, autre marqueur fort. Se développant préférentiellement sur la façade maritime en dehors de la Normandie, ce type d'aménagement comme son déploiement illustre très vraisemblablement l'essaimage peut être rapide d'un modèle de structuration du territoire au cours du Bronze ancien.

Ces trames parcellaires méritent donc une exploration attentive, leur curage total étant recommandé compte tenu des vestiges particuliers identifiés dans certains cas et de leur potentielle diffusion sur l'ensemble de la façade maritime. Par ailleurs, leur ancrage chronologique reposant fréquemment sur la chronologie relative, on recommandera leur

exploration sous forme de décapage extensif étendu.

Des axes de circulation de l'âge du Bronze

Deux sites bretons ont livré des axes de circulation, témoins rares et précieux fouillés dans le cadre du préventif. Dans le cas du site de Kervranguen à Ploulech dans les Côtes-d'Armor, il s'agit d'un tronçon de chemin du Bronze moyen matérialisé par deux fossés bordiers qui mènent à un habitat enclos par de puissants fossés également. La structuration spatiale telle que perçue au sein de la surface décapée met en lumière le caractère ostentatoire de cet aménagement qui débouche sur une entrée potentiellement monumentalisée. À Theix-Noyal dans le Morbihan, l'axe de circulation dégagé est attribué à la fin de l'âge du Bronze. Il est bordé par plusieurs unités domestiques qui se sont succédé rapidement durant le Bronze final et qui paraissent se polariser autour d'un chemin préexistant.

Des activités métallurgiques parfois discrètes mais hautement significatives

Les activités métallurgiques proviennent de contextes très diversifiés. Le site de La Colignère à Trémuson du début du Bronze ancien caractérise un potentiel dépôt d'objets en lien avec cette activité. Trois dossiers de diagnostic livrent des indices d'activités métallurgiques très prometteuses (sites de Pacé en Bretagne, Cherbourg-en-Cotentin et Anneville-en-Saire en Normandie). Ces activités sont illustrées principalement par quelques fragments de moules bivalves en position de rejet, parfois associés à des rejets domestiques. Ils ont été exhumés dans des creusements qui prennent place dans l'environnement de potentielles occupations domestiques. La fouille de Ranville rend compte de cette structuration.

Les occupations du Bronze final explorées à Louviers dans l'Eure s'articulent autour de deux opérations préventives réalisées sur le flan nord et sud d'une éminence. Les unités domestiques partiellement délimitées par une palissade (double palissade sur le flanc sud) livrent un secteur dédié à des activités métallurgiques orientées principalement vers la fabrication d'épées. La polarisation des occupations autour d'un lieu potentiellement stratégique durant la phase moyenne du Bronze final (site élitare qui contrôle un réseau commercial important ?) nécessite une surveillance accrue compte tenu de la densité et de la qualité des vestiges exhumés. Sa localisation à une cinquantaine de kilomètres du site exceptionnel du Fort Harrouard n'est sans doute pas anodine. Ce secteur pourrait donc aussi donner lieu à un projet de recherche d'envergure.

La fouille du remarquable site de La Charrue Noire à Givrand en Vendée, met en lumière une importante activité d'artisans bronziers dans ce secteur entre le Bronze final IIa et le Bronze final IIIa. Les nombreux fragments de moules répertoriés illustrent une production très diversifiée (lames d'épées, haches, épingles et éléments rubanés). Les vestiges en position de rejet proviennent de fosses d'extraction recyclées. Les activités détectées s'articulent très vraisemblablement autour de trois pôles qui paraissent se succéder dans le temps et dont les dépotoirs documentent peut-être également le mode de vie de ces artisans spécialisés. La question de l'implantation de la sphère domestique reste posée tout comme la forme de l'occupation (habitat groupé ou unités domestiques ?).

Au vu de la richesse de l'ensemble de cette documentation exhumée, il paraît important de porter une attention particulière à l'étude des terres cuites dans les trois régions. Dans le cadre des diagnostics, ces vestiges pourraient faire l'objet d'une simple analyse qualitative et quantitative afin de renforcer les objectifs et les moyens alloués dans le cadre des prescriptions de fouille.

Des activités culinaires ou multifonctionnelles, question qui reste à cerner plus finement

Plusieurs fours semi-enterrés ou fours en sape ont été mis en évidence. Ces structures sont tout particulièrement bien représentées en Normandie durant le Bronze ancien et le Bronze moyen. Ils sont présentés dans huit dossiers, alors qu'ils ne représentent que deux cas en Bretagne (sites de Miniac-Morvan en Ille-et-Vilaine et de Languidic) et un cas en Pays de la Loire, le site de Vritz étant documenté par une batterie de structures de combustion à pierres chauffées qui couvre une chronologie plus large, marquant une différence substantielle avec les sites normands et bretons.

En Normandie, ces structures de combustion sont installées systématiquement en périphérie des habitats. Il s'agit soit de structures isolées qui sont implantées le long de trames parcellaires préexistantes (sites de Cairon, Formigne, Vandœuvre, Saint-Vaast-la-Hougue), soit de creusements en batterie (sites de Giberville, Les Jardins de Clopée et Chemin de Clopée, de la Zac de Longchamps à Saint-Martin-des-Entrées ou de Bardouville). Si leur fonction demeure encore fréquemment énigmatique, on soulignera un notable enrichissement de la documentation grâce aux études spécialisées réalisées sur les artefacts et écofacts lorsqu'ils sont conservés. Les données ont permis de mettre en évidence le caractère multifonctionnel de ces structures, notamment la fonction de grillage des céréales et des activités culinaires, en revanche pas d'activité de fumage des denrées en l'état.

L'enrichissement des référentiels doit se poursuivre afin d'envisager à moyen terme un recensement et une étude synthétique de ces structures très similaires là encore en Bretagne et Normandie.

Des vases isolés au Bronze ancien, périphérie d'habitats ou fonction autre ?

Des vases silos attribués au Bronze ancien sont régulièrement exhumés en Bretagne. Ces vestiges isolés suscitent de nombreuses questions déjà évoquées lors du bilan de la mandature 2017-2020. Le corpus des sites livrant ces vestiges s'est étoffé durant les années 2021-2024. Les données ont permis de répondre partiellement aux interrogations. Dans les Côtes-d'Armor, le site de La Colignère à Trémuson a livré deux vases du début du Bronze ancien recélant des objets dédiés à des activités métallurgiques dont certains issus de la sphère domestique. Objet d'une étude détaillée, publiée rapidement, ce mobilier diversifié apporte un éclairage inédit sur les débuts de la métallurgie en Bretagne. Quant aux trois vases silos isolés découverts sur le remarquable site de Kervranguen à Plouleck, ils témoignent peut-être aussi de manifestations particulières (dépôt de fondation, proximité d'un habitat, limites territoriales...) dans la mesure où ils prennent place en bordure d'un chemin plus récent (Bronze moyen) qui rejoint un habitat enclos particulier. Les travaux et réflexions menés doivent se poursuivre et être soutenus dans le cadre d'un projet de recherche éventuellement.

Les ensembles funéraires : pratiques observées et structuration spatiale

Les contextes funéraires sont très bien représentés. Entre 2021 et 2024, ils représentent 18 diagnostics, 26 fouilles et 14 dossiers de recherche programmée. L'essentiel de la documentation provient très largement de l'archéologie préventive au sein de laquelle ils constituent près d'un tiers des sites explorés.

En Bretagne et Normandie, ils documentent majoritairement les périodes du Bronze ancien et du Bronze moyen 1, phases chronologiques où seule la pratique de l'inhumation est observée. L'absence d'ossements conservés en Bretagne complique toutefois l'approche des comportements funéraires dans le détail pour ce secteur. En Normandie, plusieurs ensembles funéraires remarquables, localisés principalement dans le Calvados, ont été explorés. On mentionnera notamment les sites de Giberville, Chemin de la Clopée et Les jardins de la Clopée, ainsi que le site du Lazzaro 4 à Colombelles. Ces ensembles ont permis d'enrichir

considérablement les connaissances régionales autant sur les comportements funéraires durant le Bronze ancien et le début du Bronze moyen que sur les aspects paléobiologiques. Un des comportements récurrents à souligner concerne le dépôt des sujets féminins en position latérale gauche, information qui permet ainsi de compenser très largement l'absence d'objets d'accompagnement dans les tombes. La détection de ces grands ensembles funéraires dès la phase de diagnostic a aussi donné lieu à des décapages sur de grandes superficies, offrant ainsi l'opportunité de mieux saisir les contours de chaque ensemble et leur distribution au sein d'un vaste espace funéraire qui couvre plusieurs dizaines d'hectares. Il manque généralement dans l'étude de ces ensembles prestigieux une analyse détaillée de la structuration spatiale. Il conviendrait sans doute dans une publication d'envergure de rediscuter de cet aspect en particulier et de mieux prendre en compte la durée d'occupation de chaque pôle pour apprécier plus justement leur évolution, leur chevauchement éventuel et leur hiérarchisation, en incluant dans cette analyse la place des enclos funéraires.

Ces deux régions souffrent en revanche d'un réel déficit de sites pour observer l'évolution des comportements funéraires entre la fin du Bronze moyen et le début du premier âge du Fer, et notamment la pratique de l'incinération. Les rares sépultures exhumées apparaissent fréquemment isolées, cas du site de Miniac-Morvan en Ille-et-Vilaine avec la découverte d'une unique sépulture en dépôt secondaire de la fin du Bronze moyen au sein de l'emprise. En Normandie, ce sont des ensembles très restreints (inférieurs à dix sépultures). À Bretteville-sur-Odon dans le Calvados et Le Neubourg dans l'Eure, il s'agit principalement de sépultures en dépôt secondaire minimaliste attribuées à l'étape initiale du Bronze final. Ces sépultures discrètes se présentent sous la forme de simples fosses circulaires ou ovales de petits modules associant des résidus de bûcher et des restes osseux crématisés dont la masse n'excède pas 100 g. L'absence de mobilier d'accompagnement est compensée par des séries de mesures au radiocarbone.

La discrétion des ensembles funéraires interpelle au regard des manifestations funéraires ostentatoires durant les phases ancienne et moyenne de l'âge du Bronze. Faut-il y voir une modification des modalités d'implantation des espaces funéraires ? La question reste posée.

Dans les Pays de la Loire, si la situation apparaît mitigée, on soulignera surtout les apports récents de la recherche préventive avec la mise au jour de monuments et sépultures du Bronze ancien qui permet d'enrichir la documentation, le site de Jard-sur-Mer en Vendée offrant l'exemple le plus remarquable.

Quelques rapports exposant les données funéraires ont encore tendance à reléguer trop rapidement la description des sépultures dans un catalogue placé en annexe et de n'intégrer, dans le corps du texte, que la synthèse paléobiologique, ce qui est dommageable pour l'analyse fine des données. On rappellera que parmi les préconisations émises dans le cadre de la nouvelle programmation nationale (2023), il est recommandé de présenter exhaustivement les sépultures en accordant une place importante à divers marqueurs (taphonomie, position du corps, mise en évidence de matériaux périssables par diverses méthodes...).

Les dépôts d'objets métalliques

Ce type de contexte est très rarement abordé dans le cadre du préventif. Une opération néanmoins peut être citée. Elle avait pour objectif de préciser l'environnement dans le périmètre élargi d'un dépôt métallique mis au jour lors d'un diagnostic. L'opération menée à Aizenay en Vendée n'a toutefois pas livré de traces d'occupation anthropique, mais la découverte d'une hache plate, bien qu'isolée, témoigne de la présence d'un secteur sensible à surveiller. Ces prescriptions sont donc à encourager et à multiplier dans le cadre de l'archéologie préventive.

Des sites à fonction communautaire ou expressions de rituels particuliers

Enfin, il paraît également important d'évoquer des sites dont la fonction paraît relever de pratiques élitaires ou de manifestations communautaires dont on peine encore à en saisir toute la complexité. Ces sites particuliers paraissent mieux représentés en Normandie. Le diagnostic mené à Saint-Sylvain dans le Calvados permettra d'enrichir la documentation portant sur les « Ring-Fort » aménagements communautaires de la fin du Bronze final généralement installés dans l'environnement des habitats groupés comme en témoignent les vestiges mis au jour à Cahagnes dans le Calvados et à Malleville-le-Bec dans l'Eure.

3. La recherche en archéologie programmée

Les thématiques abordées par les opérations programmées complètent les données issues de l'archéologie préventive. Les 23 dossiers examinés portent sur 13 projets de très grande qualité qui abordent des contextes très diversifiés et concernent les trois régions. Ils témoignent du fort dynamisme des activités de recherche sur la période considérée.

Les contextes d'habitat élitare sont représentés par le site de Basly, La Campagne en Normandie, dans le Calvados. Il s'agit de l'une des dernières fouilles programmées couvrant plusieurs triennales dont les interventions de terrain se sont définitivement achevées. La publication des sites protohistoriques est amorcée depuis 2022. Les données accumulées sur plusieurs décennies sont encore en cours d'analyse, plusieurs études spécialisées étant encore engagées. Il convient de soutenir ce projet pour qu'il soit mené dans de bonnes conditions jusqu'à son terme.

Les contextes maritime et insulaire sont abordés à travers deux projets. En Bretagne, le projet examiné porte sur l'exploration d'un vaste amas coquillier localisé sur l'île de Béniguet dans le Finistère. Ce projet ambitieux coordonné par Y. Pailler vise principalement à identifier les ressources marines pêchées et consommées par les populations insulaires entre le Néolithique final et le début du Bronze ancien. Si les premières études livrées rendent compte du fort potentiel de ce type de vestiges qui s'appuient dans certains cas sur des méthodes novatrices, les aspects taphonomiques restent à consolider pour assoir le cadre chronologique esquissé à travers les mesures au radiocarbone réalisées.

En Normandie, le projet porté par H. Gandois concerne des prospections pédestres suivies de sondages sur l'archipel de Chausey à Granville. Les campagnes de terrain menées depuis 2023 ont permis d'identifier un remarquable bâtiment circulaire dont les modalités architecturales complexes rendent compte de l'adaptation des populations au milieu insulaire. La découverte d'une lingotière au sein du bâtiment renforce encore l'intérêt de ce site qui offre aussi des indices d'activités métallurgiques.

Les contextes funéraires ont été explorés sous diverses formes. En Pays de la Loire, les dossiers concernent deux demandes de prospections thématiques sur des sites mégalithiques très sensibles sur la commune de Gennes dans le Maine-et-Loire (sites des Masureaux et de La Madeleine). La prudence reste de mise concernant la poursuite de ces opérations qui pour l'heure sont centrées sur des prospections géophysiques, les résultats nécessitant l'intégration de spécialistes de la période au sein de l'équipe portée par L. Déodat.

En Bretagne, des prospections thématiques ont également été menées sur une nécropole tumulaire de l'âge du Bronze localisée à Hanvec dans le Finistère. Le dossier porté par M. Fily visait principalement à faire le point sur cet ensemble funéraire remis au jour à la suite de défrichements.

Un autre dossier breton avait pour objectif de lever les incertitudes qui pèsent sur une butte de

terre de 30 m de diamètre localisée à Noyal-Pontivy dans le Morbihan en raison de son état sanitaire dégradé. La prescription émise par le SRA dans le cadre d'une courte opération programmée a permis d'invalider le caractère anthropique de ce vestige lors de son exploration conduite M. Mélin.

Plus prestigieux et remarquable apparaît la fouille d'une tombe élitare à Leuhan dans le Finistère. Le projet porté N. Clément et Y. Paillet visait à compléter la documentation du tumulus de Saint-Bélec fouillé au XIX^e siècle. La mise en place de ce projet fait suite à la redécouverte d'une dalle gravée au musée d'archéologie nationale en 2016. Cette dalle considérée comme une potentielle carte mentale d'un territoire constituait un des éléments du coffrage de cette tombe aux dimensions exceptionnelles (4,30 par 6 m et 1,80 m de hauteur). Il s'agissait principalement de retrouver les fragments manquants de cette dalle brisée anciennement. Si les campagnes de fouille ont permis d'exhumer quelques fragments gravés oubliés au XIX^e siècle, l'intérêt majeur de cette fouille concerne surtout l'ensemble des modalités de construction mis en œuvre pour élaborer la chambre funéraire et son tertre hors norme à travers un nombre conséquent de vestiges généralement pas ou peu représentés sur d'autres sites.

Un autre dossier remarquable examiné concerne une demande de financement portant sur des analyses génétiques de l'ensemble des sépultures (treize individus) appartenant à la nécropole des Ouches à Auchay-sur-Vendée attribuée à la fin du Bronze moyen-début du Bronze final. Ce dossier coordonné par S. Boulud-Gazo s'intègre également dans un projet de paléogénétique plus vaste (ERC Commios).

Les dépôts métalliques, fait archéologique également important dans ces régions productrices, sont abordés principalement dans le cadre de la recherche programmée, l'objectif visant principalement à les contextualiser comme en témoignent les dossiers remarquables examinés durant cette mandature. À Prat dans les Côtes d'Armor, le dossier porté par M. Nordez concerne la fouille et l'étude de deux dépôts de bracelets du Bronze moyen, dont un dépôt intact obturé par un couvercle en céramique ; à Bénvy-sur-Mer dans le Calvados, le projet déposé par C. Marcigny concerne la découverte d'un dépôt qui rassemble plus de 180 haches à talons parmi lesquelles a été mis en évidence un nouveau type normand (le type Bénvy).

D'autres dossiers visent plus spécifiquement à prolonger des études typochronologiques et des analyses complémentaires en vue de publication. À Mareuil-sur-Lay-Dissais en Vendée, la demande d'aide à la publication portée par S. Boulud-Gazo concerne l'étude d'un dépôt métallique du Bronze final 2 atlantique qui rassemble plusieurs catégories d'objets.

4. Publication et valorisation des données

Deux dossiers correspondent à des aides à l'édition. La publication des actes du colloque 2018 de Rennes portant sur *Les sociétés du Bronze ancien atlantique du XXIV^e au XVII^e siècle av. J.-C.*, colloque international qui a abordé notamment la question des relations transmanches, mais aussi sur de très longues distances.

La publication des actes du colloque de l'Aprab, rétrospective de vingt ans de travaux, était l'occasion de fêter les vingt ans de l'association et le dynamisme de cette communauté scientifique.

Lors de l'examen des dossiers, la commission a jugé important de publier les résultats d'une trentaine de fouilles préventives sous la forme de monographies, d'articles synthétiques ou thématiques. Pour la majorité d'entre elles, il s'agit de présenter les données dans des revues régionales, et pour au moins cinq d'entre elles, dans des revues à portée nationale. Il convient donc d'encourager les équipes à valoriser leurs résultats et de soutenir les compléments d'études ou mesures au radiocarbone recommandés.

5. Bilan et Perspectives

À bien des égards, ces trois régions offrent de nombreux atouts pour comprendre plus finement les modes de vie et affinités culturelles que les populations entretiennent entre elles durant l'âge du Bronze dans ce secteur géographique tourné à la fois vers le domaine maritime et le milieu terrestre.

La diversité des contextes et les nombreuses spécificités de ce territoire a été mis en relief à travers de nombreux sites dont on soulignera le caractère remarquable. Une politique ambitieuse de diffusion des connaissances est à encourager à travers des articles synthétiques ou thématiques fréquemment mentionnés dans les avis.

Quelques territoires méritent d'engager des publications de grande envergure et pour d'autres, la mise en place de projets d'étude et de terrain dans le cadre de la recherche programmée, principalement dans des départements peu documentés par l'archéologie préventive.

ÂGE DU FER

Par Stéphane MARION
Membre de la CTRA

Pour l'âge du Fer, les 256 avis rendus en commission représentent l'analyse de 64 dossiers par an en moyenne, soit une progression d'environ 125 % par rapport à la moyenne des années antérieures (51 dossiers par an).

Âge du Fer	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total	2021	2022	2023	2024
Diag + CCS	27	37	35	99	24	22	26	27
RFO	32	40	37	109	33	20	33	23
Fouille directe			6	6	0	1	4	
Fouille progr.	4	8	3	15	4	5	4	2
PCR	1	7	5	13	1	4	5	3
Publication			5	5		1	3	1
P. thématique	2		4	6	1		1	4
Sondage			2	2	1			1
2021-2024	66	92	98*	256*				
2021	16	24	24	64				
2022	12	21	21	54*				
2023	14	30	32	76				
2024	24	17	21	62				

*Le dossier de la fouille programmée du Fief-Sauvin, La Ségourie a fait l'objet de 2 avis en 2022

Sans grande surprise, l'archéologie préventive constitue la majorité des avis (83,6 %), avec 99 diagnostics (38,7 %), 6 examens de cahiers de charges scientifiques, dans le cadre de prescription de fouille directe (2,3 %), et 109 rapports de fouille (42,6 %). L'archéologie programmée qui se compose principalement de fouilles et de projets collectifs de recherche, représente moins de 17 % des dossiers. D'un point de vue géographique, on note que les Pays de la Loire (38,3 %) puis la Normandie (35,9 %) sont les deux régions les plus dynamiques, tandis que la Bretagne représente un peu plus d'un quart des dossiers (25,8 %).

Les habitats enclos constituent la catégorie de site la plus représentée : plus de la moitié des diagnostics (56 sites, soit 56,6 % des diagnostics) livrent des éléments permettant d'identifier des

sites de cette catégorie, tandis que plus des deux tiers des fouilles préventives (78 sites soit 71,6% des fouilles préventives) leur sont consacrées. L'archéologie programmée aborde peu cette problématique, si ce n'est dans le cadre de programmes de prospection ou de PCR, consacrés à l'analyse des modalités d'occupation d'un territoire, qui se sont particulièrement illustrés, en Pays de la Loire, par deux programmes qui portent sur la vallée du Loir dans la Sarthe et le secteur de confluence Loire-Sèvre-Erdre en Loire-Atlantique et, en Normandie, par la mise en place d'un PCR sur les relations entre le continent et les îles anglo-normandes.

Si la chronologie de ces habitats présente un déséquilibre au profit de la fin de la séquence, l'interrégion se distingue par une apparition assez précoce de ce type d'établissement, mais seulement en Bretagne et en Normandie. En effet, sur les 78 sites fouillés, 15 comportent des occupations attribuées au premier âge du Fer ou au début de La Tène. Ces établissements relèvent parfois uniquement du Hallstatt D ou connaissent une longue évolution durant la totalité du second âge du Fer. On peut citer notamment, en Normandie, les ensembles d'If, de Colombelles et d'Hubert-Folie et pour la Bretagne les sites de Muzillac et de Plouhinec.

L'écrasante majorité des établissements enclos présente des occupations au cours des deux derniers siècles av. J.-C. : 63 sites sont occupés au cours de La Tène C2-D1. Quelques-uns d'entre eux sont fondés dès le Hallstatt final ou au cours des IV^e-III^e siècles (La Tène B-C1). La fin de la séquence, pour laquelle un relatif vide documentaire apparaissait, est désormais mieux représentée, puisque 19 sites sont occupés au cours du I^{er} siècle av. J.-C., pendant La Tène D2 et parfois jusqu'à la période augustéenne.

L'analyse de ce type de site repose sur des référentiels bien établis, de forme, d'organisation et d'architecture. Les études détaillent principalement l'évolution de ces établissements qui peut être assez finement séquencée grâce aux recoupements stratigraphiques des structures linéaires qui les composent et au mobilier céramique associé. Le statut des différents sites est habituellement abordé relativement à la complexité de leurs aménagements, plus ou moins élaborés et monumentaux, et à la diversité du mobilier mis au jour, qui témoigne du statut et de la qualité de vie des occupants.

On signalera parmi les ensembles remarquables de statut élevé et s'il ne faut en retenir qu'un, le site de Trémuson, en Bretagne, sur lequel un ensemble exceptionnel de quatre bustes sur socle a été mis au jour.

En raison des conditions de conservation très inégales, à l'échelle de l'interrégion, il convient d'insister à nouveau sur l'importance de l'étude des écofacts éventuellement présents. On pense notamment aux macro-restes végétaux, à la faune et à la malacofaune marine, qui contribuent notablement à notre connaissance des productions vivrières et des faciès de consommation.

Dans l'ensemble, les habitats ouverts, plus difficiles à mettre en évidence au diagnostic en raison du caractère parfois fugace et dispersé des structures qui les composent, font moins souvent l'objet de fouille préventive. Ils sont principalement occupés au cours du premier âge du Fer et au début du second, périodes pour lesquelles une quinzaine de sites ont pu être fouillés. Quelques-uns sont connus à La Tène B (4 sites) et très peu à partir de La Tène C (2 sites attribués à La Tène C et seulement 3 à La Tène D, période la mieux représentée par ailleurs). Ils sont principalement attestés dans les Pays de la Loire (12 sites), où les établissements enclos apparaissent plus tardivement, et se trouvent encore en Normandie (7 sites) surtout au cours du premier âge du Fer, tandis qu'ils apparaissent peu fréquents en Bretagne (5 sites).

La question des agglomérations semble moins souvent abordée. Les deux grandes fouilles programmées de Basly, au premier âge du Fer et de Port-en-Bessin, de la fin du second âge du Fer, en Normandie, ont été achevées durant ces quatre ans et des programmes de publications

sont en cours. Cette problématique se développe désormais davantage en Pays de la Loire où un PCR, qui porte également sur la Bretagne, a été mis en place. Il se consacre au récolement des données existantes et à leur analyse systématique, complétés par des campagnes ciblées de prospection et de sondages. Pour la Bretagne, il convient de signaler la mise en place de prospection thématique sur les *oppida* de Péaule et Vieux-Vy-sur-Couesnon. C'est seulement en Pays de la Loire que l'archéologie préventive a abordé cette question au cours du quadriennal. Ainsi deux campagnes de diagnostic ont concerné l'*oppidum* de Vue et les agglomérations potentielles ou avérées de Blain et Prinquiau.

Deux fouilles préventives ont également eu lieu à Montaigu-en-Vendée et surtout Au Poirée-sur-Veluire où une vaste agglomération se développe en arc de cercle au cours des III^e-II^e siècles (La Tène C1 à La Tène D1). On y relève la présence d'un abondant mobilier métallique, d'amphores et de monnaies. Le travail des métaux y semble particulièrement développé (fer et alliage cuivreux). Les objets abandonnés en cours de fabrication y documentent la production de fibules et de pièces d'armement. La publication de ce vaste site est désormais attendue et doit être soutenue.

Dans le domaine des productions spécialisées il convient par ailleurs de signaler la mise en évidence à Moréac, en Bretagne, d'un site de fabrication d'objets en fer qui a connu une très importante activité au cours de La Tène ancienne, période à laquelle très peu d'ateliers spécialisés sont connus. La production primaire du fer est quant à elle documentée par l'étude des scories de réductions du premier âge du Fer à Allonnes, en Pays de la Loire, et la fouille de fourneaux du courant du second âge du Fer (La Tène B-C) à Quévert, en Bretagne et Barbery en Normandie. Un programme de prospection sur le synclinal de Segré, en Pays de la Loire, a été mis en place pour analyser l'évolution de la sidérurgie dans ce secteur. Il a cependant principalement mis en évidence des ferriers médiévaux, bien qu'une production dès l'âge du Fer y soit probable.

Deux ensembles de charbonnières ont pu faire l'objet d'intéressantes études à Ploudaniel en Bretagne et Le Neubourg en Normandie. Plus attendu peut-être, sur la presqu'île de Guérande, plusieurs ateliers de production de sel ont pu être étudiés par des opérations préventives. Ils relèvent pour l'un, d'une phase ancienne de la production (Hallstatt final - La Tène A), utilisant des piliers en trompette, et pour les autres de la période charnière de mutation technologique de La Tène C, marquée par l'apparition des fourneaux à grille.

Comparativement aux habitats, le domaine funéraire s'avère moins souvent abordé et présente de fortes disparités régionales. Il convient de rappeler le vide documentaire des Pays de la Loire, où se trouvent surtout des enclos circulaires, aux fonctions et chronologies souvent incertaines. Le seul ensemble funéraire du premier âge du Fer, exploré, par une campagne de fouille programmée, a été mis au jour par l'érosion marine sur la plage de Longueville-sur-Mer.

En Bretagne, 12 sites sont représentés, par quatre diagnostics, sept fouilles préventives et une fouille programmée, à Plouay. Il s'agit exclusivement d'ensembles composés de quelques dépôts de crémation, souvent associés à un habitat et qui relèvent du premier âge du Fer, à l'image du site d'Inzinzac-Lochrist, où une douzaine d'incinérations ont été étudiées, entre le Hallstatt D2-3 et la Tène A.

La Normandie, pour sa part, dispose d'un potentiel nettement plus important qui, de plus, couvre l'ensemble de l'âge du Fer, du Hallstatt D1 à La Tène D2. Cinq diagnostics et 18 fouilles préventives ont ainsi permis d'explorer des ensembles parfois importants, comme sur le site de Bouville où 90 sépultures sont documentées en différents pôles, ou encore de Giberville où les nécropoles se répartissent le long de chemins desservant des habitats contemporains.

Il convient peut-être d'insister sur l'importance du corpus de sépultures mis au jour en Normandie qui révèle un potentiel exceptionnel à l'échelle de l'interrégion. Il nécessiterait le développement de programmes de recherche et notamment d'ambitieux projets d'étude du mobilier métallique, souvent abordé de manière très incomplète dans les rapports de fouille préventive. Il conviendrait de mettre en place une série de traitements en laboratoire permettant de mieux caractériser le mobilier en fer. Ce dernier est en effet susceptible de préciser les chronologies des ensembles funéraires, des autres catégories de mobiliers associés, notamment céramique, et ce faisant d'établir des référentiels utiles à l'échelle de l'interrégion.

Le domaine cultuel, représenté par un nombre de sites limité a cependant connu une belle dynamique portée en particulier par des projets de recherche programmée qui ont permis une reprise de la documentation disponible sur plusieurs sanctuaires antiques fouillés au siècle dernier et qui présentent des dépôts, manifestement rituels, du second âge du Fer. Il convient de saluer les avancées ainsi réalisées sur les sites de Baron-sur-Odon, en Normandie, de Juvigné et d'Aubigné-Racan en Pays de la Loire qui devraient aboutir à des publications largement attendues par la communauté scientifique.

L'archéologie préventive, a permis de mettre en évidence un dépôt de mobilier métallique vraisemblablement rituel à proximité d'un fanum de l'agglomération antique de Mauves-sur-Loire. L'étude de ce dépôt, qui n'avait pu être réalisée dans le cadre du rapport, a fort heureusement bénéficié d'une APP. Sur ce même site se trouve une impressionnante concentration de structures de stockage de l'âge du Fer qui mériterait également d'être publiée.

Parmi les ensembles originaux, se distinguent les vastes complexes architecturaux sur cours de Plouhinec, en Bretagne et Vieilleville en Pays de la Loire. Grâce à un rapport de fouille efficace, suivi d'études complémentaires sous la forme d'une APP, ce dernier site va pouvoir faire l'objet d'une publication dans des délais particulièrement brefs après sa découverte.

Enfin, l'étude des dépôts de haches à douille armoricaine connaît une nouvelle dynamique soutenue par la réalisation de sondages et de fouilles programmées qui ont abouti à la mise en place d'un projet de recherche qui propose une reprise documentaire et vise à développer une approche contextuelle de ces dépôts spécifiques qui semblent s'inscrire le plus souvent au sein d'habitats contemporains du premier âge du Fer.

ANTIQUITÉ

Par Gaël BRKOJEWITSCH et Vanessa ELIZAGOYEN
Membres de la CTRA

1. Présentation générale

Pour l'Antiquité, l'examen des dossiers a été réalisé durant ces quatre années par plusieurs experts (B. Clément remplacé par B. Bazin puis V. Elizagoyen : fait urbain et religieux ; G. Brkojewitsch : occupation rurale, funéraire et sanctuaire jusqu'en 2022) avec l'aide de quatre rapporteurs extérieurs (G. Depierre, C. Gandini, G. Amaury, M. Leroy, F. Téreygeol).

La part des opérations antiques, avec 345 dossiers examinés, représente environ 32 % de l'activité de la commission Ouest. Les dossiers se répartissent globalement à parts égales, à hauteur de 36 %, en Normandie et Pays de la Loire (125 dossiers pour chacune de deux régions) et moindre en Bretagne, avec 27 % (95 dossiers). Le nombre total de dossiers traitant de l'Antiquité apparaît plus élevé de 11 % que celui de la quadriennale 2017-2020, qui était de 310 dossiers.

Année	Rapporteurs	Archéologie préventive	Archéologie programmée	Total par rapporteur
2021	G. Brkojewitsch	41	13	53
	B. Clément	21	6	27
	Rapp. extérieurs : G. Depierre, C. Gandini et A. Gilles	1	3	4
	total	63	22	85
2022	G. Brkojewitsch	44	16	60
	B. Bazin et B. Clément	19	10	29
	Rapp. extérieurs : A. Gilles, C. Gandini, F. Téreygeol		4	4
	total	63	30	93
2023	G. Brkojewitsch	40	14	54
	B. Bazin	7	7	14
	V. Elizagoyen	5	3	8
	Rapp. extérieurs : A. Gilles, C. Gandini, J. Viret	4	8	12
	total	56	32	88
2024	G. Brkojewitsch	39	9	48
	V. Elizagoyen	11	13	24
	Rapp. extérieurs : A. Gilles, C. Gandini, M. Leroy		5	5
	total	50	27	77

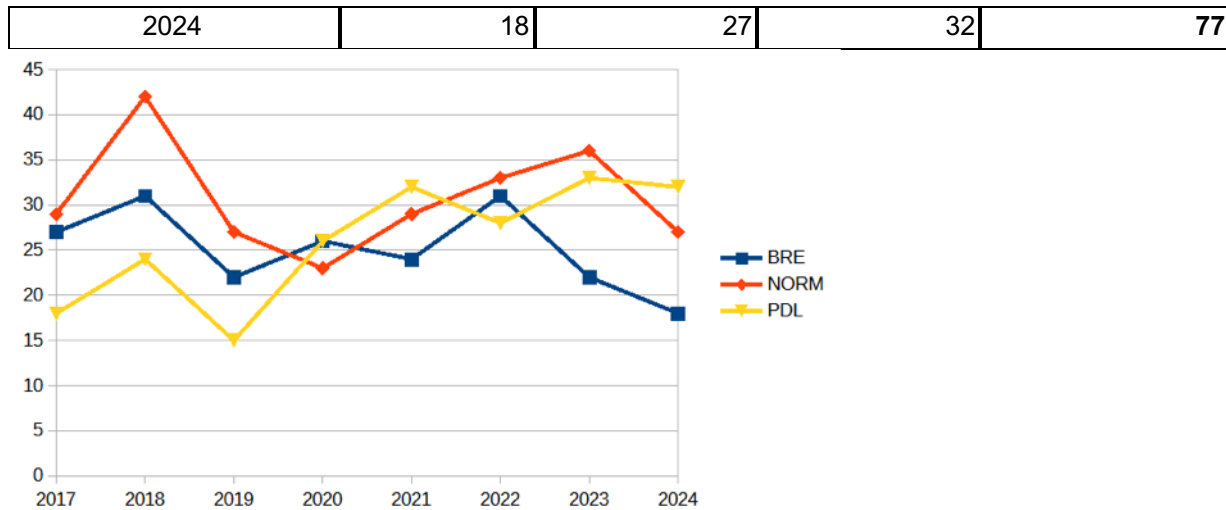
Nombre de dossier examinés par rapporteur et par année entre 2021 et 2024

Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total
95	125	125	345
27,54 %	36,23 %	36,23 %	100 %

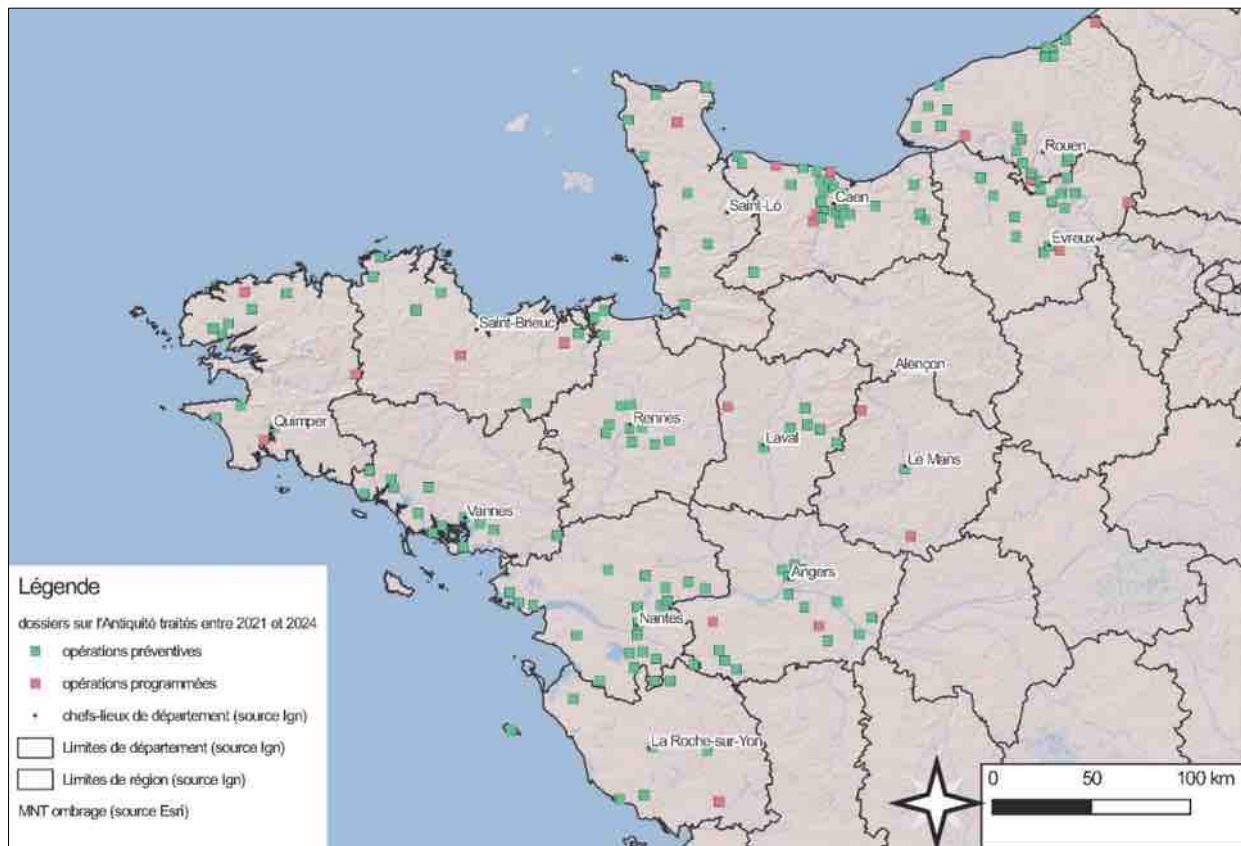
Nombre de dossiers concernant l'Antiquité examinés par la commission Ouest entre 2021 et 2024

Si on observe l'évolution du nombre d'opérations par an et par région par rapport à la quadriennale précédente, on constate, entre 2020 et 2022, une progression du nombre de dossiers traités dans les trois régions, passant de 75 à 92, avec une stabilisation de l'activité en Pays de la Loire intervenant après de fortes oscillations. Depuis 2022 néanmoins, la période antique apparaît moins bien représentée en Bretagne et en Normandie, tandis qu'elle reste stable en Pays de la Loire.

Répartition des dossiers annuels dans les régions	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total
2017	27	29	18	74
2018	31	42	24	97
2019	22	27	15	64
2020	26	23	26	75
2021	24	29	32	85
2022	31	33	28	92
2023	22	36	33	91



Tendance par rapport à la quadriennale précédente



Répartition géographique des dossiers programmés et préventifs dans l'Ouest

La répartition géographique traduit des zones de fortes concentrations (pour la Bretagne, dans la proche banlieue de Rennes, dans le golfe du Morbihan et sur le littoral nord ; pour la Normandie dans la basse vallée de Seine, la plaine de Caen, ainsi, encore une fois que les espaces côtiers ; pour les Pays de la Loire le long de l'estuaire du fleuve jusqu'à Mauve-sur-Loire) et l'existence de zones blanches. En dehors des centres urbains, les projets d'aménagement se concentrent principalement sur les zones littorales avec une intensification marquée en Vendée et dans le Cotentin. La distribution des opérations ne couvre pas l'intégralité du territoire ce qui constitue évidemment une limite importante dans l'approche de ces entités.

2. L'archéologie préventive

Les opérations sont, sans surprise, très majoritairement préventives (68 % pour 234 dossiers) et les dossiers traités sont également distribués entre rapports de diagnostics/cahiers des charges scientifiques (116) et rapports de fouilles (110). À ce stade, il faut constater la baisse du nombre de diagnostics suivis de fouilles pour la période antique, passés de 141 pour l'exercice 2017-2020 à 116 dans l'exercice courant 2021-2024, accusant ainsi une baisse de près de 18 % répercutée dans les trois régions. Cette baisse succède à une courte embellie en 2022, au lendemain de la pandémie mondiale, durant laquelle 39 dossiers avaient été instruits. À l'échelle régionale, les Pays de la Loire connaissent, après une activité relativement stable en 2021-2023, une augmentation des prescriptions de fouille en 2024.

	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total
2017	11	25	7	43
2018	6	18	11	35
2019	15	11	5	31
2020	8	9	15	32
Total 2017-2020	40	63	38	141
2021	6	11	9	26
2022	12	16	11	39
2023	7	7	9	23
2024	5	9	14	28
Total 2021-2024	30	43	43	116

Nombre de diagnostics concernant la période antique par région et par an, comparant les quadriennales 2017-2020 et 2021-2024

3. L'archéologie programmée

	2021	2022	2023	2024	Total
FP/FPP	7,5	6	10	6	29,5
PCR	8	14	13	13	48
PT	5	5	6	6,5	22,5
SD	0	0	1	0,5	1,5
Publication	1,5	4	3	1	9,5
Total	22	29	33	27	111

Répartition des dossiers programmés par type et par an

La part des dossiers programmés traitant de l'Antiquité est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (111 dossiers). L'examen de ces dossiers qui occupait un quart des travaux de la commission constitue à présent le tiers de l'activité des rapporteurs antiquisants. Les tendances observées confirment la diminution regrettable du nombre de fouilles programmées, qui ne sont plus qu'une trentaine alors que 42 étaient recensées entre 2017 et 2020. Elles continuent d'être mieux représentées en Normandie, avec une moyenne de 5 opérations soutenues par an. Les politiques régionales des trois régions ont évolué avec la hausse significative des PCR, qui passent de 29 à 48 et des prospections thématiques, au nombre de 22, tandis que 13 dossiers avaient été traités entre 2017 et 2020. Cette forte croissance confirme la tendance qui avait été observée. Les projets concernés s'intéressent principalement à la structuration et à l'évolution des chefs-lieux de cité ou à celles des agglomérations secondaires, établissent des synthèses thématiques et s'appuient fréquemment sur des prospections géophysiques, dont la qualité n'a cessé de s'améliorer ces dernières années.

4. Les résultats antiques sous le prisme de la programmation de la recherche

Un examen par axe de recherche de l'activité dans la grande région Ouest offre un aperçu des découvertes importantes et significatives de ces quatre dernières années, ainsi que des problématiques qui restent à aborder.

L'archéologie préventive

Phénomène religieux (axe 6)

Trois lieux de culte romains ont été récemment découverts. D'abord, sur la commune de Carpiquet, en périphérie occidentale de Caen, des indices archéologiques signalent une fréquentation courte et lâche entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et le premier quart du II^e siècle apr. J.-C. qui n'en demeure pas moins remarquable. En plus de quelques concentrations de poteaux et des fosses d'extraction, des éléments relatifs à un petit temple à *cella* centrale entourée d'une galerie ont été dégagés. L'édifice, très abîmé, est constitué de fondations de pierres encaissées dans le terrain naturel. En Seine-Maritime cette fois, un autre lieu de culte, d'une importance considérable, compte tenu des dimensions de l'aire sacrée qui l'entoure, a été découvert à Courcelles-sur-Seine. Enfin, on peut enfin citer la mise au jour inattendue des temples du Domaine de Sermon, à Mordelles (Bretagne), appartenant à un lieu de culte fréquenté de la fin de l'époque gauloise aux II^e-III^e siècles apr. J.-C.

Phénomène funéraire (axe 7)

Plusieurs petits ensembles funéraires continuent d'être étudiés en marge des établissements ruraux notamment. Les recherches mettent en évidence des contextes familiaux dont le recrutement n'excède que très rarement la dizaine d'individus.

Sur la commune de Le Guislain (Manche), dans le cadre du contournement de la RD 29, huit sépultures secondaires à crémation ont été implantées sans organisation ou concentration particulière. Dans la moitié des cas, les vases ossuaires avaient subi des percements. Un ensemble fossoyé dans le Pays de Caux à Montivilliers (Seine-Maritime) a livré quatre sépultures secondaires à crémation. Une sépulture se singularise par l'adoption d'un rituel particulier avec des ossements concentrés au sein d'un contenant périssable rigide et la dispersion de résidus métalliques sur l'espace restant. En plus d'une petite *unguentarium* en verre jaune, la découverte d'un hochet ou d'un grelot, décoré et peint, est d'autant plus étonnante qu'il est associé à un individu adulte.

Un petit ensemble funéraire est installé à Gomerville (Seine-Maritime) dans la deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Les découvertes se rapportent à sept sépultures secondaires à crémation assez modestes. Une des tombes était dotée de deux vases, dont un retourné lors des funérailles et reposant sur le col.

À Anneville-Ambourville (Seine-Maritime), au III^e siècle, des aires de crémations ont été implantées et une dizaine de sujets, majoritairement adultes ont été incinérés. De la vaisselle en verre, bouteilles et barillets, de belle qualité est en usage et la disposition d'un bracelet en lignite autour d'un col ainsi que le dépôt d'*unguentaria* et d'aryballes sont des éléments à relever.

Lors de l'aménagement de la Zac de La Beauvairie à La Mézière (Ille-et-Vilaine), un enclos renfermait des sépultures primaires à inhumation datées du III^e siècle et du IV^e siècle apr. J.-C. en marge d'un établissement rural.

En milieu urbain, la fouille de Créac'h Maria, à Quimper (Finistère), a exploré le cœur de la nécropole du Haut-Empire, structurée par des enclos fossoyés. Un enclos empierré circulaire exceptionnel pour l'époque romaine y a été mis en évidence.

Dans le Maine-et-Loire, à Doué-en-Anjou, deux sépultures à inhumation primaires ont été étudiées. Les individus étaient déposés dans des cercueils monoxyles de chêne dont les planches de couverture ont pu être individualisées. Les sujets, tous deux adultes, étaient accompagnés de différents dépôts qui associent des vases pour la présentation, pour la consommation des liquides et pour la préparation alimentaire. Des gestes intéressants ont été documentés telle la juxtaposition d'éléments en plomb, d'une monnaie, de volaille et d'œufs de poule au sein d'un même plat en céramique. Des objets personnels (une fusaïole et un miroir) accompagnaient les défunts qui ont été inhumés dans le dernier quart du III^e siècle.

Au titre du tombeau des élites, la fouille de la Zac de Provins à Écouflant (Maine-et-Loire) portait sur un carrefour à la sortie de Angers/*Iuliomagus*. Les arases de murs appartenant à des tombes monumentales ont été relevées. L'une d'entre elles possédait un plan circulaire à la manière des tombes à tholos de l'aristocratie.

On peut enfin mentionner, à Nantes, le site de la rue d'Auvours qui a abordé un ensemble funéraire du Haut-Empire et constitue la première fouille de nécropole antique dans cette ville depuis le XIX^e siècle.

Phénomène urbain (axe 9)

L'activité qui se maintient dans certains centres urbains alimente encore la connaissance de quelques capitales de cité. En Bretagne, à Rennes, quatre fouilles ont notamment été examinées, ainsi qu'un projet de fouille. Les opérations complètent la trame urbaine ou abordent les thermes publics localisés sur les franges de la ville antique de Condate. La ville de Vannes est un autre pôle assez dynamique de la région de ce point de vue.

Dans les Pays de la Loire, la fouille des jardins de la cathédrale du Mans a révélé un îlot urbain, possiblement en bordure du centre civique, ainsi qu'une portion de l'enceinte de l'Antiquité tardive. Une prescription constitue une autre opportunité d'observer, à la faveur d'une restauration entreprise par la ville, l'enceinte tardo-antique. Les résultats de ces opérations seront incorporés au projet de recherche consacré au monument (cf. *infra*).

En Normandie, un îlot central de la ville antique de Vieux a été appréhendé pour la première fois (K. Jardel), tandis qu'une surveillance de travaux a été entreprise à Évreux.

Les interventions concernant les agglomérations antiques sont plus régulières et livrent, en Pays de la Loire, des quartiers d'habitations (Allones, Sarthe), la frange septentrionale de la ville (Guérande, Loire-Atlantique) ou de nouveaux pans de la trame viaire (Mauves-sur-Loire, Loire-Atlantique). La ville de Rezé continue à bénéficier d'opérations, la plus spectaculaire étant la fouille de quais portuaires à la structure en bois exceptionnellement conservée. En Bretagne, à Douarnenez (Finistère), une fouille renseigne la partie nord de l'agglomération présumée tandis que le diagnostic conduit chemin des Aigrettes illustre de nouvelles cuves liées à la production de sauces et salaisons de poissons.

Espace rural, peuplement et production (axe 10)

Parmi les diagnostics n'ayant pas donné lieu à une fouille préventive, on citera le dossier remarquable d'Appeville-Annebault. Des sondages très poussés ont permis de documenter un village d'artisans potiers actifs au II^e et au III^e siècle apr. J.-C. Toute la chaîne opératoire, depuis l'extraction d'argile jusqu'à la production de formes variées, a été identifiée. Les résultats sont assez spectaculaires et par certains aspects exceptionnels (état de conservation, ampleur du site, morphologie des bâtiments, etc.).

Au titre des très grandes *villae*, on rappellera les fouilles à Noyal-Châtillon-sur-Seiche de la *villa* de La Guyomerais (Ille-et-Vilaine) qui ont confirmé la monumentalité du complexe et son

extension. Située à 7 km de la capitale de cité Rennes/*Condate*, cet ensemble témoigne d'un développement considérable et son importance suggère des relations étroites avec les structures fondamentales de l'organisation politico-sociale de la cité. Le rang qu'occupent ces établissements en périphérie de Rennes est confirmé par la fouille préventive à Cesson-Sévigné, où, sur près de 7 ha, une *pars urbana* et un balnéaire isolé au centre d'un réseau de voirie complexe, ont été mis au jour. Plusieurs constructions à ossatures de bois, en marge des voies, pourraient relever d'un hameau paysan dépendant de la *villa*.

À Jard-sur-Mer (Vendée), de nouveaux éléments permettent de compléter les connaissances d'une très grande *villa*, qui constitue un rare exemple d'établissement à pavillons multiples alignés du littoral de la cité des Pictons.

Dans la même catégorie d'établissement, la *villa* à pavillons multiples de la Zac de la Papillonière à Vire (Calvados) constitue un exemple de très grand modèle. À Colombelles, au nord-est de Caen (Calvados), c'est la partie résidentielle d'une grande *villa* intégrée à des enclos fossoyés qui a pu être étudiée de manière exhaustive.

L'économie domaniale est soutenue par un réseau de *villae* de taille intermédiaire particulièrement documenté ces dernières années notamment dans la partie nord de la Lyonnaise. Chez les Éburovices, à Heudebouville (Eure) lors de l'aménagement de l'Ecoparc 2, cinq bâtiments à fondations en pierres dont quatre se trouvent alignés se développent à compter de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. Dans le giron des bâtiments, une pièce semi-excavée raccordée à un puits évoque des activités artisanales.

À Montmain, Château d'eau (Seine-Maritime), dans la sphère d'influence des Vélocasses un établissement romain correspond à une petite *villa* qui s'enracine sur un habitat gaulois. Il rompt radicalement avec la ferme indigène sous-jacente par un plan d'une grande régularité. Au sein de deux cours rectangulaires – au minimum – orientées ouest-est, plusieurs bâtiments et équipements ont été implantés. La grande cour orientale a fixé plusieurs annexes agricoles, dont quatre constructions sur des fondations de pierre. Elles se répartissent de part et d'autre d'une cour alors qu'une cinquième construction est située plus au sud.

Toujours dans la même cité, un établissement, à la Plaine des Ronces sur la commune de Bois-Guillaume (Seine-Maritime), qui connaît sa phase de pleine expansion entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle apr. J.-C., se dote d'un bâtiment résidentiel aux dimensions remarquables (538 m²). Un bâtiment de service de 230 m² comporte une possible aire de battage ou un moulin à sang. Une relation semble possible avec un vaste espace dédié à l'artisanat qui est contemporain de la *villa*. L'activité figée à l'intérieur d'un enclos de 600 m² comporte de nombreuses fosses avec ou sans résidus métallurgiques (178 kg au total) et de possibles foyers de forges.

Chez les Namnètes, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), c'est peut-être à l'extraction de pierre, le granite ou le gneiss, qu'il faut associer la petite *villa* ou la ferme du Parc d'activités de Bray qui renferme un bâtiment sur fondation de pierre et des petites constructions à ossature de bois édifiées sur huit poteaux porteurs.

Sur la Zac Les Hauts de Glos à Glos (Calvados) en bordure orientale du Pays d'Auge, des établissements plus modestes par l'emprise foncière témoignent de modalités d'occupations différentes chez les Lexoviens. L'établissement rural qui est mis en place dans le deuxième quart du II^e siècle s'affranchit complètement de limites établies durant La Tène. Il comprend trois bâtiments sur solins à ossature de bois, une trentaine de structures de stockage à la morphologie variée et des foyers ainsi que plusieurs fosses dépotoirs. L'établissement semble s'organiser en trois enclos de 100 pieds romains qui longent une voie.

À l'ouest de la province de Lyonnaise, dans la puissante cité des Vénètes, on observe des schémas variés. D'une part, avec la découverte d'un bâtiment résidentiel à pavillon d'angle très canonique dans la *villa* de Talhouët à Theix-Noyalo (Morbihan) ou de la petite *villa* de Ploemel, Zac de la Gare (Morbihan) qui évolue avec la mise en place de bâtiments sur fondations en pierre dans des grands enclos de 3 000 m² et de 6 000 m² qui créent une bipartition de l'espace. Et d'une autre part, avec la ferme de Brestivan à Theix-Noyalo qui connaît un fort développement spatial sans toutefois adopter une architecture de pierre. L'établissement se compose de deux cours quadrangulaires, très régulières, auxquels s'ajoutent un grand enclos trapézoïdal au sud qui confère à l'ensemble un plan en L. Un espace d'habitation serait édifié au nord dans un enclos quadrangulaire de 70 m de côté. Il accueille une résidence, centrée sur le porche. Plusieurs tracés de sablières et de fosses pourraient suggérer la présence de deux bâtiments tandis qu'une remarquable construction relevant d'une architecture mixte occupe toute l'aile sud-est de la cour. L'édifice de 340 m² associe des poteaux plantés et des cloisons sur sablières.

Plus au sud, chez les Andécaves, non loin de la capitale administrative Angers/*Juliomagus*, une opération a été menée sur la commune de Verrière-en-Anjou (Maine-et-Loire) après un diagnostic de 78 ha qui avait révélé l'existence de vestiges de la période antique dispersés sur 3,5 ha, dont une *villa* romaine d'un hectare environ. La partie nord, qui était plus densément occupée et qui abritait la partie résidentielle de l'établissement, a fait l'objet d'une réserve archéologique. La fouille a permis de documenter la cour agricole et les bâtiments de service.

Plus singulièrement, certains équipements remarquables peuvent être désignés. Dans la grange de plan carré à porche de l'établissement de Ligné, La Perreterie (Loire-Atlantique), un séchoir/fumoir au plan atypique a été reconnu grâce à la présence de marqueurs physico-chimiques de graisse animale. L'hypothèse d'une activité de maltage est pressentie sur ce site. Un autre séchoir dans un complexe à enclos du Haut-Empire à Graye-sur-Mer (Calvados) est parvenu dans un excellent état de conservation. Il s'agit d'un dispositif à foyer bas et chambre rectangulaire de moellon appareillée en pierres sèches. Un probable séchoir ou fumoir du IV^e siècle est associé à l'établissement romain la Zac de Lazzaro 4 à Colombelles (Calvados). Toutefois sa forme est atypique car il ne possède pas de canal perpendiculaire ni d'évents latéraux.

On dénombre quatre fours à pains sur le site Les Hauts de Fontaine à Fontaine-Henry (Calvados) répondant à deux types différents. Les deux premiers, implantés en pleine terre laissent place à des équipements plus durables construits en pierre plus ou moins au même emplacement. Toujours chez les Bajocasses, à Blainville-sur-Orne (Calvados), une construction circulaire conservée sur deux assises constitue un bel exemple de four de boulangerie. Les structures de cuisson sont intégrées dans un espace plus large constitué de plateforme et d'aire de travail. Dans un enclos de la Zac de Lazzaro 3 à Colombelles (Calvados), les trois foyers circulaires précédés d'une grande fosse de travail pourraient être interprétés comme des fours à pains tout comme la structure en T du site PSA à Mondeville (Calvados).

Parmi les aménagements hydrauliques importants, un aqueduc en puits-galerie étudié sur une longueur de 100 m environ dans la Zac de Provins à Écouflant (Maine-et-Loire) a été découvert dans l'environnement d'un carrefour à la sortie de Angers/*Juliomagus*. Ce type d'aménagement plus fréquent en Gaule Belgique est plutôt rare en Lyonnaise.

Des indices plus ou moins éloquentes de la présence de l'armée sont à signaler. Dans le Calvados, à Blainville-sur-Orne (Calvados), le dépôt de 29 lingots (100 g d'argent, de plomb, d'alliage cuivreux et marginalement d'or) pourrait signaler la présence d'auxiliaires gaulois. Cette hypothèse a été préférée à celle d'une cache rassemblant des déchets d'orfèvrerie. Chez les Vénètes, à Ploemel (Morbihan) un schéma atypique d'enclos et des traces de fortifications

traduisent vraisemblablement une présence militaire vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle. En plus des dispositifs défensifs barrant les entrées, des *militaria* rassemblés dans une fosse (épée longue, probables protège-joues de casque, vaisselle métallique provenant des ateliers du Rhin inférieur) viennent à l'appui de cette hypothèse.

Sur le réseau routier primaire, plusieurs établissements présentent des plans et comportent des équipements qui les différencient des établissements ruraux productifs. Au lieu-dit Route de Candos à Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime), les résultats archéologiques témoignent d'aménagements qui se structurent dès le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. avec la construction de bâtiments autour d'une cour qui vont progressivement gagner en importance au II^e siècle avec la construction d'une aile balnéaire indépendante. La cour recèle des structures artisanales parvenues dans un bon état de conservation. L'hypothèse privilégiée est celle d'une étape routière en bordure de voie Lillebonne/*Juliobonna* et Rouen/*Rotomagus*. En périphérie d'Évreux/*Mediolanum*, une interprétation d'étape routière est proposée pour le site localisé à Arnières-sur-Iton (Eure) lors de l'aménagement de la déviation sud-ouest d'Évreux au lieu-dit Les Vaux.

L'archéologie programmée

Phénomène religieux (axe 6)

L'étude du phénomène religieux est particulièrement prégnante en Lyonnaise avec la fouille programmée de Baron-sur-Odon chez les Viducasses et du Vieil-Evreux chez les Aulerques Éburovices. Sur ce site la découverte de puits de grande profondeur creusés auprès des *cellae* soulève de nombreuses questions, la thématique est d'autant plus vivante qu'elle a donné lieu à la publication d'un supplément à la *Revue archéologique de l'Ouest* intitulé *Sanctuaires et paysage religieux des cités du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise*. Ce livre est issu d'une thèse de doctorat, intitulée *Cultes et sanctuaires du centre et de l'ouest de la Lyonnaise. Des antécédents gaulois à la fin des dieux (II^e s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.)*. La parution de ce livre, soutenue par une aide à l'édition, illustre de façon exemplaire l'importance du dialogue entre l'université et le milieu de l'archéologie préventive afin de faire émerger des travaux de synthèse de qualité.

Phénomène funéraire (axe 7)

Il s'agit d'une thématique qui pourrait sembler sous-représentée, voire peut-être négligée ces dernières années dans la programmation régionale antique dans les trois régions. Toutefois, en raison du nombre de contextes funéraires étudiés dans le cadre de fouilles préventives et du caractère parfois fastidieux de l'exploitation de ces données, l'accent a été mis sur la publication de données existantes (cf. *infra*).

Phénomène urbain (axe 9)

Depuis plusieurs années des travaux collectifs sont engagés en vue de faire émerger des synthèses sur les capitales de cités. Les villes bretonnes de Corseul (PCR *Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne*, dirigé par R. Ferrette, Inrap) et de Carhaix-Plouguer (PCR *La ville antique de Carhaix – fin I^{er} s. av. J.-C. / V^e s. apr. J.-C.*, dirigé par G. le Cloirec, Inrap) ont chacune leur projet collectif basé sur un système d'enregistrement commun qui devrait enrichir la connaissance de leur structuration, de leur évolution et réaliser des comparaisons. En Normandie, c'est la capitale de cité des Calètes, Lillebonne, qui fait l'objet d'un programme collectif voué à synthétiser les connaissances (J. Parétias, Caux Seine Agglo), en parallèle à un projet de valorisation entrepris par la ville. Plusieurs chantiers ont été ouverts, que ce soit dans le théâtre, ou encore à l'emplacement d'un quartier d'habitation du Haut-Empire. Les fouilles puis le vaste programme de prospection réalisé à Valognes (Manche) visaient à une meilleure connaissance du tissu urbain et péri-urbain de la ville antique d'Alleau/Alauna. Une aide à la publication concerne le traitement des données recueillies en

vue d'une publication des résultats. Après plusieurs années de fouilles à Eu-Bois l'Abbé/Briga (Seine-Maritime) qui ont été consacrées à la reprise de l'étude des thermes, du théâtre et de nombreux quartiers d'habitation en périphérie de l'aire sacrée, un PCR vise à stabiliser la documentation collectée ces vingt dernières années et à procéder à une étude exhaustive qui doit mener prochainement à la publication exhaustive des résultats.

En Pays de la Loire, le programme débuté en 2018 sur l'enceinte tardo-antique du Mans dans le cadre de sa demande de classement au patrimoine mondial de l'Unesco achève un nouveau cycle et conduira à terme à la production d'un atlas réunissant des synthèses sur chaque portion du monument. En parallèle, un projet comparable a été mis en route sur l'enceinte d'Angers. Fait inhabituel pour une capitale de cité, Jublains a bénéficié de nombreuses prospections géophysiques qui permettent désormais d'en étudier la structuration avec précision (S. Bossard).

Les relais aux capitales de cité au sein des territoires font l'objet de PCR comportant souvent des volets géophysiques voués à en compléter les plans.

Dans les Pays de la Loire, plusieurs agglomérations secondaires bénéficient de projets portés par des chercheurs de collectivités territoriale ou du CNRS avec la collaboration d'équipes pluri-institutionnelles. Un premier PCR porte sur l'agglomération de Gennes (Gennes-Val-de-Loire, Maine-et-Loire), ville intégrée au territoire de la cité des Andicaves à proximité de la capitale de cité. Bordée par la Loire, la ville est dotée d'importants monuments dont la construction traduit un développement considérable. Au premier rang de ces monuments, le nymphée, parvenu dans un très bon état de conservation, et son système d'adduction d'eau sont au centre des recherches. Un deuxième PCR concerne l'agglomération secondaire de Langon (Vendée). Cette commune abrite un habitat aggloméré sur le territoire des Pictons qui permet d'appréhender la nature des aménagements, les dimensions et l'économie de la ville. En outre, ces travaux ouvrent une fenêtre du côté de l'ancienne province d'Aquitaine, très peu abordée à l'échelle régionale.

Le Cherré, à Aubigné-Racan, est un autre site dont les données collectées sur les monuments exhumés au XIX^e siècle avant d'être fouillés dans les années 1970-1980, sont analysées et synthétisées dans l'optique de trancher la problématique du statut du site durant l'Antiquité (S. Bossard, Lara).

Un dernier PCR s'intéresse aux dynamiques sur le temps long de la Loire et aborde la question de l'occupation dans la basse vallée du fleuve (Loire-Atlantique). L'ambition est de procéder à l'inventaire des sites qui jalonnent le fleuve entre le fond de son estuaire, à l'ouest, et le point de franchissement naturel que représente le gué de Mauves-sur-Loire à l'est. Les approches sont multiples avec des recherches contextuelles, des prospections et de la géoarchéologie. Le sujet d'étude ne se limitant pas aux agglomérations (Mauves-sur-Loire ; Nantes/*Portus Namnetus* ; Rezé/*Ritiatum*) recouvre également en partie les thématiques de l'axe 10.

En Bretagne, Saint-Brandan (Côtes-d'Armor) a bénéficié de campagnes de prospections géophysiques qui livrent une bonne partie du plan de l'agglomération, offrant notablement une vision renouvelée de son sanctuaire, mais aussi d'un probable moulin établi sur un paléochenal. Le site de Plounéventer/*Vorganium* (J. Cavanillas) fait l'objet de campagnes comparables.

Espace rural, peuplement et production (axe 10)

L'occupation dans les campagnes est principalement abordée par plusieurs fouilles qui concernent en Bretagne les *villae* de Keradennec (Finistère) et de Plomelin (Finistère) et dans les Pays de la Loire, par l'étude exhaustive de la *villa* de Roullée au Mont-Saint-Jean (Sarthe). Des projets de mise en valeur des vestiges sont en discussion pour ces sites, en partenariat avec les collectivités territoriales. La falaise du Cap Romain à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) qui abrite une importante *villa* maritime fait l'objet d'un programme de prospection et de recherche

qui anticipe les dégradations à prévoir en raison de l'érosion littorale.

S'il fallait formuler une réserve sur ces objets d'étude, elle porterait sur la parenté qu'entretiennent ces établissements qui se situent tous au sommet de la hiérarchie et dont les propriétaires devaient exercer de très hautes fonctions au sein des cités. À l'exception du site du Grésil dans la forêt domaniale de Rouvray (Seine-Maritime) aucun bâtiment modeste, ferme familiale ou petite *villa*, n'est étudié. Ces dernières avaient toutefois une importance majeure dans l'économie domaniale, qui reste encore difficile à évaluer.

La fouille archéologique programmée réalisées dans l'Epte, un affluent de rive droite de la Seine, au niveau de Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise) et de Guerny (Eure) constitue la seule opération programmée subaquatique dans l'ouest de la France. Portée depuis plusieurs années par une équipe constituée de nombreux bénévoles, elle a permis d'étudier un moulin hydraulique du III^e siècle fonctionnant avec un barrage et une retenue d'eau.

On signalera plusieurs projets collectifs de recherche qui concernent l'économie, la transformation ou la diffusion de certaines matières premières. Un premier portait sur un inventaire des ateliers de potiers osismes associé à des prospections pédestres (Finistère). Le PCR portant sur Douarnenez et ses ateliers de sauces et de salaisons de poissons (Finistère) a donné de premiers résultats encourageants, à la croisée entre synthèse documentaire, acquisitions nouvelles et mise en perspective à une échelle plus large de ce type de productions et de leur place dans l'économie antique. Un dernier PCR, intitulé *Au fil du plomb* portait sur la diffusion de ce matériau, principalement dans la vallée de la Seine. La restitution des résultats de ces PCR est attendue.

5. La diffusion des résultats

Au titre du phénomène funéraire, la stratégie visant à mettre l'accent sur le traitement du passif commence à porter des fruits avec la publication monographique par A. Alduc-le-Bagousse et D. Paillard du livre dédié aux résultats de la fouille de la nécropole Michelet à Lisieux (Calvados) aux Presses universitaires de Caen en 2022 et la parution d'un important article d'A. Le Martret, M. Grall et V. Brunet intitulé *La nécropole de Vannes/Darioritum : données inédites sur les pratiques funéraires armoricaines dans un secteur occupé du I^{er} au IV^e s. apr. J.-C.* dans la revue *Gallia* en 2024. Un contexte funéraire de Saint-Pierre-de-Manneville (Seine-Maritime) a fait l'objet d'un article dans la *Revue archéologique de l'Ouest* en 2021 par C. Riche et ses collaborateurs de l'Inrap. Un financement a été octroyé en 2021 pour poursuivre l'étude du vaste ensemble funéraire au lieu-dit Saint-Aubin des Champs à Évrecy (Calvados). La présence conjointe de défunts autochtones et d'une population de militaires d'origine germanique, mise en évidence par le mobilier, justifiait la réalisation de datations complémentaires et d'analyses isotopiques supplémentaires. La publication est attendue.

En dépit de l'activité importante dans les villes de l'ouest et des nombreux PCR dédiés aux agglomérations, peu de publications récentes sont à signaler à l'exception de la fouille archéologique de l'ancien hôpital militaire Ambroise-Paré de Rennes aux Presses universitaires de Rennes (2020) ou du catalogue d'exposition *Briga, une ville romaine se révèle* (2021).

Pour l'archéologie du monde rural, on note la publication dans les colonnes de la *Revue archéologique de l'Ouest* d'une étude micro-régionale sur l'occupation dans la baie des Veys (Manche) et des ateliers de tuiliers romains d'Aubigny-Les Clouzeaux (Vendée). Par ailleurs, la communauté scientifique peut se réjouir de la finalisation de la monographie sur la prestigieuse *villa* de Mané-Vechen à Plouhinec (Morbihan) et de sa parution à venir dans la prochaine toison de *Gallia*.

Les programmes de recherches portés sur les céramiques en Morbihan et Pays de la Loire se

sont finalisés par l'organisation du colloque de la Sfecag à Angers en 2024, immédiatement suivi de la publication de ses actes. C'est dans la ville de Nantes que s'est tenu, la même année, le colloque Ager, voué à interroger les marqueurs des statuts sociaux dans les campagnes. L'édition des communications est en cours.

Ce bilan sur la diffusion des données issues des fouilles archéologiques et préventives pourrait sembler insatisfaisant sans la publication en 2022 du onzième supplément de la *Revue archéologique de l'Ouest* dédié à l'archéologie antique en Pays de la Loire. Cet épais volume de 506 pages, réalisé sous la direction de M. Monteil et de G. Varennes, apporte un outil utile au chercheur, en adéquation avec la programmation de la recherche et exemplaire à bien des égards.

MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Sylvie FARAVEL et Cyrille BEN KADDOUR
Membres de la CTRA

Les dossiers concernant les époques médiévale, moderne et contemporaine étaient au nombre de 507 (certaines opérations ayant fait l'objet d'une double expertise médiévale/moderne et époque contemporaine). Ils ont été examinés par les membres de la CTRA (S. Faravel, J.-L. Piat – remplacé en janvier 2023 par C. Ben Kaddour), ainsi que par plusieurs experts extérieurs : S. André, G. Amaury, B. Bizot, Y. Desfossés, N. Dieudonné-Glad, S. Hurard, Y. Gleize, J. Jambu, M. Leroy et F. Téreygeol. Le volume de dossiers traités est sensiblement plus important que sur la période 2017-2020 (419 occurrences).

La période médiévale est largement sur-représentée par rapport aux périodes moderne (essentiellement documentée par des sites élitaires fortifiés et des édifices religieux généralement d'origine médiévale) et contemporaine. Les opérations et études centrées sur cette dernière période concernent surtout les deux conflits mondiaux du XX^e siècle dans la région normande. On notera tout de même la fouille récente du cimetière de l'hôpital psychiatrique d'Évreux (Eure) dont les dernières inhumations remontent à 1976 ou le cimetière oublié d'Yvetot (Seine-Maritime) comprenant 523 sépultures, sur la moitié de la totalité du cimetière, datant toutes de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ou encore une filature du XIX^e siècle documentée à Rouen.

Si les opérations centrées sur la période moderne restent modestes, on peut citer des projets de fouille d'épaves par le Drassm et la découverte et l'étude d'un dépôt de 239 monnaies d'or des règnes de Louis XIII et Louis XIV (Plozévet, Finistère) ou des projets de prospections thématiques sur des charbonnages en Normandie.

1. Répartition géographique

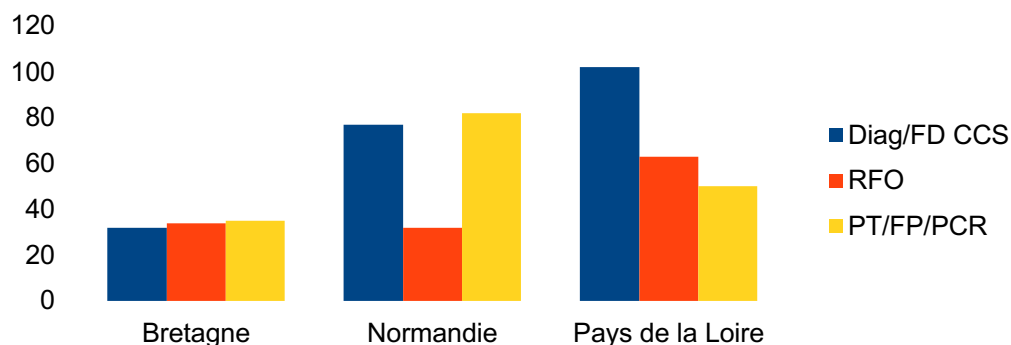
Hors projets collectifs de recherche, le nombre de dossiers, concernant 291 communes, est relativement déséquilibré entre les trois régions (les Pays de la Loire dominant nettement), avec un net déficit, en Bretagne pour les périodes concernées, en termes de prescriptions de fouille, d'opérations programmées et de projets de recherche. Le nombre de dossiers pour les régions Bretagne et Normandie est en très légère hausse par rapport à la précédente quadriennale (de 92 à 102 pour la première, de 186 à 191 pour la seconde) alors qu'en Pays de la Loire, les opérations sont nettement plus nombreuses (de 141 à 215).

En termes de superficies totales explorées, la Bretagne est nettement devant les deux autres régions, notamment grâce à 13 diagnostics de plus de 10 ha. Cependant, si on considère les surfaces prescrites ou les surfaces ayant fait l'objet d'un rendu de rapport final d'opération de fouille, les trois régions sont assez homogènes (même si l'archéologie du bâti en Pays de la Loire

et en Normandie, assez dynamique, n'apparaît pas à sa juste valeur dans les chiffres énoncés dans le tableau ci-dessous). En Bretagne, le nombre de diagnostics positifs en vestiges médiévaux, modernes ou contemporains reste modeste, cependant les surfaces fouillées sont importantes (même si les sites bretons concernés comportent presque systématiquement conjointement des vestiges de périodes antérieures).

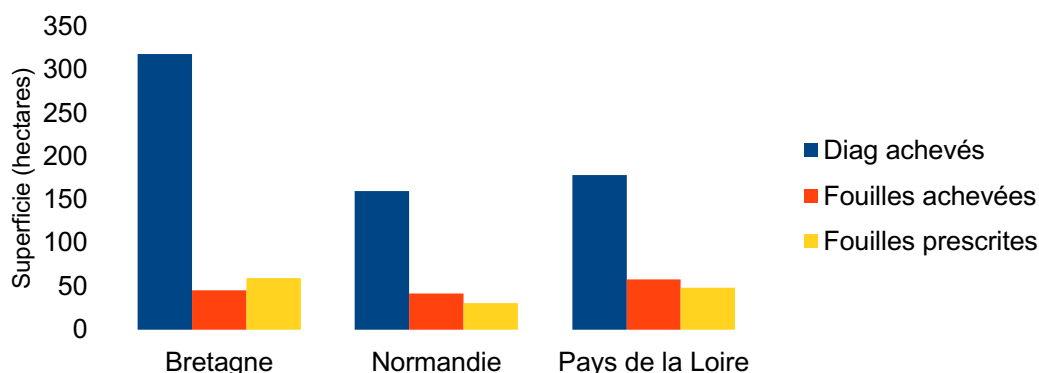
Les opérations d'archéologie préventive sont prédominantes dans les trois régions (76,7 % en Pays de la Loire ; 63,4 % en Bretagne ; 57 % en Normandie). L'archéologie programmée reste assez dynamique, notamment en Normandie, avec de nombreuses fouilles, sondages, prospections, étude de bâti et projets collectifs de recherche sur des sujets et des contextes variés. La répartition spatiale entre opérations programmées et préventives est très fluctuante selon les régions et les départements. De même les investigations dans et en périphérie des grandes agglomérations sont parfois assez nombreuses (notamment autour de Caen, Rouen et Brest) alors que d'autres n'ont bénéficié que d'un faible volume d'opérations.

	Diag/FD CCS	RFO	PT/FP/PCR	Total
Bretagne	32	34	35	101
Normandie	77	32	82	191
Pays de la Loire	102	63	50	215
Total	211	129	167	507

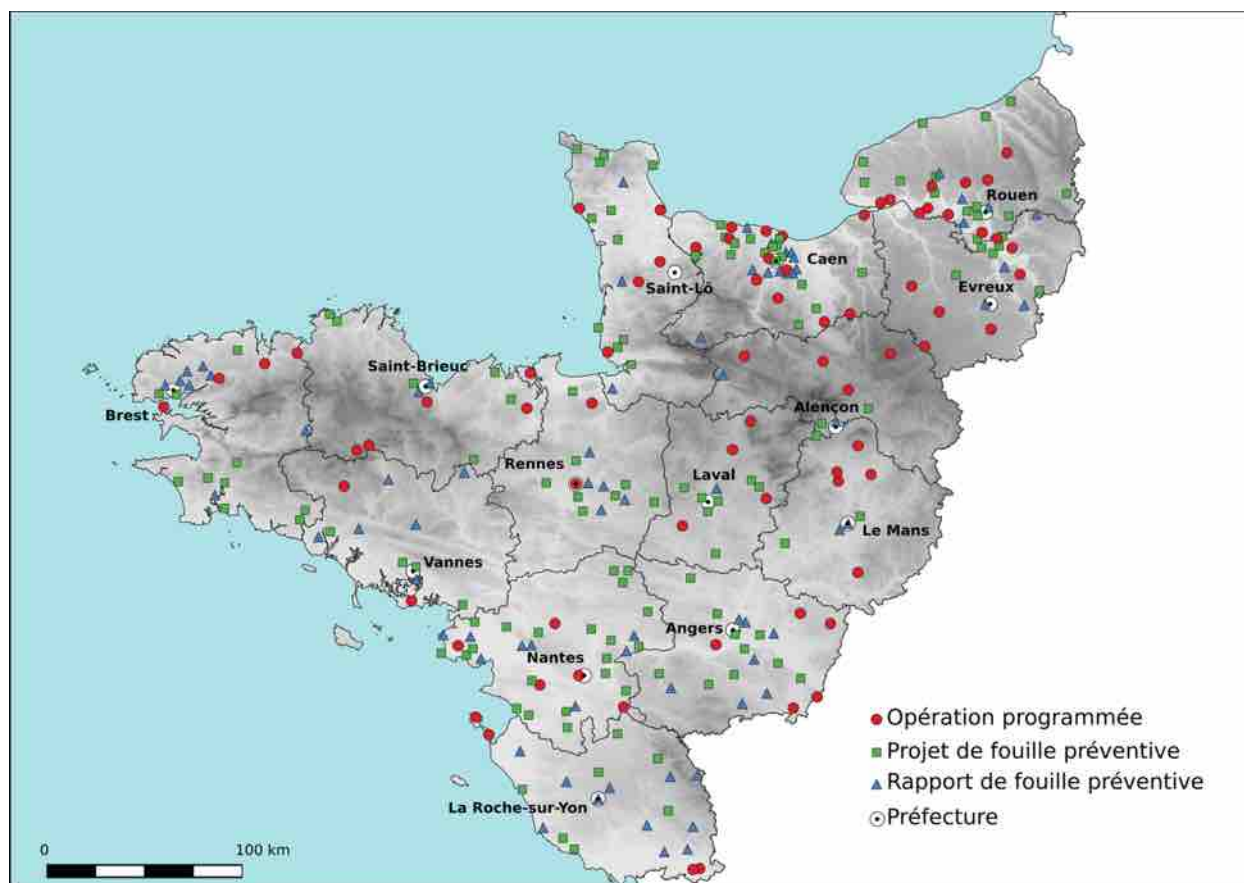


Nombre de dossiers examinés par régions en 2021-2024

	Diag achevés	Fouilles achevées	Fouilles prescrites
Bretagne	3188152	458034	598432
Normandie	1598884	421213	305819
Pays de la Loire	1788404	583672	482524
Total	6575440	1462919	1386775



Superficies explorées par régions



Répartition géographique des opérations

2. Orientation de la recherche

La répartition par axes, toutes périodes confondues entre Moyen Âge et Époque contemporaine reste assez semblable à ce qui avait été constaté lors du bilan 2017-2020 : l'axe 10 (campagnes) domine toujours nettement (avec 30 % des dossiers), suivi par l'axe 11 (constructions élitaires, 18%), l'axe 9 (urbain, 14%), l'axe 8 (culturel, 15%), et l'axe 14 (9%). Les autres axes rencontrés sont très marginaux. Pour le volet préventif, la moitié des dossiers concernent des sites diachroniques, généralement associés à des vestiges protohistoriques et romains.

On notera pour les littoraux et les fleuves, une opération en 2021 de diagnostic fluvial sur la Loire et les travaux du PCR axé sur la Baie de Bourgneuf. De manière générale, et cela est valable pour les autres périodes chronologiques, les cours d'eau sont peu concernés par les travaux d'archéologie préventive.

En Normandie et en Pays de la Loire, les études de bâti sont relativement nombreuses, tant en archéologie préventive que programmée. Cela est moins le cas en Bretagne, même si plusieurs études programmées concernent le domaine castral. La récente fouille préventive du château ducal de l'Hermine à Vannes (Morbihan) a livré de remarquables données, à la fois sur l'architecture mais également sur la culture matérielle grâce à de nombreux éléments organiques conservés en milieu humide. Le programme pluriannuel porté par E. Cadiou depuis 2022 consacré à l'enceinte urbaine de Dinan (Ille-et-Vilaine) croisant archéologie du bâti et fouilles ponctuelles promet également un bilan inédit sur cet ensemble exceptionnellement bien conservé.

	7 funéraire	8 culte	9 urbain	10 rural	11 élitare	12 mines	13 ports	14 contemporain	Total
Bretagne	0	13	18	54	21	2	2	6	116
Normandie	14	36	27	55	36	3	2	36	209
Pays de la Loire	24	37	46	64	47	2	11	11	242
Total	38	86	91	173	104	7	15	53	567

70

60

50

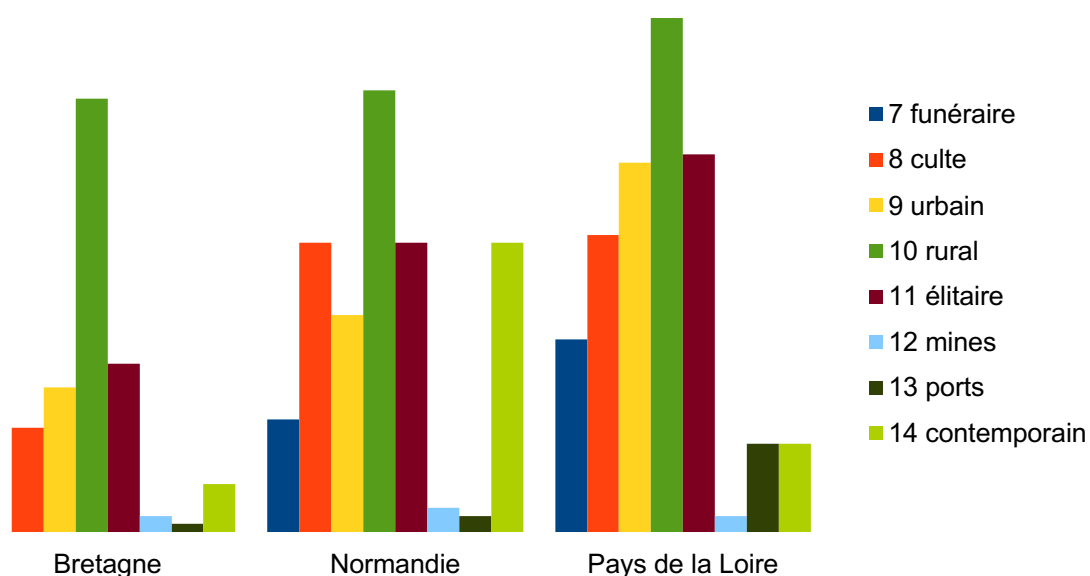
40

30

20

10

0



Répartition des dossiers par axes de la programmation nationale 2016

3. Quelques tendances et résultats par périodes chronologiques

Le premier Moyen Âge

La période VI^e-XI^e siècles est la période la mieux représentée dans les prescriptions de fouilles et les RFO pour les opérations sédimentaires. Ces opérations s'intègrent pour leur grande majorité à l'**axe 10** consacré aux campagnes. Il s'agit essentiellement d'habitats ruraux désertés et dans une moindre mesure d'occupations au cœur ou en périphérie de villages actuels.

En région Bretagne, l'organisation, les équipements et les activités des habitats ruraux sont étudiés dans le cadre du PCR *Formes, natures et implantations des occupations rurales en Bretagne du IV^e au XI^e siècle* depuis 2020. Les travaux du PCR sont maintenant bien avancés, avec un corpus de sites conséquent. De manière générale, les fouilles réalisées renouvellent totalement les connaissances sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en Bretagne. Les traditions architecturales et les productions agricoles, notamment par le biais d'études carpologiques, commencent à être bien documentées. La présence récurrente de structures de combustion de type séchoirs à céréales est à noter sur la plupart des sites bretons d'habitat rural. La paléo-métallurgie du fer est régulièrement attestée, au travers de structures de combustion (foyers de forge à Brest, Guipavas, Bénodet, Ménéac en Bretagne, Allonnes en Normandie, etc.). Un site de Brest montre une activité métallurgique assez intense dont les vestiges couvrent toute la chaîne opératoire, de la réduction du minerai à la forge. À Ménéac, la forge installée dans un bâtiment sur poteaux a livré de nombreuses scories qui permettent d'envisager des travaux de post-réduction pour un volume conséquent estimé à deux tonnes d'objets finis.

Il faut noter qu'en Bretagne, certains sites occupés dès la fin du haut Moyen Âge sont réinvestis lors des siècles postérieurs, parfois jusqu'au XVI^e siècle, ce qui est beaucoup moins visibles sur

les sites des deux autres régions, où le début du second millénaire marque clairement une césure dans l'occupation des sites. En Bretagne et en Pays de la Loire, des occupations alto-médiévales sont attestées à proximité directe de systèmes défensifs/élitaires contemporains ou plus récents (à Plouédern, Saint-Lyphard). Plusieurs sites d'habitat enclos (généralement ovoïdes) suggèrent également des populations privilégiées/aristocratiques, mais le mobilier est généralement trop indigent pour l'affirmer avec certitude (Bénodet, Caudan, Guilers, Argentré-du-Plessis, Angers, etc.). Bien que les documents anciens soient bien souvent perdus, des études documentaires sont régulièrement adossées aux rapports de fouilles rurales bretonnes. On mettra en exergue celle effectuée sur la genèse du territoire médiéval de Gouesnou (Finistère) à partir de la *vita* de saint Gouesnou, rédigée vers l'An Mil, et le *minihi* attesté au XVIII^e siècle.

La Normandie a bénéficié d'un nombre d'opérations en domaine rural à peu près équivalent à celui de la Bretagne mais les données sont plus parcellaires ou concernent des sites très partiellement explorés. Les quelques rapports de fouilles concernent des franges d'habitats peu denses et généralement mal conservés. En termes d'équipements, des petits groupes de fonds de cabane sont attestés, notamment pour la période mérovingienne, alors que ce type de structures est particulièrement marginal dans les deux régions voisines. Le site exploré sur la plus grande superficie, à Ifs (Calvados), comportait des aménagements mérovingiens assez lâches constitués d'éléments parcellaires fossoyés, d'au moins trois bâtiments sur poteaux et de quelques structures rectangulaires (fonds de cabanes ou celliers ?) dont une a été recreusée pour y installer une sépulture. Situé non loin de la côte, l'habitat comporte des accumulations de bivalves marins (moules et coques), prélevés localement ou ayant fait l'objet d'un commerce à petite distance.

En Pays de la Loire, les sites sont plus nombreux mais généralement explorés sur de plus petites superficies. Ils concernent régulièrement des espaces villageois. La plus grande emprise de fouille ayant livré des vestiges alto-médiévaux concerne Vritz (Loire-Atlantique) : sur plus de 8,5 ha, les vestiges (fossés, trous de poteau, four domestique) restent épars et assez mal caractérisables pour cette période chronologique. La fouille du Fief Limousin à Doué-en-Anjou (Loire-Atlantique), d'une occupation mérovingienne et carolingienne, a été l'occasion d'étudier un *instrumentum* assez important et diversifié alors que, sur la majorité des sites ruraux alto-médiévaux, celui-ci reste indigent. Le site a par ailleurs livré des lots appréciables de carporestes et de faune permettant une bonne restitution des productions et de la consommation *in situ*. Sur le site de Cossé-le-Vivien (Mayenne), l'habitat (VI^e-X^e s.) partiellement enclos a également bénéficié d'une étude carpologique (peu de restes, mais surtout des céréales cultivées : le froment domine, loin devant le seigle et l'orge ainsi que quelques plantes sauvage) couplée à une étude palynologique (montrant un paysage très ouvert : prairie pâturée et aulnaie en bordure de cours d'eau). Sur le site de Piriac (Loire-Atlantique), de nombreux restes de coquilles témoignent de la production de teinture pourpre à la période carolingienne.

Les **axes 7 et 8**, sur les pratiques cultuelles et funéraires sont peu documentés en Bretagne mais bien représentés dans les deux autres régions. S'y côtoient des petits groupes d'inhumations ou des sépultures isolées, dans ou en périphérie d'habitat, mais aussi de véritables cimetières en marge d'édifices cultuels encore aujourd'hui en élévation ou connus par les textes anciens. Si certains édifices comportent des éléments préromans, l'architecture du haut Moyen Âge reste relativement mal connue. On peut néanmoins citer un contre-exemple avec l'exceptionnelle église Saint-Pierre et Saint-Romain à Savennière (Maine-et-Loire) conservant de larges pans de maçonneries datables des V^e-VI^e siècles. Cet édifice, jusque-là attribué à la fin du haut Moyen Âge a pu être investigué au travers de suivis de travaux de restauration et de fouilles et a donné lieu à un large programme de datations absolues (mesures radiocarbones sur mortiers et mesures OSL sur briques). Toujours en Pays de la Loire, le PCR sur l'agglomération de Gennes-Val de Loire a comporté des travaux de fouille et d'étude de bâti sur les églises Saint-Vétérin et Saint-

Eusèbe, ainsi que sur leurs cimetières (dont de nombreuses inhumations en sarcophages). En outre, un PCR a été initié en 2022 sur *Les églises en Normandie de l'Antiquité tardive à la fin du XI^e siècle*. Plusieurs édifices normands comportant des vestiges antiques ou alto-médiévaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interventions préventives ou programmées : église Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-le-Thomas (Manche), église Saint-Pierre de Jumièges (Seine-Maritime), abbaye Saint-Wandrille (Seine-Maritime), etc.

En milieu urbain, la fouille d'espaces funéraires reste marginale. Il s'agit essentiellement de la fouille d'un petit groupe funéraire en bordure de l'enceinte antique du Mans, près du chevet de la cathédrale (fouille 2016, rapport de 2021) et de deux projets de prescription à Angers (Maine-et-Loire) en 2023 : le premier sur le cimetière de la Trinité de l'Esvière et le second sur le cimetière de l'abbaye Toussaint. Ce dernier, à proximité immédiate de la cathédrale a livré, lors du diagnostic, au moins 70 sépultures. La stratigraphie de ce cimetière atteint plus de 2,3 m de hauteur et les estimations atteignent près de 2 000 inhumations sur un espace de 400 m². À Rennes (Ille-et-Vilaine), la fouille de la place Sainte-Anne a été l'occasion d'observer l'évolution de l'église Sainte-Aubin et de son cimetière entre époque mérovingienne et période contemporaine.

Une fouille à Olonne-sur-Mer (Vendée) a permis de documenter partiellement un cimetière villageois entre VI^e et X^e siècle. Au moins 213 individus y ont été détectés. Des analyses isotopiques du carbone et de l'azote ont été entreprises sur quatre ossements animaux et onze sépultures. Elles suggèrent une alimentation variée, à base de protéines terrestres, marines et d'eau douce.

L'habitat urbain et l'organisation urbaine – hors espaces religieux et sépulcraux – (**axe 9**) reste toujours largement hors de portée de l'archéologie préventive et programmée. Pour la fin de la période, la fouille de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée) a néanmoins été l'occasion d'étudier un quartier portuaire de l'agglomération, avec de nombreux aménagements en bois et en pierre des XI^e-XII^e siècles, au pied du château.

L'axe **13**, consacré aux échanges, est essentiellement abordé au travers du PCR sur la céramique entre Loire et littoral du I^{er} s. av. au VI^e s. ap. J.-C.

L'archéologie subaquatique est peu représentée dans les dossiers en lien avec le haut Moyen Âge : seulement un dossier de demande de prospection pédestre et bathymétrique autour de l'île d'Oscellus à Oissel et Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime) dans le but de repérer d'éventuels aménagements en lien avec un camp d'hivernage viking. On notera tout de même une opération préventive : un diagnostic dans le cadre de la restauration de la continuité écologique de la Douve, au niveau de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche). Trois aménagements de blocs de pierre et d'éléments en bois y ont été détectés. Barrant le fleuve, ils sont probablement en lien avec une pêcherie et/ou un gué. Deux datations radiocarbone renvoient à la période VII^e-IX^e siècles. Ce diagnostic a donné lieu à une prescription de fouille, soit subaquatique, soit terrestre (après dérivation partielle du cours d'eau).

Parmi les rares projets de publications sur la période alto-médiévale, il faut citer, pour la Normandie, la nécropole tardo-antique et alto-médiévale de Saint-Aubin-des-Champs à Évrecy (Calvados) et le site du Fort de Limaye à Alizay-Igoville (Eure), construit à l'époque de Charles le Chauve pour défendre le pont édifié sur la Seine afin de faire obstacle aux Normands.

Second Moyen Âge - Époque Moderne

Il est difficile de scinder ces deux tranches chronologiques tant elles sont généralement documentées en continu.

La ville (axe 9) est très largement abordée par ses fortifications (axe 11) avec la poursuite ou le démarrage d'opérations programmées et plus rarement préventives sur l'enceinte de Dinan ou

de Guérande (bâti) et les châteaux de Caen, Angers (PCR) ou Vannes (Château de l'Hermine, opération préventive, axes 9 et 11). Le PCR consacré à l'enceinte antique du Mans depuis 2018 apporte également son lot d'informations sur les modifications médiévales et modernes apportées à cette fortification urbaine.

Quelques opérations préventives livrent cependant d'autres éclairages. Plusieurs fouilles urbaines comme celles de l'ancien lit de la Mayenne à Laval ou dans le centre ancien de Saint-Brieuc permettent de documenter des occupations entre XI^e et XX^e siècle, livrant un corpus mobilier d'importance notamment concernant les activités de tannerie et de transformation du cuir. Un autre atelier de tannerie, en activité entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, a également été appréhendé lors d'une opération de fouille préventive au centre de Gennes-Val de Loire. Les fouilles de la place Sainte-Anne à Rennes ont par ailleurs mis en évidence le recrutement funéraire spécifique de la chapelle du grand séminaire de Rennes aux XVII^e-XVIII^e siècles (axe 7). Un diagnostic conduit dans le faubourg Saint-Michel à Guérande a livré un dépôt monétaire d'environ 320 monnaies d'argent et de billon dans un sac de toile partiellement conservé dans un vase dont la constitution s'est achevée en 1340. Il pourrait être mis en relation avec le siège de Guérande en 1342, pendant les guerres de succession de Bretagne (1341-1364).

La question des édifices religieux (axe 8) est assez largement abordée à la faveur de travaux de suivi archéologique et/ou d'études de bâti généralement réalisés dans le cadre de programmes de restauration : églises Saint-Germain d'Auxerre de Barneville et Sainte-Marguerite de Mesnil-en-Ouche (Eure), église Saint-Mélaine de Rennes ou abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime). Les prescriptions portent parfois sur des parties spécifiques des édifices, comme le tombeau sculpté au début du XVI^e siècle de François II, duc de Bretagne actuellement installé dans la cathédrale de Nantes, le bâtiment dit de la Bergerie de l'abbaye de L'Épau à Yvré-l'Évêque (Sarthe) ou la partie basse de la façade occidentale de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers. Les prescriptions ou des interventions sont souvent limitées pour des contraintes réglementaires aux zones impactées par les travaux alors qu'il est souvent nécessaire d'élargir l'étude pour assurer une compréhension des parties étudiées.

Qu'il soit urbain ou rural (bâtiment rural de la fin du XIV^e siècle à Plomelin [Finistère]), le bâti civil (axes 9/10) est encore relativement peu abordé à l'exception des sites élitaires (axe 11). On signalera l'intérêt du diagnostic réalisé sur le site de la Zac de la Souchais tranche 3 dans la commune de Beaurepaire qui permet de voir naître et se développer un hameau du bocage vendéen à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Les travaux d'archéologie du bâti civil sont parfois conduits sous forme de diagnostics faute d'un meilleur cadre juridique adapté (Dinan [35], maison à pan de bois de la Mère Pourcel). Lorsqu'elle est assortie d'une fouille sédimentaire, l'étude du bâti permet parfois une approche quasi exhaustive (site du logis de La Jarrie à Olonne-sur-Mer que l'on suit depuis ses origines, au XIV^e siècle, jusqu'à sa transformation pendant la Seconde Guerre mondiale). Enfin on soulignera l'intérêt du projet de remise à plat de l'étude et de l'interprétation de la Maison Sublime à Rouen (76) dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat qui a débuté en 2023 et dont les premiers résultats sont très prometteurs. Quelle que soit son interprétation, cet édifice, par la qualité de sa mise en œuvre, relève de constructions élitaires urbaines assez peu abordées contrairement aux sites castraux majeurs qui font l'objet d'interventions régulières sinon récurrentes dans le cadre de projets de restauration (Châteaubriant, Blain... en Pays de la Loire ou château de Caen) ou de mise en valeur (Suscinio en Bretagne). Les sites plus modestes sont parfois documentés par l'archéologie mais un certain nombre de mottes ou de manoirs font l'objet de demandes ponctuelles, souvent sans suite et pas toujours très abouties, de prospections thématiques, en Bretagne, par des étudiants préparant un master.

Dans quelques cas, les fortifications modernes sont au cœur des problématiques comme au château de Ranrouët (44) où elles sont ciblées dans un projet de prescription de fouille directe ou encore lors d'une opération modeste réalisée au Fort de la Fraternité à Roscanvel (29) qui documente l'histoire de l'artillerie moderne et contemporaine notamment avec l'étude des fours à boulets rougis ou chauffés qui y sont conservés.

Les questions funéraires sont finalement assez peu documentées pour la période mais on notera par exemple l'intérêt du diagnostic archéologique ayant mis en évidence à Yvetot (Seine-Maritime) un cimetière oublié du XIX^e siècle ou encore la problématique initiée sur le cimetière de Lion-sur-Mer (14) cherchant, notamment à partir d'analyses isotopiques, à caractériser la démographie d'une population littorale aux périodes médiévale et moderne (axe 8). Autre problématique originale mais ayant débouché sur des résultats négatifs, la fouille d'un potentiel charnier érigé sur le site de la bataille de Baugé-en-Anjou en 1421 ouvre vers les problématiques de l'archéologie mémorielle encore peu développée pour les époques médiévales et modernes contrairement aux travaux sur les conflits armés du XX^e siècle.

Les productions rurales (axe 10) sont documentées par deux opérations très différentes. La fouille préventive du Moulin Bertin 2 à Fontenay-le-Comte (85) a mis en évidence les bases de deux moulins à vent dont la construction est située dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, probablement les plus anciens attestés, associés à l'habitat du meunier. Une opération beaucoup plus modeste permet de valoriser un document cartographique exceptionnel du XVI^e siècle, le « Rouleau d'Apremont », en confrontant les données archéologiques à ce projet d'aménagement hydraulique de la vallée de la Vie (Vendée).

L'axe 12 reste étonnamment peu abordé mais on soulignera les apports de la démarche originale initiée dans le cadre de la prospection thématique devenue en 2024 le PCR MAEVA – *Activités métallurgiques anciennes, évolution des fonds de vallées et dynamique environnementale dans le bassin de la Varenne* (Orne), destiné à comprendre l'évolution de ses paysages au cours des derniers millénaires avant, pendant et après la période d'industrie liée au fer, et donc d'en mesurer l'impact environnemental.

Les échanges (axe 13) sont essentiellement abordés dans le cadre du PCR sur la baie de Bourgneuf (Loire-Atlantique/Vendée), dont le cadre thématique est beaucoup plus large et qui vient de s'achever et de celui qui démarre autour des terres cuites d'importation dans les régions atlantiques françaises au Moyen Âge et à la période moderne.

Globalement, pour la période observée, les demandes d'analyses ou d'aide à la préparation de publication concernant les opérations préventives sont peu nombreuses. Elles font peu souvent échos aux encouragements formulés par la CTRA en termes de publication ou de compléments d'études nécessaires à des publications monographiques ou de synthèse de RFO (une demande concernant les cercueils de plomb de Flers dans l'Orne). En revanche, l'un des objectifs des nombreux PCR en cours est la réalisation de synthèses de fouilles anciennes dont la publication est attendue (PCR château de Caen, Trainecourt [14], fouilles du Vieux château à Vatteville-la-Rue [76] ou encore le château d'Angers). Si certaines publications semblent se profiler, il serait nécessaire que certaines opérations initiées depuis plusieurs années proposent des publications de synthèse (Maulévrier-Sainte-Gertrude en Normandie et surtout les châteaux de Roc'h Morvan (Finistère) et de Suscinio (Morbihan). L'aide à la publication a d'ores-et-déjà permis de soutenir la publication de la thèse de C. Lagane (*Meubles et ameublements médiévaux en Europe occidentale*) qui offre un référentiel exceptionnel sur tous les artefacts liés aux meubles médiévaux, sans équivalent dans la bibliographie actuelle. La publication du PCR achevé sur la Baie de Bourgneuf (Vendée) permettra de disposer des résultats inédits d'un riche dossier associant terre et mer pour documenter de manière diachronique son occupation littorale et suivre l'évolution du trait de côte aux époques médiévale et moderne.

Époque contemporaine

L'époque contemporaine a bénéficié de plusieurs opérations d'archéologie préventive et programmée. Il s'agit essentiellement de recherches sur des sites de la Seconde Guerre mondiale, essentiellement en Normandie. En premier lieu on peut citer le site de la Pièce de la Piste à Maltot (14) qui a permis de documenter sur plus de 3,3 ha un espace contigu à la cote 112, théâtre de violents combats entre juin et août 1944 entre troupes allemandes et anglo-canadiennes (le « Verdun de la Normandie »). Le site a livré une dizaine de petits creusements interprétables comme des trous de combats individuels, ainsi qu'une tombe de soldat allemand et trois fosses d'inhumations temporaires de combattants britanniques.

Le diagnostic, à Saint-Martin-des-Entrées, a été l'occasion d'observer une partie d'une vaste plateforme logistique du Génie militaire britannique, installée post-débarquement de 1944. Sur la commune des Tournières, c'est le quartier général d'Eisenhower aménagé en août 1944 qui a récemment fait l'objet d'une prospection géophysique. Le site, bien conservé, a vu son parcellaire fossilisé depuis par des haies. Site emblématique des premiers combats liés au débarquement, la Pointe du Hoc, dans le cadre d'un aménagement d'un circuit de visite, a bénéficié d'une prescription de fouille préventive directe d'après le résultat d'études antérieures, notamment de l'*American Battle Monuments Commission* et de l'Inrap. Un diagnostic a également été prescrit au niveau de l'importante batterie du Val d'Arquest à Neuville-lès-Dieppe, implantée peu après le raid malheureux des Alliés sur Dieppe le 19 août 1942. Une partie des installations sera documentée lors d'une fouille préventive. Le RFO de l'opération réalisée à Bretteville-sur-Odon livre des données sur le réseau de défense de l'aérodrome de Carpiquet, en périphérie de Caen, référencé sous le nom de *Widerstandnest* n°135. Ces données renseignent à la fois la vie quotidienne des soldats mais aussi la structuration d'un système de défense mal connu privilégiant les matériaux « légers » au détriment du béton. Toujours dans le secteur de Caen, la fouille préventive de Soliers et Grentheville portait, en partie, sur une zone de combats visant à repousser l'armée allemande, lors des opérations *Goodwood* (18-21 juillet 1944) et *Totalize* (7-10 août 1944). Ces opérations préventives, qu'elles portent uniquement sur les vestiges de conflits contemporains ou que ceux-ci s'insèrent dans des sites à la chronologie plus étendue, donnent lieu à des documents de très bonne facture, témoignant de la maturité de l'archéologie contemporaine portée par des chercheurs qualifiés, volontaires et en pleine dynamique. Le milieu bénévole est, lui, en retrait, même si quelques demandes de sondages et de prospections en contexte programmé ont été enregistrées. On peut mentionner, dans ce cadre, une prospection thématique sur la base d'hydravions de l'US Navy de Barbâtre (85) et une autre visant à retrouver un avion Messerschmitt, toutes deux initiées par des associations locales. Par ailleurs, le PCR, créé en 2015, de manière à établir le bilan des vestiges liés à la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie, poursuit ses activités. Un PCR plus global sur les conflits contemporains en Pays de la Loire s'est également initié en 2024. À Évreux (Eure), une fouille sous la forme d'une surveillance de travaux sur un vaste espace de près de 6 000 m², a permis, entre autres, de documenter l'architecture de l'hospice-hôpital (construit à partir de 1824), intégrant en partie des constructions antérieures ou des éléments de démolitions issus de celles-ci. Toujours à Évreux, un ancien cimetière lié à un hôpital psychiatrique a bénéficié d'un diagnostic et a fait l'objet d'une prescription de fouille. Celle-ci concerne un espace de près de 2 900 m². Cette intervention a la particularité de porter sur des inhumations particulièrement récentes (XIX^e-XX^e siècles), dont la plupart figurent encore sur le plan du cimetière et sont associées à des individus dont l'identité et la date de mort sont connues. Au total, la fouille a permis de documenter 188 emplacements funéraires sur les 800 identifiés.

En dehors de l'archéologie des conflits contemporains, on notera l'apport des fouilles préventives réalisées à Caen qui apportent systématiquement des données sur l'impact du conflit sur la ville mais permettent de documenter son état (habitat, etc.) à la veille des bombardements (voir par exemple les apports de l'opération Caen, Station).

Commission territoriale de la recherche archéologique Outre-mer

Présentation de la CTRA Outre-mer

Par Jean-Olivier GUILHOT
Inspecteur des patrimoines

La commission Outre-mer couvre les départements et régions ultramarins de Guadeloupe, Guyane, Mayotte et La Réunion, ainsi que des collectivités d'outre-mer de Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle intègre aussi les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf). Son siège est à la Dac de Martinique et son secrétariat et son organisation sont donc assurés par le service de l'archéologie à Fort-de-France. Elle est présidée, en l'absence du préfet de région, par Lucie Chehmana, cheffe du service de l'archéologie, Jenny Sylvanielo en a assuré le secrétariat administratif jusqu'en octobre 2024⁸. On notera que depuis 2023, les dossiers de Saint-Pierre-et-Miquelon sont désormais examinés en présence d'un agent du service régional de l'archéologie de Bretagne, Bénédicte Quilliec, qui assure le CST de ceux-ci.

C'est une commission qui a été renouvelée le 02 mars 2021 par arrêté préfectoral (Préfecture de Martinique – arrêté n° 2021050-0001 SRA) et qui est composée de sept membres, deux d'entre eux ayant été élus pour la représenter au sein du Conseil national de la recherche archéologique (B. Bérard qui siège également à la COSM et S. Hurard) :

- Benoît Bérard (professeur à l'Université des Antilles) pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Pierrick Fouéré (ingénieur de recherches à l'Inrap) pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Hélène Barrand-Eman (archéo-anthropologue, Sarl Antea) pour les dossiers d'anthropologie ;
- Christian Cribellier (conservateur général du patrimoine à la SDA), rapporteur pour les dossiers d'archéologie des périodes coloniales et contemporaine ;
- Séverine Hurard (ingénieure de recherches à l'Inrap), rapporteure pour les périodes coloniale et contemporaine ;
- Ivan Lafarge (assistant de conservation, bureau du patrimoine archéologique du département de la Seine-Saint-Denis), rapporteur pour les périodes coloniale et contemporaine ;
- Dominique Rogers (maîtresse de conférences à l'Université des Antilles), rapporteure pour les périodes coloniale et contemporaine.

En 2024, la commission s'est réunie à quatre reprises totalisant 9 journées : par visioconférence à trois reprises (juin, septembre et décembre), et en présentiel, en mars à Paris. Au total ces sessions ont été consacrées à l'examen de 64 dossiers.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers	70	58	52	75	50	60	64

Nombre de dossiers examinés par la CTRA (hors ZPPA)

⁸ La commission et le service de l'archéologie de Martinique ont en effet été endeuillés par le décès inattendu de Jenny Sylvanielo, appréciée de tous, tant pour son professionnalisme que pour son attention aux autres.

Rapporteur	Préventif	Program.	Chronologie
Benoit Bérard	0	4	Périodes précolombiennes et amérindiennes
Pierrick Fouéré	0	5	Périodes précolombiennes et amérindiennes
Séverine Hurard	6	5	Périodes coloniales à contemporain
Christian Cribellier	4	6	Périodes coloniales à contemporain
Dominique Rogers	2	6	Périodes coloniales à contemporain
Ivan Lafarge	16	3	Périodes coloniales à contemporain
Hélène Barrand-Eman	2	2	Archéo-anthropologie
Rapporteurs extérieurs	0	3	Diachronique, spécialisé
<i>Total</i>	30	34	

Nombre d'avis rendus par experts de la CTRA Outre-mer en 2024

Comme constaté chaque année, les recherches sur les périodes moderne et contemporaine sont majoritaires à près de 80 %.

1. Archéologie préventive

En 2024, avec seulement 23 dossiers de prescription, la baisse observée depuis 2020 (30 dossiers) en archéologie préventive se confirme. Par ailleurs, le nombre de RFO examiné qui avait fortement augmenté en 2023 (10) est retombé.

	Diag/CCS/PSI	RFO
Martinique	6	0
Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy	7	2
Guyane	3	2
La Réunion Mayotte	7	1
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	0
<i>Total</i>	23	5

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2024

2. Archéologie programmée

La recherche en archéologie programmée s'inscrit dans un volume d'activité certes modeste, avec 34 dossiers examinés par la CTRA, mais en croissance par rapport à 2022 et 2023.

Quatre tendances se dessinent par rapport aux années antérieures :

- si les avis sur les opérations de fouille ont marqué un net recul par rapport à 2023, les prospections thématiques sont, elles, en fortes croissance et représentent désormais 60 % des avis ;
- la regression inquiétante des fouilles est le reflet de la difficulté pour les services

ultramarins d'attirer de nouveaux chercheurs sur leurs territoires ;

- on observe en 2024 une reprise de l'activité sur Saint-Pierre-et-Miquelon, alors que celle-ci s'était effondrée en 2023 suite au décès du chercheur impliqué depuis des années sur l'archipel ;
- alors qu'aucun dossier de publication (APP ou AE) n'avait été soumis à la CTRA en 2023, deux ont été examinés en 2024. Faire émerger des projets de publication doit effectivement représenter une priorité des services.

	Fouille	Sondage	Prospections thématiques	PCR	Analyse – étude mobilier	AE-APP	Total
Martinique	0	0	2	2	0	0	4
Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy	1	0	4	5	0	0	10
Guyane	0	0	5	0	0	0	5
La Réunion Mayotte TAAF	1	1	2	0	0	2	6
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	0	5	0	0	0	5
<i>Total</i>	2	1	18	7	0	2	30

Archéologie programmée : avis émis par type de dossiers examinés et par régions en 2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Martinique	2	4	8	8	4	5	5
Guadeloupe, St-Martin, St-Barthélemy	9	6	7	9	1	8	10
Guyane	14	9	7	12	6	8	11
La Réunion-Mayotte TAAF	9	2	5	2	2	5	4
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	3	5	2	5	3	4
<i>TOTAL</i>	35	24	32	32	18	29	34

Évolution des opérations programmées examinées par la CTRA de 2018 à 2024

3. Les intervenants de la recherche

La lecture des procès-verbaux de la CTRA en 2024 permet de recenser 60 mentions de responsables, certains cités à plusieurs reprises parce qu'ayant remis plusieurs rapports de diagnostics dans l'année ou co-dirigeant un programme de recherche. On retiendra pour 2024 comme points saillants :

- plus nettement encore que l'année 2023, les agents de l'Inrap qui réalisent tous les diagnostics, la plupart des fouilles préventives et qui conduisent également des opérations

programmées, sont majoritaires, à plus de 55 % ;

- les chercheurs universitaires qui représentaient 18,3 % en 2023, n'apparaissent plus qu'à 6,7 %. Comme par un phénomène de bascule entre les deux pôles de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce sont en 2024 les chercheurs du CNRS qui prennent la seconde place avec 11,6 %, alors qu'ils n'étaient représentés qu'à 1,6 % en 2023.

Origine des responsables	Nombre d'occurrences	%
Inrap	33	55 %
Université	4	6,7 %
Association	3	5 %
Privés agréés (Hadès-Éveha)	4	6,7 %
Culture	3	5 %
Bénévoles	4	6,7 %
Privés non agréés	0	0 %
Collectivités	2	3,3 %
CNRS	7	11,6 %
<i>Total</i>	<i>60</i>	<i>100 %</i>

Rattachement des responsables d'opération en 2024

Recherches archéologiques en Guadeloupe : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Jean-François MODAT
Chef du service de l'archéologie

2021-2024	Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2083	/
Diagnostics prescrits	129	118,2
Fouilles prescrites	43	4,7
Diagnostics réalisés	86	20,2
Fouilles réalisées	17	1,2
<i>Programmé</i>		
	Nb	
Fouilles	4	
PCR	4	
PT	4	
PI	1	
SD	9	
Relevés art rupestre	3	

1. Présentation générale de la région

La Guadeloupe est une région d'outre-mer constituée d'un archipel d'îles située dans le sud de la mer des Caraïbes, d'une superficie de 1 628 km² et peuplée de 380 000 habitants. Elle est composée de 32 communes, 6 intercommunalités, d'un Conseil régional et d'un Conseil départemental. Les territoires ultramarins de Saint-Martin (53 km², 31 500 habitants) et Saint-Barthélemy (21 km², 10 500 habitants) portent le statut de collectivité administrativement rattachées à la Guadeloupe. Le domaine d'action du service s'étend sur un espace insulaire et maritime d'environ 300 km sur l'arc des Petites Antilles, soumis à des spécificités climatiques, géographiques et à de fortes expressions sociales et mémorielles.

2. Organisation du service

Le service régional de l'archéologie se compose de cinq agents : une assistante administrative, trois ingénieurs d'études et un conservateur. Une ingénieure est responsable des dépôts et collections archéologiques de l'État et un ingénieur est chargé de la conservation, de la gestion et de l'étude des roches gravées. En 2022, trois événements ont influé sur l'activité et l'organisation du service : le changement de chef du service, le changement de locaux et l'arrêt longue maladie d'un ingénieur. En 2023, la Dac Guadeloupe a créé un pôle patrimoine pour la coordination des actions conjointes menées entre l'Architecte des bâtiments de France, les Monuments historiques et le service de l'archéologie. Des concertations régulières s'opèrent avec les différents acteurs de l'aménagement et de la valorisation du territoire, en lien avec le Drassm lorsqu'il s'agit du Domaine public maritime.

3. Activités du service

La carte archéologique s'est enrichie de plus 500 nouvelles entités archéologiques, en majeure partie grâce à l'enregistrement des prospections effectuées par le service. Le SIG a fait l'objet d'un complément de sa base de données et d'une vectorisation des cartes anciennes (bâti, parcellaire et voiries).

Le service a participé à deux groupes de travail organisés par la sous-direction de l'archéologie, celui sur le nouveau référentiel des normes des rapports d'archéologie préventive et celui sur l'archéologie littorale.

Dans le cadre de la convention DGPA-DGGN, le service a noué des liens avec les référents locaux de la Gendarmerie nationale afin d'échanger, en lien avec la SDA et le Drassm, sur les modalités et processus respectifs en matière de lutte contre le pillage et la dégradation des vestiges archéologiques. La gendarmerie est régulièrement sollicitée dans le cas avéré de dégradation et de destruction de patrimoine archéologique.

Plusieurs projets ont également été portés par le service, visant à la protection et à la connaissance du patrimoine archéologique, articulés autour de trois axes.

Le projet ELAG a porté sur l'estimation du potentiel archéologique de cinq secteurs (900 hectares) au couvert forestier dense à partir d'un Lidar très haute résolution : détection des camps noirs marrons, anciens parcellaires, événements guerriers, art rupestre précolombien, recherche de cavités et évaluation de l'impact des dégâts cycloniques. Le rapport remis fin 2021 montre que la résolution élevée des acquisitions réalisées constitue un réel apport pour l'archéologie, avec de bons résultats pour les périodes récentes et moins fournis pour les plus anciennes. Les trois grands types d'approches méthodologiques (prospective générale, prospective ciblée et géomorphologique) ont montré l'immense potentiel d'utilisation des données issues du MNT Lidar.

Une mission de reconnaissance a été diligentée pour dresser un bilan des modifications apportées aux sites ornés et roches gravées durant la tempête Fiona de septembre 2022. Six cours d'eau du sud Basse-Terre ont été prospectés, des modifications parfois majeures de la topographie des sites ont été observées et certaines roches gravées ont subi des déplacements conséquents. Quatorze roches gravées et blocs à polissoir(s) n'ont pas été retrouvés (recouvrement sédimentaire, densité du couvert végétal ou emportées par les crues), et neuf nouvelles roches ont été découvertes lors de cette mission qui feront l'objet d'une campagne de numérisation 3D et de géoréférencement.

Le projet de sciences participatives « Archéologie Littoral Outre-Atlantique » (ALOA), porté par l'UMR 6566 CReAAH et soutenu par l'État et la Région Guadeloupe, a vu la réalisation d'opérations de prospections sur des sites affectés par l'érosion du trait de côte (Le Moule, Saint-François et l'ensemble du périmètre côtier du Grand Cul-de-Sac Marin). Ce projet vise à anticiper les effets destructeurs des changements climatiques globaux et de la pression anthropique croissante sur le patrimoine culturel côtier et maritime. En 2024, la clôture du projet ALOA les organisateurs ont réuni les acteurs de ces recherches pour une table-ronde afin de leur offrir un espace de partage d'expériences et de connaissances et de communiquer, auprès du public et des gestionnaires du territoire, sur les avancées de la recherche en archéologie précolombienne et des périodes coloniale et moderne, sur les formes des occupations humaines dans le contexte des changements environnementaux, l'exploitation du milieu et de ses ressources, les cimetières et les pratiques funéraires, les échanges, la navigation et l'insularité.

Enfin, trois découvertes fortuites, dont les opérations ont été menées par le service, ont permis entre 2023 et 2024 d'apporter des connaissances sur l'approvisionnement en eau potable de la ville de Pointe-à-Pitre et l'organisation des cimetières dit d'esclaves en contexte littoral atlantique.

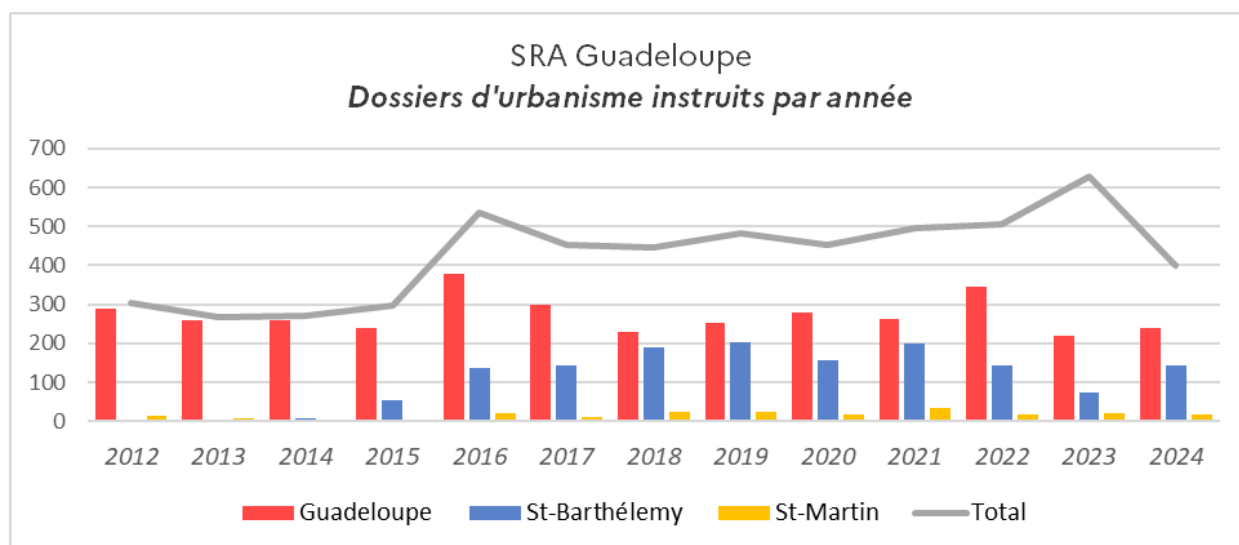
4. Bilan analytique de l'archéologie préventive

En chiffres

SRA Guadeloupe	2021	2022	2023	2024	Moyenne	Total
Dossiers instruits	497	505	629	399	508	2030
Guadeloupe	264	344	221	239	267	1068
Saint-Martin	34	18	22	16	23	90
Saint-Barthélemy	199	143	75	144	140	561
Diag prescrits	49	36	28	18	33	131
Guadeloupe	26	14	17	14	28	362
Saint-Martin	5	4	2	1	4	54
Saint-Barthélemy	19	11	9	3	9	117
Taux prescription diag	9,9%	7,1%	4,5%	4,5%	6,5%	—
Fouilles prescrites	11	18	4	6	10	39
Guadeloupe	7	9	4	5	6	78
Saint-Martin	1	1	0	0	0	5
Saint-Barthélemy	3	6	0	1	1	14
Taux prescription fouille	2,2%	3,6%	0,6%	1,5%	1,9%	—

— Diagnostics prescrits — Diagnostics réalisés

Le suivi avec les services d'urbanisme et l'accompagnement des aménageurs reste chronophage et la courbe de tendance révèle un accroissement progressif du nombre des saisines, traduisant une activité régionale soutenue dans le secteur de l'aménagement. Le taux d'instruction des documents d'urbanisme est en moyenne de 500 dossiers par an sur la période 2021-2024, dont 34 % pour les collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.



Les permis de construire représentent près de 70 % des dossiers réceptionnés, contre 17 % de consultations préalables, 3,6 % de déclaration préalable et 2,4 % de permis de démolir. L'inflechissement enregistré en 2024 est imputable pour partie à la baisse du nombre de projets d'aménagement ainsi qu'au déploiement de la phase transitoire de Patronum.

Le plan de charge de l'Inrap, seul opérateur en outre-mer pour la réalisation des diagnostics, contraint le service à adapter sa politique de prescription afin de diminuer la pression existante sur le dispositif d'archéologie préventive.

Ainsi, le taux de prescription de diagnostic diminue progressivement depuis 2020 (14,5 %) pour atteindre 4,8 % en 2024. Le taux de réalisation des diagnostics a rejoint de celui des prescriptions

en 2024 (18), cas de figure non rencontré depuis 2012. La politique de prescription continue d'être régulée et une mission de vérification de l'avancement des prescriptions non réalisées a été engagée pour vérifier celles devenues sans objet (abandon avec notification des services instructeurs).

Sur la période 2021-2024, 104 rapports d'archéologie préventive dont 10 de fouille (Inrap et société Hadès), ont été transmis au service. La saturation du plan de charge des responsables d'opération intervenant régulièrement sur ce territoire antillais a motivé le service à engager un plan de résorption des rapports de fouille d'archéologie préventive ayant plus de 2 ans de retard.

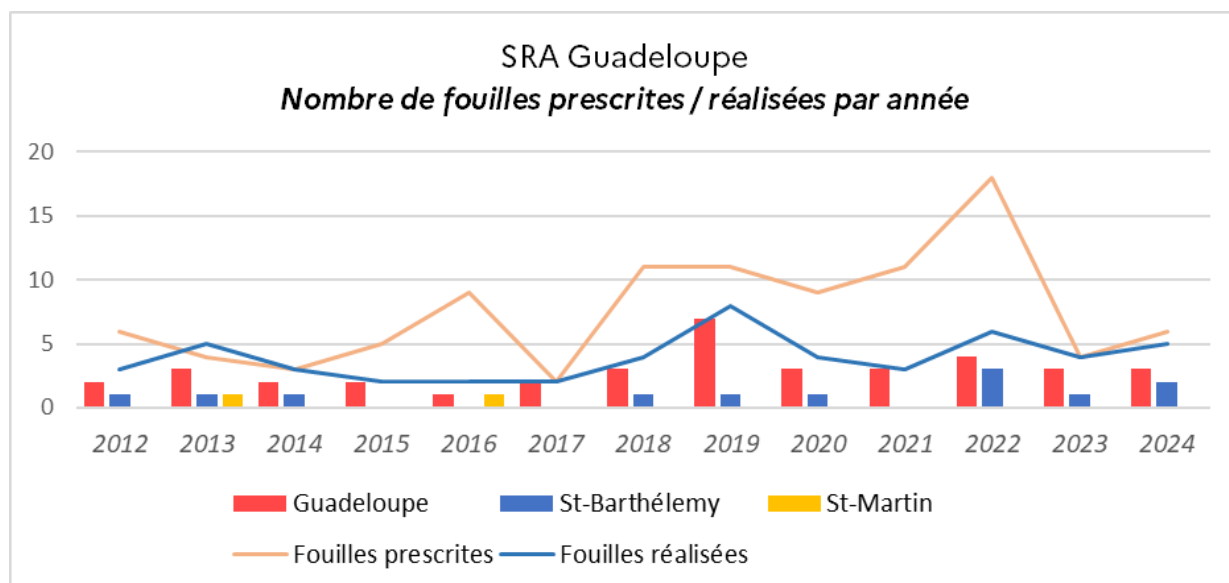
Les résultats

Axe 11 : Archéologie des sociétés amérindiennes

Sur la commune des Abymes, au lieu-dit Petit-Pérou, une fouille complexe liée aux intempéries et épidémie de covid, menée sur une surface de 11 200 m², a livré un nombre exceptionnel de sépultures associées à de riches vestiges d'habitat et d'activités domestiques attribués au Néoindien récent (XI^e et XIII^e s. de notre ère), ainsi que les vestiges de la sucrerie Mamiel, en activité aux XVIII^e et XIX^e s. La concentration inédite de sépultures précolombiennes (113) appartenant à des individus immatures et adultes inhumés en position fléchie et présentant des manipulations post-mortem, a motivé une prescription de découverte exceptionnelle. Des données qui contribueront à faire avancer les connaissances sur le Néoindien récent, période caractérisée par des changements climatiques, économiques, socio-politiques et culturels.

Deux opérations de fouille archéologique préventive, réalisées sur le cordon sableux de l'Anse de Saint-Jean à Saint-Barthélemy, ont livré pour la première fois des vestiges d'occupations mésoindiennes et néoindiennes de type campement littoral de population nomade. Le site, conservé sur 1,50 m et entaillé par un front d'érosion, correspondrait à un même niveau d'occupation et contenait une cache à préformes de lames d'herminettes en lambi, comme celle découverte sur le gisement de Baie Orientale à Saint-Martin.

Plusieurs sépultures ont été mises au jour sur la commune de Baillif, lors de fouille et de diagnostic, dans des contextes de rives de cours d'eau et de reliefs et contribueront à une meilleure connaissance des pratiques funéraires au Néoindien.



Axe 12 : Archéologie du monde contemporain

Plusieurs opérations menées dans les centres bourgs de Basse-Terre (boulevard Félix Eboué, Fort Delgrès), de Pointe-à-Pitre (quai Foulon), de Sainte-Anne (rue du Débarcadère) et de Gustavia (rue Fahlberg, Fort Gustav III) ont livré de précieuses informations sur l'organisation des trames urbaines et le système défensif des colonies des Antilles françaises et suédoises.

Un apport non négligeable pour l'archéologie des sociétés industrielles, les modes de construction et évolutions, a été mené grâce aux opérations réalisées sur d'anciennes structures agricoles comme l'habitation Bisdary à Gourbeyre, l'habitation-sucrerie de M. La Viele / Belle-Allée datée du début du XVIII^e au XX^e siècle avec sa maison du maître, ses communs, son quartier servile et son moulin à vent présentant des graffitis de navires à voile.

Le projet de restauration de l'habitation Belleville (anciennement Pautrizel), fondée à la fin du XVII^e siècle et qui produisit du sucre brut, du rhum (guildive), du café à partir des années 1720 et sans doute de la farine de manioc, a permis d'étudier le système hydraulique (digue, bassin, masse-à-canal, aqueduc et moulin à eau) et les bâtiments associés à la sucrerie-distillerie (hangar et cases). Classée au titre des Monuments Historiques, il s'agit de la première habitation restaurée de Guadeloupe.

5. Bilan de l'archéologie programmée

Plusieurs projets de recherche ont été soutenus par le service et la Région Guadeloupe, dans le cadre d'une convention État-Région pour l'archéologie programmée, renouvelée en 2024.

La dernière phase du projet *Etat des risques sur les sites d'art rupestre* (ERSAR) avait pour objectifs de poursuivre l'état des lieux à l'échelle des stations d'art rupestre précolombien, la réalisation de modèles numériques tridimensionnels, une évaluation de la vulnérabilité et des risques de dégradation ainsi qu'une évaluation des plans de gestion de ce patrimoine fragile. Au total, 21 sites dont 19 en Basse-Terre, 1 en Grande-Terre et 1 à Marie-Galante ont été étudiés dans le cadre de ce projet.

Le PCR Matières premières lithiques des Antilles (MAPLA) portant sur l'origine des roches exploitées par les populations précolombiennes, objets et outils, a permis d'étudier les mobilités des groupes humains grâce à leurs caractéristiques intrinsèques (volcaniques vitreuses, turquoises et jadéites pour les parures, cherto-tuffites, dacites et andésites pour la fabrication des haches).

Le PCR *Images rupestres et Espaces insulaires Gravés de Guadeloupe* (IREIS) a consisté à une prospection thématique et des relevés d'art rupestre, avec l'acquisition de plus de 15 000 clichés et le traitement des modèles 3D de 89 roches gravées et/ou à polissoir(s). D'importantes avancées ont été faites sur l'hydrographie des cours d'eau de la Basse-Terre, l'identification de lieux favorables à la conservation des roches gravées et leurs implications chronologiques et spatiales aux périodes précolombiennes.

Le site précolombien de Folle Anse, situé sur la commune de Grand Bourg à Marie-Galante, connu depuis les années 1960, a livré d'importantes collections aujourd'hui conservées au Musée Edgar Clerc et au dépôt de la Dac de Guadeloupe. Ce site apparaît comme un des sites majeurs pour l'étude du peuplement précolombien des Petites.

La prospection diachronique du littoral du Petit cul-de-sac marin s'est poursuivie sur une frange littorale de 24 km (Baie-Mahault, Petit-Bourg et Goyave). De vestiges des périodes moderne et contemporaine ont été identifiés : de rares vestiges précolombiens, une probable habitation du XVIII^e s., l'assise d'un pont, un tunnel et une voie ferrée datés de la première moitié du XX^e s.

Les sondages réalisés à l'îlet à Cabrit, aux Saintes, ont livré 5 individus (4 adultes dont 3 de sexe masculin) et témoignent d'une gestion courte des corps (sépultures doubles). Il pourrait s'agir du lieu d'inhumation de l'équipage de l'Anémone qui a fait naufrage en 1824, sans exclure l'hypothèse de défunts résidants (militaires, prisonniers, travailleurs engagés).

À noter également le projet culturel et scientifique participatif *de la Terre au Musée*, porté par le Conseil départemental, visant à former des scolaires à l'archéologie et à la muséographie, encadrés par des professionnels, sur la fouille d'un dépotoir daté du début du XIX^e s., menacé par l'érosion.

6. Gestion des dépôts et des données scientifiques de l'archéologie

Dépôts et collections archéologiques

En juillet 2022, la Direction des affaires culturelles a emménagé dans un bâtiment neuf situé sur la commune de Baillif, en Basse-Terre, avec pour volonté de réunir dans un même lieu agents et données scientifiques de l'archéologie. D'une surface d'environ 185 m², ce nouveau dépôt archéologique situé en rez-de-chaussée comporte un espace de stockage pour le mobilier inerte et une pièce à atmosphère contrôlée d'environ 32 m² pour les mobiliers sensibles, deux espaces distincts et aménagés qui accueillent par convention renouvelée les collections du Drassm. À l'étage, un espace de 38 m² équipé de matériels spécifiques est dévolu à la salle d'études et à l'accueil de chercheurs.

L'Inrap et la société Hadès possèdent également des dépôts temporaires au sein de leurs bases respectives de Gourbeyre et Pointe-Noire.

Un second dépôt État sis à Marigot conserve les vestiges archéologiques mis au jour sur les territoires de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Depuis l'ouragan Irma, le bâtiment mis à disposition par convention par la collectivité de Saint-Martin ne présente plus les conditions nécessaires à la conservation des biens archéologiques mobiliers. Des solutions alternatives sont activement recherchées pour les relocaliser sur ce territoire fortement impacté par cette catastrophe naturelle, en attendant l'intégration des collections dans la future Cité administrative interministérielle de Saint-Martin en 2026.

Documentation scientifique, base de données et chantier des collections

Le service régional de l'archéologie a fait de la gestion des données scientifiques de l'archéologie une priorité en phasant et en budgétisant, en lien avec la sous-Direction de l'archéologie, un chantier des collections archéologiques provenant de l'archipel de Guadeloupe. Pour ce faire, une évaluation préalable a été commandée à deux conservatrices-restauratrices dont le rapport remis en 2023 a permis d'identifier les besoins humains, matériels et financiers nécessaires. Le récolement de la documentation scientifique archivée au SRA a également été engagé en 2023, ainsi que le développement d'une nouvelle base de données adaptée aux besoins actuels (nouveau référentiel, constat d'état), en intégrant les données anciennes. Le chantier des collections de Guadeloupe a démarré en 2024 et est phasé jusqu'en 2027, pour une durée totale de 8 mois.

7. Conclusion et perspectives 2025-2028

Le chantier des collections archéologiques de Baillif devrait s'achever en 2027 pour se consacrer ensuite aux mobiliers provenant de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En parallèle sera menée une mission sur le statut juridique de ces collections afin d'organiser un transfert au musée d'archéologie précolombienne du Moule. Le service a également pour volonté de reprendre la diffusion des BSR et l'édition et la mise à jour de ZZPA.

Des actions de valorisation et d'enseignement seront poursuivies pour valoriser les résultats de la recherche, promouvoir la discipline archéologique et sensibiliser publics et acteurs du territoire à nos missions. Des projets d'expositions se profilent en Guadeloupe (périodes historiques), en Martinique (amérindien ancien) et en Allemagne (piraterie).

Plusieurs articles concernant l'art rupestre amérindien ancien ont été produits, de même que sur l'archéologie du littoral et les datations radiocarbone dans les Antilles en lien avec le programme des journées scientifiques du LMC14. Un PCR sur les vestiges anthropobiologiques provenant de cimetières d'esclaves sera engagé par la reprise d'études paléopathologiques, paléogénomiques et isotopiques. Enfin, le service accompagnera la publication d'une monographie synthétique des recherches menées sur l'art rupestre de Guadeloupe.

Recherches archéologiques en Guyane : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Éric GASSIES
Chef du service de l'archéologie

	Guyane 2021	2022	2023	2024
Préventif Nb				
Dossiers instruits	285	273	295	335
Diagnostics prescrits	34	39	18	23
Fouilles prescrites	19	20	16	19
Diagnostics réalisés	8	10	4	3
Fouilles réalisées	2	4	6	2
Programmé Nb				
Fouilles	2	3	2	1
PCR	3	3	3	2
PT	3	3	3	0
PI	1	2	0	0
SD	1	0	8	0
Relevés art rupestre	0	0	0	0

1. Politiques de la recherche archéologique en Guyane

La Guyane est le seul territoire français situé en Amérique du Sud. Elle est limitée à l'est par la frontière brésilienne et à l'ouest par celle du Suriname, et sa superficie, avec 83 846 km², en fait la deuxième région de France après la Nouvelle Aquitaine. Les concentrations urbaines et de populations s'organisent sur la bande littorale qui représente à peine 8 % du territoire, avec une mosaïque de paysages spécifiques, typiques d'une plaine côtière amazonienne du Quaternaire (savanes sèches, marécages boisés, forêts marécageuses et pinotières, forêt sempervirente). Les plus de 90 % restants sont constitués de terres hautes couvertes par la forêt tropicale humide.

Cette dichotomie que l'on observe pour l'implantation humaine actuelle a pour effet de concentrer les recherches archéologiques préventives sur le littoral urbanisé, induisant un biais très prononcé quant à la connaissance acquise sur les occupations humaines précolombiennes. Les populations anciennes ayant occupé de manière conséquente la totalité des territoires boisés du Plateau des Guyanes (aménagements de voies, de fossés, etc.).

Cinq postes à temps plein ont été ouverts au service de l'archéologie : un poste de conservateur, trois d'ingénieur(e)s d'études et un d'assistant(e) administratif et financier. Tous pourvus, à l'exception de celui d'assistant(e) qui, pour des raisons diverses, n'a été réellement occupé que par intermittence jusqu'à aujourd'hui.

Le déménagement en décembre 2020, des collections abritées jusqu'alors dans l'ancien dépôt de la cité Rebard à Cayenne vers le CCE de Remire-Montjoly, a autorisé une mise en service opérationnelle du centre dès janvier 2021. Celui-ci conserve actuellement 2 870 caisses de mobilier, représentant 31 200 lots et 585 000 items. Son programme d'équipement est quasiment achevé et la demande d'accès par les chercheurs est en hausse constante.

Les acteurs récurrents de l'archéologie en Guyane pour la période concernée sont :

- pour l'archéologie préventive, l'Inrap (7 agents) et Éveha (1 agent) ;

- pour l'archéologie programmée, deux associations actives (APPAAG et AIMARA) et quelques projets portés par des équipes rattachées à différents organismes de recherche (IRD notamment) ;
- en ce qui concerne la médiation / valorisation, le centre d'archéologie amérindienne de Kourou (CAAK), est le seul lieu d'exposition et de médiation dédié à l'archéologie en Guyane, en attendant que le projet de l'ensemble culturel de l'ancien hôpital Jean Martial à Cayenne voit le jour. On peut ajouter le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de Saint-Laurent-du-Maroni et l'écomusée municipal d'Approuague-Kaw (EMAK) à Régina, enfin le Musée Franconie et le Musée des cultures guyanaises à Cayenne, plus généralistes et destinés à intégrer à terme l'ensemble Jean Martial.

Trois laboratoires de recherche interviennent historiquement de longue date en Guyane : l'UMR ArchAm et le laboratoire d'archéologie de l'Université de Laval (Québec). Plus récemment, une chercheuse de l'Université de Pennsylvanie est intervenue dans le cadre de la finalisation de son programme de recherche sur l'habitation La Caroline à Roura.

2. Archéologie préventive

Le nombre de dossiers instruits par le service de l'archéologie suit une tendance générale croissante sur la période, passant de 285 à 335 dossiers, l'année 2022 marquant un léger recul (273 dossiers) en raison de la migration informatique vers le RIE du ministère de l'Intérieur qui a eu un effet notable sur l'organisation du service en termes de suivi administratif.

On retiendra surtout pour la période précolombienne, la réalisation de trois fouilles sur des sites présentant des éléments de problématiques communs et toujours discutés, concernant leur fonction funéraire supposée (Rémire-Montjoly : *Mombins/Grand Beauregard* - Macouria : *Pont du Larivot* et *Belle Humeur*). Les prescriptions et fouilles réalisées ont concerné tout autant les périodes moderne et contemporaine (Rémire-Montjoly : *habitation Scott* ; Cayenne : *campus Saint-Denis* et *rue du Docteur Barrat* – Îles du Salut : *île Royale-réseau AEP* ; Saint-Laurent-du-Maroni : *Camp de la transportation*, *rue Léa Chapelin* et *maison du receveur des douanes*). L'archéologie du bâti a par ailleurs vu s'ouvrir ses premiers chantiers guyanais avec deux opérations à Cayenne : la façade des cuisines de l'ancien couvent jésuite et l'annexe du musée Franconie (étude sur MH).

3. Archéologie programmée

En ce qui concerne l'archéologie programmée, les chiffres montrent une certaine stabilité jusqu'en 2024, date de la fin des trois programmes collectifs de recherche (PCR) qui ont monopolisé depuis 2020 les forces vives de la recherche locale et hexagonale associées.

Deux des programmes concernent la période amérindienne : *L'occupation amérindienne de l'Île de Cayenne et de ses abords*, dirigé par Mickaël Mestre (Inrap) et *Les haches en pierre de Guyane : approche multiple, de l'étude des matières premières, aux chaînes opératoires de production et implications chrono-culturelles*, dirigé par Lolita Rousseau (Inrap).

Le troisième s'attache à l'étude des établissements pénitentiaires : *L'implantation et le développement des établissements pénitentiaires en Guyane entre 1850 et 1946 : transformation du paysage et implications sociales* ; dirigé par Linda Amiri (Université de Guyane-Laboratoire MINEA), Arnauld Heuret (Maître de conférences en géologie-Université de Guyane) et Aurélie Schneider (association Agamis).

Si ces programmes collectifs favorisent le travail pluridisciplinaire et inter-institutionnel autour de thématiques spécifiques et autorisent la publication des résultats de la recherche sous différentes formes (actes de colloque, tables rondes, SIG, bases de données numériques, articles...), force

est de constater que l'intégration au sein des PCR des quelques chercheurs indépendants non professionnels, actifs sur le territoire, a eu en quelque sorte un effet « d'assèchement » des demandes d'opérations programmées de terrain.

Durant la quadriennale concernée, on relèvera parmi les opérations programmées récurrentes :

- l'habitation Jésuite de Loyola à Remire-Montjoly (RO : S. Guillon, Université d'Aix-en-Provence) ;
- le site du fort colonial Parwony à Régina (RS : M. Van den Bel) ;
- les quartiers serviles de La Caroline à Roura (RO : E. Clay, Université de Pennsylvanie) ;

La formation de futur(e)s archéologues qui est prise en compte dans le cadre de la coordination de la licence d'histoire menée par le service avec l'Université de Guyane, se décline également au travers des différents chantiers-école mis en œuvre :

- 2021 : habitation coloniale de Saint-Ange Méthon, Remire-Montjoly, dirigé par N. Cazelles ;
- 2022 : bâtiment angle chemin de Sadecki, Cayenne, dirigé par O. Armand ;
- 2023 : prospection-inventaire La Caroline dirigée par M. Hamblin ;
- 2024 : relevés murs de l'ancienne douane dirigé par M. Hildebrand et M. Mestre.

Les recherches programmées menées dans l'hinterland guyanais permettent le développement d'approches inédites pour le territoire. On citera le travail mené par une équipe de l'IRD sur différents sites de Saül et de la réserve naturelle des Nouragues à Régina, associant analyses physico-chimique des sols et étude botanique d'espèces inféodées aux sites à fossés amérindiens (Programme Dopamics), ou encore celui développé par Renzo Duin depuis 2019 qui relève de l'archéologie participative impliquant une partie des habitants Wayana du Maroni, autour de l'ancien village de Yanamale Kawemhakan.

Le SRA a poursuivi durant la période sa politique d'acquisition de relevés photogrammétriques 3D en très haute définition des sites à pétroglyphes, à des fins d'étude autant que de protection-conservation d'un patrimoine spécifique, particulièrement exposé aux dégradations naturelles et anthropiques. Ainsi en 2021 une première campagne a été initiée sur différents sites de l'Île de Cayenne et des communes limitrophes et en 2024, l'intégralité du site remarquable de la Carapa à Kourou a été relevé sur la base d'approches multiscalaires.

Les premiers résultats de l'opération programmée de prospection-inventaire demandée par M. Hildebrand en 2024 et réalisée début 2025 sur les massifs collinaires forestiers de Ouanary, augurent d'une recherche redynamisée sur cette région qui abrite de nombreux sites en grottes, sous-abris, à vocation funéraire pour certains, ainsi que des sites à fossés et des aménagements anciens qui semblent très conséquents. La mise en œuvre des techniques Lidar venant ici appuyer de manière très efficace les décisions, quant aux stratégies de recherche mise en œuvre.

C'est dans ce contexte, que le SRA aura à cœur de remobiliser les chercheurs en incitant à la reprise des projets interrompus, en initiant des projets collectifs et en libérant des moyens financiers complémentaires pour la recherche, sur un territoire qui reste encore très largement méconnu sur de larges pans de son histoire.

Recherches archéologiques en Martinique : bilan et perspectives

Par Lucie CHEHMANA* et Arielle GÉVAUDAN**

*Cheffe du service de l'archéologie, **conservatrice du patrimoine

	Martinique 2021	2022	2023	2024
Préventif Nb				
Dossiers instruits	874	810	589	318
Diagnostics prescrits	55	20	41	19
Fouilles prescrites	19	20	8	12
Diagnostics réalisés	0	5	5	2
Fouilles réalisées	2	1	2	1
Programmé Nb				
Fouilles	0	0	1	1
PCR	1	1	2	1
PT	2	0	0	0
PI	0	0	0	0
SD	3	4	1	0
Relevés art rupestre	0	1	0	0

1. Archéologie préventive

Durant 3 années et jusqu'en 2021, l'archéologie préventive en Martinique a été marquée par une progression significative du nombre de prescriptions de diagnostic, l'aménagement du territoire subissant un nouvel essor à la suite de la période de pandémie. Pour rappel, en 2019, le nombre de prescriptions a atteint 43, en 2020, N = 57 et en 2021, N = 55. Ce nombre est redescendu autour d'une vingtaine en 2022, avec une progression en 2023 car plusieurs arrêtés ont dû faire l'objet de modification par l'arrivée de nouveaux projets d'aménagement sur les parcelles prescrites les années précédentes. Aussi, en 2023, comme en 2022, seulement une vingtaine de nouvelles prescriptions ont été émises. Une limite de 25 par an avait dorénavant été fixée pour tenir compte du plan de charge et des moyens de l'Inrap, seul opérateur d'archéologie préventive à intervenir pour la réalisation des diagnostics en Martinique en raison de l'absence de service d'archéologie préventive de collectivité territoriale.

Parallèlement à cela, dès 2022, un travail sur le stock des prescriptions avait été engagé, avec depuis, une dizaine de prescriptions abrogées chaque année pour lesquelles les projets d'aménagement avaient été abandonnés.

Concernant la réalisation des diagnostics, une baisse drastique est à noter en 2023 ainsi qu'en 2024, malgré les efforts consentis par le SRA en limitant la hausse du stock de prescriptions. Si l'on souhaite maintenir une activité en archéologie préventive sur le territoire, il faudra envisager un minimum de 15 diagnostics par an réalisés, avec au moins 500 j/h dédiés.

Le passage à la dématérialisation des procédures d'urbanisme, en commençant par les UDAP, a eu pour conséquence l'arrêt d'une grande partie des envois papiers des dossiers d'urbanisme en Dac, et donc la possibilité pour le service de l'archéologie de les consulter. Cette procédure de consultation (UAP-CMH-SRA) avait été mise en place depuis de nombreuses années à la Dac Martinique mais la nouvelle UAP-CMH n'ayant pas souhaité poursuivre cette collaboration, notre accès aux dossiers adressés dans Patronum n'a pas été autorisé. Aussi en 2024, seulement 300 dossiers ont été examinés par le service de l'archéologie, alors qu'il en consultait plus de 800 en 2021. Sur les 300, une grande partie a été adressée par les communes soumises à un zonage

archéologique (ZPPA). Rappelons qu'en Martinique, par manque d'effectifs durant de très nombreuses années au sein du service, seulement 5 ZPPA sont actives. Cette diminution notable et aléatoire du nombre de dossiers consulté aura pour conséquence une inégalité de traitement des communes durant les années de mise en place de la dématérialisation des procédures d'urbanisme et une impossibilité pour le service de veiller à la préservation du patrimoine archéologique sur l'ensemble du territoire.

Fort heureusement, les deux principales anciennes villes coloniales de l'île bénéficient de ZPPA : Saint-Pierre et Fort-de-France. Cela aura permis, d'une part, de suivre de manière concertée avec la ville et l'Etat, le Nouveau programme national de renouvellement urbain dont bénéficie Fort-de-France. À ce titre, l'Inrap a accepté de prioriser la réalisation des diagnostics sur ce programme afin qu'aucun retard ne soit imputable à l'État, à la demande du préfet de la Martinique.

D'autre part, le renouvellement urbain de la ville de Saint-Pierre avance progressivement avec le soutien des associations d'architectes engagés sur l'île et une collaboration de plus en plus étroite avec le service de l'archéologie. Les échanges de ces dernières années, entre architectes et archéologues urbains et du bâti (présents en Dac et à la Direction du patrimoine de la ville de Saint-Pierre), auront permis d'engager une réflexion et d'impulser des projets d'urbanisme qui prendront en compte et intégreront de manière assumée les ruines de Saint-Pierre, laissées par l'éruption de la montagne Pelée (cf. festival Matjoukann). Une contrainte pour les architectes qui, nous l'espérons, fera de Saint-Pierre, demain, une ville patrimoniale remarquable.

Entre 2021 et 2024, 59 diagnostics ont été réalisés au sein de 24 communes sur les 34 que compte la Martinique, ainsi que 6 fouilles :

- Perrinon-Sévère, à Fort-de-France, sur 1 040 m², réalisée par M. Navetat de Hadès ;
- Clavius Marius, à Saint-Pierre, sur 500 m², réalisée par N. Sellier-Segard de l'Inrap ;
- habitation Château Gaillard, aux Trois-îlets (fouille 1 sur 165 m²), réalisée par A. Coulaud de l'Inrap ;
- habitation Château Gaillard, aux Trois-îlets (fouille 2 sur 660 m²), réalisée par Alexandre Coulaud de l'Inrap ;
- La Savane, à Fort-de-France, sur 4 300 m², réalisée par Ch. Ars de l'Inrap ;
- quartier Mallevault, au Vauclin, sur 2 500 m², réalisée par G. Demeure de Éveha.



Fort-de-France, fouille de la Savane : bâtiments des XVIII^e-XIX^e s. et aménagements portuaires réalisés avec des tonneaux remplis de pierres et calés par des pieux (mars-mai 2023, © C. Ars, Inrap)



Saint-Pierre, fouille rue Clavius Marius : sépulture d'adolescent en position fœtale contrainte caractéristique de l'époque amérindienne (mars-juillet 2021, © N. Sellier-Ségard, Inrap)



Trois-Îlets, fouille de Château-Gaillard : la fouille a livré un moulin à bêtes du XVIII^e s., une case de travailleurs du XIX^e s. puis une boutique du début du XX^e s. (novembre et décembre 2022, © H. Guy-Lalanne, Sra)

Sur ces 6 fouilles, 2 ont été réalisées en plein cœur de Fort-de-France et 1 à Saint-Pierre. Elles ont permis de rappeler l'importance de la profondeur historique de ces villes coloniales et la présence d'une dense occupation humaine dès l'époque amérindienne à Saint-Pierre. Elles ont également révélé des états de conservation remarquable de vestiges. À Fort-de-France, des structures en bois sont conservées dans le sédiment altéré de l'ancienne mangrove, entre la zone de carénage et la Savane, formant un appontement remontant très probablement au XVII^e siècle. Les historiens, que nous côtoyons régulièrement, et qui travaillent sur la Martinique, encouragent les archéologues à poursuivre ces investigations et rappellent combien le résultat des fouilles est primordiale à la reconstitution de l'histoire de l'implantation humaine de l'île, de son évolution au

cours des siècles passés, au regard du peu d'archives écrites conservées ou même édictées sur ce sujet.

Au terme de ce programme de renouvellement urbain, ce sont plus de 5 fouilles d'ampleurs qui auront été réalisées dans le centre-ville ancien de Fort-de-France, sans compter les opérations archéologiques remarquables menées dans l'enceinte du fort Saint-Louis.

Par ailleurs, la recherche préventive continue d'enrichir nos connaissances du patrimoine industriel et des habitations sucrières de l'île, de sa diversité économique et sociale, ce que révèlent les fouilles de Château-Gaillard et de deux diagnostics réalisés à l'Habitation Lajus, au Carbet, et Céron, au Prêcheur.

Un autre champ d'investigation continue également son essor : l'archéologie de l'esclavage qui comprend plusieurs facettes, la fouille de quartiers serviles à Mallevault notamment, au Vauclin, complétée par le sauvetage programmé de cimetières d'esclaves, impactés par l'érosion marine à l'instar de celui de l'Anse Bellay. En 2023 et 2024, la Dac a soutenu les études de post-fouilles sur le cimetière de l'Anse Bellay (fouilles réalisées en 2013, 2017 à 2019), et notamment les analyses ADN et isotopiques des individus. Une synthèse des résultats est attendue pour 2026. Pour rappel, la réinhumation des ossements humains dans un ossuaire installé à l'Anse Bellay, s'est déroulée le 22 mars 2023 en présence de la ville, de la sous-préfecture et du comité citoyens à l'origine de la revendication et de la création du lieu de mémoire.

2. Archéologie programmée

En termes de recherche programmée, deux programmes collectifs pluridisciplinaires et un programme sur les ADN des populations amérindiennes de l'île ont été suivis et autorisés :

- un projet collectif consacré à la recherche des plus anciennes occupations de l'île, intitulé « *Approche micro-régionale de l'occupation céramique ancienne de la Martinique* », coordonnés par B. Bérard, professeur d'archéologie précolombienne à l'Université des Antilles, et M. Ecrabet, archéologue de collectivité territoriale à CAP Nord. Le bilan des 5 années de recherche du PCR a été présenté lors du colloque « Peuple du Volcan », organisé en décembre 2023 sur la commune du Marigot, dans les locaux de la communauté d'agglomération de CAP Nord. Le résultat de ces travaux fera l'objet d'une publication ;
- adossée à cette recherche, une campagne de prélèvements en 2022 a été réalisée sur les ossements humains des populations précolombiennes de l'île, financée par l'Université d'Harvard, dont les résultats et la synthèse des analyses sont toujours attendus ;
- un projet collectif de recherche (PCR) dédié à l'étude des mobiliers métalliques des Antilles françaises coordonné par A. Coulaud, de l'Inrap, et J. Soulat, du laboratoire LandArc.

Ce travail sur les collections anciennes et notamment sur les mobiliers dont la conservation préventive est complexe en milieu tropical, s'intègre à la dynamique mise en œuvre depuis plusieurs années au sein du Centre de conservation et d'études archéologique (CCEA) de la Dac Martinique. Aujourd'hui, ce sont 3 chantiers sur les collections anciennes qui sont en cours : le verre et le métal des fouilles de Saint-Pierre ainsi que le mobilier des occupations les plus anciennes de l'île, comprenant le site de Vivé au Lorrain.

3. Prospections, sondages et relevés d'art rupestre

En 2021, ont été autorisés ou exécutés par l'Etat :

- des prospections thématiques sur les sites précolombiens de la côte Nord-Atlantique, de Grand'Rivière à Trinité, coordonnées par B. Bérard de l'Université des Antilles ;
- des prospections thématiques sur les habitations sucreries littorales par J.-S. Guibert de l'Université des Antilles ;
- des sondages sur le site précolombien de Gradis, à Basse-Pointe, par M. Ecrabet, archéologue de collectivité territoriale, à Cap Nord ;
- des sondages exécutés par l'État à la Pointe Faula, au Vauclin, par A. Richier de l'Inrap ;
- des sondages exécutés par l'État dans la cathédrale de Saint-Pierre (phase 1), par A. Jegouzo de l'Inrap.

En 2022, ont été autorisés :

- des sondages sur le site précolombien de Rivière capot, à Basse Pointe, par B. Bérard de l'Université des Antilles ;
- des sondages sur le site précolombien sur l'habitation Dupotiche, à Basse Pointe, par B. Bérard de l'Université des Antilles ;
- des sondages sur le site précolombien Vivé Fraz, au Lorrain, par B. Bérard de l'Université des Antilles ;
- des prélèvements d'échantillons humains précolombiens, par K. Sirak de l'Université d'Havard ;
- des sondages exécutés par l'État dans la cathédrale de Saint-Pierre (phase 2), par A. Jegouzo de l'Inra ;
- la photogrammétrie des roches gravées précolombiennes du Galion, à Trinité, par S. Perrot-Minnot de Éveha.

En 2023 :

- des sondages exécutés par l'État à l'Anse Bellay, aux Anses-d'Arlet, par Thomas Romon de l'Inrap.

En 2024, aucune autorisation n'a été demandée.

4. Perspectives

Le suivi de la mise en œuvre des procédures de dématérialisation d'urbanisme et la relance de l'élaboration des ZPPA sont une des priorités du service ainsi que notre participation au club « Tout Démat », coordonné par la DEAL, permettant la rencontre avec les services instructeurs et le partage d'une stratégie commune équitable de sauvegarde du patrimoine (nous commencerons par Saint-Joseph et le Carbet pour les ZPPA). Cette nouvelle dynamique est possible grâce à la restructuration d'un service de l'archéologie étoffé par le recrutement d'une équipe qui a pu être pérennisée, qui est expérimentée, et aux compétences complémentaires :

- en septembre 2022, Emmanuel Barthélémy-Moizan a intégré le service comme responsable et gestionnaire du centre de conservation et d'études des biens archéologiques mobiliers et des biens culturels maritimes, également en charge, comme prescripteur, du suivi des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du nord de la Martinique. E. Barthélémy-Moizan est spécialiste des périodes moderne et

contemporaine, urbaniste et compétent en archéologie du bâti. Sur liste complémentaire du concours interne d'ingénieur d'études, il sera affecté comme fonctionnaire au 1^{er} septembre 2025 ;

- Arielle Gévaudan, conservatrice du patrimoine, à la suite de sa formation à l'INP, a demandé une affectation en Martinique après avoir réalisé son stage de spécialité dans le service. A. Gévaudan a pris ses fonctions en juillet 2023 et a la charge du suivi des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du centre de la Martinique et notamment du chef-lieu de Fort-de-France. Elle est également chargée de faire le lien avec le service de la conservation des Monuments historiques en suivant les dossiers communs et en facilitant la mise en œuvre des études du bâti notamment. A. Gévaudan est spécialiste des périodes moderne et contemporaine et s'intéresse également aux roches gravées précolombiennes sous l'angle de leur conservation. Elle a accepté d'endosser le rôle de secrétaire scientifique de la CTRA outre-mer, progressivement depuis 2024 ;
- en février 2023, Dominique le Bars a intégré le service comme gestionnaire et administratrice de la carte archéologique nationale pour la Martinique et l'élaboration des zonages, en charge également, comme prescriptrice, du suivi des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du sud de la Martinique. D. le Bars est anthropologue spécialiste de la période esclavagiste et de la période précolombienne. Bien qu'ayant été admise au concours externe d'ingénieur d'études, elle a choisi en juin 2024 de rejoindre l'Inrap Antilles en CDI. Elle continuera à s'investir sur le territoire de la Martinique et à collaborer avec le service en reprenant l'étude du cimetière d'esclaves de Fonds Saint-Jacques et en travaillant aux côtés de T. Romon sur le site de l'Anse Bellay ;
- suite au départ de D. le Bars, Anne Hoyau-Berry, sur liste complémentaire du concours externe d'ingénieur d'études, prendra ses fonctions en 2025. A. Hoyau-Berry est archéologue spécialiste des périodes moderne et contemporaine. Elle a un doctorat sur l'artillerie, et est plongeuse en archéologie sous-marine avec de nombreuses compétences en conservation préventive. Elle collabore depuis de nombreuses années avec le Drassm.

Une équipe confortée qui s'étoffera encore en 2025 et permettra :

- le développement d'axes de recherche sur les périodes moderne et contemporaine et d'amplifier l'attractivité du territoire par l'accueil de nouveaux collaborateurs/ chercheurs /étudiants au sein du CCEA. Est prévue la signature d'une convention avec l'Université des Antilles et l'UMR Archéologie des Amériques « Archam » ;
- le suivi qualitatif des études historiques et archivistiques et ainsi une meilleure articulation de l'apport de la recherche archéologique à la connaissance historique ;
- un suivi plus affirmé des études archéologiques sur MH afin d'éviter de réitérer le cas de la cathédrale de Saint-Pierre ; d'élaborer un plan d'action pour la valorisation et la protection des roches gravées précolombiennes afin d'éviter les actes de vandalisme. À noter que nous sommes toujours dans l'attente de la création d'un pôle patrimoine afin de coordonner les actions conjointes avec la CMH sur les Monuments historiques ;
- d'améliorer la protection du patrimoine sur le territoire - signature d'une convention tripartite Gendarmerie/Drassm/Dac en cours de finalisation ;

- un effort sur les publications : comme l'atlas archéologique de Saint-Pierre portée par l'Inrap ou encore les fouilles de Fort-de-France portées par le service de l'archéologie et divers opérateurs.

Rappelons par ailleurs que la Martinique est le siège de la commission territoriale de la recherche archéologique de l'Outre-mer. En 2022, nous avons accueilli en Martinique les membres de la commission. À partir de 2023, le service a dû anticiper le renouvellement des membres et l'élaboration d'un bilan des 10 années écoulées (CIRA + CTRA 2 mandats). À cette fin, en mars 2024, avec le soutien de l'Inspection et de la Sous-direction de l'archéologie, une rencontre a été organisée à Paris, au ministère de la Culture, entre les membres de la CTRA et l'ensemble des agents travaillant dans les services d'archéologie d'Outre-mer, ainsi que l'agente de la Drac Bretagne chargée du suivi de Saint-Pierre-et-Miquelon. L'occasion de réaliser une synthèse de l'activité de la recherche archéologique dans les huit territoires et d'évoquer les axes de recherche que nous souhaitons prioriser en s'appuyant sur la nouvelle programmation nationale de la recherche archéologique.

Recherche archéologique dans l'océan Indien : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Fabien DELRIEU* et Michaël TOURNADRE**

*Chef du service de l'archéologie DAC Réunion, **Ingénieur des services culturels et du patrimoine DAC Mayotte

	2021		2022		2023		2024	
	Réunion	Mayotte	Réu.	May.	Réu.	May.	Réu.	May.
<i>Préventif</i>	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb
Dossiers instruits	502	100	380	1	380	0	37	51
Diagnostics prescrits	8	1	7	1	8	1	6	0
Fouilles prescrites	2	1	2	1	1	0	0	0
Diagnostics réalisés	4	1	9	1	6	1	7	0
Fouilles réalisées	1	0	3	1	2	1	0	0
Programmé	Nb	Nb	Nb		Nb	Nb	Nb	Nb
	2	1	2		4	0	4	1

Le SRA de La Réunion a été créé en 2010 ; ce service compte un conservateur régional de l'archéologie et un ingénieur d'études qui est son adjoint. Il possède, dans un cadre conventionnel, un rôle d'expertise auprès de la Dac de Mayotte en matière d'archéologie mais également auprès du préfet des Taaf. Depuis 2024, un poste de chargée de mission a été créé avec deux missions bien distinctes : le suivi administratif des procédures liées à aux archéologies préventive et programmée et la coordination des missions de valorisation des données de l'archéologie. 9 mois de vacation pour un technicien de recherche ont également été pourvus sur l'année 2025.

À Mayotte l'activité archéologique est directement gérée par un Ingénieur des services culturels dédié au patrimoine (MH et archéologie) sous l'autorité directe du Dac.

1. Archéologie préventive

Avec l'implantation pérenne de l'Inrap dans l'océan Indien en 2016, consécutivement à la politique de prescription de la Dac, ces 4 années ont vu un plein déploiement de l'archéologie préventive sur la zone océan Indien.

À La Réunion, de 2021 à 2024, 140 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA et 29 diagnostics et 5 fouilles ont été prescrits. Sur la période, 26 diagnostics et 6 fouilles préventives ont été réalisées sur le terrain par l'institut, avec des équipes mixtes métropolitaines et locales. Ces chiffres indiquent une très légère baisse par rapport à la séquence 2017-2020. Cet état de fait peut s'expliquer par la présence d'un seul archéologue au sein du SRA de La Réunion pendant une bonne partie de la période 2021-2024 (le CRA). A contrario, deux archéologues étaient présents de manière constante durant la séquence précédente (le CRA et son adjoint).

À Mayotte, de 2021 à 2024, 244 dossiers d'aménagement ont été examinés par la Dac Mayotte, conduisant à la prescription de 5 diagnostics et 1 fouille. Sur la même période, 2 diagnostics et 2 fouilles préventives ont été réalisés par l'Inrap.

Ces opérations préventives renouvellent considérablement les données sur plusieurs thématiques.

L'archéologie du phénomène urbain en est probablement l'apport le plus consistant car seule l'archéologie préventive permet pour l'heure d'investir ce sujet. Parmi les opérations urbaines, Il

faut noter en particulier la fouille préventive menée par l'Inrap au « 11 rue de l'hôpital à Saint-Paul », du 5 octobre au 9 décembre 2023, dans le cadre du projet de réhabilitation du site de l'EPSMR, sur une surface de 5200 m². Elle a révélé une densité de vestiges remarquable et qui témoigne d'une continuité d'occupation du site dont les plus anciens témoins remontent aux premières occupations de l'île, à la fin du XVII^e – début du XVIII^e s. À Saint-Denis, le diagnostic du carré Mazeau conduit en 2024 a permis d'identifier les vestiges ininterrompus correspondant l'occupation d'un quartier ancien de Saint-Denis depuis le XVIII^e s. À la suite de ce diagnostic, une fouille préventive a été prescrite en 2025. Dans le même secteur du centre ancien de Saint-Denis, le diagnostic conduit en 2020 dans l'emprise d'un projet hôtelier prévu à l'emplacement du palais Rontaunay s'est avéré très positif. De très nombreuses maçonneries associées à des structures en creux et à un abondant assemblage de mobilier à vocation domestique permettent de caractériser plus avant l'évolution de ce secteur de la ville de Saint-Denis entre les XVIII^e et XIX^e s.

Plus au sud, Saint-Pierre, l'année 2023 a vu se déployer une très importante fouille urbaine qui a permis d'appréhender dans le détail l'évolution de ce quartier ancien de la ville depuis le XVIII^e s. Cette opération d'importance pose ainsi les premiers jalons concernant la genèse urbaine de cette agglomération.

Les domaines ruraux et unités de production ont été illustrés par différentes opérations. Une importante fouille a concerné le domaine de Villèle à Saint-Gilles les Hauts. Cette intervention hors norme pour les territoires ultra-marins a été financée par le département de La Réunion dans une perspective de rénovation complète du musée de site. Quatre emprises réparties sur 1,04 ha ont fait l'objet d'une fouille sédimentaire et d'une étude d'archéologie du bâti. En 2022, ce sont les « longères » (secteur 1) et les écuries/parc à bœuf/ poulailler (secteur 3) qui ont été investigués. Leur excavation a livré de précieuses données scientifiques, utilisées au fur et à mesure par la maîtrise d'œuvre pour faire évoluer le projet de réhabilitation du musée. Et de mai 2023 à février 2024, les secteurs 2 (cuisine et son godon) et 4 (les usines) ont été explorés. Il s'agit de la plus importante fouille pour l'heure déployée en contexte ultramarin.

Sur la même commune, une opération de fouille a été conduite par l'Inrap à Saint-Paul, en amont de la construction d'une médiathèque dans le quartier Vue Belle, sur les ruines d'une usine sucrière du XIX^e siècle. Les vestiges évoquent l'une des premières étapes du processus de transformation de la canne, son transport et sa pesée. Cette activité se déroule selon plusieurs phases d'activités différentes qui se recoupent et se succèdent sur cet espace durant une période chronologique relativement courte et récente, puisque aucun vestige archéologique antérieur au XIX^e siècle n'a été mis au jour ici.

À Mayotte, la fouille de l'Inrap préalable à la construction d'un lycée à Koungou, Longoni, a permis d'étudier les vestiges industriels et résidentiels d'une ancienne usine sucrière, répartis sur une superficie de 11 900 m². D'un point de vue archéologique, si les élévations ont disparu, le sous-sol a conservé de nombreuses traces de cet établissement. L'état de conservation est apparu particulièrement bon pour les vestiges enfouis de ce domaine sucrier fondé en 1859 puis abandonné suite au violent cyclone de 1898.

Les autres thématiques propres aux territoires français de l'océan Indien ont également été abordées au travers de plusieurs interventions. Parmi elles, le projet de restauration de la mosquée de Tsingoni a entraîné la conduite d'un diagnostic puis d'une fouille. Cette dernière a duré trois mois en 2023 et a concerné aussi bien la documentation des élévations de cette mosquée (la plus ancienne de France, fondation au XIII^e s.) mais également des interventions sédimentaires et la documentation d'un contexte funéraire adjacent. Cette opération, majeure à

l'échelle de l'archipel, permet de poser les premiers jalons archéologiques sur ce type de patrimoine religieux et funéraire.

Toujours dans le domaine funéraire mais à La Réunion, le diagnostic conduit en 2021 dans la caserne Lambert à Saint-Denis a permis de mettre au jour une partie de l'emprise du cimetière de l'ouest de la ville, fondé en 1750. Quatorze sépultures ont été identifiées et semblent correspondre à la portion du cimetière dite « des Noirs ». Cette hypothèse est confirmée par les marqueurs d'anémie observés sur les ossements et la présence de dents taillées en pointe sur l'un des squelettes évoquent une population au statut servile.

2. Archéologie programmée

À La Réunion, les opérations conduites ont été à l'origine de collectifs de recherche pluridisciplinaires associant de nombreux partenaires et ont apporté des résultats sur les terrains écartés de l'aménagement. Le programme de recherches visant à étudier l'anthropisation du cirque de Mafate par une approche globale, débuté en 2020, a été poursuivi en continu jusqu'en 2024. La prospection pédestre a été conduite par une équipe en autonomie dans des conditions logistiques spécifiques pour permettre l'exploration des zones perchées aujourd'hui difficilement accessibles. Plusieurs habitats de tailles variées ont été repérés au cours de cette opération. Ces découvertes ont été complétées par la conduite de plusieurs prélèvements sédimentaires dans des zones humides du cirque permettant de poser ainsi les premiers jalons concernant le paléo-environnement des Hauts de l'île. D'une manière générale, cet ambitieux programme concernant la haute montagne tropicale a concerné trois grands thèmes propres aux Hauts de La Réunion : l'archéologie du marronnage (XVIII^e-début XIX^e s.), la colonisation des cirques par des populations de « petits-blancs » paupérisés (XIX^e s.) et le développement de l'activité thermique et de la villégiature des élites urbaines dans le cirque (fin XIX^e- début XX^e s.)

Les interventions conduites à l'îlet à Guillaume (Saint-Denis) ont constitué une réelle innovation pour l'archéologie réunionnaise. En effet, une étroite collaboration entre archéologues de l'Inrap et historiens a permis de caractériser plus avant ce pénitencier pour enfant occupé entre 1863 et 1869. Plusieurs interventions de terrain conduites d'abord en 2020 puis en 2022 ont pris la suite de la conduite d'une couverture Lidar qui avait permis de caractériser les vestiges de terrain de ce haut lieu de l'histoire et du patrimoine réunionnais.

Toujours dans les Hauts de l'île, un nouveau programme d'inventaire et de caractérisation des pierres gravées a été lancé en 2024, ce sont plus de 300 occurrences qui ont ainsi été mises en évidence et relevées. Plus bas, dans la savane de l'ouest de l'île un programme inédit de prospection a concerné les parcs à bœufs moka qui jalonnent encore ponctuellement ces espaces. Cette prometteuse première campagne d'inventaire conduite en 2024 sera poursuivie en 2025 et 2026.

Pendant toute la période couvrant le quadriennal, un important travail de reprise exhaustive des mobiliers en verre mis au jour à La Réunion depuis le début de la discipline a été engagé puis déployé. Ce travail de fond a pour objectif la production d'une synthèse publiée de ces données. Il sera poursuivi en 2025.

À Mayotte, l'année 2024 a vu se déployer un nouveau programme de recherche sur le site de M'jini Chirongui. Cet habitat entre le XVI^e et le XVIII^e s. a livré un important lot de céramique, la présence d'une mosquée en maçonnerie de corail et une trentaine de sépultures. Cet ensemble attribuable chronologiquement à une séquence correspondant au sultanat de Tsingoni s'avère très prometteur et devrait voir se déployer de nouvelles interventions archéologiques par la suite.

Plus tôt, en 2021, une importante fouille programmée s'était déployée dans l'emprise de la nécropole de M'Tsanga Miangani à Koungou. Ce contexte funéraire de 400 m² est attribué aux

XI^e et XII^e s. L'objectif consistait à fouiller les tombes impactées par l'érosion marine, ainsi que celles aux abords, afin d'étudier les modes d'inhumation et les rites funéraires pratiqués à une époque où les contacts commerciaux entre l'archipel des Comores, Madagascar et l'Afrique étaient en plein essor. Plusieurs sépultures ont été fouillées : deux adultes, un adolescent et un jeune enfant. Les tombes, orientées nord-sud ou nord-est/sud-ouest, répondent au rituel musulman.

Dans les Taaf, plusieurs missions d'expertise du SRA de La Réunion ont été conduites sur le terrain dans les îles éparses, deux dans les Glorieuses et une, plus récente à Europa. Ces différentes interventions correspondent à des missions inédites d'inventaire archéologique de ces territoires. Elles sont conduites dans le cadre de la convention qui lie le préfet des Taaf et la Dac de La Réunion. Cette dernière intervient sur place selon un schéma directeur élaboré en commun en 2021 et décliné en plan d'actions pour développer la connaissance archéologique afférente à ces territoires.

3. Gestion des données

La gestion des DSA a été un axe fort de l'action du SRA. Ces quatre années ont été un temps mis à profit pour améliorer les conditions de gestion et de conservation des BAM. Depuis 2020, une convention bipartite entre l'État et l'Inrap permet à ce dernier de mettre à disposition des agents pour aider le service régional de l'archéologie de La Réunion à assurer ses missions de gestion des collections archéologiques de l'État. Cette contribution correspond à 80 j./h. par année et permet d'assurer une saine gestion de ces collections avec les agents de la Dac. Les deux agents permanents de l'Inrap travaillent au quotidien dans les locaux de La Providence à Saint-Denis (propriété État) où sont entreposées ces collections. Cette convention de gestion partagée a été renouvelée pour une année par la signature d'un avenant début 2025.

La Réunion sera prochainement dotée d'un centre de conservation et d'étude. À l'horizon 2027, il offrira des espaces de travail aux archéologues, de valorisation pour le public et de conservation des vestiges archéologiques. Ce bâtiment neuf de 1300 m², conçu par NEO Architectes, permettra de conserver les collections archéologiques de l'État à La Réunion mais également celles provenant de l'ensemble des territoires français de l'océan Indien. Son financement, à hauteur de 4,5 millions d'euros, est entièrement supporté par l'État/ministère de la Culture. La première consultation pour les marchés de travaux, publiée en novembre 2024 s'est avérée infructueuse (surcoût de 17 % par rapport au budget prévisionnel). Avec la coordination d'un nouvel AMO, désigné après consultation fin 2024, les nouveaux marchés de travaux, amendés par le maître d'œuvre seront publiés fin septembre 2025. Le début des travaux semble pouvoir être envisagé dès le premier trimestre 2026. Projet ambitieux, le CCE représente un projet structurant pour l'archéologie française dans l'océan Indien et un investissement pour l'avenir, qui permettra aux générations futures de découvrir et de comprendre l'histoire riche et complexe de La Réunion, de Mayotte et des Taaf.

4. Publications

À l'instar de nombreuses régions, les territoires français de l'océan Indien pâtissent d'un très net déficit de publications scientifiques. Ces quatre années écoulées n'ont pas permis de résorber ce passif de manière satisfaisante et une réelle dynamique de publication auprès des équipes de recherche est encore à insuffler sur ces territoires. Il semble cependant que quelques perspectives rassurantes permettent d'envisager une évolution importante des pratiques à ce sujet. L'année 2024 a vu en premier lieu la finalisation (publication en 2025) de deux numéros de la revue *Tsingy* (seule revue à comité de lecture dédiée à l'histoire et à l'archéologie de l'ouest de l'océan Indien) spécialement consacrés aux grandes découvertes qui ont émaillé les 15

premières années du déploiement de l'archéologie professionnelle dans ces territoires. À Mayotte, la sortie très récente (2024) de l'ouvrage monographique (BAR ed.) de S. Pradines dédié au site d'Ironi Bé (Dembeni) marque également une évolution encourageante.

Enfin dans le souhait d'une information rapide des publics des opérations et missions archéologiques dans la zone océan Indien, les BSR de même que les notices AdIFI sont à jour. Le SRA publie chaque année le bilan de l'année N-1 dans le bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion diffusé largement aux institutions réunionnaises et dans les pays bordant l'océan Indien comme en métropole.

5. Valorisation

Pour partager au plus grand nombre et sensibiliser à une discipline encore relativement nouvelle sur le territoire, de très nombreuses actions de valorisation ont été conduites. Toutes les éditions des rendez-vous récurrents que sont les JEA, JEP, Nuit des chercheurs, etc. ont été l'occasion pour les archéologues de présenter leurs résultats et leur métier devant un public chaque année plus nombreux. Les actions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire mais aussi sous format numérique. Naturellement, le milieu scolaire a été fortement impliqué dans diverses actions dans le cadre de l'EAC, qu'il s'agisse d'interventions en établissement ou de visites du centre de stockage.

Un effort a été porté en matière de médiation en archéologie et notamment dans le cadre l'éducation artistique et culturelle, avec un partenariat Dac, Inrap, Daac et Ligue de l'Enseignement pour créer un dispositif spécifique à l'archéologie à La Réunion. Ce dernier répond intelligemment au manque d'effectifs et de structures. Soutenu par l'Inrap, ce dispositif vise à renforcer la valorisation des données scientifiques de l'archéologie de l'océan Indien auprès de tous les publics, en particulier les scolaires. En recrutant, fin 2023, un porteur de projet académique en « archéologie » pour la Daac et un chargé de médiation en « archéologie » pour la Ligue de l'enseignement, ce partenariat ambitieux permet de structurer et d'intensifier les actions de médiation. Quelques chiffres pour 2024, première année complète de mise en exercice de ce partenariat : nombre d'élèves concernés : 2 148 ; nombre de séances réalisées : 134 ; nombre d'heures de médiation réalisées : 147.

Ce dispositif a été l'occasion d'enrichir les outils de médiation de la Dac (exposition ChromaLuxe Villèle, expositions bâches Saint-Philippe et Saint-Paul), de poursuivre l'itinérance des outils Inrap (archéomaquette et 3 archéocapsules – sexe, migration et esclavage) dans le cadre d'une programmation établie en concertation avec les différents partenaires.

6. Enseignement supérieur et travaux universitaires

L'Université de La Réunion ne compte pas d'enseignant ni de chercheur en archéologie. Les seuls archéologues titulaires sur l'île sont les agents du SRA et de l'Inrap. L'archéologie est toutefois présente par une unité d'enseignement ouverte (UEO) de 20 h sur l'archéologie *via* des interventions des agents du SRA, de ceux de l'Inrap et de jeunes archéologues CDD. Cette UEO propose un panorama générique de l'archéologie à La Réunion à destination d'étudiants de diverses filières. Et depuis 2019, deux UE d'archéologie de 40 h en L3 et de 26 h en L2 d'histoire est assurée par les agents du SRA pour donner aux futurs historiens un socle de connaissances sur l'archéologie de l'océan Indien et les bases de la discipline. Chaque année un ou deux étudiants de master assurent leur stage et mémoire auprès du SRA et de l'Inrap, provenant de diverses universités (Montpellier, Bordeaux, Paris, Rennes, Lyon). Enfin la recherche archéologique dans l'océan Indien donne lieu à des travaux de doctorat. Après la thèse d'A.-L. Dijoux sur l'archéologie du marronnage soutenue à Paris 1 en 2016, citons la thèse de M. Pauly sur le peuplement, l'islamisation et le commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien

(XII^e-XVI^e siècle) soutenue à l'Inalco en 2018. La thèse de F. Lachery en archéologie environnementale sur l'anthropisation de l'environnement à La Réunion est en cours à Paris 1 et devrait être soutenue fin 2025. Il en est de même pour la thèse de Morgane Legros consacrée au peuplement des Bas de l'île de La Réunion du XVII^e au XIX^e siècle qui a été soutenue à Rennes en 2024.

7. Stratégie pour le prochain quadriennal

Elle consistera logiquement à poursuivre cette dynamique en mettant l'accent sur les axes suivants :

- un développement progressif et maîtrisé de l'archéologie préventive à La Réunion dont la présence sur le territoire sera accrue avec les nouvelles ZPPA à Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ;
- la poursuite et le soutien des opérations programmées structurantes en termes de partenariats notamment en ce qui concerne les recherches conduites sur les Hauts de La Réunion qui connaissent une belle dynamique depuis 2024 ;
- entamer l'ouverture vers des équipes étrangères officiant dans des contextes géographiques proches, développer des collaborations scientifiques pour ne pas rester en circuit clos ;
- le maintien et la consolidation d'une équipe locale de CDD investie dans les opérations préventives et la poursuite du développement de la formation d'étudiants en archéologie localement, licence et master en partenariat avec le département d'Histoire de l'Université de La Réunion ;
- l'encouragement des publications sur supports régionaux, nationaux voire internationaux comme souhaité par la CTRA ;
- dans les Taaf, trouver des solutions pour palier l'érosion des sites archéologiques, notamment en milieu littoral, envisager un suivi et des opérations de sauvegarde par l'étude ;
- enfin, le prochain quadriennal verra la construction d'un CCE à La Réunion, équipement structurant de la discipline pour les décennies à venir et gage de sa pérennité à long terme.

Enfin, pour cette prochaine période, deux souhaits du SRA de La Réunion pour un travail plus efficace :

- une équipe du service étoffée à La Réunion d'un agent scientifique supplémentaire ce qui permettrait de remplacer le recours aux vacations et contrats, lesquels sont devenus annuels par besoin. La mise en place du CCE à l'horizon 2027 nécessitera de même la création d'un poste de chargé des collections sous peine de voir ce magnifique équipement devenir une coquille vide ;
- le déploiement de moyens accrus pour le développement de l'archéologie programmée à Mayotte comme cela avait été proposé en conclusion de la note transmise en mars 2025 à la Sous-direction de l'archéologie suite au passage des cyclones Chido et Dikeledi quelques mois auparavant.

Bilan 2021-2024 de la CTRA Outre-mer

PÉRIODE PRÉCOLONIALE

Par Benoît BÉRARD

Membre de la CTRA

Durant ces quatre années de fonctionnement de la CTRA-OM, un total de 72 dossiers consacrés à l'études des sociétés amérindiennes et inuits ont été traités, soit une moyenne de 18 dossiers par an. Cependant, cette moyenne, relativement conforme à la tendance sur 10 ans (20 dossiers/an), cache une réalité contrastée et une tendance préoccupante. Si 29 dossiers ont été expertisés en 2021, la baisse a été constante au cours de la période et l'on n'en compte que 4 en 2024. Nous reviendrons en conclusion sur les raisons de cette chute drastique de l'activité qui concerne tant l'archéologie préventive que programmée. Cette activité d'expertise s'est principalement appuyée sur les deux membres de la commission spécialiste de ces questions, les dossiers concernant l'archéologie funéraire et l'anthropologie bénéficiant de plus du regard d'un troisième membre de la commission. Ce travail a été complété par le recours régulier à des experts externes (6 au cours des 4 années), soit du fait de leurs compétences spécifiques, soit parce que les membres de la commission étaient impliqués dans les dossiers expertisés. Au niveau géographique, l'activité se répartit sur l'ensemble de territoires américains avec une légère domination des dossiers concernant la Guadeloupe, plus particulièrement dans le domaine de l'archéologie préventive.

Pour ce qui est de l'archéologie programmée, elle s'est avant tout organisée autour de différents PCR. Cette formule, en l'absence de laboratoire de recherche pérenne dans les territoires de la CTRA-OM, permet de mettre en place au moins temporairement une véritable dynamique collective. Elle permet aussi d'attirer de nouveaux acteurs. C'est ainsi que se structure, depuis de nombreuses années, la remarquable activité de recherche autour de l'étude des pétroglyphes en Guadeloupe (PCR IREIS). C'est aussi la formule qui a été retenue pour l'étude des matières premières lithiques dans les Antilles (PCR MALPA) ou pour constituer une équipe de près de 20 chercheurs et étudiants autour de l'étude de l'occupation céramique ancienne de la Martinique. C'est enfin le choix qui a été promu par le service archéologique de Guyane pour structurer la recherche sur le territoire (PCR île de Cayenne, PCR Haches en pierre polie). Ces différents programmes ont, à une rare exception, permis une vraie avancée des connaissances et ont constitué un apport majeur à la recherche de façon plus large au cours de ces quatre années. Ces PCR se sont pour la plupart achevés tout comme le programme pluriannuel ALOA, il faut y trouver l'une des raisons de la baisse d'activité observée en 2024. En parallèle, il faut noter la très faible quantité de fouilles programmées, de ce point de vue seul l'opération de l'Anse à Henry à Saint-Pierre et Miquelon se démarque réellement au cours de ces quatre années. L'activité de terrain s'est principalement concentrée autour d'opérations de prospections et de sondages.

L'activité préventive est restée elle aussi limitée en termes de fouilles. En Guyane, l'on peut retenir les opérations (Belle Humeur, Nouveau pont du Larivot et Grand Beauregard) ayant livré des fosses à dépôt de céramique à fonction funéraire. Quelques diagnostics très prometteurs pourraient permettre la mise en place d'opérations d'envergure prochainement et que les rapports d'opérations significatives sont attendus. Cela ne doit cependant pas masquer la réalité à savoir une baisse significative des prescriptions qui participe largement à la baisse globale de l'activité en 2024 avec un unique dossier d'archéologie préventive examiné par la commission.

Enfin, comme cela est souligné depuis de nombreuses années, l'activité de publication reste insuffisante au regard de l'importance et de la qualité des données produites dans les territoires

de la CTRA-OM. De plus, elle repose sur un nombre trop limité d'acteurs parfois eux très productifs à titre individuel.

Au terme de la mandature précédente (2017-2020), une dynamique intéressante semblait s'être enclenchée pour l'archéologie programmée soutenue par une activité préventive significative réhaussée par des fouilles importantes dans différents territoires. Au terme du présent mandat, la situation apparaît nettement plus préoccupante comme nous venons de le voir. Aujourd'hui, les acteurs (responsables) de l'archéologie programmée restent trop peu nombreux et l'archéologie préventive est clairement en baisse (seule la réalité de Saint-Pierre-et-Miquelon semble contredire ce constat). Sans doute est-il nécessaire de réfléchir aux conditions de relance de l'activité au risque sinon d'impacter fortement la dynamique de recherche et de protection du patrimoine sur le long terme.

PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Hélène BARRAND-EMAN, Christian CRIBELLIER, Séverine HURARD, Ivan LAFARGE et Dominique ROGERS
Membres de la CTRA

Les périodes moderne et contemporaine restent majoritaires en nombre de dossiers examinés par la CTRA de 2021 à 2024, tant en archéologie préventive qu'en programmée pour des interventions en milieu urbain, comme sur des habitations. Dans les deux cas, diverses thématiques se croisent dans les opérations.

Le développement de travaux sur une période plus contemporaine en particulier sur des problématiques industrielles et en lien avec l'évolution du monde du travail reste faible (un dossier – glacière de Petit-Bourg).

La question d'études sur la forme traditionnelle du bâti reste en suspens, et nécessite la mise en place d'une pensée commune avec les services d'inventaire et de l'architecture et du patrimoine, encore en construction.

Contrairement aux contextes précolombiens, on observe une recherche programmée moins collective et/ou transversale, dans le sens où elle implique des équipes moins larges et moins diverses, mais aussi des responsables souvent plus absorbés par une importante activité préventive. On note également que les opérations programmées atteignent un tiers des dossiers pour la période à partir de 2023. Encore trop peu de PCR ou projets collectifs interdisciplinaires voient le jour sur ces territoires et dans ce champ chronologique.

Les données de l'archéologie urbaine permettent d'appréhender l'évolution de la matérialité d'une société et la diversité de sa composition, sa géographie, ses activités.

Les opérations en contexte urbain, 62 dossiers, ont une place importante dans le contexte ultramarin. À Saint-Pierre de la Martinique depuis plusieurs années les opérations permettent d'appréhender la ville et son évolution avant et après l'éruption de 1902 ; à Gustavia, Saint-Barthélémy, dès 2021 la fréquence des opérations de diagnostic a permis de documenter l'urbanisation du bourg à partir de la période suédoise ; à Saint-Laurent du Maroni et à Cayenne en Guyane est mise en évidence l'importance structurante de l'administration pénitentiaire ; à Saint-Denis de La Réunion, les opérations illustrent à la fois l'urbanisme colonial et le dynamisme d'une ville-capitale.

En dépit des surfaces restreintes fouillées, les travaux renouvellent de manière importante la connaissance de l'histoire urbanistique de ces territoires.

À Saint-Denis de la Réunion, le site de la rue Rontaunay, a livré les vestiges du milieu du XVIII^e au milieu XIX^e s. d'un quartier ancien de la ville, situé à l'emplacement du palais de justice et des

bâtiments de l'Intendance. La fouille du collège Nestor de Kermadec à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe a mis au jour les fondations d'au moins six bâtiments de fonction probablement militaire, occupés à l'époque coloniale, dont le lien avec les bâtiments de l'Intendance est à questionner. À Saint-Denis comme à Saint-Pierre de La Réunion, plusieurs diagnostics ont permis l'examen des modalités de constitution urbaine à partir de la fin du XVIII^e s., sans nécessairement donner lieu à des prescriptions de fouille.

À Fort-de-France, quartier du Calvaire, la lecture des assemblages de matériel mobilier au travers des six phases d'occupation conservées a permis de documenter l'évolution d'un ancien îlot urbain, passant d'un secteur d'habitation classique à une possible maison close au XIX^e s.

Le programme pluriannuel intitulé « Terre au Musée » est un projet culturel participatif adressé par les professionnels des métiers de l'archéologie et de la muséographie aux enfants en contexte scolaire ou extra-scolaire, ainsi qu'aux citoyens amateurs, portant sur un dépotoir urbain de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s., sur la commune du Moule en Guadeloupe. Il vise à sensibiliser à l'archéologie ainsi qu'aux questions écologiques, le site littoral étant menacé par l'érosion provoquée par la houle marine, les cyclones et la décharge sauvage.

En 2023-2024, on voit un redémarrage des dossiers en centre-ville de Fort de France avec plusieurs diagnostics, fouilles et études de bâti, notamment celui de la Fontaine Gueydon, classée Monument Historique, qui a permis de comprendre son évolution avant sa restauration. Les opérations de diagnostic sur édifice protégé au titre des Monuments Historiques sont l'opportunité d'améliorer nos connaissances sur ce type de monuments, bien au-delà de l'exercice initial du diagnostic. Le rapport de cette opération présente en introduction une ébauche d'inventaire des fontaines d'époque moderne au sein de la ville de Fort-de-France, initiant l'idée d'une approche globale de l'hydraulique urbaine dans les Antilles, voire en milieu tropical. Comme pour rebondir sur cette idée, un diagnostic réalisé dans la zone du carénage de Gustavia à Saint-Barthélemy a permis de documenter une citerne remontant au XIX^e s. et relevant du système urbain de collecte des eaux dans une ville sans ressources d'eau douce.

Les nouvelles opérations livrent des données inédites sur l'implantation et l'extension urbaine dans des milieux gagnés sur la mangrove ou le cordon littoral au prix de terrassements et d'aménagements importants ou leur extension planifiée dans les terres. En Martinique, les données cumulées composent désormais un échantillon riche permettant de proposer des modèles quant à la planification et à l'évolution urbaines. D'autres opérations mettent au jour des stratifications importantes qui renseignent sur l'évolution des îlots urbains, secteurs d'habitats, bâtiments administratifs ou militaires, voire des lieux de sociabilité méconnus (maison-close). Les nombreuses opérations, pour l'essentiel préventives, à Saint-Pierre de la Martinique viennent compléter une riche documentation en cours de constitution sur le centre-ville. Elles sont l'occasion d'explorer les conditions de développement et de prospérité d'une ville du XIX^e s., brutalement scellée sous les niveaux de l'éruption de la montagne Pelée en 1902, ce qui en fait un gisement contemporain unique.

Environ 80 dossiers d'opérations préventives ou programmés ont concerné des habitations de toutes tailles et aux productions agricoles variées, comprenant habitat résidentiel, habitat servile, équipement industriel. Cette thématique, devenue habituelle pour les équipes d'archéologues familiers des contextes ultramarins avec des problématiques de recherche traditionnellement orientées sur la compréhension des organisations spatiales, sociales et techniques, en faire la synthèse permettrait de dégager de nouveaux axes de réflexion.

La perception des statuts des habitants via la culture matérielle et en corollaire le déclassement des mobiliers qui descendent l'échelle sociale à mesure que leur âge augmente constituent une

problématique actuelle. La simple identification de ce phénomène est en soi un axe de recherche à part entière.

Les structures agraires restent rarement documentées, si les secteurs explorés dépendent évidemment des opportunités, une part importante des dossiers montre une prise en compte de la complexité sociologique, topographique et matérielle de ces grands domaines fonciers et de la diversité de leurs occupants.

La complexité des données, dont l'analyse conjugue lecture d'un bâti souvent bien conservé avec des contextes stratigraphiques souvent denses et une riche documentation archivistique, peut rendre ardu le traitement des données et poser des problèmes méthodologiques quant à leur présentation et leur articulation entre elles.

Appréhender l'habitation passe bien sûr par l'étude de l'organisation, de la forme et de l'évolution du bâti et des réseaux de communication, terrestres ou marins, essentiels à la compréhension de la pénétration des terres et la diffusion des matériaux et des productions de l'ensemble du système économique.

Le modèle d'exploitation de l'habitation a permis plus tôt qu'en métropole la mise en place d'une industrialisation agricole. Celle-ci, basée sur l'esclavagisme, puis l'engagisme (à partir de 1848) suit des processus complexes de transferts techniques entre la Caraïbe et l'Océan Indien aboutissant à la mécanisation. Ses impacts, humain et environnemental sont à documenter.

Les modes alimentaires et les conditions sanitaires sont à comparer aux données des corpus mobiliers : quelles sont les variations sociales du régime alimentaire, qu'est-ce qui permet de les percevoir ? Le cheptel d'élevage ou de travail implique un logement différencié des animaux qui doit être reconnu et documenté.

À la croisée entre réseaux et environnement, le système hydraulique et son exploitation peuvent être perçus intra et intersites : l'eau, en milieu insulaire et tropical, est une ressource fondamentale, en particulier pour les productions agro-industrielles qui se développent très tôt. L'étude du réseau hydrographique interne aux îles est essentielle, mais la question des voies maritimes dans le traitement des réseaux de communication est tout aussi primordiale. Les territoires de la Caraïbe sont connectés entre eux, les relations et les échanges entre les îles sont nombreux depuis très longtemps, le transport maritime est fondamental et structurant pour permettre de rester connectées avec le reste du monde.

Le monde de l'habitation nécessite une étude archéologique multiscalaire et multidisciplinaire fondée sur des référentiels de mobiliers, de matériaux de construction, de reconnaissance des formes du bâti selon les régions et les périodes. Outre la publication et la chronotypologie, la carte archéologique, au croisement de la gestion territoriale de l'aménagement et de la recherche, en est un outil essentiel.

Les recherches s'intéressent globalement aux conditions de l'économie de plantation coloniale. La production de connaissances de ces dernières années permet de commencer à s'interroger sur les transformations engendrées par la fin de l'esclavage et la mise en place de l'engagisme. À cet égard se pose bien souvent la question des ruptures et des continuités tant structurelles que socio-économiques. Dans ces phénomènes, les contacts et mélanges culturels sont sensibles aux Antilles comme dans l'Océan Indien jusqu'à la mise en évidence de phénomènes de syncrétisme culturel et religieux.

La recherche des composantes de l'habitat servile est une thématique qui se développe. Les travaux sont de plus en plus concentrés sur les témoignages matériels fugaces. Des efforts restent encore à faire sur la confrontation des données archéologiques avec les archives

notamment pour traiter des évolutions foncières et des statuts des occupants. Ils doivent être soutenus par des études mieux dotées en moyens. En 2021 une petite opération programmée menée par une équipe américaine sur le site de la Pagerie aux Trois-Ilets en Martinique, habitation de la famille de Joséphine Tascher de la Pagerie, épouse d'Alexandre de Beauharnais, puis de Napoléon Bonaparte, visait à documenter aussi bien l'habitat servile que l'habitat des maîtres.

L'attention aux quartiers serviles s'est matérialisée par plusieurs opérations, en Guadeloupe à Saint-François ou sur l'habitation Guyonneau à Deshaies en 2022, ou les sites de O'Mullane Bas au Diamant en Martinique, dont le bon rapport de fouille a été examiné en 2023 (C. Etrich). Cette opération qui a concerné l'espace résidentiel des travailleurs libres et esclaves d'une habitation sucrerie entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e s. constitue un jalon très important.

Les études associent tant que faire se peut les archives et les données archéologiques. Elles peuvent également, quand les sites s'y prêtent, faire l'objet de prescriptions en matière d'archéologie sur le bâti. Un diagnostic archéologique mené à Spoutourne en 2022, sur la commune de la Trinité en Martinique, a permis de lancer une enquête conjointe entre le domaine d'une habitation du tout début du XVIII^e siècle et son articulation avec le littoral. Inscrites dans le DPM, les parcelles font l'objet d'une étude documentaire, d'un diagnostic terrestre et d'un diagnostic subaquatique. Le diagnostic a révélé l'importance des données archéologiques et paléoenvironnementales en lien avec une zone humide et un débarcadère, données qui permettront d'éclairer de manière assez nouvelle les relations entre habitation et littoral et la pratique du cabotage comme moyen d'approvisionnement en biens et matériaux et d'écoulement des productions.

L'expression « archéologie de l'esclavage » apparaît dans la programmation du CNRA à partir de 2016, pour rendre compte des aspects qui concernent directement les esclavisés (mode de vie, culture), et non pas seulement les habitations coloniales appréhendées dans leur dimension économique et résidentielle élitaires. Les apports de l'archéologie à la connaissance de l'esclavage peuvent se comparer avec ce que les archives et l'iconographie permettent d'appréhender aux historiens. On a ainsi rappelé que les historiens se fient ordinairement à la synthèse majeure de Gabriel Debien qui affirme que les quartiers serviles du XVII^e s. sont bâtis en cercle, à l'africaine, alors qu'à partir du XVIII^e s. apparaissent des quartiers organisés de part et d'autre d'une allée centrale avec des maisons symétriques, hormis celle plus grande du commandeur et de l'économe. Les premiers travaux de l'archéologue étasunien Kenneth Kelly ont démontré à l'inverse qu'il existait une forme d'habitat organique au début de la colonisation mais, que les cartes des ingénieurs du roi du dernier tiers du XVIII^e s. figuraient toujours des maisons régulièrement disposées, comme observées sur les fouilles réalisées en Guadeloupe sur l'habitation Grande Pointe en Basse-Terre. Malgré quelques exceptions en Guadeloupe, comme l'habitation La Mahaudière, ou le quartier servile s'est développé sans plan pré-établi, ou en Martinique, sur l'habitation Crève-Cœur, on l'on trouvait un quartier servile développé le long d'une allée partant de la maison du maître, mais également des maisons sur la ligne de crête des mornes à l'entour, à l'écart du cœur de l'habitation. D'autres travaux plus récents ont également mis en évidence d'autres évolutions en lien, pour la Guadeloupe, avec le rétablissement de l'esclavage en 1802 et élaborent des chronologies plus fines du passage de l'un à l'autre modèle, spécifiques à chaque territoire.

Les données funéraires offrent également des éléments objectifs sur l'état de sous-nutrition et de malnutrition des esclavisés ainsi que sur leur mauvais état de santé général, ce qui permet de répondre scientifiquement à tous les discours qui visent à minorer la précarité de leur condition ordinaire sur les plantations.

Les rares études de dépotoirs apportent également des éléments sur l'alimentation des esclavisés, au-delà de ce que les Codes noirs suggèrent. La découverte d'osselets, de pipes hollandaises et d'autres objets enrichissent la perception de la sociabilité servile. Les éléments concernant la vaisselle utilisée par les esclaves documentent la pérennité des pratiques africaines au quotidien, tandis que les pièces de monnaie découvertes dans les quartiers serviles confortent la réalité de la participation des esclavisés à l'économie monétaire, même dans les campagnes. Les études fines sur les intérieurs de maison complètent les hypothèses quant à la densité d'occupation des habitats serviles et sur le faible confort des logements.

Enfin, il a été évoqué la difficulté à différencier ce qui relève de la condition matérielle des engagés du XIX^e s. et de celle des esclavisés, les uns et les autres ayant occupé les mêmes sites et les mêmes maisons.

Ces éléments montrent combien l'archéologie peut jouer un rôle majeur dans la connaissance de l'esclavage et qu'il convient d'en développer la formation universitaire dans les territoires d'Outre-mer et la valorisation dans les musées et les sites ultramarins.

Le prisme de la programmation nationale axe plutôt l'étude des esclaves dans le contexte des habitations ; il faudra désormais l'ouvrir à la place des esclaves en ville, leurs participations aux grandes constructions/infrastructures. On rappelle la nécessité de définir l'archéologie de l'esclavage, en précisant de quoi l'on parle et de travailler chaque sujet en collaboration avec les historiens. On pourrait déjà distinguer l'archéologie des sociétés esclavagistes et l'archéologie des esclaves.

Marronnage

En 2021, les travaux sur le marronnage pilotés par la Dac Océan Indien et V. Motte sur l'île de La Réunion, menés en programmation par M. Ferrandis à Sainte-Rose et Saint-Joseph s'inscrivent dans la poursuite du projet collectif « Cavernes-Volcan » visant à la caractérisation des lieux d'itinérance des esclaves en fuite pour la période des XVIII^e et XIX^e s., ou pour la même période les prospections du cirque de Mafate qui se poursuivent.

On souligne le peu de traces du grand marronnage aux Antilles, les villes et les autres îles, voire le continent, ayant parfois été également la destination des esclaves.

Funéraire

Les opérations funéraires dans les territoires ultras marins ont fait l'objet ces quatre dernières années d'un nombre relativement restreint d'interventions mais elles témoignent de la diversité des contextes explorés et des problématiques de recherche mises en œuvre. Les zones littorales particulièrement impactées par l'érosion du trait de côte ont fait l'objet de plusieurs opérations programmées. On citera notamment le site funéraire de l'Anse à Chaux à l'Îlet à Cabrit sur l'île de Terre-de-Haut dans l'archipel des Saintes en Guadeloupe, découvert fortuitement en 2010, dont l'origine de ce lieu d'inhumation questionne (nauffrage, épidémie) ou encore les travaux menés sous la direction de T. Romon à l'Anse Bellay en Martinique, qui ont donné l'occasion de documenter outre des sépultures amérindiennes, le deuxième cimetière d'esclaves découvert dans l'île et dont la valorisation patrimoniale a abouti à la création d'un mémorial sur le site. Des projets d'étude sur d'autres sites littoraux ont fait l'objet de demandes instruites par la commission en 2024. La première, dans le cadre d'un projet collectif de recherche pluriannuel (2025-2027) est dédiée à la reprise des données issues des fouilles des cimetières présumés d'esclaves de l'Anse Sainte-Marguerite (Le Moule) et des Raisins-Clairs (Saint-François) en Guadeloupe et la seconde, sous la forme d'une prospection thématique, portait sur l'étude des fondations d'une chapelle et d'une partie du cimetière associé, tous deux situés à l'embouchure du fleuve Mahury (cimetière de Torcy) à Roura en Guyane.

L'archéologie de la période moderne a également permis l'étude du développement des structures hospitalières auxquelles on peut rattacher les structures de quarantaine comme celles du Lazaret 2 à Saint-Denis de la Réunion, où en plus des éléments d'enceinte, la présence d'une fosse sépulcrale dans le secteur du cimetière a pu être confirmée. L'opération de diagnostic menée dans l'enceinte de la caserne Lambert, au sein du quartier Ailleret également à Saint-Denis de La Réunion, a permis quant à elle, d'entrevoir, outre quelques aménagements militaires du XX^e s., les gestes et les pratiques funéraires spécifiques mis en œuvre (remaniements osseux, réutilisations de tombes et d'emplacements) au sein de l'ancien cimetière réservé à la « population noire » de Saint-Denis entre la fin du XVIII^e s. et la première moitié du XIX^e s. traduisant une gestion intensive de cet espace sépulcral occupé pendant une période d'environ 70 ans. Ces deux dossiers funéraires ont fait l'objet d'une modification de consistance du projet par le Dac de La Réunion et n'ont donc pas été suivis d'une prescription de fouille.

Enfin, il faut singulariser l'opération de diagnostic menée à Dzaoudzi sur l'île de Mayotte qui a permis de mettre en évidence un riche contexte funéraire médiéval avec la présence de monument funéraire musulman dont les premières phases sont attribuées aux XI^e-XIII^e s.

L'archéologie funéraire des périodes moderne et contemporaine dans les territoires ultra-marins témoigne de contextes et donc de problématiques diverses touchées par des questions transverses (esclavages, érosion marine, dynamique de peuplement insulaire). Les sites fouillés, bien que peu nombreux, livrent toutefois un corpus non négligeable permettant l'amorce de synthèses. On citera par exemple les sites de Bagamoyo, d'Antsiraka Boira et de M'Tsanga Miangani à Mayotte révélant les pratiques funéraires de la population mahoraise au début du II^e millénaire (XII^e siècle), le diagnostic de la mosquée de Tsingoni qui documente le lieu de culte et son utilisation funéraire dans le tissu urbain de la première capitale de l'île ou encore le site colonial des Raisins-Clairs en Guadeloupe, celui de l'Anse Bellay en Martinique ou le cimetière de la caserne Lambert à Saint-Denis de La Réunion qui permettent d'entrevoir les pratiques funéraires spécifiques à la population noire de la fin du XVIII^e à la première moitié du XIX^e s.

La nécessité de synthèses régionales est évidente et doit désormais passer par la publication.

En ce qui concerne les cimetières coloniaux, les recherches doivent viser à la constitution de référentiels et de synthèses ; les cimetières urbains restent largement inconnus de même que les cimetières "secondaires" de colons (hors Loyola), et le renouvellement urbain oblige à en anticiper les problématiques (le diagnostic mené en 2024 à proximité de l'église Saint-Louis de Fort-de-France devenue cathédrale n'a pas livré de vestiges funéraires). De fait, l'archéologie funéraire moderne ultramarine doit être problématisée au-delà des cimetières d'esclaves. Les structures hospitalières et pénitentiaires, les établissements de quarantaine mais aussi les cimetières de catastrophes (naufrages en particulier) participent de ces réflexions, alors que les potentielles épaves de bateaux négriers doivent plutôt être conservées *in situ* tant que les vestiges n'en sont pas menacés.

Ces démarches archéologiques doivent s'accompagner d'une réflexion accrue sur le fait funéraire et la manière de le patrimonialiser pour rendre la mémoire des individus et des communautés.

L'objectif de l'État en matière de conservation des vestiges anthropobiologiques, en vue de l'exploitation scientifique des données provenant des cimetières dits d'esclaves, peut se confronter à la charge émotionnelle et au souhait de mémoire formulé par les citoyens et les communautés afro-descendantes. Le rapport Paohce de 2022 réaffirme que les restes humains faisant l'objet de travaux de recherche archéologique doivent être traités avec dignité. Les cimetières d'esclaves, pour certains encore utilisés de nombreuses années après l'abolition, sont majoritairement situés sur le littoral où l'érosion et l'anthropisation affectent inexorablement les

informations conservées. Les problématiques d'insolvabilité de la mer, de nature des sols dans lesquels les sépultures ont été installées en font des sujets scientifiques et sociétaux sensibles en matière de gestion. Malgré de nombreuses études, peu de projets sont déployés pour préserver et étudier ces zones sépulcrales qui nécessitent la définition d'une problématique, d'une stratégie et de moyens budgétaires dédiés. En l'absence de recherche programmée ou de fait générateur, la responsabilité de gestion de ces contextes sépulcraux revient à la collectivité et au rôle de police du maire qui peut procéder à la levée des squelettes pour réenfouissement hors zone sensible.

La connaissance fine de ces sites est nécessaire pour anticiper leur dégradation et mobiliser face au mécanisme d'invisibilisation qui peut s'opérer.

Religieux

Le religieux mérite un renouveau d'attention, en effet le désintérêt manifeste des édiles locaux pour le patrimoine en général et l'archéologie en particulier, les ruptures de traitement entre les services en Dac, comme le positionnement de certains architectes, dont un ancien architecte en chef, ont conduit à l'absence d'intervention lors de la restauration-réaménagement des abords de la co-cathédrale Saint-Pierre en Martinique pour laquelle le rattrapage tardif du dossier n'a pas permis de mettre en place une opération préventive correcte. Si on doit saluer les efforts et progrès réalisés depuis une vingtaine d'années en métropole et outre-mer, les cultures administratives restent difficiles à faire évoluer.

À Mayotte, en 2021, le diagnostic de la mosquée swahilie de Tsingoni, la « plus ancienne mosquée de France » connue, dont les premières phases de construction remontent aux XII^e-XIV^e s. a permis de commencer à documenter le mode de construction d'un édifice d'intérêt majeur qui s'inscrit dans l'histoire urbaine de la première capitale de l'île.

En 2022, bien que peu nombreuses, les opérations témoignent de la diversité des contextes explorés et des problématiques de recherche mises en œuvre. En ce qui concerne Tsingoni, dont l'opération préventive s'associe au chantier de restauration en 2024, une difficulté demeure : celle d'un lieu de culte encore actif et lié à son cimetière, les fouilles et l'étude des mausolées associés (potentiellement à partir du XIV^e s.) ont de fait été extrêmement limitées. Cela pose de manière large la question des limites éthiques et religieuses de ce type d'interventions.

Quelques études de bâti ont été prescrites en préalable à des restaurations sur des édifices religieux, comme à l'église Notre-Dame de l'Assomption à Terre de Haut en Guadeloupe ou le bâtiment des cuisines de l'ancien couvent des Jésuites de Cayenne en Guyane en 2022.

Militaire

Les contextes militaires sont souvent abordés par les bâtiments conservés et leurs abords qui forment une partie importante du patrimoine protégé et public. En 2021 la Redoute de Saint-Denis à La Réunion a fait l'objet d'une rigoureuse analyse des phasages chrono-constructifs des élévations constituant une très riche documentation pour la conservation par l'étude des données avant restauration. En 2022, une opération sur le Fort Gustav à Gustavia, Saint-Barthélemy, a permis de compléter la connaissance de la mise en défense des Antilles dans des contextes géopolitiques mouvants.

À la croisée entre funéraire et militaire, a également été examiné en 2023 le projet interdisciplinaire porté par la Dac Guadeloupe sur l'habitation d'Anglemont visant à identifier le lieu exact du « sacrifice » de Louis Delgrès, lors de la révolution de 1802. En s'appuyant sur les sources d'archives, sur un possible relevé Lidar, une prospection pédestre et la création d'un SIG, le projet entend notamment mettre en évidence les charniers.

De manière générale, l'étude des sites militaires des XVIII^e et XIX^e s. confirme une belle progression de la recherche sur ces contextes observables dans cinq territoires sur huit (Mayotte, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon faisant exception). Les opérations réalisées (fort Hubert à Fort-de-France, fort Louis à Saint-Martin et la redoute de Saint-Denis à La Réunion) viennent compléter les données recueillies sur les systèmes de défense côtiers, forts ou redoutes de campagne, comme en Guadeloupe ou à La Réunion où les implantations militaires urbaines de Saint-Denis ont pu faire l'objet de recherches plus ou moins développées allant jusqu'à des études complètes de bâti, et des campagnes de sondage montrant aussi l'instabilité des contextes politiques dans des territoires disputés entre Français, Anglais, Néerlandais ou même Danois. Les travaux programmés sur l'Approuage avaient notamment eu pour vocation d'éclairer les conditions d'installation et de mise en défense du réseau fluvial guyanais par les Néerlandais dès le XVII^e s.

L'archéologie subaquatique et sous-marine accompagne également la démarche par la reconnaissance des épaves et aménagements militaires qui s'inscrivent dans le domaine public maritime (DPM). Le projet mené sur l'épave de l'Anémone, goélette de la Marine royale servant de navire des douanes à la Guadeloupe, perdue en septembre 1824, dans la baie des Saintes en Guadeloupe éclaire sous un angle matériel et technique la fréquentation maritime des Antilles. Des investigations sur le site de l'Anse-à-Chaux sur l'Îlet à Cabri (Terre-de-Haut /Guadeloupe) ont eu pour objectif de déterminer si les inhumations découvertes sur cette arrière-plage correspondent au lieu d'inhumation de l'équipage de cette goélette.

Ces investigations menées sur des sites liés à la défense des îles face aux menaces venant de la mer mais également dans des opérations relatives aux installations portuaires et marines (les appontements et marines par exemple à La Réunion), dont plusieurs ont été identifiées et documentées, illustrent les interactions étroites entre le milieu maritime et les installations à terre. Plusieurs opérations subaquatiques et sous-marines envisagées dans les années à venir devraient contribuer à valoriser ces thématiques, dans un souci cependant de ne pas compromettre la conservation de sites non menacés par l'érosion littorale et les pillages.

Pénitenciers

Au sens strict, l'expression « établissements pénitentiaires » renvoie aujourd'hui à des maisons d'arrêt, des centres de détention et/ou des maisons centrales, soit ce que l'on appelle communément des prisons, mais aussi parfois des bagnes dès le XVII^e s. Dans l'exposé, nous avons fait le choix d'adopter une définition plus large permettant d'inclure des établissements de coercition à visée médicale et particulièrement des établissements psychiatriques, pieusement appelés « maisons de santé » au XIX^e s., mais qui servaient surtout à l'enfermement au début du siècle, et qui ne sont que peu à peu devenues des établissements de soins. Cette thématique a fait l'objet de recherches précoces en outre-mer, elle est en revanche nouvelle à l'échelle nationale.

Les travaux menés en archéologie sur cette thématique exclusivement en Guyane, à la Martinique et à La Réunion, participent du débat plus large sur l'histoire de la société française du XIX^e s. à 1946 et de son rapport à la délinquance et à la pauvreté. Ils sont très souvent menés en collaboration avec le service des Monuments Historiques et les historiens, notamment dans le cadre du PCR en Guyane. Ils ont permis de mieux appréhender la diversité organisationnelle de l'archipel carcéral guyanais, en fonction du statut des bagnards (de droit commun ou politique, européens ou asiatiques), mais aussi au travers de la grande variété des activités imposées aux détenus travaillant dans des camps forestiers, agricoles, ou des carrières voire des usines centrales, mais aussi comme domestiques ou cuisiniers. Partout, ils ont contribué à révéler les souffrances des populations les plus vulnérables de toutes les couleurs et particulièrement à

rendre hommage aux enfants sacrifiés de l'Îlet à Guillaume (1863-1879), souvent morts dans l'indifférence, alors que nombre d'entre eux n'étaient guère que de petits voleurs, des orphelins vagabonds ou des enfants jugés difficiles, mais tous d'origine afro-descendante à 80 % ou enfants d'engagés indiens du XIX^e s. Il n'y a pas de travaux sur les établissements équivalents de la côte Atlantique en métropole.

Plusieurs dossiers soumis à la CTRA mettent en lumière une archéologie du monde pénitencier comprenant l'archéologie, tant programmée que préventive du bagne. Après une année 2021 diversifiée : d'abord à travers le lancement de projets sur la réhabilitation des réseaux d'évacuation d'eau du camp de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni, puis sur l'Île Royale à Cayenne, ainsi qu'à travers le rapport de fouille du Camp Saint-Maurice, annexe du camp de la transportation, et plus particulièrement sur la fouille du complexe distillerie/ancienne caserne des surveillants (plus ancien camp du système pénitentiaire guyanais). Cette première fouille d'envergure en Guyane sur un bagne en partie conservé en élévation a malheureusement souffert de problèmes méthodologiques et d'un investissement archéologique trop faible. L'exemple montre encore les difficultés à aborder le champ contemporain comme on le ferait pour les périodes plus anciennes pour constituer une documentation archéologique complète et fiable. La mise en place, avec le concours de la Dac Guyane, d'un projet collectif de recherche sur les établissements pénitentiaires de Guyane durant la période 1850 à 1946 porté par l'Université de Guyane et rassemblant des chercheurs, archéologues et historiens de différentes institutions. Ce projet très ambitieux veut réaliser la synthèse entre une documentation archivistique extrêmement volumineuse et les données issues de recherches de terrain déjà menées et de nouvelles prospections envisagées. Il vise à mieux appréhender l'économie du bagne et le rôle de premier plan qu'elle a joué dans la transformation et l'aménagement du paysage ainsi que ses implications sociales. Le rapport triennal 2024 de ce PCR a montré des résultats un peu décevants du fait de la difficulté de coordination des différents membres de l'équipe en grande partie du fait de charges de travail très importantes par ailleurs. Les travaux de synthèse appuyés sur la réalisation de cartographies cohérentes permettant de mieux percevoir cet « archipel du bagne » sont encore attendus.

À La Réunion, les travaux de cartographie, inventaire, restauration de l'Îlet à Guillaume complètent ce panel permettant une approche renouvelée de ces établissements au-delà du bagne et de la stricte structure carcérale. Ces approches induisent des interrogations mémorielles qui nécessitent un investissement intellectuel non négligeable afin notamment que les habitants de ces territoires puissent se réapproprier des pans méconnus de cette histoire souvent refoulée.

En 2023, un diagnostic a également été mené à l'emplacement de la maison du receveur des douanes, à Saint-Laurent-du-Maroni. Sur l'îlot ayant probablement accueilli le bagne, le diagnostic a permis de mettre en évidence des éléments bâtis des XIX^e et XX^e s., à l'aplomb d'un bâtiment ancien encore en élévation notamment.

À cet égard, ces travaux s'inscrivent dans une histoire plus large du rôle mitigé des religieux dans les processus de colonisation et de contrôle des populations pauvres au XIX^e s. À une autre échelle, les travaux menés en Guyane nourrissent le projet de classement Unesco du bagne de Guyane. Ils ont également amené les politiques de Saint-Laurent-du-Maroni à anticiper de manière positive la problématique archéologique préventive dans leurs projets de développements urbains, avec notamment la mise en place d'une étude d'impact dans le cadre d'une Opération d'intérêt national (OIN). Le patrimoine en lien avec le bagne apparaît désormais comme une richesse à conserver et entretenir et non à détruire. À l'inverse, avec une visibilité réduite et une médiation limitée ni la qualité des soins peu à peu dispensés dans la maison de santé de Saint-Pierre, établissement pilote dans la Caraïbe et à l'échelle de la France, ni la

richesse des informations obtenues sur l'histoire du bâtiment, sa période de fondation, ses modalités de fonctionnement, n'ont été exposées à leur juste valeur. Les processus d'appropriation de ces histoires semblent encore à poursuivre dans ces différents territoires, avec des progrès inégaux.

La patrimonialisation de ces structures, vastes, très diversifiées, qui pourraient être présentées sous des angles variés : thématique de l'eau, l'approvisionnement, etc est acquise, dans les faits, elle mérite encore quelques efforts dès qu'il ne s'agit plus du baignage et la reconnaissance patrimoniale reste à acquérir pour une bonne part des populations locales. Certains lieux sont prioritaires en termes de préservation et les liens historiques et politiques entre Guyane et Petites Antilles sont à développer et un lien avec la Nouvelle-Calédonie où la même politique de l'État français a été appliquée serait à établir.

Industrie

En 2021, l'opération programmée menée en Guyane sur la drague aurifère Speranza (reconnaissance des parties de machine laissées en place dans la rivière) a mis en avant l'archéologie industrielle contemporaine en Guyane, l'exploration du site a montré le fort potentiel que représentent les lieux de mise à l'eau de chargement, déchargement des embarcations en Guyane. Ces sites équipés de cases pour loger les ouvriers et les condamnés, d'ateliers de réparation de machines avec forge, ateliers d'ajustage, de magasins de maisons pour les ouvriers-chefs et ouvriers mécaniciens, relèvent de l'histoire des sociétés industrielles et révèlent les conditions de travail et de vie des transportés.

D'autres dossiers ont apporté de l'eau au moulin de l'archéologie industrielle en 2023 : au titre des moyens de production, on peut noter la fouille d'une ancienne fabrique de glace (site de Bel Air Desrozières à Petit-Bourg en Guadeloupe) ; à celui de l'habitat de travailleurs (fin XIX^e – début XX^e s.) de l'usine du Baril, l'étude du site du puits des Anglais à Saint-Philippe (La Réunion) constitue également un travail remarquable.

En 2024, une prospection-inventaire des sites miniers et d'orpaillage de Guyane (P. Rostan, chercheur indépendant) a mis en évidence que les orpailleurs clandestins ont une grande connaissance des sites miniers aurifères et mettent en œuvre des techniques connues depuis l'antiquité et l'époque médiévale.

Enfin, l'usine Piton Babet à Saint-Joseph 1835, 1852-1946 à Saint-Joseph à la Réunion fait l'objet en 2024 d'aménagements pour sa reconversion en pôle culturel d'un diagnostic global et d'une première étude de bâti.

En 2024, le séminaire a été l'occasion de discuter de la place de l'archéologie des sociétés industrielles dans l'espace ultramarin : c'est notamment grâce à la fouille d'habitations sucrières que l'archéologie du monde industriel s'est structuré dans les milieux tropicaux. Outre l'état de conservation des sites, beaucoup moins perturbés qu'en métropole, ils représentent un développement fulgurant et précoce comparé à la métropole, dès le milieu du XVII^e s. pour les petites Antilles, et sont de riches témoins des processus d'industrialisation originaux où les territoires adoptent leur propre système industriel. À travers eux, ce sont les mutations technologiques, économiques et sociales qu'il est possible de documenter pour construire une documentation unique sur l'émergence du capitalisme, des sociétés industrielles et de leurs effets sur les sociétés traditionnelles. Outre l'industrie sucrière ou la proto-industrie indigotière, on peut mentionner le riche potentiel de l'exploitation forestière et des concessions agricoles de l'univers carcéral en Guyane, les exploitations aurifères mais aussi la pêche hauturière à Saint-Pierre-et-Miquelon, largement sous-documentée. La portée scientifique de ces données dépasse donc clairement les seuls territoires d'outremer, ils sont précurseurs en matière d'archéologie de

l'industrie et du monde du travail en France mais il faut malheureusement constater que la valeur méthodologique et scientifique de ces travaux est encore largement sous-estimée à l'échelle nationale reléguant l'outre-mer à une position secondaire.

D'abord archéologie des moyens et des systèmes de production, les habitations sont une opportunité unique d'aborder le caractère mixte des lieux de production ou coexistent appareil productif et habitat au sens strict. Elles sont aussi des gisements permettant de mesurer les effets des transformations sur le milieu naturel, cette partie étant encore largement à mettre en enquête. Les formes de l'habitation révèlent des capacités techniques très différentes, reflet d'une grande hétérogénéité sociale de ce monde des habitations. L'étude des moyens de production ne peut pas être déconnectée des conditions et de pratiques sociales dans leur ensemble, des questions relatives à l'exploitation de la main d'œuvre servile et aussi de l'engagisme comme de leurs conditions de vie mais aussi des processus de créolisation. Les dix dernières années d'enquête dans les outre-mers ont produit de très nombreuses données sur la diversité des formes de l'habitat servile, les conditions de subsistance, ainsi que sur l'évolution vers un monde ouvrier après la seconde abolition de l'esclavage.

Littoral et façade maritime

Les communes littorales et tout particulièrement les territoires insulaires, sont plus exposées aux risques naturels majeurs d'érosion marine que la moyenne nationale. 90 communes littorales d'outre-mer sont déjà fortement exposées et 14 500 km linéaires de côtes sont concernés. En 2024, 25 % des 630 km de côtes de l'archipel guadeloupéen sont en érosion et à La Réunion, ce sont déjà 50 % des côtes qui sont touchées.

En ce qui concerne les vestiges sous-marins, la plupart des opérations se heurtent à des difficultés structurelles et épistémologiques mettant en avant la nécessité d'une programmation concertée tant au point de vue scientifique que technique, les prélèvements de mobilier en contexte sous-marin génèrent en effet des contraintes de restauration et de conservation préventives pour lesquelles le territoire n'est pas, ou pas suffisamment équipé, donc des surcoûts significatifs concernant des sites qui ne sont pas nécessairement menacés de destruction, sachant que leur publication dans la presse, en les mettant en avant place les sites devant un risque de pillage significatif. Le prélèvement d'un canon et d'un lingot en bronze dans la baie de Fort-de-France en 2023 en sont un exemple.

En Guyane, une demande de prospection sous-marine et côtière concernait le naufrage à Awala Yalimapo du Leusden, un navire négrier hollandais, parti d'Elmina sur la Côte de l'Or (actuel Ghana), en 1737 pour rejoindre le Surinam, et naufragé à l'embouchure du Maroni en janvier 1738. La cargaison humaine du Leusden était à bord lors du naufrage et les 664 esclaves à fond de cale ont été noyés volontairement, faisant de ce bateau, en l'état actuel des connaissances, le lieu d'une des pires tragédies du commerce atlantique. L'objectif de sortir de l'oubli ces événements tragiques, seulement redécouverts en 2011, est légitime comme l'objectif d'en faire un lieu de mémoire local et international, aux bénéfices tant des populations de part et d'autre du fleuve Maroni, que des populations européennes et africaines, même si les Kalinas se sentent parfois envahis par les populations réfugiées du Surinam dans cette région de Guyane, et que l'idée d'un lieu de mémoire sur cette thématique ne fait pas encore l'unanimité. Pour autant, on peut s'interroger sur l'opportunité de pousser l'exploration jusqu'à ce niveau de précision, d'autant plus que les circonstances du naufrage sont connues par le récit des rares survivants et la thèse de Léo Balai. Après une première exploration dans des conditions difficiles, le projet a été suspendu par le demandeur.

En Martinique, un projet de prospection d'épaves situées sur la côte atlantique de la Martinique, au large des communes du Robert, du Vauclin et du François pour retrouver des navires anciennement identifiés, préciser leur état de conservation et approfondir les recherches en cas de découvertes a été examiné.

Sur le littoral de Bouillante, en Guadeloupe, un projet de fouille d'au moins huit épaves échouées dans l'Anse à la Barque a pour objectif à terme de sonder chaque année deux épaves afin de retrouver leur fonction, nationalité et dénomination. Mais la Guadeloupe ne dispose pas de musée ni de réserve pouvant accueillir de nouvelles collections de ce type ni de soutien d'un laboratoire pour la conservation préventive de ces vestiges.

La prudence est donc de mise pour ce type d'opérations, en particulier en termes de communication car ces interventions, par la publicité qu'elles peuvent donner aux épaves, pourraient compromettre la conservation de ce patrimoine immergé.

À Saint-Denis de La Réunion, le projet de Nouvelle entrée ouest (12 ha dans le DPM) a permis la mise en œuvre de prospections aéro-magnétiques effectuées au moyen d'un drone. Ces investigations non intrusives ont confirmé la présence de plusieurs ponts débarcadères sur plus de 300 m de long dont celui du Barachois, remontant au XIX^e s., ainsi que des vestiges de plusieurs batteries et des vestiges d'occupations civiles. Ces résultats incitent à mettre en place des mesures conservatoires en premier lieu.

Saint-Pierre-et-Miquelon

À Miquelon-Langlade, un programme de prospection triennal 2021 2024 a permis un important travail sur la structuration agricole de ces deux îles. Les recherches croisées autour des occupations modernes (XVII^e-XVIII^e s.) ont permis d'identifier et de localiser les traces des plus anciennes occupations pérennes et leur évolution dans le temps. Ces recherches rendent compte des résultats des prospections géophysiques, des relevés photogrammétriques par drone et des prospections pédestres. Ces travaux de terrain confrontés à l'étude des sources documentaires ont permis la mise en évidence de différents vestiges d'occupations anciennes (habitats, pêcheries...).

Un membre de la CTRA (B. Bérard), accompagné de B. Quilliec, s'est rendu sur place du 2 au 6 septembre 2024 pour une expertise archéologique globale sur l'archipel, les dossiers traités par la commission concernant Saint-Pierre-et-Miquelon s'étant multipliés ces dernières années. Les enjeux liés au projet de déplacement du village de Miquelon du fait de l'urgence climatique viennent inaugurer le développement sur place de l'archéologie préventive. Les problématiques sont donc multiples : archéologie précoloniale avec la mise au jour de nombreux gisements, l'achèvement du travail entamé à l'Anse-à-Henry au travers d'une publication monographique qui pourrait inaugurer une approche plus globale de l'occupation précoloniale de l'archipel, sous la forme d'un projet collectif de recherche (PCR), par exemple. L'archéologie coloniale voit la fin des projets de recherche de C. Losier et de V. De Filippo (prospections sur la structuration agricole) et se pose la question de la poursuite de l'activité d'archéologie programmée pour les périodes historiques. Sans doute est-il nécessaire d'envisager l'implication de nouveaux chercheurs, nombreuses étant les possibilités et les thématiques permettant de développer une approche archéologique de l'occupation européenne de l'archipel (échanges commerciaux, archéologie du paysage, dynamiques spatiales...). L'émergence de l'archéologie préventive apparaît avec la mise en place prochaine de la première opération de l'histoire de l'archipel dans le cadre de la première phase du processus de déplacement du village de Miquelon en lien avec l'urgence climatique.

Études globales

En 2023 un projet collectif de recherche sur l'étude du mobilier métallique colonial des Antilles françaises majoritairement issu des habitations a été lancé (sous la direction de J. Soulat et A. Coulaud) avec pour objectif la réalisation d'un inventaire par site, et à terme, la recherche des lieux de fabrication et des circuits d'approvisionnement ; l'étude-inventaire de plusieurs sites a déjà été lancée, notamment en Martinique.

Un programme de recherche sur l'évolution des paysages agricoles et gastronomiques en Guadeloupe et dans les Antilles est en cours de constitution, il comprend une approche archéobotanique, de la période précolombienne à nos jours ; la commission a recommandé la mise en place d'un travail interdisciplinaire pour enrichir les problématiques et les résultats de cette thématique.

À La Réunion, les programmes de prospection sur Mafate se poursuivent, la commission recommande que l'étude des mobiliers soit prise en charge par des spécialistes et qu'un programme de collectes de données et de valorisation soit mis en place auprès des habitants. La prospection thématique visant à réaliser l'inventaire de vestiges de parcs à bœufs (XVIII^e-XIX^e s.) sur la côte occidentale de l'île, ainsi que celle déployée pour faire l'inventaire des inscriptions de voyageurs sur les trois sommets de l'île de La Réunion entre le XIX^e et le début du XX^e s. se signalent également.

Les études de bâti se répartissent dans tous les contextes, urbain, ou rural et toutes les déclinaisons sociales : religieux, militaire, préindustriel et industriel, pénitencier.

Si les études spécifiques de bâti restent peu nombreuses, elles traduisent toutefois la capacité des acteurs de l'archéologie à articuler des problématiques avec celles des Monuments Historiques mais aussi une approche plus globale de l'archéologie de la construction, en particulier l'appréhension des matériaux et techniques ; la mise en lien des données de l'archéologie du bâti avec les sources d'archives (une nécessité pour affiner les questions chronologiques dans le cadre de projets de restauration) et l'étude de l'habitat vernaculaire, le plus souvent sur les maisons de maître des habitations, mais aussi l'habitat servile et l'habitat « courant » : l'étude menée sur la maison Franconie, maison créole protégée au titre des monuments historiques, à Cayenne (Guyane) par exemple ; dans le bourg ancien de Capesterre-Belle-Eau (Guadeloupe), à l'angle des rues Gambetta et Schoelcher, une maison en bois, encore en élévation, a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique avant sa démolition mais la mise en relation entre approche archéologique et inventaire est restée insuffisante. Ce type de travaux nécessite une meilleure mise en relation des différents acteurs du patrimoine.

L'étude des bâtiments qu'ils soient arasés ou en élévation est à faire du sous-sol au faîtage, en prenant en compte la relation dynamique matériaux-formes-fonctions pour montrer l'hétérogénéité des habitats dont la typologie serait plutôt à baser sur les éléments constructifs.

Publications

La diversification des problématiques sur les territoires ultramarins est notable et la recherche est clairement soutenue par les services de l'État. Malheureusement le volume de publications monographiques ou de synthèse reste trop faible par rapport à l'activité générale, ce que la commission déplore depuis de nombreuses années. Cela contribue à masquer la place de la recherche ultramarine dans le contexte national et plus encore international en limitant la capacité des chercheurs, d'une part à développer des problématiques renouvelées sur des sujets devenus traditionnels et à orienter collectivement les stratégies de recherche, d'autre part à développer des problématiques nouvelles en s'emparant de nouveaux objets d'étude. Pourtant les travaux examinés sont globalement riches et bien menés. Force est de reconnaître que les supports de

publication pour les périodes modernes et contemporaines sont peu nombreux à l'échelle nationale ; la création en 2019 de la Revue d'archéologie contemporaine n'a malheureusement pas entraîné une production continue d'articles concernant les territoires ultramarins, alors que le support s'y prête pour beaucoup de cas. L'encouragement à publier dans des supports qui dépassent le cadre ultramarin semble insuffisant et les supports locaux sont peu nombreux. On doit noter surtout que le temps dévolu à cette part de l'activité est plus qu'extrêmement réduit du fait du petit nombre d'acteurs locaux, et la question latente des effectifs est ici évidente.

L'année 2024 a vu deux importants projets de publications monographiques, l'un sur les *Monnaies, trésors et trouvailles à La Réunion 1665-1879*, l'autre sur les fouilles du site d'Ironi Be à Dembeni à Mayotte, ces deux projets sont toujours en cours.

Des travaux permettant de produire des synthèses sur les formes de l'habitat colonial et servile, de l'organisation des productions sont maintenant attendus. Le nombre des sites et des opérations archéologiques permettent d'envisager ces synthèses. Encore faut-il les rédiger, outre qu'elles composeraient de véritables référentiels pour l'archéologie, elles permettraient de mieux orienter les problématiques scientifiques et les stratégies de recherche pour les années ou décennies à venir.

Les connaissances acquises sur l'esclavage dans les habitations doivent être publiées : il s'agit autant de renouveler le regard historique que de formaliser une part du travail mémoriel attendu par le public. Il faudra également porter une attention particulière à la période du passage de l'esclavage à l'engagisme, à la suite de la nécessaire réalisation d'un premier bilan sur les habitations et afin d'appréhender les aspects sociaux de l'évolution de cette société dépendante d'une économie agricole devenue agro-industrielle.

Les approches religieuses et funéraires méritent des synthèses : pratiques funéraires amérindiennes, syncrétisme de l'islam mahorais, pratiques syncrétiques de l'engagisme, cimetières coloniaux, cimetières d'esclaves doivent être problématisés, pour guider les monographies et produire des synthèses.

La quantité des données collectées ces dix dernières années et la qualité des travaux réalisés doivent maintenant se traduire par un travail de synthèse aussi bien pour les Antilles françaises que pour l'espace de l'Océan Indien.

Méthodologie

La question récurrente du défaut de moyens humains et de temps suffisant dévolus aux opérations de terrain et post-fouille reste une réalité difficile à maîtriser parfois dans la mesure où les opérations doivent non seulement s'adapter aux réalités et contraintes, mais aussi aux faibles moyens humains disponibles sur les territoires.

On doit aussi insister parfois sur quelques fondamentaux de la méthode d'acquisition de données comme la nécessité de lever les profils des creusements et les coupes de leurs remplissages, de bien distinguer coupe et élévation, de constituer des plans phasés et de bien garder à l'esprit qu'une orthophotographie, tout bon outil qu'elle soit, n'est pas un plan. L'instrumentation numérique, si elle permet un gain de temps significatif en matière d'acquisition pour les relevés de terrain appelle autant de traitements postérieurs en post-fouille. Les orthophotographies ou les modélisations 3D ne peuvent pas se substituer à l'analyse spatiale et stratigraphique qui doit d'abord être conduite sur le terrain avant d'en permettre son exploitation en post-fouille.

En fouille, les études de mobilier ne sont pas toujours accompagnées de planches de dessin, entravant la constitution de catalogues de référence pour les périodes récentes. De manière générale, il y a encore des efforts à faire pour envisager les moyens alloués à l'étude archivistique

en lien avec les sites, pour sortir d'une lecture trop superficielle des données, pas toujours habilement articulées entre elles. Au regard de l'importance des données collectées depuis une décennie, il y a sans doute matière à une réflexion de fond sur la coordination des études conjointes pour une meilleure compréhension de la complexité des sociétés coloniales et de leurs évolutions.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

Présentation de la CTRA Sud-Est

Par Jean Olivier GUILHOT
Inspecteur des patrimoines

La CTRA Sud-Est est composée des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son siège est à Aix ; la présidence et le secrétariat scientifique de la commission sont assurés par le SRA PACA.

L'interrégion couvre une superficie de près de 109 833 km², soit 20,2 % de la surface métropolitaine, où résident 13,59 M d'habitants (20,8 % de la population métropolitaine – chiffres INSEE 2021). Elle totalise un PIB de 231,6 milliards d'euros (19,4 % du PIB métropolitain – chiffres INSEE 2018).

1. Fonctionnement de la commission

Composition

Nommée pour quatre ans par arrêté du 26 février 2021, modifié par arrêté du 2 juillet 2021, puis par arrêté du 9 mai 2023, la commission était composée de dix membres. En 2023, un de ses membres, Laudine Zivanovic, a été remplacé en mai par Cyril Driard :

- Morgane Dachary, au titre du ministère de la Culture, rapporteure pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Philippe Lefranc, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Néolithique ;
- Ivan Praud, au titre de l'Inrap, rapporteur pour le Néolithique ;
- Gilles Pierrelvein, au titre de spécialiste, rapporteur pour la protohistoire ;
- Julien Ollivier, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'Antiquité ;
- Laudine Robin-Zivanovic, au titre d'un opérateur agréé, rapporteure pour l'Antiquité jusqu'au 2 mai 2023 ;
- Cyril Driard, au titre d'un opérateur agréé, rapporteur pour l'Antiquité à partir du 3 mai 2023 ;
- Pierre Martin, au titre de l'Université, rapporteur pour le Moyen Âge ;
- Jean-François Goret, au titre d'une collectivité territoriale, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque moderne ;
- Henri Amouric, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'Époque moderne ;
- Aurore Schmitt, au titre du CNRS, rapporteure pour l'archéo-anthropologie.

Par arrêté du 19 juillet 2021, étaient également nommés six experts extérieurs permanents auprès de la CTRA :

- Patrick Paillet, pour l'art pariétal paléolithique ;
- Nicolas Valdeyron, pour le Mésolithique ;
- Kewin Pêche-Quilichini, pour l'âge du Bronze ;

- Thierry Dechezleprêtre, pour la protohistoire ;
- Didier Bayard, pour l'Antiquité ;
- Yves Billaud, pour l'archéologie subaquatique.

Sur les 4 ans du mandat de la commission, dix-neuf experts extérieurs ont été sollicités. Le secrétariat scientifique (élaboration de l'ordre du jour des séances, formalisation des avis en séance, élaboration des PV de la commission) était assuré par Stéfan Tzortzis (SRA PACA).

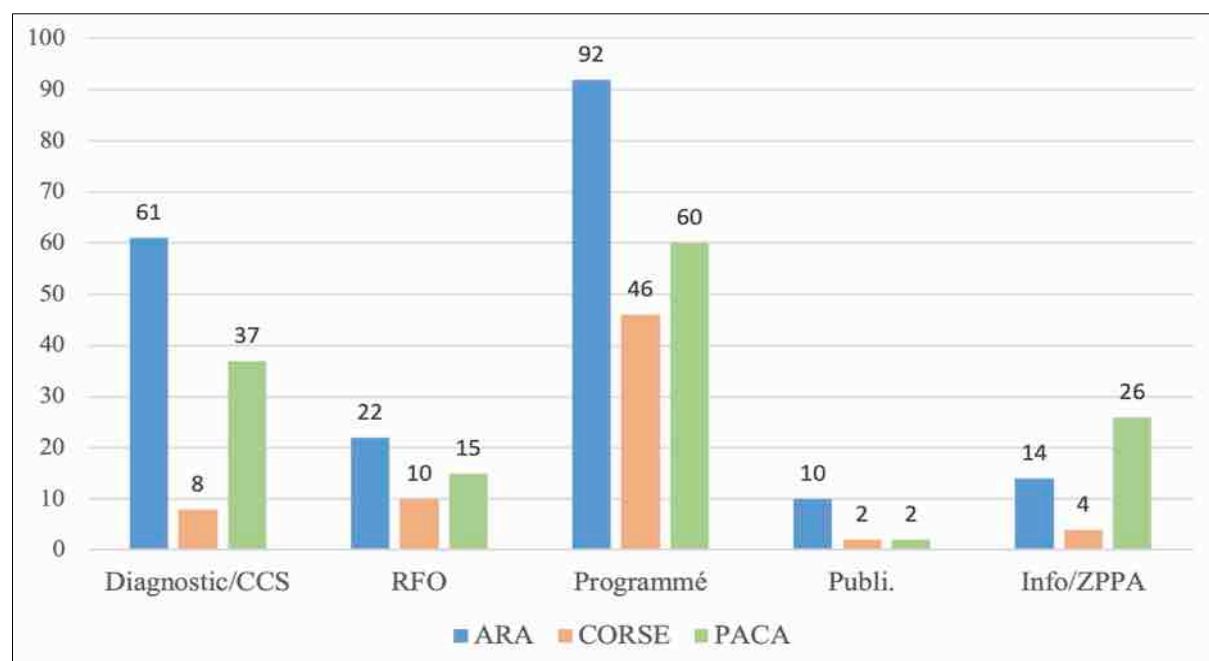
La commission s'est réunie en moyenne huit fois par an. Si durant ces quatre ans les sessions de la CTRA se sont principalement tenues à Aix, la commission s'est déplacée à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Nice, à Lucciana et à Vichy. Ces déplacements ont permis de visiter plusieurs sites archéologiques.

Nombre de dossiers examinés et répartition par régions et par périodes

La commission a eu à examiner 409 dossiers en 2024. Ces volumes restent très stables par rapport à ceux des années passées. On observe néanmoins que leur répartition entre les trois régions varie par rapport aux années précédentes avec une nette augmentation de la Corse et une baisse sur ARA (48,7 % pour ARA, 34,2 % pour PACA et 17,1 % pour la Corse). Un examen par catégorie de dossiers révèle également une baisse des dossiers de publication (APP et AE) qui doit attirer l'attention.

	Diag/CCS/ PSI	RFO	Progr.	Publi.	Infos CRA	ZPPA	Total
2021	107	64	190	17	27	15	420
2022	100	39	188	20	21	46	414
2023	107	41	199	18	15	25	405
2024	106	47	198	14	15	29	409

Nombre de dossiers examinés en CTRA sur la mandature 2021-2024



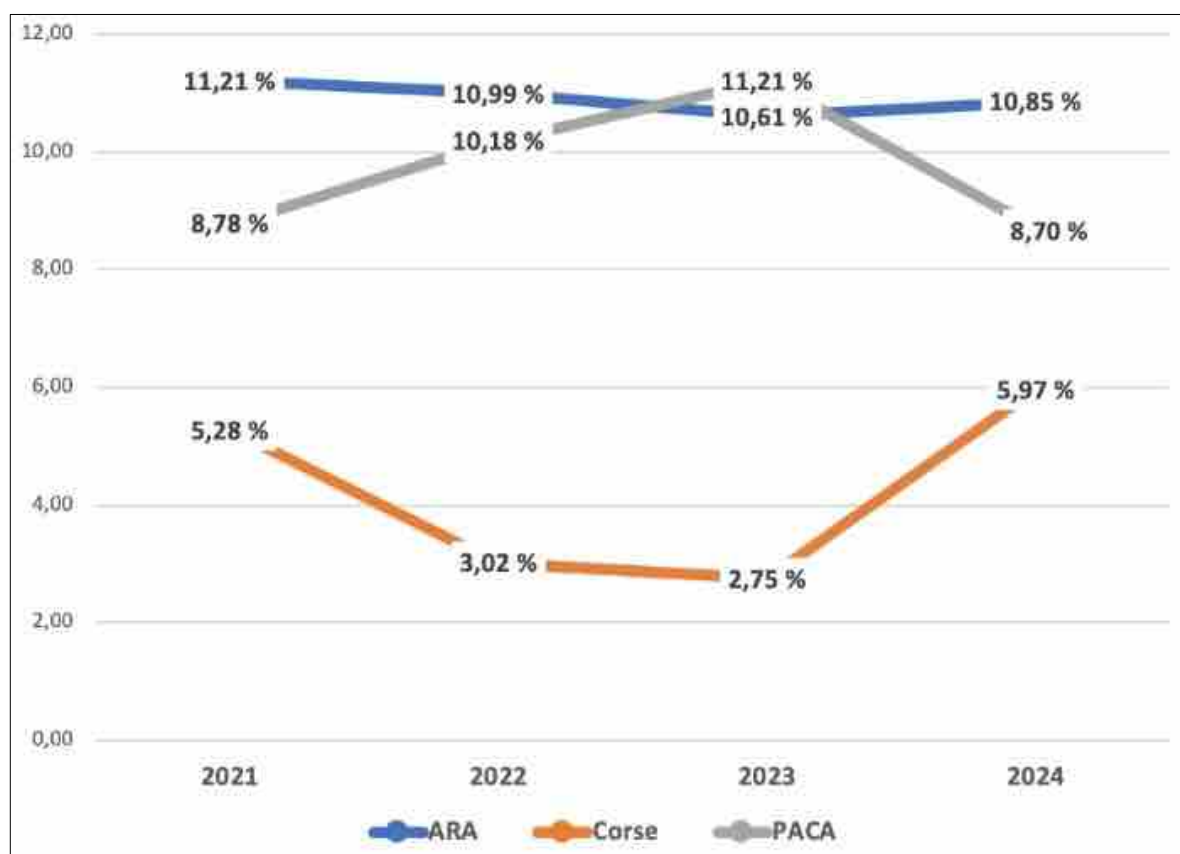
Dossiers examinés par régions en 2024

Enfin, durant cette mandature, comme durant la précédente, les périodes chronologiques sont restées très inégalement réparties et dans des proportions semblables : la Préhistoire (Paléo, Mésol, Néo) représentant 17 % des avis, les âges des Métaux, 17,8 %, l'Antiquité, 32,1 % et le Moyen Âge à Contemporain, 33,1 %.

	Nombre d'experts	Nombre d'avis			
		2021	2022	2023	2024
Paléolithique/Mésolithique	1	28	36	37	30
Néolithique	2	39	35	30	38
Âges des Métaux	2	75	64	57	68
Antiquité	2	153	125	128	119
Moyen Âge	2	105	74	92	99
Moderne/Contemporain	1	16	34	37	49
Anthropologie	1	/	44	62	53

Avis de rapporteurs par périodes chronologiques de 2021 à 2024

Examen de l'activité en archéologie préventive



Préventif : taux de prescription de diagnostics par rapport au nombre de dossiers instruits en 2021, 2022, 2023, 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur (chiffres SDA)

L'examen de l'activité en archéologie préventive des trois régions montre une baisse générale et marquée du nombre de dossiers instruits/reçus entre 2021 et 2024.

Il met également en évidence un taux de prescription de diagnostics (nb diagnostics/nb dossiers instruits) en Sud-Est qui varie très sensiblement selon les régions :

- en ARA, il est en moyenne de 11,06 % sur la mandature, en baisse légère en 2024 par rapport à 2021 et 2022 ;
- en Corse, il est en moyenne de 4,25 % sur la mandature avec des écarts très marqués d'une année sur l'autre (2,75 % en 2023 / 5,97 % en 2024) ;
- en PACA, il est en moyenne de 9,57 %. Après une forte hausse de 2021 à 2023 (de 8,78 % à 11,21 %), il est revenu en 2024 à son niveau initial.

Quant à la surface moyenne des fouilles prescrites, elle est sur la mandature très similaire sur les trois régions : ARA 0,68 h, Corse 0,51 ha, PACA 0,52.

	Préventif		Dossiers instruits	Diagnostics prescrits	Fouilles prescrites
Auvergne-Rhône-Alpes	2024	Nb	3752	467	98
		Surface (ha)	/	1508	61
	2023	Nb	3648	442	82
		Surface (ha)	/	1513	34
	2022	Nb	3814	450	66
		Surface (ha)	2012	1297	43
	2021	Nb	4068	501	85
		Surface (ha)	/	1220	87
Corse	2024	Nb	775	63	10
		Surface (ha)	870,9	408,6	3,2
	2023	Nb	710	21	6
		Surface (ha)	1052	29	2,6
	2022	Nb	795	29	5
		Surface (ha)	720,4	75,37	5,67
	2021	Nb	1004	55	7
		Surface (ha)	1978,5	155,8	2,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2024	Nb	/	257	50
		Surface (ha)	/	/	/
	2023	Nb	2543	193	49
		Surface (ha)	/	849	22,7
	2022	Nb	2985	318	45
		Surface (ha)	6989	1305	24,5
	2021	Nb	3373	324	36
		Surface (ha)	6279	1225	21

Préventif : nombre et surface des dossiers instruits, des diagnostics et des fouilles, prescrits en 2021, 2022, 2023, 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Recherche archéologique en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Karim GERNIGON*, François DUMOULIN et Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL**, Raphaël ANGEVIN***, Emma BOUVARD-MOR***, Christophe GILABERT***, Fabien DELRIEU****, Julie CHARMOILLAUX*****

*Conservateur régional de l'archéologie, **Conservateurs régionaux adjoints, ***Conservateurs, **** ingénieur de recherche, *****Ingénieure d'études

	Auvergne-Rhône-Alpes		Site de Clermont-Ferrand		Site de Lyon	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3752	/	616	/	3136	/
Diagnostics prescrits	467	1508	139	767	328	741
Fouilles prescrites	98	61	17	15	81	46
Diagnostics réalisés	282	688	87	308	195	380
Fouilles réalisées	32	2707	2	2700	30	7
<i>Programmé</i>	Nb		Nb		Nb	
Fouilles	24		9		15	
PCR	15		5		10	
PT	14		4		10	
PI	11		3		8	
SD	5		1		4	
Relevés art rupestre	1		0		1	

Données Auvergne-Rhône-Alpes 2024

Auvergne-Rhône-Alpes	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	4068	/	3814	2012	3648	/	3752	/
Diagnostics prescrits	501	1220	450	1297	442	1513	467	1508
Fouilles prescrites	85	87	66	43	82	34	98	61
Diagnostics réalisés	320	672	321	628	318	658	282	688
Fouilles réalisées	77	61	49	67	45	74	32	2707
<i>Programmé</i>	Nb		Nb		Nb		Nb	
Fouilles	37		42		30		24	
PCR	13		16		18		15	
PT	14		36		29		14	
PI	18		22		18		11	
SD	2		2		8		5	
Relevés art rupestre	5		5		3		1	

Données Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2024

qui lui sont envoyés par les services instructeurs. En 2024, le niveau d'activité de l'aménagement du territoire et son impact sur le patrimoine archéologique, tel que marqué par le nombre de dossiers d'urbanisme reçus, s'est stabilisé (3 752 dossiers reçus contre 3 648 en 2023, 3 800 en 2022 et environ 4 000 en 2019 et 2021). L'absence, une année de plus, de déploiement de l'application *Patronum* de réception et de gestion dématérialisée des dossiers d'urbanisme a été compensée par la mise en place de rustines de récupération des dossiers dématérialisés (transmission par serveurs de transferts de gros fichiers), puis par un accès limité (dit "transitoire") à l'application *Patronum*. On peut donc espérer que le SRA récupère à nouveau l'ensemble des dossiers d'urbanisme.

Dans ce contexte de réception croissante de dématérialisation des dossiers, on doit néanmoins toujours regretter l'absence de déploiement au SRA d'un écran tactile de grandes dimensions permettant de lire les plans et coupes des dossiers reçus. Ce déploiement avait pourtant été prévu dans le cadre d'Eclair'SI et la menace concomitante de suppression des logiciels payants de production graphique et de transformation de documents pdf augure mal du maintien d'outils de travail adaptés.

Un autre facteur de dégradation des conditions de travail est l'insuffisance de la capacité des réseaux face au déploiement massif des outils de communication à distance. L'application Patriarche, sans laquelle la carte archéologique ne peut être ni enrichie, ni consultée, est très régulièrement défaillante et l'application ARP, sans laquelle les dossiers d'urbanisme reçus ne peuvent être traités, est tout aussi régulièrement inaccessible. Cette insuffisance de l'architecture des réseaux, en dépit de l'accroissement de leurs capacités, est un facteur d'inquiétude des équipes par rapport à la poursuite du processus de dématérialisation que constituera le déploiement de *Patronum*.

En matière de gestion des collections, l'année 2024 a été marquée par l'obtention des crédits nécessaires au lancement des travaux d'extension du Centre de conservation et d'étude archéologique des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme). Le dernier bâtiment va ainsi pouvoir être équipé et accueillir les dernières collections départementales. Sur l'agglomération lyonnaise, suite à l'expropriation du dépôt loué à Villeurbanne en raison des travaux de création d'une ligne de tramway, il a fallu trouver dans des délais contraints un autre bâtiment à louer, à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), puis déménager les collections. À la différence du dépôt de Villeurbanne, le nouveau dépôt devrait permettre l'accueil des chercheurs.

Le processus de consolidation et de renouvellement de l'équipe a été poursuivi en 2024. L'équipe clermontoise a connu un premier changement, à l'occasion d'un départ à la retraite à la carte archéologique remplacé par l'affectation d'un nouveau collègue issu du concours d'ingénieur d'études. À Lyon, le départ à la retraite d'un gestionnaire de territoire a été compensé par un changement d'affectation d'une autre collègue en interne, tandis que le poste lui-même servait à faire venir un nouveau collègue issu du concours, pour anticiper et préparer un long tuilage, abouti en 2025 seulement, sur la gestion de la Savoie. Outre ces arrivées, le concours a permis de titulariser cinq des six collègues contractuels recrutés ces dernières années, tandis que le sixième est encore en attente de l'utilisation des listes complémentaires. La situation la plus complexe reste celle des chargés de mobiliers. À Clermont-Ferrand, cette mission a changé d'affectataire, tandis qu'à Lyon la collègue récemment recrutée sur le deuxième poste créé a préféré ne pas prolonger son détachement. Son remplacement par un contractuel débutant s'est en outre déroulé en l'absence de la titulaire plus expérimentée, partie provisoirement suite à la réussite du concours de conservateur du patrimoine.

À la différence de l'année précédente, il n'y a pas eu de grands changements de personnels chez les opérateurs, même si à l'Inrap, les départs à la retraite de collègues très expérimentés et très compétents dans leurs domaines se poursuivent. La nouveauté est l'obtention de l'habilitation (à conduire des diagnostics et à réaliser des fouilles préventives sur le Moyen Âge et l'époque Moderne) par le service Archéologie et patrimoine bâti du Conseil départemental de Haute-Savoie, portant à quatre le nombre de services territoriaux habilités dans la région.

Afin d'être plus efficaces en matière de lutte contre le pillage, un groupe de travail informel de quatre collègues a été constitué et une coordinatrice a été formellement désignée. Cela permet aux forces de l'ordre de disposer d'un relais efficace au sein du SRA, pour répondre rapidement aux demandes d'expertises. Afin d'améliorer l'autonomie des forces de l'ordre en termes de capacité de caractérisation des infractions, le SRA a contribué à une formation interne aux douanes.

En matière de gestion du bien sériel Unesco "Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes", le sous-groupe de travail sur le monitoring s'est réuni à Zurich, en Suisse, et a précisé les paramètres à surveiller pour assurer la conservation du bien. Ce travail collectif permettra de partager une appréhension homogène des attendus du monitoring et de disposer de paramètres comparables sur l'état du bien.

Le bilan, pour l'autre bien Patrimoine mondial de la région à dimension essentiellement archéologique, la grotte Chauvet, reste peu concluant. Après le changement de gouvernance opéré courant 2022 au sein de la Drac, en vue d'une meilleure transversalité dans la gestion de la grotte et de ses enjeux de conservation et d'étude, le résultat est à l'opposé. Après une campagne annuelle d'étude scientifique 2023 conduite dans un climat de fortes tensions, le lancement d'une nouvelle triennale a été suspendu et rien n'a été fait pour que cette année blanche permette de mieux la préparer. En parallèle, le conseil scientifique de conservation n'a toujours pas été réuni. Les 30 ans de la découverte de la grotte ont malgré tout pu être célébrés.

À l'inverse, le secteur Unesco de la ville de Lyon a bénéficié d'une relance des réunions de la commission locale, qui n'a pas encore beaucoup fait évoluer le dossier, mais qui a permis de mieux structurer les échanges et les attentes de la Ville et de la Métropole et de mieux leur faire comprendre le rôle des différents services patrimoniaux de la Drac impliqués (UDAP du Rhône, CRMH, SRA) et le pilotage par le correspondant Unesco.

Un autre dossier majeur, mais encore trop peu investi, celui des ensembles de roches gravées pré- et protohistoriques de la haute vallée de la Maurienne, en Savoie, a bénéficié de l'aboutissement du travail de reprise de la documentation par le Conseil départemental de la Savoie. Cette base documentaire permettra de relancer en 2025 un projet d'étude scientifique. En parallèle, un premier contact a été établi avec les responsables de la station de ski de Val-Cenis, en vue de voir ensemble comment protéger les rochers gravés des impacts des engins de damage ou des travaux de réfection des pistes ;

Le SRA a été actif dans plusieurs actions de valorisation. La formule du Village de l'archéologie de Lyon a dû évoluer, à la suite de la défection du musée métropolitain Ludgunum. Les autres acteurs (SRA, Inrap, service archéologique de la ville de Lyon, université Lyon 2, association Stud'Archéo) ont implanté le village dans les locaux du musée des moulages et dans ceux du Centre universitaire Berthelot.

Après quelques années riches en colloques, en dépit de conditions sanitaires parfois adverses, l'année 2024 a été moins dense. Le séminaire organisé annuellement par l'UMR ArAr a été consacré pour la première fois au Néolithique, dans l'espoir de relancer une dynamique de recherche plus intense sur cette période. Outre ce séminaire, seules deux rencontres scientifiques ont été soutenues par le SRA. La première était une journée d'étude sur la ville antique. La seconde était un colloque organisé par la Drac à l'occasion du centenaire de l'invention du site de Glozel dans l'Allier. Afin de ne pas alimenter sans fin les polémiques avec les tenants d'une culture glozélienne préhistorique totalement fantasmée, l'objet du colloque était strictement historiographique. Il s'agissait de dépasser les confrontations classiques, pour réfléchir au rôle qu'a pu jouer Glozel dans la construction de la démarche archéologique : l'affaire a ainsi été envisagée en tant qu'exemple édifiant d'une administration de la preuve faussée, toute démonstration étant fondée non sur un enregistrement objectif des données de terrain, mais sur la confiance donnée à leurs principaux intermédiaires, en l'occurrence les fouilleurs. En tant qu'impasse de la démarche archéologique, Glozel constitue donc un jalon important de l'histoire de la discipline et le colloque a montré la nécessité d'avancer sur une conservation pérenne des archives et des mobiliers attribués au site.

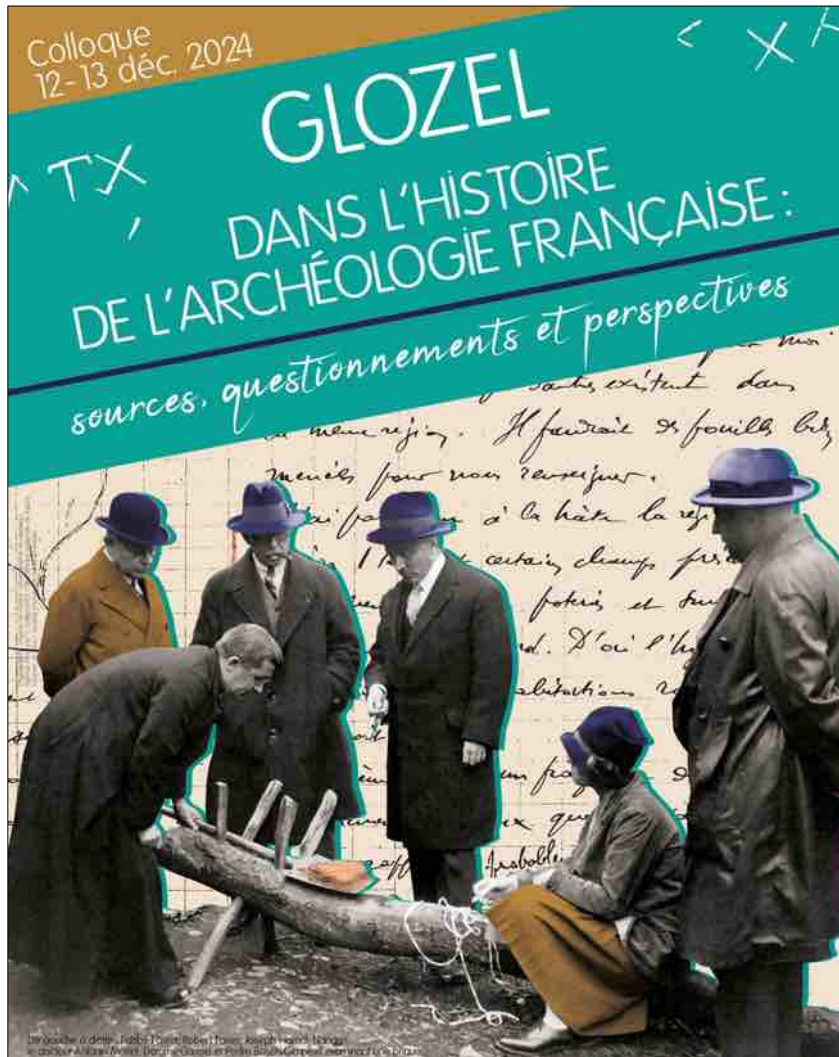
Ce dynamisme de la recherche s'est concrétisé par la publication de plusieurs monographies longtemps attendues. L'association pour l'archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes a publié une monographie de la collection des Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, sur les fouilles, préventives et programmées, menées sur les deux châteaux (celui du comte de Faucigny et celui du duc de Savoie) des Allinges, en Haute-Savoie. Les Archives d'Ecologie Préhistorique ont publié la monographie des fouilles préventives menées par Alain Beeching en 1984-1985, puis ponctuellement jusqu'en 2002, sur le site néolithique des Moulins, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme. Les éditions du CIHAM ont publié la monographie de Marie-Christine Bailly-Maître sur les mobiliers des mines médiévales de Brandes, dans le massif de l'Oisans, en Isère.

L'organisation de journées archéologiques régionales à Clermont-Ferrand, dans l'amphithéâtre de l'université Blaise-Pascal, a confirmé le succès du modèle imaginé à l'issue de celles réunies pour la première fois à Roanne en 2022, puis à Lyon en 2023. Pendant deux journées, près d'une centaine d'archéologues de l'ensemble de la région ont présenté, échangé et écouté les dernières actualités. Afin d'illustrer ce dynamisme et ces résultats obtenus sur le terrain, trois opérations de terrain, dont une issue de l'archéologie programmée, et un colloque ont été retenus, couvrant une chronologie allant de l'âge du Fer au Moyen Âge.

Colloque *Glozel dans l'histoire de l'archéologie française* (dir. R. Angevin, C. Gilabert et Y. Potin)

L'année 2024 a marqué le centenaire de la découverte du site controversé de Glozel (Ferrières-sur-Sichon, Allier), qui a ouvert l'un des épisodes les plus retentissants de l'histoire de l'archéologie française. Si la controverse archéologique a été soldée par la publication des dernières fouilles (1983), ces dernières démontrant l'ampleur des manipulations contemporaines opérées à partir d'un substrat médiéval et moderne (Guilaine et Miallier dir., 2003), le contexte historique dans lequel la polémique a prospéré restait encore pour une large part à étudier. Compte tenu des polémiques, peu de travaux sur ce thème ont été consacrés à la restitution des faits et des rouages ayant conduit à leur succession historique depuis les années 1950. Ce constat tient en grande partie au fait que les acteurs directs de l'affaire (A. Morlet, S. Reinach, J. Viple, E. Fradin, relayé par L. Côte, parmi d'autres) ont cherché très

tôt à en fixer la trame événementielle, resserrant par-là le champ des études critiques. En dépit de ces restrictions, le récit de la découverte s'est enrichi et a stratifié, donnant au seul épisode du 1^{er} mars 1924 les traits d'un moment historiographique majeur, dont la perception dépasse très largement la seule réalité des faits.



Affiche du colloque « Glozel »

Depuis une vingtaine d'années, des chercheurs issus d'horizons divers se sont donné les moyens de dépasser cette historiographie immédiate et les lacunes d'une simple narration pour tenter de « défataliser » l'histoire de Glozel. En remontant le fil des causes et des conséquences, leurs travaux inscrivent l'épisode dans un processus long, intimement lié au développement de la science archéologique. Car, retracer l'histoire des événements qui se sont joués entre 1924 et 1932 autour de Glozel suppose d'explorer un noyau extraordinairement dense, de plonger dans un problème qui surimpose l'histoire d'une discipline scientifique – la Préhistoire – à celle des institutions diversement chargées de poser ses bases théoriques et d'encadrer sa pratique. Se dessinent ici les contours d'un véritable programme de recherches. Il faut pour cela réinterroger la vitalité des débats enfouis, faire resurgir la puissance des questionnements, la violence des discussions, l'addition des perplexités : en somme, reprendre *de l'intérieur* le fil des arguments et des revendications autour desquels se sont noués affrontements et compromis. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir d'histoire de Glozel sans effort prioritaire de compréhension du contexte

intellectuel et culturel dans lequel l'affaire a cristallisé. Une telle démarche implique en premier lieu de prendre la distance nécessaire vis-à-vis du contexte et des sensibilités locales. Ce choix sous-tend également d'extraire notre réflexion de toute vision déterministe et de ne plus faire de la controverse le point de départ, mais plutôt l'un des points d'aboutissement d'une évolution engagée plusieurs décennies avant la découverte. Car, à tout prendre, rien n'interdit d'envisager le « moment Glozel » comme l'ultime mouvement d'un cycle inauguré dans le second tiers du XIX^e s. et qui traverse plus d'un demi-siècle de construction des connaissances en Préhistoire.

Pour questionner ces différentes réalités et soutenir la dynamique en cours, la Drac Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité organiser un colloque international sur ce thème, en partenariat avec les Archives de France, l'Université de Clermont-Auvergne, la Société d'émulation du Bourbonnais, Vichy Communauté et la ville de Vichy. Cet événement s'est tenu du 12 au 13 décembre 2024 au Pôle universitaire de Vichy (Allier) et a largement donné la parole aux archivistes, sociologues, anthropologues, archéologues et épigraphistes. Il a réuni un large public, de 80 à 100 personnes, incluant archéologues professionnels, étudiants et amateurs éclairés. Les communications présentées ont apporté un éclairage nouveau sur les ressorts historiques de la controverse et ses conséquences sur la pratique archéologique, depuis les années 1920 jusqu'à nos jours. Couvrant un vaste champ disciplinaire, elles ont également permis de mobiliser des sources inédites et d'aborder les dimensions intellectuelle, sociale et politique de l'affaire. Ce colloque a ainsi été l'occasion de réexaminer les concepts, les objets, les méthodes et les parcours des personnalités diversement engagées sur le terrain de Glozel, pour chercher à en préciser la contribution historiographique et épistémologique. À l'épreuve des traditions savantes et des *habitus* académiques, et loin de l'opposition classique entre *trésor* et *manipulation*, il a ainsi été possible d'envisager Glozel comme un phénomène polymorphe et de longue durée, un fait historique « total » en somme, dont la réalité recouvre des dimensions intellectuelles, sociales et institutionnelles diverses qu'il convenait de (ré)interroger pied à pied, à l'aune des recherches récentes. L'ensemble des communications présentées fera l'objet d'une publication scientifique, sous la forme d'actes dans la collection *Histoires croisées* des Presses universitaires Blaise-Pascal (Université Clermont-Auvergne).

Charmensac (Cantal), Le Suc de Lermu : une occupation inédite des VI^e et V^e s. av. J.-C. dans les hautes terres du Massif central (FP dir. F. Delrieu, MC)

Le Suc de Lermu est une petite table basaltique, situé à 1100 m d'altitude sur la commune de Charmensac dans le Cantal. Il possède une surface de 0,8 ha et domine le paysage alentour. Il est délimité par une série de falaises au nord, à l'est et à l'ouest et par un fort pendage au sud qui lui permet par ailleurs de se rattacher au plateau voisin par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres. Le site a été mentionné dès les années 1950 et fait, par la suite, l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1966 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations, couplées aux travaux conduits par A. Vinatié à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive. Les fouilles conduites en 2016 puis entre 2021 et 2024 ont permis de confirmer certains éléments déjà mis au jour et de modifier, parfois de manière substantielle, la chronologie des occupations se développant sur le site à partir du Néolithique moyen II. Pour l'heure, cinq séquences chronologiques différentes ont été identifiées dont une principale centrée sur les VI^e et V^e siècles av. J.-C.



Charmensac (Cantal) : Le Suc de Lermu (© F. Delrieu, MC)

Cette occupation inédite pour la région se caractérise tout d'abord par la présence d'un ouvrage défensif. Ce dernier semble structuré par des parements interne et externe et par la présence d'une base de tour circulaire. Il est contre doté d'un système de poutrage interne associé à la mise en place de caissons. Dans le comblement de ces derniers, la présence de blocs vitrifiés a pu être attestée, mais semble plutôt ici être liée à du réemploi. En arrière de ce rempart, une galerie en appentis de trois mètres de large court le long de la limite interne du rempart. La présence de plusieurs gros calages de poteaux constitutifs de celle-ci semble plaider en ce sens. Cette galerie est associée à un sol aménagé sur lequel se développent des activités artisanales, notamment métallurgiques. Ainsi la présence d'une forge, de plusieurs foyers non domestiques et d'éléments métalliques (objets finis, fabriquant, battitures, scories...) est associée à la présence de plusieurs creusets, qui confirment la vocation artisanale et métallurgique de ce secteur du site, par ailleurs localisé non loin de l'entrée

probable. Enfin, en arrière de cette galerie, la présence d'une base de four (alandier, cendrier et chambre de chauffe) semble pouvoir être associée au petit four de type Sévriér à sole perforée découvert démantelé dans ce secteur de la fouille et associé aux mêmes niveaux. Cette présence, associée à au moins deux tores en pouzzolane, permettrait d'envisager la production de céramique tournée de petit gabarit sur le site au cours du V^e s. av. J.-C. (céramiques à pâte claire peinte ?).

La fouille conduite depuis 2021 a d'ailleurs confirmé la découverte, inédite en Auvergne d'un assemblage de plusieurs centaines de tessons de céramique à pâte claire peinte. Ces productions sont très certainement locales et prennent à l'évidence en exemple des récipients issus du Languedoc oriental et plus certainement de l'est du Gard (Goury 1995). Leur présence atteste la conduite d'échanges significatifs entre le sud de l'Auvergne et le Languedoc oriental, via le Massif central. Leur présence aussi au nord au cœur du Massif central est une réelle surprise et atteste de réelles interactions dès cette période entre le sud du territoire arverne et la côte languedocienne.

Par la suite le site est abandonné pendant plus d'un siècle, avant de voir se développer une importante occupation centrée sur le III^e s. av. J.-C. Cette séquence inédite dans les hautes terres du Massif central voit la re-fortification du site, avec le développement d'un probable domaine agricole d'altitude. Il est caractérisé par la mise en place d'un bâtiment à vocation artisanale (probable production potière) et la mise au jour d'un inédit assemblage d'objets en fer, dont la présence atteste le probable statut aristocratique de l'occupation.

Vienne (Isère), Jardin de Cybèle, découverte d'un bassin antique (RO : E. Polo, Archeodunum)

La prescription d'une fouille immédiate d'archéologie préventive a été prise pour accompagner un permis d'aménager déposé par la Ville de Vienne en 2021 et consistant en la valorisation du jardin archéologique dit Jardin de Cybèle, où se concentrent de nombreux vestiges d'édifices et équipements publics et privés appartenant à l'Antiquité romaine. Le cahier des charges scientifique prévoyait un sondage sédimentaire, de l'archéologie du bâti (réalisation d'un modèle numérique d'élévation) et une surveillance de travaux au long cours sur des divers équipements (végétalisation, mobilier urbain et réseaux) entraînant des terrassements.

Le jardin de Cybèle est situé au cœur de la ville antique de Vienne, au sud du forum, et en particulier contre un bâtiment interprété comme la basilique de ce dernier. S'étendant sur plus de 6 000 m², ce jardin public présente des ruines monumentales, mais difficilement compréhensibles, exhumées au cours de plusieurs décennies de fouilles et partiellement remblayées après consolidation. Ces vestiges ont été en très grande partie restaurés, voire reconstruits, et il est difficile aujourd'hui d'évaluer précisément les conséquences de ces restaurations très poussées. L'ensemble a longtemps été interprété comme un complexe lié au culte de Cybèle, dont une stèle avait été retrouvée sur place.

Le SRA, afin de conserver au maximum les vestiges archéologiques sur le site classé au titre des Monuments Historiques, a orienté vers la fouille des secteurs non-bâties ainsi que vers la réouverture des sondages effectués durant les années 1960. De la sorte, la stratigraphie antique a pu être observée à l'ouest de l'emprise de fouille, sur une profondeur de 1,70 m à l'emplacement du vestibule de la *domus* aux *oscilla*, engageant des découvertes inédites, dont deux murs à pan de bois hourdis de brique de terre crue qui étaient scellés par une couche de démolition incendiée contenant du mobilier attribuable au I^{er} siècle de notre ère. Par ailleurs, une puissance stratigraphique romaine insoupçonnée de plus de 2 m a été reconnue sur les marges sud-occidentales du site, réputées jusqu'ici largement perturbées par les travaux du XX^e s. et remblayées. La découverte de mobiliers céramiques précoces laisse envisager la

préservation de niveaux protohistoriques à une cote proche de celle du fond de forme (soit entre 0,50 m et 1,50 m du niveau de circulation actuel). La période pré-romaine n'était jusqu'ici que très peu caractérisée sur le territoire viennois et cette découverte offre donc des perspectives de recherche pour l'avenir.



Vienne (Isère), Jardin de Cybèle : bassin antique (© E. Bouvard, MC)



Vienne (Isère), Jardin de Cybèle : remploi (© K Gernigon, MC)

Des découvertes inattendues, dont les éléments d'une fontaine monumentale antique comportant des blocs épigraphiques tardo-républicains au contenu informatif inédit pour une période située autour de l'ère, ont généré une prescription de fouille complémentaire. Les éléments de la fontaine étant en situation primaire et appartenant à l'ensemble monumental classé au titre des MH ont fait l'objet d'une acquisition photogrammétrique, cependant que des mesures techniques ont été prises afin de réenfouir ces éléments lapidaires dans le respect de leur intégrité. Malgré leur positionnement en remplois, les blocs épigraphes livrent des informations inédites sur des édiles, magistrats viennois ayant fait œuvre d'évergétisme pour la cité de Vienne autour de l'ère. L'étude épigraphique *in extenso* permettra un renouvellement des connaissances sur l'aspect social des élites viennoises et ouvre une fenêtre sur le paysage monumental précoce du centre antique.

Ces éléments sont de nature patrimoniale et d'intérêt scientifique majeur pour l'histoire de la ville de Vienne et confirment l'utilité de prescrire sur des sites considérés par l'historiographie comme majeurs, mais finalement très mal documentés, leur monumentalité dans l'espace urbain masquant le potentiel scientifique encore enfoui ou tout simplement non-exploité à l'aune des connaissances et méthodes actuelles.

Riom (Puy-de-Dôme), l'îlot des Tanneurs, un quartier médiéval (RO : J. Moron, Eveha)

La fouille menée sur la partie nord de l'Îlot Grenier à Riom concerne un ancien quartier médiéval de tanneries, situé en bordure d'une dérivation de l'Ambène. Cette opération, réalisée pour l'aménageur Auvergne Habitat, s'est déroulée de mars à septembre 2024.

L'intervention a porté sur l'étude des élévations et d'une partie du sous-sol de parcelles incluses dans le projet de réhabilitation. Les axes de recherche de la fouille de l'Îlot Grenier à Riom visaient principalement à dater et caractériser les premières installations urbaines antérieures au XIII^e s., à identifier et étudier les éléments médiévaux conservés en élévation, pour comprendre l'évolution du noyau initial et la transformation du quartier, ainsi qu'à analyser l'évolution des ateliers et de la chaîne opératoire des tanneries, depuis leur origine jusqu'à l'abandon de l'activité. Un autre objectif important était d'identifier, caractériser et dater les aménagements hydrauliques, tels que quais, moulins et systèmes d'alimentation ou d'évacuation des eaux, en lien avec le canal de dérivation de l'Ambène.

Les résultats de l'opération ont permis de mieux comprendre le développement d'un quartier artisanal médiéval étroitement lié à l'usage de l'eau et rapidement intégré au tissu urbain de Riom. Sur le plan architectural et urbain, l'étude a révélé la chronologie des aménagements et des restructurations des circulations, la découverte de caves jusque-là inconnues, dont certaines voûtées, ainsi que l'identification d'un premier état de construction sur deux niveaux, ultérieurement rehaussé par une tour d'escalier qui a modifié les niveaux de planchers. Un important décaissement du terrain, antérieur à toutes les structures, a également été observé, suggérant un nivellement préalable à l'installation des tanneries.

Concernant les ateliers de tannerie, les fouilles ont permis de décrire des cuves profondes, initialement quadrangulaires, puis modifiées en octogonales et étanchéifiées par un enduit de tuileau. Deux types de cuves en bois ont été identifiés : certaines fabriquées sur place pour le tannage, d'autres issues de foudres coupés en deux, avec des rehaussements de fond observés. La fonction de chaulage et de tannage a été confirmée par la présence de dépôts de tan et de chaux, tandis que des comblements d'abandon contenant cendre et charbon témoignent de l'utilisation d'un mélange chaux/cendre dès le XIII^e s. Un espace a servi de dépotoir pour les déchets de tannerie, avec de nombreuses chutes de cuir, et l'installation d'un sol en tomettes hexagonales sur des cuvelages arasés indique une modification fonctionnelle des espaces.

Enfin, sur le plan hydraulique, les recherches ont permis d'émettre l'hypothèse de la présence d'un moulin hydraulique datant des XVII^e-XIX^e s., dont la chambre des engrenages et les éléments liés à la roue et à l'arbre principal ont été identifiés.

L'opération a rencontré plusieurs difficultés majeures, qui ont impacté le déroulement des recherches. Le chantier a dû être interrompu à plusieurs reprises pour des raisons de sécurité, en raison de la présence de polluants dans le sous-sol. Par ailleurs, la saturation en eau des niveaux archéologiques, causée par la remontée de la nappe liée au canal de dérivation de l'Ambène, a rendu impossible le pompage dans certaines zones, notamment dans un espace central où la forte teneur en arsenic dans l'eau des cuves a conduit à l'arrêt de l'étude de cette zone.

Les résultats obtenus proviennent de l'exploration de la moitié nord de l'îlot Grenier. La partie sud de l'îlot reste à fouiller, ce qui permettra de compléter et d'enrichir considérablement la compréhension de ce quartier historique des tanneries de Riom et de son évolution.



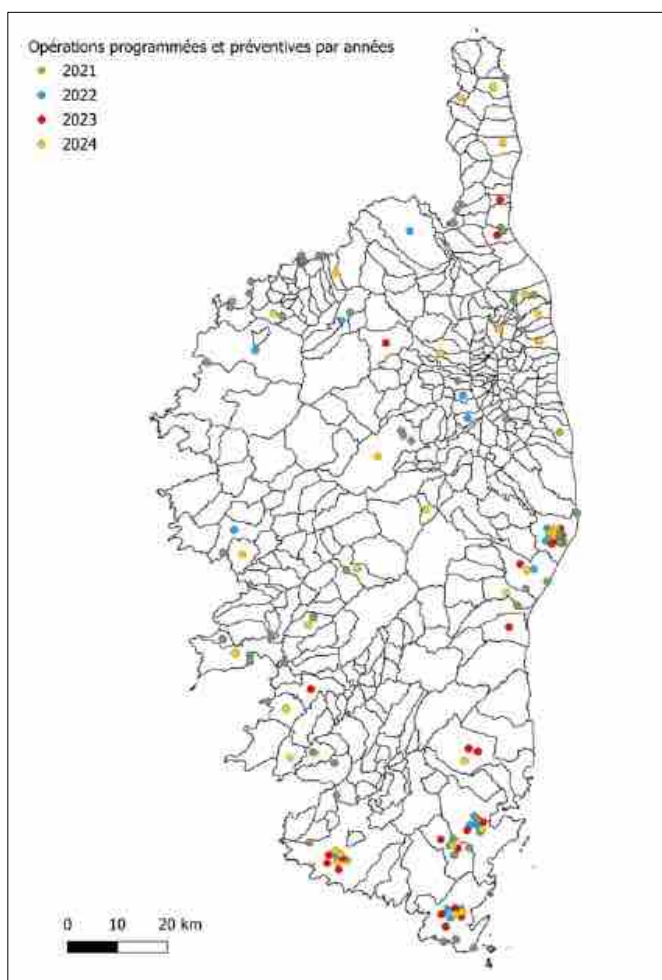
Riom (Puy-de-Dôme), l'îlot des Tanneurs : cuves en bois (© J. Charmoillaux, MC)

Recherche archéologique en Corse : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Laëtitia DEUDON
Conservatrice régionale de l'archéologie

	2021		2022		2023		2024	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	1004	1978,53	795	720,37	710	1052	775	870,9
Diagnostics prescrits	55	155,85	29	75,37	21	29	63	408,6
Fouilles prescrites	7	2,9	5	5,67	6	2,6	10	3,2
Diagnostics réalisés	20	/	27	63,5	19	20	22	15,9
Fouilles réalisées	5	/	4	3,24	1	3,2	4	1,9
Programmé	Nb							
Fouilles	13		12		10		10	
PCR	1		1		1		3	
PT	3		2		4		6	
PI	3		6		6		4	
SD	4		5		4		5	
Relevés art rupestre	0		1		1		0	

L'année 2024 a été riche tant du point de vue de l'archéologie préventive que programmée. Concernant **l'archéologie préventive**, les chiffres soulignent le maintien d'une dynamique de prescription avec un total de 63 diagnostics notamment dans la plaine orientale, avec des résultats qui ont débouché sur la fouille de deux sites exceptionnels : un four de tuilier et un potentiel habitat d'époque étrusque. L'un des objectifs de la stratégie de prescription visait à étendre le champ chronologique des diagnostics et à renforcer les études d'archéologie du bâti des périodes modernes et contemporaines. À ce titre, le diagnostic de la tour de Richelli à Bonifacio, visité par l'inspection en mai 2024, a fourni d'intéressants résultats sur un édifice élitaires privé. Le Néolithique a également bénéficié de nouvelles découvertes sur les sites de Coggia, Pietrosella et Caggile, avec la découverte d'un vase polipode unique en préventif. Cependant, ce nombre d'opération prescrites se heurte à celui des diagnostics réalisés et au stock de diagnostic en attente qui illustre d'une part les difficultés opérationnelles à programmer certains diagnostics, constat partagé au niveau national, et d'autre part la nécessité à ajuster la politique de prescription au profit de mesures conservatoires, de nouvelles méthodes d'évaluation non intrusives et d'une approche raisonnée dans les choix de sites et d'aménagements à prioriser, compte tenu des restrictions et difficultés auxquelles le dispositif préventif doit faire face.



Concernant l'**archéologie programmée**, à la suite d'une impulsion donnée par le SRA, les axes 14 et 15 de la nouvelle Programmation nationale ont pu être étoffés grâce au soutien apporté à plusieurs prospections thématiques portant sur : l'archéologie des moulins à eau de Corse, l'embouchure du Golo et l'étude des terrasses agricoles de Corse. Ces opérations illustrent les potentialités en matière d'archéologie environnementale, notamment pour l'étude des patrimoines fluviaux et subaquatiques de l'île, hors domaine maritime sur l'étude des infrastructures et occupations liés à l'exploitation de l'énergie hydraulique, à la navigation et aux milieux humides. Parallèlement, les chantiers-école incontournables de l'île se sont maintenus, notamment à Basi, Tavera, Filitosa et Aleria. Sur ce point, les recherches sur la cité étrusque et romaine continuent d'attirer, de maintenir et d'étendre les équipes de recherches sur les études de mobilier et de la nécropole de Casabianda (PCR coordonné par F. Sacchetti), sur les remparts hellénistiques (dir. E. Gailledrat, CNRS et les villas romaines périphériques (Piede Tignoso), avec le soutien de la Drac et de la Collectivité de Corse. Le territoire de Mariana se distingue également par la vitalité de la recherche permise grâce au Centre de recherche G. Morrachini-Mazel, au musée et aux équipes de l'Inrap sous la coordination d'E. Lanoë afin de publier le corpus des fouilles des nécropoles de Granalese et Prunicia, en croisant les données issues des opérations préventives et programmées (APP et AE). L'année 2024 a vu également le lancement d'un nouveau PCR sur les mobiliers de l'âge du Fer en Corse, ainsi qu'une série de prospection et d'analyses conduits par des étudiants et doctorants, soulignant encore une fois l'attractivité du territoire auprès de la nouvelle génération de chercheurs. Dernier, mais pas moindre, l'archéologie médiévale a également été vivement soutenue à travers la reprise d'un programme pluriannuel de fouille sur le Palazzo de Corte (D. Istria, E. Tomas et V. Van Cauwelaert) - avec l'étude des bâtiments de l'Antiquité et du haut Moyen Âge - et la fouille du château de Litala,

toutes deux sous l'égide du LA3M. L'étude des vestiges des périodes moderne et contemporaine s'étoffe timidement, à travers l'étude de l'épave d'avion de Zonza, des sites militaires et des pénitenciers/bagnes pour enfant dont les programmes très prometteurs restent à développer. Les périodes anciennes sont également très porteuses, avec un ré-examen des sites du Mésolithique et l'extension des recherches programmées sur le Néolithique ancien et l'âge du Bronze.

Les collaborations scientifiques transfrontalières ont été illustrées par le colloque international sur la civilisation nuragique, organisé par K. Peche-Quilichini, avec le soutien de la Collectivité et de la Drac de Corse.

Les perspectives 2025 laissent donc entrevoir une poursuite de ces nouveaux programmes, avec notamment la réalisation d'une première prospection subaquatique sur la Foce de Tanghiccina à Lucciana, qui appelle une synergie et complémentarité entre les recherches conduites en mer par le Drassm et par le SRA sur les eaux intérieures autour de l'évolution des sites portuaires et lagunaires, fragilisés par les pillages et le changement climatique, au cœur de l'actualité nationale.

Serra-di-Ferro (Corse-du-Sud), site de Basi, habitat pré-protolithique (FP T. Perrin)

Le site néolithique et protolithique de Basi (Serra-di-Ferro) est situé sur la rive droite du Taravo, à environ 5 km de l'embouchure du fleuve. Il se présente sous la forme d'une vaste terrasse légèrement inclinée, parsemée de blocs granitiques massifs. S'étendant sur une superficie estimée entre 4 et 6 ha, le site de Basi constitue une référence majeure pour l'étude du Néolithique insulaire.

Découvert fortuitement en 1965 lors de l'ouverture d'une carrière, le site a fait l'objet de fouilles entre 1968 et 1971 sous la direction de G. Bailloud. Ces recherches ont révélé une stratigraphie de sept horizons sur 2,20 m de profondeur, témoignant d'une occupation humaine continue, du Néolithique ancien cardial jusqu'à l'âge du Bronze. En 2011, une étude menée par A. Hasler (Inrap) a confirmé cette stratigraphie et apporté de nouveaux éléments concernant la fin du Néolithique.

À la suite d'une évaluation préliminaire menée en 2015, consistant à rafraîchir la coupe du sondage réalisé par G. Bailloud, une nouvelle campagne de fouilles a débuté en 2016 sous la direction de T. Perrin. Depuis, plusieurs campagnes ont été menées sans interruption.

Depuis 2021, les recherches sur le site de Basi ont mis en évidence une occupation humaine ancienne et répétée, remontant au Mésolithique (ca. 8500–6500 cal. BCE). Plusieurs phases d'occupation distinctes ont pu être isolées, suggérant une fréquentation durable du site dès les premiers temps de la Préhistoire récente insulaire. Cette séquence ancienne pourrait s'avérer plus étendue que prévu, certaines formations arénueuses, autrefois interprétées comme stériles, se révélant potentiellement porteuses de niveaux anthropiques.

Le Néolithique ancien (ca. 4600 cal. BCE) est représenté par des vestiges significatifs, dont des fosses associées à la culture cardiale tyrrhénienne, mais aussi par des vestiges attestant la phase plus ancienne du premier Néolithique méditerranéen au sein des groupes à Ceramica Impressa. La question d'une présence structurée des premiers groupes néolithiques sur le site reste ouverte, enrichie par la découverte de mobiliers caractéristiques et d'aménagements évoquant un ancrage plus profond qu'escompté.

Pour le Néolithique moyen (ca. 4670-4250 cal. BCE), deux grandes phases d'occupation ont été identifiées. La plus ancienne se distingue par des installations de type four à coupole construits en terre ou torchis sur armature végétale. La phase suivante révèle une structuration plus complexe du site, marquée par l'érection de menhirs-stèles et l'existence de bâtiments quadrangulaires combinant pierre, terre et bois. Ces éléments suggèrent une occupation stable

et organisée, en relation avec les traditions du Néolithique moyen méditerranéen occidental.

Le Néolithique récent (Basien ; ca. 4350-3760 cal. BCE) se traduit notamment par des constructions de plans variés : bâtiments quadrangulaires à murs de terre et structures ovalaires à base de pierres. L'architecture domestique témoigne d'une diversification des formes et des techniques de construction, probablement en lien avec l'évolution des modes d'occupation et de territorialisation.

Le Néolithique final (ca. 3260-2150 cal. BCE), longtemps peu attesté, est aujourd'hui confirmé par plusieurs structures, parmi lesquelles un mur ovalaire en terre et un bâtiment en pierres dressées. Ces structures s'inscrivent dans une dynamique culturelle de transition vers l'âge du Bronze.

L'âge du Bronze, enfin, est représenté par une succession d'occupations matérialisées par des structures domestiques et des aménagements foyers. La diversité morphologique des installations, associée à une stratigraphie dense, permet d'observer une évolution continue des formes d'habitat et des pratiques domestiques jusqu'au Bronze final, couvrant une large chronologie, entre 1930 et le 900 cal. BCE.

En conclusion, l'étude du site de Basi a mis au jour une séquence stratigraphique exceptionnelle pour un site de plein air, couvrant l'ensemble de la Préhistoire récente insulaire. Cette stratification complexe reflète une fréquentation longue, structurée et évolutive, depuis les chasseurs-mésolithiques jusqu'aux communautés agropastorales de l'âge du Bronze. Elle fait de Basi un observatoire majeur pour la compréhension des dynamiques culturelles, techniques et sociales à l'échelle de la Méditerranée nord-occidentale.



Serra-di-Ferro (Corse-du-Sud), site de Basi : tessons à décoration cardiale provenant de la fosse 1130 (© M. Cattiaux)

Aléria (Haute-Corse), Cabanaccia, officine de tuilier du Haut-Empire (RO : B. Chevaux, Inrap)

À la suite d'une division parcellaire localisée sur la commune d'Aléria au lieu-dit Cabanaccia/rte du roi Théodore qui devait permettre en périphérie d'un hameau la construction de trois maisons, le SRA a prescrit deux diagnostics archéologiques. C'est la présence d'artefacts composés majoritairement de terres cuites architecturales observés le long du chemin d'accès reliant la route de la mer (dite route du roi Théodore) à la zone des projets qui a motivé ces prescriptions. La topographie générale des parcelles suit un pendage du nord vers le sud. La partie basse prend la forme d'un léger replat qui domine une terrasse alluviale récente en bord du fleuve Tavignano.

Sur la parcelle de Cabanaccia localisée en partie nord le diagnostic archéologique (RO G. Escallon) a permis de distinguer 2 phases : au centre un site s'inscrivant chronologiquement à l'âge du Bronze et en partie sud par une structure en fosse attribuée aux vestiges d'un four antique. Sur la parcelle méridionale, lieu-dit Route du roi Théodore, (RO R. Haurillon), les sondages ont révélé les arases de murs, des structures en fosses ainsi que des tombes. Les mobiliers associés établissent une datation d'occupation antique (II^e s.-I^{er} s. av. n.è.). Les éléments recueillis au cours de ces opérations ont justifié de prescrire des fouilles préventives.

Concernant la fouille de Cabanaccia, (RO B. Chevaux) les éléments archéologiques mis au jour se sont avérés particulièrement impactés par les travaux agricoles récents. Les structures conservées correspondent majoritairement à des unités stratigraphiques en creux (trous de poteaux) partiellement conservés. Un mur conservé sur quelques assises, associé à des niveaux de circulation, a également été découvert en limite ouest de parcelle indiquant vraisemblablement qu'une construction s'étend sous la parcelle contiguë à l'ouest. L'étude des céramiques importées d'Etrurie datent cette occupation de l'âge du Fer. Les éléments archéologiques les plus remarquables mis au jour lors de cette opération étaient situés sur la partie méridionale de la parcelle. Ils correspondent à un bassin de décantation d'un diamètre d'environ 8 m. Cette structure, un *unicum* à l'échelle de la Corse, était associée à un entrepôt arasé, dont seule la partie nord était conservée, la partie méridionale s'orientant vers la parcelle adjacente au sud.

Sur la parcelle adjacente au sud, la fouille entreprise au cours de l'année 2024, (RO B. Chevaux) a concerné la totalité de la parcelle et a permis de distinguer pour l'Antiquité une zone artisanale et une nécropole, et pour l'époque médiévale, un bâtiment.

L'activité artisanale identifiée correspond à un important atelier de fabrication de terres cuites architecturales (*tegulae*, briques) et occasionnellement de céramiques (amphores ? service de table ?) du I^{er} s. de n.è. Les structures fonctionnelles associées à cette officine lui confèrent un intérêt majeur : fosses d'extractions d'argiles réutilisées en fosses de rejets, bassin de décantation (sur la parcelle adjacente), four (présentant deux états). De celui-ci étaient conservés l'alandier et la chambre de chauffe comprenant les murs de soutènement et les conduits de chaleur. Le plan de l'entrepôt sur la parcelle contiguë a pu être reconstitué. Il présentait un plan en « L » et était bâti en murs de galets liés à l'argile renforcés de contreforts. Sur les côtés ouest et sud de la parcelle ont été mis au jour des sépultures en coffre maçonné réutilisant les briques et les *tegulae* produites *in situ*. Des objets accompagnant les défunts ont été également recueillis parmi lesquels des lacrymatoires en verre et des céramiques de service. Au regard des mobiliers prélevés dans les sépultures cette nécropole apparaît contemporaine, ou de peu plus tardive, au fonctionnement de l'atelier.

Enfin, un grand bâtiment maçonné de plan rectangulaire n'a été que partiellement fouillé, son emprise orientale se poursuivant sur la parcelle contiguë à l'est. Si pour l'heure sa fonction de n'a pu être déterminée, les prélèvements anthracologiques permettent d'établir son implantation au cours du Moyen Âge central.



Aléria (Haute-Corse), Cabanaccia : bassin de décantation de la tuilerie (© B. Chevaux, Inrap)



Aléria (Haute-Corse), Cabanaccia : vue zénithale du four (© B. Chevaux, Inrap)

Riccelli (Corse-du-Sud), un habitat élitare (RO : A. Huser, Inrap)

La parcelle sur laquelle est implantée la tour de Riccelli a fait l'objet d'un diagnostic de terrain approfondi entre avril et mai 2024. Couplée à une étude documentaire, les sondages et l'étude du bâti ont permis de caractériser les différents états de la tour et de ses annexes. Quatre phases de modification du paysage ont été observées : la phase initiale qui prendrait place autour des XVI^e - XVII^e s. d'après le mobilier archéologie, la deuxième phase associée à l'établissement d'une maison à pignon accolée à la tour, caractérisée par un liant en argile rouge locale et la troisième phase se manifeste par la mise en place d'une maçonnerie à l'arrière de la tour et des modifications des espaces. Quant à la quatrième phrase, elle s'articule autour des modifications

les plus récentes, apportées par les derniers habitants dans les années 1960.

La tour de Riccelli est un bâtiment quadrangulaire implanté au cœur d'un complexe de deux autres bâtiments et d'une oliveraie vraisemblablement tricentenaire. Nous observons dans cette dernière des témoignages d'aménagement du territoire. La tour s'inscrit dans la pente du sol calcaire, façonné et utilisé en support pour son installation et pour celle de ses bâtiments annexes.



Riccelli (Corse-du-Sud) : vue de la tour et des structures périphériques (© L. Deudon, MC)

La tour, de presque 14 m, est organisée en 5 niveaux, chacun pourvu d'une pièce unique. Une trémie devait servir de voie de circulation entre les étages. Au rez-de-chaussée, un dallage couvre le sol dans lequel vient se nicher trois caissons taillés dans la roche-mère et une citerne dans l'angle au-dessus de laquelle se trouve une ouverture. Le plafond est réalisé en genévrier, un matériau durable et résistant. Le premier étage est également doté d'un plafond façonné de ce bois de fer. Les ouvertures actuelles sont pour la plupart réalisées dans les états les plus récents de la tour. Nous accédons au deuxième étage par une trémie, la pièce est constituée d'une voûte curieusement construite dans le sens de la pente. Le troisième étage est divisé en deux parties : la moitié est une pièce unique constituée d'une voute dans le même sens que celle du niveau inférieur, l'autre moitié est une terrasse. Le dernier niveau est une demi-terrasse, prenant appui sur la voute inférieure, dont l'accès se fait par la terrasse du niveau 4. Sur les parties sommitales, nous observons un crénelage dit « en queues d'hirondelle ». Trois des quatre murs extérieurs de la tour sont recouverts d'un épais béton gris. La quatrième face (mur à l'est - mitoyen au bâtiment 2) est exempte de cette préparation, sur laquelle seules les traces d'aménagement de la maison et des traces de consolidation sont visibles.

Le bâtiment 2 est situé au sud-est de la tour, c'est le lieu d'implantation d'une maison à pignon associée au deuxième état d'aménagement des lieux. La maison étant détruite, nous observons un état initial quadrangulaire d'environ 20m². Trois côtés sont taillés dans la roche, nous notons des traces de taille régulière. Au sommet du rocher, une canalisation en pierre est creusée à même le calcaire et est recouverte de grandes dalles organisant une éventuelle zone pédestre.

La canalisation passe en dessous d'un four à pain associé à l'installation et à l'utilisation de la maison.

Le bâtiment 3 est situé au sud de la tour et à la hauteur du premier étage. Nous observons un bassin initial d'environ 20m² creusé dans le calcaire. Un siphon donnant accès au niveau inférieur aurait pu avoir servi de déversoir et être utilisé avec la citerne interne du rez-de-chaussée dès la phase initiale. Nous notons 3 élévations dont le liant est un mortier associé au troisième état d'aménagement.

Bien que l'étude portât sur la tour et ses deux bâtiments annexes, nous avons relevé quelques témoignages aux abords de l'implantation relevant de l'exploitation du territoire.

Deux fonds de cabane : le premier aux abords du bâtiment 2 et le deuxième en contrebas de la restanque. Plus à l'ouest, une source d'eau souterraine aménagée en fontaine et reliée à deux lavoirs par une canalisation. Au nord-ouest du terrain, nous avons noté un fouloir à raisins.

La forme et la composition de la tour de Riccelli ne sont pas uniques. À quelques centaines de mètres, une autre tour de plan quasiment identique est identifiée. Selon les témoignages, une tour additionnelle de plan similaire est également à noter à proximité. Modifiée au fil des siècles, la tour est aujourd'hui en état critique et nécessite une restauration urgente. Les mesures conservatoires restent en attente du projet de l'architecte. Un programme d'étude autour des structures vernaculaires et artisanales entourant le site permettrait d'en apprendre davantage sur l'exploitation du terroir dans l'arrière-pays bonifacien, en lien avec les élites seigneuriales et les communautés locales présentes sur une période encore peu documentée pour la Corse.

Colloque international Corse-Sardaigne dédié à la culture nuragique et torréenne



Organisé du 25 au 29 septembre 2024, le VIII^e colloque dédié à la culture nuragique a été l'occasion de mettre à l'honneur les relations entre la Corse et la Sardaigne à travers l'archéologie. Cette manifestation a permis de réunir un collectif de chercheurs de référence pour évoquer ensemble les connexions insulaires entre ces deux territoires durant la Préhistoire et de proposer un état de lieux large des recherches, via différents sujets tels que l'architecture, la culture matérielle (céramique, industrie lithique). Si le site de Santu'Antinu à Torralba est connu du public, la typologie et l'évolution des monuments torréens est riche et diversifiée. Depuis plus d'un siècle, les chercheurs ont mis en lumière la profonde parenté géologique, culturelle et maritime du microcontinent sardo-corse. Dès le Néolithique ancien, les liens entre Corse et Sardaigne se révèlent particulièrement marquants, portés par des échanges constants de matières premières — obsidienne, silex, minerais et autres ressources — qui tracent un véritable réseau préhistorique. De nombreux chercheurs se

sont confrontés à ce sujet bien avant ce colloque, retraçant une histoire culturelle commune dont les contours se précisent sans jamais cesser de se redessiner au fil des découvertes. La diversité des approches (archéologie, archéobotanique, géomorphologie, archéométaballurgie, paléoenvironnement, anthropologie) illustre l'excellence d'un réseau de chercheurs et d'institutions

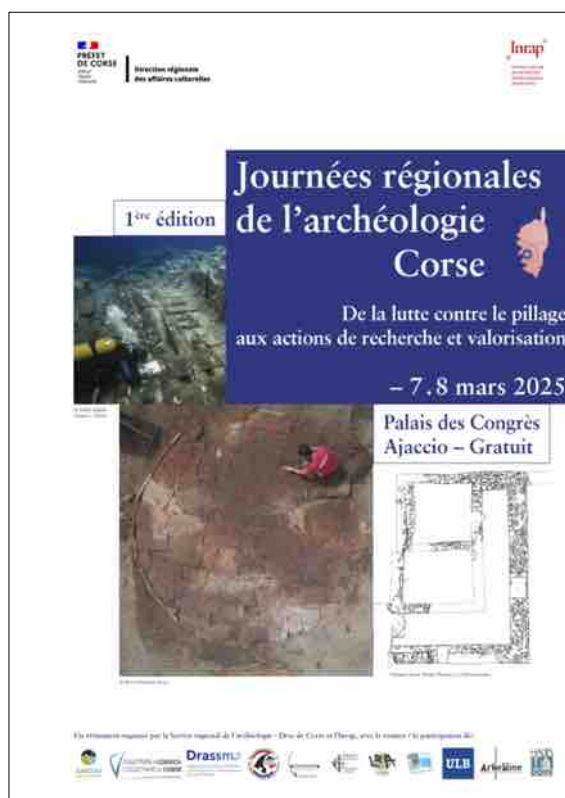
engagé dans une vision croisée de cet héritage archéologique.

Les contributions réunies prolongent cette histoire partagée : de la circulation de l'obsidienne du Monte Arci aux architectures turriformes des nuraghes et des torre, des dynamiques paysagères du Taravo aux échanges avec la Toscane, chaque étude révèle les multiples liens qui, depuis le Mésolithique et tout particulièrement à l'époque néolithique, ont façonné un espace commun.

Les actes de ce colloque international rendent compte de la vitalité des échanges entre chercheurs qui s'inscrit dans une longue tradition d'échanges entre les deux îles. Le présent volume des *Atti del VIII Festival della Civiltà Nuragica* rend ainsi hommage à une aventure scientifique et humaine qui, des deux côtés des Bouches de Bonifacio, ne cesse d'enrichir notre compréhension du patrimoine archéologique méditerranéen.

C'est à ce titre que le ministère de la Culture (Drac de Corse – SRA) a tenu à soutenir tout particulièrement cette manifestation scientifique, en souhaitant que cette dynamique partenariale se poursuive, pourquoi pas en imaginant une convention interministérielle entre les deux territoires, qui mettrait à l'honneur l'actualité des recherches à travers des assises scientifiques corso-sarde, des chantiers-école et formations réunissant des équipes transfrontalières pour aller plus loin dans cette synergie entre équipes inter-insulaires. Déjà, de nouvelles actions de recherche et de valorisation sont en cours, portées par des équipes mixtes corses et sardes. Elles prolongent l'esprit de ce colloque. En outre, plusieurs recherches et actions de médiation ont bénéficié du soutien de la région Sardaigne, de la collectivité de Corse et de la Drac, soulignant l'importance d'un effort conjoint pour explorer ce passé commun et partager ses enseignements au plus grand nombre. C'est dans cette perspective que le ministère, via son Service régional de l'archéologie, a soutenu l'édition de ce volume, réaffirmant ainsi sa volonté de favoriser la diffusion des connaissances et de promouvoir la transmission des savoirs au-delà des frontières.

1^{ères} Journées régionales de l'archéologie de Corse



Organisées les 7 et 8 mars 2025 par la Drac de Corse et l'Institut national de recherches archéologiques préventives au palais des congrès d'Ajaccio, la première édition des journées régionales de l'archéologie avait pour objectif de présenter l'actualité de la recherche archéologique préventive et programmée, ainsi que les enjeux d'étude, de protection, et de valorisation du patrimoine archéologique de la Corse. Ces journées ont été l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs de la recherche archéologique présents sur l'île et de valoriser le travail partenarial conduit avec les collectivités, les universités et les laboratoires au niveau régional, national et international. Elles ont présenté les résultats des recherches réalisées en 2024, toutes périodes et opérateurs confondus.

Plus particulièrement, dans le cadre de la lutte contre le pillage archéologique, les actions interministérielles des services de l'État sous la coordination de la Direction générale des

patrimoines et de l'architecture ont été mises à l'honneur de cette première édition. Plusieurs initiatives ont permis d'illustrer ces actions et de sensibiliser le public aux enjeux liés à la détection

de métaux : la remise officielle des scellés issus de la saisie judiciaire réalisée en 2022 à la suite d'une affaire de pillage de biens archéologiques, ainsi que la signature d'une convention entre les services de la gendarmerie nationale et de la Drac. Dans le cadre de la valorisation des collections archéologiques, le service régional de l'archéologie est revenu sur le transfert des mobiliers d'Aleria-Casabianda, organisé par arrêté préfectoral du 24 septembre 2024, qui permet de doter le musée d'Aléria en propre de collections « musée de France ».

Ces Journées régionales de l'archéologie ont également permis, à travers plusieurs moments forts, d'illustrer toute la chaîne patrimoniale à l'œuvre de la fouille au musée et d'annoncer les projets en cours d'exposition et de convention avec les acteurs territoriaux : ONF, Conservatoire du Littoral, Université.

Recherche archéologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Cyril MONTROYA*, Françoise TRIAL**, David LAVERGNE***, Stefan TZORTZIS***, Federica SACCHETTI****, Corinne LANDURÉ *****

*Conservateur régional de l'archéologie, **Conservatrice régionale adjointe, ***Conservateurs, **** ingénieure de recherche, *****Ingénieure d'études

Provence-Alpes-Côte d'Azur	2021		2022		2023	
Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3373	6279	2985	6989	2543	/
Diagnostics prescrits	324	1225	318	1305	293	849
Fouilles prescrites	36	21	45	24,5	49	22,7
Diagnostics réalisés	199	784	230	665	174	306
Fouilles réalisées	27	12,9	25	8	24	7,8
Programmé					Nb	
Fouilles	12		16		11	
PCR	11		10		8	
PT	7		12		5	
PI	18		10		5	
SD	18		15		15	
Relevés art rupestre	2		3		1	

Les principales découvertes archéologiques réalisées en 2024 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernent des fouilles d'archéologie préventive. Trois d'entre elles ont mis au jour des vestiges de la Préhistoire récente (Néolithique et âge du Bronze) : une dans les Hautes Alpes fait état de plusieurs structures monumentales inédites composées de *tumuli* associés à des stèles dont au moins une pierre dressée comporte une figure anthropomorphe. Les deux autres correspondent à des structures d'habitat. Dans le Var, il s'agit du plus ancien bâtiment néolithique ancien de Provence (impressa-cardial) particulièrement rare en méditerranée nord occidentale. Sa forme en abside fait référence à une autre découverte inédite de ce type mise au jour en Italie. Un autre bâtiment du Bronze ancien, particulièrement imposant par ces dimensions (plus de 30 m. de long), a été mis au jour dans le bassin versant de l'Huveaune en périphérie du centre urbain de la ville de Marseille. Enfin, on notera la fouille d'un îlot d'un quartier médiéval, particulièrement bien conservé dans le Vaucluse sur la commune de Le Thor.

Cavalaire (Var), Cœur de Ville (RO : R. Guilbert-Berger, Inrap)

La fouille de Cavalaire Cœur de Ville a été prescrite sur une superficie de 4 200 m² dans le cadre d'un projet d'aménagement mené par la municipalité. L'opération a été réalisée du 30 septembre 2024 au 28 février 2025 par l'Inrap, sous la direction de R. Guilbert-Berger. Les découvertes concernent des niveaux d'occupation du Néolithique moyen 1 (4800 BC cal) où figurent un ensemble de foyers à pierres chauffées et des trous de poteaux. Sous ces premiers niveaux, les vestiges d'un bâtiment à abside de la période impresso-cardial sont préservés dans un paléo-talweg sous 4 m d'alluvions, aux alentours de 3,42 m NGF. La base des parois de cette maison de 7 x 5 m est constituée de pierres contenues dans un liant de terre et de gravillons. Ces

matériaux de construction sont associés à du mobilier (tessons de céramique ainsi qu'un fragment proximal d'éclat lamellaire et un petit nucléus).



Cavalaire (Var), Cœur de Ville : maison cardiale et mobilier céramique associé (© Inrap)

Veynes (Hautes-Alpes), Saint Marcellin (RO : C. Lepère, Eveha)

Une fouille archéologique préventive a été réalisée entre mars et octobre 2024 au lieu-dit Saint-Marcellin, à Veynes (Hautes-Alpes). L'emprise soumise à la fouille couvre une superficie d'environ 19 544 m². L'opération a été conduite par l'opérateur Eveha, sous la responsabilité de C. Lepère.

Le site mis au jour témoigne d'une occupation préhistorique dense (Néolithique moyen et Néolithique final), suivie par une occupation protohistorique plus éparse (âge du Bronze), mais également pluristratifiée. L'occupation néolithique se caractérise par la diversité des types de structures : trous de poteau et de piquet, silos, foyers de types variés, dont plus d'une centaine de foyers à pierres chauffées de modules variés (de 0,80 à 4,50 m), fosses de rejet, fosses d'extraction et possibles fours en cloche dont les superstructures en matériaux argileux de type torchis ont été identifiées.

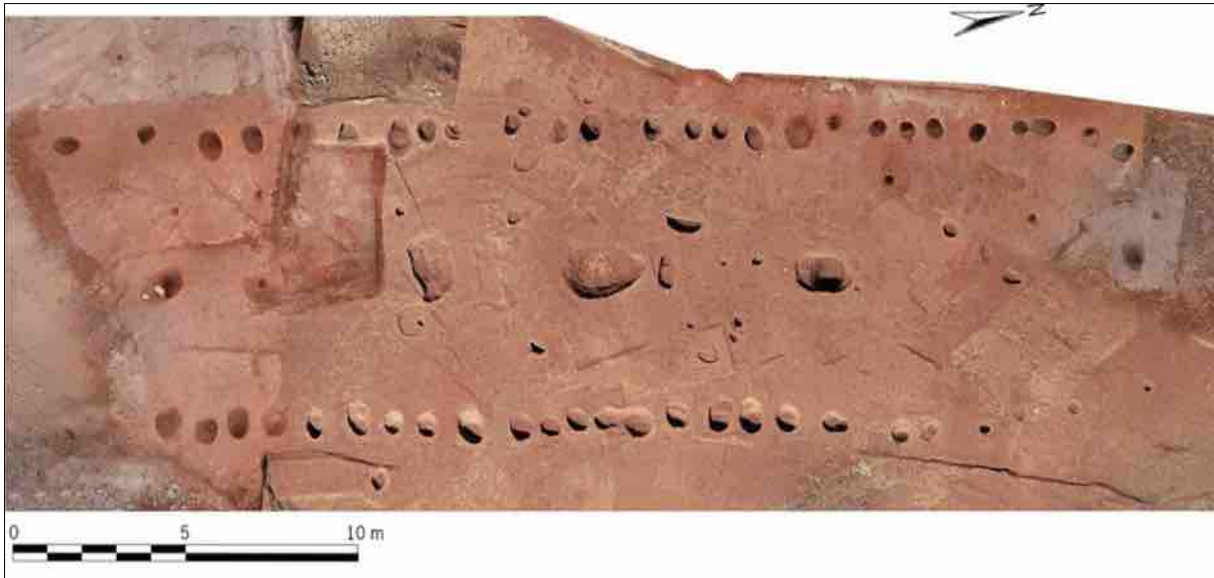
Dans la partie nord de l'emprise, une occupation à caractère sacré et funéraire a été mise en évidence. Elle se caractérise par diverses traces d'actions rituelles et par des structures monumentales, dont des *tumuli* avec pierres dressées. Le niveau d'apparition de ces tumuli suggère une datation préliminaire au Néolithique moyen. La découverte de stèles à décor anthropomorphe retrouvées en position primaire, à l'échelle des Alpes françaises, constitue une découverte d'importance exceptionnelle. Elle a justifié l'attribution de moyens complémentaires au titre de l'article R523-48 du Code du patrimoine.



Veynes (Hautes-Alpes), Saint-Marcelin : monument avec stèles (@ C. Lepère, Eveha)

Marseille 11^e (Bouche-du-Rhône), la Vallée Verte (RO : N. Weydert, Inrap)

La fouille préventive conduite au printemps et à l'automne 2024 au lieu-dit « domaine de la Vallée Verte », dans les quartiers est de Marseille, en rive droite de l'Huveaune, a permis l'étude, sur un peu plus de 4 000 m², d'une série de structures archéologiques témoignant d'occupations du Néolithique ancien et d'au moins deux phases de l'âge du Bronze.



Marseille 11^e (Bouche-du-Rhône), la Vallée Verte : bâtiment du Bronze ancien (@ N. Weydert, Inrap)

Les vestiges probablement les plus remarquables correspondent à ceux d'un grand bâtiment sur poteaux porteurs attribué au Bronze ancien. Ses dimensions mesurées sont de 30 m de longueur suivant la direction méridienne pour environ 9 m de largeur. Il comporte 24 trous de poteaux à l'est, 25 à l'ouest et 6 trous de poteaux faîtières de plus grand volume sur un axe central. Son

extrémité sud apparaît plane alors que l'opposée présente 17 autres trous de poteaux matérialisant une abside semi-circulaire. Ce type de bâtiment est exceptionnel en Provence et jusque-là inédit sur le territoire de Marseille où les témoins de l'âge du Bronze sont de surcroît rares jusqu'à présent.

Le Thor (Vaucluse), Le Planet (RO : G. Baro, service archéologique 84)

Le service archéologique du département du Vaucluse a mené une fouille préventive d'un quartier médiéval du centre de la ville du Thor sous la conduite de G. Baro de septembre à décembre 2024. Sous les maçonneries des XIII^e - XIV^e s. qui ont laissé une empreinte durable sur le cadastre du quartier ont été mis au jour plusieurs niveaux de sols et de constructions en terre remontant à la période carolingienne, particulièrement bien conservés. Ce type de vestiges est très inhabituel dans la région.



Le Thor (Vaucluse) : niveaux de constructions en terre sous les murs (@ G. Baro, SA 84)



Le Thor (Vaucluse) : orthophoto de la fouille (@ G. Baro, SA84)

Recherche archéologique sous-marine au large de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse

Par Frédéric LEROY

Directeur adjoint du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

Au cours de la mandature 2021-2024, la Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est a été régulièrement saisie par le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) pour avis sur des opérations conduites dans le domaine maritime littoral et au large de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse.

Ces dossiers illustrent la diversité des problématiques maritimes régionales : épaves antiques et modernes, ensembles portuaires et dépotoirs littoraux, paléopaysages submergés, conservation et valorisation du mobilier. Ils mettent en lumière l'ancrage spécifique de la façade méditerranéenne dans la recherche archéologique nationale. Les dossiers présentés ci-dessous illustrent les principales opérations vues en CTRA de 2021 à 2024.

1. *Épaves en milieu maritimes*

Cannes, Fort Royal 1 (II^e s. av. J.-C.)

Cette épave de commerce gréco-italique constitue un site de référence pour l'étude des échanges tyrrhéniens et de l'économie méditerranéenne préromaine. Les interventions récentes ont permis de préciser la nature et la composition de la cargaison ainsi que d'affiner la chronologie du naufrage. La CTRA a été attentive à l'importance de ce gisement pour la compréhension des réseaux commerciaux et des circulations maritimes à la charnière entre monde grec et expansion romaine.

Ajaccio, Sanguinaires C (XVI^e s.)

La fouille pluriannuelle de cette épave à clin, type de construction rarissime en Méditerranée, a livré des données précieuses sur les savoir-faire nautiques et les échanges commerciaux au XVI^e s. La cargaison, associée aux éléments de charpente, offre un corpus exceptionnel qui éclaire les routes maritimes corses et l'intégration de l'île aux circuits économiques méditerranéens. Le suivi en CTRA a souligné la valeur patrimoniale de ce site, à la fois pour son caractère inédit et pour sa contribution aux comparaisons interrégionales.

Rocciu 1 (XVI^e s.)

L'épave Rocciu 1 au large de l'Île Rousse (Haute-Corse), a fait l'objet de plusieurs interventions depuis les années 1980. Les sondages réalisés en 2022 ont révélé un tumulus de pierres associé à un mobilier abondant de céramiques et de verres, ainsi que quelques vestiges architecturaux en bois très dégradés. Les premières analyses ont conduit à proposer une datation au XVI^e siècle, et à discuter l'hypothèse d'une construction de tradition « atlantique ». Plus récemment, un nouveau sondage a cherché à préciser la fonction du chargement de pierres (lest ou cargaison) et à mieux caractériser les structures du navire. Le site est considéré comme un jalon intéressant pour l'étude de l'architecture navale et des échanges méditerranéens du XVI^e s.

Marseille, Grand Saint-Antoine (XVII^e s.)

Navire de quarantaine détruit volontairement en 1720 pour enrayer l'épidémie de peste, *le Grand Saint-Antoine* demeure un jalon majeur de l'histoire portuaire et sanitaire méditerranéenne. L'instruction du dossier en CTRA ont permis de documenter la conservation de l'épave et d'évaluer les conditions de préservation à long terme. Les recherches contribuent à enrichir la connaissance du fonctionnement sanitaire de Marseille et de son port à l'époque moderne, tout

en interrogeant la place des épaves historiques dans la mémoire collective.

Porto-Vecchio 5 (XIX^e s.)

L'opération de fouille préventive sur le site *Porto-Vecchio 5*, localisé en Corse-du-Sud conduite en 2024, a permis d'enregistrer l'état de conservation de la coque et de documenter un mobilier associé, suggérant un bâtiment de charge ou de cabotage du XIX^e siècle. La fouille a mis en évidence une architecture navale d'inspiration méditerranéenne, ainsi que des éléments liés à la cargaison, contribuant à replacer ce gisement dans le réseau des échanges insulaires. Ce site vient compléter la série des épaves contemporaines documentées en Corse, encore peu étudiées.

Villefranche IV (XIX^e s.)

L'épave *Villefranche IV*, découverte en 2009 dans la rade de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) à une quinzaine de mètres de profondeur, appartient à un navire de cabotage du XIX^e siècle et illustre les navigations et les échanges côtiers dans la partie orientale de la Provence. Après une première expertise en 2018, des campagnes de fouille programmée de 2021 et 2022, dans le cadre d'une recherche sur l'architecture navale méditerranéenne moderne et contemporaine. Les opérations ont permis de préciser l'emprise et l'orientation de l'épave, d'étudier sa charpente transversale à double épaisseur ainsi que plusieurs éléments architecturaux remarquables, tout en engageant des analyses xylologiques et dendrochronologiques. Les interventions sur ce site ont contribué à enrichir la connaissance encore lacunaire des bâtiments de commerce méditerranéens récents.

2. Sites littoraux et dépotoirs

Martigues, Laurons (époque romaine)

Le complexe portuaire et dépotoir des Laurons a fait l'objet de plusieurs campagnes successives, permettant de mieux comprendre l'organisation des espaces littoraux et les pratiques de rejet. Le mobilier, abondant et diversifié, témoigne des activités économiques et artisanales liées à cet espace portuaire, ainsi que des échanges entretenus par la cité voisine. Le suivi pluriannuel a mis en évidence la stratification du dépotoir et l'évolution des aménagements portuaires, éclairant les logiques d'occupation et de gestion du littoral antique.

Hyères, Olbia (structures portuaires et littorales)

Les opérations menées sur le site d'Olbia, colonie grecque puis romaine, ont poursuivi la documentation des structures immergées en lien avec la ville antique. Les sondages ont permis de préciser la topographie portuaire, de mieux comprendre les modalités de mouillage et l'évolution du rivage. Les travaux contribuent à replacer Olbia dans le réseau portuaire régional et soulignent l'intérêt de la confrontation entre données terrestres et maritimes pour restituer le fonctionnement global d'un site littoral.

3. Archéologie du paysage et paléopaysages submergés

Au large des Calanques de Marseille et de la Côte Bleue, une campagne bathymétrique a couvert l'espace compris entre le rivage actuel et -130 m, correspondant au bas niveau marin du Paléolithique supérieur. L'objectif était de produire des données de référence, d'identifier des anomalies topographiques et de tester les protocoles de futurs prélèvements. Ces recherches pluridisciplinaires associent archéologues, géoarchéologues et paléoenvironnementalistes. Elles visent à replacer des sites comme la grotte Cosquer dans un paysage plus large, aujourd'hui submergé, mais qui fut un espace de peuplement et de chasse au Paléolithique. La démarche illustre combien l'archéologie sous-marine contribue à la reconstitution des paléoenvironnements et à la compréhension des dynamiques de peuplement préhistoriques.

4. Enseignements transversaux

- **Méthodes et outils** : déploiement de la photogrammétrie 3D, recours aux carottages et aux analyses environnementales, développement des partenariats universitaires et du réseau de recherche (PCR, MoMArch).

- **Enjeux de conservation** : la CTRA a été rendue attentive à la situation préoccupante des dépôts de conservation et d'étude (CCE), insuffisamment dimensionnés pour accueillir les volumes croissants de mobilier maritime.

- **Apports logistiques** : la mise en service de l'Alfred Merlin a renforcé les capacités opérationnelles du Drassm, en appui aux équipes scientifiques dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée.

5. Mise en perspective nationale et scientifique

Les opérations examinées par la CTRA Sud-Est s'inscrivent directement dans les axes 14 et 15 de la programmation nationale de la recherche archéologique adoptée par le CNRA (depuis 2023) :

- axe 14 (Archéologie du paysage) : les campagnes bathymétriques et la restitution des paléopaysages submergés, intégrant Cosquer et d'autres sites préhistoriques, participent d'une lecture globale des dynamiques environnementales et de l'évolution des rivages ;
- axe 15 (Territoires maritimes, fluviaux et lacustres) : les grandes épaves méditerranéennes, les sites portuaires (Laurons, Olbia), les paysages littoraux et les dépotoirs s'inscrivent pleinement dans la problématique des territoires aquatiques et de leur vulnérabilité face aux pressions contemporaines.

Ce double ancrage scientifique renforce la place du Drassm au sein des CTRA, en miroir des contributions des services régionaux d'archéologie terrestre, et souligne la complémentarité des recherches.

6. Ouvertures et perspectives

Le bilan 2021-2024 de la CTRA Sud-Est met en lumière :

- la richesse et la variété des opérations maritimes, de l'Antiquité au contemporain ;
- Une montée en puissance des recherches paléopaysagères ;
- la nécessité d'intégrer la conservation et l'étude du mobilier dans les priorités de façades, notamment régionale.

Ces apports trouvent leur cohérence dans le projet scientifique et patrimonial du Drassm, qui articule exploration, recherche pluridisciplinaire et valorisation patrimoniale. Ils invitent à poursuivre l'intégration des problématiques maritimes dans la programmation nationale et à renforcer les synergies entre services, chercheurs, institutions culturelles et collectivités territoriales.

Bilan 2021-2024 de la CTRA Sud-Est

Coordonné par Jean-François GORET

Membre de la CTRA, représentant au CNRA

Avec les contributions d'Henri AMOURIC, Morgane DACHARY, Cyril DRIARD, Philippe LEFRANC, Pierre MARTIN, Patrick PAILLET, Kewin PÊCHE-QUILICHINI, Gilles PIERREVELCIN, Ivan PRAUD, Julien OLLIVIER, Aurore SCHMITT

Membres de la CTRA

1. Considérations générales

La CTRA Sud-Est est issue de la fusion en 2017 des anciennes CIRA Sud-Est et Centre-Est, la première étant amputée de la région Languedoc-Roussillon qui formait pour le littoral et la basse vallée du Rhône le pendant occidental de la région PACA. L'interrégion en tire une physionomie assez différente, moins marquée par le littoral méditerranéen. Elle est composée d'un ensemble relativement équilibré, mais hétérogène, de grands blocs territoriaux caractéristiques de milieux différents et porteurs de discours historiques autonomes : l'île de Corse, le littoral provençal et niçois avec son arrière-pays, l'ensemble de la vallée du Rhône jusqu'au lac de Genève, la totalité des Alpes françaises, se partageant entre moyenne montagne et haute montagne, l'Auvergne enfin, représentant la plus grande partie de la moyenne montagne du Massif Central, irriguée d'une certaine manière par la grande Limagne. Ce nouveau découpage territorial est à l'origine d'une grande variété de paysages et de contextes géographiques et climatiques qui influe nécessairement sur les problématiques régionales.

Son ressort couvre un espace correspondant à 20 % du territoire national métropolitain, et rassemblant également 20 % de sa population. Ces régions, largement ouvertes aux flux méditerranéens, ont accumulé au fil des millénaires un patrimoine archéologique exceptionnel, dont la richesse et la renommée leur ont valu de longue date une attention particulière des chercheurs et des pouvoirs publics, mais qui en font aussi aujourd'hui la source de convoitises de nombreux clandestins. La gestion de plusieurs dizaines de sites de renommée mondiale, parfois inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco comme la grotte Chauvet, le Lazaret, la Vallée des merveilles, Arles ou les sites palafittes, mais aussi la grotte Cosquer, les *oppida* d'Auvergne, les cités étrusques, grecques et romaines d'Aléria, de Mariana en Corse, de Marseille, d'Aix, d'Arles, de Fréjus, de Lyon, de Vienne, s'avère un exercice délicat, parfois compliqué, y compris pour la commission : elle constitue d'ailleurs une lourde charge pour les services de l'État. Ces particularités expliquent bon nombre de caractères de l'activité archéologique interrégionale, en particulier le poids de l'archéologie programmée. L'activité préventive est répartie de manière très inégale selon les spécialités et les territoires : elle se concentre principalement dans les grandes villes « historiques » et les milieux péri-urbains, tandis que le nord de l'interrégion s'illustre par des projets qui impactent des superficies importantes.

2. Le fonctionnement de la commission

Une nouvelle composition de la commission a été mise en place en 2021 avec l'intégration d'un membre pour les périodes moderne et contemporaine et d'un autre pour traiter les questions d'anthropologie, toutes périodes confondues. Ce changement a permis de renforcer ses capacités d'expertise.

La commission est composée de dix experts pour qui, dans la plupart des cas, il s'agit d'un premier mandat. Leur répartition inégale entre les différentes périodes est un choix délibéré destiné à faire face à la charge de travail. Il n'empêche que le nombre de dossiers instruits par chaque expert varie fortement en fonction de leur spécialité et de leurs intérêts. Les travaux de

la commission ont été menés pour partie en visioconférence du fait du contexte sanitaire (début de mandat) mais aussi des restrictions budgétaires (fin du mandat), sans nuire à l'esprit de collégialité qui s'exprime dans ce bilan très collectif. Les services régionaux de l'archéologie ont veillé le plus souvent à confier les mêmes dossiers aux mêmes rapporteurs d'une année sur l'autre. Ces derniers ont été assistés au cours des quatre années du mandat par 19 experts extérieurs sollicités ponctuellement pour éviter d'éventuels conflits d'intérêt ou pour traiter des dossiers spécifiques, concernant des sites singuliers, le plus souvent préhistoriques, des sites subaquatiques ou des épaves sous-marines. Certains ont été mis à contribution chaque année pour quelques dossiers très particuliers. La commission s'est réunie à 33 reprises (7 fois en 2021, 8 fois de 2022 à 2024 et 2 fois en 2025). Ses travaux ont bénéficié d'un secrétariat efficace, dont le travail assidu a permis de livrer et de faire approuver sans retard les comptes rendus de séance. Dernier point, elle était représentée au Conseil national de la recherche archéologique par Jean-François Goret et Laudine Zivanovic, remplacée en cours de mandat par Morgane Dachary.

En ce qui concerne le **nombre des dossiers examinés**, l'effectif total pour les quatre années et les trois régions s'élève à 1 590, correspondant à 1 347 sites ou opérations différents (chiffres globalement équivalents à ceux de la précédente mandature). La région ARA en a fourni à elle seule plus de la moitié (soit 56 % = 896 dossiers pour 752 opérations), devant la région PACA (soit 32 % = 503 dossiers pour 432 opérations). On recense pour la Corse 191 dossiers, correspondant à 163 opérations, soit une légère augmentation par rapport à la mandature 2020-2024. Le nombre de dossiers traités est demeuré relativement stable pour les trois années pleines (414 examens pour 327 opérations en 2022 ; 405 examens pour 347 opérations en 2023 ; 409 examens pour 351 opérations en 2024).

Les activités de cette interrégion sont une nouvelle fois marquées par le poids des opérations programmées. Près des deux tiers des dossiers concernent l'archéologie programmée (63 %). Les nécessités de la programmation ont obligé de ce fait à instruire 60 % des dossiers, voire davantage, lors des trois ou quatre premières séances. L'examen des dossiers d'archéologie préventive s'est réparti sur l'ensemble des séances, bien que, chaque année, la commission de septembre soit marquée par un pic, consécutif à une interruption de près de trois mois. L'espacement des séances pendant les périodes d'été et d'hiver oblige d'ailleurs à faire examiner un certain nombre de propositions de fouilles préventives par un expert en inter-CTRA, son avis étant généralement avalisé lors de la séance suivante.

3. Missions d'expertise et visites de sites

Des experts ont été diligentés pour des missions particulières à deux reprises, ce qui est bien moindre que lors de la précédente mandature : à Lyon et à Vallon-Pont-d'Arc (grotte Chauvet). Les contraintes liées au contexte sanitaire autant que les restrictions budgétaires expliquent cet état de fait. La commission a pu, en outre, visiter plusieurs sites à l'occasion de ses séances organisées à Vichy (présentation des résultats des opérations dans le centre urbain), à Clermont-Ferrand (visite des fouilles en cours à Gergovie), à Nice (visite du site de la Colline du château), à Luciana (visite du site de Mariana : basilique paléochrétienne adjacente à la cathédrale de la Canonica, l'église San Parteo et le musée archéologique) et à Aléria (visite du site antique et rencontre avec les responsables du PCR).

4. Liste des experts et répartition du nombre de dossiers par grande période

La répartition des dossiers entre les principales périodes a présenté de façon récurrente un déséquilibre en faveur de l'époque romaine, du Moyen Âge et, dans une moindre mesure, des âges des Métaux. La recherche en Préhistoire ancienne, et à un moindre degré pour le

Néolithique, se pratique essentiellement dans le cadre programmé, même si les apports de l'archéologie préventive à la connaissance des cultures néolithiques sont de plus en plus significatifs. Les dossiers des âges des Métaux se répartissent à peu près à part égale entre les cadres préventif et programmé ce qui est le cas aussi pour le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine. Les dossiers relatifs à l'Antiquité relèvent principalement de l'archéologie préventive (55,1 % des dossiers sur les quatre ans). Dans le domaine de la recherche programmée, le mouvement observé depuis plusieurs années vers les projets collectifs de recherche ou les prospections thématiques, au détriment des projets de fouille, traduit de réelles difficultés à réunir les moyens humains et financiers nécessaires à l'exploitation de sites parfois complexes, au mobilier pléthorique.

Répartition par grande période	Experts	Moyenne de dossiers/an
Paléolithique-Mésolithique	Morgane Dachary	32
Néolithique	Ivan Praud, Philippe Lefranc	32
Âges des Métaux	Gilles Pierrelvelcin, Kewin Peche-Quilichini	67
Antiquité	Laudine Zivanovic ⁹ , Julien Ollivier, Cyril Driard ¹⁰	121
Moyen Âge	Pierre Martin, David Coxall ¹¹ , Jean-François Goret	91
Moderne et contemporaine	Henri Amouric	34
Archéo-anthropologie	Aurore Schmitt	46
	Rapporteurs extérieurs	

5. Répartition au sein du territoire

Les opérations d'archéologie préventive se concentrent dans moins de la moitié des départements, dans les grandes agglomérations, spécialement à Lyon, à Marseille et Clermont-Ferrand, et dans les principales villes antiques au patrimoine exceptionnel : Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison, Vienne... Il y a peu d'opérations de grande ampleur, en dehors des régions lyonnaise et clermontoise (Lyon-Vaise, Sainte-Colombe, Clermont-Ferrand). L'archéologie préventive concerne également le milieu rural, certes de manière moins spectaculaire, et avec une diminution sensible des grosses opérations d'aménagement (à l'exception notable de l'A79).

Autres particularités plus ou moins remarquables à signaler : la présence de l'archéologie minière qui reste une thématique phare, après une forte dynamique dans les années 1980, et l'activité du Drassm qui apporte une contribution significative à la connaissance des sites portuaires, fluviaux et littoraux de Provence et de Corse.

6. Problèmes relevés

À plusieurs reprises, la commission a eu l'occasion de s'interroger sur des points touchant l'archéologie préventive, plus particulièrement les méthodes et problématiques des diagnostics archéologiques et la formation de ses acteurs. Ce dernier point, qui n'est pas spécifique à l'interrégion, est rendu plus crucial par le vieillissement des cadres de l'Inrap, par la nécessité de préparer la relève de ses responsables d'opération face à un déficit constaté depuis plusieurs

⁹ Jusqu'en février 2023.

¹⁰ A partir de mars 2023 en remplacement de Laudine Zivanovic.

¹¹ David Coxall a assuré l'intérim de Pierre Martin de juillet 2023 à décembre 2023 en tant qu'expert extérieur permanent.

années en termes de formation.

Une constante s'observe à travers la remise des rapports finaux des fouilles préventives. Il est certes difficile d'observer dans la durée d'un mandat de quatre ans la totalité du cycle des opérations préventives, mais le fort déficit des examens *a posteriori* par rapport aux examens des projets d'opération, en dépit d'une hausse sensible du nombre de rapports examinés au cours des deux dernières années, traduit une réelle difficulté pour une fraction des équipes à rendre le rapport final, au moins dans les délais impartis.

Concernant l'archéologie programmée, les conditions de son exercice posent également divers problèmes :

- les chantiers qui s'éternisent... ;
- le maintien, dans certains secteurs, de traditions de recherche de terrain, qui n'intègrent pas suffisamment les acquis méthodologiques récents (souvent issus de l'archéologie préventive). Cela se traduit notamment par la taille trop réduite des sondages pratiqués et des problèmes constatés dans l'enregistrement des données ;
- la difficulté rencontrée par les responsables de mener à bien les études de mobilier ;
- et la difficulté de basculer dans la phase de publication des résultats.

On relève par rapport à la précédente mandature une diminution sensible des petites opérations programmées entreprises par des étudiants (master/doctorat), dont le manque d'expérience se ressentait dans la constitution des dossiers de demande mais témoignait de leur volonté de s'investir sur le terrain.

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Les opérations programmées couvrent l'ensemble du spectre chronologique et prennent de multiples formes : sondage, fouille, analyse, PCR, prospection avec relevé d'art rupestre ou aià la publication. Un certain nombre de ces projets transchronologiques s'inscrit dans la longue durée, notamment les PCR « Réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône-Alpes » et « Constitution d'une pigmentothèque », portés respectivement par P. Fernandès et E. Chalmin. L'un comme l'autre ambitionne la réalisation d'un atlas des ressources minérales (silicites pour l'un, matières colorantes pour l'autre) afin de reconstituer les territoires d'approvisionnement des Paléolithiques.

Plusieurs thématiques se dégagent

La première relève de l'environnement et du monde animal, marquée par une dynamique particulièrement forte et originale. Ainsi, l'étude des avens pièges et des cavités occupées par les ours livre-t-elle des vestiges variés qui couvrent le temps long : tanière d'ours occupée à l'Éémien (Balme de l'escargot, Ch. Griggo), squelette complet d'un Cuon pléistocène (Le Chorum de l'Ours, E. Crégut-Bonnoure), restes de chevaux et bouquetins tardiglaciaires (l'Aven des Planes 1, E. Crégut-Bonnoure) ou aven-piège livrant des aurochs datés du Mésolithique (*i. e.* Trou des Artios, Ch. Griggo). Destiné à mieux appréhender les relations entre monde animal et groupes humains du Paléolithique ancien, le PCR consacré à la grotte du Lazaret (Nice, E. Desclaux) développe, quant à lui, une approche multidisciplinaire des restes de faune, qui incluent désormais les invertébrés terrestres et marins. Les études ont plus particulièrement permis de reconstituer les régimes alimentaires ainsi que les territoires de vie et les cycles migratoires.

Une deuxième thématique relève de la caractérisation des occupations humaines des stades isotopiques 7 et surtout 5. La fouilles des niveaux d'occupations à l'abri du Maras (H. Moncel),

de la Baume des lfs (A. Defleur), de la grotte du Grand Serre (A.-M. Moigne) ou à la grotte des Auzières (J.-B. Fourvel) s'inscrit dans ce cadre. Soulignons deux résultats spectaculaires : la découverte d'une industrie sur matière dure animale pour l'abri du Maras et l'identification d'une consommation de tortues de Hermann pour la grotte des Auzières. À ces fouilles programmées s'ajoutent le recours aux analyses par ZooMS de restes osseux (instruits en étroite collaboration avec l'experte en anthropologie, cf. *infra*), afin d'isoler des restes anthropologiques trop fragmentaires pour être identifiables (grotte de Payre, M.-H. Moncel), voire documenter des pratiques de cannibalisme au sein de populations néandertaliennes (Abri Moula, J.-J. Hublin).

La transition entre Paléolithique moyen et récent est documentée par les fouilles de la grotte Mandrin (L. Slimak), qui livre des données sur les toutes premières incursions de l'Homme anatomiquement moderne dans la partie occidentale de l'Europe, et par les recherches menées à la grotte des Fées (Châtelperron, R. Angevin), qui, sur la base d'un bilan complet de la documentation sédimentaire et archivistique, dresse un état des lieux de la conservation et du potentiel encore à explorer pour ce site éponyme de la toute première culture du Paléolithique récent. Les dernières campagnes ont permis d'identifier une occupation du Paléolithique moyen, probablement final, sur une paléoberge, au droit de la « grotte effondrée ».

Enfin, la caractérisation d'occupations humaines traditionnellement considérées comme à la marge de régions riches en habitat du Paléolithique récent est l'un des points communs de nombreuses opérations. Trois pôles géographiques particulièrement dynamiques se dégagent.

En Ardèche, l'étude des salles profondes et la publication des premières salles de la grotte Chauvet (C. Fritz) sont l'une des illustrations les plus emblématiques des opérations de ce secteur. L'étude géomorphologique et la fouille extensive d'une nappe de vestiges du site de plein-air gravettien du Mas d'Aguilhon (P. Guillermin), le bilan documentaire pour la grotte ornée d'Ebbou (B. Gely) mais aussi le projet résolument archéométrique OPAL (C. Chanteraud) qui propose d'étudier des revêtements siliceux opalins sur les parois de grottes ardéchoises, ou bien encore le programme d'étude géomorphologique consacré à l'évolution des entrées de cavités, voire des processus et temporalité de leur fermeture (grotte de la Tête du Lion, J.-J. Delannoy), constituent un pôle actif centré sur le Paléolithique récent moyen. On peut leur adjoindre un projet original : la prospection thématique menée dans la grotte Saint-Marcel (D. Dupuy) qui a enregistré une multitude d'indices de fréquentation (empreintes, graffiti, traces de chauffe, etc.), en dépit de la fréquentation touristique continue depuis le XIX^e siècle et qui a permis la découverte inattendue de figures pariétales (paléolithiques ?).

La Provence, zone de passage obligé entre Europe centrale et occidentale, connaît une très forte dynamique de recherche dans le cadre du PCR « La Provence au Pléistocène supérieur (PPSup) » porté par G. Porraz. Ce projet utilise les archives culturelles, environnementales et sédimentaires pour mener de nouvelles analyses en interdisciplinarité afin de définir les axes d'une recherche régionale à long terme. Le site de plein-air paléolithique récent des Prés de Laure (A. Tomasso) ayant tout récemment livré une longue séquence tardiglaciaire, les séquences d'habitats du Paléolithique moyen de la grotte Sainte-Maxime (Quinson, G. Porraz) ou de l'Abri Breuil (Montmeyan, G. Porraz), la grotte Cosquer (L. Vanrell et C. Montoya) qui fait l'objet d'une reprise des études, la baume de Monthiver (G. Ricci), abri occupé au Sauveterrien, et le complexe des Baumes de la Bruyère (G. Ricci) qui a conservé une séquence sédimentaire apte à documenter le début de l'Holocène, constituent une partie des déclinaisons de terrain. Reprise de données anciennes, approches environnementales ou anthropiques, recours à des méthodologies d'étude novatrices contribuent à améliorer sensiblement la perception des occupations humaines de ce secteur géographique. À titre d'exemple, on citera le développement d'un dosage du delta ¹³C sur charbon, nouveau moyen de restituer le cadre environnemental. En

parallèle, le PCR consacré à la plaine de Saint-Maximin (resp. C. Landuré) développe une approche environnementaliste multidisciplinaire portée par une équipe multi-institutionnelle. Elle a pu reconstituer l'évolution géomorphologique de cette zone de plaine, en lien avec les changements environnementaux. Ces travaux autorisent une meilleure perception de son anthropisation sur le temps long, plus particulièrement au Néolithique et aux âges des Métaux (cf. *infra*).

Enfin, à l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs opérations s'inscrivent dans la continuité des recherches consacrées à la reconquête par l'Homme du milieu montagnard à partir de la fin du Pléistocène. La reprise des déblais de la fouille du site des Hoteaux (G. Bereiziat), le bilan documentaire consacré aux niveaux holocènes et tardiglaciaires de l'abri Thuys II (G. Bereiziat), le financement de datations sur restes de Bouquetins tardiglaciaires (G. Monin), la demande d'aide à la publication pour les occupations magdaléniennes et aziliennes du site des Pierres (Villard-de-Lans, G. Monin) entre dans ce cadre. L'enjeu est de mieux percevoir la complémentarité entre vallées et zones d'altitude – notamment investies à la belle saison pour la chasse à la Marmotte et au Bouquetin. La fouille des niveaux d'occupation les plus anciens de la grande Rivoire (A. Angelin) documente, quant à elle, le début du Mésolithique avec l'identification d'une riche occupation attribuée aux phases anciennes du premier Mésolithique.

Plusieurs projets de publication complètent ce tour d'horizon : le site multistratifié du Blot (V. Delvigne), les occupations sous abri d'Enval (F. Surmely) et l'article monographique portant sur l'abri du Colombier II (P.-A. Beauvais). Malgré leurs états d'avancement très différents, ils partagent une reprise de données de terrain largement inédites ainsi qu'un bilan transdisciplinaire des études menées sur le mobilier.

Les opérations préventives ne concernent que très rarement les périodes anciennes. On peut cependant souligner la régularité du nombre de cahiers des charges examinés (1 par an) et la surreprésentation du Paléolithique récent et du Mésolithique (3 RFO et 4 des 5 CCS).

Les trois RFO, examinés en 2021, documentent des indices d'occupation du Paléolithique récent au Mésolithique. Les Forgettes à Quincieux (69, resp. J.-F. Pasty) correspond à un locus préhistorique caractérisé par un épandage de galets et blocs thermofractés, associés à des restes de cheval et bison, ainsi qu'à une dizaine de silex et quartzite taillés attribués au Badegoulien. Au Chemin de Chanterenard à Crest (26), M. Digan et son équipe ont fouillé quatre concentrations de vestiges lithiques. Trois, antérieures au gravettien, sont remobilisées, mais la quatrième, gravettienne, est constituée d'un épandage de pièces en silicites en périphérie de deux foyers. Enfin, rue Claudy, dans la Zac Vaise industrie à Lyon, l'équipe réunie autour d'A. Taylor a pu fouiller un palimpseste d'occupations du premier et second Mésolithique, constitué d'éléments lithiques taillés et de restes de faune carbonisés au sein duquel aucune organisation n'a pu être identifiée.

Les cahiers des charges présentent de nombreux points communs : un contexte sédimentaire où les dépôts alluviaux sont prédominants, un signal ténu et/ou une attribution chronologique basée sur des datations radiocarbone et l'association avec des vestiges d'autres périodes chronologiques. On notera que deux d'entre eux concernent la commune d'Aubagne (13).

Ce bilan met en exergue le caractère inhabituel des résultats obtenus dans le cadre de l'archéologie préventive : curieusement rarissimes pour les périodes les plus anciennes (Paléolithique ancien et moyen), ils documentent abondamment le Mésolithique, communément peu investi dans ce contexte. Ce panorama souligne également la diversité des dynamiques de recherche programmées propres à ce secteur. Au-delà de la coexistence de secteurs particulièrement dynamiques (Ardèche, Provence, massif alpin) aux côtés d'autres moins

investis, on peut souligner la diversité des thématiques, qui couvrent l'ensemble du spectre chronologique, voire l'aspect très innovant de certains programmes. Insistons, enfin, sur le caractère original et particulièrement précieux des recherches dédiées à la reconstitution du paléoenvironnement, menées en contexte souterrain.

NÉOLITHIQUE

Cent-vingt-sept dossiers ont été examinés durant la mandature, auxquels il convient d'ajouter les cinq dossiers expertisés au début de l'année 2025. On retiendra donc une moyenne de trente-deux projets par an, avec des années légèrement au-dessus (trente-cinq en 2022) ou en-dessous (vingt-neuf en 2024). Il convient de souligner une augmentation de 15 % en volume des dossiers par rapport au mandat précédent (114).

Concernant l'archéologie préventive, les données chiffrées se répartissent inégalement entre les trois régions :

- Corse : trois projets de fouille et la remise de cinq rapports de fouille ;
- PACA : vingt projets de fouille et la remise de douze rapports de fouille ;
- ARA : dix projets de fouille et la remise de neuf rapports de fouille.

Les dossiers d'archéologie préventive montrent une activité soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui accuse un déficit en termes de nombre de diagnostics positifs conduisant à une fouille. La Corse occupe toujours la dernière place, mais un regain d'activité de diagnostic et surtout la remise de cinq rapports de fouille sont à relever. Les rapports de fouille examinés permettent de jauger de la distribution des opérations entre les principaux acteurs de l'archéologie préventive, dont les chiffres se répartissent entre l'Inrap (61 %) et les opérateurs privés (39 %).

Si les dossiers d'archéologie programmée restent majoritaires sur l'ensemble du territoire de la commission pour la période néolithique (56 % des dossiers), on notera une baisse sensible et continue sur les quatre dernières années, passant de 22 à 15 projets examinés entre 2021 et 2024. Globalement, les demandes récurrentes concernent par ordre d'importance : les fouilles programmées, les prospections et relevés d'art rupestre, les analyses spécifiques (ADN par exemple) et les demandes d'aide à la publication. Le classement par région montre une activité en PACA (44,5 %) supérieure aux deux autres, laissant ARA (32 %) et la Corse (26,5 %) en seconde et troisième position. Les projets sont surtout portés par des chercheurs du CNRS (28 %) suivis par ceux rattachés au ministère de la Culture (12,5 %) et à l'Université (11 %).

Les avancées les plus significatives de la recherche s'inscrivent au sein de thématiques liées à la néolithisation, à la structuration des occupations, aux pratiques funéraires, aux études des corpus céramiques et aux relevés d'art rupestre.

Les éléments de transition entre le Mésolithique et le Néolithique ancien sont encore à rechercher, malgré quelques avancées prometteuses. La reprise de la fouille des horizons anciens du Mésolithique de l'abri sous roche de la Grande Rivoire à Sassenage en Isère (cf. *supra*) pourrait, dans les années à venir, exhumer des informations sur la succession chrono-culturelle dans un milieu de moyenne montagne. Les dates radiocarbone confirment une continuité d'occupations entre 5 800 et 5 400 BCE dans un horizon qui contient de nombreux vestiges osseux, de riches industries en silex et cristal de roche, une industrie sur os, de la parure, des outils de broyage. En son sein, on distingue une phase acéramique et une associée à un mobilier en terre cuite se rapportant aux ensembles culturels du Cardial-Épicardial influencés par

les groupes culturels transalpins. L'autre projet de recherche, mené sur la reprise des données de fouille de l'abri sous roche de la baume de Ronze (Ornac-l'Aven, Ardèche), permet aussi d'espérer des éléments de réflexion sur la succession entre le Mésolithique et les premières communautés néolithiques.

En Corse, la fouille programmée du site de Basi (Serra-di-Ferro, Corse-du-Sud) a confirmé l'existence de vestiges mésolithiques, les traces d'une fréquentation *Impressa* précédant l'occupation du Cardial tyrrhénien.

Les structures d'habitat du Néolithique ancien connaissent un développement inattendu par la récente découverte de fondations de construction sur les gisements de Cavalaire-sur-Mer (Var) encore en cours de fouille, et de Coggia en Corse du Sud à l'occasion d'un diagnostic. Le premier a mis au jour un bâtiment attribué au Cardial ancien dans un petit vallon littoral. Il se caractérise par deux bases de mur parallèles en pierre et une terminaison en abside sur une surface de 35 m². L'autre découverte, livre un bâtiment fondé sur trous de poteau suivi sur une longueur de plus de 8 m, associé à des blocs granitiques, qui présente – en l'état – des connaissances une forme légèrement curviligne et est daté du Néolithique ancien. Les données de l'archéologie préventive pour le Néolithique ancien restaient sous-représentées jusqu'alors dans la région, mais ces récentes découvertes sur les formes de l'habitat des premières sociétés néolithiques dans le bassin méditerranéen seront à même de préciser les relations entretenues entre ces premières communautés avec le reste de l'aire *Impresso-Cardiale*.

Nous pouvons retenir, parmi les résultats significatifs sur les structures de l'habitat, la fouille programmée en 2023 d'une construction monumentale arténacienne de type Antran en Auvergne.

Parmi les occupations domestiques, il faut relever la présence récurrente de foyers à pierres chauffées qui continuent à interroger les chercheurs sur leurs fonctions et ce, malgré des observations précises sur le terrain et des analyses des résidus organiques imprégnés en surface des galets thermofractés.

Dans le domaine de l'archéologie funéraire, seule la fouille d'un ensemble architectural complexe en pierre lors d'une opération d'archéologie préventive dans les Hautes-Alpes (Veynes, resp. C. Lepère) est remarquable par son caractère exceptionnel sur les pratiques en cours au début du IV^e millénaire avant notre ère. Quatre constructions de gros blocs en grès dressés ou partiellement couchés sont associées à des galets et à une levée de terre. L'un des monuments, mesurant au moins 4 m de diamètre, livre deux monolithes dont l'un est gravé. Les premiers relevés dessinent trois figurations piquetées sur une même face dont l'une pourrait représenter un anthropomorphe dont les bras se rejoignent pour former un cercle au-dessus de sa tête munie de deux « cornes » et l'autre illustre un animal à corne débordant d'une forme circulaire comportant à l'intérieur et à l'extérieur une cupule. Un autre monument, de 1,80 m de diamètre, atteste aussi une levée d'origine anthropique composée de limon et de cailloutis recouvrant notamment la partie supérieure d'une pierre massive couchée ainsi que des gros galets. Au pied de la pierre dressée, plusieurs ossements brûlés et du mobilier céramique et lithique confirment l'attribution chronologique au Chasséen. La taille des fragments des pièces osseuses ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit de restes humains. Toutefois, leur couleur blanche ainsi que leur texture indiquent un stade de calcination qui est caractéristique de la pratique de la crémation.

Les stèles néolithiques gravées de Provence sont représentées par une cinquantaine d'exemplaires qui s'inscrivent dans un cadre chrono-culturel de la fin du Néolithique moyen entre 3 800 et 3 600 BCE, mais au vu des comparaisons possibles, la découverte d'un ensemble architectural constitué d'aménagements en galets associé à des stèles gravées ou non, que sa

vocation soit funéraire ou non, s'avère donc exceptionnelle d'un point de vue régional pour le Néolithique.

Dans le cadre des pratiques cérémonielles, le site de Balchiria (Sartène, Corse-du-Sud), a livré trois podiums dont un conserve une série de stèles en place datées du premier tiers du V^e millénaire, soit la plus ancienne expression du phénomène des pierres levées en Méditerranée occidentale.

La multiplicité des recherches sur les expressions graphiques schématiques postglaciaires s'est stabilisée avec le dépôt d'un PCR en 2023 sur la totalité de l'aire de répartition des sites rupestres (environ 140 reconnus à ce jour) couvrant la France méridionale et les Alpes occidentales. Ce vaste programme d'inventaire convoque de multiples disciplines s'appuyant notamment sur une approche pluridisciplinaire (géosciences, analyses chimiques, taphonomie...). La question centrale reste la datation de ces ensembles, le décryptage de la syntaxe à partir d'images gravées ou peintes afin de cerner le rôle que l'art rupestre a pu jouer dans les sociétés néolithiques. Pour l'heure, seul le site de Saint-Paul-sur-Ubaye, Les Oullas (Alpes de Haute-Provence) livre des indices d'une chronologie relative grâce à la superposition de peintures ramiformes de couleur ocre rouge datées du Néolithique recouvertes par un poignard de type Remedello (datés en Italie entre 3 350 et 2 500 BCE) assurant un terminus *ante quem*.

À l'appui des résultats obtenus à Sassenage dont la monographie intitulée « La bergerie néolithique de la Grande Rivoire à Sassenage (Isère), Deux millénaires et demi de vie pastorale dans les Alpes françaises du nord » doit être publiée sous la direction de P.-Y. Nicod prochainement, d'autres approches menées à Méailles grotte du Perthuis II dans les Alpes-de-Haute-Provence offrent des clefs de compréhension sur la nature des systèmes socio-économiques du pastoralisme au Néolithique dans les Alpes. À ces travaux, les études des corpus céramiques permettent dans le premier cas de cerner des influences le plus souvent transalpines dans les productions du Néolithique ancien et dans l'autre une analyse fine de l'évolution du Chasséen récent entre 3 800 et 3 650 BCE.

Le PCR renouvelé en 2023 intitulé « Saint-Maximin la Sainte-Baume-La plaine de Saint-Maximin » (PACA) s'inscrit dans la continuité des travaux conduits entre 2019 et 2022. Les deux axes principaux continuent à alimenter nos connaissances sur les processus de peuplement de la Pré- et Protohistoire de la plaine de Saint-Maximin et les conditions paléoenvironnementales et paléoclimatiques des communautés du Paléolithique supérieur en Provence (cf. *supra*). Le programme de datations radiocarbone couplé aux études céramiques montre un *continuum* d'occupations durant le Néolithique sur ce territoire. Les différentes séries ont permis de définir un premier groupe entre 3 400 et 3 000 BCE, caractérisé par une production céramique dont la filiation avec le groupe de Fraischamp est indéniable, élargissant vers le sud-est l'aire d'influence d'un groupe qui était jusqu'alors cantonné aux monts du Vaucluse. Les assemblages plus récents, datés entre 2 900 et 2 550 BCE, montrent des affinités avec le Couronnien de basse Provence et les styles du Mourre du Tendre et de la Fare.

Le bilan des recherches en cours sur le Néolithique de la région Sud-Est est satisfaisant. Quelques points d'inquiétude méritent d'être soulevés. Ils concernent notamment le suivi des grands programmes de recherche (ANR par exemple) diachroniques portant sur de vastes territoires dont les résultats tardent à parvenir à la commission.

ÂGES DES MÉTAUX

Lors de la mandature 2021-2024, les experts protohistoriens ont examiné 257 dossiers relatifs aux âges des Métaux, qui ont donné lieu à la rédaction de 268 avis (seuls 11 dossiers ont été réexaminés). Comparativement au précédent bilan quadriennal, on relève ainsi une augmentation globale du nombre de dossiers, que ce soit en valeur absolue (239 dossiers en 2017-2020), mais également dans leur proportion par rapport à l'ensemble des avis de la commission : entre 2021 et 2024, les dossiers relatifs aux âges des Métaux ont représenté 18,5 % des 1455 opérations et publications vues par la commission, contre 17,1 % lors de la précédente mandature (1 447 opérations et publications). Cette évolution reflète la seule augmentation du nombre de dossiers en programmé : 127 dossiers en 2017-2020 (53 % du total) contre 147 en 2021-2024 (57 %). À l'inverse, le nombre de dossiers en préventif est resté équivalent : 112 en 2017-2020 contre 110 en 2021-2024.

Ces chiffres globaux, sur une période de huit ans, masquent toutefois un phénomène qui a eu tendance à s'inverser lors des quatre dernières années. En effet, la part de l'archéologie préventive n'a cessé d'augmenter, passant de 40 % en 2021 à 47 % en 2024. On retrouve ainsi en 2024 les mêmes chiffres que la moyenne 2017-2020. Ce phénomène est dû à l'accroissement, entre 2021 et 2024, de la part du préventif en Provence-Alpes-Côte d'Azur (de 30 à 63 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (de 50 à 61 %). En Corse, le taux est resté fluctuant (entre 0 et 21 %).

Pour ce qui est de la répartition régionale des dossiers, tous types d'interventions confondus, l'évolution est également conséquente. Au cours des quatre années, la part de la région ARA dans l'interrégion n'a cessé de baisser, représentant 67 % des dossiers des âges des Métaux en 2021, contre seulement 47 % en 2024 (moyenne à 55 %). À l'inverse, la Corse occupe une place de plus en plus importante, passant graduellement de 19 % en 2021 à 29 % en 2024 (moyenne 23 %). La région PACA est restée relativement stable, représentant 22 % des dossiers sur les quatre années.

Au-delà de ces observations globales, l'examen des données propres aux deux grandes périodes de la Protohistoire permet de dégager d'autres caractéristiques et enseignements spécifiques. Pour la période de mandature 2021-2024, 105 dossiers concernant l'âge du Bronze ont été traités. Dans l'ordre décroissant, on en recense 46 en Auvergne, 27 en Rhône-Alpes, 19 en Corse et 13 en PACA. 58 concernent des opérations programmées, 45 des recherches préventives réalisées ou à venir (CCS) et 2 projets d'édition. Des contrastes apparaissent dans cette répartition : l'âge du Bronze de la Corse est presque uniquement approché à travers des opérations programmées, alors que la situation s'inverse en Rhône-Alpes et à un degré moindre en PACA. Dans l'ensemble, les tendances majoritaires décrites ici s'observent sans grand changement chaque année, notamment du fait de la poursuite de programmes longs sous forme de PCR (Auvergne), de prospections thématiques (Auvergne) et de fouilles programmées (Auvergne et Corse). Au final, les secteurs les plus dynamiques sont la vallée de l'Allier, celle de l'Ain, les lacs savoyards et le sud de la Corse. Des zones comme le Cantal et le littoral du Var et des Alpes-Maritimes restent particulièrement mal documentées ces dernières années.

Parmi les thématiques abordées, celle de l'habitat reste plébiscitée chaque année par l'archéologie programmée. Deux typologies de sites domestiques ont été majoritairement abordés : les sites de hauteur fortifiés (Auvergne et Corse) et les palafittes alpines (Rhône-Alpes). En toute logique, l'archéologie préventive a surtout fourni des informations sur des habitats ouverts de plaine, illustrant la complémentarité des deux typologies de recherches. Il faut ici signaler une opération dont l'apport est considérable au sujet d'une manifestation domestique particulière et jusqu'ici mal perçue : le PCR « Pays de Gannat » (dir. P.-Y. Milcent) et les acquis

qu'il apporte sur les pratiques de dépôt d'objets métalliques au Bronze final. Il faut enfin noter que des sites funéraires de différents types ont été explorés pendant ces quatre années, aussi bien en programmé (caveaux dolméniques) qu'en préventif (sépultures individuelles dans l'habitat et enclos). Dans le même temps, les demandes d'analyses restent assez marginales sur les territoires considérés.

Du point de vue chronologique, on note une bonne représentativité d'ensemble de toutes les phases de l'âge du Bronze, avec toutefois quelques disparités circonstanciées d'ordre microrégional : peu de contextes du Bronze moyen en Auvergne alors que cette période est la mieux représentée en Corse, représentation majoritaire du Bronze final sur le territoire continental (concordant avec les données fournies par l'enquête nationale *DatABronze* de l'Inrap).

Pour l'âge du Fer, 152 dossiers, correspondant à 159 avis, ont été examinés entre 2021 et 2024. On recense 80 dossiers en ARA, 38 en PACA et 34 en Corse. L'archéologie préventive est représentée par 66 dossiers (45 diagnostics et/ou cahier des charges de fouille, 1 modification de consistance de projet et 20 RFO). L'archéologie programmée reste prépondérante, avec 81 dossiers : 45 pour des travaux de terrain (sondages, fouilles et prospections), 17 pour des études en laboratoire ou des analyses et 19 pour des PCR. Cinq demandes d'aides à l'édition ont été examinées, dont quatre spécifiques à l'âge du Fer (le cinquième correspondant aux actes d'un colloque diachronique sur l'archéologie face aux changements climatiques).

La part entre archéologie préventive et programmée reste comme à l'accoutumée variable selon les régions. La région ARA est la seule où le contexte préventif est prépondérant (47 opérations, soit 59 % des dossiers régionaux). En Corse, la situation est inverse, avec 29 opérations d'archéologie programmée, qui représentent 85 % des dossiers. À nouveau, la région PACA se place en position intermédiaire, avec 24 opérations programmées correspondant à 63 % des dossiers examinés pour la région.

La répartition géographique des dossiers est restée globalement la même au fil des quatre années, avec une prépondérance de territoires comme l'Allier, le Puy-de-Dôme, l'Ain et le sillon rhodanien, essentiellement en contexte préventif. On note cependant depuis 2021 un fléchissement graduel du nombre de dossiers en ARA, qui est principalement dû à une baisse de l'activité programmée (13 dossiers en 2021 contre 6 en 2024). En Corse, l'activité, aussi bien préventive que programmée, se répartit à parts égales entre les deux départements. En PACA, ce sont surtout les Bouches-du-Rhône et dans une moindre mesure le Var qui sont les plus actifs, sur les deux volets de l'archéologie. Les autres départements ont connu un ou deux dossiers préventifs, et de même en programmée. En ARA, l'activité programmée se concentre dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, l'Allier et le Cantal, mais également en Haute-Savoie. D'une manière générale, des secteurs généralement moins explorés ont toutefois vu une légère augmentation du nombre de dossiers depuis 2021, comme les zones alpines ou la Corse (pour le préventif). À titre de curiosité, le département de l'Isère est le seul de l'interrégion à n'avoir vu passer aucun dossier relatif à l'âge du Fer en quatre ans.

Pour ce qui est des thématiques, les observations réalisées lors des derniers bilans annuels restent d'actualité. Pour résumer, les contextes domestiques ou agropastoraux constituent près de trois quarts des dossiers. En préventif, il s'agit essentiellement d'établissements ruraux, le plus souvent non enclos et majoritairement du second âge du Fer. Une autre thématique continue à prendre de l'ampleur, celle des « fosses à pierres chauffantes », que l'on retrouve principalement dans la partie sud de l'interrégion, en PACA, dans la Drôme et en Ardèche, avec notamment de nouveaux sites offrant des batteries de plusieurs dizaines de ces structures (fouilles de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume par exemple). Pour l'archéologie programmée, la thématique des sites de hauteur reste très prégnante, et ce sur les trois régions, quoiqu'avec des approches

différentes. La Corse et l'Auvergne se distinguent notamment par une forte activité de fouille ou de prospection. En Provence et dans les Alpes, les travaux de terrain sont moins nombreux sur ce type de sites, mais cela est compensé par des approches prenant préférentiellement la forme de PCR ou d'études documentaires.

Pour ce qui est du domaine funéraire, le nombre d'occurrences est assez limité. En contexte préventif, les découvertes restent évidemment aléatoires, au gré des aménagements, mais environ dix sites ont livré des vestiges de ce type. Il s'agit principalement de sépultures isolées ou de petits ensembles funéraires, et il est intéressant de relever qu'ils se situent presque exclusivement entre le VI^e et le III^e s. av. n. è. Pour l'archéologie programmée, la demi-douzaine d'opérations est plutôt liée à la reprise de données anciennes et généralement à un récolement de la documentation et du mobilier (PCR sur le Chablais ou nécropole de Cagnano par exemple). Les recherches autour d'Aléria constituent un cas particulier, mêlant à la fois travaux de terrain et reprise de données anciennes, dans un contexte chronoculturel spécifique.

Enfin, pour ce qui est de la chronologie, on peut constater que l'ensemble des phases des âges du Fer sont représentées. Les périodes des VI^e-V^e s. et des II^e-I^{er} s. demeurent cependant majoritaires, suivies par celle du IV^e-III^e s. Le début de l'âge du Fer reste, en revanche, globalement sous-représenté. En termes de répartition régionale, les deux âges du Fer apparaissent de manière à peu près équivalente dans les différents territoires, à l'exception de la région Auvergne-Rhône-Alpes, où la période laténienne est clairement prédominante.

Pour conclure ce rapide bilan, on terminera par un constat relatif aux grandes catégories de dossiers examinés : l'ensemble des dossiers ayant trait à l'âge du Fer représente autour de 10 % des avis de la commission, et cet ordre de grandeur reste similaire (près de 11 %) aussi bien pour les seuls dossiers d'archéologie préventive que pour ceux d'archéologie programmée. En revanche, les demandes d'aide à l'édition portant sur l'âge du Fer ne représentent qu'un peu moins de 6 % de celles de l'ensemble de la commission, illustrant par là le fait qu'il est nécessaire de continuer à encourager les publications sous forme monographique.

ANTIQUITÉ

Un total de 486 dossiers en lien avec au moins un objectif/problématique scientifique concernant l'Antiquité a été traité entre 2021 et février 2025 par la CTRA Sud-Est. Cela représente 28,1 % des avis émis par la Commission durant cette mandature, mais rappelons toutefois qu'une infime partie de ces dossiers traitaient davantage d'une problématique géoarchéologique ou de prospections diachroniques et non spécifiquement d'un site antique. L'archéologie préventive représente la majorité des dossiers étudiés, soit une proportion de 55,1 % (268) contre 44,1 % (218) pour l'archéologie programmée. En excluant les données partielles concernant les avis émis en fin de mandat, entre janvier et février 2025 (23 dossiers pour l'Antiquité), on remarque des proportions assez comparables sauf pour l'année 2021, correspondant à la sortie de la crise covid avec un nombre réduit d'opérations archéologiques. Les dossiers concernant l'Antiquité n'avaient alors représenté que 20,7 % (87 dossiers) des avis émis en Commission. Ce chiffre remonte à 31,1 % en 2022 (129 dossiers), reste stable l'année suivante à 31,3 % (127 dossiers) puis redescend très légèrement en 2024 à 29,3 % (120 dossiers). Les proportions entre opérations programmées et préventives ont varié. Les opérations préventives ont toujours été majoritaires durant les trois premières années de la mandature (63,2 % en 2021, 55,8 % en 2022 et 58,3 % en 2023). En 2024, cette tendance s'est légèrement inversée, avec une proportion

d'opérations programmées (49,2 %) et préventives (50,8 %) quasiment à l'équilibre.

Entre 2021 et 2024, les dossiers d'archéologie préventive étudiés en commission ont été essentiellement des rapports de diagnostic accompagnés d'un projet de cahier des charges scientifique pour une fouille d'archéologie préventive (145 avis). Viennent ensuite les examens des rapports finaux d'opération (80 avis), puis les prescriptions de fouille archéologique directe (29 avis). Quelques dossiers concernent une sollicitation d'avis sur un projet scientifique d'intervention, sur une opération spécifique (comme un tri de mobilier archéologique) ou pour une modification de la consistance d'un projet.

Les dossiers d'archéologie programmée ont été répartis entre les fouilles archéologiques (70), les prospections thématiques (59), les analyses (14 avis), les projets collectifs de recherche (40 avis), les aides à la préparation de publication (7 avis), les aides à l'édition (10 avis) et, enfin, un avis pour une aide à la préparation d'un colloque. Les inventaires des sondages et des fouilles archéologiques comportent respectivement 6 et 15 opérations sous-marines (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Deux prospections thématiques et un PCR correspondent à des chantiers subaquatiques.

La diversité des dossiers traités en Commission pour l'Antiquité, tant pour les opérations programmées que préventives, documente les principaux thèmes de recherche pour cette période chronologique.

Les capitales de cité et leur espace périurbain

Une grande partie des opérations et des prescriptions effectuées entre 2021 et 2024 ont concerné les villes antiques (capitales de cité, colonies romaines ou colonies grecques). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est le cas pour le territoire de *Massalia*/Marseille et sa *chôra*, avec plusieurs diagnostics, fouilles préventives et demandes d'analyses. L'archéologie préventive à *Arelate*/Arles a été limitée. En revanche, les opérations archéologiques subaquatiques dans le Rhône ont été très actives entre le dépotoir de Trinquette, l'épave Rhône AR 24 (L. Long, bénévole) et les prospections dans le fleuve (D. Djaoui, Musée départemental Arles antique). Dans la campagne arlésienne, des fouilles programmées se sont concentrées sur la localisation du canal de Marius et l'étude de son environnement, ainsi que sur son lien avec l'avant-port maritime d'Arles (C. Rousse, Université ; C. Landuré, SRA). De nouvelles données complètent les connaissances sur l'ancienne colonie de *Forum Iulii*/Fréjus, grâce notamment aux opérations préventives menées sur la « Plate-forme » et ses abords (RO : C. Taffetani, Ville de Fréjus) ou l'occupation funéraire le long de la voie Aurélienne (460 avenue du XV^e corps d'armée, RO : A. Lattard, Ville de Fréjus). La recherche programmée est bien représentée par le PCR sur le port antique (RO : P. Excoffon, Ville de Fréjus). Deux monographies sont également en cours de préparation ou ont été publiées depuis leur examen : d'une part, les nécropoles Saint-Lambert et du Pauvadou (C. Gébara dir.) et d'autre part, la butte Saint-Antoine (L. Rivet dir.) ; paru en 2024).

Les données archéologiques de ces quatre dernières années ont également permis de documenter l'urbanisme et la périphérie des villes d'*Aquae Sextiae*/Aix-en-Provence, mais aussi de la *Colonia Julia Secundanorum Arausio*, avec notamment un PCR sur la bataille d'Orange (L. Buffat, Mosaïques archéologie) et l'étude du théâtre antique (A. Badie, S. Borel-Dubourg, CNRS), de *Glanum*/Saint-Rémy de Provence (Atlas 3D, N. André, CNRS ; bouleuterion, J.-J. Malmay, Cnrs), de *Vasio Vocontiorum*/Vaison-la-Romaine (rendu du rapport de l'importante fouille programmée menée entre 2014 et 2015 sur le forum, J. M. Mignon, Département du Vaucluse), d'*Alebaece Reiorum Apollinarium*/Riez ou *Nikaia*/Nice (remise du rapport de l'opération Ligne 2 du tramway, station Garibaldi, RO : R. Mercurin, Nice Métropole Côte d'Azur).

En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'activité archéologique à *Lugdunum*/Lyon est toujours aussi

dynamique, avec toute une série de diagnostics et de prescriptions archéologiques. Le PCR sur les deux grands réseaux de galeries souterraines antiques du Lyonnais (C. Ducourthial, Ville de Lyon) a l'ambition de documenter ces aménagements souterrains hors normes. L'alimentation en eau de *Lugdunum* est un thème de recherche récurrent (galeries de captage d'eau situées sous les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, E. Bernot, Ville de Lyon ; étude de l'aqueduc méconnu de Fontanières, C. André-Chaze, Éveha ; fouille préventive du pont-siphon de Beaunant, D. Baldassari, Archeodunum). Concernant l'utilisation de l'eau dans Lyon, on peut mentionner une des fouilles archéologiques préventives menées sur le foncier de l'ancien hôpital de l'Antiquaille et une partie d'un des complexes thermaux de la ville (T. Silvino, Éveha). La poursuite de la fouille pluriannuelle programmée du Clos de la Visitation (B. Clément, Université) a permis d'étudier, entre 2021 et 2024, un quartier colonial et un établissement militaire du II^e siècle. Le PCR sur le théâtre antique s'est achevé en 2021 (D. Fellague, Université), aboutissant à une demande d'aide à la publication (D. Fellague et J.-C. Moretti dir.). Enfin, la publication de l'atlas topographique de Lyon antique, réalisé dans le cadre d'un PCR dirigé par M. Monin (Ville de Lyon) pour le volume II – publié au début de l'année 2025 – et J. Castelbou (SRA) pour le volume III se poursuit. La colonie romaine voisine de *Vienna/Vienne* a aussi bénéficié d'un nombre important d'opérations archéologiques préventives et programmées, tant dans le centre-ville que dans ses quartiers périphériques comme Saint-Romain-en-Gal (prospections géophysiques dans l'agglomération, C. Benech, Cnrs ; étude des dallages de granite des rues du site antique de Saint-Romain-en-Gal, L. Brissaud, Musée de Saint-Romain-en-Gal ; sondages sur les thermes « du Nord », G. Ciucci, musée de Saint-Romain-en-Gal ; PCR Atlas topographique de Vienne antique, A. Monteil, SRA). Les connaissances sur la ville de l'Antiquité tardive évoluent grâce à la fouille préventive de la place Saint-Maurice, avec la mise en évidence d'une portion de l'enceinte (T. Silvino, Éveha) ou la fouille programmée de l'église Saint-Pierre (A. Flammin, Cnrs). Si à Gergovie, l'archéologie programmée apporte de nouvelles données sur la capitale augustéenne présumée des Arvernes (P. Jud, bénévole ; M. Dacko, Université), à *Augustonemetum/Clermont-Ferrand*, l'archéologie préventive a été assez active ces dernières années avec des fouilles majeures comme l'Hôtel-Dieu (D. Tourgon, Éveha ; M. Zabeo, Archeodunum) ou la place des Carmes (M. Zabeo, Archeodunum), le rendu des rapports d'opération de la rue de Rabanasse (D. Martinez et C. Mitton, SRA) et la publication de la fouille de la gare routière (J. Ollivier, SRA). Un PCR en cours devrait contribuer à renouveler les connaissances sur la Source des Roches à Chamalières (A. Wittmann, Inrap). Les connaissances sur *Alba Helviorum/Alba-la-Romaine* ont progressé grâce à la poursuite de l'Atlas topographique des villes de Gaule méridionale (J. Dupraz), des prospections géophysiques (géoradar) sur 7 400 m² (A. Saison) et plusieurs fouilles préventives immédiates. L'archéologie préventive continue d'apporter des données nouvelles à la connaissance de la colonie romaine de *Valentia/Valence*, dont l'urbanisme et l'évolution sont encore difficiles à restituer. D'autres opérations préventives ont contribué à documenter des capitales de cité encore assez méconnues comme *Lucus/Luc-en-Diois*, *Augusta tricastinorum/Saint-Paul-Trois-Châteaux* ou *Ruessium/Saint-Paulien*.

En Corse, les recherches sur la ville d'*Aleria/Aléria*, ancienne colonie phocéenne d'*Alalia* et capitale de *Corsica* et *Sardinia* se sont développées (PCR « Aléria et ses territoires », V. Jolivet, Cnrs ; étude des mosaïques, A.-A. Malek, Cnrs ; aires funéraires, F. Sacchetti, SRA ; occupations préromaines (phocéenne et étrusque), É. Gailledrat, Cnrs ; thermes de *Santa Laurina*, A. Coutelas ; établissements en périphérie de la ville antique, G. Brkojewitsch, Metz métropole). Le site de l'ancienne colonie romaine de *Mariana* à Lucciana, et plus particulièrement ses nécropoles, ont fait notamment l'objet de nouvelles recherches (E. Lanoë, Inrap) en vue d'une publication.

Les agglomérations secondaires

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce thème a concerné plusieurs sites, avec parfois des opportunités de documenter des localités antiques assez méconnues comme Gap ou *Telo Martius*/Toulon. *Olbia*, colonie grecque de *Massalia*, puis agglomération romaine de *Pomponiana*, devrait faire l'objet de fouilles archéologiques préventives prochainement. Sur ce site, les recherches programmées se sont poursuivies avec l'étude des structures immergées (L. Borel, Cnrs) et des espaces sacrés, traités dans le cadre d'un PCR sur les sanctuaires urbains et extra-urbains (R. Roure, Université). Il a permis la reprise de fouilles anciennes dont le sanctuaire d'Aphrodite (C. Sarrazanas, Université).

En Auvergne-Rhône-Alpes, les recherches sur les agglomérations secondaires antiques se sont bien développées au cours de ces quatre dernières années, notamment dans l'Allier (PCR, F. Chaléat, Sapda). L'archéologie préventive a été l'occasion de compléter les connaissances sur Nérès-les-Bains, Vichy, Toulon-sur-Allier, *Boutae*/Annecy, Varennes-sur-Allier ou *Aquae Segetae*/Moingt/Montbrison, Thonon-les-Bains, Saint-Vulbas (C. Coquidé, Inrap), *Augustum*/Aoste (V. Bastard, Inrap) ou *Isarnodurum*/Izernore (E. Ferber, Inrap). Diagnostics et fouilles préventives se sont multipliées à Lezoux, avec notamment des données inédites sur les complexes artisanaux et les ateliers de potiers situés au nord (G. Alfonso, M.-L. Thierry, Inrap). Concernant l'archéologie programmée, plusieurs opérations ont porté sur les agglomérations du col de Ceyssat/Orcines (F. Trément, Université), de Fines/Giat/Voingt (F. Baret, Université) et le Mont-Dore (É. Nectoux, SRA).

Les établissements ruraux

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'habitat rural antique est le thème d'un PCR (L. Lautier, Inrap). Dans l'Allier, la publication du site des Petits-Jardins à Isle-et-Bardais (supplément RACF, 87, L. Laüt, Université) est sortie début 2025. Quelques établissements ruraux ont été identifiés ou confirmés lors de diagnostics (*villa* ou grande ferme de Lempdes/la Fontanille, F. Baucheron et G. Alfonso, Inrap) ou de fouilles archéologiques préventives (Montélimar/Zac de Maubec, J.-M. Lurol, Inrap ; Montélimar/Domaine de Ravaly, D. Béranger, Inrap). À Cournon-d'Auvergne/Sarliève, une prescription de fouille archéologique préventive immédiate a été émise pour des terrains voisins de ceux déjà fouillés (R. Collas, Hadès) et apportant des données sur le parcellaire, l'habitat et les pratiques funéraires de ce secteur rural. Au cours de ce mandat, le projet PIPA à Saint-Vulbas a donné lieu à l'une des grandes études archéologiques d'un vaste territoire rural. Le développement de ce parc industriel sur près de 1 000 ha dans l'ouest lyonnais a conduit au rendu, entre 2021 et 2023 de 6 rapports finaux d'opération effectuées sous la direction d'A.-C. Rémy (Inrap). Un peu plus modeste, l'aménagement de la Zac de la Confluence et du parc d'activité des Renoncées à Livron-sur-Drôme a permis de procéder à plusieurs opérations archéologiques dévoilant une large portion d'un territoire rural antique. Un des rapports finaux d'opération a été examiné en 2023 (Y. Zaaraoui, Mosaïques archéologie). Également à Livron-sur-Drôme, un autre rapport final d'opération a concerné la fouille préventive (G. Maza, Éveha) d'une partie d'une villa romaine de la fin du Haut-Empire dont l'emplacement est réutilisé par un édifice religieux du haut Moyen Âge et son aire funéraire (VIII^e s. et X^e s.). La poursuite des recherches sur l'établissement du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas, dans le cadre du PCR dirigé par R. Royet (bénévole), constitue l'une des rares études en cours dans la région de *villa* de grande dimension (plus de 13 ha) occupée en continu du milieu du I^{er} s. av. J.-C. jusque dans l'Antiquité tardive.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs diagnostics suivis de prescriptions ont concerné des établissements ruraux, probables exploitations vitivinicoles et/ou oléicoles comme Gréoux-les-Bains/Le Paradis (N. Toutain, Département des Alpes-de-Haute-Provence), Ventabren/l'Héritière, (C. Voyez, Inrap) ou Peyrolles/Les Rivaux (C. Barra et A. Cauvin, Inrap). Sur ce dernier site, une fouille préventive a été réalisée (J. Collombet, Archeodunum), mettant en évidence des équipements caractéristiques des chais viticoles antiques. Plusieurs opérations ont permis également de documenter des traces de plantation de vignes (types *sulci* et *alvei*) datées de l'Antiquité comme à Aubagne/Saint-Pierre (B. Lemaire, Mosaïques Archéologie) ou Rousset/La Marnière (O. Mignot, Mosaïques archéologie). Dans le Var, le diagnostic mené par R. Gaday (Inrap) pour l'extension de la carrière des Ribaudes à Mondragon a permis d'identifier plusieurs établissements ruraux antiques en lien avec un canal. Pour des raisons techniques liées à la progression du front de carrière, seuls les vestiges associés à l'un des deux établissements ruraux sont pour le moment prescrits. Un programme de fouille programmée pluriannuelle est en cours depuis 2023 sur le site de Saint-Hermentaire à Draguignan (P. Digelmann, Département du Var). Ce site antique est encore mal caractérisé mais pourrait correspondre à un vaste établissement rural.

Plusieurs opérations ont concerné des établissements littoraux. Il s'agit d'implantations côtières localisées aussi bien sur la frange littorale méditerranéenne (Sanary-sur-Mer/Chemin des Roches, T. Canillos, Mosaïques archéologie ; île Sainte-Marguerite/anse Sainte-Anne et pointe du Batéguier, F. Cibecchini, Drassm) que sur le pourtour des grands lacs alpins, avec les recherches menées sur le lac de Paladru (Y. Billaud) ou celui d'Aiguebelette (S. Nieloud-Muller, bénévole). Sur les rives du lac d'Annecy, à Menthon-Saint-Bernard/Les Choseaux, la fouille d'une partie d'un établissement rural a été prescrite à la suite d'un diagnostic de C. Landry (Inrap), qui a permis de confirmer la présence de ce qui pourrait être la partie résidentielle d'une grande *villa* dont la *pars urbana* pourrait atteindre 10 000 m². Ce complexe est situé à environ 600 m de la rive du lac.

Navigation maritime et circulation terrestre

Les restes de plusieurs navires antiques ont fait l'objet d'investigations sous-marines. C'est le cas par exemple de l'épave de Fort Royal 1 (F. Cibecchini, Drassm), située au large de Cannes. À la suite d'un pillage de grande envergure, les restes de ce navire de commerce hellénistique avec une cargaison d'amphores vinaires gréco-italiques ont fait l'objet d'un programme pluriannuel de fouilles débuté en 2023. D'autres opérations ont eu lieu sur l'épave de Grande Passe 1, au large de Hyères (F. Cibecchini, Drassm, et A. Sabastia, Inrap/CCJ). Il s'agit d'un navire naufragé durant la première moitié du II^e s. avant J.-C. et comportant également une cargaison d'amphores gréco-italiques. Concernant les voies antiques, dans le Puy-de-Dôme, des campagnes de sondages (É. Fovet, Cnrs) ont été effectuées en 2023 et 2024 afin de localiser et étudier la voie entre *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand et l'agglomération antique thermale du Mont-Dore.

Hydraulique

Plusieurs dossiers concernant l'hydraulique ont déjà été évoqués précédemment car étroitement en lien avec des agglomérations. Un aqueduc a été étudié à Oytier-Saint-Oblas dans le cadre de prospections thématiques (S. Cabanier, bénévole). Des investigations ont été également menées sur l'aqueduc antique de Cavaillon dont des tronçons sont connus à Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes et L'Isle-sur-la-Sorgue (B. Portet, Ville d'Avignon). Enfin, des demandes d'analyses ont été effectuées pour le site de la meunerie de Barbegal à Fontvieille (P. Leveau, bénévole).

Économie

Deux programmes de recherche ont concerné l'économie du plomb dans l'Antiquité. Le premier

a été consacré au traçage élémentaire et isotopique du plomb dans la cité antique de Vienne (A. Gourlan, ISTerre). Le deuxième projet, toujours en cours, s'intéresse au commerce du plomb durant l'Antiquité tardive (J. Becker, doctorante, Université). Les analyses isotopiques de sarcophages en plomb (notamment, pour l'interrégion Sud-Est : Aix-en-Provence, Nice-Cimiez, Valence et Lyon) devraient permettre d'étudier le circuit économique de ce métal dans l'Occident romain. L'extraction des matériaux de construction a été abordée dans le cadre de trois études de carrières antiques (île de Cavallo-San Bainzu, S. Clerbois, Université ; carrières de la Queyrie à Gresse-en-Vercors, M. Dietrich, Cnrs et Marseille, affleurements de calcaire oligocène/carrière de la Corderie, P. Mellinand, Inrap).

Archéozoologie

Une demande de PCR a été formulée en 2021 (S. Foucras, Archeodunum) afin d'étudier le chien en contexte funéraire antique. Ce projet a été initié à la suite des découvertes remarquables d'inhumations de canidés dans une nécropole antique fouillée place des Carmes à Clermont-Ferrand (M. Zabeo, Archeodunum).

L'ensemble des dossiers traités en CTRA durant ce mandat et concernant l'Antiquité abordent donc des thèmes de recherches variés, parfois interdisciplinaires. Les opérations archéologiques préventives et programmées sont assez complémentaires, ce qui permet une certaine dynamique tant sur les territoires urbains que ruraux, milieux montagnards et littoraux inclus. Si la majorité des dossiers concernent l'acquisition de données nouvelles, on doit saluer l'aboutissement de plusieurs publications (monographies, atlas urbains) et la poursuite et/ou la reprise de synthèses attendues. Il faut également souligner l'investissement des acteurs de l'archéologie dans l'innovation et le développement technologique, qu'il s'agisse de l'évolution des méthodes de prospections géophysiques, de l'archéologie biomoléculaire, des analyses isotopiques ou de l'enregistrement et la visualisation 3D, par exemple, qui sont de plus en plus utilisés et maîtrisés dans le cadre de recherches et de la diffusion des données.

MOYEN ÂGE

Comme lors de la précédente mandature, la période médiévale se signale par un nombre élevé de dossiers traités (365) qui se répartissent à part sensiblement égale entre les opérations programmées (184 dossiers) et les opérations préventives (181 dossiers). Un fort déséquilibre se ressent en termes de répartition régionale : 247 dossiers pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, 99 dossiers pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et seulement 19 dossiers pour la Corse. Les dossiers ont été traités par les deux experts nommés pour cette période avec, en 2024, l'aide d'un expert extérieur (pour compenser la décharge de 6 mois demandés par l'un des membres). Dans 59 cas, les dossiers comportaient un volet funéraire nécessitant la contribution précieuse de l'expert en anthropologie. Dans 46 cas (majoritairement les opérations préventives), les dossiers étaient partagés avec au moins un des experts d'une autre période chronologique.

Pour le Moyen Âge, la dynamique de l'activité archéologique se traduit par des projets collectifs de recherche qui se veulent fédérateurs, multi-institutionnels et pluridisciplinaires, intégrant des travaux menés à l'échelle d'un site ou dans des champs géographiques plus larges (régions et inter-régions), par des opérations programmées au long cours où les sites sont abordés dans toute leur complexité, dont les résultats donnent lieu parfois à des projets de publication ambitieux, et par des opérations préventives généralement sur des surfaces relativement modestes à la fois en milieu rural et dans l'espace urbain (on note la faible proportion d'opérations

en lien avec de grands travaux d'aménagements de type Zac ou autoroute). Les problématiques abordées dans le cadre des opérations programmées concernent principalement les axes suivant de la nouvelle programmation nationale : axe 10 sur les lieux de pouvoir (82 dossiers ; axe 11 de l'ancienne programmation nationale), axe 8 sur les pratiques rituelles (41 dossiers ; axe 8 de l'ancienne programmation nationale), axe 7 sur l'espace rural (28 dossiers ; axe 10 de l'ancienne programmation) et axe 6 sur le phénomène urbain (12 dossiers ; axe 9 de l'ancienne programmation nationale). Les résultats des opérations préventives nourrissent également les problématiques développées dans ces quatre axes de recherche.

Pour les rapports de diagnostic, le bilan est bien plus contrasté avec des lacunes souvent observées dans la description, l'analyse et la contextualisation des résultats. En quatre ans, 128 cahiers des charges scientifiques, dont 76 reposaient sur les résultats d'un diagnostic (dossiers traités pour une large partie d'entre eux en inter-CTRA ce qui est regrettable pour la qualité des échanges au sein de la commission), ont été visés et montrent là encore une dynamique plus grande en ARA (84) qu'en PACA (41) et en Corse (3). Parmi les prescriptions édictées par les services régionaux de l'archéologie, une bonne partie concerne du bâti, ce qui doit être encouragé dans la mesure où les vestiges en élévation offrent généralement de bons indicateurs sur les occupations (notamment pour les édifices religieux, mais pas seulement), à défaut de pouvoir estimer finement la puissance stratigraphique des sites : c'est particulièrement le cas pour les opérations de réhabilitation urbaine au cours des quatre dernières années. Les diagnostics donnent généralement l'ensemble des éléments nécessaires à l'établissement des cahiers des charges scientifique, même si on constate assez régulièrement et tout en prenant en compte la difficulté de l'exercice comme le manque de temps alloué, un caractère un peu trop laconique dans l'expression des résultats. Quoi qu'il en soit, les rapports s'avèrent convenables dans l'ensemble, alors que les CCS veillent à fournir des planchers solides aux moyens en post-fouille : pas moins de 100 % du temps de terrain en post-fouille et 150 % dans le cas de structures funéraires.

Le nombre des RFO (47 au total) est assez irrégulier d'une année sur l'autre mais les rapports montrent généralement une bonne qualité et la publication des résultats est généralement encouragée. De belles opérations ont ainsi été réalisées : en 2021, l'Hôtel d'Arlatan à Arles ou encore Saint-Georges à Vienne ; en 2022, le site des Grivettes à Domérat ou Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence ; en 2023, Revel-Tourdan, l'ancien Palais de Justice de Toulon, les fonds de cabanes enfin attestés en Provence à Cogolin ou encore Saint-Robert de Cornillon à Saint-Égrève, site pour lequel on soulignera le sous-dimensionnement tout à fait dommageable de l'opération et, en conséquence, la qualité des résultats obtenus ; en 2024, enfin, les rapports sur Épagny-Metz-Tessy et Alleins, pour lequel il faut insister sur la qualité des études de mobilier de parure et de synthèse.

Le renouveau à l'échelle inter-régionale des recherches sur **les châteaux** (résidences élitaires au sens large) et leur évolution tout au long de la période médiévale se confirme avec en particulier les travaux du PCR « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e s.) : du Rhône à la Durance » (régions ARA et dans une moindre mesure région PACA). Ce programme offre un cadre fédérateur pour les acteurs qui portent la responsabilité d'opérations de diverses natures (fouilles programmées annuelles ou pluriannuelles, campagnes de sondage, prospection thématique intégrant ou non des études de bâti) : châteaux de Clermont-en-Genevois, de Châteauneuf-en-Valromey à Haut-Valromey, de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey, de Dunières ou de Chalençon. L'ensemble des composantes des châteaux (logis seigneurial, basse-cour, bourg castral) sont interrogés dans le cadre de ces opérations qui livrent parfois un abondant mobilier à caractère aristocratique. Pour la région PACA, on peut citer les travaux menés sur les sites d'Allemagne-en-Provence ou de la Colline du château à Hyères. L'archéologie préventive

documente également le phénomène castral à travers notamment des analyses du bâti menées en préalable à des travaux de restauration et/ou de mise en sécurité des sites à l'initiative des collectivités propriétaires des sites : château de Simiane-la-Rotonde, Le Castellans à Forcalqueiret, château des Adhémar à Montélimar dont l'analyse s'inscrit également dans le cadre d'un travail universitaire autour de la thématique de la coseigneurie. Enfin, il est important de souligner le caractère exceptionnel des vestiges mis au jour à l'occasion de la fouille préventive menée sur le site du château d'Épagny-Metz-Tessy avec en particulier l'analyse des éléments constitutifs du pont en bois découverts dans le comblement des douves.

En parallèle, plusieurs travaux sur les habitats fortifiés de hauteur occupés depuis la fin de la période antique se poursuivent avec des résultats significatifs sur leur organisation et leur évolution ainsi que sur la place qu'ils occupent en termes de structuration des territoires. En prolongement des opérations au long cours menées sur les sites du Mont Châtel à Val-Revermont ou de La Couronne à Molles, dont l'aboutissement des travaux de terrain oriente aujourd'hui les efforts vers des projets de publication, on relève l'émergence de nouveaux projets très prometteurs (étude du site des Millières à Thiers ; établissements de Donzère et Châteauneuf-du-Rhône).

Pour conclure sur cette thématique castrale, on note une timide reprise des recherches en Corse (site de Castellu di Latala à Sartène) qui mériterait d'être encouragée dans les années à venir.

Parmi les dossiers relevant de l'axe 8 sur **les pratiques rituelles et les édifices de culte**, plusieurs chantiers pluriannuels associant archéologie sédimentaire, analyse du bâti et approche funéraire peuvent être cités : en 2023, l'achèvement des campagnes de fouille à Saint-Pierre de Moirans avec un rapport de synthèse encore attendu ; le très bon PCR sur l'Île-Barbe à Lyon ; les fouilles de Saint-André-le-Haut à Vienne ou de l'abbaye d'Entremont à Glières-Val-de-Borne. S'y ajoute, entre autres, la publication des actes du colloque sur l'espace monastique au féminin (2022) et la très belle étude préalable à la restauration de Saint-Pierre de Vienne. Pour le site de la chapelle Saint-Maurice à La Palud-sur-Verdon, la genèse et les états successifs de développement de l'établissement prieural sont de mieux en mieux renseignés. Plusieurs édifices corses ont fait l'objet d'études du bâti dans le cadre de l'archéologie préventive (Saint-Marcello à Aléria, San Petru à Barbaggio et Sainte-Croix à Bonifacio) et l'analyse de plusieurs lieux de culte est au cœur des questionnements sur le site de Pioggio del Palazzo à Corte. Bien que réalisée dans un contexte difficile, la fouille préventive sur le site de l'abbaye fondée par saint Géraud au IX^e siècle à Aurillac a livré des données exceptionnelles pour la connaissance du monachisme médiéval.

Les problématiques en lien avec **l'occupation des espaces ruraux** sont renseignées par plusieurs opérations en cours ou alimentent les réflexions au sein de projets : l'abri sous roche de la Gourdiano à Annot, la découverte exceptionnelle et fortuite du site de Gordolon à Roquebilière, la fouille programmée à la chartreuse de Taninges. La reprise des travaux sur les formes d'occupation des Hautes Chaumes du Forez est à souligner tout comme le nouveau programme de recherche sur les territoires en marge de plusieurs paléochenaux du delta du Rhône. On peut se réjouir de la reprise des études en vue de la publication des résultats du site de La Plâtrière à Lazer. L'archéologie préventive livre des données ponctuelles sur les formes d'habitat en lien avec des activités agro-pastorales mais les surfaces abordées sont généralement modestes (Doussard) avec des vestiges difficiles à interpréter même si les données renseignent des territoires pas ou peu appréhendés par l'archéologie jusqu'à présent. Enfin un nouveau champ d'étude est proposé à travers les prospections thématiques visant à renseigner les traces archéologiques de la mise en valeur agropastorale des sols dans le Valbonnais.

Quant au **phénomène urbain**, il semble quelque peu en retrait mais magistralement illustré par la synthèse de la première pluriannuelle du PCR sur l'atlas de Vienne et sa demande de renouvellement. Le programme visant à saisir les évolutions topographiques de la ville de Die depuis l'Antiquité, à partir notamment d'un repérage des vestiges conservés dans les caves, apparaît comme une expérience d'un grand intérêt. Les opérations préventives se concentrent dans les centres urbains des grandes capitales régionales (Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille) et on peut mentionner plusieurs opérations, généralement de moindre envergure, intégrant l'analyse des enceintes de la fin de la période médiévale (Belley, Aurillac, Bourg-Saint-Andéol). À travers la rénovation progressive de son centre ancien générant une succession de diagnostics, suivis dans la plupart des cas par des fouilles, la ville de Marignane offre un contexte exceptionnel pour analyser un fait urbain depuis l'Antiquité en région PACA.

Enfin, on peut se réjouir de la parution de l'ouvrage consacré aux fouilles de Colletière et celui sur les châteaux des Allinges, ainsi que la poursuite de la valorisation des résultats des fouilles de Brandes à travers un volume sur le mobilier. D'autres publications, comme celle consacrée aux fouilles menées sur le site du *castrum* de Couzan à Sail-sous-Couzan, demeurent attendues.

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Les dossiers traités au cours de la mandature pour ces deux périodes (135) invitent à formuler plusieurs constats et réflexions.

Archéologie fluviale

Année après année, on constate la multiplication des opérations dans le domaine fluvial au sens large, qu'il s'agisse de diagnostics, de fouilles préventives, de prospections thématiques ou de fouilles programmées. Le processus de « renaturation des cours d'eaux » qui vise à l'élimination des obstacles à l'écoulement (prises et barrages, biefs, moulins et usines de toutes sortes) et un net abandon de l'entretien de ces installations et de leurs alimentations entraîne des interventions lourdes en milieu fluvial qui conduisent à l'effacement de très nombreux témoins d'anthropisation de ces milieux soumis à des contraintes extraordinaires.

Il est à noter que ces opérations ont concerné principalement la région ARA et très secondairement la Corse, même si dans ce dernier cas des enquêtes patrimoniales sont en cours à l'initiative d'associations locales ou du service patrimoine de la CTC. La région PACA n'a connu presque aucune opération dans ce domaine si l'on excepte un cas de tentative de sauvetage d'une taillanderie à Tende, la suite des inondations récentes et la reconnaissance partielle d'un moulin sans doute médiéval à Marseille (site Bougainville). Or, il est de notoriété publique que les Syndicats régionaux gestionnaires de bassins sont très actifs sur le territoire. Plusieurs opérations, par exemple, ont eu lieu ou sont en cours sur le cours de l'Arc, qui ont entraîné des destructions sans contrôle archéologique.

On se félicitera que des opérations d'inventaires aient lieu, comme dans le cas de certains cours d'eau du Puy-de-Dôme, lesquelles enrichissent les cartes archéologiques et permettent de préserver en partie l'avenir, mais de façon plus générale il faut bien convenir que la formation théorique des intervenants est très légère et que bien souvent ils ont peu ou pas de culture historique et technique sur les principes d'implantation et de fonctionnement des installations dont ils ont à traiter.

Outre les difficultés inhérentes à ce type de milieu, travail en milieu aquatique avec les contraintes physiques de ces milieux changeants et celles découlant des évolutions de

l'encadrement réglementaire, la pauvreté des dossiers documentaires/archivistiques est à souligner, alors que la ressource existe dans la plupart des cas avec d'abondantes sources médiévales, modernes et contemporaines, peu voire pas du tout explorées, faute de compétence ou de curiosité ?

Archéologie des contextes militaires et de conflits

L'archéologie des lieux de conflit et des installations militaires a nettement progressé ces dernières décennies. Dans le ressort de la CTRA Sud-Est des opérations sur des camps militaires (Miramas) ont été menées avec des résultats intéressants dont une partie a été présentée au colloque 2024 du camp des Milles (à l'initiative de X. Delestre).

Parmi les cas les plus originaux, signalons une demande d'intervention de fouille programmée sur une épave d'avion militaire anglais abattu en 1944 au-dessus de l'étang des Aulnes (Saint-Martin-de-Crau), qui doit servir de laboratoire expérimental sur les techniques d'exploration et de restauration de ce type d'aéronef à structure mixte métal, bois, toile.

Autre cas intéressant du point de vue méthodologique également, celui d'un chasseur italien crashé sur la pente d'une montagne corse en 1943 dont les archéologues ont étudié le cône de dispersion des vestiges résultant de l'impact de l'aéronef et l'aire de dispersion des débris. Toujours en Corse, on relèvera les campagnes de prospection thématique sur les installations militaires et les vestiges liés à la mise en défense de l'île dans les années 1930 et aux opérations militaires de la Seconde Guerre mondiale.

Les gadoues et dépotoirs urbains

La région PACA s'est distinguée ces dernières années par diverses fouilles de Gadoues urbaines, qui de fait ont aussi eu un caractère expérimental. Comment traiter en effet les accumulations gigantesques de poubelles urbaines de Marseille explorées sur le site de Miramas ? Deux sites des gadoues municipales aixoises diagnostiqués récemment et assez bien documentés par les archives ont permis de cerner la problématique complexe des masses de témoignages de la culture matérielle urbaine qui y sont conservés et qui seront plus largement exploités au cours des fouilles 2025.

Si l'exploration des poubelles de l'histoire est une pratique universelle depuis les origines de l'archéologie à l'échelle d'entités individuelles ou villageoises, le traitement sériel de celles d'agglomérations entières suppose des stratégies nouvelles.

L'archéologie du bâti

Il y a peu à dire sur les progrès réalisés en archéologie du bâti qui mobilise maintenant un ensemble de techniques et d'instruments de relevé très en pointe, y compris sur des édifices contemporains, à caractère parfois industriel.

Néanmoins, les rendus ne sont pas toujours à la hauteur des préconisations, pour diverses raisons, calibrage insuffisant, obstacles techniques divers, risque sécuritaire, dotation financière trop faible, et, last but not least, formation souvent insuffisante de certains personnels aux techniques de l'archéologie du bâti et à ses méthodes d'analyse. En dépit des moyens déployés, les RFO des Tours de Parata et de Caldanu, par exemple, ne sont pas complètement satisfaisants.

Relevons également l'extension des études à tous les types de bâti urbain, de châteaux, de bastides, de parcs, de chapelles, mais aussi plus modestes, maisons de ville, et vernaculaires. Le cas des études de chalets et de granges de montagnes en Savoie et Haute-Savoie illustre bien cette démarche, tout comme l'habitat troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère. Relevons aussi

des approches plus originales, en archéologie des stations thermales.

Parmi les nouveaux objets de recherche, notons les puits à neige et glaciers de Corse s'inscrivant dans le cadre d'une recherche universitaire. Ces campagnes, qui s'appuient en outre sur des dépouillements d'archives et une collecte documentaire large, ainsi que sur les acquis de travaux ethnographiques et des enquêtes orales, sont assez exemplaires au point de vue des méthodes comme des résultats et leur objet, une architecture vernaculaire néanmoins spectaculaire, est somme toute neuf dans son approche.

Cette archéologie qui prend en compte la longue durée s'appuie également de plus en plus sur les analyses xylologiques, dendrochronologiques et de mortiers, qui se sont multipliées ces dernières années, avec des résultats très prometteurs. La compréhension des marchés des matériaux, du emploi et de leur mise en œuvre sont mieux perçus, tout comme les datations sont plus fiables. Ces approches peuvent par ailleurs se nourrir des apports des recherches en archives, souvent assez riches pour les périodes tardo-médiévale, moderne et contemporaine.

Archéologie minière et métallurgie

Cette archéologie qui est maintenant bien assurée dans ses pratiques a donné de beaux résultats, massif des Hurlières, montagne du Nivollet, mines de Chevinay par exemple, qui ont permis la reconnaissance de bas-fourneau, mais aussi de galeries de mines, la nature des moyens mis en œuvre et les rythmes de leur exploitation ainsi que des datations absolues qui leur confèrent une épaisseur historique parfois inattendue.

Archéologie sous-marine

En archéologie Sous-Marine, les diverses fouilles consacrées à des épaves d'époque moderne ont bénéficié de tous les moyens requis pour mener des campagnes fructueuses. C'est le cas de Sanguinaire C qui a livré une moisson d'informations très neuves qui plus est sur un navire probablement venu du Nord de l'Europe et de Cap Sicié IV épave de la fin de l'Ancien régime ou du tout début de l'époque contemporaine, chargée de jarres de Biot et de marmites de Vallauris, dont l'exploration à grande profondeur a, en outre, un caractère expérimental.

Les études de matériel

Si l'on peut constater qu'en général les études de matériels archéologiques sont mieux prises en compte, il faut cependant reconnaître que trop souvent les spécialistes ne sont pas assez nombreux pour les réaliser. De plus certaines équipes de collectivités territoriales, l'Inrap, et les sociétés privées ne disposent pas forcément de spécialistes formés, ou quand ils le sont, parfois éloignés des réalités des territoires où ils sont appelés à intervenir.

Partant, il n'est pas rare de trouver dans les rapports de simples inventaires non illustrés et non argumentés, sans dessins et parfois même de simples identifications sur la base de « communications orales ». Si le métal, l'*instrumentum* et la numismatique sont en général mieux traités, les études céramologiques et du verre sont assez fréquemment sacrifiées. C'est là un problème sérieux, car ce sont, entre autres, des artefacts datant, témoins de pratiques de consommation, de niveaux sociaux et de relations commerciales significatifs. Dans quelques cas également, les spécialistes d'un sujet dans une aire culturelle donnée sont amenés à intervenir sur du matériel de même nature, mais issu de contextes culturels qui leurs sont étrangers et qu'ils méconnaissent forcément.

La question de la documentation historique en général

La question de la documentation historique préalable aux diagnostics et aux fouilles tardo-médiévales, modernes et contemporaines se pose en effet. En effet, et bien que des progrès

aient été réalisés, beaucoup de demandes et de RFO sont d'une grande pauvreté sur ce point, alors même que la ressource existe.

Dans de trop nombreux cas, les travaux d'érudits font défaut et les opérateurs ne disposent pas de spécialistes capables de les réaliser, ce qui les amène soit à les éluder en s'appuyant sur les cadastres « anciens » et quelques publications souvent obsolètes, soit à les externaliser auprès de professionnels ou d'amateurs qui ne sont pas forcément au fait de l'état des fonds disponibles et qui ont trop souvent un temps dédié trop bref.

Il convient cependant de se féliciter que les prescriptions prennent maintenant systématiquement en compte la question des études documentaires et à les requérir dès l'amont des interventions de terrain, quelle que soit la thématique abordée.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Le nombre de dossiers examinés pendant la mandature s'élève à 185 dont 117 en archéologie préventive et 68 en archéologie programmée. La majorité des contextes funéraires se rapporte à l'Antiquité, au Moyen Âge et à la période moderne. La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre l'essentiel de l'activité d'archéologie préventive dans le domaine de l'archéo-anthropologie.

Dans la majorité des cas, les dossiers examinés l'ont été également par un ou deux autres experts en fonction des périodes chronologiques et/ou de la caractéristique des vestiges considérés. Une vingtaine de dossiers ont fait l'objet d'un unique rapport de l'expert pour l'archéo-anthropologie. Dans ce cas, les sites funéraires étaient majoritairement des contextes de l'époque moderne n'incluant pas d'autres types d'occupation.

La présence d'un archéo-anthropologue dans la commission étant une nouveauté, il a fallu un temps d'adaptation pendant lequel un certain nombre de dossiers n'ont pas été soumis à ce spécialiste. Cette situation s'est améliorée au cours du temps mais jusqu'à la fin, certains dossiers n'ont pas bénéficié d'une lecture par celui-ci.

Dans les cahiers des charges scientifiques, les objectifs scientifiques et les méthodologies appliquées aux contextes mortuaires, de l'étude de la structure à celle des restes humains y sont globalement bien détaillés. Toutefois, il est fait peu de cas des ossements découverts en position secondaire notamment dans les cimetières médiévaux et de l'époque moderne. Or, ces vestiges nécessitent un lavage ainsi qu'un inventaire minimal à défaut de pouvoir être traités comme les dépôts primaires. L'absence de préconisation n'incite, malheureusement pas leur prise en compte dans l'étude archéo-anthropologique en post-fouille. En outre, la prescription des études paléopathologiques bien que justifiée ne tient pas en compte la nécessité que celles-ci soient réalisées par des spécialistes. Peu d'archéo-anthropologues sont rompus à cet exercice. Ce qu'ils fournissent n'est que rarement exploitable *in fine*. Si leur objectif est d'évaluer le potentiel d'une série archéologique quant aux conditions sanitaires, la méthodologie employée n'est pas la bonne. Ce volet mérite d'être résolu. Un groupe de recherche incluant paléopathologistes, acteurs de l'archéologie préventive et personnels des SRA s'est attelé à résoudre ce problème depuis 2024 mais cette démarche prend du temps. En attendant les résultats et propositions de ce groupe de travail, il est conseillé de préciser dans le cahier des charges que l'étude du potentiel paléopathologique doit être réfléchie et clairement explicitée.

Par ailleurs, la qualité des rapports de diagnostics est hétérogène. Dans plusieurs dossiers, les structures mortuaires n'ont pas été fouillées bien que repérées ce qui n'a pas permis

d'appréhender d'une part, d'éventuels niveaux d'inhumations sous-jacents, et d'autre part la conservation des restes osseux. Ces deux paramètres conditionnant la prescription, ces lacunes ont été dommageables pour le déroulement des opérations. Couplés à une absence de recours aux archives historiques, dans quelques cas, les résultats ont été désastreux.

Même lorsque la prescription a évalué de façon adéquate le nombre de structures mortuaires attendues, les prélèvements de résidus de crémation sur les sites ayant livré des occupations funéraires antiques sont au mieux juste tamisés, au pire, pas du tout traités. Cette lacune est un problème récurrent depuis de nombreuses années en contexte préventif. Les méthodes d'étude de ce type de vestiges sont très abouties mais leur application très chronophage. Cet aspect, abordé récemment lors d'une des Rencontres du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, mériterait une véritable réflexion.

Concernant le contenu des rapports d'opérations qu'ils soient en archéologie préventive ou programmée, les observations et enregistrements sur le terrain suivent les préceptes de la discipline. Les analyses taphonomiques qui permettent de restituer l'aspect initial du dépôt mortuaire sont en général de bonne qualité. Les critères indispensables à une première étude du recrutement, l'estimation du sexe et de l'âge au décès, sont maîtrisés et les méthodes appliquées en accord avec ce qui se fait sur le territoire national. Il est réjouissant de constater que les catalogues de tombes sont détaillés et bien illustrés. La plupart d'entre eux intègrent, en outre, les données archéologiques (localisation spatiale et stratigraphique, forme et format des fosses, nature du comblement, le mobilier associé au défunt...). La généralisation de cette démarche est bénéfique pour la discipline et incontournable pour fournir une étude archéo-anthropologique de qualité. En effet, les informations fournies permettent de valoriser les sites et les séries ostéologiques après le dépôt du rapport et facilitent la reprise des études pour d'éventuelles publications.

En revanche, encore trop souvent, les variations anatomiques non métriques, les pathologies ou les mesures sont enregistrées mais peu exploitées sans compter que la méthodologie suivie est rarement indiquée (sélection des caractères, modalités d'enregistrement, prise en compte de l'absence des marqueurs ou de leur non-observabilité). Le temps passé est préjudiciable au temps à consacrer à des recherches bibliographiques ou tout simplement au traitement des ossements découverts en position secondaire qui nécessitent pourtant un lavage même si leur étude est reportée dans un autre cadre que celui du rapport.

Une autre ombre au tableau est l'absence patente de dialogue entre archéo-anthropologues et responsables d'opération. Elle démontre que l'archéo-anthropologie est souvent confondue avec l'étude biologique des vestiges humains alors que ceux-ci ne sont qu'une clé d'entrée au même titre que le mobilier et l'architecture pour une compréhension globale des pratiques mortuaires. Celle-ci passe par des réflexions à l'échelle du défunt, de la structure qui le contient, du site et du contexte chrono-culturel et géographique. Si cette lacune se justifie quelquefois lorsque l'archéo-anthropologue n'a, de toute évidence, pas les compétences requises, notamment en début de carrière, elle n'a aucune raison d'être dans la plupart des cas. Ce problème dénote que l'archéo-anthropologie est encore mal comprise et/ou mal expliquée, par les archéo-anthropologues eux-mêmes, aux responsables d'opération. La diversité des profils en est sans doute en partie responsable. Il s'agit d'un problème interne à la discipline qui a malheureusement des répercussions dommageables sur la qualité de certaines opérations.

Un dernier point mérite d'être souligné. Le nombre de demandes d'analyse sur os humains par des protocoles invasifs s'élève à 25. La qualité des dossiers est très hétérogène. Nous saluons d'ailleurs les demandes sur les restes humains paléolithiques qui sont un modèle de rigueur. Espérons qu'à l'avenir les vestiges plus récents bénéficieront de la même attention. En effet, dans

25 % des cas pour l'Holocène, les responsables d'opérations et archéo-anthropologues sont considérés comme des prestataires de service. Le choix des sites et des individus n'est pas abordé. L'importance des contextes et les compétences des fouilleurs y semblent également totalement inutiles. La piètre qualité de ces dossiers montre que les dispositifs (rapport Paohce) mis en place par la sous-direction de l'archéologie pour accompagner, recenser et cadrer ce type d'analyses sont justifiés, mais ne semblent pas avoir touché toute la communauté scientifique. Ils ne sont évidemment pas connus des laboratoires étrangers qui sollicitent également des échantillons osseux humains découverts sur le sol français. Par ailleurs, le faible nombre de dossiers à traiter pour des études isotopiques et paléogénétiques qui se multiplient de façon exponentielle depuis quelques années, interroge. Se pourrait-il que ces analyses soient menées sans passer par l'avis de la CTRA ?

Pour finir, les points soulevés ici méritent une attention particulière pour garantir la qualité des études qui mobilisent l'archéo-anthropologie dès la phase terrain. La présence d'un spécialiste de cette discipline au sein des commissions est par conséquent incontournable. Il est donc crucial que les experts choisis aient de véritables compétences en archéologie et pas seulement dans l'étude biologique des restes humains. Dans le cas contraire, la collaboration entre les différents experts sera difficile, voire contreproductive.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest

Présentation de la CTRA Sud-Ouest

Par Stéphane Révillion
Inspecteur des patrimoines

La CTRA Sud-Ouest couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, issues de la fusion des régions Limousin, Poitou-Charente et Aquitaine d'une part, et de celles de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, d'autre part. Avec un total de 25 départements, 8 882 communes dont 40 grandes aires urbaines, une superficie de 156 760 km² et une population de presque 12 millions d'habitants en 2018, il s'agit de la plus grande entité territoriale de France. Limité au nord par l'Auvergne et au sud par la chaîne des Pyrénées, ce territoire d'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, relie le bassin méditerranéen et la façade Atlantique.

Le siège de la CTRA est localisé en Nouvelle-Aquitaine, à la Drac de Bordeaux où le SRA de Nouvelle-Aquitaine assure la présidence et les secrétariats administratif et scientifique de la commission.

1. Activités de la commission

Composition

Le nombre d'experts et la composition de la CTRA Sud-Ouest sont, comme ceux de toutes les autres CTRA sauf les Outre-mer, fixés réglementairement (art. R.454-19 du Code du Patrimoine). Depuis 2017, la CTRA Sud-Ouest compte 10 membres. 60% d'entre eux ont été renouvelés au changement de mandature en 2021. Depuis, on note une certaine instabilité due aux remplacements réguliers de membres en cours de mandat. Quatre-vingts pour cent ont d'ailleurs été renouvelés lors de la nouvelle mandature au début de l'année 2025.

	Nb initial	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<i>Sud-Ouest</i>	10	0	0	4	2	6	1	3	2	8

Nombre d'experts permanents en CTRA Sud-Ouest renouvelés annuellement de 2017 à 2025

La répartition des membres par spécialités chronologiques ou thématiques est propre à la commission. Plusieurs ajustements ont été nécessaires en fonction du nombre de dossiers traités par spécialité. Depuis 2021, la commission comprend : 2 experts pour le Paléolithique, 1 pour le Néolithique, 1 pour l'âge du Bronze, 1 pour l'âge du Fer, 2 pour la période romaine, 2 pour la période médiévale et 1 spécialiste de l'anthropologie funéraire.

En 2024, la CTRA Sud-Ouest est composée de :

- Hélène Djéma (conservatrice du Patrimoine, DGP, SDA) spécialiste du Paléolithique inférieur et moyen, au titre du ministère de la Culture ;
- Ludovic Mevel (chargé de recherche au CNRS, UMR 7041 Arscan, équipe ethnologie préhistorique) spécialiste du Paléolithique supérieur, au titre du Cnrs ;
- Christophe Crouch (archéologue d'Archéologie Alsace) spécialiste du Néolithique, au titre des services de collectivités territoriales ;
- Régis Labeaune (ingénieur, chargé de recherche à l'Inrap Bourgogne-Franche-Comté) spécialiste de la protohistoire (âge du Bronze et premier âge du Fer), au titre des spécialistes ;
- Laurence Le Clezio (archéologue du bureau d'études Éveha) spécialiste de la

Protohistoire, au titre d'une société privée agréée en archéologie préventive ;

- Catherine Coquidé (ingénieure, chargée de recherche à l'Inrap Auvergne-Rhône-Alpes) spécialiste de l'Antiquité, au titre des spécialistes ;
- Hervé Delhoofs (responsable d'opération du bureau d'études Éveha) spécialiste du second âge du Fer et de l'Antiquité, au titre des spécialistes ;
- Stéphane Ardouin (archéologue du service archéologique de la ville de Lyon) spécialiste du Moyen Âge, au titre des spécialistes ;
- Alain Champagne (maître de conférences d'archéologie médiévale à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour) spécialiste du Moyen Âge, au titre de l'enseignement supérieur ;
- Catherine Rigeade (ingénieure, chargée de recherche à l'Inrap Midi-Méditerranée) archéo-anthropologue spécialiste du Moyen Âge et de l'Époque moderne, au titre de l'Inrap.

Stéphane Ardouin et Hervé Deloofs siègent en tant que représentant de la ctra Sud-Ouest au CNRA.

Secrétariat de la commission

L'organisation matérielle de la commission (logistique, réservations, accueil des experts), qui incombe au service régional de l'archéologie de la région siège, c'est-à-dire à la Nouvelle-Aquitaine, représente un important travail assuré depuis 2022 par Sophie Peyras, gestionnaire instructrice administrative au SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux. Il en est de même du secrétariat scientifique (ordre du jour, rédaction des avis en séance, édition des procès-verbaux...) confié à Ewen Ihuel, conservateur du patrimoine au SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, qui remplace Morgane Dachary, ingénieure d'études au SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges.

En raison du nombre d'opérations archéologiques examinées, la rédaction et l'édition des procès-verbaux de la commission représente un travail important mobilisant le secrétariat scientifique, les CRA et l'inspecteur. Les avis de la commission sont rédigés en séance et communiqués aux CRA à l'issue des sessions. Les procès-verbaux sont mis en forme et relus plusieurs fois avant leur édition et leur validation. Il est à noter que le volume annuel de ces documents est rarement inférieur à 1000 pages (1 053 p. en 2021 ; 859 p. en 2022 ; 1 107 p. en 2023 ; 1 003 p. en 2024).

Calendrier des séances

Entre 2021 et 2023, la commission a siégé 8 fois dans l'année, ce qui représentent de 25 à 27 jours de travail annuellement. Une neuvième session de deux jours a été instaurée en 2024, en raison de la surcharge de l'ordre du jour de certaines séances, dont celles de février et de mars qui mobilisent à elles seules les experts durant un total de 9 jours pour l'examen des dossiers d'archéologie programmée.

Comme toutes les CTRA, la commission Sud-Ouest a eu recours à la visio-conférence qui a permis malgré certaines difficultés l'expertise des dossiers durant la pandémie de la Covid-19 en 2021. Depuis, deux à trois séances dans l'année sont exclusivement conduites en distanciel dans des conditions parfois peu favorables (qualité des réseaux, temps de travail continu sur écran...). Les autres sessions se déroulent en présentiel dans le souci de préserver la cohésion du collège des experts, la qualité des échanges avec les services et celle des débats permettant la rédaction des avis à l'issue de la présentation des dossiers. En 2024, on note que quatre sessions se sont déroulées en visioconférence, dont deux pour raison budgétaire et que les dernières sessions de la mandature au début de l'année 2025 ont également eu lieu en visioconférence sur décision de la Drac.

2021	Lieu	25 jours	P.V.
8-11 février 2021	Visio	4	152 p.
22-26 mars 2021	Visio	5	210 p.
21 avril 2021	Visio	1	45 p.
5-7 mai 2021	Visio	3	64 p.
23-25 juin 2021	Visio	3	92 p.
8-10 septembre 2021	Bordeaux	3	76 p.
18-20 octobre 2021	Bordeaux	3	204 p.
8-10 décembre 2021	Toulouse	3	208 p.

2022	Lieu	26 jours	P.V.
8-11 février 2022	Visio	4	121 p.
22-26 mars 2022	Visio	5	169 p.
8 avril 2022	Visio	1	45 p.
5-7 mai 2022	Bordeaux	3	103 p.
20-23 juin 2022	Limoges	4	107 p.
6-8 septembre 2022	Nîmes	3	164 p.
12-14 octobre 2022	Toulouse	3	60 p.
5-7 décembre 2022	Bordeaux	3	90 p.

2023	Lieu	27 jours	P.V.
6-9 février 2023	Bordeaux	4	153 p.
13-17 mars 2023	Poitiers	5	192 p.
13-14 avril 2023	Visio	2	96 p.
9-11 mai 2023	Visio	3	113 p.
27-29 juin 2023	Montpellier	3	140 p.
11-14 sept. 2023	Bordeaux	4	129 p.
12-14 octobre 2023	Bordeaux	3	112 p.
12-14 décembre 2021	Bordeaux	3	172 p.

2024	Lieu	28 jours	P.V.
31 janv.-1 fév. 2024	Visio	2	102 p.
12-15 février 2024	Bordeaux	4	107 p.
25-29 mars 2024	Bordeaux	5	211 p.
17-18 avril 2024	Visio	2	109 p.
13-16 mai 2024	Toulouse	3	89 p.
25-27 juin 2024	Bordeaux	3	89 p.
16-18 septembre 2024	Bordeaux	3	109 p.
5-7 novembre 2024	Visio	3	82 p.
10-12 décembre 2024	Visio	3	105 p.

Dates, modalités, durée et volume des procès-verbaux, de la CTRA Sud-Ouest durant le mandat 2021-2024

Si la visio-conférence reste une possibilité de participation donnée aux membres empêchés, la reprise des réunions en présentiel a également permis à la commission de siéger à Bordeaux, Limoges et Poitiers en Nouvelle-Aquitaine, à Toulouse, Montpellier et Nîmes en Occitanie. Ces délocalisations sont l'occasion pour les membres de la commission de mieux connaître les services et les dossiers sur lesquels ils émettent des avis, en visitant certains chantiers de fouille (amphithéâtre antique de Nîmes, fortifications antiques de Toulouse, tour Maubergeon du palais des comtes de Poitiers, église médiévale Saint-Serin et nécropole antique et médiévale de Bordeaux, cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul dans la presqu'île de Maguelone (Hérault) ...) ou les grands musées archéologiques régionaux (musée d'Aquitaine à Bordeaux, musée Saint-Raymond à Toulouse, musée de la Romanité à Nîmes ...).

En 2022, le directeur général des patrimoines et de l'architecture a souhaité que les bilans quadriennaux 2017-2020 des CTRA, après leur présentation au CNRA, soient l'objet d'une restitution auprès des SRA afin de favoriser les échanges à propos des pratiques et des politiques scientifiques régionales et interrégionales. Les agents des SRA Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et les experts de la CTRA Sud-Ouest ont été invités à échanger selon cinq axes chronologiques (du Paléolithique à l'époque contemporaine), deux thématiques (archéologie du bâti et archéologie funéraire) et un méthodologique (outils, méthodes et détection). La richesse et la qualité des échanges lors de ces séminaires¹² sont à souligner et mériteraient une meilleure prise en compte lors de la définition des politiques scientifiques des services.

À la fin de l'année 2023, les 10 experts de la CTRA ont exprimé leurs difficultés à traiter les dossiers soumis à leur expertise et ont effectué plusieurs propositions pour améliorer le fonctionnement de la commission. Elles concernent : le nombre d'experts, la reconnaissance de leur travail, le ressort territorial de la commission, la politique scientifique des SRA, le déroulement des sessions, le circuit de transmission des dossiers aux experts. Les suggestions faites ont été présentées au groupe de travail constitué en 2024 par le sous-directeur de l'archéologie. À l'issue des réunions de ce groupe de travail, la sous-direction de l'archéologie a adressé en décembre 2024 une note relative aux missions et au fonctionnement des CTRA, rappelant notamment à cette occasion les

¹² Ces séminaires ont fait l'objet d'une publication cf. S. Révillon (ed.), Rapports d'activité 2022 des CTRA, ministère de la Culture, Direction général des patrimoines et de l'architecture, 2023, pp. 311-320.

dispositions du Code du patrimoine, le domaine d'intervention des commissions, leur ressort géographique et les modalités de leur consultation par les Drac ou le Drassm.

Nombre d'avis émis

Après une augmentation d'environ 6 % en 2022 et en 2023, le nombre des dossiers examinés par la commission est en baisse de 14 % en 2024, avec un recul plus marqué du nombre des dossiers en Nouvelle-Aquitaine (- 17 %) qu'en Occitanie (- 10 %).

Régions	2021	2022	2023	2024
Nouvelle Aquitaine	255	291	312	260
Occitanie	196	236	246	222
Total	451	527	560	482

Nombre de dossiers (hors ZPPA) examinés annuellement en CTRA Sud-Ouest de 2021 à 2024

Après une hausse de plus de 25 % entre 2022 et 2023, le nombre des avis des experts accuse une baisse d'un peu plus de 17 % en 2024, avec une valeur de 560.

	Nb dossiers	dos. examinés	avis experts	dont avis exp.ext	Nb exp.ext	nb dossiers		ratio dossiers/avis	Moy. avis/expert
						min	max		
2021	451	451	476	27	11	23	64	1,06	44,90
2022	527	524	598	76	28	28	81	1,14	52,20
2023	560	550	682	87	17	31	88	1,24	59,50
2024	482	445	560	71	20	31	77	1,15	48,60

Nombre d'avis émis annuellement en CTRA Sud-Ouest de 2021 à 2024

Malgré le recours plus systématique aux experts extérieurs depuis 2022, le ratio des avis par dossier se situe entre 1,06 et 1,24 et la moyenne des avis par expert, en progression depuis 2022, a tendance à diminuer en fin de mandature. Le nombre des opérations diachroniques ou spécifiques nécessitant l'avis de plusieurs spécialistes expliquent au moins en partie cette charge de travail.

En 2024, le nombre de dossiers examinés a connu une baisse par rapport aux années précédentes : 482 dossiers ont été examinés, soit entre 38 à 60 dossiers par sessions à l'exception des séances les plus chargées de février (73) et mars (113). Les experts ont rendu 560 avis, un peu plus d'un tiers des dossiers nécessitant plusieurs avis.

En raison de la charge de travail des experts ou de la nature spécifique de certains dossiers, la commission fait appel à plusieurs experts extérieurs. Le nombre de leurs avis est en progression régulière depuis 2021. Ainsi, en 2024, 21 experts extérieurs ont émis 72 avis. Il s'agit de : Fabien Blanc-Garidel (2), Brigitte Boissavit-Camus (3), Jean-Pierre Bracco (1), Laurent Callegarin (2), Catherine Cretin (1), Gaëlle Dieulefet (1), Charlotte Gaillard (7), Philippe Kuchler (3), Yan Laborie (1), Cédric Moulis (2), Pierre Nouvel (2), Fabienne Olmer (1), Eléna Paillet (1), Nicolas Payraud (1), Guillaume Porraz (1), Simon Ritz (1). Quatre experts ont été plus particulièrement sollicités : Sébastien Ziegler (11), service de l'archéologie du département du Var, spécialiste de la période médiévale ; Diégo Garaté Maidagan (11 avis), musée archéologique de Biscaye, pour les recherches en grottes et les études d'art rupestre ; Joseph Gauthier, (12 avis) chargé de recherche CNRS – UMR Chrono-environnement 6249 spécialiste en histoire des techniques, archéologie médiévale, mines et métallurgie, innovation et savoir-faire ; Jean-Yves Dufour, chargé d'étude à l'Inrap, spécialistes des périodes moderne et contemporaine (8 avis).

Rapporteur	Nb. avis			Chronologie
	Prév.	Progr.	Total	
Hélène Djéma	10	29	39	Paléolithique ancien et moyen
Ludovic Mevel	10	32	42	Paléolithique supérieur
Christophe Croutsch	11	26	37	Néolithique
Laurence Leclezio	24	7	31	Âge du Bronze - premier âge du Fer
Régis Labeaune	38	16	54	Âge du Fer
Hervé Delhoofs	34	25	59	Antiquité
Catherine Coquidé	31	30	61	Antiquité
Stéphane Ardouin	25	20	45	Moyen Age
Alain Champagne	57	20	77	Moyen Age et Moderne
Catherine Rigeade	29	14	43	Archéo-anthropologie
Experts extérieurs	30	42	72	
Total	299	261	560	

Nombre d'avis émis par les experts en 2024.

Une autre initiative a été prise avant 2021 pour tenter d'alléger la charge de travail de la commission, en adoptant le principe d'une information faite par le CRA sur le bon déroulement d'une opération programmée pluriannuelle. Ces « informations du CRA » ont ainsi été introduite au sein du dispositif des informations générales qui n'appellent pas d'avis de la commission.

Leur nombre élevé (53 en 2021, 10 en 2022, 34 en 2023) a cependant nécessité certains ajustements, car les dossiers de portée scientifique nationale ou internationale ne peuvent être évalués sous cette forme et l'expertise de la commission être réduite à l'examen des seuls dossiers problématiques. En 2024, 27 dossiers ont fait l'objet d'une information, soit un peu plus de 10% des 251 dossiers d'archéologie programmée de l'interrégion.

Le nombre des « dossiers inter-CTRA », c'est-à-dire présentés entre deux sessions de la commission, a augmenté de manière sensible durant la mandature (2 en 2021, 6 en 2022, 31 en 2023, et 38 en 2024). Cette progression retient l'attention car elle témoigne des difficultés des services à traiter les dossiers dans les délais impartis par le code du Patrimoine.

Malgré ces adaptations pragmatiques, les observations faites à l'issue de la présentation du bilan 2017-2020 de la CTRA Sud-Ouest, conservent toute leur actualité pour le bilan 2021-2024. Néanmoins, si le nombre d'experts paraît trop limité pour cette grande interrégion, des marges de progression à même de fluidifier le fonctionnement administratif de la commission sont à trouver en améliorant notamment le circuit des dossiers, le respect des délais de transmission, ou la vérification de la complétude des dossiers. Il faut également évoquer les difficultés rencontrées en cours de mandat pour le remplacement de certains experts dont l'évolution professionnelle ne permet plus de siéger au titre de leur nomination initiale dans la commission.

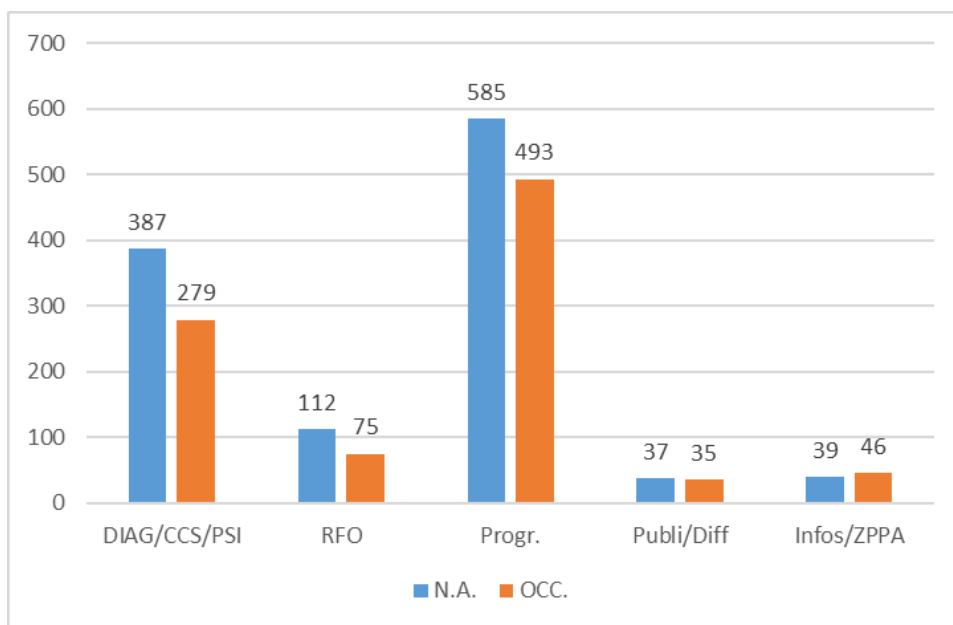
Dossiers examinés

Mille neuf cent soixante-dix dossiers ont été soumis à la commission durant la mandature 2021-2024. Ce qui représente une augmentation d'un peu moins de 11 % du nombre de dossiers par rapport aux 1747 examinés lors du précédent quadriennal 2017-2020. Après une augmentation sensible de 16 % entre 2021 et 2023, le nombre des dossiers examinés en 2024 marque un recul de 17 %, sous l'effet de la diminution des prescriptions d'archéologie préventive et de celui des opérations d'archéologie programmée. Il atteint désormais une valeur inférieure de plus de 3 % par rapport à l'année 2021.

	Diag/CCS/PSI	RFO	Progr	Mobilier	Publications	Infos CRA	ZPPA	Total
2021	156	37	225	0	23	9	1	451
2022	176	37	270	10	21	10	0	524
2023	206	51	243	8	15	37	1	560
2024	128	62	195	9	13	26	2	435
Total	666	187	933	27	72	82	4	1970

Type de dossiers examinés en CTRA annuellement de 2021 à 2024

Cette baisse est logiquement accompagnée par une augmentation de l'examen des RFO et une très nette tendance à la hausse des informations des CRA (+ 188 % entre 2021 et 2024). À l'image de ce qui a été constaté annuellement depuis 2021, l'activité archéologique est plus importante en Nouvelle-Aquitaine qu'en Occitanie.



Types de dossiers examinés par région entre 2021 à 2024

2. Archéologie programmée

Avec un total de 1078 dossiers, l'archéologie programmée représente un peu plus de 50 % de la totalité des dossiers présentés entre 2021 et 2024. En moyenne, 54 % sont réalisées en Nouvelle-Aquitaine et 46 % en Occitanie. Après une augmentation sensible de 21 % en 2022, le nombre de ces opérations connaît une diminution équivalente depuis 2023, aboutissant à 243 opérations en 2024.

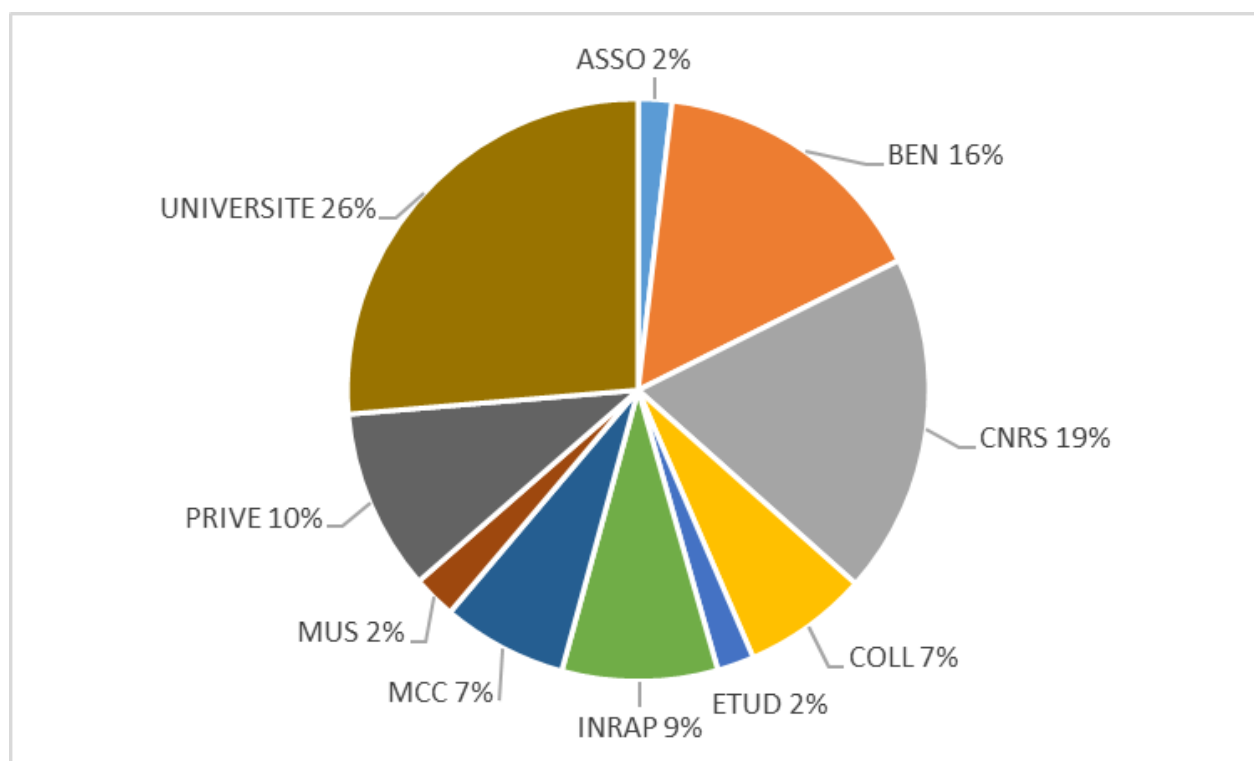
	2021		2022		2023		2024	
	N.A.	OCC.	N.A.	OCC.	N.A.	OCC.	N.A.	OCC.
SD	9	13	24	11	15	15	11	8
PI/PT/DM	35	25	39	18	36	18	8	5
FP	46	46	61	58	66	41	64	60
PCR	24	26	29	37	26	23	28	32
RAR	7	3	3	0	2	2	3	2
ANA	0	0	4	6	6	2	2	7
APP	12	7	9	10	6	4	1	6
AE	2	2	1	1	1	4	5	1
Total	135	122	170	141	158	109	122	121

Nombre de dossiers d'archéologie programmée examinés en CTRA annuellement de 2021 à 2024

Il s'agit principalement de fouilles (41 %, soit 442), de PCR (21 %, soit 225), de prospections (17 %, soit 184) et de sondages (106, soit 10 %). L'augmentation du nombre de fouilles amorcée

en 2022 s'est confirmée (96 dossiers en 2021, 119 en 2022, 117 en 2023, 124 en 2024), tandis que le nombre de PCR continue régulièrement d'augmenter après la baisse enregistrée en 2023 (50 en 2021, 56 en 2022, 49 en 2023 et 60 en 2024). En 2024, on constate le recul du nombre de prospections (19, soit 7 %) et de sondages (13, soit 5 %).

En 2024, la commission a examiné 12 dossiers d'aide la préparation de publication et d'aide à l'édition, soit 3 de moins qu'en 2023, confirmant une baisse régulière depuis 2021 (23 en 2021, 21 en 2022, 15 en 2023). Parmi les dossiers examinés durant la mandature, citons pour le Paléolithique supérieur ceux : des grottes d'Isturitz et Oxocelhaya-Hariztoya, à Saint-Martin-d'Arberoue (Pyrénées-Atlantiques) ; du site de plein air solutréen de Landry à Boulazac (Dordogne), des occupations solutréennes et badegouliennes du site du Cuzouls du Vers, à Vers (Lot) ; du site magdalénien de la Combe Cuillier, à Lacave (Lot) ; de la Grotte du Phare, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) fréquentée du Badegoulien jusqu'à la fin de l'âge du Bronze. Signalons pour le Néolithique et les âges des métaux : la publication des actes des 4^e Rencontres Nord/Sud de La Rochelle (avril 2022) « La place des morts chez les vivants. Architecture, mémoires et rituels de la fin du Mésolithique à l'âge du Bronze » ; la monographie du site néolithique de la grotte Gazel à Sallèles-Cabardès (Aude) ; de la grotte de Foissac (Aveyron) connue pour une occupation funéraire chalcolithique ; de la synthèse sur le dynamisme d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer ; de l'importante nécropole protohistorique de Saint-Julien (VIII^e - III^e siècle av. J.-C.) à Pézenas (Hérault). Les nécropoles du second âge du Fer de Geloux (Landes) et antique des Dunes à Poitiers (Vienne), les potiers gallo-romains de Sallèles-d'Aude (Aude), les inscriptions de l'oppidum d'Ensérune (IV^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.) à Nissan-lez-Enserune (Hérault) ou encore les résultats des fouilles des thermes antiques de Cassinomagus à Chassenon (Charente), ont également fait l'objet de demandes. Enfin pour la période médiévale, l'édition du site médiéval de la Tour de Lautrec à Vielmur-sur-Agout (Tarn) et des résultats de la fouille de l'exceptionnelle résidence fossoyée de la Mothe (X^e-XII^e s.) à Pineuilh (Gironde), ont bénéficié d'un soutien financier.



Organismes de rattachement des responsables d'opérations programmées 2021-2024

Les porteurs de projet d'archéologie programmée sont principalement rattachés à des universités françaises (26 %) et au CNRS (19 %). Il faut dire que les universités de Toulouse, Bordeaux, Montpellier regroupent bon nombre de laboratoires et abritent des unités du CNRS parmi les plus actives de France en matière de recherches archéologiques. On note également une part non négligeable de bénévoles (16 %). Viennent ensuite les agents rattachés aux opérateurs privés (10 %) particulièrement investis dans l'archéologie programmée, ceux de l'Inrap (9 %), puis ceux des services archéologiques de collectivités territoriales (7 %) et du MCC (7 %).

3. Archéologie préventive

	2021		2022		2023		2024	
	N.A.	OCC	N.A.	OCC.	N.A.	OCC	N.A.	OCC
Diag/CCS/PSI	103	53	96	80	116	90	71	57
RFO	16	21	23	14	28	23	45	17

Nombre de dossier d'archéologie préventive examinés en CTRA annuellement de 2021 à 2024

La commission a eu à examiner 666 dossiers d'archéologie préventive durant la mandature, dont 58 % (386) concernent la Nouvelle-Aquitaine et 42 % (280) l'Occitanie. Après une augmentation régulière d'un peu moins de 25 % depuis 2021, le nombre des dossiers examinés *a priori* en 2024 connaît une baisse de 17 %, qui résulte clairement d'une diminution des prescriptions d'archéologie préventive. Les rapports de diagnostics sont en général accompagnés de CCS (389, soit 58 %) et les CCS seuls (266, soit 40 %) donnant lieu à des prescription de fouille directe sans recourir au diagnostic. Ils constituent presque la totalité des dossiers examinés *a priori*, excepté 11 PSI (2 %) soumis à l'information de la commission.

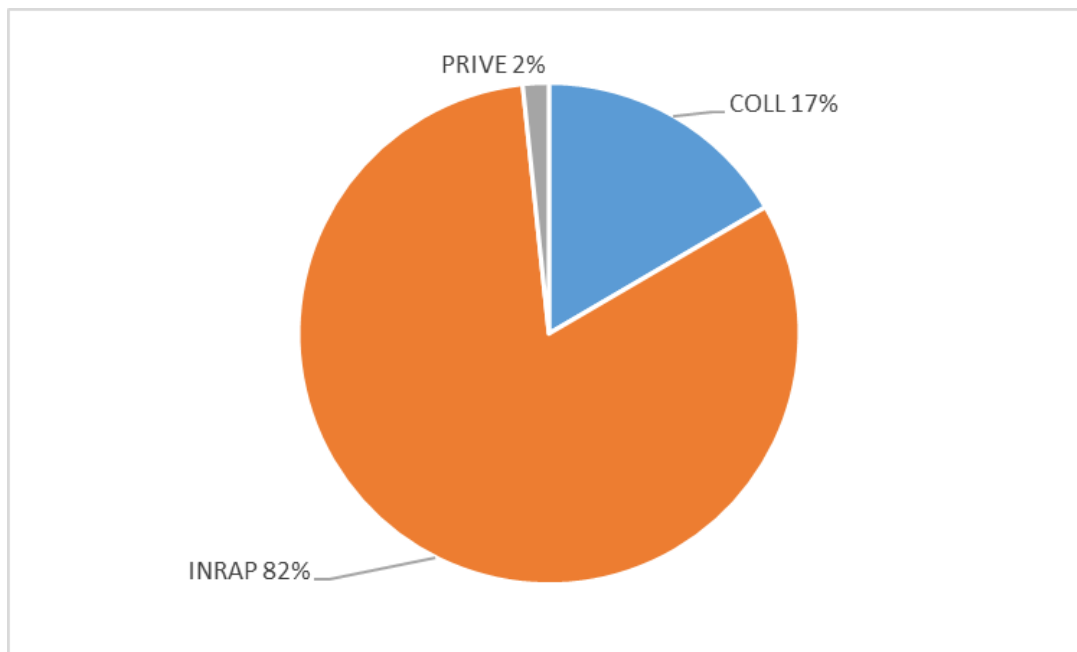
	2021		2022		2023		2024	
	N.A.	OCC	N.A.	OCC.	N.A.	OCC	N.A.	OCC
CCS	37	18	50	36	53	28	27	17
DIAG/CCS	66	34	46	43	61	57	44	38
PSI	0	1	0	1	2	5	0	2
Total	103	53	96	80	116	90	71	57

Nombre de dossier d'archéologie préventive examinés *a priori* en CTRA annuellement de 2021 à 2024

A contrario, le nombre des RFO soumis à l'examen de la commission progresse de 67 % entre 2021 et 2024, témoignant des efforts des services à rattraper un certain passif en ce domaine. Rappelons que lors de la mandature précédente, le report de l'examen des RFO faute de temps, sans être systématique, était courant, témoignant d'un certain décrochage entre le nombre d'opérations réalisées et le nombre de rapports rendus.

Entre 2021 et 2024, 82 % des opérations d'archéologie préventive ont été réalisées par l'Inrap. Après une baisse de 34 % entre 2021 (99) et 2022 (65), les capacités opérationnelles de l'institut dans l'interrégion lui ont permis de réaliser 93 opérations en 2023 et 83 en 2024. Les services archéologiques de collectivités territoriales prennent en charge un peu plus de 17 % des opérations, ce qui représente moins d'une vingtaine d'opérations annuellement depuis 2022 (14 en 2021, 20 en 2022, 18 en 2023 et 17 en 2024). Rappelons que l'interrégion compte aujourd'hui 9 services archéologiques de collectivités territoriales habilités : 3 en Nouvelle-Aquitaine (service d'archéologie départementale de Charente-Maritime, service départemental de l'archéologie de la Dordogne, centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole) ; et 6 en Occitanie (service départemental d'archéologie de l'Aveyron, service de l'inventaire patrimonial et de l'archéologie de Toulouse Métropole, service archéologique de Sète agglomération Méditerranée, service archéologique municipal de Béziers, cellule départementale d'archéologie du Lot, service archéologique départemental des Pyrénées-Orientales). Les sociétés privées Acter, Archéodunum, Atemporelle, Eveha, Hades, Mosaïques archéologie, Paléotime, Arkémine et

Archéosphère ont réalisé 2 % des fouilles préventives sur le terrain (1 en 2021, 1 en 2022, 5 en 2023 et aucune en 2024). Elles ont en majorité consacré le quadriennal à la remise des RFO et sont par ailleurs particulièrement investies dans l'archéologie programmée.



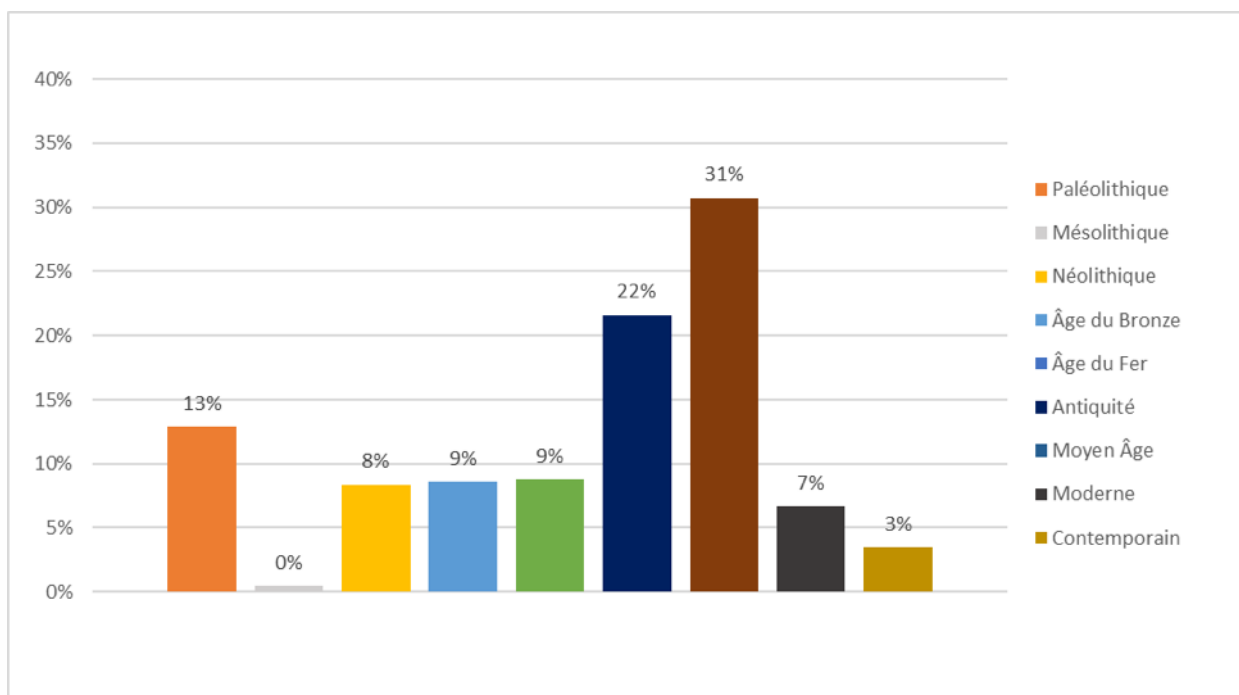
Répartition du nombre de dossiers d'archéologie préventive par opérateurs entre 2021 à 2024

Durant la mandature, la commission a été informé d'un certain nombre de découvertes fortuites et a eu à se prononcer sur l'intérêt scientifique de plusieurs ensembles mobiliers. Citons en 2022, la découverte fortuite, lors d'aménagements routiers sur le territoire des communes de Saint-Projet-Saint-Constant et de La-Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine), de l'exceptionnelle cavité dite « Réseau de la Licorne ». Reconnu sur 1,4 km, ce réseau a livré un grand nombre de vestiges attribués à l'âge du Bronze final (IIIa-IIIb) : céramiques entières ou fragmentées, foyers, crânes humains isolés et restes funéraires ainsi que des empreintes de pieds et de mains préservés dans des zones humides. à évaluer l'intérêt scientifique. La commission a également pris connaissance de la découverte fortuite en 2021 à Roquemaure (Gard, Occitanie), d'un dépôt monétaire, constitué de 184 monnaies datées de 1552. Elle a reconnu l'intérêt scientifique de ce trésor monétaire en raison de la présence de deux exemplaires remarquables inédits de deniers tournois, frappés à Villeneuve-lès-Avignon, parmi un ensemble homogène de monnaies de faible valeur, de moindre intérêt scientifique, mais rarement étudié pour la période moderne.

Enfin, malgré les discussions conduites dans le cadre de la présentation du bilan de la précédente mandature sur la nécessité de (re)examiner les zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) à la lumière des connaissances acquises ces dernières années, la CTRA n'a eu à se prononcer que sur quatre projets concernant principalement des communes de Nouvelle-Aquitaine.

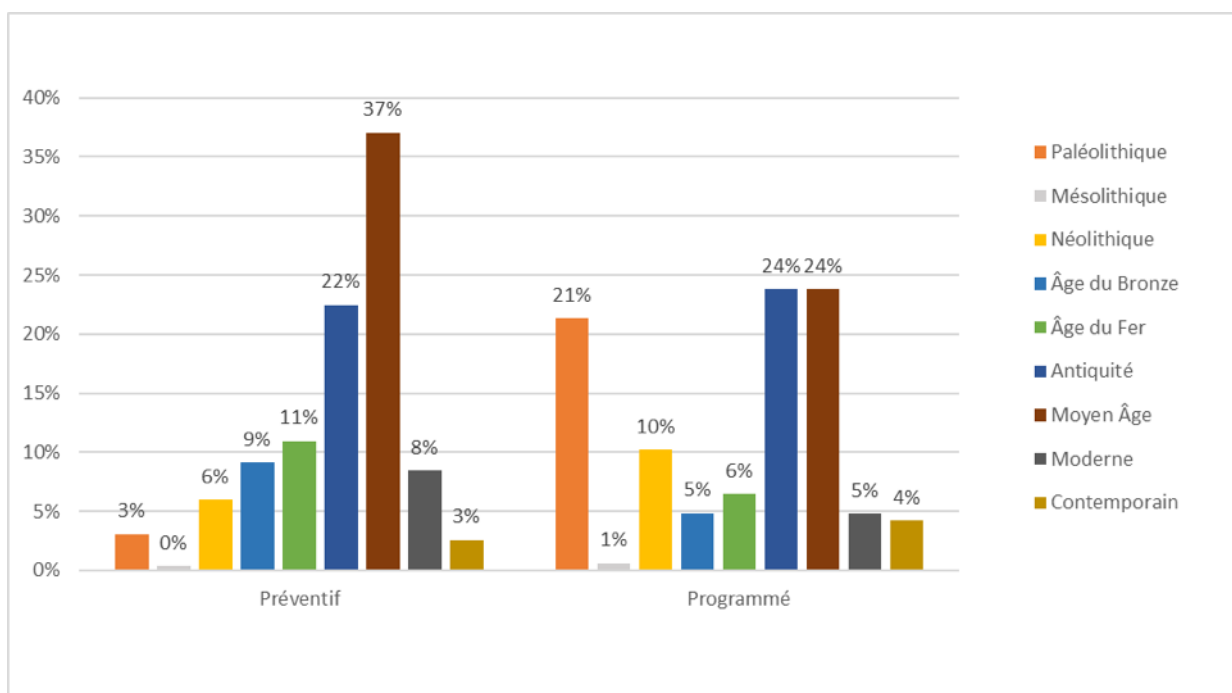
Périodes et thèmes traités

Les périodes les plus anciennes, Paléolithique-Mésolithique-Néolithique, représentent un peu plus de 21 % des dossiers examinés, soit respectivement 13 % (319 dossiers), 0,5 % (12) et 8 % (207). Les âges des métaux en représentent 15 %, avec un équilibre entre âge du Bronze (7 % ; 174 dossiers) et âge du Fer (9 % ; 217). Vingt-deux pour cent des dossiers (535) examinés, concernent l'Antiquité, tandis que 38 % portent sur les périodes médiévales et modernes, soit respectivement 31 % (761 dossiers) et 7 % (165). L'époque contemporaine constitue 3 % (86) des dossiers.



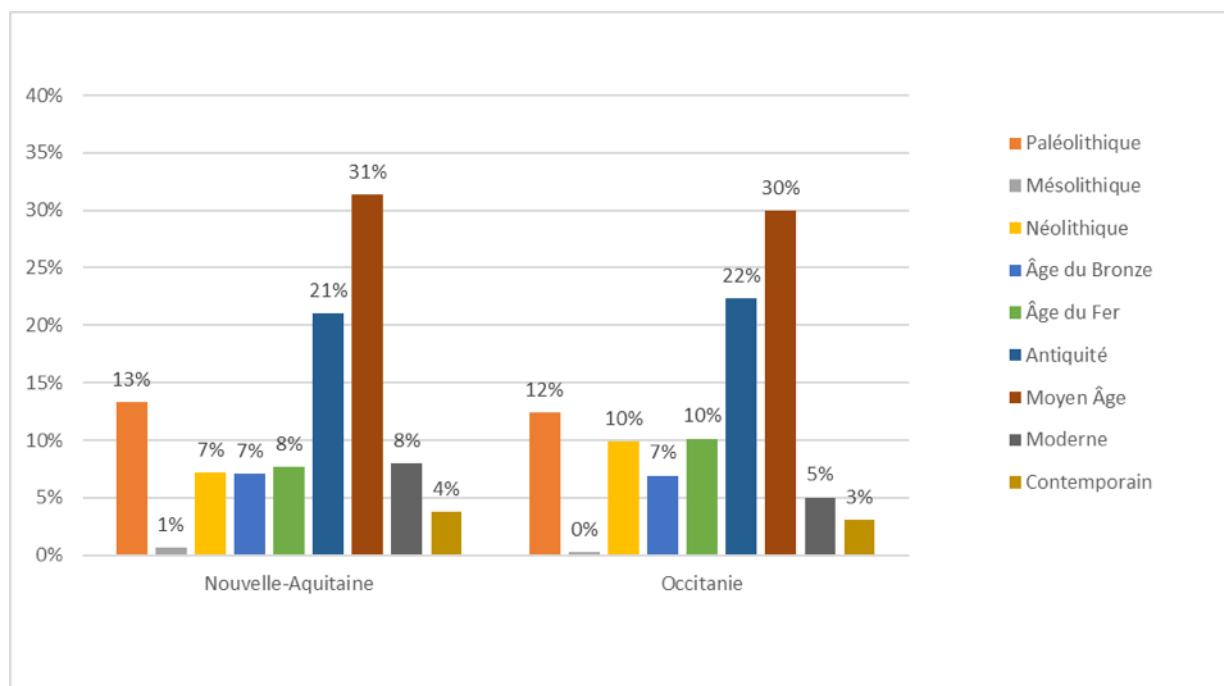
Périodes chronologiques traitées par la CTRA sud-ouest entre 2021 et 2024

La répartition des types de dossiers par période chronologique, montre que les périodes anciennes du Paléolithique au Néolithique, sont le plus souvent traitées dans le cadre de l'archéologie programmée. La nature des projets de construction et les problématiques liées à la détection des sites appartenant à ces périodes dans le cadre des diagnostics archéologiques, ont souvent été évoqués pour argumenter ce constat. Il n'en va pas de même pour les âges des Métaux, l'Antiquité, le Moyen Âge ou encore pour les périodes modernes et contemporaines.



Périodes chronologiques traitées par type de dossier entre 2021 et 2024

Enfin, on ne peut que constater les nombreux points de comparaison existant dans les profils chronologiques des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.



Périodes chronologiques traitées par région (archéologie préventive et programmée)

Recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Xavier MARGARIT
Conservateur régional de l'archéologie

	Nouvelle-Aquitaine (*)	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	6491	/
Diagnostics prescrits	419	2667,6
Fouilles prescrites	106	89,24
Diagnostics réalisés		
Fouilles réalisées		
<i>Programmé</i>	Nb	
Fouilles		
PCR		
PT		
PI		
SD		
Relevés art rupestre		

* Chiffres 2024

Nouvelle-Aquitaine (*)	Site de Poitiers		Site de Limoges		Site de Bordeaux	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	4048	/	635	/	1808	/
Diagnostics prescrits	162	963,1	64	549	193	1155,5
Fouilles prescrites	46	23,48	8	6,8	52	58,96
Diagnostics réalisés						
Fouilles réalisées						
<i>Programmé</i>	Nb		Nb		Nb	
Fouilles						
PCR						
PT						
PI						
SD						
Relevés art rupestre						

* Chiffres 2024

Nombre de dossiers d'archéologie préventive instruits en Nouvelle-Aquitaine de 2021 à 2024

Le mandat quadriennal de la CTRA Sud-Ouest a été engagé en 2021 dans un contexte difficile pour le SRA de Nouvelle-Aquitaine. Le poste de conservateur régional de l'archéologie étant vacant de décembre 2020 à juin 2021, l'intérim de la présidence de la CTRA a été assurée par la CRA adjointe du site de Limoges. Celui du secrétariat administratif jusqu'en octobre 2021, puis la démission de la secrétaire scientifique en décembre 2021 ont également été sources de difficultés. L'arrivée d'un nouveau CRA à Bordeaux en juin 2021 et d'une secrétaire administrative

ont participé au renouvellement de la commission, comme celle d'une CRA adjointe sur le site de Bordeaux après neuf mois de vacances de poste en septembre.

Dans ce contexte, la région siège s'est efforcée d'améliorer le fonctionnement de la commission en veillant à ce que soit validé le procès-verbal d'une session à l'autre, qui n'était plus assuré depuis au moins l'année 2020. Par ailleurs, le SRA a veillé à ce que le retard de paiement de l'indemnité pour les membres reconduits de l'ancienne à la nouvelle commission puisse être régularisé.

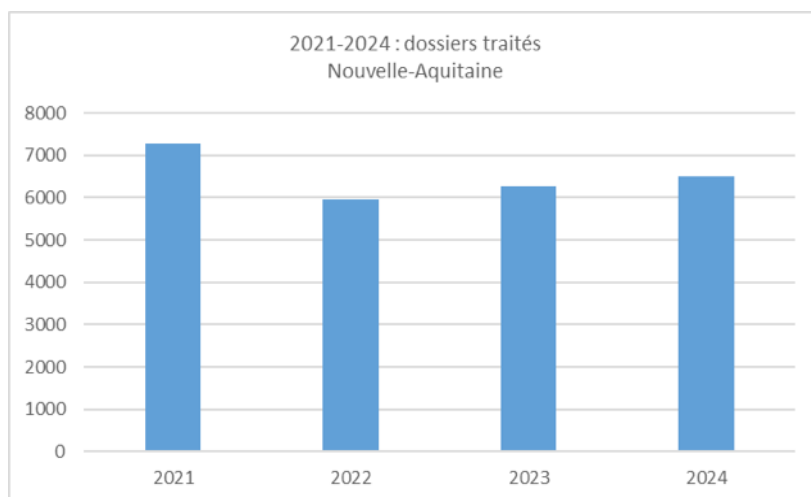
1. Programmation scientifique et résultats opérationnels

D'un point de vue stratégique, le SRA de Nouvelle-Aquitaine a défini en 2022 et précisé en 2023 et 2024 les axes principaux d'une programmation scientifique régionale :

- une recherche en Préhistoire de haut niveau pour une région majeure de la Préhistoire nationale et internationale ;
- un développement de la connaissance de la Protohistoire, notamment ses habitats, encore trop méconnus régionalement ;
- un développement de la connaissance des milieux littoraux et des espaces montagnards.

Parallèlement à ces orientations le SRA s'est attaché à soutenir ou développer les PCR et la publication de sites majeurs ou notables, répondant aux recommandations issues du séminaire de restitution du bilan quadriennal de la CTRA, organisé à Bordeaux en 2022.

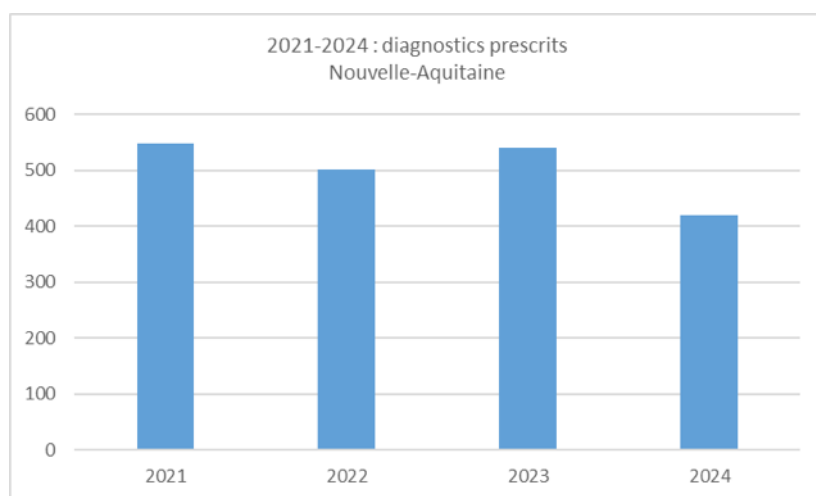
D'un point de vue opérationnel, la période 2021-2024 a été marquée par le maintien d'une activité d'archéologie préventive et programmée maîtrisée. L'archéologie préventive a été soutenue en raison des travaux d'aménagement du territoire toujours nombreux régionalement. Elle a été maîtrisée, en ce que le SRA s'est efforcé de veiller à ce que le nombre de prescriptions de diagnostic ne se développe pas de façon inconsidérée au-delà des capacités et du plan de charge déjà tendu des opérateurs en charge de leur réalisation. Cette maîtrise s'est, autant que possible, attachée à permettre la réalisation dans de bonnes conditions des diagnostics déjà prescrits.



Sur la période considérée, le nombre de dossiers instruits au titre de l'archéologie préventive, toujours approximativement compris entre 6 000 et 7 000, s'est avéré globalement stable, voire en légère baisse entre 2021 (7 270 dossiers) et 2024 (6 491 dossiers). Cette tendance à la baisse s'est avérée significative pour les prescriptions de diagnostics (548 en 2021 et 419 en 2024) et pour les prescriptions de fouilles préventives (136 en 2021 et 106 en 2024). Cet infléchissement est constaté à l'échelle des sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Néanmoins, elle présente des

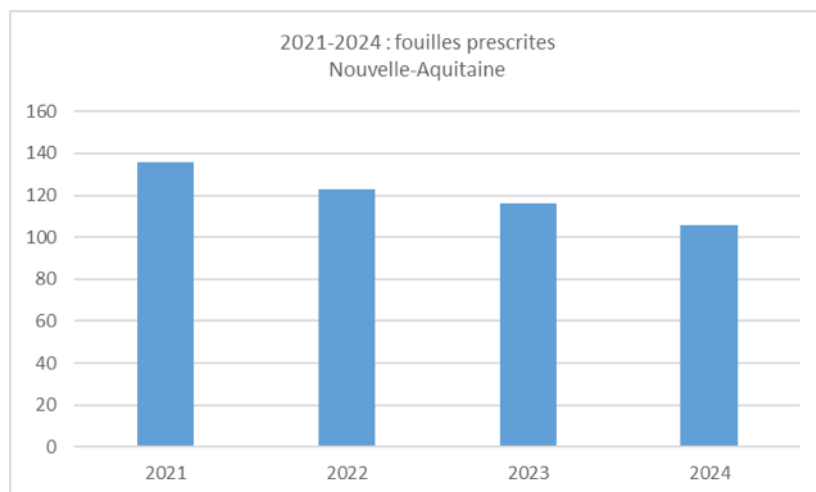
disparités territoriales, avec une concentration des prescriptions et des opérations dans le nord-est de la région, en Poitou-Charente et autour de la métropole bordelaise. Le constat d'accrétion opérationnelle sur les grandes agglomérations et dans les vallées s'est maintenu ou développé, profitant d'un certain regain pour les centres historiques de petites villes et de villes moyennes, souvent méconnus archéologiquement. Quant à la nature des dossiers instruits, il convient de noter sur quatre ans, une recrudescence des dossiers éoliens et surtout photovoltaïques et agrivoltaïques, non sans conséquence sur une hausse des superficies prescrites.

Sur ces quatre années, l'archéologie préventive a connu un maintien de la tension toujours forte sur les délais de réalisation des diagnostics par l'Inrap. Parallèlement, l'augmentation des difficultés, des oppositions ou des recours exprimés par des aménageurs ou des élus vis-à-vis des prescriptions de la Drac a également été constatée.



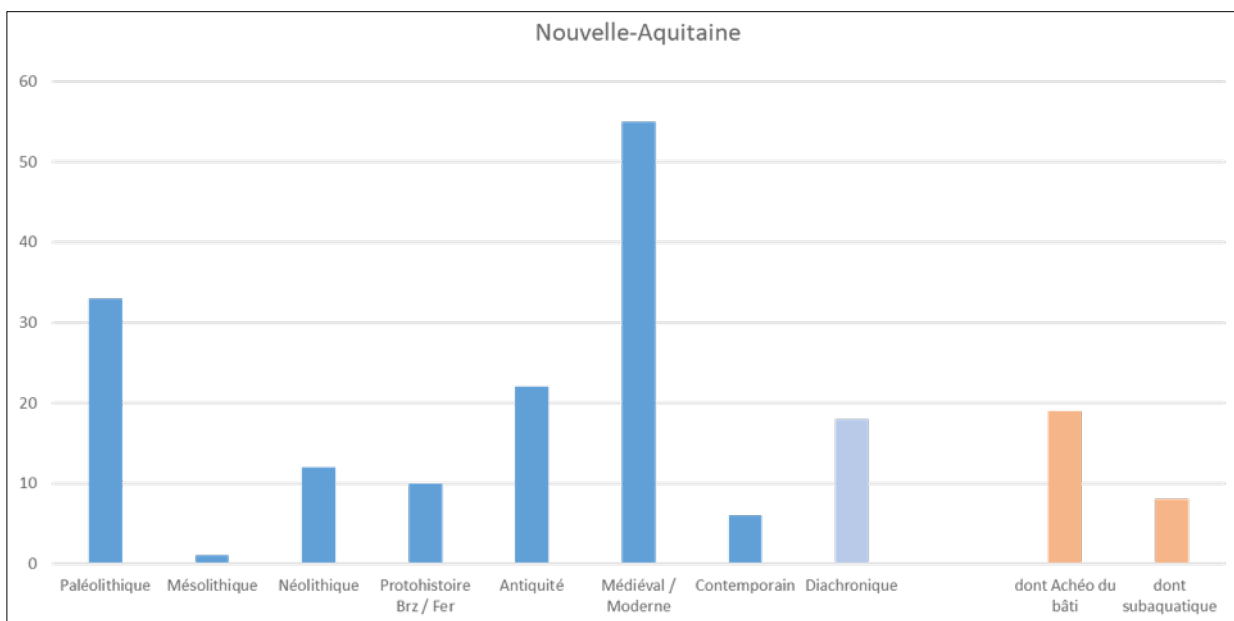
Nombre de diagnostics archéologiques prescrits en Nouvelle-Aquitaine de 2021 à 2024.

Les opérations d'archéologie programmée autorisées entre 2021 et 2024 ont concerné une très large gamme chronologique et thématique. Toutefois, les périodes médiévale et moderne ont été, de loin, les plus investies tant en nombre d'opérations qu'en moyens budgétaires affectés. Dans une moindre mesure, la Préhistoire (Paléolithique) a été très investie en nombre d'opérations et en moyens. La mise en exergue de ces deux principales périodes, du Moyen Âge et de la Préhistoire, résulte directement de la richesse spécifique des sites régionaux relevant de ces chronologies en Nouvelle-Aquitaine, et de la dynamique des laboratoires et équipes de recherches intéressés à ces sujets et territorialement compétents. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une dynamique déjà établie depuis plusieurs années. Le Moyen Âge et la période moderne se trouvent aussi avoir été dynamisées par la qualité des projets et des acteurs qui œuvrent régionalement sur ces thèmes sur les sites ruraux mais aussi sur ceux en lien avec l'investissement de l'archéologie préventive dans les centres villes et les centres-bourgs. Par leur emprise spatiale, le Moyen Âge et la Préhistoire apparaissent comme un facteur de transversalité territorial important à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.



Nombre de fouilles préventives prescrites en Nouvelle-Aquitaine de 2021 à 2024

Dans une moindre proportion, les autres périodes ont été abordées par l'archéologie programmée dans le cadre de fouille, de sondages, de prospections thématiques et de PCR, thématiquement très diversifiées, et par la reprise d'études de sites ou de mobiliers anciens, d'analyses et d'aide à la préparation de publication ou d'édition. Le Néolithique et la Protohistoire, néanmoins, ont été moins représentés et ce point constitue un pivot de la programmation scientifique précisé durant ces quatre années. Seul le Mésolithique demeure vraiment sous-investi régionalement en nombre d'opérations, tandis que les interventions sur la période contemporaine, certes encore peu nombreuses se sont développées. Ce regain illustre la montée en puissance de l'intérêt régional pour l'archéologie des périodes contemporaine, comme l'étude du Mur de l'Atlantique, regain encouragé et soutenu par le SRA sous l'impulsion des évolutions les plus récentes de la programmation nationale.



Nombre d'opérations d'archéologie programmée par périodes chronologiques en 2023

D'une façon générale, il est intéressant de signaler que si l'on retrouve à l'échelle des sites de Bordeaux, Poitiers et Limoges et leurs territoires respectifs, cette dynamique principale pour le Moyen Âge, le premier de ces sites s'avère aussi très spécifiquement concerné par les opérations portant sur la Préhistoire et le second par celle sur l'Antiquité. La projection opérationnelle archéologique en Nouvelle-Aquitaine n'est donc naturellement pas uniforme spatialement mais s'inscrit dans la variabilité des schémas territoriaux régionaux dont elle reprend les contours.

Cette archéologie programmée a couvert, à la fois géographiquement et chronologiquement, tout le territoire régional et les différentes périodes de façon beaucoup plus homogène que l'archéologie préventive.

La problématique littorale, pour sa part, demeure une caractéristique régionale qui profite du volontarisme affiché de soutien scientifique et technique que la Drac a déployé sur son territoire. Quant à l'archéologie en milieu montagnard voire, forestier, c'est parce qu'elle concerne des espaces insuffisamment représentés opérationnellement que le SRA s'est donné comme objectif une meilleure prise compte de ces territoires dans les différentes problématiques régionales.



Le site des Rivelles à Creysse (Dordogne), vue générale des niveaux d'ateliers de taille du Paléolithique supérieur (© DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, 2024)

Parmi les résultats archéologiques plus significatifs de l'année 2024, il convient de signaler pour la Préhistoire régionale, la poursuite sur le temps long de l'étude programmée pluridisciplinaire de la grotte ornée de Cussac au Buisson-de-Cadoin (Dordogne), exceptionnelle pour son état de conservation. De même, l'investissement pluriannuel de la fouille programmée de Saint-Césaire en Charente-Maritime, autorise par exemple de revisiter la relation entre sapiens neanderthalensis et sapiens sapiens. Quant à la fouille préventive de 2024 sur le site des Rivelles à Creysse (Dordogne), elle a récemment permis la mise au jour d'ateliers de taille de silex de plein-air du Paléolithique supérieur, dont les niveaux stratifiés et exceptionnellement denses en vestiges sont remarquablement conservés.



Abbaye Saint-Jean à Sorde-l'Abbaye (Landes), mosaïque mise au jour dans la galerie nord du cloître (© DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, 2024)

Pour les périodes historiques, la fouille préventive de la rue du Pont Saint-Martial à Limoges (Haute-Vienne) a mis au jour en 2024 des vestiges très diversifiés de riches *domus* de la ville antique (murs, enduits peints...), réactualisant de façon spectaculaire d'anciennes découvertes de ce secteur. Quant à la fouille programmée de Plassac (Gironde) elle a révélé l'existence d'un bassin ornamental de morphologie originale, dont les dimensions estimées à une soixantaine de mètres de long sont exceptionnelles. Pour le Moyen Âge, la poursuite de la fouille programmée de la motte de Châteauvieux et de sa périphérie à La Porcherie en Haute-Vienne permet de renouveler notre vision de la genèse et du développement d'un habitat élitaires médiéval. Quant au PCR Sordus, il a permis pour sa part en 2024, par une approche de prospections, de sondages et d'étude du bâti, d'engager un travail approfondi d'analyse et de périodisation sur l'important complexe de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde (Landes), construite vers le X^e siècle sur les fondations d'une *villa* antique.

Pour les périodes historiques il nous paraît intéressant de signaler l'adaptation opérationnelle dont témoignent les interventions préventives à l'aménagement de la Ligne du bus à haut niveau de service de Limoges Métropole (Haute-Vienne), pour leur ampleur, leurs caractéristiques techniques et leurs résultats. Réalisée en cœur de ville, l'opération a consisté en une première séquence de diagnostic de détection au géoradar sur plus de 12 km, et 90 hectares en milieu urbain (après une phase de tests positifs). C'est seulement sur la base de ces données qu'ont été positionnés précisément les sondages dans une seconde séquence de 9 tranches d'intervention (110 sondages) sur une durée d'un an. Ce protocole de diagnostic au géoradar qui a permis d'importantes économies en moyens et en délais ne peut certes pas être généralisé, et s'est avéré ici lié à la nature de vestiges historiques attendus et au contexte urbain. Cette

opération a d'ailleurs permis à l'Inrap de mettre au point une méthodologie nationale spécifique pour ce type d'interventions urbaines.

Enfin, l'action de la Drac en Nouvelle-Aquitaine a aussi porté sur une politique volontariste de développement de chantiers des collections, dans le cadre d'une reconfiguration structurante des centres de conservation et d'étude archéologique, afin de répondre aux missions de conservation et de recherche ainsi qu'au problème d'encombrement des CCEA et dépôts régionaux.

Par ailleurs, au-delà du soutien à de nombreuses manifestations scientifiques de diffusion de la recherche, il convient de noter l'organisation de journées d'études portées par la Drac Nouvelle-Aquitaine « Restauration des mégalithes, déontologie, constats, perspectives » à Poitiers en mai 2024. Ce colloque a constitué un important lieu d'échange et de perspectives, pour mieux appréhender les menaces, mettre en relation les acteurs et comparer les approches de restauration, afin de mieux répondre à l'éminent enjeux de la conservation des premiers vestiges d'architecture en Europe.

Quant à la valorisation auprès des publics, elle a toujours constitué une dynamique régionale bien rodée demeurée active durant ces quatre années (Cap science, JEA, JEP), comme l'illustrent également les trois exemples originaux suivants. En premier lieu, celui du site antique et médiéval de Saint-Hilaire à Moutiers-Rozeille (Creuse) qui a fait l'objet en 2024 d'une mise en valeur dans le cadre du programme transversal « Cultures connectées » après sa fouille programmée. Il a bénéficié dans ce cadre d'aménagements pour la visite associés à des restitutions virtuelles 3D accessibles via smartphone par un système de bornes interactives. En second lieu, l'action pédagogique du Priouté à Tonnay-Charente (Charente-Maritime) achevée en 2024, a porté sur la restitution d'une barque mérovingienne par des élèves en situation de handicap d'une IME, en lien avec le SRA et les charpentiers de marine de Rochefort. Cette opération illustre une valorisation patrimoniale et scientifique importante et originale du fait des publics handicapés concernés. En dernier lieu, la fouille et prospection subaquatique programmée dans la rivière Vienne à Limoges (Haute-Vienne) en 2023 a permis d'offrir une visite sur site, mais aussi des baptêmes de plongées en piscine encadrés par la fédération nationale (FFESSM) ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'archéologie subaquatique (fac-similés immergés).

Enfin, alors que seules les journées archéologiques de Dordogne existaient jusqu'alors en Aquitaine, le SRA de la Drac a conventionné avec différents partenaires associatifs ou de collectivités territoriale pour la mise en place de journées départementales dans les quatre autres départements du site de Bordeaux à savoir, la Gironde, le Lot-et-Garonne, Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ces rencontres inaugurées en 2024 ont toutes constitué des lieux d'informations et de partage de grande qualité au plus près des publics et des sites.

Recherche archéologique en Occitanie : bilan chiffré et résultats significatifs 2021-2024

Par Léopold MAUREL
Conservateur régional de l'archéologie

	Occitanie		Site de Toulouse		Site de Montpellier	
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	17683	0	3511	0	2588	0
Diagnostics prescrits	1785	7982,92	711	3709,6	1074	4237,93
Fouilles prescrites	353	281,75	223	163,08	130	118,67
Diagnostics réalisés	1093	0	497	0	596	0
Fouilles réalisées	229	0	145	0	84	0
Programmé	Nb		Nb		Nb	
Fouilles	42					
PCR	11					
PT	22					
PI	24					
SD	27					
Relevés art rupestre	0					

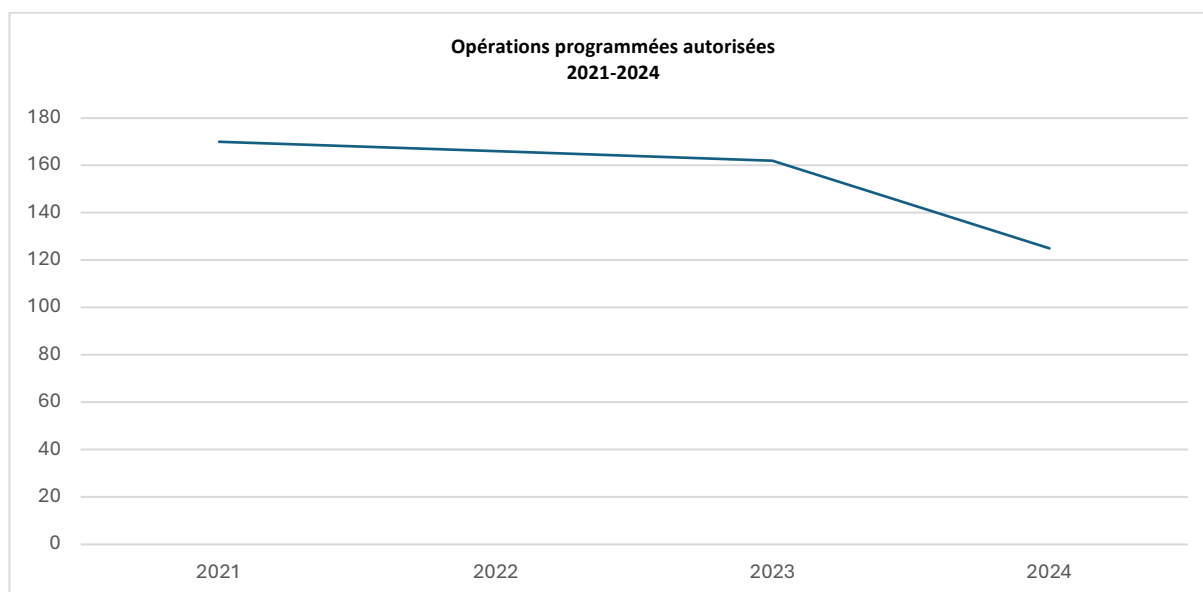
La région Occitanie est composée de 13 départements, fusion des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elle présente d'importants contrastes, du point de vue géographique comme économique, entre des territoires montagneux encore largement enclavés (Massif pyrénéen au sud, Causses et montagne Noire au nord), une plaine littorale très densément occupée et aménagée et les espaces métropolitains de Toulouse et Montpellier qui drainent une très grande part de l'activité. Ces déséquilibres territoriaux se reflètent non seulement dans la répartition géographique des prescriptions et des opérations d'archéologie préventive, mais également dans le paysage de la recherche archéologique.

1. Le dynamisme de la recherche archéologique programmée

Grâce à la présence de nombreux laboratoires, parmi lesquels Traces et ASM, l'activité archéologique de la région Occitanie connaît un dynamisme particulièrement prégnant depuis de nombreuses années. Les occupations préhistoriques en milieux souterrains, le Mégalithisme, les habitats protohistoriques, les agglomérations et les campagnes durant les périodes antiques, médiévales et modernes, sont autant de domaines de recherches largement investis par la communauté scientifique.

Ainsi, l'existence d'un réseau des chercheurs très actifs, des environnements géographiques d'investigations spécifiques comme la montagne, le milieu forestier ou le littoral, parachèvent ce tableau d'une recherche archéologique dont les résultats stimulent de nombreux projets de médiation et de mise en valeur.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de PCR soutenus par le service régional de l'archéologie, correspond à une volonté d'opérer un élargissement spatial des recherches, au-delà du site archéologique, en faisant travailler des équipes pluridisciplinaires. De tels programmes permettent également la reprise des études anciennes.



Le Paléolithique

Le dynamisme de la recherche en Préhistoire ancienne ne se dément pas, sur la totalité du territoire de l'Occitanie, grâce à des chercheurs émanant essentiellement des UMR PACEA, Traces et de l'unité de Tautavel. Sans surprise, le département de l'Ariège abrite le plus grand nombre d'opérations archéologiques programmées, avec notamment les recherches conduites sur le site du Mas d'Azil (09). D'autres programmes de recherches ont vu le jour à Gruissan (11) dans la grotte de la Crouzade, ou à Bruniquel (82) dans la grotte de Pouxets.

Si l'importance des fouilles de grottes et abris est largement retenue, la nécessité de développer les fouilles de sites de plein-air doit être rappelée. Il ne faut toutefois pas opposer les interventions dans les grottes et celles sur les sites de plein-air, mais les rééquilibrer afin de permettre de préciser les cadres de l'évolution chronostratigraphique des contextes mis au jour. Un encouragement fort a par ailleurs été initié pour les études et approches contextualisées des sites pariétaux et l'intégration des questionnements des phénomènes de bio corrosions, notamment dans les grottes ornées.

Le Néolithique

La recherche archéologique relative à la période néolithique se révèle très inégalement répartie sur le territoire d'Occitanie, avec des opérations d'envergures réalisées sous la direction de chercheurs membres de l'UMR TRACES : Gréalou (46) site de Pech Laglaire, Fayet (12) Le Planet et de nouvelles opérations lancées dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Ariège). Signalons enfin l'existence de PCR permettant de fédérer la recherche archéologique à l'échelle de plusieurs territoires. Concernant le Mégalithisme, une nécessaire accentuation de la prise en compte de la conservation et de la restauration des monuments doit être effectuée en lien avec les propriétaires et la conservation régionale des Monuments Historiques.

La Protohistoire

L'archéologie de la Protohistoire souffre d'un certain déséquilibre territorial : à l'ouest, peu de projets et d'opérations en cours, à l'exception du Sud-Aveyron (Saint-Jean et Saint-Paul (12), Les Tourières). A contrario, la partie est de la région connaît de multiples opérations de recherche pluriannuelles dont les résultats sont très significatifs à l'échelle régionale : Le Cailar Place de la Saint-Jean (30), Agde La Motte I (34), par exemple. Néanmoins, la mise en place de l'ambitieux projet de recherche et de médiation « Occidunum », en réponse à un appel à projets « Défi-Clé

Sciences du passé » lancé par un consortium régional d'UMR sur des fonds attribués par la Région Occitanie, devrait permettre de dynamiser la recherche et de fédérer efficacement les équipes de chercheurs des différentes UMR.

L'Antiquité

La recherche en archéologie antique est essentiellement active dans l'est de la région, notamment à Narbonne (ancienne capitale de la Province) et Nîmes, dont les territoires bénéficient des avancées d'importants PCR (PCR Les ports antiques de Narbonne) ainsi que sur le territoire du département du Gard (Beaucaire Mas des Tourelles (30)). Le déficit de projets côté occidental, alors que le corpus de sites à étudier est considérable, a pu être quelque peu compensé par le lancement d'un important programme sur l'agglomération de *Lugdunum* des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges (31)) et d'une opération sur l'agglomération de Cadayrac (Salles-la-Source (46)). Depuis 2023, la reprise de recherches sur Eauze (*Elusa* (32)), ancien chef-lieu de cité, vient enrichir notre corpus.

Le Moyen Âge et l'époque Moderne

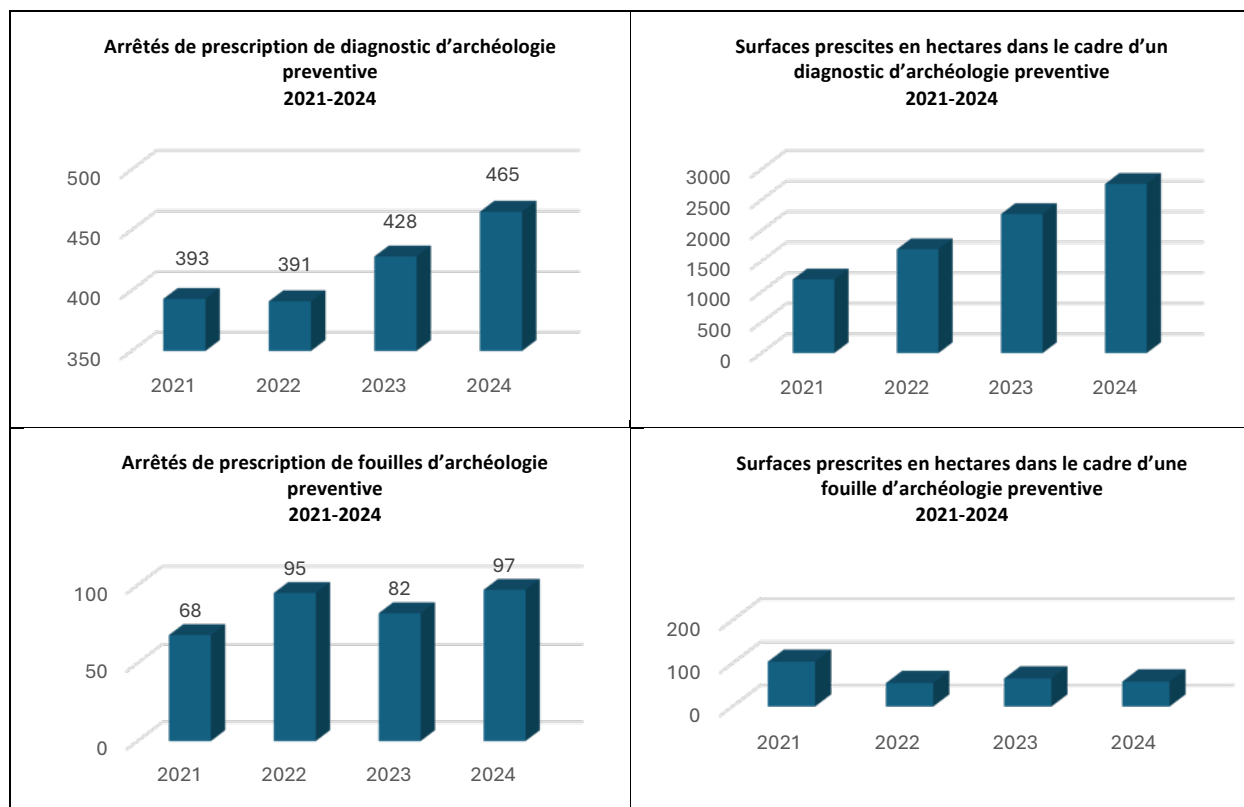
La recherche en archéologie médiévale et moderne, en partie impulsée par les chercheurs membres de l'UMR TRACES et les collectivités territoriales, est relativement bien répartie sur le territoire. La majorité des fouilles programmées et PCR soutenus par le SRA d'Occitanie concernent les départements riverains de Toulouse (Izault de l'Hôtel Le Castet (31), Penne Château (81)) et les Pyrénées-Orientales (Elne Palol d'Avall (66)). Certains espaces, comme le nord et l'est de la région demeurent relativement peu exploités par la recherche en archéologie médiévale. Les deux périodes situées aux extrémités chronologiques que sont le haut Moyen Âge (notamment l'habitat rural) et les époques modernes et contemporaines (habitat urbain, patrimoine hospitalier, industriel), sont quelque peu délaissées.

2. L'archéologie préventive

L'Inrap, établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, occupe une place centrale dans le dispositif de l'archéologie préventive : l'établissement met ainsi en œuvre la totalité des diagnostics prescrits par le préfet de région sur les territoires dépourvus de services de collectivités territoriales et conserve une part significative dans la réalisation des fouilles préventives. Du point de vue administratif, le territoire de la région Occitanie relève de la direction interrégionale Inrap Midi-Méditerranée, qui a son siège à Nîmes et dont le périmètre d'intervention s'étend également au territoire des régions PACA et Corse. Concernant la région Occitanie, les moyens humains et techniques de l'Inrap sont répartis dans une demi-douzaine de centres opérationnels (Saint-Orens et Montbeton en Haute-Garonne, Montauban dans le Tarn-et-Garonne, Nîmes dans le Gard, Villeneuve-les-Béziers dans l'Hérault, Saint-Estève dans les Pyrénées-Orientales).

De plus, six services archéologiques de collectivités territoriales de la région Occitanie sont habilités par le ministère de la Culture à réaliser des opérations d'archéologie préventive : il s'agit du service archéologique départemental des Pyrénées-Orientales, du service archéologique de la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, du service archéologique municipal de Béziers, de la direction départementale de l'archéologie de l'Aveyron, de la cellule départementale d'archéologie du Lot et de la cellule d'archéologie de Toulouse Métropole. La richesse des acteurs territoriaux s'exprime tout autant dans la place prise dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. En effet, de nombreux agents des services, soutenus par le SRA sont responsables d'opération ou programmes de recherches sur leurs territoires. Ils exercent également un rôle prépondérant dans la conservation des données scientifiques de l'archéologie. Par ailleurs, plusieurs opérateurs privés agréés

réalisent régulièrement des opérations de fouilles préventives dans la région. Les plus présents ont implanté des centres opérationnels dans la région : c'est le cas des sociétés Évéha (L'Union (31)), Hadès (Balma (31)), Archéodonom (Tournepuille (31)), Acter (Pézilla (66)) ou Mosaïques Archéologie (Cournonterral (34)). Ces opérateurs occupent également une place très active dans le domaine de la recherche et de la diffusion des résultats. Ainsi, ce sont plusieurs centaines de salariés (archéologues, techniciens et administratifs) qui sont employés par ces opérateurs dans le périmètre de la région Occitanie.



Diagnostics d'archéologie préventive

Au cours des dernières années (2021-2024), le fait majeur réside dans le nombre de dossiers d'aménagements instruits par la Drac Occitanie – SRA au titre de l'archéologie préventive, qui est passé de 3 010 dossiers en 2021, à 7 737 en 2024, toutes catégories confondues (demandes de pc, pa, ZAC, etc). Ces dossiers, pour l'essentiel, sont transmis en application des zonages de présomption de prescription archéologique (ZPPA) mis en place de manière très progressive par le préfet de région (Drac-SRA) sur les parties du territoire régional présentant une sensibilité particulière en matière d'identification et de protection du patrimoine archéologique.

Au vu du nombre de dossiers instruits, celui des prescriptions de diagnostic édictées par l'État s'établit à un niveau désormais supérieur à 400 par an avec une augmentation à 465 en 2024. Ce nombre, relativement élevé, s'explique par le fait qu'une majorité des dossiers sont transmis par les services instructeurs en application des zonages (ZPPA) mis en place et concerne donc, de manière privilégiée, des secteurs dont on connaît déjà la forte sensibilité archéologique. La surface moyenne diagnostiquée par opération augmente, d'une année sur l'autre, entre 3 et 4 hectares.

Les fouilles préventives

Sur la base des résultats des diagnostics archéologiques réalisés chaque année par les opérateurs publics, depuis trois années, le nombre de prescriptions de fouilles préventives édictées annuellement par l'État en région Occitanie oscille entre 80 et 100. Il s'agit d'une

augmentation tout à fait significative par rapport à la précédente mandature, qui s'explique notamment par l'augmentation du nombre de dossiers reçus et expertisés par le service.

On constate que le niveau d'activité en région Occitanie dans le domaine de l'archéologie préventive est très soutenu tout en étant conforme aux chiffres nationaux, une fois pris en compte la surface de la région et la présence de secteurs étendus très dynamiques économiquement, et donc en cours d'aménagement rapide (littoral méditerranéen, territoires des métropoles de Toulouse et Montpellier...). La conjoncture a néanmoins été marquée par l'instruction de plusieurs dossiers de gros projets d'aménagement structurants très impactant du point de vue archéologique et qui ont généré la prescription de fouilles préventives d'une certaine ampleur (A.69).

Quelques opérations emblématiques

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lycée sur la commune d'Auterive (31), une opération de fouille, sur une emprise de 47 000 m², a été réalisée de mai à octobre 2023 par l'opérateur archéologique Hadès. L'opportunité était offerte d'étudier la première agglomération gauloise de plaine hors de Toulouse. Ainsi, cinq puits gaulois encore en eau contenant des objets en bois, plusieurs bâtiments, des fosses contenant des amphores complètes et de nombreux niveaux de sols ont été mis au jour. Compte tenu de l'importance des vestiges identifiés et conformément aux dispositions prévues dans le cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription de fouille préventive, trois tranches conditionnelles ont été déclenchées au cours de la fouille. Par ailleurs, la découverte d'un ancien méandre de l'Ariège, d'une emprise d'environ 100 m², qui comprenait d'importants niveaux organiques stratifiés et des mobiliers en matériau ligneux (planches de bois, pieux plantés), a nécessité une prescription de fouille archéologique complémentaire afin de permettre les prélèvements nécessaires et les études et analyses complémentaires pour des vestiges rares, permettant d'apporter des informations totalement inédites sur l'évolution de l'environnement en vallée d'Ariège durant les derniers milliers d'années.



Auterive (31) : fosse à amphores



Auterive (31) : cuvelage de puits gaulois

Le village de Maillolles situé en périphérie de la ville de Perpignan (66), a fait l'objet, comme les villages de Vilarnau ou d'Orle, d'opérations archéologiques à la fin des années 1990 qui ont conduit à identifier les vestiges du village, de son église Sainte-Marie et de son cimetière. Ces vestiges appartiennent à une chronologie comprise entre les IX^e et XIII^e s. Aucune occupation antique ou wisigothique n'a été découverte. La stratification archéologique atteint près de 3 m au sud du site avec l'existence de plusieurs séquences d'occupation. Une opération de fouille préventive a été menée par N. Guinaudeau, société Acter, en décembre 2023, sur près de 9 000 m². Elle a permis de mettre au jour une partie du village occupé au XI^e-XII^e s. puis au XIII^e-XIV^e s. avec un total de près de 1 200 faits archéologiques correspondants à ces deux grandes

phases d'occupation.



Vues aériennes des vestiges du village médiéval de Maiolles (66) en cours de fouille

Depuis de nombreuses années en fonction des programmes de recherches, les agents du service régional de l'archéologie prennent une part très active dans le domaine de la recherche archéologique, bien souvent dans le cadre de leur rattachement à une UMR.

3. Perspectives de la recherche archéologique en Occitanie

Des rééquilibrages territoriaux et chronologiques sont, dans une certaine mesure, à promouvoir auprès des porteurs de projets scientifiques en lien avec les acteurs de la recherche, mais également les associations locales, musées et collectivités territoriales. L'objectif affiché est d'étoffer les liens entre l'archéologie programmée et préventive au travers de programmes de recherches fédérateurs.

Plusieurs enjeux transversaux vont nourrir la prochaine mandature. Au-delà du développement de la recherche archéologique et de son financement, ils concernent en premier lieu la gestion des données scientifiques de l'archéologie. Nous devons en effet rendre plus accessible ce qui a longtemps été nommé archives de fouilles, par l'intermédiaire d'une politique de numérisation et de diffusion, en concertation avec les responsables d'opérations et les institutions concernées. Par ailleurs, la conservation des biens archéologiques mobiliers dans des lieux adaptés et accessibles aux chercheurs est centrale dans la tendance actuelle de la domanialité publique des collections.

Enfin, le sujet de la publication des résultats de la recherche archéologique demeure prépondérant à l'échelle régionale, notamment en raison de la masse des données recueillies ces dernières années. Des modalités nouvelles de publication et d'accès à la donnée primaire devront être étudiées en fonction de la nature de l'opération et des découvertes effectuées.

Bilan 2021-2024 de la CTRA Sud-Ouest

PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN

Par Hélène DJEMA
Membre de la CTRA

Le Paléolithique ancien et moyen constitue une période charnière dans l'histoire des premières populations européennes, marquée par l'émergence et l'évolution des premiers hominidés, ainsi que par leurs interactions avec un environnement en constante mutation. En tant que spécialiste des périodes anciennes de la Préhistoire, je souhaite souligner en tout premier lieu que ce fut un honneur pour moi d'avoir été nommée dans cette commission et dans cette région qui fut avec le nord de la France, l'un des berceaux de notre discipline.

Au cours de ces quatre années de mandature (2021-2024), et tout particulièrement en 2021, la recherche archéologique a été impactée par divers facteurs, notamment la crise sanitaire et le contexte budgétaire qui ont perturbé le calendrier de nombreuses opérations programmées. Malgré ces obstacles, l'engagement des chercheurs et des institutions a permis de maintenir un dynamisme dans la recherche, que nous tenons à saluer.

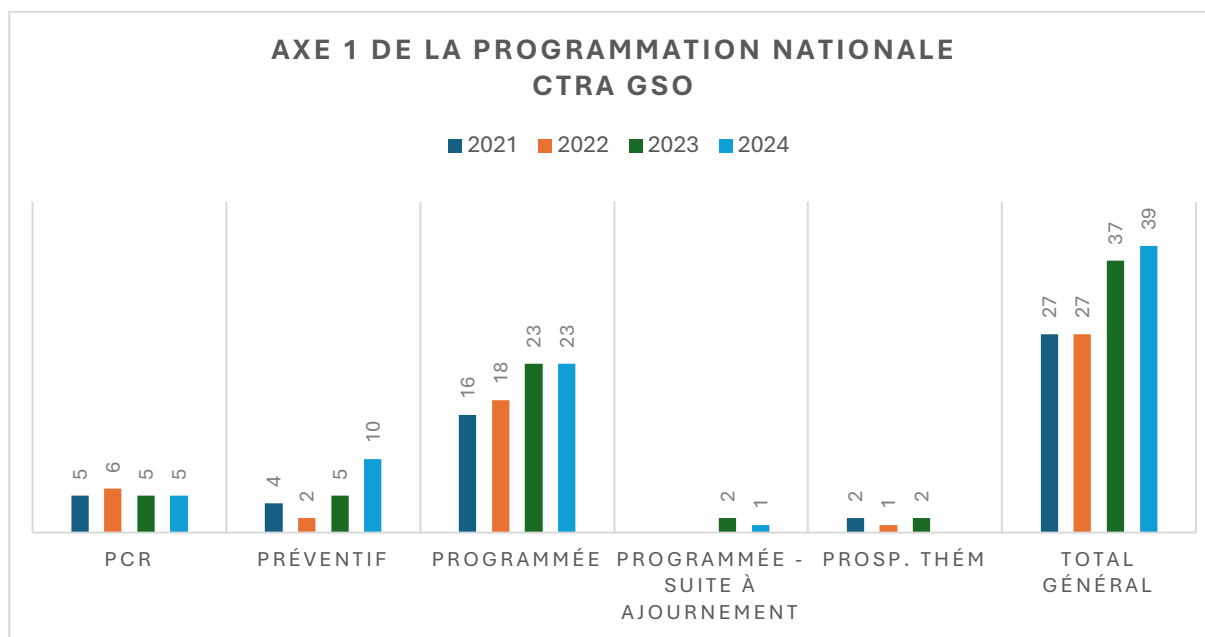
Ce bilan quadriennal a été rédigé avec l'objectif de fournir une vue d'ensemble des expertises réalisées, en soulignant les avancées significatives dans la compréhension des occupations humaines durant le Paléolithique ancien et moyen, et en identifiant les lacunes et les besoins en matière de recherche. En intégrant les résultats des opérations archéologiques et en tenant compte des disparités géographiques dans les investigations, ce bilan aspire à orienter les futures initiatives de recherche sur le Paléolithique ancien et moyen dans le Sud-Ouest de la France, région riche en grands sites préhistoriques.

Points saillants de la mandature 2021-2024

La mandature a été marquée par une hausse significative du nombre de dossiers expertisés, atteignant un pic de 39 dossiers en 2024. Cette dynamique témoigne d'un intérêt croissant pour les périodes anciennes, notamment grâce à une politique volontariste des services en matière d'archéologie préventive. En 2021, 27 dossiers avaient été expertisés, un nombre qui a progressivement augmenté, illustrant l'engagement des chercheurs et des institutions. Cette tendance est encourageante et on ne peut que se féliciter de cette dynamique même si elle a été parfois accompagnée d'une baisse de la qualité des rapports rendus, notamment dans le cadre du préventif.

L'émergence de nouveaux PCR a été un autre point fort de cette mandature. Des initiatives telles que DiachroNive et Pigmentothèque en Vallée de l'Homme ont permis d'enrichir les connaissances sur les contextes paléoclimatiques et les pratiques culturelles des populations préhistoriques. Le PCR DiachroNive, par exemple, vise à documenter et enregistrer les séquences chronostratigraphiques et à mieux comprendre les dynamiques d'occupation humaine dans les terrasses alluviales du Tarn et de la Garonne. De même, le projet Pigmentothèque cherche à fédérer les travaux sur les matières colorantes, offrant ainsi une perspective nouvelle sur les choix et les gestes des préhistoriques. Ces deux projets saillants ont en commun l'interdisciplinarité et l'approche collaborative, essentielles pour une recherche archéologique dynamique et novatrice et indispensables pour renouveler notre connaissance des sociétés passées. Cette synergie

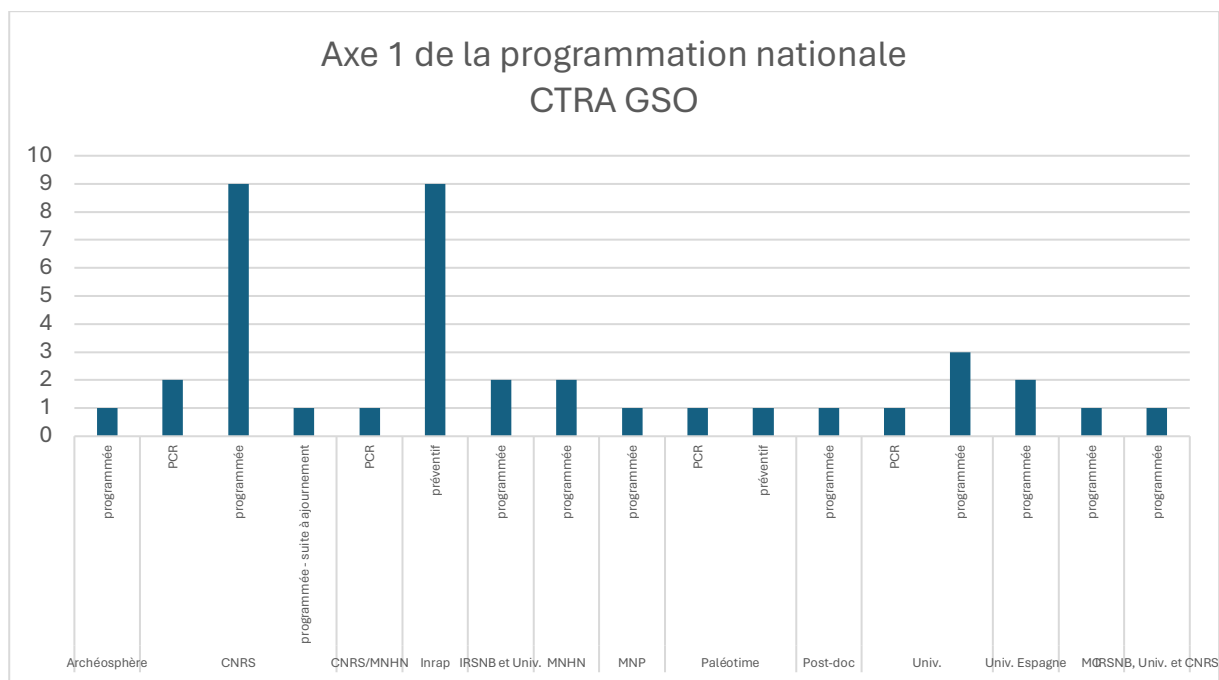
entre disciplines, qu'il convient de promouvoir et soutenir, est essentielle pour développer une compréhension holistique des sociétés préhistoriques et pour aborder les enjeux de recherche de manière innovante et efficace.



Nature des dossiers expertisés par année (mandat 2021-2024)

Les fouilles réalisées au cours de cette mandature ont également été marquées par des découvertes emblématiques. La grotte de Bruniquel, par exemple, a révélé des indices précieux sur les comportements néandertaliens, notamment à travers l'étude des deux structures circulaires composées de spéléothèmes et de celle d'artefacts et autres traces d'activités retrouvés au sein de la cavité. Les recherches menées sur ce site ont permis de corroborer et de préciser l'ancienneté des occupations, offrant ainsi un éclairage nouveau et inédit sur les pratiques des néandertaliens dans ce qui est le témoignage de la plus ancienne exploration de galeries souterraines. La visite du site en 2022 a été l'occasion de prendre toute la mesure des travaux et des difficultés rencontrées. Ces visites de site, qui restent exceptionnelles, méritent de se développer pour permettre aux experts de mieux saisir et comprendre tous les enjeux attachés au programme de recherche expertisés. De même, la fouille de Quincay a permis d'étudier des niveaux d'occupation rares attribués au Châtelperronien, fournissant des éléments inédits sur les interactions entre les néandertaliens et les premiers hommes modernes. Ces fouilles emblématiques illustrent non seulement l'importance des sites étudiés, mais aussi la qualité des approches pluri- et interdisciplinaires appliquées, qui sont essentielles pour enrichir notre connaissance des sociétés préhistoriques.

Enfin, le dynamisme de la recherche sur le Paléolithique ancien et moyen dans le Sud-Ouest de la France doit beaucoup aux travaux des chercheurs des laboratoires bien implantés localement, comme PACEA, Traces et LAMPEA. Ces laboratoires ont joué un rôle crucial dans la révision des archéoséquences et l'enrichissement des collections, contribuant à une meilleure compréhension des sites de renommée internationale, tels que Le Moustier, La Balutie et Saint-Césaire. Leur engagement et leur expertise sont des atouts indéniables pour la recherche paléolithique dans la région, et leur collaboration avec d'autres acteurs de la recherche contribue à renforcer la qualité et la pertinence des travaux menés. Les opérateurs, notamment privé et l'Inrap, ne sont cependant pas en reste, en initiant et coordonnant des travaux pluridisciplinaires (PCR De la matière aux gestes, par exemple). On déplore néanmoins l'absence d'implication des collectivités territoriales pour cette période. Pour mémoire, sur les 9 services de collectivités habilités sur le territoire, seul le département de la Dordogne est habilité pour le Paléolithique.



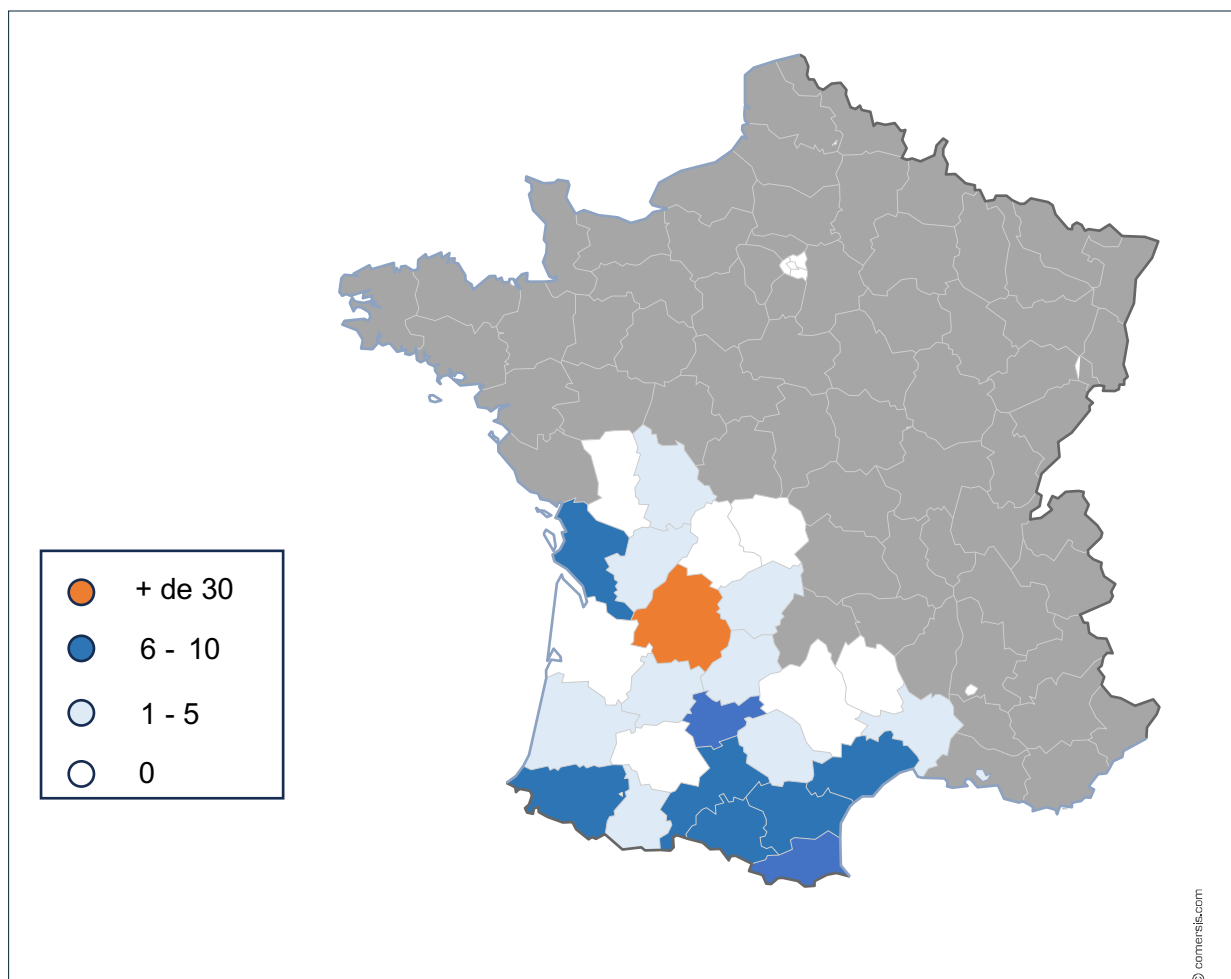
Nombre de dossiers expertisés par institution (mandat 2021-2024)

Points « en retrait »

L'un des points de retrait les plus notables de cette mandature est la disparité géographique des opérations archéologiques liées à cette période chronologique. Certaines régions, notamment le nord-est de la Nouvelle-Aquitaine et certaines parties de l'Occitanie, ont été largement sous-investies en termes d'études archéologiques. Ces zones de « vides » d'investigations limitent notre compréhension des dynamiques d'occupation du territoire par les populations préhistoriques. Ces disparités soulignent la nécessité d'engager des travaux dans ces secteurs peu explorés, comme la Haute-Vienne et la Creuse.

Par ailleurs, la majorité des recherches programmées ont souvent privilégié l'étude des sites karstiques en raison de leur potentiel de conservation des vestiges archéologiques, tandis que les sites de plein air, qui offrent des perspectives nouvelles sur les interactions entre les groupes humains et leur environnement, sont largement négligés. Cette tendance peut être principalement attribuée à des facteurs historiques et institutionnels. Les laboratoires et les équipes de recherche, souvent ancrés dans des traditions d'étude des grottes, peuvent avoir moins d'incitations à explorer des contextes différents. De plus, les financements et les ressources alloués à la recherche archéologique peuvent également influencer cette dynamique, favorisant les projets qui s'inscrivent dans des cadres déjà établis plutôt que d'encourager l'exploration de nouveaux terrains d'étude. Cette tendance limite ainsi notre compréhension des modalités d'occupation des premiers hominidés dans divers contextes géomorphologiques. Les fouilles préventives en contexte alluvial, bien que favorables et complémentaires des opérations programmées, ne suffisent pas à offrir une vision complète des comportements humains. La limitation des contextes étudiés représente donc le défi majeur pour la recherche archéologique paléolithique dans le Sud-Ouest de la France, même s'il reste confronté à des paramètres limitants ces travaux dans le cadre du programmé, comme la profondeur d'enfouissement des sites et l'aménagement du territoire.

Enfin, malgré les avancées, le manque de données chrono-morpho-stratigraphiques fiables persistent dans l'inter-région, ce qui entrave la capacité à établir des cadres chrono-stratigraphique précis pour les périodes anciennes.



Nombre de dossiers expertisés par département – Axe 1 de la programmation (mandat 2021-2024)

Ce manque de données de référence est un handicap pour les opérations réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive ; handicap accentué par les lacunes pointées dans la restitution des données géochronologiques (et parfois même archéologiques !) des derniers rapports de diagnostics archéologiques évalués en commission (2024 notamment). L'amélioration des méthodes de collecte et de traitement des données géochronologiques, qui passe par une meilleure proportion des moyens vis-à-vis du contexte à sonder, permettra également de renforcer la rigueur scientifique nécessaire à la mise en œuvre de toutes opérations archéologiques.

Axes à renforcer ou à développer

Parmi les axes à renforcer, il est crucial d'initier des programmes de recherche dans les départements sous-investis et favoriser ainsi les synergies afin d'enrichir les recherches et développer des approches innovantes. Des zones comme le Limousin ou le nord de l'Occitanie doivent être ciblées.

Il convient également d'encourager des fouilles et des prospections dans des contextes géomorphologiques et topographiques variés (versants, plateaux), en incluant davantage les sites de plein air, afin d'enrichir et compléter notre connaissance des stratégies de subsistances et les modalités d'occupation du territoire par les populations préhistoriques, à l'image des PCR « Diachronive » et « du nouveau en terrasse » dans la vallée de la Têt dans les Pyrénées orientales. Cela nécessitera également de sensibiliser les jeunes chercheurs et des institutions à l'importance de ces périodes. Ces initiatives devront être soutenues financièrement.

Enfin, rappelons que parmi les axes à soutenir et à développer, l'amélioration de la connaissance

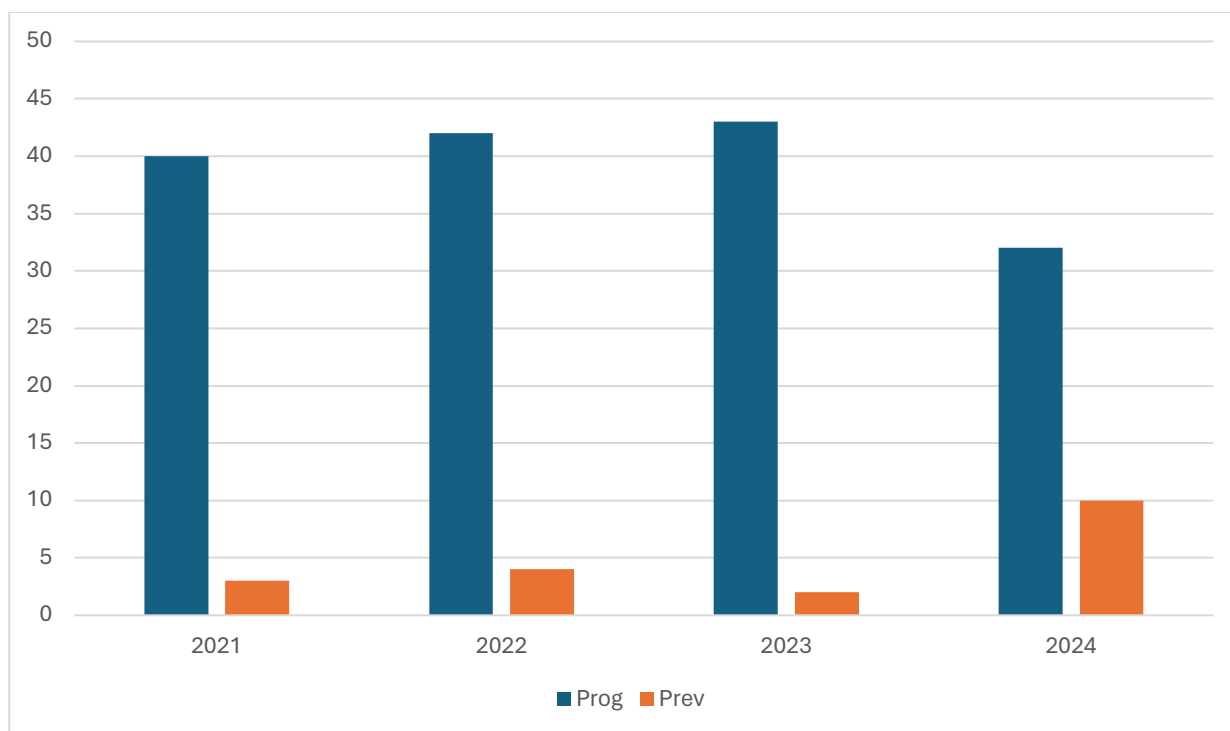
des séquences chrono-morpho-stratigraphiques au sein de la région et pour cette période, est cruciale. Les projets initiés dans ce sens au cours de cette mandature (PCR « Terrasses midi-toulousains »), principalement en Occitanie, doivent être poursuivis et soutenus ; d'autres doivent voir le jour en Nouvelle-Aquitaine. Le développement de ces axes garantira la pérennité et la pertinence de la recherche archéologique sur les périodes anciennes de la Préhistoire qui restent, comme le Paléolithique moyen ancien, encore mal connues.

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE

Par Ludovic MEVEL
Membre de la CTRA

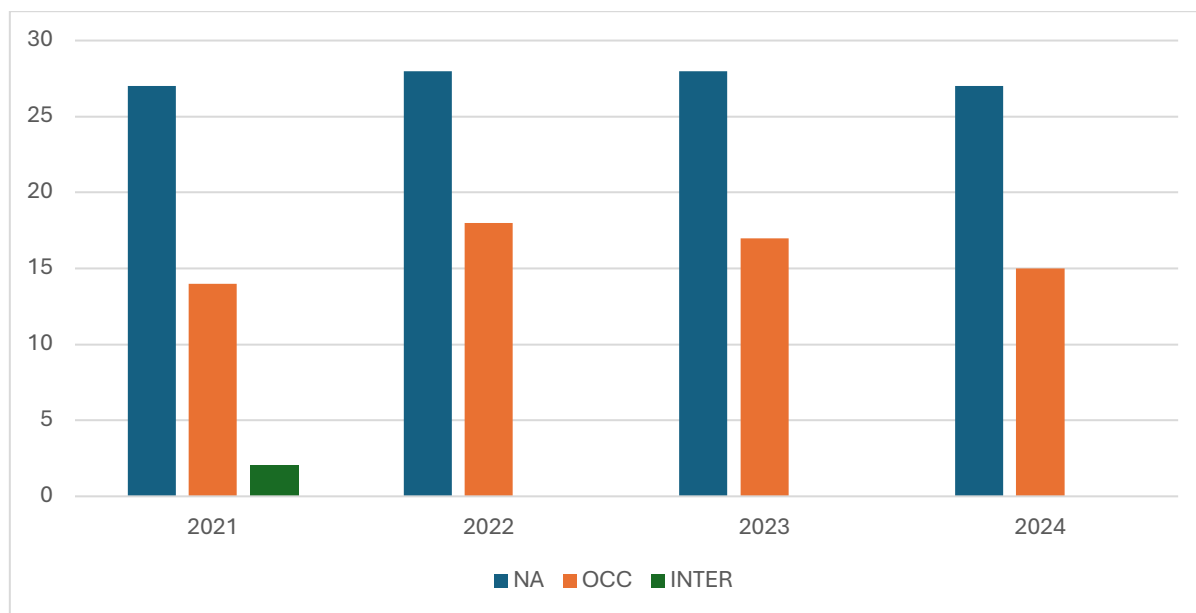
Données quantitatives

Au cours du mandat 2021-2024, l'évaluation des dossiers d'archéologie préventive et programmée pour les périodes du Paléolithique supérieur et du Mésolithique a concerné 176 dossiers. La très grande majorité (n=157) porte sur des programmes de recherche d'archéologie programmée et montre le fort dynamisme régional. En revanche, l'archéologie préventive représente seulement 12 % des dossiers évalués (7 DIAG-CCS / 8 RFO). On notera, cependant, un regain notable en 2024.



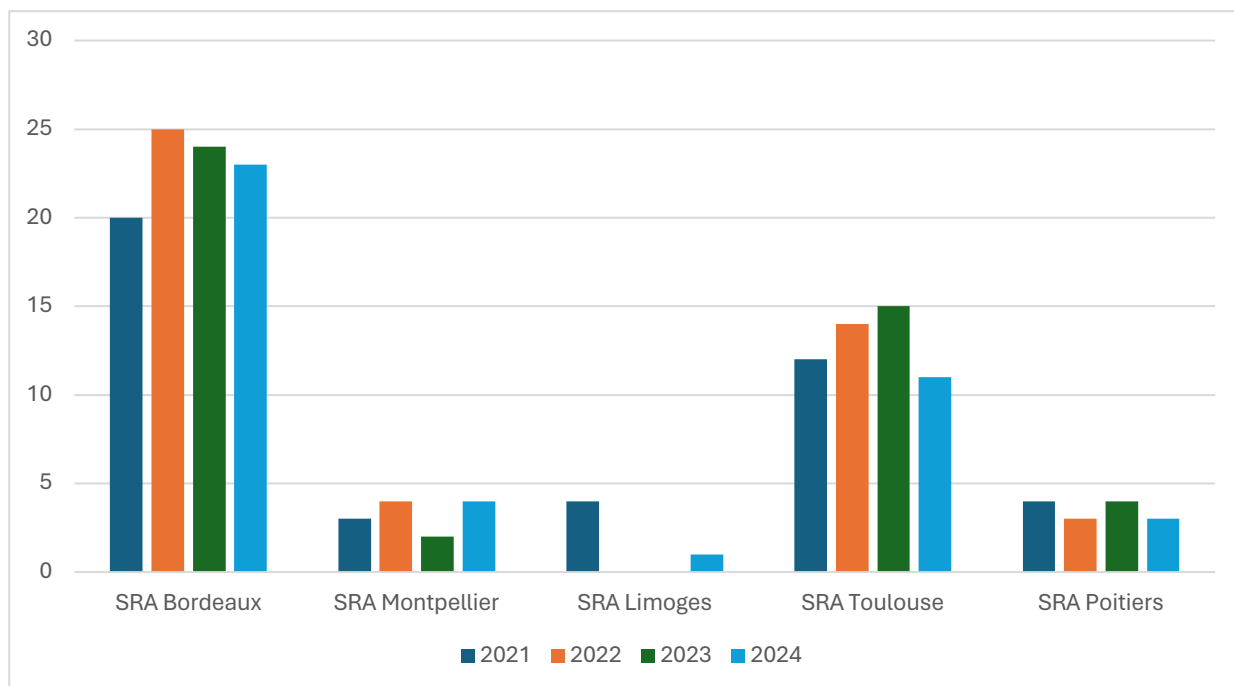
Nombre d'opérations d'archéologie programmée et préventive pour le Paléolithique supérieur et le Mésolithique entre 2021 et 2024

Tout au long du mandat, la région Nouvelle-Aquitaine – et le SRA de Bordeaux en particulier – est demeurée le principal pourvoyeur de documents soumis à notre évaluation. Le département de la Dordogne (24) représente à lui seul près de 40 % des dossiers instruits et près de 60 % des dossiers d'archéologie préventive.



Répartition des dossiers évalués selon la région

Ces chiffres bruts montrent un assez net déséquilibre de l'activité archéologique, en particulier pour le préventif, à l'échelle de cette grande interrégion. Il y a sans doute matière à réflexion (amorcée au cours du séminaire organisé dans le cadre de la CTRA en 2022¹³) puisque l'on peine à croire que les sites de plein air (pour le Paléolithique supérieur et le Mésolithique) sont uniquement conservés en Dordogne. D'ailleurs, les très beaux sites de plein air fouillés dans l'Hérault (Mas de Mayan 6 - Vergely et Gandelin dir. et Bellegarde - Piechegu Ouest 2 – Bovagne dir. en particulier) démontrent le potentiel, au moins pour la seconde moitié du Paléolithique supérieur et le Tardiglaciaire, de ce secteur géographique pourvoyeur potentiel de sites à haute résolution stratigraphique et au potentiel paléolithographique d'intérêt national.

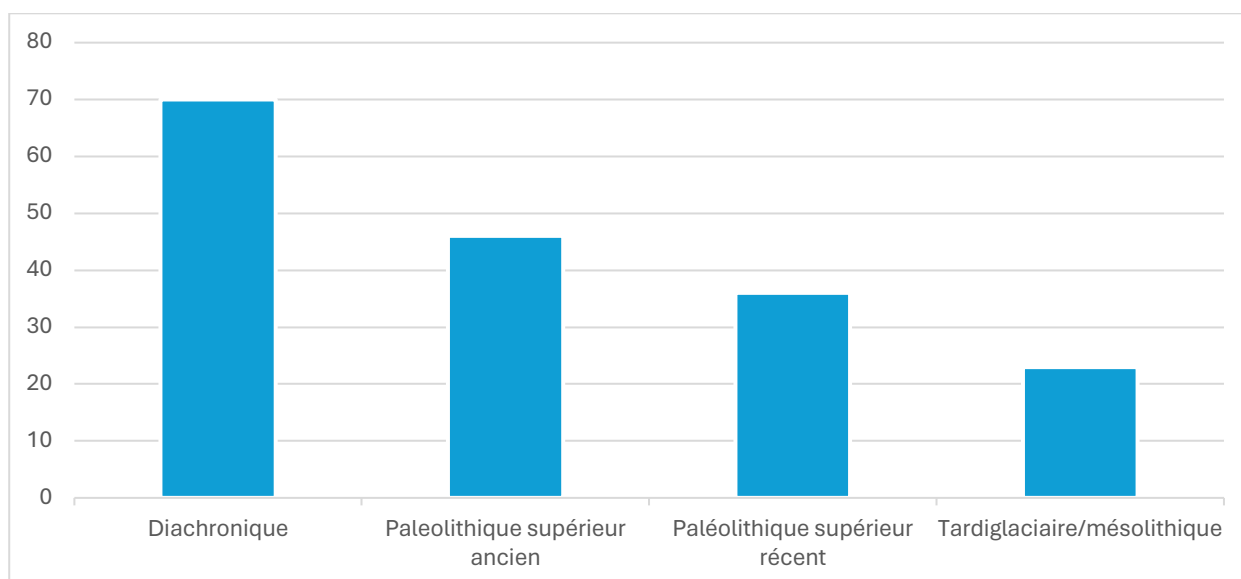


Nombre de dossiers évalués par SRA

¹³ Ainsi que lors d'une table ronde organisée par le SRA Nouvelle-Aquitaine au printemps 2025 à laquelle je n'ai pu assister, ni être tenu informé des échanges – certainement riches – qui ont animé ces deux journées.

Puisque la recherche programmée ne semble pas s'emparer de l'exploration de tel gisement (un seul site de plein air fouillé en programmé a été évalué au cours du mandat, Regismont-le-Haut, 34 – Bon dir.), leur intérêt est d'autant plus important en contexte d'archéologie préventive où la mise en évidence d'indices d'occupations du Paléolithique supérieur et du Mésolithique doit être évaluée avec la plus grande attention. Pour l'archéologie programmée, on ne peut qu'encourager des programmes de recherche autour des occupations de plein air (prospections thématiques, fouilles...) afin de développer des problématiques sur l'occupation des territoires, les relations entre occupations en grotte et de plein air ...

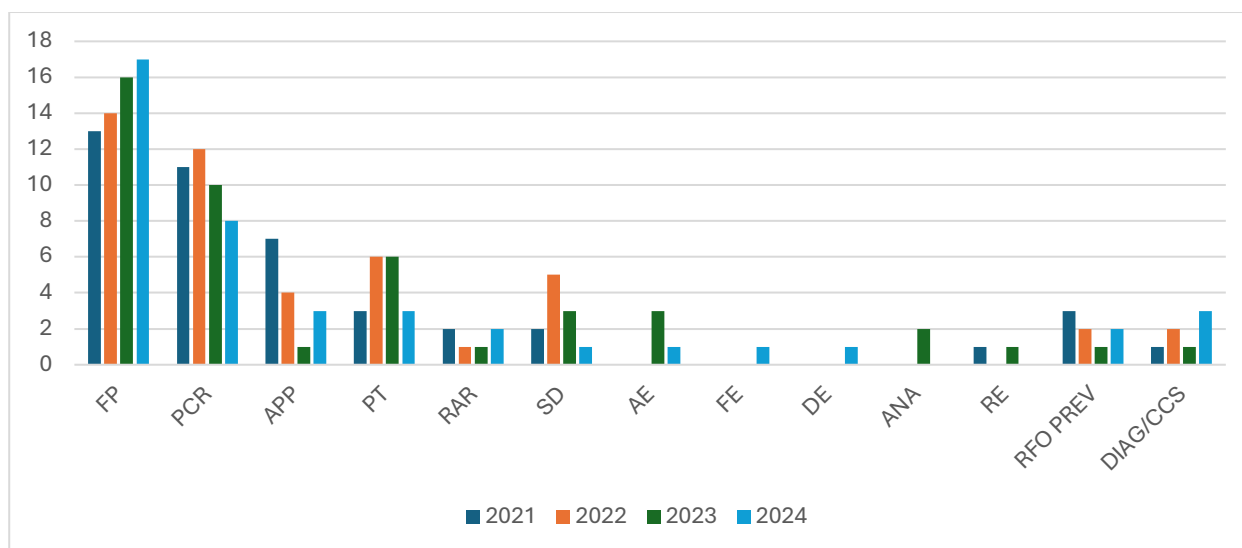
Si l'on s'intéresse aux différentes périodes chronologiques abordées (archéologie préventive et programmée confondue), on notera la prééminence des opérations qui concernent plus spécifiquement le Paléolithique supérieur ancien (Châtelperronien, Aurignacien, Gravettien et Solutréen). Dans les faits, des opérations abordant plusieurs segments chronologiques sont plus nombreuses sans que cela fasse varier cette répartition. Viennent ensuite, les dossiers concernant les chronologies plus récentes du Paléolithique supérieur (Badegoulien et Magdalénien *lato sensu*) puis celles concernant le Tardiglaciaire et le Mésolithique.



Répartition des dossiers expertisés par grandes périodes chronologiques.

Si l'intérêt pour les périodes « anciennes » est certainement le reflet d'un grand nombre de chercheurs en poste au sein des principales institutions du Sud-ouest de la France (CNRS, universités de Bordeaux et de Toulouse Inrap, SAD24 la plupart rattachés aux laboratoires TRACES et PACEA) en mesure de porter des programmes de recherches ambitieux et sur le long terme. Soulignons aussi le soutien apporté à des programmes de recherches (FP et PCR) portés par de jeunes collègues postdoctorants. En revanche, les doctorants – forces vives des laboratoires – restent peu concernés par la direction d'opérations programmées alors qu'ils sont massivement intégrés aux recherches menées dans le cadre de la recherche archéologique régionale (en post-fouille/analyse tout au moins). Le soutien du ministère de la Culture à la recherche programmée passe aussi par le financement d'APP relativement nombreux à l'échelle de l'interrégion. Moins lourd que les PCR, ce dispositif efficace permet d'achever la phase d'analyse et d'engager concrètement celle de la publication.

Pour conclure ce tour d'horizon pour l'instant très quantitatif, on s'intéressera à la typologie des opérations évaluées. Les fouilles programmées (annuelles et pluriannuelles) restent majoritaires, suivies des PCR, de programmes de prospections thématiques et par les programmes d'aide à la publication.



Répartition des dossiers expertisés par typologie de demandes

Données qualitatives

En préambule, nous tenons à insister sur l'importance des CTRA, élément essentiel de l'évaluation qualitative des dossiers. Elles sont le seul lieu d'échanges entre les SRA et un collège d'experts dont l'unique objectif est d'évaluer la pertinence scientifique de la recherche archéologique. Ainsi, le séminaire organisé en 2024 avec les agents des SRA des différentes régions, qui fut ponctué par une journée de restitution collective, est une initiative utile qui mérite d'être pérennisée, car elle favorise les échanges directs à propos des politiques scientifiques des SRA et des cahiers de charges scientifiques élaborés par les services. Cette communication bénéficie au fonctionnement de la commission et les responsables d'opérations, bénéficiaires des expertises rendues, en mesurent toute l'importance, car les avis de la SRA leur permettent de « garder la tête froide » et d'améliorer la qualité de leurs recherches. On en profitera pour souligner la bonne qualité des dossiers évalués et le souci particulièrement remarquable par de nombreux collègues de remettre des rapports bien structurés, bien illustrés et véritablement synthétiques qui facilitent grandement une évaluation de qualité. Enfin, nous tenons à remercier nos collègues des SRA pour la qualité de ces échanges et pour les apports mutuels dont nous avons pu bénéficier.

Il est toutefois difficile de passer sous silence la charge de travail pour les SRA et les experts, souvent submergés par le nombre de dossiers et la réduction des délais d'expertise qui en découlent. Même si tout n'est pas affaire de ressources humaines, l'augmentation des effectifs de la commission souvent réclamée, pourrait être précédée par le respect des calendriers de réception des dossiers certainement de nature à éviter nombre de situations pénibles. Sur le plan organisationnel, nous soulignerons qu'il nous paraît indispensable de conserver, tel que cela est pratiqué dans cette SRA, une expertise extérieure dédiée à l'art pariétal. De même, nous avons pu bénéficier de la présence permanente (en commission) d'une expertise en anthropologie funéraire. Eu égard au caractère sensible de cette discipline (cf. Pahoce¹⁴) et au degré d'expertise qu'elle requiert, il nous paraît très important que les dossiers paléolithiques *lato-sensu* puissent bénéficier de cette expertise de manière systématique quand cela fait partie intégrante du

¹⁴ <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/archeologie/ressources-documentaires/conservation-des-vestiges-archeologiques-mobiliers/rapport-final-du-groupe-de-travail-sur-la-mise-en-place-des-protocoles-de-prelevements-et-d-analyses-sur-l-os-humain-ainsi-que-sur-la-conservation>
<https://journals.openedition.org/bmsap/10891>

programme de recherche évalué. C'est aussi une forme de soutien – en particulier pour nos périodes – à une discipline où les recrutements de véritables archéologues du funéraire restent rares.

Il est difficile de prétendre à l'exhaustivité en quelques paragraphes lorsqu'il s'agit de proposer un bilan scientifique des quatre années de ce mandat. Je m'attarderai sur quelques points saillants qui paraissent utiles de souligner.

Ce n'est certainement pas une spécificité de cette CTRA, ni du segment chronologique qui nous concerne, mais ces quatre années de mandat nous ont donné à évaluer de nombreux PCR. Il nous paraît nécessaire de souligner le fort intérêt scientifique de ce type de programme qui, dans leur version maximaliste, intègre aussi des opérations de fouilles (dûment évaluées comme une opération de fouille programmée). L'expérience prouve que ce sont des programmes fédérateurs, producteurs d'une masse de données considérables, initiateurs de publications diverses (monographies, articles, ...) et, pour certains, d'actions de médiations vers le grand public. La diversité des problématiques abordées (par ex. intrasite : Cussac, Mas d'Azil, Lascaux, Roc aux Sorciers ; chrono-culturelles : VEZAR, Gravettien NA, SaM ; matériaux : Lithothèques NA et Occitanie, Pigment-Ho ; géoarchéologique : ChroTAll, Biocorrosion) et les résultats présentés témoignent de l'intérêt de ce type de programme qu'il est impératif de soutenir avec des moyens en adéquation avec les attendus scientifiques. Il n'est cependant pas inutile d'insister sur l'importance des soutiens institutionnels pour ce type de programme de recherche, en particulier lorsqu'ils sont portés ou enrichis par les chercheurs de l'archéologie préventive. En effet, sans jours de recherches affectés, il est difficile de répondre aux objectifs fixés et d'envisager une recherche à la hauteur des enjeux et des ambitions.

Les contextes karstiques sont explorés pour répondre à des problématiques liées aux représentations pariétales. Sur ce point, le sud-ouest est certainement le secteur géographique en France voire en Europe qui présente le plus fort potentiel pour développer des programmes de recherches sur ces aspects.

Contre toute attente, ces programmes sont finalement assez peu nombreux (La Mouthe, S. Petrognani dir. ; Fontanet, L. Ledoux dir. ; Font de Gaume, P. Paillet dir. ; Pech Merle, D. Genty dir. ; Le Roc aux Sorciers, G. Pinçon dir. ; Grotte aux Points, J. Monney dir. ; grotte du Visage ; J. Primault dir. ; Cussac, J. Jaubert dir.), témoignant de l'activité d'un nombre réduit de chercheurs en poste. Adoptant différentes formes administratives, ces opérations qui ne se limitent pas à des campagnes de relevés, se distinguent par leur caractère éminemment interdisciplinaire : géoarchéologie ; datations des vestiges ; des spéléothèmes ou des parois ; mises en évidence des traces « discrètes » (Tracs) produites par l'Homme ou les animaux ; étude globale des archives ; sondages archéologiques ; étude de mobilier ; SIG ; expérimentations... D'une très grande richesse documentaire, le partage des méthodologies auquel elle donne lieu, est bénéfique aux équipes qui engagent de telles recherches et à l'évolution de la communauté scientifique. Comme c'est le cas pour bon nombre d'opérations évoquées dans ce bilan, cela permet de mettre en exergue des profils de postes (MC, CNRS, Univ.) nécessaires à la gestion et à la pérennisation de la masse des données obtenues (traitement et analyse des archives, SIG, numérisation 3D, géoarchéologie ...).

Ce dernier point appelle une réflexion globale, s'inspirant de celle développée dans le cadre du consortium MASA (<https://masa.hypotheses.org/>), plus efficiente que d'éventuels appels d'offres pilotés par les SRA pour engager des opérations de terrain. Cette « idée » évoquée à plusieurs reprises, ne paraît pas pertinente dans le contexte général de la recherche en archéologie, déjà largement assujettie à ce type de procédure qui constitue un outil pour justifier la pénurie et non pour abonder les moyens de la recherche.

Les fouilles programmées évaluées au cours du mandat correspondent en grande majorité à des programmes de recherche déjà engagés. À une exception (Regismont-le-Haut, Poilhes, 34 – F. Bon dir.), ces opérations concernent des gisements en grotte ou sous-abri. On ne peut que regretter l'intérêt limité de nos collègues pour les gisements de plein air pourtant de nature à abonder des problématiques paléolithique *sensu lato* peu développées dans le sud-ouest et à interroger plus finement les successions culturelles, qui demeurent au cœur des problématiques régionales.

La fouille d'occupations humaines du début du Paléolithique supérieur a concerné 11 gisements, le plus souvent localisés en Nouvelle-Aquitaine (8/11). Les problématiques sont variées et témoignent de manière récurrente d'une appétence particulière pour les tout premiers temps du Paléolithique supérieur (Châtelperronien et/ou Aurignacien : 7/11) selon des approches assez classiques visant à affiner les périodisations culturelles.

On note que quatre grottes ornées comptent parmi les gisements qui ont fait l'objet d'une opération de fouille archéologique pour ces périodes (Cussac, 24, Jaubert dir. ; La Mouthe, 24, Petrognani dir. ; Jovelle, 24, Michel et Chamaux dir. ; Grotte aux points, 30, Monney dir.). Pour Cussac (24), cela correspond à un long processus permettant de prélever les ossements humains du locus 3 et de préparer la fouille plus sensible des vestiges humains du locus 1. Dans les trois autres cas, les opérations de fouilles visent soit, à documenter la stratigraphie, soit à explorer des secteurs éloignés des représentations pariétales avec comme objectif de préciser la ou les périodes de fréquentation du site. Les fouilles des grottes Gatzarria (64 – Anderson dir.), du Piage (46 – Bordes dir.), de Quinçay (86 – Soressi, dir.) ou de La Ferrassie (24 – Chiotti dir.) consistent dans des approches plus classiques de sites paléolithiques dans des contextes déjà bien entamés par des fouilles anciennes. L'un des enjeux de ces opérations consiste dans la confrontation des données actuelles avec celles récoltées plus anciennement. Sur ce point, certains dossiers ont mieux pris la mesure que d'autres de cette nécessaire corrélation des données pour la bonne compréhension des séquences étudiées.

Pour le Magdalénien *lato-sensu*, cinq gisements ont fait l'objet d'une fouille programmée. On retiendra, l'ouverture d'un nouveau terrain sur le site de La Peyzie IV (24, Lefebvre dir.), la toute fin des opérations à la grotte Tastet (64, Petillon dir.) et la poursuite des opérations sur deux gisements de références (Bouyssonie, 19, Delvigne, Lesvigne, Langlais dir. et Le Taillis des Coteaux, 86, Primault dir.). Pour ce dernier, la fouille actuelle s'intéresse à des niveaux du tout début du Magdalénien, mais aussi à des ensembles Badegoulien et Gravettien.

Le Tardiglaciaire et le Mésolithique ont concerné six opérations de terrain. La reprise de sites fouillés anciennement (La Borie del Rey, 47, Langlais et Mayllie dir. et Malaurie, 46, Laroulandie dir.) s'intéresse à la fin du Tardiglaciaire et au Mésolithique. Pour cette période chronologique, la fouille d'un nouveau gisement – la grotte des Jonquilles 2 - a été entamée dans le Quercy (Constans dir.). Modestes sur le plan quantitatif, ces programmes de recherches devraient cependant permettre de préciser les successions culturelles pendant l'Holocène ancien. Sur ce point, on ne peut que souhaiter la poursuite des recherches initiées par notre regretté collègue N. Valdeyron au Cuzoul de Gramat (46) par l'équipe de recherche qu'il a constituée.

NÉOLITHIQUE

Par Christophe CROUTSCH
Membre de la CTRA

Données quantitatives

Sur la période 2021-2024, l'activité consacrée au Néolithique dans le périmètre de la CTRA Sud-Ouest a été marquée par un dynamisme contrasté, en particulier sur le plan quantitatif. Le nombre de dossiers traités annuellement a oscillé entre 25 et 58, avec un pic exceptionnel en 2023, avant un retour à un chiffre plus habituel en 2024 (37 au total). La répartition entre archéologie préventive et archéologie programmée a varié de manière significative selon les années, reflétant des contextes opérationnels et conjoncturels différenciés, tels que les effets différés de la crise sanitaire en 2021 et une nette relance de l'activité en 2023.

Le volume annuel d'opérations s'est globalement stabilisé autour de 36 à 38 dossiers en 2021, 2022 et 2024, avec une envolée, comme soulignée, en 2023 (58 opérations), essentiellement porté par l'archéologie préventive qui a vu le nombre de diagnostics et de CCS multiplié par 2,5 par rapport à l'année précédente. Ce pic semble toutefois conjoncturel plutôt que révélateur d'un changement structurel. L'archéologie programmée a, pour sa part, maintenu une contribution significative et relativement stable à la recherche régionale, avec un volume oscillant entre 26 et 34 dossiers par an, malgré un léger recul du nombre de nouvelles demandes en 2024. Dans ce contexte, le nombre de PCR examiné par la commission témoigne d'une activité soutenue et pérenne, avec en moyenne de cinq à six dossiers par an, confirmant leur rôle structurant dans le paysage scientifique régional. Le pôle toulousain (UMR TRACES) y joue un rôle majeur, accueillant un nombre important de responsables de PCR et de fouilles programmées.

La répartition géographique des dossiers reste, en revanche, marquée par un net déséquilibre. Certains départements connaissent une activité très soutenue (Charente, Charente-Maritime, Hérault), grâce à la conjonction d'une dynamique d'aménagement importante et d'un tissu académique actif. À l'inverse, plusieurs départements (Corrèze, Creuse, Gers, Lozère, Lot-et-Garonne) apparaissent en retrait, n'ayant généré aucune opération relative à la période néolithique pendant deux années consécutives (2023-2024). La situation demeure donc fortement hétérogène à l'échelle de la région Sud-Ouest.

Données qualitatives

Toutes les phases du Néolithique ont été représentées au cours du mandat. Parmi les projets examinés, le Néolithique ancien demeure néanmoins, et de loin, la période la moins documentée. En région Occitanie, le PCR « *PREME : Premières communautés paysannes en Languedoc méditerranéen* », centré sur les débuts de la néolithisation en Méditerranée, vise à combler cette lacune. Dans ce cadre, le site de l'Île à Adge, immergé à 8 mètres de profondeur dans le lit mineur de l'Hérault, se distingue par un fort potentiel scientifique et patrimonial. En Nouvelle-Aquitaine, malgré quelques initiatives ponctuelles, notamment en contexte d'estran à Andernos-les-Bains, la recherche sur le Néolithique ancien peine davantage à se structurer. Cette situation se traduit par des difficultés persistantes à renouveler et approfondir nos connaissances sur cette période dans la région. Dans les deux territoires, les apports issus de l'archéologie préventive restent limités : entre 2023 et 2024, rares sont les opérations préventives (diagnostics ou de fouilles) ayant porté sur cette période, et celles-ci n'ont livré, pour la plupart, que des vestiges ténus.

En revanche, l'archéologie préventive contribue plus activement au renouvellement des données sur le Néolithique moyen. Certaines opérations ont permis de documenter des contextes ou des territoires encore peu explorés. C'est notamment le cas des fouilles menées sur le site de La

Teuléria à Saint-Genis-des-Fontains, (Pyrénées-Orientales), qui ont mis au jour des silos et des puits attribués au faciès de type Montbolo. Le site à Piechegu Bellegarde (Aude) se distingue, quant à lui, par la découverte d'un spectaculaire dépôt secondaire de crémation, considéré comme l'une des sépultures les plus riches du Néolithique moyen dans le Midi de la France.

Certaines thématiques de recherches demeurent centrales, au premier rang desquelles figurent les enceintes fossoyées et les monuments mégalithiques, autour desquels s'articulent plusieurs PCR (ex. PCR « Monumentalisme et territoires au Néolithique entre Loire et Charente ») et opérations de fouilles programmées. L'année 2023 a été marquée par la découverte de plusieurs enceintes en contexte préventif dans les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne, prolongeant ainsi les réflexions sur le phénomène du monumentalisme et de l'organisation des territoires néolithiques. Parmi les opérations majeures examinées au cours du mandat de la commission figure le RFO de la fouille préventive menée dans le cadre du contournement nord-ouest de la ville d'Uzès (Gard), au niveau du carrefour dit Le Pas de Loup. Cette opération a révélé les vestiges d'un vaste monument mégalithique constitué de cinquante-trois dalles de calcaire disposées en arc de cercle, formant un double dispositif circulaire.

D'autres thématiques connaissent un développement croissant, notamment l'analyse des dynamiques d'occupation des milieux littoraux et montagnards, souvent caractérisé par une forte vulnérabilité environnementale (érosion, submersion, instabilité). Ces espaces font l'objet d'une attention renforcée dans le cadre de l'archéologie préventive. Au cours du quadriennal, plusieurs diagnostics, CCS et rapports examinés par la CTRA Sud-Ouest ont ainsi concerné des emprises d'aménagements situés en moyenne et haute montagne.

Sur le littoral atlantique, le programme pluriannuel « Estran », mené à Soulac-sur-Mer (Gironde), a mis en évidence une séquence d'occupations datées du Néolithique à l'Antiquité tardive. Parmi les résultats marquants, la découverte de cuvelages en bois néolithiques parfaitement conservés témoigne à la fois du potentiel scientifique exceptionnel de ces milieux et de l'urgence à les documenter face aux menaces croissantes liées à l'érosion et à la montée du niveau marin. Dans cette même logique, la fouille programmée de l'Écuissière à Dolus-d'Oléron (Charente-Maritime) a permis de documenter des structures d'habitat attribuées au Néolithique final, associées à des indices probants d'activités métallurgiques du cuivre. L'étude des habitats du Néolithique final et des activités métallurgiques précoces constitue ainsi un axe de recherche en plein essor. Cette thématique est également explorée sur le site du Planet à Fayet (Aveyron), où une stratigraphie exceptionnellement bien conservée a révélé des niveaux d'occupation du Néolithique final associés à des ateliers de métallurgie et des fours de réduction. Ce projet s'inscrit dans une dynamique régionale plus large, caractérisée par un renouveau des recherches sur les activités minières et métallurgiques dans le Pyrénées et leurs marges.

En conclusion, il convient de souligner la qualité d'ensemble des dossiers examinés, tant en préventif qu'en programmée. Cette qualité témoigne d'une recherche dynamique, portée par des équipes pluridisciplinaires bien structurées.

À l'issue du précédent bilan quadriennal de la CTRA, le Néolithique avait été identifié comme un axe prioritaire de la programmation régionale. Cette orientation s'est traduite par le soutien à plusieurs manifestations scientifiques, parmi lesquelles les *4^e Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente*, organisées à La Rochelle en avril 2022 sur le thème *La place des morts chez les vivants. Architecture, mémoire et rituels de la fin du Mésolithique à l'âge du Bronze*, dont les actes ont été publiés en 2025.

Au cours du mandat écoulé, des échanges réguliers avec les SRA ont permis d'améliorer sensiblement les cahiers des charges scientifiques (CCS). Ces ajustements ont notamment porté

sur la stratégie de datation radiocarbone, la nécessité de mobiliser, dès la phase terrain, des spécialistes du Néolithique, ainsi que sur les modalités d'échantillonnage, avec une meilleure prise en compte des études paléoenvironnementales adaptées à la diversité des contextes d'intervention.

Enfin, des débats récurrents ont émergé autour des enjeux liés à la conservation du patrimoine archéologique, en particulier des structures mégalithiques. Sur ce thème, des journées de réflexion intitulées « Restaurer les mégalithes : quelle déontologie ? quels constats ? quelles perspectives ? » ont été organisés à Poitiers en mai 2024 par le SRA Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'association MégaNéo. Par ailleurs, la question de la gestion des prélèvements effectués dans le cadre des recherches paléogénomiques et paléogénétiques a été discutée à plusieurs reprises. Dans ce contexte, les travaux engagés par l'ANR Link, consacrée à l'analyse des formes d'organisation sociale des groupes culturels de la fin de Néolithique et des débuts de l'âge du Bronze, devraient contribuer à renforcer une approche intégrée, croisant données biologiques, contextes archéologiques et dynamiques territoriales.

ÂGE DU BRONZE

Par Laurence LECLEZIO
Membre de la CTRA

Généralités

Durant la mandature quadriennale 2021-2024, 124 dossiers portant pour tout ou pour partie sur la Protohistoire ancienne de façon générale et/ou l'âge du Bronze en particulier, ont fait l'objet d'un avis dans le cadre de la CTRA Sud-Ouest. Pour les deux dernières années 2023 et 2024, 31 dossiers ont été examinés, soit un dossier de moins que pour l'année 2022 (32) mais un de plus que pour 2021 (30). Le nombre de dossiers examinés au cours de cette quadriennale est donc stable, alors qu'une augmentation des dossiers avait été observée les années précédentes (compris entre 20 et 29 d'après le bilan 2017-2021).

	Archéologie préventive			Archéologie programmée			
	Diag/CCS	RFO	PSTI	P	PCR	FP/S	APP
2021	22	1	0	0	3	2	2
Total	23			7			
2022	16	5	1	1	1	6	2
Total	22			10			
2023	15	5	2	0	1	7	1
Total	22			9			
2024	18	6	0	1	0	5	1
Total	24			7			

Répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Les chiffres obtenus après comparaison des ces quatre années d'activités sont quasiment identiques. L'archéologie préventive est mieux représentée que l'archéologie programmée, avec entre 22 et 24 opérations préventives pour 7 à 10 programmées. Concernant l'archéologie préventive, si le nombre de rapports de diagnostic associés à un cahier des charges scientifique est légèrement fluctuant (entre 15 et 22), ce sont pour chaque année les dossiers les plus

examinés. L'archéologie programmée est essentiellement représentée par les fouilles programmées et sondages. Il est à noter que le nombre de PCR actifs sur cette période ainsi que les demandes d'APP ont constamment diminué au cours de cette mandature.

	Occitanie													Nouvelle-Aquitaine												
	9	11	12	30	31	32	34	46	82	48	65	66	81	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	
2021	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	1	2	2	9	0	0	1	3	0	2	2	2	1	0	
Total	8													22												
2022	0	0	1	1	2	0	3	0	0	0	4	1	1	2	5	0	0	1	4	2	2	2	1	0	0	
Total	13													19												
2023	0	0	1	1	0	0	4	0	0	0	1	2	3	1	6	0	0	1	1	3	0	3	0	3	1	
Total	12													19												
2024	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	2	3	0	1	6	1	0	2	3	3	1	1	1	2	0	
Total	10													21												

Répartition des dossiers expertisés par département et par région

La répartition géographique des dossiers entre l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine est également très similaire au fil des années. Il existe toujours un léger déséquilibre entre ces deux régions, en faveur de la Nouvelle-Aquitaine. En Occitanie, le département de l'Hérault (34) se démarque légèrement depuis 2022. Des épiphénomènes viennent également augmenter les chiffres, comme en 2023 avec les diagnostics liés à l'A 69 dans le département du Tarn (81) ou l'association de plusieurs programmes de constructions résidentielles, couplés à un groupe dynamique de chercheurs œuvrant en Cerdagne orientale dans les Pyrénées-Atlantiques (66). Pour la Nouvelle-Aquitaine, la spécificité du département de la Charente-Maritime (17) se confirme elle aussi chaque année. Enfin, pour ces deux régions, les départements possédant une façade maritime semblent légèrement plus dynamiques que ceux situés au cœur du secteur étudié.

Acquis 2021-2024

Les principaux acquis scientifiques de ces années concernent des vestiges d'occupations domestiques, essentiellement détectées lors d'opérations de diagnostic (71), auxquels il faut ajouter les données affirmées des rapports d'opérations de fouilles préventives examinés (17), celles de rapports de fouilles programmées (20) et, plus rares, celles des prospections (2). La majorité des sites d'habitat sont matérialisés par des structures en creux de natures variées, plus ou moins dispersés sur de vastes zones ouvertes et ne présentant pas d'organisation particulière reconnue. Selon les contextes sédimentaires, certains sites se démarquent par des concentrations notables de mobilier ou autres vestiges anthropiques hors structures traduisant, soit la présence de creusements dont les contours ne sont plus lisibles, soit l'existence de niveaux de sol (Genté (16), Gaujac (30), Ambarès-et-Lagrave (33), Castelginest (31), Buzet-sur-Baïse (47)). À l'inverse, certains sites présentent des vestiges domestiques plus structurés, composés d'un ou de plusieurs bâtiments, formant parfois des habitats groupés (Ségonzac (16), Buxerolles (17), Saint-Georges-de-Didonne (17), St-Vivien (17), Royan (17), St-Aubin du Médoc (33), Mazerolles (40), Saint-Geours-de-Marenne (40) et surtout le site remarquable de Longève (17)). Enfin, sur un diagnostic urbain réalisé à Mont de Marsan (40), une élévation de terre, possible rempart, viendrait compléter l'image de ses occupations domestiques rurales qui semblent le plus souvent ouvertes. La majorité de ces sites d'habitat témoignent d'occupations de l'âge du Bronze final et du début du premier âge du Fer (43 dossiers depuis 2022). Les âges du Bronze ancien et moyen (respectivement 31 et 27 dossiers depuis 2022) sont également bien représentés.

Même si les vestiges appartenant au domaine funéraire sont toujours moins étudiés que ceux de l'habitat, ils sont tout de même plus nombreux en cette fin de quadriennale (3 en 2022 pour 9 en 2023 et 9 en 2024). Un tumulus du Bronze ancien/moyen a été découvert lors d'une opération de diagnostic à Serres-Castet (64), une fouille a été réalisée sur un site mégalithique à Uzes (30) et une nécropole à incinération a été détectée à Cugnax (31). Cependant, les vestiges les plus

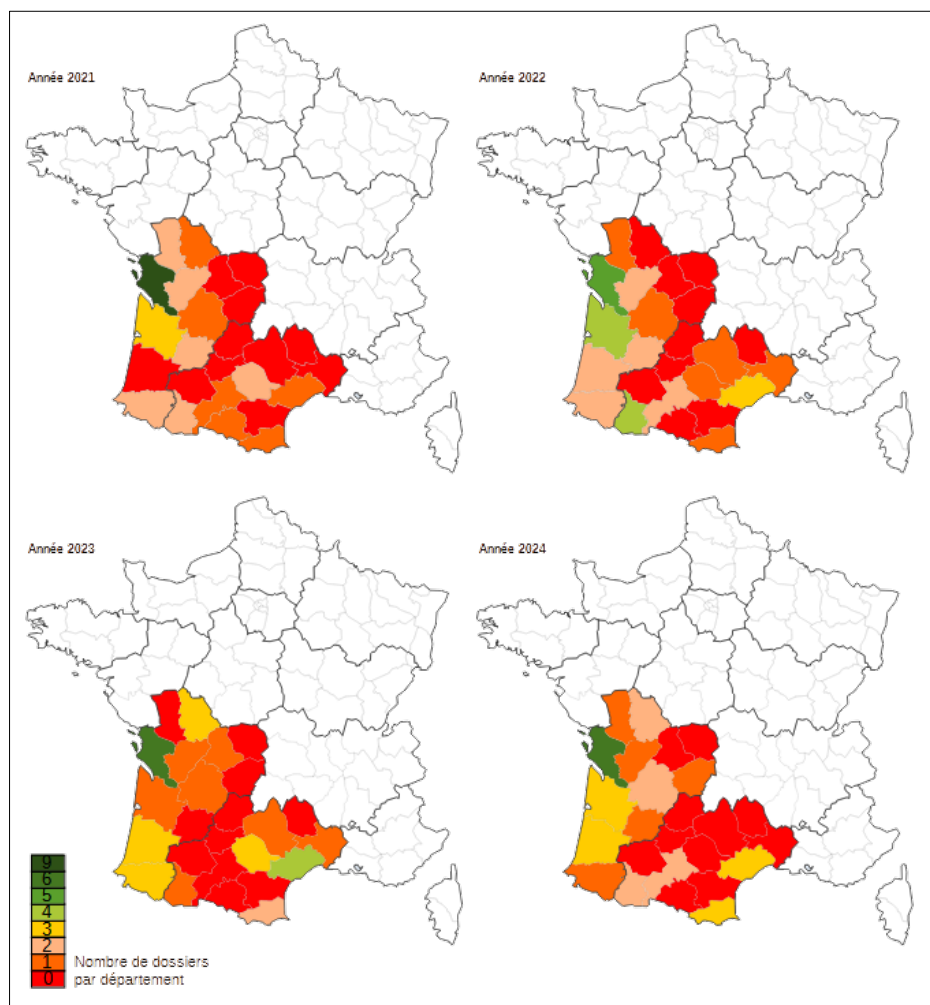
fréquents dans ce domaine restent les enclos circulaires fossoyés, découverts lors de diagnostics (Bram (11), Cognac (16), Ménesplet (24) Mauzé-sur-le-Mignon (79), Pons (17), Migné-Auxances (86), Saint-Georges-de-Didonne (17), Saint-Savinien (17)) ou lors de fouilles préventives (Chasseneuil-du-Poitou (86) et Saint-Symphorien (33)).

L'archéologie programmée, notamment la fouille subaquatique de l'habitat de l'âge du Bronze final de la Motte I à Agde dans le fleuve Hérault (34), dont la dernière campagne a eu lieu en 2023, et le PCR « *Dynamisme d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer* », viennent compléter les données issues des fouilles préventives pour les sites d'habitat. Elles rassemblent de nombreux chercheurs et combinent à la fois des études documentaires, des opérations de terrain, des études spécialisées et la mise en place de SIG. Leurs résultats, notamment pour le PCR dont une demande d'APP a été examinée en 2023, confirment le potentiel de ces études pluridisciplinaires. Les fouilles programmées complètent de façon significative les données disponibles pour des secteurs dans lesquels l'aménagement n'a que peu d'impact, comme pour les cavités sépulcrales d'Accous et d'Asson (64) ou le site d'habitat du « Cirque de Troumouze » à Gavarnie-Gèdre (65). Elles livrent également des informations sur d'autres types de vestiges. Les fouilles réalisées à Saint-Jean et Saint-Paul (12) concernent un site à stèles et monuments empierrés. Une demande de fouille en laboratoire d'un dépôt de haches médocaines de l'âge du Bronze moyen retrouvées dans un lac, complétée par l'étude des dépôts du site d'Agde déjà évoqués, abordent la thématique du mobilier métallique en milieux humides.

Ces recherches permettent parfois d'aboutir à des publications de référence. À la suite de la demande d'APP examinée en 2021, un ouvrage qui rassemble une trentaine de contributions de grande qualité : *À l'ouest sans perdre le nord : liber amicorum José Gomez de Soto*, a été publié en 2022 par l'Association des publications chauvinoises.

Conclusions, préconisations

Au regard d'une relative stabilité des dossiers examinés sur ces quatre années, les conclusions et préconisations déjà évoquées dans les bilans annuels ne feront que s'affermir. L'interprétation spatiale et la compréhension fine des sites d'habitat de la Protohistoire ancienne (architecture et plans de bâtiments, identification de zones d'activités dédiées, zones de circulation...) sont dépendantes de la taille des fenêtres d'observation. En 2022 et 2023, la moyenne des surfaces prescrites à la suite des diagnostics étaient légèrement plus grande que celle des rapports de fouilles examinés ces mêmes années. En 2024, cette tendance s'est largement inversée. Les surfaces des fouilles prescrites ont plus que doublé par rapport à celles annoncées dans les CCS de cette même année. Cela ne signifie pas que les surfaces de fouilles prescrites ont été augmentées significativement a priori mais, plus probablement, qu'un tri préalable des rapports à examiner par cette commission a favorisé les dossiers présentant les plus grandes surfaces et probablement les sites les plus remarquables. Cette observation appuierait, sans le vouloir, l'hypothèse que, pour cette période et notamment dans le cadre de fouilles sur des sites d'habitat ouvert, plus l'ouverture des emprises est grande, plus les données sont significatives. Les décapages les plus extensifs possibles, dans le cadre de prescriptions de fouilles préventives sur la Protohistoire ancienne, demeurent, à ce titre, toujours indispensables. Si en 2023, les données de surfaces (des diagnostics et des prescriptions de fouilles) avaient augmenté par rapports à 2022, la tendance s'inverse complètement pour 2024. Force est donc de constater, en 2024, un léger recul dans les prescriptions de diagnostic et par conséquent des fouilles qui ont livré des vestiges sur cette période. Il est tout de même à noter que la surface moyenne élevée des diagnostics en 2023 s'explique par les travaux réalisés sur l'A 69. L'unique constante sur ces trois années reste la moyenne des pourcentages de surface sondées qui se stabilise à 10 %, en conformité avec les demandes des CCS.



moyenne Diag et CCS			
	2022	2023	2024
surface diag (m²)	49820	97269	42111
% sondés	10	11	10
surfaces prescrites (m²)	13878	18633	11239
% prescrits/surface diag	27,8	19,1	26,7
moyenne fouilles			
	2022	2023	2024
surfaces prescrites (m²)	7920	11025	27000

Évolution des surfaces et % sondés des prescriptions de diagnostic et de fouilles pour les sites de la Protohistoire ancienne entre 2022 et 2024

Les protocoles d'étude des sites stratifiés et de ceux présentant de possibles niveaux de sols, moins nombreux ces dernières années, doivent toujours faire l'objet de réflexions poussées afin d'exploiter scientifiquement au mieux ces contextes dans un cadre préventif (caractère chronophage et pourtant essentiel de la fouille et des relevés manuels, du tamisage vs limites des méthodes de mécanisation, d'orthophotographie et de photogrammétrie, d'automatisation de certaines tâches, ...).

Malgré une stabilisation en fin de quadriennale du nombre de sites associés au domaine funéraire, la rareté de ces contextes, en regard de la grande variabilité des pratiques funéraires observées dans les régions de l'Ouest, rend difficile la mise en place de modélisations. Ces sites doivent faire l'objet d'une attention toute particulière en cas de détection dès le diagnostic, même si les vestiges sont parfois très ténus (dépôts de crémation sans contenant par exemple).

Le nombre de PCR actifs ainsi que les demandes d'APP ont constamment diminué au cours de cette mandature. Il convient donc de rappeler le rôle essentiel et complémentaire de l'archéologie programmée, des prospections thématiques, des PCR et des publications à l'échelle nationale. Ils participent bien évidemment à la formation des étudiants, mais sont également à l'origine du développement de problématiques de recherche indépendantes de la logique de l'aménagement du territoire. Ces opérations viennent enrichir des découvertes majoritairement issues de l'archéologie préventive, plus rares comme c'est le cas des découvertes associées au domaine funéraire et qui peuvent parfois sembler redondantes pour les vestiges domestiques issus de contextes ruraux.

PREMIER ET SECOND ÂGES DU FER

Par Régis LABEAUNE
Membre de la CTRA

La CTRA de Nouvelle-Aquitaine/Occitanie est, géographiquement, l'une des plus grandes régions françaises avec un nombre de dossiers conséquents. Pour les âges du Fer, les dossiers expertisés en quatre ans ont pratiquement doublé pour passer de 32 à 58 dossiers par an.

	<i>Archéologie préventive</i>		<i>Archéologie programmée</i>				
	rapport diagnostic / CCS	rapport fouille préventive	Prospection	PCR	Fouille programmée / sondages	APP	Divers
2021	16	3	2	3	6	2	0
2022	20	3	2	3	10	2	0
2023	26	11	1	6	9	3	2
2024	17	15	0	5	13	0	0
Total	79	32	5	17	38	7	2
Total	111		69				

Malheureusement, les moyens pour ce travail chronophage ainsi que le nombre de séances n'ont pas suivi cette évolution ce qui a eu pour conséquence de ne pas pouvoir présenter tous les dossiers lors des séances et de les reporter aux séances suivantes.

La moitié des dossiers concerne essentiellement des expertises sur des rapports de diagnostics et leurs cahiers des charges scientifiques. Dans la seconde moitié de l'année de 2024, les « difficultés » liés au budget de l'état ont considérablement diminué les diagnostics et ont permis de traiter plus de rapports de fouilles.

La répartition géographique des opérations entre Occitanie et Nouvelle-Aquitaine se révèle sensiblement équilibrée sur cette période. Certains départements (Ariège, Corrèze et Lozère) n'ont fait l'objet d'aucun dossier archéologique pendant ces quatre années. En 2023, les travaux

liés à la construction de l'A.69 dans le Tarn (81), ont augmenté le nombre de diagnostics examinés, avec plus de 10 prescriptions sur des sites protohistoriques. Cette méthodologie systématique, initiée par le SRA, a pour principale problématique scientifique la réalisation des fouilles sur tous les sites du second âge du Fer pour présenter une synthèse dans cette région où la recherche archéologique était peu représentée ces dernières années.

	Occitanie														Nouvelle-Aquitaine													
Dép.	9	11	12	30	31	32	34	46	82	48	65	66	81	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
2021		1		3	5		5	1	3					1	4		2			1	1	2		2	1			
2022		1	1	2	4	2	8		2		1				5		2	2	1	3	1	2	2		1			
2023		2		2	7	2	6	2			1	1	12	1	10			2		6		2		2				
2024				5	4		6	1			1	2		2	6		2	4	2	3	10	3	4	1				
Total	0	4	1	12	20	4	25	4	5	0	3	3	12	4	25	0	6	2	3	13	12	9	6	5	2			
Total	93														87													

Les opérations d'archéologie programmée

La nouvelle quadriennale a débuté en 2021, année pendant laquelle de nombreux PCR ou fouilles programmées n'ont pas pu être réalisés correctement en raison de la pandémie liée à la covid 19 ; les normes sanitaires étaient plus strictes et l'accès à certains dépôts pour l'étude du mobilier n'était pas possible en raison des différents confinements. Certains dossiers de PCR ont même été décalés d'une année comme celui sur les enclos fossoyés de la moyenne vallée de la Garonne du second âge du Fer.

L'un des projets les plus importants pour l'archéologie protohistorique « Defi-clé » a été mis en place en 2023 à la suite de la réponse positive de plusieurs laboratoires (TRACES, ASM, CRESEM et GET). Leur dossier a été retenu et financé à hauteur de 2,6 millions d'euros. L'ambition est double : « promouvoir une recherche fondamentale pluridisciplinaire et contribuer au développement d'un tourisme culturel de qualité ». Ce nouveau projet se situe dans la continuité du PCR *Fortipolis* initié en 2016. Au total, ce sont quatre programmes de fouilles, cinq demandes de prospections géophysiques, une prospection thématique et une demande de sondage sur des sites d'Occitanie qui se rattachent à ce projet. Il donne un élan important à la recherche. Enfin, toujours sur cette même problématique rappelons la poursuite des fouilles effectuées à Nissans-Enserune qui sont intégrées dans le PCR sur l'agglomération protohistorique d'Enserune. Cette dynamique de fouilles sur les habitats de hauteur, dont la chronologie est identique (débutant à la fin du premier âge du Fer et couvrant tout le second âge du Fer) est le point fort de la recherche archéologique protohistorique de la région Occitanie. En revanche, pour la région Nouvelle-Aquitaine un seul habitat de hauteur est fouillé depuis plusieurs années à Labastide Monrejeau (64) par un des co-responsables du projet *Occidunum*. Cependant, grâce à ce défi-clé, la région Nouvelle Aquitaine pourrait proposer une réflexion similaire et une problématique plus générale pour développer cette thématique.

La recherche protohistorique peut également s'appuyer sur un projet de synthèse dans le cadre d'un PCR mis en place en 2022, qui a pour but de reprendre les résultats des fouilles d'archéologie préventive sur « des sites à enclos fossoyés de la moyenne vallée de la Garonne ». Ces travaux ont pour objectif d'approfondir les études produites dans les RFO, en apportant une nouvelle vision de l'occupation aux âges du Fer en rétablissant un équilibre géographique entre les habitats de hauteur et ceux de plaine afin de proposer une première réflexion générale sur l'organisation

spatiale des territoires.

Malheureusement, ce projet très ambitieux dépend essentiellement des moyens alloués par les opérateurs d'archéologie préventive en jours/hommes, qui ont été revus à la baisse ces dernières années. La mise en place de ce type de dossier (PCR sur trois ans) mériterait d'être plus encadrée en demandant aux instances scientifiques des opérateurs des lettres d'engagement sur les moyens prévisionnels mis à disposition pour réaliser ces synthèses. Ces difficultés ont également été mises en évidence dans des projets de publication comme celui concernant une synthèse sur 20 ans de recherche sur le territoire des Volques. Le rétroplanning proposé n'a pas pu être respecté en raison d'un manque de moyens humains. En conclusion, même si la CTRA ne doit expertiser que l'aspect scientifique, il serait indispensable de compléter les dossiers avec les moyens financiers (ou jours/hommes attribués) pour évaluer la faisabilité de ces projets dans les délais proposés.

Une seule nécropole a fait l'objet d'une demande de fouille programmée à Tartas (40). Elle correspond à une fouille de sauvetages exécutée par l'Etat et sert de chantier école « anthropologie » pour l'Université de Bordeaux. Elle remplace la fouille de Geloux qui s'est terminée en 2022 et qui a fait l'objet d'une demande d'aide à la publication. Parmi toutes les demandes de publication, seul le manuscrit des fouilles de sauvetage et des fouilles programmées de la vaste nécropole de Flaujac-Pujols, datée de la transition entre le premier et le second âge du Fer, a abouti durant cette quadriennale. Devant le développement de l'activité archéologique ces dernières années, une priorité pourrait être mise sur les publications pour résorber toutes les données accumulées.

Les opérations d'archéologie préventive

Le nombre de rapports de diagnostics et les CCS est resté presque identique chaque année. Ces opérations sont bien menées même si parfois il semble que la préparation et le temps d'intervention sur le terrain ne correspondent pas toujours aux besoins nécessaires pour approfondir les résultats mis au jour. Cependant, les informations issues des rapports sont suffisamment précises pour prescrire des opérations de fouilles et établir des cahiers des charges scientifiques en adéquation avec les vestiges. En revanche, ces cahiers des charges pourraient être homogénéisés avec une réflexion sur la création d'une trame commune entre les différents CCS des SRA d'une même région.

Comme les années précédentes, les dossiers présentés en CTRA témoignent également d'un « déséquilibre chronologique » fortement marqué en faveur des habitats du second âge du Fer. En effet, la densité des structures étant plus importante sur les sites de la fin du second âge du Fer (concentration de structures, habitats délimités par un enclos ...), les sites sont plus facilement identifiables. Une attention particulière pourrait être portée sur les diagnostics qui ont mis au jour des vestiges d'habitat du premier âge du Fer et/ou du début du second âge du Fer. Les découvertes réalisées dans ces petits habitats permettraient d'apporter de nombreux renseignements pour compléter les données issues des fouilles programmées sur les habitats de hauteur et pour mieux comprendre l'organisation spatiale et la hiérarchie des différents sites pour la période.

En 2024, 8 rapports de fouilles dont la moitié concernant les fouilles préventives de la Zac technopole d'Agen (47) ont été expertisés. Ces travaux ont permis de fouiller et de mettre en évidence de nombreuses occupations rurales et une organisation spatiale du territoire délimitée par des fossés de la fin de la période laténienne. Ces habitats sont situés à proximité de l'oppidum des Nitiobroges. Une valorisation de l'ensemble des résultats devrait être proposée.

Les autres RFO expertisés, durant cette quadriennale, concernent essentiellement des habitats.

Ils sont de bonne facture avec des synthèses bien menées. Il est très compliqué de faire une synthèse sur les résultats apportés par ces RFO car les problématiques abordées et les chronologies sont trop différentes d'un site à l'autre. La généralisation des études complémentaires dont celles liées au paléoenvironnement apportent des données supplémentaires, indispensables à la compréhension du fonctionnement des habitats ou à la mise en place des gestes funéraires. Pour chacun d'eux, la commission recommande que ces données soient publiées dans des articles de synthèse dans des revues régionales.

Il est cependant regrettable que souvent plus de 4 ans se soient écoulés avec souvent un changement d'experts, entre l'expertise des dossiers de diagnostics/CCS et celle des rapports de fouilles. Pour plus de suivi dans les dossiers, les SRA pourraient présenter lors des séances de la CTRA une information rapide à la sortie de la fouille des résultats obtenus. Ces données permettraient aux membres de la CTRA d'avoir un retour sur expérience de leurs expertises sur les CCS.

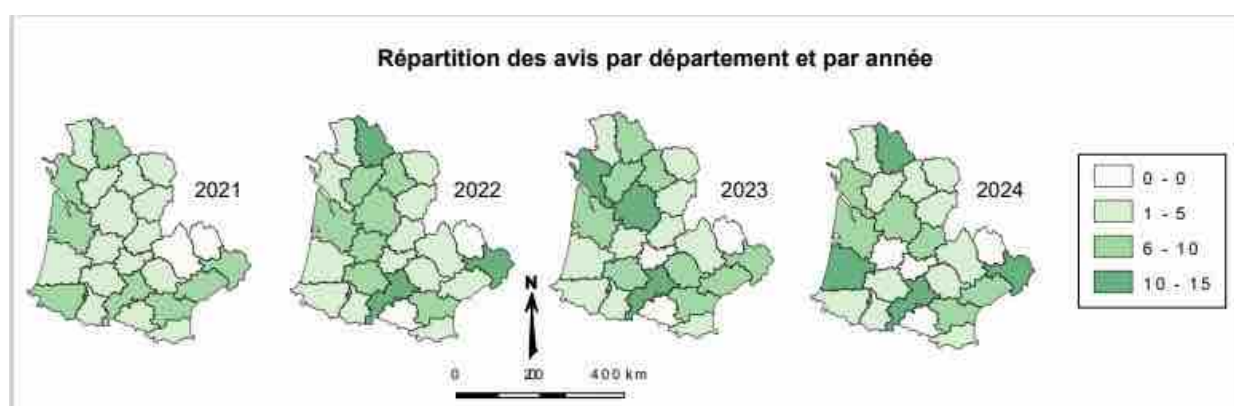
ANTIQUITÉ

Par Catherine COQUIDÉ et Hervé DELHOOF
Membres de la CTRA

La mandature 2021-2024

Les avis portant sur l'Antiquité romaine ont été rédigés par Pierre Nouvel et Matthieu Thivet de 2021 à 2022, Hervé Delhoofs et Pierre Nouvel en 2023 et Catherine Coquidé et Hervé Delhoofs en 2024 ; quinze rapporteurs extérieurs ont pris en charge entre 1 et 9 avis de 2022 et 2024 (sans objet en 2021).

Ce sont en tout 505 avis qui ont été présentés en commission. L'augmentation de la charge de travail est sensible entre 2021 et 2022 (de 99 à 137) ; l'année 2020 avait permis d'enregistrer 136 avis alors que 2021 enregistre sans doute un « effet pandémie ». C'est dès l'année 2021 que P. Nouvel souligne le déséquilibre des moyens de la CTRA sud-ouest par rapport à ceux concédés aux autres commissions. Le nouveau découpage des CTRA alloue alors un quart des départements métropolitains à la commission sud-ouest sans augmenter le nombre d'experts pour l'Antiquité. Le volume des avis reste constant (137, 135 et 134) – le total de 2024 étant minoré par le retrait de la plupart des prospections dont l'examen se placera dorénavant à l'échelon du SRA. Entre 2021 et 2024, le ratio entre les avis pour la période antique et l'ensemble des avis de la Commission sud-ouest est de 22,22 %, 20,95 %, 26 % et 22,8 %, pour une moyenne quadriennale de 23 %.



L'équilibre entre l'archéologie programmée et préventive reste relativement assuré, avec un léger avantage aux opérations préventives (sauf pour 2022, largement en faveur de la programmée, mais avec une probable surcote du décompte par type d'opération par rapport à celui par département). En 2024, le chiffre des prospections est néanmoins minoré pour la raison évoquée ci-dessus, l'année affichant en outre une presque équivalence entre les deux approches (245 et 247 avis). Les demandes d'aide à la publication et à l'édition ou d'analyse restent tout à fait minoritaires (aucune en 2021, 3 en 2022 et 2023 puis 7 en 2024).

Géographiquement, la Lozère ne bénéficie d'aucune opération lors de la mandature et l'Ariège une seule, en 2021. Les écarts par classe de 10 sont ensuite assez réduits et la discrimination par teinte ne montre pas de disparité flagrante entre l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Sept départements recueillent entre 1 et 10 avis, puis 6, 5 et 5 pour les trois dizaines suivantes. La Haute-Garonne collecte en revanche 49 avis, une tendance amorcée dès 2021 et due au nombre d'opérations attachées au PCR de Saint-Bertrand-de-Comminges. La plupart des autres départements voit leur nombre d'avis osciller au sein de la catégorie qui est la leur au cours de la mandature, à l'exception de celui du Lot-et-Garonne qui chute, de la Charente-Maritime et du Lot qui double et des Landes qui triple. Respectivement 5 et 6 avis concernent des projets interdépartementaux occitans et nouvelle-aquitains.

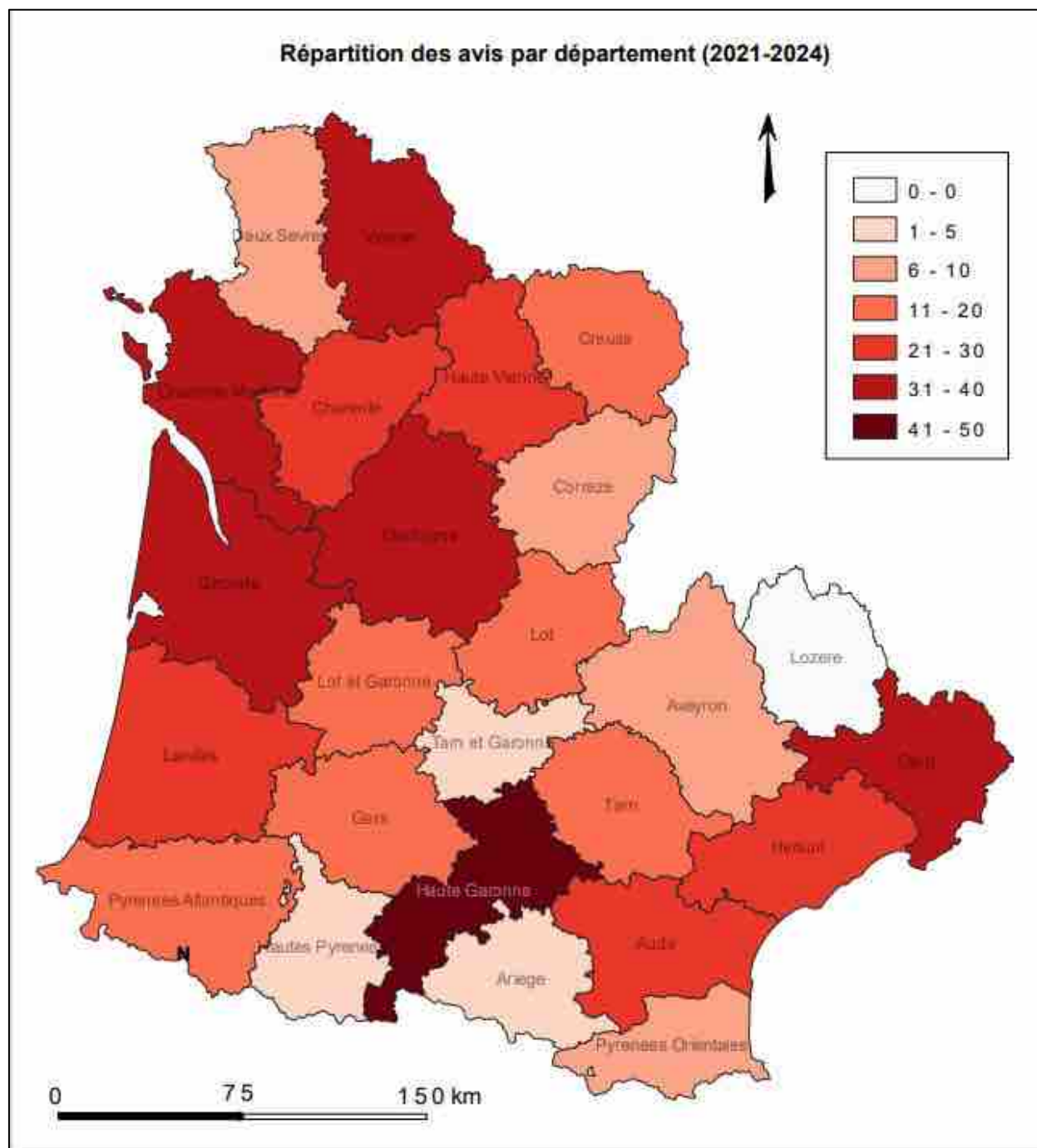
Les thématiques se rapportent sans surprise aux axes de recherche (2023) portant sur le phénomène urbain (axe 6), l'espace rural (axe 7), les pratiques rituelles, les espaces funéraires (axe 8), l'archéologie des paysages (axe 14) et plus à la marge sur les territoires maritimes, fluviaux et lacustres (axe 15). Ces axes s'associent couramment par paire (voire plus) : phénomène urbain/pratiques rituelles ou funéraires ; espace rural/archéologie des paysages ; territoires maritimes.../phénomène urbain.

Un point d'étape thématique quant aux insuffisances de la recherche est porté par l'atelier « archéologie antique » tenu le 2 décembre 2022 à Poitiers sur la base des avis rendus depuis 2017. Parmi les neuf points qui retiennent l'attention des participants, plusieurs trouvent un écho dans le bilan 2021-2024, notamment ceux faisant référence aux lacunes observées dans les synthèses en termes de contextualisation des résultats de fouille. Sans aller jusqu'à une (sur)interprétation que des données ne peuvent porter, se placer à l'échelle d'un état de la recherche reste toujours salutaire. Les périodes charnières sont également difficiles à appréhender, d'abord en raison de la segmentation des périodes, mais aussi face aux incertitudes qui pèsent sur les marqueurs chronologiques. Les réalités historiques et la transition d'un monde celtique à un monde romain sont différentes selon que l'on se place en Gaule transalpine/narbonnaise ou aquitaine et certaines disparités, de nature économique, perdureront des siècles durant. Mais c'est l'appréhension des repères de la période tardo-antique qui reste la plus sensible. Les nombreux sites dont la phase la plus basse affiche le III^e s. sont-ils réellement en déshérence ou cet état de la collecte ne reflète-t-il pas parfois un état d'arasement et/ou une incertitude sur les bornes chronologiques admises pour certains mobiliers ?

La difficulté d'explorer des sites peu denses (partiellement érodés et/ou correspondant à des espaces agraires ou de marge) est également mise en exergue lors de l'atelier de Poitiers. Cette configuration est cruciale pour saisir les modalités de l'occupation des terroirs et celles des accès viaire et fluvial aux sites et mieux comprendre le fonctionnement du territoire. La question première reste celle de leur détection, soulignant la nécessité de la qualité des diagnostics (ne pas laisser des plages inexplorées de plus de 15 m et proposer des fenêtres exploratoires). Prescrire en fouille sur des secteurs de faible densité n'est jamais facile et l'on perçoit bien l'intérêt de ne pas se cantonner aux zones les plus évidentes. Envisager alors l'implantation de tranchées

élargies adossées au décapage en aire ouverte permettrait une étude à moindre frais de zones marginales.

Ces derniers secteurs sont en revanche bien pris en compte lorsqu'un quartier suburbain est à l'étude, révélant l'occupation du sol proche du périmètre de la (re)fondation de la ville comme le montre l'exemple du quartier est de La Souterraine dans la Creuse étudié dans le cadre du PCR Hagal. Ce dernier projet tend, avec d'autres, à montrer que l'étude des périphéries avance.



1. Archéologie préventive

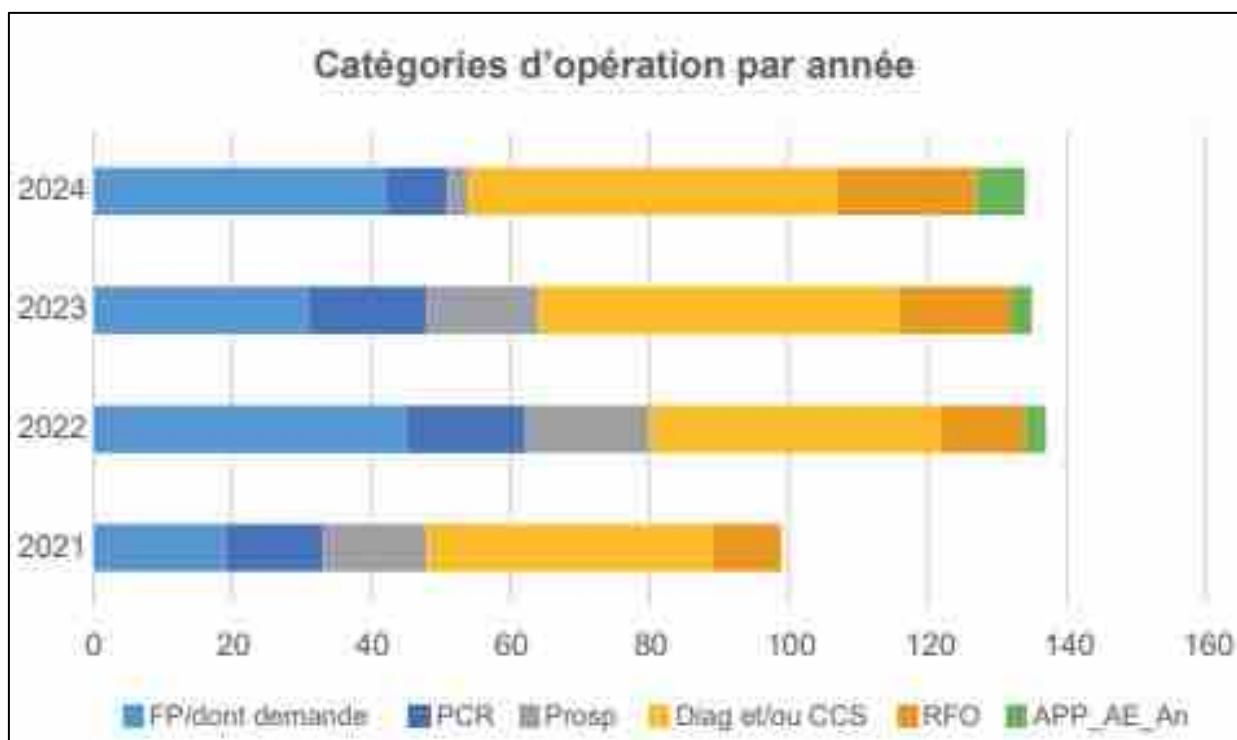
Données quantitatives

Les avis relatifs à l'archéologie préventive, RFO, diagnostics archéologiques et cahiers des charges rendu par la CTRA pour l'Antiquité au cours de la période 2021-2024 sont au nombre de

245 ; 68 en 2023 contre 54 en 2022 et 51 en 2021. En 2024, les 72 dossiers expertisés laissent peu de doute sur la croissance progressive et non substantielle des avis à réaliser par les rapporteurs pour l'archéologie préventive (+12% en moyenne par an). Ce travail, assuré par quatre membres permanents entre 2021 et 2024 (27 avis en 2021 et 37 avis en 2022 pour P. Nouvel, 22 avis en 2021 et 16 avis en 2022 pour M. Thivet, 38 avis pour P. Nouvel en 2023, 28 avis en 2023 et 36 avis en 2024 pour H. Delhoofs, 29 avis pour C. Coquidé en 2024) et trois rapporteurs extérieurs (A. Nusslein en 2023, S. Ritz en 2024 et P. Nouvel en 2024 consultés en tout pour 4 avis), a largement concerné l'archéologie préventive puisque l'activité couvre 245 dossiers à expertiser sur 505, soit 48,50 % du total. Les régions Occitanie (108 dossiers) et Nouvelle-Aquitaine (137) se positionnent à un niveau inégal de soumission pour l'ensemble des dossiers. Le bilan de ces quatre dernières années montre plutôt une stabilité de l'activité avec près de 250 dossiers de prescription, diagnostics et fouilles archéologiques réalisés sur la période, soit en moyenne 62,5 opérations par an, en légère hausse par rapport à la précédente mandature (cf. Rapport activité CTRA 2021), nonobstant les baisses imputées aux années 2020 et 2021, à la transition des deux mandats, qui sont le résultat de la situation sanitaire et du confinement.

Formats des opérations _ Programmé - Préventif - Autres					
Avis en	2021	2022	2023	2024	Total All
Programmé					
FP/dont demande	19	45	31	43	138
PCR	14	17	17	9	57
Prosp	15	18	16	3	52
Total progr	48	80	64	55	247
Préventif					
Diag et/ou CCS	41	42	52	53	188
RFO	10	12	16	19	57
Total prev	51	54	68	72	245
APP_AE_An	0	3	3	7	13
Total CTRA SO_Ant	99	137	135	134	505

Les dossiers d'archéologie préventive examinés à priori – rapports de diagnostic et cahiers des charges scientifiques pour des fouilles préventives – enregistrent une nette progression sur les quatre années (41 en 2021, 42 en 2022, 52 en 2023 et 53 en 2024). Ils proviennent majoritairement de la région Nouvelle-Aquitaine, avec 104 dossiers, contre 84 pour la région Occitanie. Les opérations de diagnostic et CCS sont donc les plus nombreuses, avec 188 interventions contre 57 fouilles et couvrent une majorité de contextes urbains (soit 56 %). Les établissements ruraux ont la faveur (avec 30 %) des diagnostics. Les nombreux diagnostics concernant le « monde » funéraire, donnent lieu à environ 10 % des prescriptions de fouilles. Quelques opérations permettent d'aborder la problématique des voiries et des ouvrages de franchissement, celle des édifices thermaux, des secteurs périphériques urbains et des nombreuses activités artisanales diversifiées tant en contexte rural qu'urbain.



On note la constante progression des prescriptions de fouille directe, donc de proposition de CCS sans l'examen de diagnostics archéologiques associés (5 avis en 2021, 11 en 2022, 14 en 2023 et 15 en 2024). Au-delà des diagnostics et des fouilles archéologiques, il faut aussi signaler la réalisation d'un nombre croissant de prescriptions de « suivi de travaux » auprès de différents opérateurs dans le cadre d'aménagement liés aux réseaux urbains (Dax, Limoges, etc). On peut aussi mentionner l'exemple singulier du dossier Flying Whales sur la commune de Laruscades (33) portant sur un CCS de fouille directe sur une emprise de 24 ha sans diagnostic préalable, pour laquelle la commission n'a pas pu émettre d'avis faute de données scientifiques avérées.

Concernant les RFO, on observe une légère progression mais il est plus délicat d'en tirer des enseignements puisque le nombre d'avis est bien moins conséquent (10 en 2021, 12 en 2022, 16 en 2023 et 19 en 2024). Il reste également difficile d'évaluer les résultats scientifiques des opérations de fouilles en les rapprochant des diagnostics archéologiques. En effet, l'examen des RFO intervient souvent longtemps après son dépôt ; augmenté du temps de la procédure à partir du CCS, du chantier et de la post fouille, peu de dossiers seront vus *in extenso* par un même rapporteur – ce qui *in fine* est préjudiciable pour s'assurer d'un retour d'expérience sur l'adéquation des moyens concédés au site. Il n'est donc pas toujours possible pour les experts de juger la contribution immédiate des résultats des fouilles puisque le temps entre les deux opérations est souvent trop long pour que les experts puissent prendre connaissance des résultats des deux RFO pendant le temps de leur engagement auprès de la CTRA.

Données qualitatives

Ces quatre dernières années, l'activité en Occitanie portant sur la période antique a concerné 84 diagnostics. Pour ce qui concerne l'ancien Languedoc, de nombreuses opérations participent activement au renouvellement des connaissances. En premier lieu, rappelons l'opération de Nîmes - 35 Rouget Delille, qui a livré sur plus de 5000m² de remarquables vestiges gaulois et romain sur le versant qui surplombe la ville basse. L'habitat domestique et les axes de circulation en périphérie de l'agglomération sont aussi une des thématiques de recherche sur la ville. Deux tronçons ont ainsi été découverts et étudiés Porte de France / Ilot Saint-Joseph en 2021, rue de l'Hôtel-Dieu en 2023 et rue Poise en 2024 et donneront éventuellement lieu à de fructueuses

investigations. Les diagnostics archéologiques en contextes urbains forment ainsi un domaine d'intervention à la portée des services de collectivité et de l'Inrap qui permettent indiscutablement d'identifier l'organisation et l'extension de ce type d'espace urbain qui ont pu être documentées et les périphéries précisées par la mise au jour d'espace funéraire suburbain par exemple au 1bis rue de l'Abattoir en 2021. Concernant les établissements ruraux, des *villae* viticoles ont sans surprise été à nouveau diagnostiqués sur la commune de Villeneuve-les-Béziers et le même type de vestiges a été envisagé à l'occasion d'une opération menée à Céret. Quelques fouilles s'annoncent prometteuses, comme celles prévues dans le cadre des travaux de l'A69, qui permettront de renouveler profondément notre connaissance de la topographie de la campagne ruthène. Les champs de recherche sont assez vastes avec des opérations permettant de mieux appréhender les établissements ruraux dans des territoires peu investigués habituellement avec les sites de la Zac du Rivel à Baziège, du Chemin du Bourg à Cayrac, de Cambon-lès-Lavaur et de Castres en Midi-Pyrénées, etc.

Pour ce qui concerne les diagnostics en Aquitaine, on retiendra parmi les 104 avis quelques exemples de diagnostics dont les fouilles permettront sans nul doute d'obtenir d'importants résultats (Axe 10 ; Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines ...). Le diagnostic de Villedoux, rue des Loges qui a permis de révéler deux établissements ruraux successifs de la protohistoire et du Haut-Empire et le diagnostic de la « Zac des Coteaux », à Saint-Georges des Coteaux abordent tous les deux la problématique de l'évolution d'un secteur aux abords d'agglomération sur un vaste territoire constituée principalement d'un enclos tardo-laténien. Toujours à Saintes, le diagnostic réalisé en discontinue depuis 2021 sur l'amphithéâtre propose des résultats importants sur le fait urbain et notamment sur la parure monumentale du chef-lieu de cité (axe 9 ; Le phénomène urbain). Il faut, par ailleurs, mettre en avant la publication de la fouille de l'amphithéâtre par B. Gissinger dans la revue *Gallia* Archéologie des Gaules. Enfin, le diagnostic réalisé rue Daubonneau illustre là aussi le bénéfice de l'exercice en renseignant le *cardo* qui mène au théâtre. Hormis ce dernier projet, qui rentre pleinement dans l'axe 6 de la programmation nationale, on entrevoit ici la cohérence des projets scientifiques pour l'Antiquité dans ce territoire et l'apport appréciable de ces interventions pour le chef-lieu de cité des Santons.

Les rapports finaux d'opération examinés sont au nombre de 57 sur les 4 années (32 en Nouvelle-Aquitaine, 25 en Occitanie). Concernant les capitales de cité, on soulignera en premier lieu l'absence de dossiers bordelais. En revanche, les travaux menés à Toulouse, Agen, Cahors, Dax, Eauze, Limoges, Oloron-Sainte-Marie, Périgueux, Rodez, Poitiers ou encore Saintes auront fourni de nouvelles opportunités de parfaire nos connaissances sur leurs origines et leurs périphéries, avec parfois des projets d'une superficie appréciable, comme ceux en amont de la 3e ligne de métro toulousaine, agglomération encore largement méconnue jusque-là. D'autres *capitis civitatis* font l'objet d'un suivi étroit, avec plusieurs opérations de fouille préventive prescrites à Dax, Saintes, Périgueux et Cahors.

On soulignera également, toujours pour les capitales de cité, la multiplication des opérations de faible superficie, bien souvent réalisées dans des conditions particulièrement contraintes (enfouissement de conteneurs enterrés, suivis de réseaux, etc.). Malgré leur caractère ingrat pour les équipes en charge de ces fouilles, il convient de souligner la qualité du travail effectué et des résultats obtenus. C'est notamment le cas de la fouille de la rue du Pont Saint-Martial à Limoges, qui a permis d'étudier une partie d'un édifice interprété comme la *domus* de la Maison des Nones de Mars, de celle de la Rue des Carmes à Cahors ou du suivi assuré par Toulouse métropole pour l'extension d'une nouvelle ligne de métro à Toulouse, particulièrement riche d'enseignements pour la connaissance de l'urbanisme de ces quartiers (réseau viaire, chronologie des phases d'investissement et d'abandon). Relevons aussi le rapport de fouilles

préventives de Saintes Rue des Abattoirs, qui fournit de nouveaux éléments sur les processus de délimitation des fondations augusto-tibériennes des Trois-Gaules. Des projets de grande ampleur sur la périphérie de ces villes se sont poursuivis en 2023 et 2024 et apportent des résultats remarquables. On pense à la ferme gallo-romaine précoce de la Zac des Coteaux à l'ouest de Saintes ou à l'opération menée sur les quartiers périurbains au nord de Toulouse, au nord de l'amphithéâtre.

Les interventions sur les agglomérations secondaires sont plus modestes et moins nombreuses en tout cas sur ce mandat. Les dossiers les plus importants concernent Rauranum / Rom chez les Pictons (79) et Lattes (3 rue des Colverts), dans un quartier résidentiel déjà exploré au début des années 1970. Il faut plus particulièrement signaler les prescriptions qui vont permettre de poursuivre l'exploration du camp militaire de Villeneuve-sur-Lot (47), révélé en 2022 par une opération antérieure. Les questions relatives à l'extension, la topographie et la caractérisation des agglomérations secondaires justifient aussi les opérations qui vont se dérouler à Uzès et à Lattes dans l'Hérault, à Villevieille dans le Gard, à Saujon ou encore à Bonneuil-Matours dans la cité des Pictons.

Des projets de plus petite ampleur sur les agglomérations romaines se sont poursuivis entre 2021 et 2024 et apportent des résultats remarquables. On pense notamment aux travaux menés sur le site de Chassenon – Le Maine qui s'attache au territoire des Lémovices, des Pictons, des Sanctons et des Pétrocores, à Cahors – Rue des Carmes, Nîmes – Musée Romanité, à Saintes – La Providence et à Dax – Places de la Fontaine Chaude où un édifice thermal public est pressenti. L'opération rue du Faubourg Saint-Cyprien à Poitiers / *Limonum* permet d'intégrer les résultats dans des problématiques plus larges sur les quartiers artisanaux et l'occupation du sol des périphéries d'agglomération, tout du moins à l'échelle du territoire des Pictons. Les avancées sur certains types d'artisanat sont de mieux en mieux appréhendées, telle que l'activité chauxfournière sur les sites de Bellegarde (30) mais aussi à Limoux (11). Enfin, les opérations menées sur les thermes de Sauvian - Font de Mazeille renseignent précieusement ce type d'édifice dans un paysage de l'arrière-pays biterrois.

En contexte rural, des territoires encore mal connus ont pu être appréhendés grâce à de grandes opérations notamment à Villeneuve-lès-Béziers aux abords de Béziers. Les prescriptions sur ce type de sites restent à un niveau élevé, autant ceux à vocation viticole et arboricole de la plaine littorale languedocienne (Gabian et Maugio, 34) que ceux de Gaule interne. Signalons cependant des contextes particuliers, littoraux (la Flotte en Ré et Villedoux en Charente-Maritime) ou dans les landes de Gascogne (Sordes l'Abbaye, Cestas). À Chamborget, en Haute-Vienne et à Vic-Vezensac, dans le Gers, deux opérations vont concerner des sites qui correspondent peut-être à des agglomérations de bord de voie, catégorie encore sous-documentée dans le sud-ouest de la France. Enfin, la question des établissements ruraux tardo-antiques et augustéens a pu être abordée par exemple sur la Zac des Coteaux à Saint-Georges-des-Coteaux en périphérie de Saintes (17), même si la fonction des enclos mis au jour doit encore être précisée. On relève justement, dans ce domaine, un sursaut d'intérêt pour les grands établissements ruraux antiques, en particulier transchronologiques, comblant ici une lacune documentaire persistante, par exemple le site de Bellocq à Saint-Geours-de-Maremmes.

Pour conclure sur l'activité préventive des années 2021 à 2024, les axes de recherches antiques sont principalement de trois ordres. Le premier, sans doute le plus vaste en termes de vestiges, concerne l'occupation et la mise en valeur des campagnes aux travers des nombreux établissements et domaines ruraux diagnostiqués et fouillés. La spécificité géomorphologique de l'occupation oriente la recherche plus précisément sur le peuplement et l'exploitation des rivages lagunaire et maritime en Aquitaine, mais également en Occitanie. Un autre biais concerne la mise

en valeur agraire du sol, qu'il s'agisse de vignobles ou de toutes autres activités agro-pastorales en Occitanie, plus spécifiquement dans le Languedoc. Le deuxième axe de recherche cible les zones urbaines avec entre autres les capitales de cité. L'organisation des périphéries, leur articulation avec les campagnes et leur évolution sont les thématiques privilégiées. Enfin, le dernier point concerne le mobilier archéologique, tant d'un point de vue des activités en contexte urbain (tannerie, boucherie, métallurgie, etc.), que rural (officine de poterie, de tuilerie, de chauxfournierie, etc.). En effet, les méthodes d'études avec des référentiels régionaux sont en cours d'évolution et permettent d'actualiser les données chronologiques. Si l'étude des mobiliers ne correspond pas à une problématique de recherche en tant que telle, les données socio-économiques et culturelles qui en découlent, permettront de toute évidence, de répondre à de nombreux questionnements sur l'occupation du territoire.

2. Archéologie programmée

Données quantitatives

Lors de la mandature 2021-2024, 246 avis sont attachés à la recherche programmée pour la période antique, la dernière année (2024) montrant une baisse du nombre des dossiers (55), après deux années successives affichant un résultat nettement supérieur (80 puis 64). L'année 2024 reste néanmoins au-delà du mandat de 2021 (48 avis). Ce ralentissement doit toutefois être relativisé par la non-présentation en CTRA de nombre d'opérations de prospection. Le nombre d'avis portant sur des opérations de terrain est naturellement le plus élevé (137 de 2021 à 2024), les PCR (57 avis pour la même période) rassemblant couramment plusieurs de ces chantiers. Le ratio PCR/FP a fortement évolué d'une année sur l'autre. De 2022 à 2023 ce rapport est d'environ un PCR pour deux FP. En 2021, il est très atténué alors qu'en 2024, il est au contraire extrêmement marqué avec 43 opérations programmées pour 9 PCR. Il y a plusieurs raisons à cela. Toutes les fouilles programmées ne sont pas présentées chaque année (année de césure), certains PCR ont pris fin, d'autres sont en suspens. À noter enfin que la valeur « 80 » fouilles/sondages programmés de 2022 est sans doute un peu surévaluée ; elle mène à un total de 137 toutes opérations confondues alors que 114 avis sont affichés selon le décompte par département.

Les prospections sont au nombre de 52, avec un total par année relativement stable, de 15 à 20, à l'exception de 2024 (3 avis) pour le motif évoqué ci-dessus. Les prospections géophysiques sont nombreuses, les prospections pédestres restant une approche traditionnelle efficace pour repérer une partie de l'extension ou avérer l'existence d'un site antique. À ce titre, les levées extensives générées à Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum Convenarum* en Haute-Garonne et, un peu plus récemment, d'Eauze/*Elusa* dans le Gers sont particulièrement impressionnantes, ce dernier collectif bénéficiant en outre d'une cellule SIG ayant mené des travaux comparatifs sur les apports et les contraintes générées par chacune des méthodes employées.

Les prospections au détecteur à métaux complètent l'éventail des catégories d'opérations. Elles sont particulièrement systématisées et encadrées dans le PCR de Saint-Bertrand-de-Comminges qui fait aussi largement usage de prospections pédestres sur le réseau de chemins qui dessert la cité convène par l'ouest ainsi que de carottages sur la ville haute. Si ces derniers, d'un usage moins fréquent, ne permettent pas d'affiner les suites stratigraphiques, ils sont à *minima* à même d'établir le profil originel d'un relief et de dater les étages d'une colonne par larges périodes et en des lieux normalement peu accessibles.

Géographiquement, les départements de la Haute-Garonne et de l'Aude se détachent en nombre d'avis émis, portés en large partie et respectivement par les PCR de Saint-Bertrand-de-Comminges et des Ports antiques de Narbonne.

Données qualitatives

La période antique n'est pas favorable aux opérations programmées en milieu urbain contemporain, faute de lieux accessibles ; les chantiers générés par l'approche préventive préalablement à la construction d'infrastructures urbaines majeures se trouvant jusqu'alors rassemblées dans des PCR. Les opportunités d'étude sont plus fréquentes lorsque la ville médiévale s'est développée à distance de la ville romaine, celle-ci correspondant alors à des secteurs ruraux ou suburbains. C'est dans ce cas de figure que l'on situe la fouille de Naintré Les Berthons (Vienne) dans un secteur périurbain, le long d'une voie d'accès à Poitiers/*Limonum*. De même, un quartier urbain de Saint-Jean-le-Vieux, *Donazaharre* (Pyrénées-Atlantiques) est l'objet de sondages programmés depuis 2024 sur des parcelles peu ou pas occupées. Plus centrale et spatialement limitée, l'emprise de la Tour des Hauts-Murats à Toulouse relève d'une courte opération à l'interface du bâti antique et médiéval. Elle est similaire à l'opération du square Jeanne d'Arc à Poitiers (Vienne), qui porte sur la courtine romaine de *Limonum*.

Certaines agglomérations sont à ce jour abordées *via* des prospections pédestres et/ou géophysiques et/ou la collecte et la réévaluation de la documentation tels : Sanxay, route de Ménigoutte (Vienne) ; Saint-Aignan, Le Châtellet (Gironde) et Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime) cette dernière autour d'un supposé amphithéâtre.

Il faut aussi rattacher au thème « urbain » la fouille biennale de Tibiran-Jaunac, Courne-de-la-Bielle en Hautes-Pyrénées et ceci en dépit d'une localisation très périphérique, puisqu'il s'agit du captage d'une eau résurgente sans doute à destination de Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum Convenarum*. Il serait souhaitable de modéliser le tracé de cette adduction à partir des données citées dans la CAG, avec reprise de l'exploration de la cavité initiale à proximité d'un lieu cultuel et dont le puits ressemble fort en l'état à l'amorce d'une chute en paliers.

Les lieux de culte explorés lors d'opérations programmées sont souvent associés au monde urbain, qu'il s'agisse d'un vaste complexe installé au cœur de la ville à Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (Charente) ou dans un quartier périurbain évoluant sur le temps long (Ardin, Chiron-Fauché (Deux-Sèvres), voire d'un secteur attaché à une agglomération mais localisé à distance, comme les deux temples mitoyens de Montferrand, Le Berrut, (Aude). À Salles, Cadeyrac et Combe de Lugues (Gironde), des sites culturels du 1^{er} s. ap. J.-C. dont le plan est à l'interface de deux cultures, font l'objet de courtes opérations.

Concernant les *oppida*, sont à l'étude les imposants Villetelle, *Ambrussum* et Lattes, *Lattara*, tous deux dans l'Hérault. À Ambrussum, l'investigation de la zone cultuelle du forum s'achève, et confirme la reconfiguration multiple de ce secteur qui héberge, entre autres, une fonction rituelle antérieure à l'installation du modèle latin. La fouille de Lattes met en exergue les aménagements de la zone portuaire méridionale, *via* une avancée des recherches efficace du nord vers le sud. À Montsérié, Cap des Pènes (Hautes-Pyrénées), ce sont de surprenants édifices semi-enterrés de plan circulaire qui témoignent d'occupations tardives des V^e-VII^e s.

Parmi les projets en suspens, l'année 2024 correspond à une année de césure ou de reconfiguration pour plusieurs projets d'archéologie programmée. C'est le cas des agglomérations et/ou sanctuaires de Saint-Félix-de-Vallardaix (Dordogne), de Luxé et de Chassenon (Charente), des sanctuaires de Millau La Granède (Aveyron) et de Saint-Fréjoux (Corrèze). La dernière mention de l'oppidum de Gaujac remonte à 2022, la demande de PCR Pyrat, sur l'Antiquité dans les Pyrénées, à 2021. Les prospections sur le littoral gascon et sur les bassins ostréicoles plus au nord ou vers le marais d'Anglade sur l'estuaire de la Garonne n'ont

pas eu de suites comme le dossier de la prise en charge de l'épave de Fontcouverte (Charente-Maritime). Les précédents rapporteurs soulignent depuis plusieurs années, les lacunes de la recherche en termes d'approches territoriales sur l'Aquitaine (inventaires, prospections depuis le sol à partir de sites/terroirs déjà quelque peu renseignés, exploitation des clichés aériens à plus large échelle, ...). À ce titre, le PCR ouvrant sur un inventaire des sites ruraux aquitains disparaît après 2022, sans doute momentanément, à la suite du changement de fonction du responsable d'opération. Cette catégorie de projet qui permet de replacer la fouille d'un établissement à l'aune de ce qui a déjà été enregistré dans un territoire donné manque grandement.

Il est des dossiers comme la cag des Deux-Sèvres, dont la poursuite reste une évidence malgré l'absence de mention. L'aboutissement des recherches a été annoncée sur le relais routier de Marinesque le long de la voie domitienne à Loupian (Hérault) et l'équipe prépare la publication des résultats. Celle des opérations autour de l'oppidum de Murviel-lès-Montpellier (Hérault) est annoncée à partir de 2023.

D'autres dossiers sont amenés à évoluer. L'exploration minière sur le col ouest pyrénéen de Mehatze rejoint le propos du PCR ATEA centré sur le Pays basque et en cours de formalisation en 2025. De même, le PCR sur « l'isthme aquitain » initialement consacré aux réseaux commerciaux de l'Antiquité tardive, recentre son propos et sa configuration sur Toulouse et la reprise en compte des données attachées à des sites urbains majeurs ; la responsable ayant pris en charge l'étude de l'opération Parunis, Grand Rabbin, à Bordeaux en 2023.

3. Forme éditoriale, qualité des rapports, perspectives

Les bilans annuels récents soulignent l'investissement des équipes sur le terrain et la qualité des rapports reportant et contextualisant les données collectées. Ces dernières sont adossées à une large gamme d'études spécialisées et d'analyses archéométriques, véritables valeurs ajoutées aux projets, l'attention apportée au cahier des charges scientifiques en termes de moyens ou à la demande de recherche programmée restant le fondement de toute opération aboutie. À signaler un volet valorisation – pour les opérations programmées mais aussi parfois pour les fouilles préventives – qui reste très présent. Les rapporteurs souhaitent néanmoins mettre en avant des lacunes assez récurrentes pour être signalées et qui peuvent sans doute être remarquées hors du champ chronologique relevant de l'Antiquité romaine. Ces lacunes ne doivent néanmoins pas occulter « la montée en gamme » des études au cours du temps, due à l'édiction de formats réglementaires mais aussi de l'implication des équipes.

Le pourcentage d'exploration prescrit lors d'un diagnostic en milieu ouvert est de nos jours a minima de 10 %, les ouvertures de surface moindre obèrent l'évaluation des potentiels – descendre en dessous de 7 % de l'emprise qui sera effectivement fouillée est un recul méthodologique de plusieurs décennies. De même, statistiquement, à pourcentage d'ouverture égal, les trames en tranchées continues parallèles sont moins efficaces que les lignes de sondages dont les ouvertures sont placées en quinconce (écartement trop important des tranchées conduisant à une moins bonne appréhension des zones de densité et invisibilité de faits linéaires parallèles aux ouvertures) ; ouvrir des tranchées perpendiculaires et élargir le décapage sur les zones positives permet de pallier en partie les manques.

L'avènement des outils SIG et de la photogrammétrie est très profitable aux opérations mais il induit une perte de compétence ou une carence dans le domaine du relevé graphique. La base de données cartographiée, multiscalaire et sériée, portée par le SIG est ici curieusement dévoyée vers un moins bon rendu graphique et l'effacement de la complémentarité dessin/cliché. À l'échelle du plan masse, la projection du levé topographique sur SIG peut être présentée quasiment brute, avec une symbolisation des entités par période/type de fait ou des polygones

non retouchés ce qui revient à une énumération graphique, un nuage de points indéchiffrable en termes de densité et de faciès de site. Le plan masse est aussi éventuellement remplacé par le relevé au drone (avec ou sans coordonnées géographiques) – même commenté, il reste souvent peu lisible et n'est pas adapté au phasage. L'emploi de ces relevés non retouchés se lit aussi au niveau du plan par secteurs positifs, qui sont absents dans les cas les plus extrêmes. À l'échelle d'un vestige complexe, seul le cliché fait foi, sans lecture graphique pour mettre en relief l'information. Dans le pire des cas, des dizaines de relevés en coupe sont rejetés en fin de rapport, en une suite de planches sans plan associé.

Ceci ne doit pas occulter le nombre de rapports soigneusement illustrés, servis par des figures variées, des dessins et des clichés « commentés » et présentés à des échelles adaptées selon l'objectif, des restitutions graphiques cohérentes et des schémas clairs... où il est agréable de puiser de l'inspiration. Ces manques peuvent avoir pour origine des lacunes au niveau de la formation à l'usage des logiciels de dessin et/ou de mise en œuvre de figures à partir du SIG. Il faut aussi rappeler que le poste de DAO est chronophage, que servir le propos du texte demande un réel investissement – un aspect qui doit être pris en compte lors de l'établissement des moyens de post-fouille.

Presque partout, après des décennies de « nuage » de points altimétriques interférant avec les relevés sans grande utilité, les cotes NGF ont disparu des figures – à l'exception des coupes où elles restent la norme, pour un usage assez relatif. Leur absence sur les plans nuit à la lecture des paliers de décapage et ne met pas en valeur certains des thèmes abordés (comme les circulations lorsque des sols sont conservés).

Les paragraphes « géologie et géomorphologie », passage obligé de première partie, sont bien présents, mais ils sont parfois rédigés sans aucun lien avec le corps du rapport. Le socle géologique sous-tend pourtant le relief, les formations de surface portent témoignage de l'interaction homme/milieu, c'est là que se situe l'intervention archéologique. L'interaction environnement/site est à mettre en valeur avec, *a minima*, le signalement des us du substrat et de ses formations altérées dans le texte, des indices d'occupation dans les logs et/ou les coupes synthétiques (lorsque l'ampleur de l'emprise le permet), voire la colorisation des couches selon leur nature - de quoi éclairer la taphonomie d'un site.

Enfin, certaines synthèses peinent à contextualiser les résultats à l'échelle régionale (diagnostic et fouille d'archéologie préventive). Il y a sans doute plusieurs lectures à avoir sur ce sujet, telle l'ancienneté du rédacteur qui aborde ses premières responsabilités (le tutorat est toujours utile), l'extrême variabilité des résultats auxquels il doit faire face (personne ne peut avoir une vision suffisamment large pour aborder efficacement tous les domaines (le recours aux collègues est d'une grande aide), mais la post fouille doit surtout intégrer (et les moyens permettre) un temps dédié à la bibliographie. Les référentiels ou atlas régionaux concernant les établissements ruraux et les agglomérations sont d'une grande aide, même déconnectés des études territoriales auxquelles ils doivent aboutir. Ce point a été souligné lors de l'atelier « archéologie antique » de Poitiers en 2022.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE (premier Moyen Âge), MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Stéphane ARDOUIN
Membre de la CTRA

Généralités

Durant les quatre années, 279 dossiers ont été examinés, nécessitant la rédaction de 272 avis, parfois en collaboration avec d'autres rapporteurs. Les 7 autres dossiers sont des rapports intermédiaires d'opérations ou PCR programmés sur trois ans, faisant l'objet d'une information du CRA. Deux avis supplémentaires ont été rédigés sur des dossiers finalement écartés de l'ordre du jour. Un avis sur un rapport de diagnostic et un cahier des charges scientifique (CCS), examiné en inter-CTRA en fin d'année 2024, comme ceux de deux RFO reportés n'ont pu être présentés qu'à la première session de 2025. Ces 5 avis n'étant pas intégrés aux procès-verbaux de 2021 à 2024 ne sont pas pris en compte dans le bilan chiffré. C'est aussi le cas des nombreux dossiers refusés pour cause de surcharge de la commission.

Les 279 dossiers retenus constituent en moyenne près de 70 dossiers annuels pour 68 avis rédigés. L'évolution annuelle du nombre d'avis (64 en 2021, 76 en 2022, 83 en 2023 et seulement 45 en 2024) permet d'observer une croissance soutenue de 2021 à 2023 avec 74,33 avis annuels pour 77,33 dossiers. Ce bilan est proche des 283 avis recensés par François Fichet de Clairfontaine dans le rapport d'activité 2017-2020 pour l'expert précédent Jean-Yves Dufour, qui comptabilisait en moyenne 76 dossiers reçus durant les trois années pendant lesquels les experts des périodes récentes étaient au complet.

La baisse de 2024 s'explique par une indisponibilité qui n'a permis la validation que de 2 avis lors des trois sessions d'avril à juin 2024. Sur les six sessions réellement significatives de 2024, la moyenne s'établit à 7,5 avis par session, à un niveau tout de même inférieur aux 10,3 avis de 2023, les 9,5 de 2022 et les 8 de 2021. Cette baisse peut être liée à la multiplication des rapporteurs extérieurs, conjuguée à l'arrêt en 2024 de l'examen des dossiers de prospection thématique. Malgré l'accroissement du nombre de sessions (portées à 8 puis 9 en 2024 contre 7 lors du quadriennal précédent), le nombre de dossiers examinés en inter-CTRA est demeuré proportionnellement important en 2024 (13 %). Ce pourcentage se situe dans la moyenne (entre 11 % et 15 %) des pourcentages annuels d'avis rendus en Inter-CTRA (6 en 2024, 13 en 2023, 10 en 2022 et 7 en 2021).

Il faut regretter le grand nombre de sessions suivies en visioconférence dès le début du mandat en 2021 jusqu'en mai 2022, conséquence de la pandémie de Covid-19, mais également quatre sessions successives en visioconférence d'octobre 2024 à février 2025, en plus des sessions de janvier 2024, d'avril 2023 et 2024. Se sont ajoutées les sessions que nous n'avons pu suivre qu'à distance entre la fin 2023 et septembre 2024. La visioconférence, avec un programme surchargé imposant l'enchaînement rapide des dossiers, limite les temps d'échanges et le débat scientifique entre experts et conservateurs régionaux, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de lire les avis de rapporteurs extérieurs.

Type de dossier	Nouvelle Aquitaine												Occitanie								Total
	Bordeaux				Poitiers				Limoges				Toulouse				Montpellier				
	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	
CCS seul	4	4	4	2	5	4	1	1	0	1	0	0	2	12	10	7	0	0	2	2	61
Diag & CCS	3	2	6	2	12	7	4	3	3	0	1	0	3	4	4	3	5	5	4	2	73
Diag & PSI			1														1				2
Diag & zonage														1							1
RFO	0	0	5	1	1	2	2	1	1	1	0	0	3	3	0	1	1	1	4	2	29
Total prév	7	6	16	5	18	13	7	5	4	2	1	0	8	20	14	11	7	6	10	6	166
F. Prog.	1	1	2	0	1	1	1	1	1	1	0	1	3	4	4	2	0	2	1	2	29
Sondage	1	1	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	2	7	1	0	0	0	1	19
Prosp. Th	1	3	6	0	1	1	2	0	0	0	0	0	2	1	2	0	2	0	0	0	21
Etude mob.																		1			1
Déc. Fort.																		1			1
PCR	2	3	2	3	2	1	3	2	0	0	0	1	1	2	2	3	2	3	3	2	37
APP /AE		1		1	1									2	1	1					7
Total prog	5	9	13	4	5	4	6	3	1	1	0	2	8	11	16	7	4	7	4	5	115
Avis	11	13	29	7	23	17	13	8	5	3	1	2	14	30	30	18	11	13	14	10	272
Info CRA		1		2			2								1				1		7
Total SRA	63				63				11				93				49				279
Région	137												142								

Répartition des dossiers par type selon les SRA au cours des 4 années 2021 à 2024

La répartition des dossiers permet de constater un équilibre entre les deux régions, avec 137 dossiers émanant des 3 sites de Nouvelle-Aquitaine, pour 142 provenant des deux sites d'Occitanie. Le site de Toulouse domine nettement en concentrant 93 dossiers, soit un tiers des 279 dossiers examinés, les SRA de Bordeaux (22,5 %), Poitiers (22,5 %) et Montpellier (17,5 %) se situant autour de 20 % à des niveaux relativement proches. Avec trois départements plus ruraux, le site de Limoges n'a eu recours à notre expertise qu'à 11 reprises, soit seulement 4 % du total.

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
2021	2	14	1	1	2	4	1	1	3	1	3	3	2
2022	3	4	2	1	7	5	2	1	0	2	5	0	1
2023	1	6	0	0	3	13	4	6	3	1	4	1	1
2024	0	5	1	1	2	3	2	2	0	1	3	0	0
Total	6	29	4	3	14	25	9	10	6	5	15	4	4

Répartition des dossiers par département en Nouvelle-Aquitaine

Les départements les plus représentés en Nouvelle-Aquitaine sont la Charente-Maritime (29 dossiers) et la Gironde (25). En Occitanie, les dossiers les plus fréquemment examinés proviennent des départements de Haute-Garonne (25) et du Tarn-et-Garonne (19), l'Hérault n'arrivant qu'en troisième (15) position, au même niveau que la Vienne (15) ou la Dordogne (14)

en Nouvelle-Aquitaine. Bien que le site de Limoges nous ait soumis un nombre restreint de dossiers, nous avons pu aborder l'archéologie des périodes récentes 3 ou 4 fois dans chacun des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Notons au contraire qu'aucun dossier examiné en 4 ans ne concernait spécifiquement le département de la Lozère dépendant de Montpellier. Signalons que plusieurs dossiers de PCR concernent une grande partie des deux régions de Nouvelle-Aquitaine (4) ou d'Occitanie (9 dont 1 abordant aussi la Nouvelle-Aquitaine).

	9	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82	Occ
2021	3	2	0	2	4	0	5	1	0	1	1	2	5	1
2022	2	3	5	4	11	3	1	2	0	3	3	0	6	3
2023	2	1	3	3	7	4	7	2	0	3	0	4	6	2
2024	0	2	2	1	3	0	2	5	0	3	3	2	2	3
Total	7	8	10	10	25	7	15	10	0	10	7	8	19	9

Répartition des dossiers par département en Occitanie

1. Archéologie préventive

La majeure partie (166) des avis rédigés relève de l'archéologie préventive, avec près de 60 % des 279 dossiers examinés. Les CCS (avec ou sans rapport de diagnostic) en constituent l'essentiel (134, soit 80,7 %). S'y ajoutent 2 rapports de diagnostic associés à un projet scientifique d'intervention (PSI). Sur l'ensemble des 4 ans, les modifications demandées sur les CCS concernent de façon récurrente la minoration des effectifs, notamment pour les fouilles directes, en phase terrain et surtout en post-fouille pour les suivis de travaux. Ces CCS de fouille directe (suivis de réseaux, enfouissement de containers, plantations d'arbres et rénovations de bâtiments) constituent près de la moitié (45,5 %) de l'ensemble des CCS examinés. Bien que les résultats soient limités en surface comme en profondeur, ces opérations sont indispensables pour documenter les bourgs ruraux rarement explorés et pour améliorer notre perception des évolutions des centres urbains historiques.

Les 29 RFO examinés durant la période ne constituent que 17,5 % des 166 dossiers d'archéologie préventive et seulement 10,67 % de l'ensemble des 272 avis rédigés, une faible proportion accentuée par l'évaluation très chronophage des très grosses opérations. La masse des dossiers à rapporter impose en effet souvent le report de RFO de sessions en sessions. Un rapport en 8 volumes finalisé en 2020 synthétisant les résultats d'une fouille de 2014 qui a révélé à Saint-Pastour au lieu-dit Vergèze dans le Gard des monuments funéraires du Néolithique, un espace funéraire de l'âge du Fer et une importante zone d'ensilage du premier Moyen Âge, n'a ainsi pu être validé en commission qu'en janvier 2025 après de multiples reports depuis décembre 2022. D'un point de vue quantitatif, ce RFO n'atteint toutefois pas les 13 volumes du RFO de 2018 examiné en 2023, pour une fouille également de 2014, qui avait livré sur une emprise de plus de 15 000 m² les vestiges du village du premier Moyen Âge de Missignac à Aimargues dans le Gard, avec son lieu de culte et ses cimetières. Ces deux RFO de bonne qualité concernant des opérations préalables au contournement LGV de Nîmes et Montpellier, examinés bien après leur finalisation, nécessitaient un temps d'analyse bien plus conséquent qu'un simple CCS. La qualité des résultats obtenus sur ces sites méritait une présentation détaillée.

2. Archéologie programmée

Nous avons recensé 115 occurrences d'archéologie programmée, en incluant les PCR et les demandes d'aides à l'édition ou à la préparation d'une publication. Ce nombre ne correspond pas tout à fait au nombre de dossiers, certains relevant à la fois de deux domaines distincts (une prospection et des sondages, une fouille et un PCR...). Les opérations de terrain (fouille, sondage,

prospection) sont au nombre de 69, soit 60 % des 115 occurrences. Nous avons examiné 37 dossiers de PCR. Ce nombre demanderait cependant à être nuancé car plusieurs PCR se poursuivent d'années en années et quatre dossiers examinés peuvent correspondre à un unique PCR. C'est également le cas des opérations de terrain tentaculaires incluant fouille, prospections et sondages, voire un PCR.

Des PCR nouveaux et bienvenus ont été montés au cours de ce quadriennal (le SIG de La Rochelle ou le PCR sur les sanctuaires souterrains de Saint-Emilion par exemple). La pandémie de Covid a naturellement ralenti nombre de PCR pluriannuels, qui ont souvent dû étaler davantage leur fonctionnement. Il faut cependant constater un problème dans la reconduction d'années en années de quelques PCR, voire de fouilles programmées, accumulant des quantités de données et des retards dans l'étude de mobiliers, s'essouffant sur le long terme sans parvenir à aboutir aux publications annoncées et attendues. La fonction de responsables d'opération d'opérations d'archéologie préventive des membres actifs de PCR peut expliquer des absences de disponibilités. L'implication de plusieurs responsables d'origines diverses dans des projets parallèles pourrait cependant être évitée.

Les études de mobilier ne font que rarement l'objet de demandes spécifiques pour les périodes récentes. Un seul cas, pour l'étude d'assemblages fauniques associés à des sites castraux, a été recensé en tant que tel en 4 ans. On peut toutefois lui associer le PCR CATHMA 2 sur la céramique du haut Moyen Âge en Occitanie, le PCR CeMMPY sur la céramique médiévale et moderne dans les Pyrénées, un PCR sur les céramiques de raffinage du sucre, deux autres sur les ateliers verriers, une demande d'aide à la préparation d'une publication sur des dépôts monétaires du XII^e-XIII^e siècle, découverts dans le Lot et l'évaluation scientifique d'un dépôt monétaire du XVI^e siècle découvert fortuitement à Roquemaure dans le Gard. Les pratiques expérimentales ne sont abordées spécifiquement que dans le PCR ALENYA sur les pratiques d'ensilage souterrain préindustriel.

3. Répartition par axes de la programmation nationale, chronologie et archéologie du bâti

Les axes 7 à 14 (version antérieure à la mise à jour de 2023) ont été observés au cours des 4 ans, parfois conjointement. L'étude du phénomène urbain (axe 9 de l'ancienne version, axe 6 de la programmation 2023) dans les villes à l'histoire longue et complexe, explique en grande partie la récurrence de dossiers concernant les villes de Toulouse en Haute-Garonne (11 dossiers), de La Rochelle en Charente-Maritime (10), de Bordeaux en Gironde (9) ou encore de Cahors dans le Lot (6 dossiers dont 4 CCS portant sur un même quartier d'habitation en 2024). Certains dossiers correspondent à des recherches au long cours (PCR ou fouilles programmées), par exemple sur le quartier Parunis à Bordeaux. Nous pouvons y associer l'évolution des villes de Cognac en Charente (4 avis), de Poitiers dans la Vienne (3), de Montauban et Moissac dans le Tarn-et-Garonne (3 avis chacune), de Béziers dans l'Hérault (3) et de Montpellier dans le même département (2 avis auxquels nous pourrions aussi associer celui sur le PCR concernant le site de Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone), de Bergerac en Dordogne (2), Auch dans le Gers (2) ou Niort dans les Deux-Sèvres (2). Il est à noter qu'aucun dossier sur Nîmes dans le Gard n'a été examiné. Cette absence pourrait révéler dans certaines agglomérations une recherche programmée comme préventive surtout orientée sur le patrimoine antique au détriment des phases plus récentes. C'est peut-être le cas pour Saintes concernée par 1 seul dossier, malgré les 29 traités en Charente-Maritime.

L'évolution des quartiers d'habitation (Moissac, Bordeaux, Toulouse, Cahors) et celle plus spécifique des enceintes urbaines (La Rochelle, Cognac, mais également Montauban, Toulouse, Carcassonne ou Montpellier traités en 2024) est une thématique régulièrement examinée, en préventif comme en programmé. Le phénomène urbain dans des agglomérations plus modestes

fait aussi l'objet de recherches spécifiques, comme à Saint-Macaire en Gironde ou Ganges dans l'Hérault.

L'habitat rural (axe 10 de l'ancienne programmation, axe 7 actuel), est observé quasiment dans les mêmes proportions que l'urbain, essentiellement en préventif, le plus souvent pour le Moyen Âge. Il faut ainsi noter la récurrence des découvertes en préventif de vastes aires d'ensilage médiévales, particulièrement denses en Occitanie, objet depuis 2014 avec leurs habitats du PCR Villages, *villae*.... En Nouvelle-Aquitaine, un PCR équivalent a été lancé en 2019 sur l'habitat médiéval du Poitou. Signalons également, en zone forestière, s'appuyant davantage sur les opérations programmées, le PCR RHEFOREST s'intéressant aux espaces forestiers du Tarn. La montagne est depuis 2024 l'objet d'un PCR spécifique bienvenu sur les Pyrénées, l'un des rares à cheval sur les deux régions, qui propose de traiter ce sujet pour toutes les périodes dont bien évidemment les plus récentes. Cette opération promet de renouveler singulièrement nos connaissances en proposant de traiter les dynamiques d'occupation des versants, estives et sites pastoraux des hautes et moyennes montagnes, notamment par le biais de techniques modernes de prospection et de télédétection (Lidar, photogrammétrie, thermographie, multispectral, géoradar, magnétomètre...). On peut apprécier le développement des études sur la formation des villages, avec l'acquisition plus régulières mais non systématique de données paléo-environnementales pour les périodes historiques. La fouille de l'ancien village de Palol à Elne (Pyrénées-Orientales) abandonné dans le courant du XII^e siècle, dont le programme a débuté en 2023, s'annonce prometteuse à cet égard. Certains vestiges ruraux comme les traces de stabulation dans les bâtiments mériteraient davantage d'attention.

De nombreux dossiers concernent les résidences des élites (axe 11 de l'ancienne programmation), le phénomène castral (mottes ou châteaux) mais également les habitats de hauteur. Il faut souligner la récurrence dans ces deux régions de bons rapports témoignant d'interventions de terrain programmées de qualité menées sur des habitats fortifiés de hauteur fort bien préservés et très rarement fouillés en archéologie préventive. Sans être exhaustifs, il faut citer le Castella de Labarre à Foix dans l'Ariège, Les Tours de Murat à Saint-Dizier-Masbaraud dans la Creuse, Massargues à Saint-Quentin-La-Poterie dans le Gard, Le Castet d'Izaut-de-l'Hôtel en Haute-Garonne, ou encore Arouille à Saint-Justin dans les Landes.

Signalons également les recherches portant sur les habitats troglodytiques, anciennes carrières ou cavités aménagées, objets parfois de fouilles spécialisées assez sportives du fait de leur accessibilité réduite (la grotte de Castel Merle à Niaux en Ariège, occupée entre le milieu du XII^e siècle et la fin du XIII^e siècle). Des prospections et fouilles régulières, menées dans la Vienne par des équipes dynamiques, gagneraient de notre point de vue, à s'organiser en PCR. Ces vestiges peuvent relever des axes 10 (monde rural), 11 (résidence élitaires) ou 12 (carrières et mines).

Les axes 7 et 8 (axe 8 de la nouvelle programmation) concernant le funéraire et les édifices chrétiens ont également été régulièrement abordés. Outre l'église et les cimetières du site de Missignac à Aimargues étudiés dans le cadre de l'archéologie préventive et figurant dans le RFO de la LGV déjà cité, on peut évoquer l'imagerie 3D développée dans le PCR et les opérations de terrain qui en découlent sur les sanctuaires souterrains de Saint-Emilion en Gironde. Les dossiers traitant en partie des aspects funéraires sont généralement examinés conjointement avec Catherine Rigeade. Le tombeau présumé de Montaigne découvert à Bordeaux a fait l'objet d'une fouille programmée, d'un PCR pluridisciplinaire, puis d'une demande d'aide à l'édition - l'un des rares exemples de ce type examiné au cours du mandat quadriennal. Signalons également les arases d'un édifice précoce associé à un cimetière du premier Moyen Âge sur le site de hauteur fortifié de la Granède à Millau dans l'Aveyron - le seul qui a bénéficié d'une visite spécifique hors session et dont l'étude pourrait être davantage approfondie.

L'ancien axe 12 sur les Mines demeure peu représenté parmi les dossiers examinés. Ils le sont conjointement avec Joseph Gauthier, rapporteur extérieur expert en la matière. La plupart concernent les opérations liées au PCR relatif au site médiéval du Minier du Viala-du-Tarn dans l'Aveyron, renouvelé depuis 2020. Quelques dossiers concernant des épaves (axe 13 de l'ancienne programmation), découvertes dans les cours d'eau (en archéologie subaquatique) ou préservées dans les sédiments alluvionnaires, avaient été examinés au début de notre engagement quadriennal mais ne nous ont plus été soumis depuis. Signalons le CCS sur la découverte exceptionnelle de l'épave des VI^e-VII^e siècle dans un paléochenal à Villenave-d'Ornon, le premier dossier que nous ayons eu à rapporter en commission en 2021. Pour ce même axe, des aménagements portuaires ont été ponctuellement documentés, au sein de programmes ou de CCS de fouilles préventives (La Rochelle, Rochefort).

Parmi les deux phases médiévales, le second Moyen âge est davantage représenté du fait des opérations se déroulant en milieu urbain ou dans les centres bourgs. La phase moderne (axe 14), régulièrement présente dans les dossiers d'archéologie du bâti, n'est exclusive que dans un nombre restreint de dossiers. Ce constat n'est sans doute pas significatif, car de nombreux dossiers d'étude de bâtis ont été préférentiellement confiés aux rapporteurs permanents spécialisés dans ce domaine (Cédric Moulis en 2021-2022 puis Olivia Puel en 2023) ou à des rapporteurs extérieurs. Nous avons tout de même traité 36 dossiers incluant une étude de bâti (8 en 2021, 9 en 2022, 9 en 2023, 10 en 2024). Ces sollicitations étaient significatives en 2024 avec 22 % des dossiers, conséquence des répartitions avec Alain Champagne des dossiers de Cédric Moulis ou Olivia Puel. Pour l'archéologie du bâti, les bilans annuels de ces deux auteurs pourront être utilement consultés. Signalons simplement l'ambitieux programme de relevés, proposé par un PCR mené depuis 2023 sur le domaine castral médiéval et moderne méconnu du Haut-Buzet à Buzet-sur-Baize dans le Lot-et-Garonne.

4. *Forme éditoriale, qualité des rapports, publications et perspectives*

Les rapports d'opérations programmées et de PCR examinés au cours de ces 4 années sont globalement de qualité. On peut cependant regretter d'année en année des rapports bien trop succincts pour des PCR menés par des responsables d'opérations surchargés. Il est tout de même étonnant de rencontrer encore quelques (très rares) rapports d'opérations pour lesquelles les connaissances théoriques paraissent lacunaires, témoignant par exemple d'une conduite d'opération sans réel enregistrement stratigraphique.

La qualité des rapports de diagnostic s'améliore d'année en année, malgré des problèmes récurrents concernant le traitement des contextes historiques en quelques lignes ou de synthèses trop rapides faisant l'impasse sur les comparaisons possibles avec d'autres sites. Les RFO sont aussi globalement de bonne facture et les rapports d'opérations importantes sont bien réalisés, malgré l'insuffisance des moyens accordés pour des post-fouilles dépassant le cadre budgétaire initial. C'est le cas des contournements LGV déjà évoqués, où les données qui n'ont pu être totalement exploitées nécessiteraient des compléments. Quelques RFO de suivis de réseaux peu concluants sont souvent vite expédiés.

Il faut souligner le très faible nombre de dossiers de publications examinés : 7 APP ou AE, soit seulement 2,5 % des 279 dossiers traités. Un huitième avis rédigé a été écarté de l'ordre du jour du fait d'un dossier trop lacunaire. Rappelons cependant qu'un projet de publication ne fait que rarement l'objet d'un examen en CTRA.

Le suivi des dossiers sur 4 années a permis d'entrevoir, souvent avec un vif intérêt, la diversité et la qualité des recherches menées dans ces deux régions, y compris dans des disciplines a priori plus difficiles de notre point de vue (le subaquatique, les vestiges des conflits mondiaux, le

domaine minier). Nous avons pu constater agréablement que nos remarques récurrentes sur la rédaction des CCS en début de mandat ont été progressivement prises en compte. Néanmoins, il est frustrant de ne jamais découvrir, dans le cours du mandat, les RFO issus de l'aboutissement des CCS examinés, dont le potentiel très encourageant promettait des résultats significatifs. Malgré la grande diversité des domaines examinés, si l'on excepte le PCR sur le raffinage du sucre, il est étonnant qu'aucun dossier s'intéressant spécifiquement à l'archéologie industrielle ne nous ait été soumis durant toute cette période. Ce domaine, qui semble actuellement peu attractif dans les deux régions, mériterait incontestablement un investissement plus conséquent, que ce soit en préventif ou en recherche programmée.

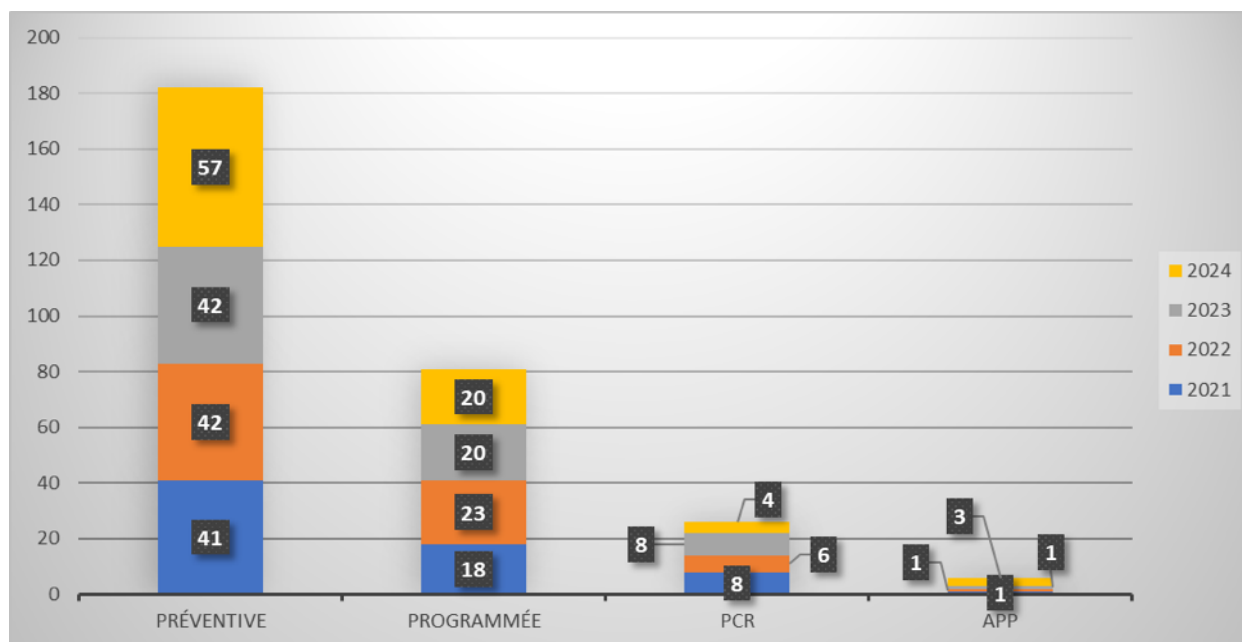
ÉPOQUES MÉDIÉVALE (châteaux, édifices religieux, monumental, bâti), MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Alain CHAMPAGNE
Membres de la CTRA

La présente synthèse intègre les données des deux précédents rapporteurs Cédric Moulis et Olivia Puel. Ces derniers étant archéologues du bâti, cette thématique est très présente et nous en avons hérité, tout en reconnaissant nos connaissances limitées de cette question. Les différentes manières de présenter et d'organiser les données n'ont pas permis de rentrer très en détail dans les chiffres fournis.

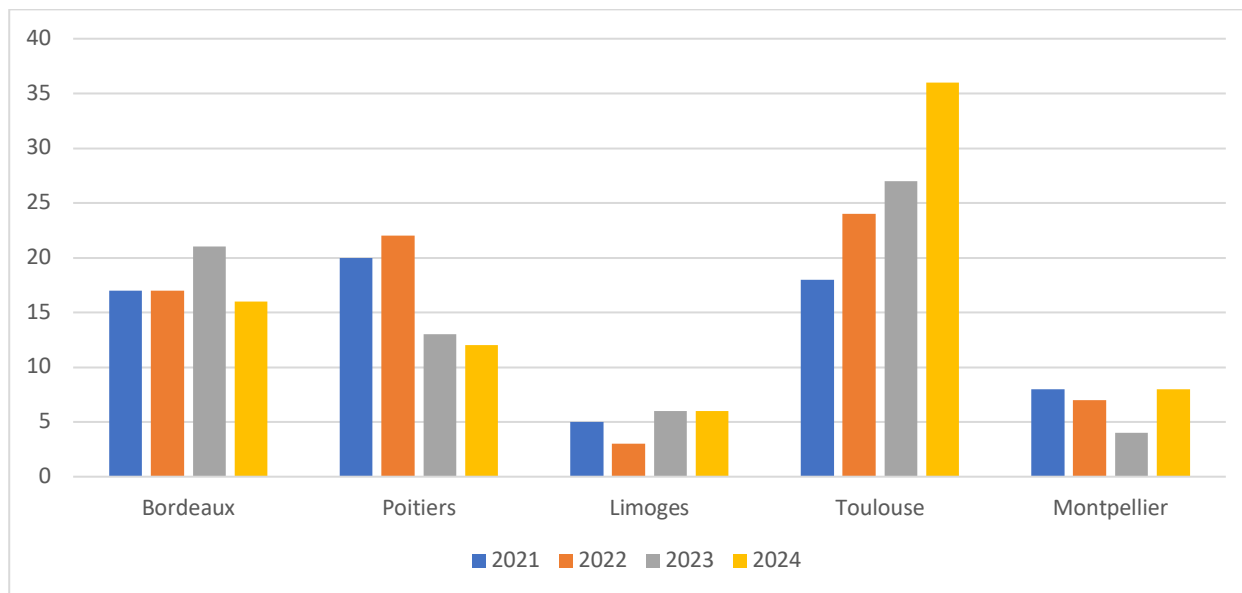
Durant ces 4 années, 294 dossiers ont été examinés, soit entre 73 et 74 dossiers en moyenne annuelle. C'est un peu moins que les 330 dossiers examinés pour les périodes moderne et contemporaine lors de la précédente mandature 2017-2020. Derrière ces chiffres, on remarque une nette augmentation du nombre de dossiers, qui passe de 68 en 2021 à 71 ou 72 en 2022 et 2023, puis à 83 en 2024. L'impact du Covid doit être responsable de la réduction toute relative des avis rédigés en 2021. Ces chiffres ne tiennent pas compte des rapporteurs extérieurs et des rapports examinés par Stéphane Ardouin et Catherine Rigeade.

Les opérations d'archéologie préventive représentent 182 dossiers (61 %). L'augmentation du nombre de dossiers est aussi perceptible entre 2021 et 2024 (de 41 à 57). Les dossiers d'archéologie programmée ont constitué 39 % des dossiers examinés. Le nombre de PCR a baissé, passant de 8 à 4 entre 2021 à 2024, pour un total sur les 4 ans de 26. Le nombre d'APP est stable, 1 à 2 par an (5 au total). Il en est de même du reste des opérations programmées qui représente un total de 81 dossiers, soit entre 18 à 23 examinés annuellement. Il faut signaler qu'en 2024, les demandes de prospection thématique n'ont plus été soumises en CTRA pour alléger le travail des rapporteurs, ce malgré l'augmentation du nombre de sessions annuelles, 9 en 2024 au lieu de 8 de 2021 à 2023.



Répartition par type d'opération (2021-2024)

Durant cette mandature, c'est le site de Toulouse qui fournit le plus de dossiers (105), très largement devant celui de Bordeaux (72) et Poitiers (66). Les demandes des sites de Montpellier (28) et Limoges (19) sont plus anecdotiques. Cette répartition est surprenante, car elle diffère des chiffres de la période 2019-2020 de C. Moulis, dominé par Poitiers, les trois sites de Montpellier, Bordeaux et Toulouse étant à l'équilibre. Il semble qu'il n'y ait pas de raison rationnelle à cette évolution.



Répartition des dossiers de examinés par site (2021-2024)

La qualité des rapports est globalement bonne, malgré des calendriers de plus en plus serrés. Cette qualité entraine un fort contraste avec les dossiers des associations, quitte à les handicaper. Il faut aussi signaler quelques rapports de PCR plus faibles où les diverses thématiques présentées lors des projets, ne sont en définitive pas reprises par certains responsables qui n'ont qu'une vision approximative de ce type de rapport. Néanmoins, dans certains cas, il semble que ces faiblesses résultent d'un défaut de coordination.

Il est difficile de comparer les sites par nature car les catégories varient d'un rapporteur à l'autre.

Toutefois, il faut signaler la forte présence de la thématique castrale avec 90 dossiers, soit entre 12 et 30 dossiers par an. Cette apparente forte diversité de chiffres est liée au fait qu'en 2023 la rapportrice Olivia Puel, était spécialiste de religieux. Il faudrait donc y ajouter les dossiers des rapporteurs extérieurs. L'importance de cette thématique est liée à l'importance des opérations programmées sur des gros sites castraux (Scorbé-Clairvaux, 86) mais aussi aux travaux de restaurations qui donnent parfois un accès à des petites structures aujourd'hui isolées mais protégées (tour de Ribas à Saint-Laurent-des-Arbres, 30). Le tout témoigne d'une meilleure synergie entre SRA, CRMH et ABF. Il faut signaler, dans ce domaine, l'exceptionnelle activité de F. Guillot, dans le Tarn entre-autres, malgré une présentation des rapports parfois déroutante, mais aussi la belle dynamique lancée autour de Poitiers (86) par N. Prouteau (Gençay, Château-Larcher, Scorbé-Clairvaux). Le poids de cet universitaire dans la recherche est ici considérable, ce qui n'est pas si fréquent. Citons aussi les fouilles menées par Laura Soulard sur les mottes castrales de Cabanac-et-Villagrains (33) qui témoignent comme les dossiers de Saint-Justin (40) et de Sainte-Christie-d'Armagnac (32), d'un regain d'intérêt pour les fortifications en terre en archéologie programmée.

68 dossiers concernent le fait religieux (de 9 à 30 en fonction des années). Certains projets importants sont menés sur plusieurs années, comme la fouille du site de l'abbaye de Grandmont (Saint-Sylvestre, 87), mais le quotidien est plutôt constitué des travaux dans et autour des églises paroissiales ou de cathédrales, comme c'est le cas de la cathédrale de Rodez (12).

Au moins 59 dossiers (sans les données 2023 non précisées), se rapportent à l'habitat civil. Signalons pour cette thématique, notamment en archéologie préventive, des prescriptions sur de tous petits hameaux ou villages comme à Casteljaloux (47) et Montaut-le-Jeune (Montaut, 47). En dépit des surfaces réduites, il est tellement rare de pouvoir avoir accès en archéologie préventive ou programmée à des cœurs de petits bourgs castraux en déprise, qu'il faut souligner l'opportunité de telles opérations. Il faut ajouter les prescriptions de quatre études de parties d'enceintes urbaines ou villageoises (dont des portions sur des petits sites ruraux). Ici aussi, les restaurations de monuments protégés au titre des monuments historiques ouvrent de d'intéressantes perspectives, illustrées par le beau dossier du palais cardinalice impasse de la Thurroye à Villeneuve-lès-Avignon (30). Toutefois, le poids des prescription liées à des travaux de restauration est plus marginal pour l'habitat que pour les édifices religieux. Tout ceci montre que la collecte d'informations inhérentes à l'archéologie associe pleinement les travaux sur des élévations et une exploration sédimentaire. La discipline ne s'arrête pas à la « frontière du bitume ».

L'axe des productions artisanales est représenté au moins par 12 dossiers (de nouveau sans les données de 2023). Cette faible représentation est peut-être liée au fait que ces activités sont parfois présentes dans des sites à dominante civile et ne sont donc pas comptés comme tel. Il faut signaler deux études sur des moulins, dont une très lourde associée au développement des micro centrales hydroélectriques permettant une approche à la fois du bâti mais aussi de son environnement immédiat (bief, chaussée, berge et rivière Entraygues (Aveyron, 12). Ceci-dit, les deux dossiers en 4 ans sont proches du total de la période 2017-2020 (3 dossiers) en dépit d'une motion de la CTRA Sud-Ouest vers le CNRA, motion attirant l'attention sur la difficulté de prescrire sur ces dossiers liés à la restitution de la continuité écologique des cours d'eau. Il faut noter dans cette thématique, l'absence de gros projets programmés pluriannuels sur des sites de production, à moins que cela soit lié à la répartition entre les rapporteurs. Les découvertes sont essentiellement liées à l'archéologie préventive (rue du collège à Foix (09), pièce des Chirons à Civaux (86)). Retenons aussi des approches plus globales comme le PCR « Du bois pour la ville de Limoges du XV^e au XIX^e siècle », suivant la gestion d'une matière première de la source au lieu de consommation témoignant d'un regain d'intérêt attendu pour l'archéologie de l'habitat

vernaculaire. Il faut aussi signaler plusieurs dossiers funéraires, parfois comptabilisés dans le religieux. Il s'agit généralement de petits groupes de sépultures associés à des travaux autour d'église par exemple.

D'autres thématiques plus inhabituelles méritent d'être signalées. Dans le cadre de l'archéologie urbaine, la fouille de la prison moderne du Haut-Murat à Toulouse est particulièrement convaincante et sa publication a été fortement encouragée. Les APP de ces quatre années aboutissent à la publication de sites majeurs tels que la motte de Pineuilh (33) ou le château de Penne (81). Certaines demandes comme celles de la Société Française d'Archéologie, pour son volume sur la Creuse, sont vraiment déconnectées de la réalité de l'archéologie actuelle et relèvent plus de l'histoire de l'art.

Les travaux sur la culture matérielle sont trop rares. Si les études de mobiliers sont globalement bien présentes, on regrettera que certaines d'entre elles soient uniquement centrées sur les aspects techno-typologique des productions ne laissant aucune place aux aspects économiques des échanges commerciaux ou même aux dimensions sociologiques de leur circulation à plus ou moins longue distance. Ce qui n'est pas le cas des études de bonne qualité concernant la faune qui favorisent à partir des tableaux de décomptes un discours et une vision plus précise de la gestion des troupeaux et de l'alimentation.

ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE

Par Catherine RIGEADE
Membre de la CTRA

L'archéo anthropologie a été représentée par un rapporteur nommé au sein de la CTRA-sud-ouest durant la mandature 2021-2024. Ce sont 167 dossiers au total qui ont été soumis à notre expertise durant ce mandat. Dans un premier temps notre analyse de rapporteur devait se limiter à la période médiévale et moderne. Cette attribution chronologique permettait ainsi de limiter le nombre de dossiers conséquents, déjà répartis entre deux spécialistes médiévistes jusqu'à trois en fin de mandature avec la participation de rapporteurs extérieurs (confer supra bilan experts médiévistes). À de rares exceptions près, notamment dans le cas des demandes d'analyses, les dossiers ont été examinés conjointement par un ou plusieurs autres experts en fonction des périodes chronologiques et/ou de la nature des vestiges considérés. De façon générale, il s'agissait de dossiers (tous types d'opération confondue) comportant soit un volet archéo-anthropologique ou étant entièrement consacrés à des problématiques funéraires ou mortuaires.

Au cours de cette mandature, si le nombre de dossiers évalués s'est avéré stable les deux premières années avec respectivement 36 et 39 dossiers en 2021 et 2022, une hausse importante de leur nombre été constatée en 2023 avec 55 dossiers évalués. Le nombre de documents expertisés s'élevaient enfin à 47 dossiers pour la dernière année de mandature en 2024.

A l'exception de cette dernière année, les dossiers relevant de la thématique funéraire ont concerné majoritairement l'archéologie préventive, soit 101 dossiers pour les quatre années. Pour ces dossiers, on décompte 53 examens de rapport d'opération de diagnostic et de cahier des charges scientifiques et 29 examens de cahier des charges scientifiques expertisés seuls, en vue d'une prescription de fouille directe. Les opérations de suivi de travaux (fouille directe notamment) sur les centres villageois anciens, prescrites dans le cadre de l'archéologie préventive, sont particulièrement nombreuses et concernent très fréquemment les abords

immédiats d'édifices religieux. Concernant les vestiges anthropobiologiques et plus spécifiquement les considérations éthiques qui leur sont associées, on signalera dans le cadre d'une prescription de suivi de travaux, le cas isolé d'un dossier et plus particulièrement d'un cahier des charges scientifiques comportant l'article 16-1-1 du code civil afin de dispenser les archéologues d'une fouille et d'un prélèvement des restes humains.

Le nombre d'opérations programmées évaluées durant la mandature est nettement moindre puisqu'elles ne représentent que 27 dossiers au total pour les quatre années. Par ailleurs avec seulement 4 à 5 dossiers par an, leur nombre a été assez constant durant les trois premières années de mandat alors que leur nombre a plus que doublé la dernière année puisque ce sont 13 dossiers de fouille programmée qui ont été examinées en 2024.

Pour le vaste ensemble couvert par la CTRA sud-ouest, l'écart constaté entre le nombre de dossiers examinés pour le préventif et le programmé pour les trois premières années de mandat, n'est en aucun cas lié à la présence ou l'absence de volet funéraire et archéo-anthropologique au sein des rapports des opérations programmées. De même, cet écart ne semble pas dû à la période chronologique rencontrée. Les différences observées peuvent trouver une réponse dans la répartition et l'attribution des dossiers par les services, mais également, peut-être dans l'absence de collaboration entre experts dès lors qu'il s'agit d'une fouille programmée. L'examen d'un spécialiste en anthropologie apparaît donc moins primordial dans le cadre des opérations programmées par rapport aux demandes d'analyses et de protocole et/ou de méthodologie requises, que pour la réalisation des études anthropologiques en post-fouille dans le cadre du préventif.

Malgré une grande dominante des périodes médiévales et moderne, le champ chrono-culturel couvert par l'ensemble des dossiers traités, s'est avéré assez vaste et a embrassé toutes les périodes chronologiques. En effet, Le point fort de la région sud-ouest est de couvrir un large spectre chronologique de la Préhistoire à la période contemporaine, toutes catégories et tous types d'opérations confondus. La majorité des dossiers examinés (plus d'une vingtaine par an) ont concerné bien évidemment la période médiévale et l'époque moderne, surtout dans le cadre des opérations préventives. On citera à titre d'exemple les sites de l'Abbaye Saint-Michel à Gaillac (81), celui de la rue la laiterie à Usseau (86). Mais sans surprise de nombreux sites s'inscrivent aussi dans la longue durée et couvrent plusieurs périodes chronologiques comme le site de l'Horto sur la commune de Caramany (66) ou encore celui de Saint-Pastour Nord à Vergèze (30). Il convient néanmoins de signaler que certaines périodes (le Néolithique et l'Antiquité) n'ont pu être abordées qu'en deuxième partie de mandat, lors du changement de rapporteurs pour les périodes concernées. Malgré tout, l'examen des dossiers de fouilles programmées a offert un panel chronologique très étendu (de la Préhistoire à la période moderne) comme déjà précisé. Cela a ainsi permis d'entrevoir à la fois une grande diversité de sites et des contextes funéraires variés. Parmi les dossiers de fouilles programmées on retiendra la grotte sépulcrale du Gravettien moyen de Cussac au Buisson-de-Cadouin (24). Fouillée depuis 2009, la nouvelle équipe mise en place pour la fouille des restes humains a pu proposer de nouvelles hypothèses quant aux pratiques mortuaires ayant pu présider à la constitution des accumulations d'ossements au sein de la grotte.

Parmi les projets collectifs de recherche, on citera celui qui a pu être conduit pendant 3 ans sur la dépouille supposée de Michel de Montaigne sous la direction d'Helène Réveillas. L'achèvement de ce projet s'est concrétisé par la publication d'un manuscrit de 12 articles reprenant les résultats des différentes études et analyses réalisées. Ce projet rend compte concrètement de toutes les pistes qui peuvent être explorées pour exploiter au maximum ce type de vestige : une sépulture de la période moderne, bien conservée d'un individu de prime abord bien identifié.

En ce qui concerne le domaine du funéraire et les restes humains en général, des disparités de traitement selon la période chronologique ont été remarquées. Cette remarque ne concerne pas cependant l'archéologie programmée où, mise à part deux dossiers relevant de la période médiévale, les restes humains et les sépultures sont plutôt abordés de manière rigoureuse dans le cadre de ce type d'opération, avec une mise en œuvre des pratiques et des méthodes actuelles de l'archéanthropologie.

Les catalogues de sépultures figurant dans les rapports finaux d'opération, s'avèrent en général bien conçus, correctement renseignés et servis par des appareils graphiques de facture satisfaisante. Pour autant, il est dommage que les études spécialisées notamment en archéanthropologie ne soient que très rarement exploitées de façon graphique en synthèse par le biais de SIG et incorporées dans le corps du rapport.

La question du funéraire et de l'anthropologie n'a pas de visibilité dans le précédent quadriennal pour la région sud-ouest. En ce qui concerne cette mandature, on signalera que les principaux problèmes rencontrés dans le cadre des diagnostics relèvent des méthodologies adoptées, tant durant la phase de terrain que dans le cadre de la post-fouille.

Les problèmes rencontrés ont pu être effleurés dans le cadre des ateliers conduits par thématique auprès des agents des services régionaux de l'archéologie, lors de la restitution du précédent bilan quadriennal. Pour autant, une vraie réflexion devrait être conduite sur la manière d'appréhender les ensembles funéraires et les restes humains dans le cadre des opérations de diagnostic auprès des services de l'État comme auprès des opérateurs qui ont en charge la réalisation de ce type d'opération.

En effet, en dépouillant les rapports de diagnostic, on constate que les éléments attendus par le prescripteur ne sont que très exceptionnellement fournis, notamment la manière d'appréhender les vestiges funéraires. Cela est particulièrement préjudiciable pour l'élaboration du cahier des charges scientifiques de la future fouille, voire pour la réalisation de la fouille préventive elle-même (notamment pour les estimations du nombre de sépultures, densité, cimetières stratifiés, tranches conditionnelles, etc). L'insuffisant recours voire l'absence de datations notamment radiocarbone et de test de sépultures constituent d'autres lacunes méthodologiques qui compliquent la rédaction des cahiers des charges de fouille des ensembles funéraires et des études complémentaires à mettre en œuvre comme la paléopathologie ou la réalisation d'analyses paléomicrobiologiques, par exemple. Il est souvent constaté que lorsque les sépultures ont pu être testées, les restes osseux sont rarement étudiés dans le cadre des diagnostics. Ainsi, régulièrement des vestiges anthropobiologiques prélevés ne font pas, à *minima*, l'objet de fiches de conservation pourtant exigibles lors du versement des collections au sein des dépôts archéologiques. Cela pose un problème évident notamment lors de la réalisation d'analyses destructrices comme le radiocarbone.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, à contrario les rapports de fouilles, toutes catégories d'opérations confondues, s'avèrent généralement de bonne facture, comprenant des études spécialisées en anthropologie et des catalogues de tombes détaillés.

Avec un nombre de quatre demandes par an, le nombre de demandes d'analyse est restée constant à l'exception de la première année où aucune demande n'a été transmise. Parmi ces demandes, on signalera la demande groupée de l'ANR Link qui couvre la quasi-totalité du territoire de la CTRA sud-ouest avec près de 113 sites retenus pour la réalisation de prélèvements impactant plus d'une centaine de collections ostéoarchéologiques. Le nombre de demandes d'analyses auquel nous avons dû faire face au cours de cette mandature, ne reflète cependant pas l'impact sur les collections ostéoarchéologiques de la région sud-ouest, ni le nombre

d'analyses véritablement réalisées sur les restes humains sur ce territoire. Bien au contraire, on peut même déplorer d'avoir souvent été confrontée dans les rapports finaux d'opération, majoritairement ceux de Languedoc-Roussillon, à des analyses destructrices (paléogénomiques, radiocarbone...) déjà réalisées sur les restes humains, sans demande de prélèvements préalables et sans que les résultats ne soient fournis dans le rapport final d'opération. À l'issue de cette mandature, on ne peut que regretter que les préconisations du rapport de la commission PAHOCE ne soient toujours pas assimilées et appliquées rigoureusement par les SRA et par les opérateurs d'archéologie en général. Si nous avons pu constater une vigilance particulière de la part des services pour les restes humains issus de gisements très anciens. À *contrario*, on peut déplorer que les restes humains exhumés sur les sites historiques ne bénéficient pas de la même rigueur de traitement. Par conséquent, ces derniers font fréquemment les frais d'une certaine négligence pour tous les prélèvements invasifs et destructeurs. En raison de la fréquence des demandes d'analyses anthropobiologiques, qui ne semble pas propre à la région sud-ouest, la présence d'un archéoanthropologue devrait être une évidence au sein de toutes les CTRA.

À l'issue de cette mandature, une sensibilisation plus importante sur les enjeux de la destruction des restes humains et par conséquent sur ceux de la préservation des collections ostéoarchéologiques, semble encore nécessaire, même si ce point n'avait pas été souligné par les experts pour les autres régions dans le bilan quadriennal précédent. Il n'en demeure pas moins que les restes humains restent encore trop souvent des vestiges maltraités et/ou mal appréhendés.

**Le département des recherches archéologiques subaquatiques et
sous-marines dans les commissions territoriales de la recherche
archéologique**

Recherche archéologique sous-marine : bilan chiffré

Par Frédéric LEROY

Directeur adjoint du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

	FAÇADES LITTORALES						
	HdF & Normandi e	Bretagne & PdIL (44)	N-Aquitaine & PdIL (85)	Occitanie	PACA	Corse	Outre-mer (971,972,973, 974,975,976)
<i>Préventif</i>	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb
Dossiers instruits	49	47	49	21	73	15	115
Diagnostics prescrits	8	0	7	1	12	1	10
Fouilles prescrites	0	0	2	0	0	0	2
Diagnostics réalisés	3	2	8	2	11	1	5
Fouilles réalisées	0	0	1	0	0	1	12
Evaluations signées	5	0	1	0	3	1	0
Evaluations réalisées	5	0	1	0	3	1	0
<i>Programmé</i>	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran
PCR	0	0	2	2	0	0	0
Fouilles	2	5	7	2	14	6	1
Prospections	15	30	36	3	25	9	11
Sondages	10	5	8	11	23	4	4
Identification BCM	3	18	13	0	13	6	8
Déplacement BCM	1	2	0	0	7	1	2
Etude doc	3	5	0	0	5	0	2

Données 2024 concernant le seul domaine maritime (SM = sous-marin)

Le DRASSM

Le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) est un service à compétence nationale établi à Marseille. En application du Code du patrimoine, il est chargé de mettre en œuvre, en métropole comme en outre-mer, la législation sur les biens culturels maritimes, en liaison avec les administrations participant à l'action de l'État en mer (préfectures maritimes, direction des affaires maritimes, Douanes...). Il assure en outre auprès des SRA une mission de conseil et d'accompagnement des chantiers archéologiques dans les eaux intérieures, notamment en matière de traitement du matériel et de la documentation recueillis.

La compétence réglementaire du Drassm s'appliquant à chacune des façades maritimes françaises comme le montre le tableau chiffré ci-dessus, l'examen des dossiers d'archéologie sous-marine est effectué par les différentes CTRA concernées (Centre-Nord, Ouest, Outre-mer, Sud-Ouest, Sud-Est). C'est pourquoi, le regard des experts des CTRA sur les opérations d'archéologie sous-marine se retrouve inséré à chacun des bilans interrégionaux.

	2021	2022	2023	2024
<i>Préventif</i>	Nb	Nb	Nb	Nb
Dossiers instruits	84	65	113	369
Diagnostics prescrits	10	10	11	39
Fouilles prescrites	1	1	2	4
Diagnostics réalisés	12	8	12	39
Fouilles réalisées	0	0	2	2
Evaluations signées	4	3	1	10
Evaluations réalisées	3	4	1	10
<i>Programmé</i>	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran	SM/Estran
PCR	2	2	0	4
Fouilles	10	10	10	37
Prospections	41	28	32	129
Sondages	17	18	18	65
BCM	9	9	25	61
Etude doc	6	7	2	15

Données 2021-2024

Archéologie préventive

Sur l'ensemble de la période 2021-2024, 369 dossiers distincts ont été instruits en archéologie préventive sur l'ensemble des façades maritimes, donnant lieu à 42 prescriptions (diagnostics ou fouilles). Ces prescriptions ont débouché sur 41 opérations de terrain effectivement menées (diagnostics réalisés et fouilles), ainsi que 10 évaluations abouties. Cette activité témoigne d'une montée en puissance de l'instruction et de la régulation sur le littoral et en mer, dans la continuité du précédent quadriennal.

Archéologie programmée

En archéologie programmée, 324 opérations ont été conduites, soit près de la moitié de l'activité totale recensée. Elles couvrent un spectre très large : prospections (129 opérations), sondage (65), fouilles programmées (37) ; mais aussi des actions plus spécifiques comme

l'identification de biens culturels maritimes (61) ou leur déplacement pour conservation (13) dont le recueil de l'avis, sauf urgence est soumis à instruction en CTRA. La répartition entre dossiers d'archéologie préventive et programmée (environ 45 % / 55 % des opérations) illustre l'équilibre atteint entre l'obligation réglementaire et la dynamique de recherche scientifique pluridisciplinaire et inter-institutionnelle.

Enfin, la diversité des terrains et des approches, depuis les diagnostics préventifs sur projets littoraux jusqu'aux explorations pluridisciplinaires (paléopaysages, épaves, dépotoirs portuaires), montre la vitalité d'un champ scientifique qui associe réglementation, recherche fondamentale et enjeux de conservation.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
des patrimoines
et de l'architecture